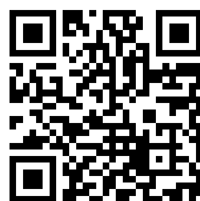
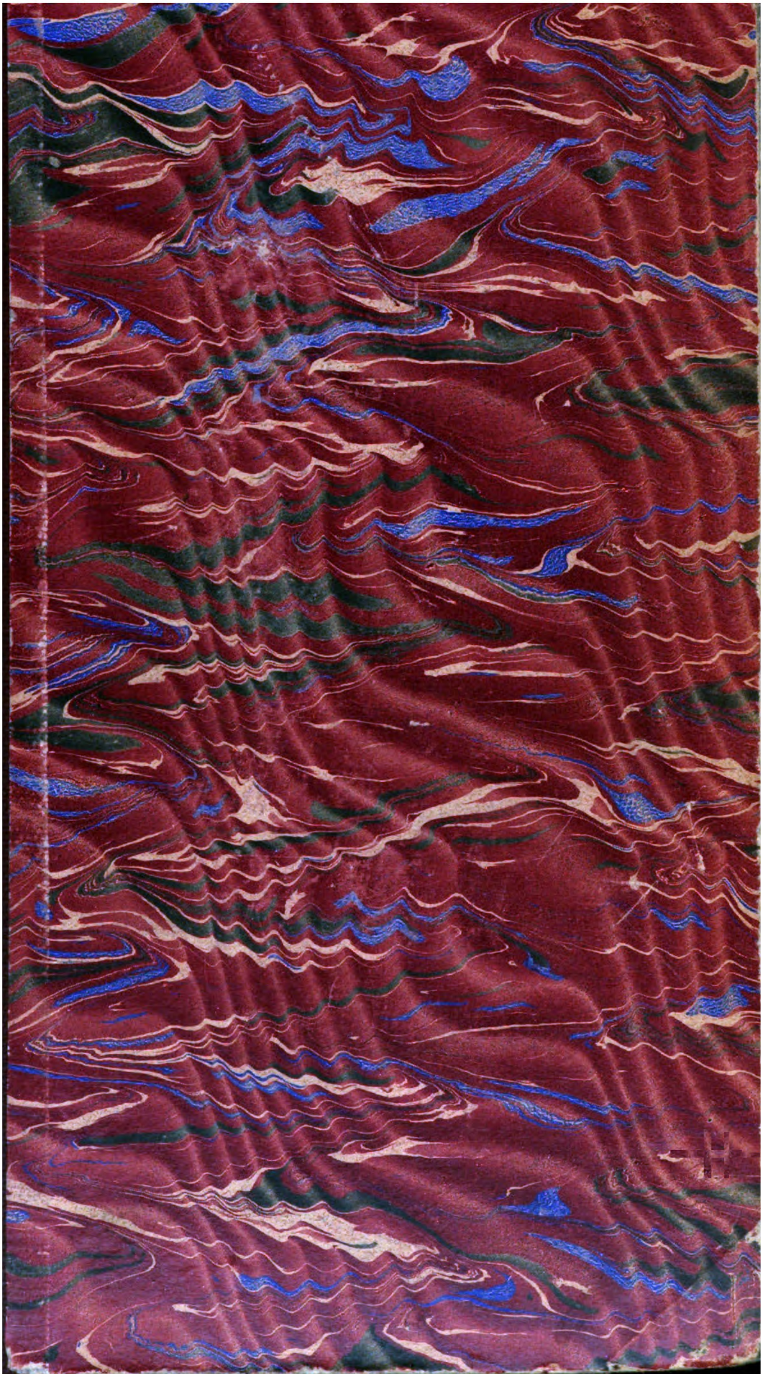
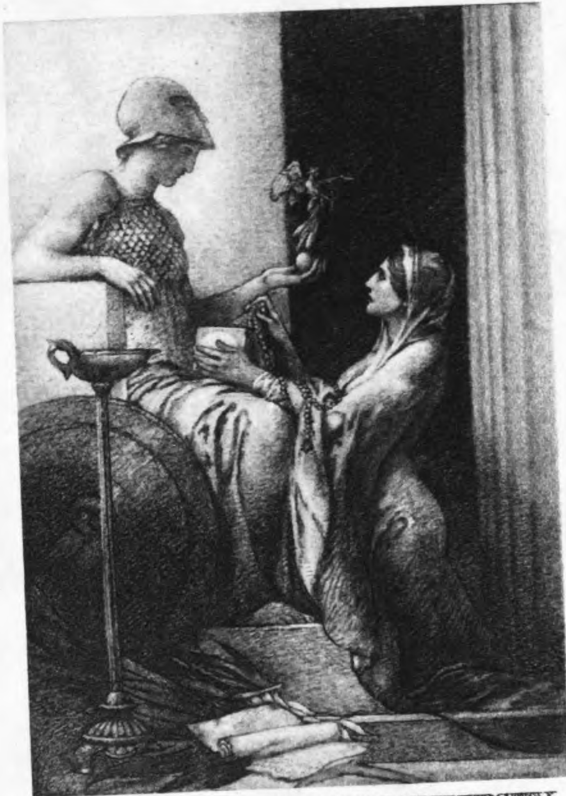
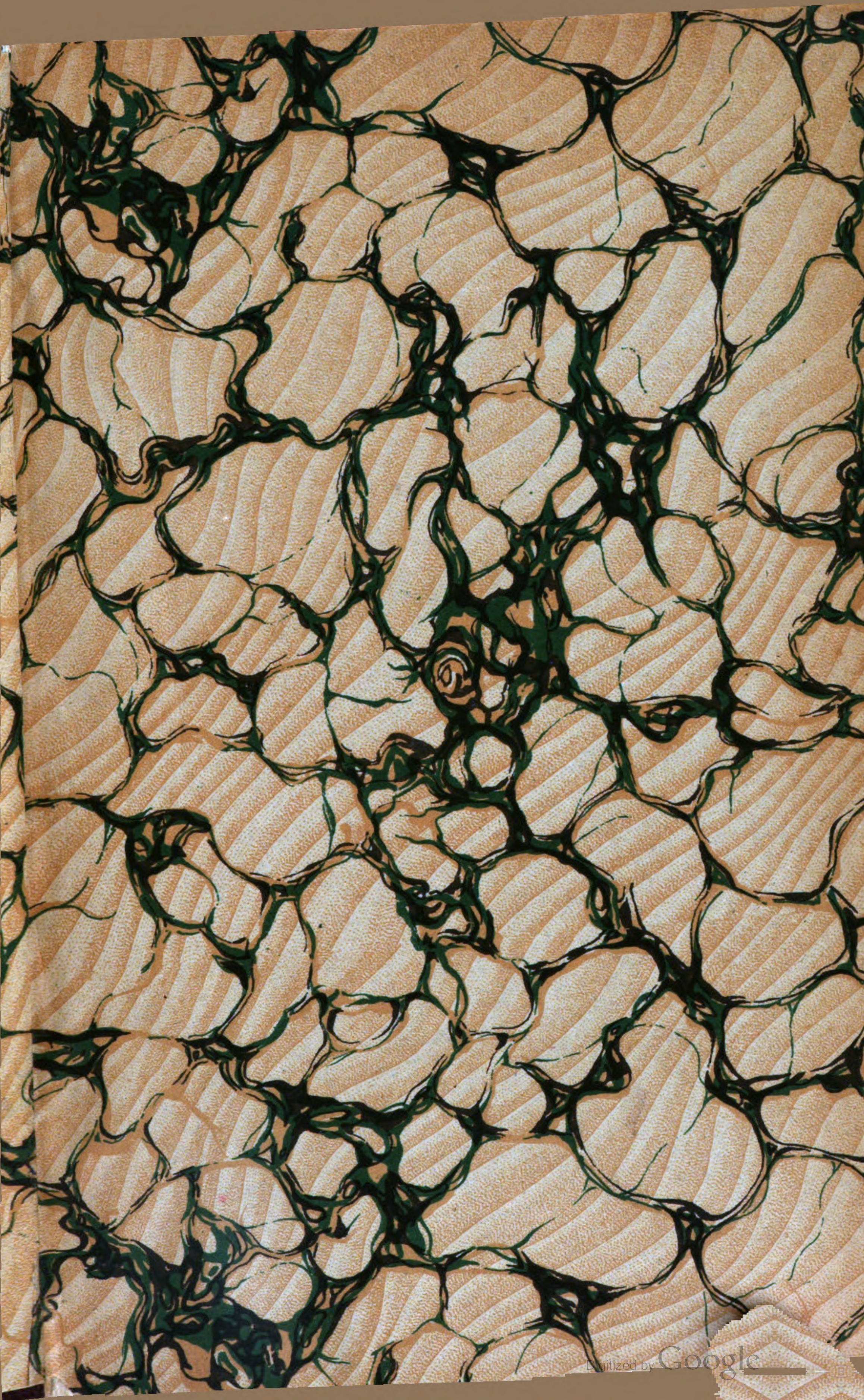





LELAND·STANFORD·JVNIOR·VNIVERSITY



REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE



TOME XX. — 20e ANNÉE

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

1905

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

20e Année. — Tome XX. — No 1. — Janvier 1905.

UN RECUEIL

DES CONTES DE L'AUSTRALASIE[1]

L'ouvrage publié par M. Bezemer contient la collection la plus complète qui ait été mise jusqu'ici à la portée des folk-loristes pour ce qui regarde la littérature des contes de l'Australasie, depuis la Malaisie jusqu' la àNouvelle Guinée[2]. Les traditions mythiques, les fables, les récits populaires les énigmes de Java, de Sunda, de Bali, des Malais de Bornéo, des Bataks, de Serawak, des Sangir, des Minhasa, des Orang-Sekah, des Holontalo, des To-Radja, de Bongi de Makassar, de Galelar etc., sont yrepresentés et nous fournissent les spécimens les plus variés de la littérature populaire[3], en grande partie traduit, souvent par l'auteur lui-même, de collections presque inabordables comme les *Mededeelingen vauwege het Nederlandsche Zendelinggenootschap te Rotterdam*, les *Bijdragen tot de Taal, Land-en Volkenkunde van Ned. Indië*, et la *Tijdschrift voor de Taal, Land-en Volkenkunde-van Ned-Indië*.

Dans ces contes qui ont subi l'empreinte des civilisations étrangères, quand ils ne leur ont pas été empruntés, on retrouve les vieilles traditions indigènes : ainsi, dans la légende javanaise. *Les neuf Kasóngó* (p. 29), le fait

1. T.-J. Bezemer. *Volksdichtenung aus Indonesien*. La Haye. Nijhoff, édit. 1904, VIII. — 430 p. in-8.

2. L'auteur s'est tenu sur le domaine hollandais. En y joignant les récits des Tagals des Philippines, son livre eût été complet pour toute cette région.

3. Quelques unes, il est vrai, nous étaient connues, mais souvent d'une façon abrégée, par les traductions françaises fournies par L. de Backer, *L'archipel indien*, Paris, 1874, in-8. J'en ai reproduit plusieurs dans mes *Contes et Légendes de l'Extrême-Orient*. Ainsi Bezemer, *Pourquoi il y a une nouvelle lune*, p. 178-179 = Contes et légendes, no 183. *La lune, le serpent et le bouvier*; B. 34-37. *L'origine de l'écriture javanaise* = No 149. *Les aventures d'Adji Saka* : B. p. 272-274. *La légende de la descendance de la race royale de Bolaang-Mongondau* = No 165. *Origine de la population de Bolaang*; B. p. 304-305. *Le singe et l'oiseau Wèris* = No 171. *La vengeance du héron*; B. p. 311-313, *Le singe et la tortue* = No 98. *La tortue et le singe* (d'après Kern).

de considérer le riz comme ayant une personnalité humaine (cf les remarques p. 417-419). Le culte des âmes dans le mois qui leur est consacré et qui porte à Java le nom arabe de *Rouah'* (altération de *arouah'* les âmes) est bien antérieur à l'introduction de l'hindouïsme et de l'islam (cf. Remarques, p. 419-420).

En général, ces récits portent la marque bien caractérisée d'une influence musulmane. Les Malais, qui l'avaient reçue de l'Ouest (la Perse, l'Inde et peut-être l'Arabie), la portèrent à leur tour vers l'Est. C'est ains qu'on retrouve des versions altérées de contes musulmans chez des populations restées païennes comme les Bataks et les Dayaks. Quelquefois, eu outre, l'exactitude des détails semble indiquer qu'il y a un emprunt à un texte écrit. Ainsi (p. 24), la légende de Nabi Isa (le prophète Jésus) est bien connue par les auteurs arabes ; c'est l'histoire de *Jésus l'homme aux pains et les trois voleurs* [1]: Le prophète égorge et mange un chevreau puis il lui rend la vie [2]. Pareille chose arrive avec une vache ; enfin il fait trois tas de sable qu'il change en or : le troisième est pour celui qui a mangé le troisième pain [3]. Deux Bédouins (sic) veulent enlever ces tas au disciple. puis ils s'entendent pour se le partager entre eux trois et envoient le compagnon de Jésus acheter des vivres : il les empoisonne et est assassiné par eux : alors le prophète revient avec ses disciples et leur

1. Cf. mes. *Contes et légendes arabes*, nº 237 et les sources : *Revue des Traditions populaires*, t. XIV, p. 438.

2. Ce trait est attribué à Jésus par Eth Tha'alibi, *Qis'as' el Anbyâ*, p. 347, Le Qaire, 1298 hég., in-8, p. 347-348, qui a sans doute été la source directe de la légende javanaise. Il est curieux cependant de le retrouver chez les Bretons et les Scandinaves païens. Ainsi dans l'*Historia Britonum* attribuée à Nennius, on lit que S. Germain étant venu dans la Grande-Bretagne, reçut, avec ses compagnons, l'hospitalité chez un serf du tyran Beule, qui n'ayant qu'une vache et qu'un veau, tua ce dernier, le fit cuire et le servit. S. Germain recommanda aux siens de ne pas briser les os et, le lendemain, on vit le veau revenu à la vie auprès de sa mère (San Marte, Schulz), *Nennius und Gildas*, Berlin, 1844, in-8, p. 48-49). S. Germain est remplacé par Thòr dans la saga scandinave. Dans le voyage qu'il fait dans l'Enceinte extérieure, il emmène l'Ase Loki et ses propres boucs. « Vers le soir ils viennent chez un Manant et obtiennent là un gite pour la nuit. Puis, le soir, Thôr prit ses boucs et les abattit tous les deux ; après cela ils furent écorchés et mis dans la marmite. Quand tout fut cuit, Thôr s'assit pour souper ainsi que se compagnons. Thôr invita le Manant, sa femme et leurs enfants à partager cesrepas avec lui ; le fils du manant se nommait Thiâlfi et sa fille Röskva. Thôr met alors les peaux de bouc à quelques distance du feu et dit que le Manant et ceux de sa maison devaient jeter les os sur ces peau. Thiâlfi, le fils du Manant, tint l'os de la cuisse d'un des boucs, le perça avec le couteau et pénétra jusqu'à la moelle. Thôr passa la nuit là, et au crépuscule, avant le jour, il se leva et s'habilla, prit le manteau Miölnir, le souleva en l'air et consacra les peaux de bouc. Aussitôt les boucs se levèrent, mais l'un d'eux se trouva être boiteux à une jambe de derrière. Thôr s'en aperçut et déclara que le Manant ou quelqu'un de sa maison, n'avait pas usé avec précaution des os des boucs, qu'il reconnaissait que l'os de la cuisse avait été brisé. Bergmann, *La fascination de Gulfi*, (*Gylfa-Ginning*), Strasbourg, 1861, in-8, § 44, p. 116-117. Cf. aussi une légende kabyle qui aurait eu pour héros le marabout 'Ali Ou Mousa, fondateur d'une zaouya chez les Maatka (Devaux, *Les Kabaïles du Djurjura*, Paris, in-12, p. 325-326).

3. Cf. cette tradition altérée, pour expliquer l'origine des champignons, dans un conte tchèque ap. Zohrer, *Osterreichisches Sagen und Märchenbuch*, Vienne, s. d., in-8, p. 181.

raconte toute l'aventure. — Une autre légende javanaise. *l'Epouse infidèle* (p. 83-86) est également empruntée à l'arabe [1].

Les contes relatifs à Djoh'a ont pénétré jusque dans l'Australasie, chez les Bataks. (cf. p. 196-204). Il y est appelé Djonaha, ce qui indique la provenance arabe, et les Bataks racontent de lui un trait que nous trouvons, à part des modifications locales, dans le recueil berbère de Mouliéras [2]. Il fait croire que, grâce à un auxiliaire surnaturel (une sarbacane enchantée) il avertit sa mère de préparer un festin avec les oiseaux tués par cette arme qu'il cède ensuite comme paiement d'une dette, La fin de l'histoire (le serment sur le poulet) paraît empruntée aux coutumes locales. — Dans un autre récit, Djohana fait périr tous les gens de son village en leur faisant accroire qu'ils pourront aller comme lui dans le monde souterrain et en rapporter des richesses [3]. Mais on trouve une moralité qui n'existe pas ailleurs : en punition de ses méfaits, Djonaha est dévoré par un tigre.

A côté de ces contes visiblement d'inspiration musulmane, il en est d'autres où la mention de l'islam apparaît comme accidentelle : elle indique seulement que le conte, d'origine étrangère, a été apporté par des gens professant cette religion. Tel est, chez les Sangir, au nord des Célébes, celui du prophète Mohammed et de la pauvre femme (p. 254-256) où un enfant trouve la solution d'une difficulté en faisant payer l'odeur par la vue. Cette anecdote est répandue dans tout le monde occidental, depuis la version citée par Plutarque dans la *Vie de Démétrios* (§ 37), jusqu'à celle du *Democritus ridens* [4] Il est à remarquer que celles qu'on rencontre dans l'Extrême Orient : Inde et Chine [5] et Japon [6], diffèrent de celle des Sangir, plus que les versions occidentales.

D'autres contes ont été importés par les Musulmans, encore que le fonds soit indien. Ainsi, chez les Javanais, celui du *Crocodile ingrat* où plusieurs prophètes sont invoqués [7]. Le récit présente de nombreuses

1. Cf. mes *Contes et Légendes arabes*, n° 287. *Revue des Traditions populaires*, t. XV, p. 631 et les notes.

2. *Les fourberies de Si Djoh'a*, Paris, 1902, in-12. n° 48, *Le lièvre de Si Djoh'a*, p. 143-148. Le conte batak diffère sur plusieurs points des versions musulmanes : Arabe d'Algérie (Allaoua ben Yahya, *Recueil de thèmes et de versions*, Mostaganem, 1890, in-8, n° CVIII), berbère (Mouliéras, *op. laud.*) et afghan (Thornburn, *Bannu or our Afghan frontier*). Sur les autres versions, cf. mon *Introduction aux Fourberies de Si Djoh'a*, p. 76-77, note 2.

3. Ce trait manque dans les diverses recensions des aventures de Si Djoh'a mais il existe dans un grand nombre de contes occidentaux. Cf. les rapprochements cités par Cosquin, *Contes populaires de Lorraine*. Paris, 2 v. in-8, s. d. *René et son seigneur*, t. I, p. 113-120 ; t. II, p. 354-355.

4. Amsterdam, 1655, in-18, p. 143.

5. Stan. Julien, *Contes et apologues indiens*, Paris, 1859, in-12, 2 v., t. I, p 108-109.

6. Griffis, *Japanese Fairy World*, Londres, 1887, pet. in-8, p. 206-207.

7. Cf. pour l'histoire de cette fable, mes *Nouveaux contes berbères*, Paris, 1897, in-18, notes, p. 191-202 : Kenneth Mac Kenzie, *An italian fable*, Chicago, 1904, in-8 et le compte-rendu que j'en ai donné : *Revue des Traditions populaires*, Juillet, 1904, p. 119.

modifications et semble un thème sur lequel s'exerce à son aise le talent du conteur [1]. Le crocodile, écrasé sous un arbre, est délivré et transporté par un buffle jusque dans le fleuve où il veut dévorer la bosse de son sauveur. Des arbitres sont pris : une écuelle faite de feuilles de *pisang*, un panier à riz déchiré et une vieille natte.

Tous ces objets, entraînés par le courant du fleuve, déclarent que l'injustice et l'ingratitude règnent dans ce monde. Le buffle n'est sauvé que par l'intervention du *Kidang* (sorte de chevreuil) qui, sur les supplications de son ami, le *Kantjil*, (moschus javanicus) vient près du fleuve, est accepté comme dernier arbitre et demande, pour se mettre à même de rendre un jugement impartial, que le crocodile se replace dans la position d'où il a été tiré par le taureau. Sous cette forme, le conte paraît présenter la plus ancienne donnée ; il n'y est pas fait allusion à l'ingratitude de l'homme qui est une addition postérieure, introduite pour donner plus de piquant à la controverse en montrant un ingrat se plaignant du manque de reconnaissance.

On peut encore ranger dans cette catégorie le conte javanais, (*Le Kantjil et le tigre royal*, p. 87-89), dans lequel le Kantjil échappe au tigre en lui faisant croire qu'il est chargé d'éventer la bouillie du roi Salomon. Il est sans doute d'origine indigène, mais l'influence musulmane se fait sentir dans la substitution du roi Salomon à une divinité, soit nationale, soit peut-être indoue. Je n'ai d'ailleurs pas retrouvé ce conte dans les innombrables légendes dont Salomon est le héros chez les Musulmans.

Le nom de Salomon permet aussi de reconnaître une influence musulmane dans un conte des Sangir, dialecte mongondau (*Une nouvelle énigme de Samson*, p. 267-272), dont quelques traits se rencontrent dans tous les récits de ce genre. Une princesse déclare qu'elle n'épousera que celui qui devinera ses énigmes et lui en posera auxquelles elle ne pourra trouver de solution : les prétendants qui échoueront seront mis à mort. Un prince Salmon (= *Salomon*) et son serviteur Louis (*sic*) se décident à aller la trouver. La mère du prince empoisonne le cheval qui doit les porter ; deux corneilles mangent de cette chair et meurent. Les habitants du hameau où les deux voyageurs passent la nuit, leur volent les corneilles, les mangent et périssent aussi. Salomon pose comme énigme : Un mort a tué deux vivants et deux morts ont tué quarante vivants. La princesse essaie de corrompre Louis pour avoir le mot de l'énigme : elle ne réussit qu'à compromettre quatre de ses femmes et elle-même, forcées d'abandonner leur *Sarong* et leur argent aux mains du prince. Quant il va être

1. On en trouve une version beaucoup plus simple chez les Minhasa, au nord de la Grande Célébe, (*Le Chasseur de sangliers et le grand Serpent*, p. 293-296). Le chasseur qui a délivré un serpent écrasé sous une masse de pierre et de sable, va être dévoré par lui après avoir abandonné ses cinq chiens. Il est condamné par l'arbre *lansa*, par la vache (sauvage), les mêmes animaux que dans la fable de La Fontaine (L. X, fab. 2, *L'homme et la couleuvre*), mais un singe le tire d'affaire en faisant remettre le serpent dans la même position pour mieux juger.

pendu, car le secret a fini par être surpris, il n'a qu'à rappeler les tentatives dont il a été l'objet et les suites qu'elles ont eues, pour obtenir sa grâce et épouser la princesse.

A côté de ces contes, il en est d'autres qui existent dans la littérature indienne et la littérature musulmane, (sans parler des autres littératures), sans qu'il soit possible de déterminer à laquelle ils ont été empruntés.

Ainsi, dans le district de Galela, dans l'île de Djailolo, à l'est des Célèbes, le conte des *Oiseaux qui se choisissent un roi* (p. 388-389), met en scène l'habileté du colibri qui, se plaçant sur le dos de l'oiseau-rhinocéros, parvient plus haut que lui et se fait proclamer roi par les oiseaux. C'est un thème qu'on rencontre dans les littératures diverses : dans les fables ésopiques, au Montferrat, en Gascogne, chez les Wendes du bord de la Sprée, chez les Kabyles.[1] Dans un récit des Minhasa (*La pauvre veuve et ses enfants*, p. 309-310), nous rencontrons un épisode très écourté: mais bien reconnaissable, d'un conte très répandu en Europe et en Afrique, deux frères mangent la tête et le cœur d'un oiseau qu'un prince s'était réservé : l'un d'eux devient roi, l'autre reçoit la bénédiction, c'est-à-dire trouve en s'éveillant de l'argent sous sa tête [2].

Il est probable que c'est l'Inde qui a fourni le conte qui sert de cadre au *Souka-Saptati* et qui, avec une légère addition au début, devient le conte malai de *Radja-Bayang* (*Le Roi des perroquets*, p. 137-140). Nous savons que le *Touti-Nameh* (Livre du perroquet) existe en malai sous le nom de *Hikayat Bayan*[3] et aussi sous celui d'*Histoire du perroquet prudent*[4] ou sous celui de *Contes du perroquet*[5]. Il est à remarquer que l'histoire qui sert de cadre se trouve également isolée dans un conte

1. Cf. mes *Nouveaux contes berbères*, notes, p. 197 ; aux rapprochements indiqués, il faut ajouter un conte tchèque dont le roitelet est le héros. Cf. Zöhrer. *Oesterreichisches Sagen und Mærchenbuch*, p. 180.

2. Cf. les variantes de l'Inde, du Pendjab, d'Allemagne, des Saxons de Transilvanie, de Sibérie, de Tunisie, des Chelh'as du Tazeroualt, des Syriens, des Slaves du Sud, d'Italie, de la Haute-Bretagne, de l'Egypte arabe, des Kalmouks, dans les notes de mes *Contes populaires berbères*. Paris, 1887, in-18, p. 181-184, et de mes *Nouveaux contes berbères*, p. 219-225 : *L'oiseau merveilleux et le Juif*.

3. Jacquet. *Mélanges malais, javanais et polynésiens*, p. II. *Bibliothèque malaie. Journal Asiatique*, février 1832, p. 112.

4. Jacquet. *Nouvelles additions au mémoire intitulé Bibliothèque malaie. Journal Asiatique*, janvier 1833, p. 89.

5. Cf. Marsden. *Dictionnaire malai* s. v. *nouri*. M. Brande a analysé les divers contes de la rédaction malaie du *Livre du perroquet* dans la *Tijdschrift voor Indische taal, land-en volkenkunde* de Batavia, t. XLI. Pour la version sanscrite, cf. la traduction des deux recensions par Schmidt (textus simplicior) Kiel, 1894, in-8; *Die Suka-Saptati* (Textus *Die Çuka Saptati*, 1899, in-8 ; sur les versions persanes. *The Tootee-Nameh* ornatior). Stuttgart, et 1817 in-8° ; *The Tooti-Nameh*. Londres, 1801, in-8° ; Calcutta, 1782, in-8°, *d'un Perroquet*, trad. par Mme Marie d'Heurs (Mme Collin ; *les Trente-cinq contes*, in-8° ; Iken. *Touti-Nameh von Nekhchebi's*. Stuttgart. 1822, de Plancy). Paris, 1826, *Fairy tales of a Parrot*. Londres, in-4, s. d. Version turke : *Touti-Nameh*, texte turk. Boulaq, 1264, in-4° ; *Das Papageienbuch*, tr. Rosen, Leipzig, 1858, 2 v. in-12 ; id. tr. Wickerhauser. Leipzig, 1858, in-8°. Version hindoustanie de Seyid Haïdar Bakhchi trad. en anglais par G. Christ, *The Tota-Kahani*. Londres, 1875, in-8°. Cf. sur ce cycle, Pertsch. *Ueber Nachschabi's Papageienbuch*, *Zeitschrift der deutschen morgenl Gesellschaft*.

sicilien avec un dénoûment différent : *Le perroquet conteur*[1]. Le conte bien connu, la dispute des sauveteurs existe dans les îles Sangir. (*Les trois princes*, p. 255-260)[1] : un charpentier, un forgeron et un chasseur à la sarbacane se disputent la main d'une princesse que chacun pour sa part a contribué à sauver d'un *garouda* ; mais la conclusion diffère de celle des autres versions : ils doivent vivre avec la princesse comme frères et sœur, la protéger et la nourrir sans qu'aucun l'épouse, sous peine de mort [2].

La provenance indienne est moins douteuse dans la légende javanaise des femmes-cygnes[3]. Kjaj Agang épouse une nymphe du ciel, Dewi Nawang Walang, après avoir caché ses vêtements pendant qu'elle se baigne dans un puits (*Le vêtement magique disparu*, p. 46-50) : quand elle les retrouve par la faute de son mari, elle s'envole de nouveau dans le ciel. Il en est de même de la légende *l'origine de l'écriture javanaise*, (p. 34-37), dont le héros, Adji-Soko (Soko=Çaka) personnifie la colonisation indienne. Faut-il y joindre aussi le conte minhasa, *Le papillon et les dix singes*, (p. 293), dans lequel une lutte s'étant engagée, les singes s'assomment mutuellement en voutant tuer le papillon qui se pose successivement sur chacun d'eux ? — Ou encore, toujours chez les Minhasa, *le singe et le crocodile* ? (p. 287) : le singe dont la patte a été saisie par un crocodile lui fait croire qu'il ne tient qu'un morceau de bois et lui échappe de cette façon. De même, dans un conte malais, *Le pelanduk et le crocodile*, (p. 157-158), ce dernier est dupé de la même façon et lâche la patte du pelanduk pour un roseau. On reconnaît là un trait des aventures du renard. Est-ce à l'Inde ou peut-être à la Chine, qu'il faut rattacher le début d'un conte des îles Sangir, *La sœur des 99 frères* (p. 262-266), rappelant la légende des mille enfants [4], tandis que le reste du récit est une variante des *deux sœurs jalouses de leur sœur cadette*.

Enfin, il y a lieu de signaler plusieurs contes qui font partie du domaine littéraire de l'ancien monde : l'un, à Makassar. — *Les Hollandais subtils* (p. 380) nous montre les Hollandais employant pour s'approprier un territoire, la même ruse que Didon et les Phéniciens en Afrique ; Yermak Timoféiev et les Russes en Sibérie, etc, [5] : un pfennig est substitué à la peau de bœuf traditionnelle, mais le procédé est identique.

Un autre est le conte du Mort reconnaissant que nous retrouvons aussi bien chez les Grecs que chez les Berbères : [6] c'est le conte de Holontalo, dans les Moluques, *les Bracelets d'or*. Sur les conseils de son père, le fils

1. Marc Monnier. *Les contes populaires en Italie*. Paris, 1880, in-18 jés., p. 63. Pour d'autres parallèles, cf. Clouston, *Popular tales*. Edimbourg, 1887, 2 v. in-8, t. II, p. 196-211.
2. Cf. sur ce conte, Benfey. *Kleinere Schriften zur Märchenforschung*, éd. Bezzenberger. Berlin, 1894, in-8, p. 94156.
3. Cf. Charencey. *Le Folk-lore dans les deux mondes*. Paris, 1894, in-8°, p. 308-331. Clouston, *Popular tales*, t. I, p. 182-191.
4. Cf. Beal. *Travels of Fa-hian*. Londres, 1889, in-8°, p. 97-99.
5. Cf. *Revue des Traditions populaires*, *passim*.
6. Cf. une version berbère qui offre des rapprochements, mais qui paraît altérée, dans Mouliéras. *Légendes et contes merveilleux de la Grande Kabylie*.

d'un orfèvre a enseveli un mort privé de sépulture à cause de dettes qui sont acquittées par le jeune homme. Celui-ci recommence dans un second voyage, ce qui lui permet de rendre à un *olougia*, (prince) la fille qui lui a été enlevée par les pirates et que le héros finit par épouser. Il est à remarquer que, dans ce conte, les créanciers impitoyables sont appelés « Croyants » (Musulmans ?) Il finit par un trait sauvage. Tandis que le jeune homme ramenait la princesse à son père, il a été jeté à l'eau par l'ancien fiancé de la jeune fille. Il est sauvé par deux inconnus à condition de partager avec eux ce qui lui serait donné. Quand un fils lui est né, ils viennent réclamer l'exécution de sa promesse : il partage l'enfant en deux et le leur donne : ils disparaissent aussitôt. Il est probable que dans la version primitive, ces deux personnages devaient être les deux morts à qui il avait donné la sépulture, qui lui avaient sauvé la vie, avaient voulu mettre à l'épreuve sa fidélité à sa parole et qui disparaissent au moment où il va s'acquitter.

Un autre conte, d'origine javanaise, *l'Aplanisseur des montagnes* (p. 5-6) est curieux en ce qu'il renferme un trait, qui, sauf une exception[1] appartient uniquement à la mythologie et au folk-lore des peuples scandinaves et germaniques. Pour empêcher Raksasa (le *Rakchasa* des légendes de l'Inde) de terminer *avant que le coq chante* la tâche qu'il lui a imposée pour mériter la main de sa fille Djuwitô, à savoir d'entourer d'une mer le domaine de Mahaméru, le dieu de cet endroit, au moment où l'œuvre va être achevée dans les délais voulus, se met à piler du riz comme le font le matin les jeunes filles : le coq, trompé par le bruit auquel il est habitué, se met à chanter et Raksasa, ayant échoué, est changé en pierre pour mille fois mille ans.

La forme la plus ancienne, quoique différente par les détails, nous est fournie par le récit d'une aventure de Loki. « Après le premier établissement des Dieux, quand ils eurent élevé le Midgardr et construit le Valhöll, il y vint un artisan qui offrit de leur bâtir, dans l'espace de trois semestres, une forteresse si excellente qu'on y serait en sûreté sans crainte des Bergrisar et des Hrimthusar, même quand ils seraient déjà entrés dans le Midgardr : il demanda pour prix d'être mis en possession de Freyia ; de plus, il voulait avoir le soleil et la lune. Là-dessus, les Ases allèrent délibérer et se consulter sur la résolution à prendre ; et l'on conclut ce marché avec l'artisan, qu'il serait mis en possession de ce qu'il demandait, s'il parvenait à conquérir la forteresse dans l'espace d'un hiver. Mais si, le premier jour d'été, il restait encore quelque chose à faire à la forteresse, il perdrait le prix. Il devait, pour cet ouvrage, ne recevoir le secours de personne. Quand ils lui annoncèrent ces conditions,

1re partie, fasc. V, Paris, 1896, in-8, contes XL. *Ali Demmou, le génie qui enlève les fiancées, le fils du roi et la houri du soleil*, p. 421-451. On sait que chez les Grecs, la version la plus ancienne est l'histoire de Simonide, devenue plus tard la fable de *Simonide préservé par les Dieux* (La Fontaine, I, 14).

1. En Gascogne : *Le diable dupé*. Bladé. *Contes populaires de Gascogne*. Paris, 1886, 3 v. pet. in-8°. T. III, p. 221. Mais il y a eu probablement emprunt.

il les pria de lui permettre d'avoir l'aide de son cheval, nommé Svaldifari, et Loki fut cause que cela lui fut accordé. Il commença, dès le premier jour d'hiver, à construire la forteresse ; et, pendant les nuits, il y transporta les pierres sur son cheval ; et cela parut très étonnant aux Ases, que ce cheval pût porter d'aussi grands rochers et que ce cheval fit deux fois plus de besogne que l'artisan. Mais le marché entre eux avait été confirmé par des témoignages solides et par beaucoup de serments, parce que l'Iotne ne se serait pas cru en sûreté auprès des Ases, s'il eût été sans garantie lorsque Thôr serait rentré. Celui-ci était alors allé dans l'*Austersvegr* (la région d'Orient), combattre les *Troll* (démons). Lorsque l'hiver tira à sa fin, la construction de la forteresse fut vivement poussée, et celle-ci était déjà si haute et si solide qu'on ne pouvait pas l'attaquer. Et lorsqu'il n'y eut plus que trois jours jusqu'à l'été, le travail aux portes de la forteresse était déjà très avancé. Alors les Dieux s'assirent sur leurs sièges de jugement et cherchèrent conseil ; et chacun demanda à l'autre qui avait conseillé de marier Freyia dans le séjour des Iotnes et d'endommager l'air et le ciel, de manière à en enlever le soleil et la lune pour les donner aux Iotnes ; et tous tombèrent d'accord que le conseil avait du être donné par Loki, le fils de Lanfey ; ils le déclarèrent digne d'une mort misérable, s'il ne trouvait pas moyen de faire perdre la rétribution à l'artisan ; ils menacèrent Loki de lui courir sus. Lorsqu'il fut intimidé, il fit le serment que, quoiqu'il lui en coutât, il arrangerait la chose de manière que l'artisan paierait la rétribution. Et le soir même, lorsque l'artisan sortit chercher des pierres avec son cheval Svaldifari, voici que d'une forêt, une jument accourt vers le cheval et hennit vers lui. Quand l'étalon reconnut que c'était une jument, il entra en rut, rompit le licou et courut vers la jument. Celle-ci rentra dans la forêt et l'artisan courut après pour rattraper son cheval ; ces hennisseurs coururent toute la nuit ; la construction chôma et le lendemain, il ne fit pas autant de travail que cela s'était fait antérieurement. Et quand l'artisan vit que l'ouvrage ne serait pas achevé, il entra dans une rage d'Iotne : lorsque les Dieux reconnurent pour certain que c'était un Géant des montagnes qui était venu chez eux, on n'eut aucun égard au serment ; ils nommèrent Thor, et aussitôt celui-ci arriva et, tout de suite, le marteau Miöllnir s'élança dans l'air. Celui-ci lui paya la rétribution de l'ouvrage, mais non avec le soleil et la lune ; il lui refusa même d'habiter le séjour des Iotnes ; il le frappa d'un seul coup qui lui brisa le crâne en petits morceaux et l'envoya en bas, au-dessous du Niflhel. Loki avait eu avec Svaldifari un tel rapprochement que quelque temps après, il mit bas un poulain ; c'était un petit étalon et il avait huit pieds, et c'est le meilleur cheval chez les Dieux et chez les hommes. 1 » — Voici ce qui est dit dans la *Vision de la Louve* (*Voluspa*, v. 122-129).

1. Snorri, fils de Sturla. *La fascination de Gulfi* (*Gylfa Ginning*) trad. Bergmann, § 42, p. 112-115. Wägner et Mac Dowall, *Asgards and the Gods*. Londres, 1885, in-8°, p. 266-269. Il y est fait allusion dans un vers de la

Alors les grandeurs allèrent sur des sièges élevés :
Les Dieux très saints, encore sur ceci discutèrent
Qui avait porté la désolation dans l'air entier
Et, à la race d'Iotne, fiancé la Vierge d'Odin.

Transgressés sont les serments, les promesses et les jurements
Toutes les fortes assurances qu'on avait fait intervenir;
Thôr seul obtint cela, enflé de rage,
Rarement il reste assis quand il apprend pareille chose [1].

Cette légende est extrêmement répandue en Allemagne: sous sa forme la plus ancienne, comme chez les Scandinaves et à Java, c'est une jeune fille qui doit être le prix de l'ouvrage; tandis qu'en général, sous l'influence du christianisme, c'est une âme qui est en jeu. Le constructeur, dupé par une ruse, est le diable, comme dans la légende scandinave, un Iotne, et dans le conte javanais, un Raksasa, correspondant, malgré son rôle sympathique d'amoureux, à un Rakchasa, c'est-à-dire à un démon et à un être malfaisant dans la mythologie indienne à laquelle son nom est emprunté. La forme la plus ancienne se retrouve en Allemagne, dans un conte de Thuringe: Sur la montagne de Gleich, près de Hildburghausen, un comte avait construit un château; mais, s'apercevant qu'il n'est pas assez fort pour résister à ses ennemis, il accepte l'offre du diable, d'entourer en une nuit, *avant le chant du coq*, la montagne d'une triple muraille: en récompense, le diable recevra la fille unique du comte. Celui-ci, attristé d'avoir conclu le marché, ne peut le cacher à sa fille: elle va trouver la nourrice et lui raconte l'aventure. La vieille femme promet son aide et lorsque, dans la nuit, le démon et ses compagnons sont sur le point de finir leur œuvre, la nourrice va devant le poulailler, fait du bruit et le coq chante. Le diable dupé est obligé de se retirer [2].

On remarquera que dans cette version, comme en javanais, le chant du coq, dont il n'est pas question en scandinave, joue un rôle: il en est de même dans les autres textes germaniques, qu'il s'agisse de la construction d'une maison comme à Bisperode, dans le Brunswick [3] ou

Petite Voluspa. str. VI, vers I. Bergmann, *Rig's Sprüche und das Hyndla-Lied*. Strasbourg, 1876, in-12, p. 162. Cf. aussi Bergmann. *Allweise's Sprüche, Thryms-Sagelied, Hymir-Sagelied*. Strasbourg, 1878, in-12, p. 6-7; Brugge. *Studdiens is ber die Eustchiung der nordischen Götter-und Heldeusagen*. Munich, 1889, in-8, p. 272-276; Pineau. *Les vieux chants populaires scandinaves*, t. II. Paris, 1901, in-8°, p. 59-60. Ce dernier cite (p. 60, note 2) les ouvrages suivants que je n'ai pu consulter: Simrock, *Deutsche Mythologie*, p. 67; L. Uhland. *Der Mythus von Thor*, p. 95.

1. Bergmann. *Poëmes islandais tirés de l'Edda de Sæmund*. Paris, 1838, in-8°, p. 196-197; E. Du Méril. *Le chant de la Sibylle*, ap. *Histoire de la poésie Scandinave*. Paris, 1839, in-8, p. 98 et note 3.

2. Witzschel et Schmidt. *Sagen, Sitten und Gebræuche aus Thüringen*. Vienne, 1878, in-8, p. 56-57.

3. Voges. *Sagen aus dem Lande Braunschweig*. Brunswick, 1895, in-12, p. 93.

dans la Hesse [1] — d'une grange, comme à Gallemœrde, dans les Pays-Bas [2] ou dans la Basse-Saxe [3] ou à Minden en Westphalie [4] — d'une chaussée, comme à Seeburg, en Thuringe [5], à Paarstein [6] et à Galenbeck, dans la Marche prussienne [7] — d'une écurie, comme à Schwerin [8] — d'un moulin, comme sur le Ramberg [9] — d'un pont, comme à Wenmungen [10] — d'une tour, comme à Sangerhausen [11] — d'un canal, comme dans le comté de Mansfeld [12].

C'est sans doute par les Allemands que cette légende a eté transportée en Poméranie, en Posnanie et en Livonie. — Ainsi, en Poméranie, le moulin de Quesdow [13], la digue du lac de Leeptow [14] et celle du lac de Manow [15] — en Posnanie, le Schlossberg [16] et le canal de Przykop [17] — en Livonie : Comment la chute d'eau exista près de Goldingen [18] ; la digue du diable à Dondangen [19], Klauenstein [20]; la pierre du diable à Karstenbehm [21]; la grotte du diable à Salisburg [22]; les

1. Lyncker. *Deutsche Sagen und Sitten in hessischen Gauen*. Cassel, 1854, n-16, p. 22-23 *Der Hahnhof* : et p. 24-25 *Der Teufel als Baumeister*. Cf. aussi Bechstein, *Die Sagen des Rhöngebirges*. Würzbourg, 1842, in-12, p. 260.

2. Wolf. *Niederlændische Sagen*. Leipzig, 1843, in-8, p. 291-293.

3. Schambach et Müller. *Niedersæchsische Sagen und Mærchen*. Gœttingen, 1854, in-8, p. 152. *Le diable architecte*. Dans un compte-rendu, d'ailleurs sommaire et peu bienveillant, du livre de M. Bezemer, par M. J. Hertel (*Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. LVIII, 1904, p. 492-493), ce dernier n'a trouvé à rapprocher de la légende javanaise qu'une tradition de Grossenhaim en Saxe.

4. Kuhn. *Sagen, Gebrœuche und Märchen aus Westfalen*. Leipzig, 1859, 2 vol. in-8, t. I, 248-249 et les notes.

5. Sommer. *Sagen, Mærchen und Gebræuche aus Sachsen und Thüringen*. Halle, 1846, in-12, p. 52-53. Ici le chant du coq n'a pas été provoqué, ce qui est un indice d'altération de la légende.

6. A. Kuhn. *Mærkische Sagen und Mærchen*.Berlin, 1843, in-8, p. 210.

7. A. Kuhn. *Mærkische Sagen*, p. 216-217.

8. Bartsch. *Sagen, Mærchen und Gebræuche aus Meklenburg*. Vienne, 1878, 2 v. in-8°, t. L, p. 91. Cf. aussi t. I, p. 92, *la Grille du diable* à Weimar.

9. Grössler. *Sagen der Graffschaft Mansfeld*. Eisleben, 1880, in-8°, p. 104.

10. Grössler, *op. laud*, p. 228.

11. Grössler, *op. laud*, p. 148.

12. Grössler, *op. laud*, p. 59, version incomplète.

13. O. Knoop. *Volkssagen, Erzählungen aues dem östlichen Hinterpommern*. Posen, 1885, in-8°, p. 98-99. Cf. aussi, p. 75-76, *La pierre du diable à Bewersdorf*.

14. O. Knoop, *op. laud*, p. 122-123.

15. O. Knoop, *op. laud*, p. 123.

16. O. Knoop. *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*. Posen, 1893, in-8°, p. 270.

17. O. Knoop, *op. laud*, p. 93.

18. Bienemann. *Livländisches Sagenbuch*. Reval, 1897, in-8°, p. 5.

19. Bienemann, *op. laud*, p. 63.

20. Bienemann, *op. laud*, p. 71.

21. Bienemann, *op. laud*, p. 76.

22. Bienemann, *op. laud*, p. 79.

pierres du diable à Marienburg[1]; le diable à Sarnhof[2]; les ponts du diable à Oijn[3], le château du diable à Kiwidpä[4]; la pierre du diable, près de S. Martens[5].

Il n'est guère de contes, parmi ceux qu'a rassemblés M. Bezemer, qui ne puissent être l'objet de rapprochements et de comparaisons comme ceux que je viens d'indiquer; mais ce que j'en ai dit suffit pour faire apprécier l'importance de son recueil pour lequel il mérite nos plus vifs remercîments.

RENÉ BASSET.



AU PAYS DE BAUGÉ[6]

I.

LES LOUPS-GAROUS

Ces êtres extraordinaires étaient des individus que l'Eglise, en punition de leurs péchés et de leurs fautes contre la religion, condamnait à errer pendant un temps déterminé, métamorphosés en bêtes : chiens, chats, moutons, mais le plus souvent en loups. Leur peine commençait à la tombée de la nuit, pour ne prendre fin qu'à l'aube.

Ceux qui étaient ainsi contraints à « courir le loup garou » étaient nommés au prône, le dimanche, par le curé de la paroisse (!) ; dans d'autres cas, plus nombreux, le prêtre se contentait, pendant l'office divin, de faire un signe mystérieux avec son étole, par dessus les fidèles, dans la direction des assistants convaincus de délicatesse avec les lois ecclésiastiques.

Les loups garous, poussés par une force surnaturelle, commençaient leur course vagabonde tous les soirs à la même heure, au

1. Bienemann, *op. laud*, p. 80. Ce récit se rapproche davantage de l'histoire de Loki et pourrait avoir été apporté en Livonie par les Scandinaves.

2. Bienemann, *op. laud*, p. 84.

3. Bienemann, *op. laud*, p. 87.

4. Biennemann, *op. laud*, p. 90.

5. Biennemann, *op. laud*, p. 92.

6. Cf. sur d'autres traditions superstitieuses baugeoises, les tables des dernières années.

crépuscule, soit isolément, soit par groupes ; ils étaient astreints de traverser, chaque nuit, le territoire de sept paroisses, jusqu'à l'expiration de leur peine. Au point du jour, ils reprenaient leur forme humaine, et ne conservaient le souvenir, ni de leur métamorphose, ni de leur équipée nocturne.

Pour faire cesser à jamais le maléfice, il fallait les frapper, pendant leur transformation en animaux, et leur faire répandre une goutte de sang ; ils reprenaient tout aussitôt, et avec un soulagement non déguisé, leur forme humaine.

Il n'est pas de commune dans laquelle les croyances à la lycanthropie ne soient encore très ancrées, et où l'on ne raconte d'abondantes anecdotes sur ce sujet.

Les quelques histoires typiques ci-après recueillies sous le manteau de la cheminée, dans les veillées d'hiver baugeoises, suffiront à donner un aperçu de ces superstitions :

Une femme des environs de Beauvau voyait chaque soir un gros chat noir entrer chez elle et chercher à manger la soupe qu'elle préparait à ce moment. Un jour, impatientée de l'insistance de l'animal, elle lui donna un coup de manche de couteau sur le nez, qui le fit saigner. Tout aussitôt, celui-ci prit la forme humaine, au grand ébahissement de la bonne femme, qui vit devant elle un de ses cousins habitant le bourg.

A Chigné, une ouvrière prenait mesure d'un pantalon à un individu du bourg. Tout-à-coup, celui-ci lui dit : « Hâtez-vous, car vous n'auriez pas le temps de terminer votre travail ». Au bout de quelques instants, l'ouvrière s'aperçut qu'elle n'avait plus entre les mains qu'une patte de chien.

Le lendemain matin, le même individu revint chez elle, tout essoufflé, la figure décomposée et suant à grosses gouttes. Il avait passé la nuit à courir le loup garou.

A Clefs, un soir, un jeune homme rencontra un cheval blanc à l'abandon ; pour rentrer chez lui, il l'enfourcha, mais l'animal partit aussitôt à une allure désordonnée ; cette course échevelée dura toute la nuit, et ce ne fut qu'au grand matin que le cheval disparut tout-à-coup d'entre les jambes de son cavalier, laissant celui-ci tout rompu de cette folle chevauchée. Ce cheval n'était autre qu'un loup garou.

Un valet de ferme, se rendant dans un pré de son maître, à la tombée de la nuit, y trouva un bœuf inconnu qui passait le muffle par dessus la barrière d'entrée et le regardait fixement. Le domestique ne s'étonna pas outre mesure de la présence insolite de cet

animal, et s'en retourna à l'habitation. Etant revenu quelques instants après au même pré, il y trouva encore le bœuf dans la même position, ce qui l'intriguait d'autant plus que l'animal persistait à ne faire aucun mouvement et à le regarder avec une attention singulière. Le valet ayant fait part de la chose, on lui conseilla de prendre un aiguillon et d'aller piquer le bœuf au museau. Ayant suivi ce conseil, le sang se mit à couler du museau de l'animal, et le valet s'entendit adresser la parole. C'était la voix du fermier, qui, métamorposé en loup garou, venait de reprendre la forme humaine.

Trois jeunes filles revenaient d'une veillée ; elles avaient à traverser, pour rentrer chez elles, un ruisseau sur lequel était jetée une planche formant pont, mais celle-ci se trouva à leur retour recouverte par l'eau. L'une d'elles se prit alors à dire : « Si notre cheval était là, il nous serait facile de passer de l'autre bord. » Mais aussitôt ce désir exprimé, elles aperçurent leur cheval lui-même broutant tout à côté. Tout heureuses de cette circonstance, elles se hissèrent toutes trois sur l'animal et lancèrent celui-ci dans le cours d'eau pour le traverser. L'une des jeunes filles ayant dit, alors que le ruisseau n'était pas encore franchi : « Par le bon Dieu, nous voilà bientôt passées ! » le cheval s'évanouit, et les jeunes filles tombèrent au milieu de l'eau. C'était un loup garou que le nom de Dieu avait fait disparaître en fumée.

Un individu dit un jour à l'un de ses amis : « Je te confie que je suis condamné à courir le loup garou ; je dois cette nuit, en compagnie de plusieurs autres, traverser une haie d'aubépine. Le plus puni de nous sera en tête ; je viendrai, moi, le cinquième ; aie soin de me piquer au passage, pour me libérer de ma peine et me faire reprendre ma forme humaine. »

Ce service lui fut en effet rendu par son ami, qui le frappa au côté et le fit saigner ; il resta sur place, reprit sa forme, et les autres loups garous s'enfuirent en passant par dessus lui.

II.

Les Revenants.

Pour les gens de ce pays, un revenant c'est un défunt qui, ne pouvant régler définitivement son compte avec le Bon Dieu, revient ainsi sur la terre hanter les lieux où il a

vécu, pour réclamer des prières et des messes à ses proches, en vue de faciliter son admission dans le séjour des bienheureux.

Tantôt les revenants manifestent leur existence sous la forme de visions immatérielles, principalement de fantômes revêtus de longs suaires blancs ; tantôt ce sont uniquement des bruits étranges, des déplacements mystérieux d'objets, qui révèlent la présence de ces esprits.

Le moyen de faire disparaître ces apparitions et de faire cesser ces bruits est toujours le même : parler au prêtre, faire dire des messes, ou remplir l'une des volontés du dernier décédé de la famille, de laquelle on s'aperçoit qu'il n'avait pas été tenu compte.

Sur la route de Chigné au Lude, à un kilomètre du bourg de Chigné environ, existe une côte, appelée Côte du Nac, célèbre autrefois par les revenants nombreux qu'y rencontraient les voyageurs attardés. On y apercevait souvent soit des hommes, soit des animaux, sans tête.

Un soir, un fermier de Chigné, se rendant très tard d'une foire du Lude, vit un homme sans tête, étendant les bras et faisant des gestes désordonnés. Effrayé, il fit un long détour pour regagner son domicile.

Deux lingères de la même localité rentraient de leur travail à la tombée de la nuit. Tout-à-coup, elles aperçurent une femme sans tête au milieu de la côte du Nac ; elles s'approchèrent en tremblant de l'apparition, pour poursuivre leur chemin, et elles virent celle-ci s'asseoir sur un tas de pierres. Arrivées à sa hauteur, le fantôme s'évanouit sans laisser aucune trace.

— Dans une ferme du Baugeois, un revenant hanta longtemps le grenier de la maison ; le moulin à sasser était constamment mu la nuit par un être invisible et le bruit ne cessait qu'au jour. Dès que l'on montait au grenier, le tapage prenait fin, et l'on ne voyait rien ; aussitôt la personne redescendue, le bruit recommençait. La nuit suivante, il en était de même.

— Au carrefour de la Gannerie, à 300 mètres environ à l'Est du bourg d'Echemiré, on entendait toutes les nuits un bruit bizarre, produit par la présence d'un revenant. On disait que c'était une bonne femme qui revenait sur ce monde y baratter son beurre toutes les nuits. Les habitants n'osaient plus passer à ce carrefour après la chute du jour.

Des apparitions se montraient ainsi la nuit à tous les carrefours de cette commune où il y avait des croix, principalement à la Croix Rouge, sur le chemin d'Echemiré à Cheviré-le-Rouge.

Le legs du pain bénit. Dans beaucoup de fermes, on s'engageait à offrir le pain bénit à la messe au moins une fois par année. Si les successeurs du fermier ne remplissaient pas cet engagement, leurs bestiaux tombaient malades et périssaient, malgré tous les soins qu'on pût leur prodiguer. D'autres fois, on percevait dans les greniers, dans les appartements, des bruits tellement effrayants, que la vie y devenait impossible.

C. FRAYSSE.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

CX

SAINTE JULE

Champagne

« L'antique et véritable tradition de nos prédécesseurs habitans de Troyes nous a laissé pour asseuré que cette S. Vierge fut décapitée proche la ville de Troyes, du costé de septentrion d'icelle, au lieu où est le puits nommé le Puits S. Iule, qui est couvert d'une arcade de pierre en forme d'une chapelle, au frontispice y est l'image de la saincte, outre la chapelle d'icelle qui est proche de là : et c'est une merveille expérimentée ordinairement que ceux qui ont des fièvres, s'allent à sa chapelle recommander à Dieu par les mérites de S. Iule, y font leurs prières de grande ferveur d'esprit, et avec un S. mouvement de foy et dévotion beuvent de l'eau de ce puits, d'où ils trouvent soulagement et guérison, tant est grande la puissance des saincts amis de Dieu vers ceux qui humblement et fidellement requièrent leur assistance. »

(*Sainctelé chrestienne* (Troyes, 1637), par Nicolas Desguerrois, sous l'année 275, fol. 45).

CXI

SAINT MESMIN

« Avant 1792, à l'extrémité occidentale du village de Saint-Mesmin (canton de Méry-sur-Seine, arrond. d'Arcis-sur-Aube), sur une petite butte appelée *la Chapelle*, était située une humble chapelle

dédiée à Saint-Mesmin, dans l'endroit même où, suivant la tradition, saint Mesmin avait souffert le martyre......

. . . .

» Dessous la chapelle existait un crypte que l'on appelait : *tombe de saint Mesmin*, dont les voûtes étaient soutenues par des colonnes ; on y descendait par plusieurs marches (ce caveau existe encore, dit-on) ; les pèlerins qui s'y rendaient étaient tous fiévreux, et il suffisait de dormir seulement une demi-heure dans la tombe de saint Mesmin pour en sortir guéri...... »

(Hariot, *Recherches sur le canton de Méry*, publiées dans les *Mémoires de la Société Académique de l'Aube* pour 1863, p. 411.)

LOUIS MORIN.



CXII

QUESTIONNAIRE

SUR LE PÈLERINAGE POPULAIRE

DE

paroisse de X...

ANCIENNETÉ. LÉGENDES.

Ancienneté du pèlerinage.
Légendes qui s'y rapportent ?

DATE

Date à laquelle il se fait ?
Fréquente-t-on le pèlerinage en dehors de cette date ou doit-il être fait ce jour pour être efficace ?

CERÉMONIES

Y a-t-il une procession ? une bénédiction spéciale ? une fête locale?

RITES

Quels rites accomplissent les pèlerins ?
Oraison simple. — Formules particulières d'invocation.

Lecture d'évangile. — Imposition de l'étole, etc.
Aux fontaines. — Boissons, lotions ou effusions.
Linge mouillé, chemise trempée.
Bains complets ou partiels.
Emporte-t-on de l'eau. Dans quel but ?
Aux arbres. — Ligatures diverses.
Liens d'osier.

Épreuves diverses

OFFRANDES

Fait-on des offrandes particulières ?
Bougies allumées ou fondues.
Statuettes votives, portions du corps en cire, en plâtre, etc.
Tableaux, canevas avec dédicaces, rubans, passements.
Abandon de béquilles, appareils, bandages, compresses, etc.
Bonnets et béguins (soies), brassières (enfants noués).
Projection d'épingles, de clous, de boutons, de petite monnaie.

BUT POURSUIVI

But matériel. — Succès des affaires (semailles, récoltes, etc.). Pluies. Maladies. Fièvres. Rachitisme. Scrofule. Coliques. Suites de chutes. Maladies de la peau (teigne, etc.), des yeux, de la bouche, des dents, de la gorge, etc.

But moral. — Rachat des crimes ou fautes. Infidélité conjugale. Réconciliation des époux. Mariage prochain. Conversion. Grâces particulières, etc.

E.-T. Hamy.



TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DE LA BASSE-BRETAGNE

XI

Plouagat (Côtes-du-Nord)

Ordalie par le souffle. — On souffle sur le pissenlit en graines, et si l'on parvient à les faire toutes s'envoler du premier coup, c'est signe que l'on aura un habit neuf peu de temps après.

Ordalie pour le prix du blé. — La nuit de Noël, pour savoir si les blés seront chers dans l'année qui va venir, on fait rougir au feu une plaque de fer. Quand elle commence à être chaude, on laisse tomber dessus des grains de blé. S'ils restent sur la plaque, le blé sera bon marché. S'ils sautent en l'air, il sera cher.

Pour connaître le Saint guérisseur. — Chaque Saint est guérisseur d'une maladie. Quand on souffre d'un mal quelconque, pour savoir quel est le Saint qui a le pouvoir de vous guérir, on place un ver de terre sur la plaie ou sur la partie malade, cela en honneur des Saints que l'on croit aptes à vous guérir. On recommence autant de fois qu'il le faut en nommant chaque fois un Saint différent. Quand on est tombé juste, le ver de terre meurt dès qu'il a touché la partie du corps qui est malade. On sait dès lors le nom du Saint Guérisseur à invoquer. On se rend en pèlerinage à sa chapelle ou à sa fontaine.

Il est à remarquer que très souvent, les pèlerins en arrivant au lieu du pèlerinage tombent en syncope.

Les dents. — Lorsqu'on perd une dent ou qu'on s'en est fait arracher une, il ne faut pas la jeter. On la porte au cimetière et on la place dans le reliquaire ou sur la tombe de ses parents. De cette façon, on les rerouvera toutes lorsqu'on sera mort, et on les aura toutes pour le jugement dernier.

La cuisson du pain. — Quand on cuit du pain, on met un *pladen* (petit pain) à cuire avant la fournée pour s'assurer que le four est chaud à point. Quand le *pladen* est cuit, on le partage entre les habitants de la maison ; on en offre également aux étrangers s'il s'en trouve là dans ce moment.

Il faut rompre le *pladen* avec la main et jamais avec un couteau car sans cela la farine ne gonflerait pas et la fournée serait mauvaise.

Les grillons. — Il n'y a des grillons à chanter que dans le foyer de ceux qui sont riches.

La guérison des cochons. — Au bois de Saint Antoine, près Guingamp, se trouve une chapelle. Dans le milieu de la porte, on a pratiqué une ouverture par laquelle on jette des clous et des épingles pour guérir les petits cochons qui ont des clous.

Les nids de pie. — Il ne faut pas dénicher les nids faits par les pies dans le voisinage des maisons; cela porte malheur, car leur présence est un gage de chance que l'on détruit en dénichant le nid.

Les chouettes. — Lorsqu'avant d'aller se coucher l'on sort de la maison pour satisfaire quelque besoin, si une chouette vient se poser au dessus de l'endroit où l'on se trouve et qu'elle se mette à crier, c'est signe que dans l'année quelqu'un de la maison mourra.

L'aubépine et l'orage. — Lorsqu'on entend le tonnerre, il ne faut jamais s'abriter sous le Spern-gwen (aubépine blanche).

Le pain du premier jour de l'an. — Au premier jour de l'an, on fabrique des gâteaux appelés *fouez*, dans lesquels on place une fève que l'on tire comme pour le gâteau des rois.

On en vend sur la place du bourg pendant la messe de minuit et les galants du pays ont l'habitude d'en offrir aux jeunes filles.

Les cheveux. — On ne doit jamais se faire couper les cheveux pendant la pleine-lune, cela rend malade. L'époque la plus favorable est le *Disk al loar* (déclin de la lune).

Les écouteurs aux portes. — Quand on s'aperçoit qu'il y a quelqu'un qui écoute derrière la porte de la maison, on prévient la maîtresse du logis qui va au *chipotolen* (pot pour mettre le sel qui est placé dans l'intérieur du foyer). Elle en prend une poignée, la jette dans le feu, et la personne qui écoutait ne tarde pas à devenir sourde.

Yves Sébillot.

LES MARQUES DE PROPRIÉTÉ

XX

VALAIS



Le *wachtessle* est un bâton de plus d'un mètre de long sur lequel sont entaillées les marques distinctives de chaque maison (remplaçant anciennement la numérotation cadastrale) appelées *Hausmarke* = marque domestique.

En cas de mort, c'est au plus jeune fils que revient la *Hausmarke*.

Chaque possesseur d'une *Hausmarke* est obligé de monter la garde du village, tour à tour, pendant deux fois 24 heures et porte pendant ce temps le *wachtessle ;* à minuit il le remet à celui qui possède la *Hausmarke*.

Voici les signes du village de St-Ulrichen [1].

Pour d'autres renseignements sur la *Hausmarke* dans le Valais,

1. Dr J. Hunziker. *La Maison Suisse*, t. I. Valais (Lausanne et Aarau, 1902), pp. 183 et 185.

voir l'article de M. Gaudefroy Demombynes [1]. En outre on trouvera dessinés 30 signes de famille de Münster en Valais à la planche XXXVII du livre de Homeyer [2].

XXI

TESSIN

Suivant l'ancien droit suisse (Luggarus, anno 1554) les bois sans marque pouvaient être enlevés par chacun en avisant l'homme de loi ; les marchands de bois devaient faire connaître leur marque au forestier. Cette marque était, suivant le glossaire d'Arbedeo : un signe que les paysans font avec la hache sur le bois abattu en montagne et laissé là, pour le distinguer de celui abattu par d'autres. Chaque famille patricienne a sa marque propre, qui est déposée à la maison municipale. Les marques pour le bois sont des *tacche* (en forme de **V**) des croix (**X**) et des pieds-de-chèvre (**Y**). La marque de la famille A sera par exemple **IXII**, celle de B, **XIV**, celle de C, **VY** [3].

A. VAN GENNEP.

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES

CXLIV

LE DOLMEN DE DRAGUIGNAN

Près de Draguignan, il existe un dolmen nommé « La Pierre de la Fée » parce qu'une bonne fée y revient de temps en temps par les nuits claires de l'hiver. Sous ce dolmen se trouvent cachés ses bijoux ; elle vient en prendre de nouveaux quand le cœur lui en dit, et en donne à ceux qui l'aperçoivent à ce moment : aussi les jeunes filles guettent-elles son passage au clair de lune. Sa baguette est, dit-on, cachée dans la pierre même qui

1. *Revue des Traditions Populaires*, 1904, pp. 73-78.
2. C.-G. Homeyer. *Die Haus und Hofmarken.* Berlin, 2e éd. 1890.
3. Dr J. Hunziker. *La Maison Suisse*, t. II. Tessin, p. 166 citant les sources.

surmonte le dolmen ; la fée sait l'ouvrir, y prend sa baguette, immédiatement les pierres tournent, la terre s'ouvre et l'on voit des tables chargées des bijoux les plus précieux, les plus magnifiques.

V. DE R.

LES TACHES DE LA LUNE

V

CHEZ LES CARAÏBES



N trouve, dans le « *Dictionnaire caraïbe françois* » du R. P. Raymond Breton (Auxerre, 1665, page 293), à l'article « ierétté, ou yerettê, Colibri », la légende suivante :

« Les Caraïbes feignent que la Lune, (qu'ils font passer pour un homme), vit autrefois une fille pendant son sommeil et l'engrossit, ce qui obligea sa mère à lui donner une personne pour veiller sur elle, qui *le* surprit, et le noircit pour le reconnoistre, avec du Génipa, qui font ces taches qui paroissent encor au iurd'huy dans cet astre (à ce qu'ils disent). L'enfant, qui naquit de cette fille, fut nommée Hiàli, et ils croyent que c'est lui qui ietta les premiers fondemens de la nation caraïbe ; on choisit l'oyselet en question pour *le* porter à son père, ce qu'ayant fait avec beaucoup de fidélité, il eut pour récompense une belle hupe sur la tête, et diverses couleurs sur son plumage, pour le faire la merveille de la nature, et l'obiet de nos admirations ; il n'est pas plus gros que le doit, il fait pour l'ordinaire son nid de coton, qu'il enduit au dehors d'écorce de gommier verd, qui est déliée comme papier, qu'il attache avec la gomme du même arbre sous une feuille de cotonnier, quelquefois sur le haut d'une cheville de bois attachée dans les cases. »

JOS. LE CARGUET.

I

(*Suite*)

L'HOMME DANS LA LUNE [1]

§ 46

Une légende batak explique ainsi l'origine de la face qu'on voit dans la lune :

Autrefois, parmi les hommes, vivait une belle fée qui portait le nom de Si Boru dagang (*la jeune fille de l'étranger*). Un radja, Si Bulan (*Roi-Lune*) devint amoureux d'elle et bientôt il eut le bonheur de savoir son amour partagé.

Son beau-frère, Si Radja Perkutsapi vit cela d'un œil d'envie, car lui aussi brûlait d'un amour ardent pour la belle fée, et comme il savait jouer de la guitare comme personne au monde, il réussit à séduire celle qu'il convoitait si ardemment.

Si Bulan en ressentit une profonde douleur ; il n'avait qu'une pensée : reconquérir sa bien-aimée et, pour y arriver, il fit préparer par un guru (*magicien*) une boisson d'amour appelée *Durma*, qui, à son ravissement, atteignit le but désiré et le rendit de nouveau le plus heureux des hommes.

Quand Radja Perkutsapi l'apprit, il fui aussi tourmenté d'une violente jalousie et réfléchit au moyen de se mettre de nouveau en possession de la plus belle créature de la terre. Il eut recours aussi à un célèbre magicien qui lui prépara un breuvage encore plus énergique que le Durma et qu'il nommait *Hodjar-Hadjar*. Cette boisson avait la propriété de rendre infailliblement *gila*, c'est-à-dire fou et sans volonté, et cet effet fut prouvé d'une manière merveilleuse en Si Boru Dagang. Là-dessus, le guru fit un oiseau blanc qui ressemblait à un Manok-manok bulan *(poule-lune)* et qui exerçait une action magique favorable dans son sens, car Si Boru Dagangu voulait seulement voir Perkutsapi et l'oiseau.

Si Bulan craignait alors de ne pouvoir trouver un moyen de vaincre son rival : mais son guru savait s'y prendre : il délivra Si Boru de l'enchantement et fut capable de faire passer l'effet du breuvage précédent sur Perkutsapi, en sorte que tout à coup, celui-ci brûla d'amour pour l'oiseau blanc et ses yeux ne cherchèrent que lui.

1. Suite, voir t. XIX, p. 356.

Un jour il allait sur le bord de la mer lorsque subitement le manok-manok bulan passa au-dessus de lui en volant. Il vit son image réfléchie dans l'eau et, dans son erreur, voulant le saisir, il se précipita dans les flots et se noya.

La lutte fut donc terminée ; le guru de Perkutsapi se retira la rage dans le cœur à cause de la défaite subie. Si Bulan épousa sa belle fée que personne ne lui disputa plus ; mais, enivré par son bonheur, il oublia de récompenser le magicien suivant la coutume du pays et s'attira ainsi sa rancune. Celui-ci s'allia avec son ancien adversaire ; tous deux tombèrent traîtreusement sur Si Bulan et l'assassinèrent.

Si Boru en ressentit une violente douleur. Elle se jeta en pleurant sur le cadavre sanglant de son bien-aimé, s'attacha étroitement à lui et ne voulut pas se séparer de lui. Tout à coup — ô merveille ! — tous deux disparurent. Debata (le Dieu suprême) enleva et l'établit comme lune au ciel : aujourd'hui encore, on y voit le visage rayonnant de Si Boru.

La nuit suivante, les magiciens eurent un songe. Ils virent Debata qui leur parlait et leur disait qu'ils avaient commis une grave injustice en tuant Si Bulan par vengeance, pour se faire justice eux-mêmes, tandis qu'ils auraient dû, comme l'usage l'exigeait, porter leur plainte au souverain pour qu'il décidât. C'est pourquoi il avait fait du couple la lune parce qu'il protège les innocents persécutés.

Aussi, disent les Bataks, quand nous sommes dans la détresse, la nécessité ou l'angoisse, quand un enfant, une femme ou un être faible doit se hasarder à sortir la nuit, nous regardons vers la lune, signe que Debata vient en aide au faible et nous reprenons courage.

René Basset.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DE LA CHAMPAGNE[1]

II

Le Seau d'eau. — Autrefois, lorsqu'une personne venait de rendre le dernier soupir, on jetait dehors le contenu du seau d'eau de la

1. Cf. t. XIX, 22.

cuisine. On croyait que l'âme du mort, venant se laver de ses impuretés dans cette eau, la laissait toute souillée. (Gaye, Marne).

Le pain retourné. — Il ne faut pas poser le pain de manière que la croûte se trouve sens dessus dessous : cela porte malheur. (Gaye, Marne) ; la servante du diable viendrait le desservir. (Igny-le-Jard, Marne).

Le 1er janvier. — Lorsque la première personne que vous rencontrez le matin du 1er janvier est une femme, cela présage pour vous un très grand et très proche danger, même de mort (Gaye, Marne).

HEUILLARD.

ALLUSIONS AUX CONTES POPULAIRES [1]

XLI

DANS LES ŒUVRES DE DASSOUCY

Dans ses *Aventures Burlesques*, d'Assoucy fait à plusieurs reprises allusion à des contes populaires qui circulaient de son temps.

« Qui sera l'homme qui.... sans passer pour un fou pourra croire que, sans le char de Médée *ou d'Urgande la desconnuë*, je me sois pu sauver d'une ville..... [2].

Dans cet état, croyez-vous que Morphée,
Tous ses pavots et son duvet,
Puisse arrêter sur son chevet,
Dans les bras des *Margot la Fée* [3].

1. Suite, voir t. XVI, p. 572.

2. *Aventures burlesques*, p. 50. Sur Pacolet, cf. le mémoire de M. V. Chauvin, *Pacolet et les Mille et une Nuits*.

3. Sur les *Margot la fée*, cf. P. Sébillot, *Légendes locales de la Haute-Bretagne, Le Monde physique*, p. 106 et suivantes. Il semble qu'il s'agisse ici de l'aventure de Merlin retenu par la fée Viviane dans la forêt de Brocéliande.

Un joueûr qui n'a pas une pièce tappée
Pour s'acheter un pain mollet ?
Demandez-le à deffunt Gallet,
Qui couroit après la lipée,
Comme le cheval Pacolet [1].

Les vers suivants s'appliquent sans doute à quelques farces de tréteaux ou à une pièce burlesque :

Ainsi par un faux témoignage
On vit jadis Grizigoulin,
Plus cruel qu'un Antropophage,
Faire griller comme un boudin,
Son compagnon Grilleboudin,
Pour avoir mangé son fromage,
Bu la graisse de son potage
Et mis de l'eau dedans son vin [2].

Ailleurs, il est question du roman de *Pierre de Provence*, célèbre au XVII[e] siècle, comme on le voit par la correspondance de Bussy-Rabutin et de Madame de Sévigné :

Ce sont des gens, comme je pense,
. . . .
Cousins de *Pierre de Provence*
Sentent fort le Juif d'Avignon [3].

XLII

SOREL



On trouve, dans la *vraie histoire comique de Francion* par Charles Sorel [4], des allusions à un certain nombre de romans et de contes :

P. 118. « J'en achetois de certains livres que l'on appelle les romans, qui contenoient les prouesses des anciens chevaliers. Il y avoit quelque temps qu'un de mes compagnons m'en avoit baillé à lire un de *Morgant le Géant* [5].

1. *Aventures burlesques de Dassoucy*, éd. Colombey, Paris, 1876, in-18 jés., p. 182. On a vu précédemment que M[me] de Motteville (*Mémoires*, t. IV, p. 185) mentionne « l'habitation secrète d'*Urgande la déconnue* ».

2. *Aventures burlesques*, p. 312.

3. *La Prison de Monsieur Dassoucy*, à la suite des *Aventures burlesques*, . 424.

4. Ed. Colombey. Paris, 1877, in-18 jés.

5. L'éditeur fait remarquer qu'il s'agit ici de l'*Histoire de Morgant le géant, lequel avec ses frères persécutoit toujours les chrétiens*, trad. de l'italien de L. Pulci. Paris, Lotrian, in-4, goth.

P. 190. Je croyois qu'*Argande* la déconnue eut ramené ses enchantements au monde.

C'est sans doute une méprise ou peut-être une faute typographique pour *Urgande*. Elle revient du reste un peu plus loin :

P. 256. Vous avez des armes fées et enchantées comme celles que donnoit *Urgande* aux chevaliers errans ses favoris.

P. 408. Ma foi, se dit Francion, il me semble que j'entends encore les fables de ces fées, dont les servantes entretiennent les enfants. L'on dit que, si elles alloient à la selle, elles n'y faisoient que du musc ; si elles pissoient, c'étoit eau d'ange ; si elles crachoient ou si elles se mouchoient, il sortoit de leur nez et de leur bouche des émeraudes et des perles ; et, si elles lavoient leurs mains, au lieu de crasse, il en tomboit aussi des pierres précieuses.

XLIII

SCARRON

Le *Roman Comique* de Scarron[1], cite à plusieurs reprises des romans et des contes :

En premier lieu, *Peau d'âne* (cf. § 1, 28.) « On changea de discours deux ou trois fois pour se garantir d'une histoire que l'on croyoit devoir être une imitation de la *Peau d'âne* (p. 25).

Urgande la déconnue est aussi rappelée (cf. §). « Jamais notre Espagnol n'avait vu une personne de meilleure mine que cette *Urgande la déconnue.* » (p. 36).

Ailleurs, le continuateur de Scarron, Offray, fait énumérer par le prieur de Saint-Louis les livres romanesques en usage chez le peuple et les enfants. « Je commençais à lire les bons romans et les bons poètes, ayant laissé les *Mélusiens* (lire *Mélusines*), *Robert le Diable*, *les quatre fils Aimon*, *la Belle Maguelonne*, *Jean de Paris*, etc., qui sont les romans des enfants. » (p. 350-351).

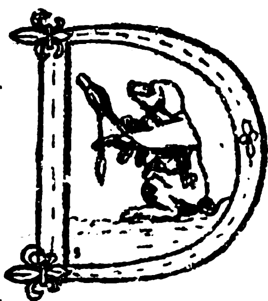
René Basset.

1. Paris, s. d., in-18 jés.

MYTHOLOGIE ET FOLK-LORE DE L'ENFANCE

V

LA CROISSANCE ET LA FASCINATION



'APRÈS une croyance assez répandue et qui se rattache à la fascination, au moyen de certains actes, on arrête la croissance des enfants. Cette superstition est encore assez vivante en Haute-Bretagne, et tout au moins les enfants y croient. La formulette en usage lorsqu'on passe la jambe par dessus la tête d'un enfant a tout le caractère d'une conjuration :

Faine, Faine,
Dans la râ du chêne,
Tu ne grandiras p'us jamais d'autre.

En Poitou, on dit aux enfants : « Tu ne profiteras plus [1]. »

En Portugal, quand un enfant passe par dessus la tête d'un autre, il lui dit qu'on lui porte guignon afin qu'il ne grandisse plus.

Eu te enguiço
Pela porta do carriço
Que naõ cresças mais do que isso.

Dans le Montferrat, le peuple croit qu'un enfant ne grandira plus si on lui passe la jambe par dessus la tête en prononçant cette conjuration :

Gambarora
D' San Zuan
Cress mai fü
Da qui sent ân [2].

Dans le Vivarais, un enfant qu'on a enjambé ne profitera plus [3].

En Portugal quand un enfant est tombé par terre et que quelqu'un lui passe par dessus la tête il devient *enguiçado*, c'est-à-dire ensorcelé, sans qu'il soit besoin de prononcer la formulette

1. Desaivre. *Croyances*, p. 11.

2. Leite de Vasconcellos. *Tradiçoes de Portugal*, p. 239 ; G. Ferraro. *Superstiziani Montferrini*, p. 20.

3. Vaschalde. *Croyances et Superstitions du Vivarais*, p. 19.

En Grèce, les enfants par dessus lesquels on a sauté, restent petits et informes pendant toute leur vie [1].

En Hongrie, si lorsqu'un enfant est assis par terre, un autre enfant passe par dessus, les jambes écartées, il cessera de grandir. Les Tchèques, les Allemands et les Livoniens ont la même croyance [2].

On lit dans l'*Évangile des Quenouilles*, I, 24 : S'il avient que aucun ou aucune engambe par dessus un petit enfant, sachiez que jamais plus ne croistera, si cellui ou celle mesmes ne rengambe au contraire et retourne par dessus.

Dans cette citation on voit le remède à côté du mal ; il existe en effet des moyens d'éviter la fascination. En Haute-Bretagne, on la rend saine en baissant la tête ou en faisant repasser en sens inverse la personne qui a enjambé l'enfant. Cette dernière action est regardée comme efficace en Portugal, au Brésil, en Hongrie [3].

En Poitou, les enfants qui passent par dessous la table, ne grandissent plus. En Basse-Bretagne, ceux qu'on fait passer par dessous deviennent chétifs et finissent par mourir, si on ne les fait pas repasser par le même endroit et dans la même posture [4].

En Allemagne... si on fait passer un enfant par la fenêtre, il faut qu'il repasse par le même chemin, sinon, il ne grandira plus. Chez les Juifs contemporains il en est de même si un enfant entre ou sort par une fenêtre. Dans la Suisse allemande tenir un enfant penché en dehors de la fenêtre arrête sa croissance [5].

Au Brésil l'enjambement est redouté même des grandes personnes ; en Chypre (*Mélusine*, t. II, c. 39), si on saute par dessus quelqu'un, celui-ci crache pour conjurer le mal. Selon les Arabes, celui qui saute laisse à l'homme tous ses maux, il faut que celui-ci enjambe aussi l'autre étendu par terre pour effacer le mal.

En Haute-Bretagne, si on jette une pierre par dessus la tête d'un enfant on l'empêche de grandir ; cela s'appelle le faîner (*fascinare*). Quand un enfant fait cela à un autre, il lui dit : « Je vais te faîner, tu ne grandiras plus. »

En Portugal, si on met un flambeau sur le sommet des cheveux d'un enfant, il est ensorcelé et ne grandit plus [6].

1. C. Pedroso. *Tradiçoes*, nº 220 ; *Mélusine*, t. II, p. 39.
2. *Folk-lore Journal*, I, 355.
3. C. Pedroso, nº 220 ; Leite de Vasconcellos, p. 259 ; *Folk-lore Journal*, t. I, p. 259.
4. Desaivre. *Croyances*, p. 11 ; *Galerie bretonne*, t. I, p. 5.
5. Thorpe. *Northern Mythology*, t. III, p. 186 ; Moïse Schuhl. *Superstitions du Judaïsme contemporain*, p. 3 ; *Mélusine*, t. I, c. 128.
6. C. Pedroso. *Tradiçoes*, nº 226.

Les Fuégiens croient qu'en donnant un nom à l'enfant avant qu'il ait commencé à parler, ils peuvent lui nuire et arrêter sa croissance[1].

PAUL SÉBILLOT.

LES MÉTÉORES

VII

L'ARC-EN-CIEL [2]

§ 70

En noupe, langue de la Guinée, parlée dans le pays au N. E. du Yorouba, l'arc-en-ciel est appelé *duwa*. On le considère comme un grand serpent : lorsqu'il s'élève avec sa tête et que sa queue se détache de la terre avant que la tête ne touche l'autre côté pour former une arche, ainsi qu'apparaît l'arc-en-ciel, il tombe et meurt. [3]

§ 71

« J'aurai même de grands cercles de cristal, au derrière desquels on mettra de certaines lumières, qui les feront luire comme l'arc-en-ciel : ainsi je contreferai ce bel Iris, ce brave rien qui est toutes choses, cette belle arbalète divine, cette riche arcade, qui est non pas le Pont au Change de Paris, mais le pont aux anges du Paradis, out éclatant d'orfèvrerie céleste. [4]

LE FEU SAINT-ELME [5]

§ 20

« Mais la Caverne et sa fille, qui parurent à la porte de la chambre

1. *Soc. d'Anth.*, 1884, p. 169.
2. Suite, t. XIX, p. 462.
3. Crowther. *A Grammar and Vocabulary of the Nupe language*. Londres, 1864, in-8, p. 103, 139.
4. Ch. Sorel. *La vraie histoire comique de Francion*, éd. Colombey. Paris, 1877, in-18 jés. p. 435.
5. Suite, voir t. XIX, p. 463.

avec de la lumière, *comme le feu Saint-Elme après une tempête* », virent Destin[1].

§ 22

Pedro Fernandez de Quiros raconte que dans le voyage de Mendana, en 1595, dans l'Océan Pacifique, la flotte fut surprise par une tempête: un missionnaire qui était à bord de son vaisseau, passa la nuit, une croix dans les mains, à exorciser la mer et les vents. « Saint-Elme (*St-Elmo*) apparut, comme disent les marins, qui le saluèrent trois fois avec grande dévotion. » Une île inabordable découverte le lendemain fut appelée St Elme[2].

§ 22

Aux Açores, des confréries de pêcheurs sont constituées sous l'invocation de St Pedro Gonçalves qui est la personnification du feu St Elme[3].

LA GRANDE OURSE

§ 19

Chez les anciens Egyptiens, la Grande Ourse était appelée Khopech[4].

§ 20

Ovanque ad uers septemtriun
Que nus *char el ciel* apelum
Seit ciel, seit eir, seit terre v mer,
Tut soelent gent north apeler,
Pur north un uent ki surt e uient
De la v li ciels le char tient[5].

René Basset.

1. Scarron. *Le Roman comique*. Paris, s. d. in-18 jés. Partie, I, ch. II, p. 35.
2. Markham. *The Voyages of Pedro Fernandez de Quiros*. Londres, 1904, 2 v. in-8, t. I, p. 195.
3. Th. Braga. *O povo portuguez*. Lisbonne, 1886, 2 v. in-12, t. I, p. 19.
4. Pierret. *Vocabulaire hiéroglyphique*. Paris, 1875, in-8 p. 419.
5. Wace. *Roman de Rou*, éd. Andresen, t. II, Heilbronn, 1879, in-8, p. 31, v. 46-52.

VOYAGEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS*

IX

GROSLEY

« Je vais, pour foisonner, vous faire un conte qui me revient et que l'on m'a fait à Rome. Lorsque saint Michel eut affaire à Satan, le combat fut terminé par un coup de foudre, qui fit voler en différents morceaux le corps du pauvre diable. Sa tête tomba en Espagne ; de là la tête superbe des Espagnols : son corps en Allemagne, pourquoi les Allemands sont si grands buveurs ; la main droite avec laquelle il escamotait, à Naples ; la gauche avec laquelle il serrait, à Gênes ; ses jambes en France, et ses *cogl...* à Rome ; de là le mouvement, perpétuel des Français, de là la coïonnerie des Romains ».

(P.-J. Grosley, *Lettres sur l'Italie*. Toulon, 8 janvier 1759).

L. Morin.

MÉDECINE SUPERSTITIEUSE

LXXXIV

SARTHE

Verrues. — Quand, il y a 50 ans, on avait des verrues on se procurait un demi-mètre de fil de chanvre tout imprégné de salive, on y faisait autant de nœuds qu'on avait de verrues, que l'on frottait avec le fil ; après l'opération, ce dernier était enterré ; quand il était pourri, les verrues devaient être guéries.

Vin de chute. — Voici un vin merveilleux dont ma grand'mère avait la spécialité ; en a-t-elle donné de ces bouteilles ! On enlevait sur une certaine quantité de fiente de poule, 20 je crois, une sorte de taie blanche qui s'y trouve ; on mettait cela à tremper pendant 24 ou 48 heures dans une bouteille de bon vin blanc, puis ceux qui avaient *chutté* en prenaient un verre à jeun jusqu'à entière consommation.

Fluxion de poitrine. — Prenez un jaune d'œuf entier, mettez dessus 5 poux vivants, faites avaler le tout au patient. Le crachement s'établit de suite et guérit le malade. Une de mes grandes-tantes avait vu employer ce remède avec succès.

Mme DESTRICHÉ.

LXXXV

REMÈDES DES PAYSANS ET PÊCHEURS

(Bourg d'Ault et environs)

La fiente de porc. — En 1890, le médecin du bourg d'Ault me raconta qu'on l'avait appelé près d'un homme blessé d'un coup de faux, et qu'il l'avait trouvé assis à terre, et coiffé d'un chapeau rempli de crottes de porcs.

Le pigeon fendu. — Le même médecin, appelé un jour auprès d'une fillette, sentit en s'approchant du lit une odeur à se trouver mal ; elle avait sur la tête un paquet qu'il fit enlever. Ses parents, d'après le conseil d'une espèce de sorcière, l'avaient coiffée d'un pigeon fendu en deux, qui ne devait être retiré qu'après guérison. L'enfant avait une méningite et mourait quelques heures après.

Une autre fois, il constata un fait analogue pour un cas de croup : on avait appliqué le pigeon, tué vivant, autour du cou d'une jeune fille qui mourut presque aussitôt l'arrivée du médecin.

Le hareng. — Le maître baigneur du bourg d'Ault m'a raconté de son côté, que dans le pays on guérissait les entorses et les foulures du poignet en entourant celui-ci ou la cheville d'un hareng saur coupé en deux qu'on doit laisser, sans y toucher, jusqu'à guérison.

La raie. — A l'époque dont nous parlons, c'est-à-dire il y a une dizaine d'années, il était de notoriété publique dans la région, que le meilleur moyen de guérir l'enflure du ventre des jeunes enfants — le carreau — était de leur appliquer une raie qui, en pourrissant sur le ventre, devait aussi faire pourrir le mal, c'est-à-dire le faire disparaître.

A. CERTEUX.

LXXXVI

LES BAINS DE MER ET LA RAGE

P. 251. « Nous en avons vu la triste expérience l'an 1730 et 1731. Des loups, des sangliers, des chiens et des chats enragez, répandus dans le voisinage de la ville de Bordeaux, principalement dans le Médoc, ont assailli et mordu cruellement des hommes, des bœufs, des vaches, des chevaux, des mulets, des ânes, et des brebis ; le bain de la mer, consacré, pour ainsi dire, par le consentement unanime de toutes les nations, et soutenu par la confiance publique, pour en préserver, leur a été infructueux, et plusieurs malheureux, qui le lendemain de leur morsure avaient eu recours au bain de la mer, que la proximité des lieux leur rendoit facile, en ont éprouvé l'invtilité, et sont morts enragez avant les quarante jours. »

P. 287. « Commençons l'examen des remèdes de la Rage par le bain de la mer, qui se trovue autorisé par la confiance publique et par le consentement unanime de toutes le nations. Il n'a pas réussi, comme il a été dit, dans cette calamité publique, parmi tant de malheureux de l'un et de l'autre sexe qui ont péri de la Rage depuis six ou sept mois, pas un deux n'avoit manqué d'y avoir recours.

« Ce n'est pas seulement cette année qu'il a été sans succès ; mon oncle Daubaignan, à Saint-Sever, mourut de la Rage, Dufourc, mon condisciple, à Pau, en mourut aussi ; l'un et l'autre avoient été se baigner dans la mer, et étaient partis le lendemain de leur morsure. Je pourrois grossir cette dissertation d'un grand nombre d'autres malheureux auquels le bain de la mer na servi de rien.

« J'en ai vu la cérémonie : on met le malade à genoux en chemise dans la mer fort près du rivage ; lorsque la vague vient, deux hommes forts et robustes lui dépriment la tête et lui font passer l'onde par dessus tout le corps, cela se réitèré jusques à neuf fois ; on l'essuye ensuite et on l'habille, voilà un malade qui se croit en sûreté.

« On peut aisément se rendre raison dans ce système proposé de l'inutilité de ce bain pour se préserver de la rage, quoique le sel marin appliqué sur les viandes les préserve des vers, qui croira pourtant facilement qu'un bain pris pendant cinq ou six minutes puisse s'insinuer dans le sang pour y détruire ces vers qui s'y sont déjà multipliez et qui nagent dans sa sérosité ?

« L'eau de mer roidit les fibres de la peau, étrangle et resserre

par conséquent l'orifice des pores absorbans, par ov le sel marin pourroit pénétrer et s'introduire, il doit par là devenir inutile. »

DISSERTATION SUR LES MALADIES VÉNÉRIENNES, LA RAGE ET LA PHTIZIE

Par Pierre DESAULT, *Docteur en médecine, aggrégé au collège des médecins de Bordeaux.* — Bordeaux, Pierre Calamy, imprimeur, 1731 (*La Rage*)

LÉO DESAIVRE.

LE TABAC

EN AMÉRIQUE [1]

§ 32

Le chevalier de Surgères qui fit en 1698-1699 un voyage à l'embouchure du Mississipi, donne les détails suivants sur le respect porté par les Bayogoulas à un calumet qui servait de marque d'alliance entre eux et les Français. « J'avois oublié de dire que le calumet que M. d'Iberville avoit donné au chef des Bayogoulas, à la grande terre, à quatre lieues de nos vaisseaux, estoit de trois à quatre pieds de long, fait d'acier, et à l'endroit où l'on mettait le tabac, snr le bout duquel il y avoit un pavillon blanc, on avoit gravé les armes du Roy. Ils mirent du tabac dedans qu'ils allumèrent et ils le présentèrent pour fumer à M. d'Iberville, après à M. de Sauvalle, à M. de Bienville et au P. Anastase, qui feignit de fumer. Ils firent deux petites fourches de la grosseur du doigt et de la hauteur de trois pieds sur lesquelles ils le posèrent. Ils firent aussi un sac de peau pour le mettre ; enfin, ils ont montré grande estime pour ce calumet [2] ».

1. Suite, voir t. XVIII, p. 335.
2. *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'outremer.* Tome IV. Paris, 1881, in-8, p. 258.

CROYANCES ET COUTUMES YPORTAISES[1]

I.

LES PÊCHEURS

On voit beaucoup de pêcheurs avoir des médailles au cou; ils ont une grande confiance dans la Sainte Vierge. Il ne va pas un bateau à la mer qui ne soit baptisé; le curé vient lui-même le bénir; on a amené un parrain et une marraine, qui choisissent un nom: la marraine sème du blé dans le bateau où on a eu le soin de dresser une table, on mange des brioches et l'on boit du vin pour la chance et la prospérité du bateau; on distribue aussi des dragées.

Pour beaucoup de circonstances, on pavoise le bateau avec des drapeaux, des fleurs, des rubans; cela se fait surtout quand il naît un enfant, pour un baptême, un mariage, une fête.

Quand meurt un pêcheur, on allume des bougies à la Sainte Vierge, pour le repos de son âme.

On bénit la mer, une fois l'an; le curé vient lui-même, y jeter de l'eau bénite, et réciter des prières; il y a ce jour là une grande procession. Le dimanche des Rameaux, les Yportais jettent du buis bénit, à la mer, pour les pêcheurs disparus; ils accompagnent leur acte de quelques prières.

Les Terre-Neuvats affirment que s'il meurt un membre de leur famille, quand ils sont au banc de Terre-Neuve, il apparaîtra devant eux à bord de leur navire. Un matelot, M. Camut, m'a assuré avoir vu son frère, qui venait de mourir. Madame Marie-Rose Lethuillier, raconte que son père a vu son frère, faire naufrage sous ses yeux, une nuit qu'il allait à la rocaille; quelques jours après elle recevait une lettre de Terre-Neuve, lui annonçant la mort de son frère.

Un vieillard de ce pays, passe pour sorcier; on affirme, qu'il peut rendre une personne très malade et la faire souffrir longtemps, avant sa mort. Il est très craint, on évite ses regards, on a dit l'avoir vu en *ours*, se promener sur la jetée et faire peur aux matelots; il apparaît très souvent la nuit.

On raconte que voilà environ trois ans, une nuit, une femme apparut toute habillée de noir; elle courait après les passants, elle

1. Yport (Seine-Inférieure).

grimpait au faîte d'une citerne, elle faisait peur à tout le monde, on fut obligé de prévenir la gendarmerie de Fécamp, qui ne l'a jamais trouvée.

Les femmes du pays vont laver le linge à une fontaine où un homme affirme avoir vu une nuit qu'il s'en allait à la rocaille, une femme qui battait son linge; en s'approchant d'elle, elle disparut, il croit que c'était la Sainte Vierge. Au village des Hôgues, un cultivateur dit avoir vu la Sainte Vierge, il a mis sa statue à l'emplacement où elle lui apparut.

Un nommé Pierre Ebran, dit qu'il a vu un *géant* couché en travers de la route; il lui dit de passer par dessus lui, car s'il retournait sur ses pas, il était sûr de mourir. — Un autre matelot, revenant de la mer, dit avoir vu un soldat courir après lui, il manqua mourir de frayeur.

Un autre, raconte avoir vu deux gros chats gris grimpés à sa fenêtre. Celui-ci croit que c'était le lutin. Une femme affirme qu'elle a vu le diable, avec ses cornes, ses pieds fourchus, et une grande fourche, qui battait une femme, qui criait au secours on dit que c'était une méchante femme.

A Yport, on fait des colliers d'enfants avec des coquillages appelés lompotes. Un matelot ne doit pas manger de lapin, il prétend que cela porte malheur, il évite même d'en parler avant d'aller à la pêche.

Quand on est mariée on doit porter le corsage en dessus; on se moquerait d'une femme, qui ne suivrait pas cette prescription.

Quand on veut apprendre la vérité on jette un os de morue, appelé os de vérité; s'il tombe les deux extrémités vers la terre, c'est que la demande est vraie.

En Normandie, on fait la fête pour annoncer la fin de la moisson; on l'appelle le mois d'août. Après avoir bu et dansé, les moissonneurs se promènent dans la ville, leurs chapeaux garnis de fleurs et de rubans. Ils sont dans un chariot; on a mis sur l'avant un grand bâton surmonté d'un coq vivant et pendu par les pattes, et d'un bouquet; ils soufflent dans une corne : hou, hou, hou, puis ils rentrent chez eux continuer leur ripaille.

Sur les meules de paille et de foin on met une croix pour les préserver de tout accident, tel que la foudre, le feu, etc.

Les pieuvres à Yport sont appelées satroux; les pêcheurs s'en servent pour la pêche aux congres; on se sert aussi d'encornets pour pêcher la morue comme en Bretagne; on appelle faire la pêche aux satroux, on dit que l'on va satrouiller.

Les *taches blanchâtres*, sur les ongles, sont appelées des épis ; si on souffle dessus le matin à jeun on peut les faire disparaître.

Si on entend le *coucou*, en faisant la messe buissonnière, on trouvera tous les dimanches de l'année, à la même heure, autant d'argent dans sa poche que quand on l'a entendu.

MARIE CHEVALLIER.

LE FOLK-LORE DE LA PICARDIE[1]

IV

Mœurs épulaires. — Avant d'entamer un morceau de *bigalant*, espèce de tarte faite avec de la pâte ordinaire, du lait et du beurre, on a l'habitude de dire en Picardie :

Bigalant, veux-tu danseu ? (danser)
Si gno point d'poèvre i gno du seu.
(S'il n'y a pas de poivre il y a du sel).

Les œufs. — Les œufs conservés entre deux Vierges, c'est-à-dire entre le 15 Août et le 8 Septembre, se maintiennent très longtemps frais, disent les fermières. Nous avons fait nous même cette expérience et nous pouvons affirmer que la tradition ne ment pas.

Le beurre de Mai. — Le beurre fait pendant le mois de Mai se conserve également toute l'année et a une propriété médicinale souveraine pour certains maux, pour faire crever les abcès, par exemple.

Formulettes de l'escargot. — Pour décider les limaçons qu'ils trouvent à sortir leurs cornes, les enfants de Picardie ne connaissent qu'un moyen c'est de leur crier, sans se lasser, l'invariable phrase suivante :

Calimichon, montre tes cornes ou bien ch' tinflique par min fourcheu !

Formulette de la chauve-souris. — Aux chauve-souris qu'ils voient passer le soir, les enfants crient :

1. Cf. l. XIX, p. 371.

Ca-seuri[1]
Rapass' par ichi !
Ca-seuri,
Rapass' par ichi.

La mère... la foire. — Quand il y a une foire dans les environs de leur village, les enfants veulent toujours y aller avec leurs parents quand ceux-ci y conduisent leurs récoltes ou leurs bestiaux. Voici la fable que les paysans Picards ont toujours soin de raconter quelques jours avant à leurs enfants pour leur ôter l'idée de les accompagner: Ils leur disent qu'avant d'entrer dans la ville, il leur faudra embrasser le derrière d'une vieille femme qui se tient en permanence aux portes en mangeant des prunes, des poires, des pommes, etc., et guettant le passage des petits enfants pour leur faire subir l'épreuve dont il est parlé plus haut. On fait envisager aux gamins que cette vieille sorcière ne vivant que de fruits verts, doit avoir une... foire perpétuelle, — ce que les bambins savent bien par expérience — par conséquent le derrière pas très propre, et le jour du départ, on est certain de ne pas être embarrassé des marmots, qui sont bien décidés à rester à la maison.

MARIUS TOURON.

LES FORÊTS[2]

V

ORIGINE DU BOIS DE PRISCHES

(*Légende wallonne*)

Le bois de *Prisches* (Battignies-lez-Binche, Hainaut), appartenait jadis à l'abbaye bénédictine de Ste Rictrude de Marchiennes. Voici une légende qui court sur ce bois :

« Jadis le sol ne produisait point de chênes dans ce bois ; ce n'était qu'un fourré d'arbustes peu élevés. Les paysans, « dans leur simplicité, assurent qu'un jour Ste Eusébie (fille de Ste

1. Nom de la chauve-souris en patois picard.
2. Cf. t. XIX, p. 318.

« Rictrude) apparut, la manche de sa pelisse pleine de glands « qu'elle sema dans ce bois et dans les champs voisins. Ces semences « répandues par la main de la Vierge pénétrèrent dans le sol, et la « terre, en les fécondant dans son sein, produisit bientôt une nou- « velle forêt, et l'on vit monter dans le ciel les cimes élevées de « chênes nombreux. C'est de la pelisse de la sainte que l'endroit tire « son nom, comme qui dirait *le bois aux pelisses*, *le bois de pelis-* « *ses.* »

(Codex 850 de la bibliothèque de Douai (France), du XIII[e] siècle, f. 142 v° ; Neues archiv. der Gesells. f. aelt. d. Geschichtskunde, t. XV (1890), pp. 468-469).

(*Annales du Cercle Archéolog. de Mons*, t. XXIV, p. 155).

ALFRED HAROU.



DEVINETTES POPULAIRES DU PAYS DE DOL-DE-BRETAGNE[1]

V

52. — Manque d'eau, je bois de l'eau,
Si j'avais de l'eau, je boirais du vin.

Un meunier; faute d'eau, il ne peut travailler et, partant, ne peut acheter du vin.

53. — Un corps sans âme, un esprit agissant
Qui passe son temps à marquer le temps.

Une horloge.

54. — Si tu l'as, tu la cherches,
Si tu ne l'as tu, ne la cherches ni ne la désires.

Une puce.

55. — Je vole sans ailes, je marche sans pieds.

Un nuage.

56. — Qui crie en allant et pleure en revenant.

Un chaudron allant à la fontaine.

57. — Mademoiselle de la Rousselière

1. V. XVIII p, 288 et 395. — XIX, 168 et 378.

Toute seule dans sa carrière
Deux l'ont vu, dix l'ont prise, 24 l'ont mangée.
Une noisette.

58. — Galette faite de la veille[1],
Beurrée demain
Mangée chaude aujourd'hui.

(Jeu de mots : faite par une vieille femme et beurrée avec la main...)

59. — Enlevez-moi ma première lettre, enlevez-moi la deuxième, enlevez-moi toutes mes lettres, je suis toujours le même.
Le facteur.

CHARLEC.

LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

CXLVIII

LES CRIS PUBLICS A NOGENT-LE-ROTROU

Un marchand de balais

Aux balais, aux balais
Vla l'marchand d'balais.
On les vend par cent par demi-cent.
Par quartron, par demi-quartron
Par douzaine, par demi-douzaine.
Aux balais, aux balais,
C'est lui qui les fait, c'est lui qui les vend
Et c'est lui qui en bouffe l'argent.

Autre

Aux balais, aux balais
Quest ce qui veut des balais ?
Le vla l'fabricant,
C'est lui qui les fait, c'est lui qui les vend
Et c'est lui qui en mange l'argent.
On les vend par cent, par demi-cent.
Par douzaine, par demi-douzaine
Par quartron, par demi-quartron,

1. Dans notre patois vieille (*vetula*) se prononce comme veille (*vigilium*).

Aux balais, aux balais !
Que'st-ce qui veut des balais.

Autre (ironique)

Aux balais, aux balais.
On les vend par cént, par demi-cent,
Par mille et par demi-mille.

Les marchands de légumes

Artichauts, tendres, artichauts !
Ils sont frais et bons les bons artichauts.

Vla des guignes, des cerises,

Vla d'la bonne chicorée fine.

Aux naviaux, aux naviaux.
Des pommes de terre, des pommes de terre
Haricots tendres, harica

Pois verts, pois verts,
Des fraises, des belles fraises,

Des pommes de terre nouvelles
Des p'tits pois verts
Les beaux artichauts, les beaux artichauts

Canards aux p'tits pois !

Chasselas d'Fontainebleau !

Le marchand d'oignons à planter

Le Niort, le vrai Niort.
C'est pas du faux celui-la, c'est du vrai,
On sait d'où il sort.

Une regrattière

Harengs blancs, harengs saurs !

Un étameur

Vla l'fondeur étameur

Le marchand de charbon

Charbon ! Charbon !

Un marchand des quatre saisons

G'vends les cerises
G'vends les prunes.

. . . .

G'vends les prunes
G'vends les pêches
Pour réveiller tous les amours
G'vends aussi les jolies fraises
Pour embêter tous *les gros jaloux*[1].

1. Variante : *tous les jaloux*. Ce marchand improvisait pour taquiner un confrère jaloux. C'est une allusion provoquante jusqu'au bout, le papa, la maman de ce confrère paieront sa banqueroute prochaine.

Car s'il manque de la galette
C'est papa qui la dansera.

. . . .

G'vends des prunes
G'vends des fraises
Pour réveiller tous les amours
G'vends aussi des p'tits haricots verts
Pour embêter tous *les jaloux*
C'est mon garçon qui mange ça
Et s'il manque de la galette
C'est maman qui la dansera.

Les choux fleurs, ils sont gros comme la tête
Ils viennent tous du pays Breton
Is poussent avec du vareck
Et avec du goëmon
G'vends les cerises

G'vends les guignes
Pour réveiller tous les amours
G'vends aussi les jolies *contraires*
Pour embêter tous les jaloux
C'vends aussi les p'tits haricots verts
Pour embêter tous les jaloux
Les jaloux sont *mal à laise*
Surtout quand il font les fous
Les maris n'ont pas cœur à l'aise
Surtout quand ils font les fous.

Le même marchand lorsqu'il vend des huitres

Elle est belle, elle est bonne[1]
Six sous la douzaine
Les marennes, les cancales
Elles sont fraiches et bonnes
Les cancales et les portugaises
On les vend six sous la douzaine

Autre marchand de quatre saisons

V'la des poires, des noix, du fromage
A la guigne ! à la guigne !

Les marchands de peaux de lapins

Peaux d'lièvre
Peaux d'lapin, chiffons.
'Archand d'habits, galons.

Autre

Peaux d'lapins, chiffons
Peaux d'lièvres, peaux d'lapins, chiffons

2. Le concurrent, se nomme Malaize.

Autre

Peaux d'lapin, pin, pin, pin.
Des vrais chiffons
Des vieilles marmittes, des vieilles ferrailleries
. . . .
Les vieilles ferrailleries
Et la peau d'lapin.
Peau d'lapin pin pin
Peau, a peau
Peau d'lapin.
Des vieux chiffons, des vieilles ferrailleries
Et la peau, peau.

Autre

Vendez vos corsets rembourés
Vos vieilles crinolines déchirées
Vos vieux faux-culs défonçés,
Vos vieux parapluies en baleine

Un crieur du petit parisien

Le p'tit parisien
Ça va bien.
Mettez vous le tous dans la main.

Le marchand d'oiseaux en plumes

Pleurez les enfants,
Les p'tits oiseaux volants
L'amusement des enfants
La tranquilité des parents
Pleurez, pleurez mes p'tits enfants
Pour avoir les p'tits oiseaux volants.

Un marchand d'almanachs

Almanachs curieux,
Almanachs nouveaux.

Les marchandes d'écrevices [1]

Voulez-vous des équerviches !

Un marchand de gaufres

Les gaufres, les gaufres !
Emplissez vos poches en passant

1. Ce cri là était autrefois bien connu de tous les voyageurs à la gare de Nogent-le-Rotrou. Une nuée de marchandes vous assaillaient à l'arrivée ; on ne passait pas sans emporter, 50 ou un cent d'écrevises cousùes dans un petit sac. Il arrivait trop souvent que les cinquante ou cent n'étaient pas au complet, mais le train reparti après qui courir. Cette industrie là n'existe plus par suite de la diminution des écrevises. Elles sont toujours promises d'avance plus n'est besoin de les crier.

Les gaufres, les gaufres !
C'est nous qui en sommes les marchands
Des gaufres à la joie
Voici mon emploi
Je cherche à faire fortune
Des gaufres à la joie
Voici mon emploi
Quand on m'en achète une
Je suis content comme un roi.
Je porte mes gaufres en ville
Pour distraire les filles
Les gaufres à la vanille
Achetez mesdames les gaufres bénies
Tous ceux qui en mangent iront en paradis.
Les dames d'enhaut, les dames d'enbas
Si vous n'pouvez descendre
Faites moi signe je vais monter.
Demandez les gaufres au beurre
Un sou seulement
On fabrique devant l'client
Les gaufres à la joie etc.
. . . .
C'est moi qui les fait
C'est moi qui les vend
C'est nous tous qu'en mangent l'argent.

Raccomodeurs de faïence

Raccomode la faïence, la porcelaine
Le verre, le cristal.
Le marbre et l'al...bâtre.

Autre

Voila l'raccomodeur, de faïence, et de porcelaine
Voila l'raccomodeur.
Rac...comode, la faïen...ce, la terre
La porcelaine et encore le verre
Raccomode, le fer, le plâtre
Le cristal, l'albâtre.
Rac...comode

Autre

Raccomode la faïence et la porcelaine
Le crist... l'os, l'ivoire
Et tout objet d'antiquité,
Cassé, brisé.
Voila le raccomodeur de faïence et de porcelaine :
Je raccomode l'os, l'ivoire, le crist... l'albâtre
Et tout objet d'art et d'antiquité,
Cassé, brisé.

Autre

Voila le raccomodeur de faïence et de porcelaine:
Je raccomode la faïence, la porcelaine
Et tout objet cassé et brisé.

Le raccomodeur de paniers

Voila le raccomodeur de paniers :
Je raccomode paniers en tous genres
Paniers noirs, paniers blancs.
Voila le raccomodeur.
Avez-vous à raccomoder, mesdames,
Je raccomode paniers noirs, paniers blancs,
Paniers en tous genres.
Voila le raccomodeur de paniers.

Le marchand de pâte de guimauve

La pâte de gui gui, la pâte de guimauve
Un sou l'bâton,
La faridondaine, la faridondon
J'en ai du frais et puis du bon
Pour les parents,
Pour les enfants.
Du nanan pour les parents.
A la vanille pour les p'tites filles
Et a l'argent pour les p'tits gas.
Achetez en donc
Vous verrez comme ils sont bons !
A la vanille, pour les p'tites filles
Au chocolat, pour les p'tits gars
J'ai du nanan, pour les mamans
Et des babas pour les papas
La faridondaine, la faridondon
Pour les jolis garçons.
Ils sont tout chauds et tout bouillants
Pour les mamans
Au citron pour les jolies garçons
A la groseille pour les demoiselles.

Un marchand de laine à tricoter

Voila les laines, les jolies laines
Vendues pas cher, à bon marché,
Voilà les laines, les jolies laines.

1. Ce jouet populaire et qui se vendait encore il y a quelques années consistait en une croix de bois blanc, tout enjolivé de bouffelles de copeaux. On y mettait des rubans et on enfilait dans chaque bras pointu de la croix, une pomme et un échaudé. Ce jouet se vendait à la mi-carême dans son nom. Les enfants chantaient ce refrain :
A la mi-carême, l'échaudé d'Bellême
Il n'est pas d'Bellême ; il est de Nogent.

Le marchand de mi-carêmes[1]

Bâtons royals, bâtons nouveaux
Bâtons royals !

Un marchand de marrons grillés

Chauds, chauds, les marrons.
Ça brûle ! Ça brûle !
Tout chauds, tout bouillants
Sortant du c. du marchand.

Un marchand de sablon

Marchand d'sablon
Qu'est-ce qu'en veut par là !

Les marchands de poissons

Il arrive le maquereau :
Il est tout en vie
Il a la queue raide
. . . .
Sardines fraîches
Sardines de Nantes.
Frais ! Frais !

Un repasseur de couteau

Repasse, couteau, ciseaux, rasoirs.

Autre

A vous queique chose à repasser.

La marchande de fromage

Froma, froma, vlà la petite marchande de fromages.

Un marchand de crême

A la crême ; on vend la crême.

FILLEUL PÉTIGNY.



PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES

LXII

LA LÉGENDE DE SAINTE EULALIE A CORROBERT

D'APRÈS les hagiographes, sainte Eulalie subit le martyre à Séville en 303, n'étant âgée que de douze ans : sa fête se célèbre le 12 février. A Corrobert[1] on fête à la même date une sainte Eulalie qui, rien que par ce fait, semble être la même que celle de Séville. Seulement il court dans le pays des récits suivant lesquels sainte Eulalie y serait venue autrefois et y aurait fait plusieurs miracles : ce qui est assez difficile à concilier avec le pays où elle a vécu et l'âge auquel elle est morte. Cette réserve faite, voici la légende telle qu'on la raconte à Corrobert.

Il y a bien longtemps, sainte Eulalie s'arrêta dans un endroit écarté sur la limite du territoire de Léchelle[2], contiguë à celui de Corrobert : elle résolut de s'y fixer et d'y élever une chapelle. L'eau manquant en ce lieu, elle était obligée d'aller en chercher à une source assez éloignée.; n'ayant sans doute pas d'autre ustensile sous la main, elle se servait d'un crible, sans d'ailleurs perdre une seule goutte en chemin. Pour en finir avec une corvée trop fréquente, elle dit un jour à Romarin, l'un de ses bœufs : « Pique ta corne dans la terre. » Romarin ayant, sur un signal, relevé la tête, une source abondante sortit aussitôt de l'endroit où il avait planté sa corne ; cette source porte encore aujourd'hui le nom de fontaine de Sainte Eulalie.

Il s'agissait de bâtir la chapelle ; les ouvriers demandèrent à la sainte quelle devait être la hauteur de la construction ; elle ramassa une pierre qu'elle lança en l'air. La pierre resta immobile à une certaine hauteur, sans retomber. « Voilà, leur dit-elle, la hauteur à laquelle vous vous arrêterez. » La chapelle est depuis longtemps disparue ; il ne reste aujourd'hui qu'une sorte d'enclos présentant l'aspect funèbre d'un ancien cimetière abandonné.

La chapelle détruite, il fallut chercher un abri pour la statue de la sainte. Le village de Léchelle, qui était propriétaire des restes de

1. Canton de Montmirail (Marne).
2. Canton de Montmirail (Marne).

la chapelle, se trouvait à une assez grande distance ; sainte Eulalie avait d'ailleurs toujours été plus particulièrement honorée par les habitants de Corrobert, beaucoup plus rapprochés. Ces derniers demandèrent à ceux de Léchelle de leur céder la statue pour la placer dans leur église : ce à quoi leurs voisins consentirent volontiers, en se contentant d'un panier de pommes pour toute indemnité. Encore l'histoire, du moins comme on la raconte à Léchelle, dit-elle que ceux de Corrobert trichèrent et remplirent presque complètement le panier avec de la mousse, ne laissant que juste la place nécessaire pour un simple lit de pommes. Ce détail est demeuré jusqu'à nos jours une source de taquineries entre les gens de Léchelle et ceux de Corrobert, les premiers répétant aux seconds en toute occasion : « Votre sainte Eulalie, vous n'avez pas besoin d'en être si fiers : c'est à nous qu'elle appartenait ; nous vous l'avons vendue, et même vous n'avez pas fini de la payer. »

On se mit en devoir de ramener la statue à Corrobert ; mais alors surgit une difficulté imprévue. On avait beau atteler et ajouter des bœufs au chariot qui portait la statue : rien ne bougea qu'au quarantième bœuf.

Sainte Eulalie a la réputation de guérir la fièvre ; aussi le 12 février ramène chaque année à Corrobert un pèlerinage naguère encore très fréquenté. Après la messe, les pèlerins se rendent à la fontaine de Sainte-Eulalie où ils jettent de petites croix formées de deux brindilles de bois, qu'il est expressément recommandé de ne pas regarder tomber dans l'eau.

HEUILLARD.

LXI I

LES MIRACLES DE SAINT EUTROPE

« Dans le faubourg de St-Eutrope de Saintes, habitait un joueur de cithare nommé Benoît, qui gagnait sa vie en chantant aux passants, en s'accompagnant de sa cithare. Comme il chantait non pour Dieu, mais pour un denier, il donnait bien de l'amertume à Eutrope. Un jour que tout en pinçant de sa cithare, il s'en allait parcourant l'église, il fut frappé d'une infirmité subite dans les parties secrètes de son corps, et tomba en présence de tous dans un état horrible à voir. Le malheureux jongleur étant revenu à lui fut pénétré de repentir et confessant sa faute d'une voix lamentable,

vit vœu de ne chercher désormais aucun lucre dans l'exercice de son art et fut aussitôt rendu à la santé.

« Mais oubliant bientôt la clémence du saint, il recommença sa vie accoutumée, poursuivant les passants de ses chansons et les invitant aux vanités mondaines par les accords de sa cithare. Or, Dieu n'est pas seulement le dispensateur de la miséricorde, il est aussi le vengeur du mal. Il arriva que pendant que le jongleur dansait en citharisant par l'église, au milieu des fidèles, il fut renversé à la vue de tous et roula par terre grinçant des dents et se déchirant les membres comme un homme tourmenté par le malin esprit. Que dire de plus ! Les cordes de sa cithare se rompirent : l'instrument lui même, lancé par une impulsion violente jusqu'aux combles de l'église, se brisa en mille éclats, frappant de stupeur tous les assistants. Le misérable qui était venu à l'église pour y recueillir des applaudissements profanes, fut emporté à sa demeure tout perclus de douleur et mourut le lendemain, pour devenir la proie de l'enfer, comme un enfant des ténèbres. »

(C. Bonnard, *Monument religieux etc., du Poitou*, Niort, 1844. 53).

« Dans le château de Taillebourg vivait un homme qui avait une grande dévotion à saint Eutrope dont il visitait le tombeau chaque année. Un jour qu'ayant accompli son pélerinage, il revenait à sa demeure, il invita tout le voisinage afin de rendre au bienheureux Eutrope des honneurs plus solennels. Mais l'antique ennemi du genre humain ne voulut pas qu'il acheva sa bonne œuvre commencée. Cet homme avait une femme pleine de dol, de fraude et de malice, qui ne gardait nullement la foi due au lit conjugal et s'était attachée à certain libertin par les liens d'un amour illicite. Elle forma le dessin de tuer son mari avec une hache, mais Dieu ne voulut pas permettre un si grand malheur, car la femme ayant levé la hache pour en frapper son mari, ne put l'abaisser et demeura debout, les bras tendus, forcée d'avouer devant la foule qui était accourue, le meurtre qu'elle avait voulu commettre.

« Un si grand crime ne pouvait être facilement expié. Il fallut que le mari conduisit sa femme à l'église d'Eutrope et implora pour elle la clémence du saint. Après que la femme eut confessé son crime en présence de tous, ses bras élevés s'abaissèrent par la vertu du bienheureux ; elle déposa la hache au pied de l'autel, et rendue à son premier état, retourna chez elle avec son mari. »

(C. Bonnard, l. c. 52).

« Dans la châtelenie de Blanzac, au diocèse d'Angoulême, vivait un pauvre clerc ayant une grande vénération pour saint Eutrope dont il visitait chaque année l'église très dévotement. Un jour qu'il revenait de son pèlerinage accoutumé, un chevalier dont il habitait la terre lui réclama la taille et le cens qu'il lui devait. Comme ses moyens ne lui permettaient pas de payer, le chevalier le fit arrêter sans vouloir lui accorder le délai qu'il lui demandait, en le suppliant pour l'amour de saint Eutrope, d'avoir pitié de lui. Méprisant ses prières et ne répondant que par des blasphèmes. — Tu paies bien, chaque année, vingt sous pour le service de saint Eutrope, lui dit cet homme superbe, et tu ne peux t'acquitter envers moi du devoir attaché à mon domaine ! Je t'enfermerai dans un lieu si étroit, qu'Eutrope lui-même ne pourra t'en retirer. »

Parlant ainsi, il fit apporter un grand tonneau dans lequel il jeta le clerc, prescrivant qu'on ne lui donna de pain qu'au poids, et d'eau qu'à la mesure. Le pauvre captif invoquait le bienheureux Eutrope et se recommandait à son secours. Le soir étant venu, comme il invoquait encore l'assistance du saint, voilà que les gens de la maison allèrent trouver leur maître, le priant d'imposer silence à son prisonnier, au moins pendant la nuit. Le chevalier ordonna aussitôt d'allumer un grand feu au milieu de la cour, déclarant qu'il allait y faire brûler le clerc que l'amour d'Eutrope enflammait.

Décidé à exécuter sa menace, il se rendit en ricanant au lieu où le pauvret était enfermé, et ouvrant de sa main l'huis du tonneau, il ordonna au clerc de se lever. Celui-ci saisi de terreur pria le bienheureux Eutrope de lui venir en aide. Le chevalier l'ayant chargé sur ses épaules, le porta près du feu pour le jeter au milieu des flammes : mais il ne put le détacher de sa personne. Ces deux hommes adhéraient si fortement l'un à l'autre par la vertu du saint, qu'ils étaient immobiles comme un roc. Tous les domestiques étant accourus s'efforcèrent, non sans une grande admiration, d'arracher le clerc de l'épaule de leur maître, mais le serviteur d'Eutrope tint bon. En même temps le chevalier frappé par une main invisible, fut saisi intérieurement d'un mal si violent qu'on eut dit qu'il allait expirer : il criait comme une femme en couches et la douleur qu'il ressentait était si vive qu'elle le faisait rugir.

Comprenant qu'il ne pouvait être guéri d'un tel mal que par les mérites de saint Eutrope et qu'il ne parviendrait à se débarrasser du clerc qu'en le portant jusqu'à la basilique du saint qui n'était pas éloignée de sa maison de moins de seize lieues, il se mit en route sur le champ, emportant à la fois l'homme et la planche qui avait

servi à fermer le tonneau. Arrivé à l'église, il pria le saint de venir à son secours, en versant un torrent de larmes. O prodige ! à peine avait-il achevé sa prière, que toute douleur cessa en lui et qu'il déposa le clerc au pied de l'autel. En mémoire d'un miracle si éclatant, il suspendit dans l'église le couvercle du tonneau qui y est resté attaché jusqu'à ce jour.

(C. Bonnard, L. C., p. 51).

Leo Desaivre.

LES PLUS JOLIES CHANSONS DU PAYS SCANDINAVE

IX

Les plaintes de petite Hilla

Chanson suédoise de l'Ostrogothie.

(A. I. Arwidsson, SFs. II. N° 107.)

Petit' Hilla, en sa chambre séant,
Qui donc connaît mes soucis hormis Dieu ?
Ell' taille et coud la soie, d'or la brodant.
Je n'ai personne au monde à qui dire ma peine !
Si tôt y vient un message à la reine :
« Petit' Hilla fait coutur' tant vilaine ! »
La reine en haut à sa porte est montée :
Petit' Hilla des yeux l'a saluée.
Sur sa joue pâle ell' l'a frappé' si dure :
« Que signifie tant vilaine couture ? »
« Ma rein' chérie, ne me frappez ainsi :
Tout comme vous suis fill' de roi aussi ! »
Petit' Hilla caress' le coussin bleu :
« Ma rein' chérie, asseyez-vous un peu !
Asseyez-vous, ô gracieuse reine :
Veux vous conter mes soucis et ma peine !

Dans notre gaard y vint un chevalier :
De vive force a bien su m'enlever.
Au bois fleuri quand nous fûm's arrivés,
Mon père, aussi mon frère s'y sont trouvés.
Se sont livré un si rude combat :
Mon père, aussi mon frère sont tombés là.
Mon plus jeun' frère, m'a été si cruel :
Par les cheveux m'attacha à sa selle.
Lui chevauchant, moi derrière courant,
Je fus heurtée, hélas ! si durement.
Sur le chemin si petit' pierr' n'y a,
Qui à mes jambes un lambeau n'enlevât.
Au bord des champs si p'tit' racin' n'y a,
Qui m'accrochant, les pieds ne m'déchirât.
Pour une cloche neuve il m'a vendue :
Dans la ville de Medlar est suspendue.
Et quantes fois j'entends la cloch' sonner :
Mon cœur en ma poitrine veut se briser.
Il m'a vendue, mon héritage a pris :
N'ai-je donc pas raison d'vouloir mourir ?
En quelque chose, oh ! si j'avais méfait :
Ne m' plaindrais point, pleurerais en secret ! »
La reine lui caresse sa joue blêmie :
« Serai ma'nt'nant ta plus constante amie !
Non, jamais plus ne souffriras de rien :
Qui donc connaît mes soucis hormis Dieu ?
Tant que j'aurai de l'or, aussi du pain. »
Je n'ai personne au monde à qui dire ma peine.

LÉON PINEAU.



USTENSILES ET BIBELOTS POPULAIRES

X

DANS LA SARTHE

Le chalumeau se fabriquait en coupant un brin de paille avec un nœud, à l'extrémité, une petite languette de paille levée avec un couteau bien tranchant s'arrêtait au nœud. Il y avait aussi la *gorine*. C'était une paille de 10 à 12 centimètres, la languette était au milieu, et le tuyau était débouché des deux bouts, en soufflant on obtenait le bruit.

On faisait aussi de jolies poupées avec le coquelicot rouge des blés : deux feuilles formaient les bras attachées au bois, deux le jupon, et le pistil formait la tête.

Madame V. Destriché.

LES NOMS ET LES ASSOCIATIONS DES ANIMAUX[1]

II

NOMS INTERDITS

Certain noms sont interdits à bord des navires comme portant malechance ; de ce nombre est celui du loup, que l'on désigne en Basse-Bretagne par le terme *Ki c'hoat*, chien de bois. Les pêcheurs de la baie de Saint-Malo appellent aussi le coucou « le parent ». Sur la terre ferme on croit parfois que si on désigne par son vrai nom un animal dangereux, il accourt, et commet des dégâts ; c'est pour cela que dans le Gard, pendant la saison des vers à soie, on ne prononce pas le nom des rats, mais qu'on dit en parlant d'eux :

1. Cf. t. XVII p. 398.

aquelos bestios, ces bêtes. (*Variétés bibliographiques*, t. I, col. 310), en Languedoc, des paysans superstitieux n'osaient appeler la couleuvre par son nom, c'est pour cela qu'ils l'appelaient *longo*, la longue. (E. Rollan dit *Faune populaire*, t. III, p. 37). Il serait intéressant de relever dans les diverses provinces de France la liste des animaux dont les noms, portant malheur, ou étant maudits, sont remplacés par des périphrases ou par des termes détournés ou équivoques.

P. S.

III

ENVIRONS DE DINAN

Le loup y est appelé Glaume, (Guillaume) le renard « mon cousin » et aussi « compère le Renard » ; l'agneau « mon petit frère ».

Lucie de V. H.

IV

LES ANIMAUX ENNEMIS — EN WALLONIE

Le lièvre et le lapin ne passent généralement pas pour faire bon ménage ensemble. « Où il y a beaucoup de lapins on ne rencontre guère de lièvres », entend-on dire journellement.

Alfred Harou.

LES STATUES QU'ON NE PEUT DÉPLACER

IV

La chapelle de la *Belle-Dame,* à Nogent-sur-Seine, doit, dit-on, son origine à ce fait que des mariniers retirèrent un jour de la Seine une statue de la Vierge qui opéra des miracles.

La statue ayant été un jour enlevée de l'endroit où elle avait été primitivement déposée, elle revint d'elle-même à à sa place le lendemain.

(Amédée Aufauvre. *Hist. de Nogent-sur-Seine*, p. 175).

Louis Morin.

PETITES LÉGENDES LOCALES

Pays de Baugé (Maine-et-Loire)

DCXII

LA FONDATION DE BAUGÉ

Un comte d'Anjou, Foulques Nerra, venait de forcer un sanglier dans une forêt située sur l'emplacement de la ville de Baugé actuelle. Il fit découper en lanières très minces la peau de l'animal, et il en entoura un espace de terrain pour y bâtir une ville, telle Didon voulant fonder Carthage.

La ville fut édifiée, conformément aux intentions du prince, et, en souvenir du fait ci-dessus rapporté, prit le nom significatif de « Bauge », qui devint, par la suite, « Baugé ».

Une autre légende rapporte, à ce même sujet, le fait suivant :

Un sanglier énorme ayant été capturé dans une forêt qui couvrait alors le sol sur lequel s'élève la ville actuelle, cet animal fut, en raison de sa taille exceptionnelle, et à titre de curiosité, « baugé » [1], c'est-à-dire mesuré. De là vient le nom de la ville.

Une variante de cette légende raconte qu'un poisson avait été pris dans le Couasnon, ruisseau qui baigne la ville ; ce poisson était d'une taille tellement grande, qu'il fut immédiatement « baugé ». Le nom en resta à la ville. On voit, en souvenir de ce fait, des poissons sculptés dans le bassin de la pompe publique dite du Roi René.

DCXIII

LE PONT DES FÉES, A BAUGÉ

Ce pont, situé sur le Couasnon, est d'une architecture et d'une construction très anciennes ; il portait autrefois le nom de pont Deffert, Deffet ou Deffect.

Lorsqu'il fut contruit, il y a de celà fort longtemps, trois fées vinrent dans la nuit et en démolirent une petite portion. Les ouvriers, le lendemain, réparèrent les dégâts, mais, la nuit suivante,

1. Baugé est en effet un terme local, qui signifie mesurer. Bauge est par suite synonyme de mesure de longueur.

les fées revinrent et firent disparaître encore le travail des maçons. Il en fut de même les jours suivants. De guerre lasse, les ouvriers abandonnèrent l'exécution d'un travail constamment rétabli en pure perte, et une portion du pont resta inachevée.

Une autre légende dit que ce pont fut bâti par les fées en une seule nuit, et que celles-ci disparurent ensuite, sans qu'on les revît jamais.

DCXIV

MAISON DOLIVET, A BAUGÉ

Cette maison, au style du XV[e] siècle, est bâtie en torchis et colombage, et se trouve à l'intersection du chemin de grande communication n° 10 et de la rue René-Dornoy. La tradition rapporte qu'un chêne qui se trouvait en cet endroit fut utilisé pour la construction de l'immeuble ; cet arbre fut équarri sur pied, sans être abattu, et il forme encore l'angle gauche de la maison.

DCXV

LA CHAPELLE D'ECHEMIRÉ

A Echemiré, existe une petite chapelle antique isolée, placée sous le vocable de la Sainte-Vierge ; la porte d'entrée en est grillagée. Les jeunes filles qui veulent savoir si elles se marieront dans l'année vont jeter un sou à travers la grille, dans la direction de l'autel de la Vierge. Si le sou ne retombe pas et reste sur la table de l'autel, elles peuvent espérer un mari dans l'année.

Si le sou retombe, la jeune fille devra attendre autant d'années avant de trouver un époux, qu'il y a de pavés séparant le sou du pied de l'autel.

DCXVI

LE SEIGNEUR LA JAILLE, DE FOUGERÉ

Le seigneur La Jaille (Jacques d'Avoines, sieur de la Jaille, intendant du maréchal de Schomberg, à Durtal), vivait au XVI[e] siècle à Gastines, en Fougeré, et avait la réputation d'un seigneur cruel et méchant ; il ne tenait aucun compte de la vie de ses sujets.

On raconte qu'un jour à la suite d'un pari, il abattit d'un coup d'arme à feu un ouvrier occupé à réparer un toit, sur une maison.

Il fit, une autre fois, l'expérience de savoir, lequel d'un bœuf ou d'un homme, résisterait le plus longtemps à la faim ; il avait, dans ce

but, attaché chacun d'eux dans une dépendance de son domaine, et avait poussé la cruauté jusqu'à placer des aliments sous leurs yeux, mais hors de leur portée.

L'homme, rapporte la tradition, survécut d'un jour au bœuf, mais il s'était dévoré un bras. On montrait encore, il y a quelques années, l'endroit où cette abominable expérience avait été faite.

Ayant fait établir sur le sol un plan fortement incliné en forme de chemin creux, terminé à son extrémité inférieure par une haute barrière, La Jaille faisait transporter une pipe de vin, qu'il poussait et mettait en mouvement. Il forçait alors un de ses sujets à se placer au-devant de cette barrique, qui acquérait en roulant une vitesse de plus en plus considérable.

Le manant devait, pour sauver son existence, arriver avant cette masse roulante à la barrière et l'escalader, ce qui était, dit-on, très difficile. Dans le cas contraire, il était infailliblement écrasé par le rouleau énorme que constituait la barrique en marche. Si le manant cherchait à s'esquiver du trajet suivi par la barrique, La Jaille et ses amis le rejetaient dans le chemin, en tirant sur lui à coups d'armes à feu, comme sur une bête fauve.

Les forfaits de La Jaille devinrent sans nombre. Toutefois, voyant sa fin approcher, il voulut expier ses crimes, disant que quelques souffrances qu'il pût endurer, elles n'excéderaient pas celles qu'il avait fait supporter à ses très nombreuses victimes. Il se fit placer et enfermer tout nu dans une barrique dont les parois intérieures étaient garnies de clous acérés, et il fit lancer ensuite ce fût dans l'eau. La tradition rapporte que la barrique fut bientôt pleine du sang de La Jaille, lequel s'écoulait au dehors tant par la bonde que par les trous des clous plantés dans les parois.

DCXVII

LE RUISSEAU « LE BROCARD »

Autrefois, une sirène habitait vers la source du ruissau qui traverse le bourg de Guédéniau, et avait des relations amoureuses avec un broquart (jeune chevreuil) de la forêt voisine.

De là vient l'origine du nom que porte ce cours d'eau (Le Brocard).

DCXVIII

LE HAMEAU DE VENDANGER

Des guerres incessantes avaient lieu dans la région entre troupes françaises et bandes anglaises, à une époque indéterminée ; une

portion de la commune du Guédéniau avait été entièrement ruinée, et il n'était resté d'une agglomération assez importante, qu'une habitation.

« Vendangé tu es, et vendangé tu seras, » avaient déclaré ironiquement à leur départ les troupes ennemies. De là vient, d'après la légende, le nom de Vendangé (ou Vendanger) que porte un hameau de la commune. A cet endroit existent encore les bâtiments de l'antique abbaye de ce nom, transformés en maison bourgeoise.

Ce fut, dit la tradition, un habitant de l'endroit, caché sous un pont, qui entendit la réflexion ironique des Anglais à leur départ.

DCXIX

LES CAVES DE CHANZELLES

Dans la forêt domaniale de Chandelais se trouve une enclave qui porte le nom de « Caves de Chanzelles ». Il y existe une cave que l'on désigne sous le nom de « cave balayée », par suite de ce fait que l'entrée en est toujour très propre, et soigneusement débarrassée par des êtres mystérieux, dit-on, de tout corps étranger, feuilles, pailles, brindilles, etc.

DCXX

SAINT DENIS, PROTECTEUR DE LA PAROISSE DE PONTIGNÉ

L'église romaine de Pontigné, qui date du XV[e] siècle, est placée sous le vocable de de Saint Denis; la statue informe de ce saint (on ne distingue plus que les deux pieds) se remarque encore au-dessus de la porte d'entrée. Saint Denis a la réputation de guérir de la rage ; on dit qu'il a pris sous sa protection spéciale la commune de Pontigné, et que le pays est pour toujours à l'abri de toute manifestation de cette maladie.

DCXXI

LA FERME DE TROUVÉ, EN PONTIGNÉ

Elle fut, dit-on, bâtie par les fées en une seule nuit, et prit, par suite, le nom significatif de « Trouvé », n'ayant pas nécessité de main d'œuvre humaine.

DCXXII

LE PUGLE, EN VOLANDRY

Le Pugle, situé dans la commune de Volandry, est une région absolument déshéritée et infertile, où ne croissent que des ajoncs, de la bruyère et des sapins. Dans ces landes existent des trous très nombreux d'où furent extraits les matériaux ayant servi à construire la ville de La Flèche. L'une de ces excavations est un véritable précipice ; la légende raconte qu'une charrette attelée de bœufs est tombée dans ce gouffre, et que l'on n'a jamais rien revu.

DCXXIII

LES CHATEAUX DE BAUGÉ ET DE BEAUFORT

René, duc d'Anjou, roi de Sicile, (1409-1480), et sa deuxième femme Jeanne de Laval, avaient des revenus personnels égaux. Ayant fait construire simultanément, René le château de Baugé, et sa femme celui de Beaufort, la dépense engagée à ce sujet par chacun d'eux devait être rigoureusement égale. On dit qu'en effet, ces deux châteaux coûtèrent la même somme, à un denier près.

DCXXIV

LE ROI RENÉ ET LA REINE CÉCILE

La reine Cécile (corruption de Reine de Sicile — Jeanne de Laval, épouse du roi René, duc d'Anjou), voyant que son époux dépensait des sommes considérables à Baugé pour l'embellissement de la ville et le bien-être des habitants, lui dit un jour : « Tu dissipes ta fortune pour ton pays, mais tu ne toucheras pas à la mienne. » — Elle fit alors construire à ses frais la levée de la Loire par des forçats, et, lorsque l'ouvrage fut achevé, les libéra et les dota de terres dans la Vallée. La statue de la *reine Cécile* est élevée sur une place de Beaufort, et celle du roi sur une place d'Angers. Le roi est, dit-on, tourné dans la direction de Beaufort, avec, dans l'attitude et la physionomie, un air de reproche à l'adresse de sa femme.

DCXXV

SAINT-GEORGES-DU-BOIS

La légende dit que le bourg actuel est construit sur l'emplacement

d'une ville ruinée qui y existait autrefois, il y a très longtemps, à une époque que personne ne peut préciser.

On donne comme preuves de cette assertion la sonorité de certaines rues de l'agglomération, et les noms significatifs de diverses pièces de terre existant autour du bourg, tels que « le Champ de Foire », « la Justicion », etc.

DCXXVI

LE CHATEAU DE BRÉ-ROBERT, A NOYANT

La seigneurie de Bré-Robert dépendait de la Terre du Fresne, en Auverse, depuis au moins le XVI[e] siècle ; le château est ruiné depuis le XVII[e] siècle. La légende raconte que des tas de pierres qui se trouvent dans le souterrain de ce château sont déplacées la nuit par des êtres invisibles.

DCXXVII

LA FORÊT DE BAREIL

La forêt de Bareil, située communes de Chalonnes-sous-le-Lude, Broc, Chigné et Denezé-sous-le-Lude, a aussi sa légende. Il est impossible de la traverser la nuit sans entendre des cris effrayants ; certains passants attardés ont reçu des gifles sans rien voir autour d'eux. Une domestique, porchère à la ferme de Bareil, nommée Augustine, s'est entendue la nuit appeler très distinctement par des voix mystérieuses. Ces faits se passent depuis l'assassinat d'une bergère qui gardait ses troupeaux dans la forêt, il y a des centaines d'années. Les cris signalés sont poussés par un animal surnaturel, que beaucoup on vu, mais ne peuvent décrire.

DCXXVIII

RICHEBOURG, EN BEAUVAU

Lors des grandes guerres d'autrefois (?) des troupes en marche ne purent, de plusieurs jours, se procurer des vivres ; toutefois, au village de Richebourg, elles eurent la bonne fortune de trouver du pain. De ce fait, dit la légende, le village a tiré son nom de Richebourg.

C. Fraysse.



PRÉCIOSITÉS CHAMPÊTRES

I

COMPLIMENTS « PRÉCIEUX » DE GALANTS ET DE JEUNES FILLES

Il y a une trentaine d'années, sur le littoral de l'arrondissement de Dinan, le jeune homme qui choquait son verre avec celui d'une jeune fille à laquelle il faisait la cour, lui disait : « A c'tila qui marche sur les remparts de votre cœur. » La jeune fille devait répondre : « Mon cœur n'est point une cittadelle, il' ne s'y promène point de sentinelles ! » — Autre formule de toasts entre gens biens élevés : « A vot' santé, si capable j'en sais ! » — On a le choix entre ces deux réponses : « Capable assez assurément » ou « Il faudrait une langue de Sigovic pour répondre à vos belles disies ! ? —

LUCIE DE V.-H.

BIBLIOGRAPHIE

Dr Bœll et Fraysse. *Contribution à l'histoire de Baugé*. Baugé, Daugin, 1904, in-8, de pp. II, 342.

Ce livre, qui est rédigé avec beaucoup de soin, aurait pu avoir un sous-titre : Baugé depuis les temps préhistoriques jusqu'à la Révolution. La partie la plus intéressante pour nous est celle où sont relevées les légendes qui s'attachent aux monument mégalithes, encore assez nombreux dans la région. Les fiancés du voisinage du dolmen de Pierre Couverte, dans la banlieue de Baugé, devaient, pour s'assurer une union paisible et durable, pénétrer ensemble sous les dalles ; un dolmen était la forge des fées, et c'était sur cette pierre qu'elles venaient aiguiser et façonner leurs outils ; un autre aurait servi à des sacrifices humains, d'après une tradition sans doute moderne. On raconte dans le pays, à propos d'un menhir, cette singulière légende : deux troupes gauloises étaient en train de se battre et l'une était commandée par M. de Beauregard. Sa femme, madame Jeanne, montée sur un beau cheval, voulut aller voir la bataille. A la vue du sang elle est prise de pitié, monte sur cette pierre qui était alors horizontale et supplie les chefs de faire cesser le combat on l'écouta et on fait la paix. Pendant ce temps le cheval était toujours sur la pierre et son empreinte y est restée gravée ; c'est pour perpétuer le souvenir de cette journée, qu'on releva et érigea cette pierre. Les auteurs signalent aussi une pierre à inscription, placée sous un menhir qui a été renversé ; une des pierres tourneresses de Baugé présente une circonstance assez rare : elle fait, à l'angelus de midi, trois fois le tour du pré dans lequel elle est érigée.

P. S.

Eugène Herpin. *Noces et baptêmes en Bretagne*. Rennes, Plihon et Hommay, in-12 de pp. 168, (3 fr.).

Ce volume apporte une contribution utile à l'étude des coutumes de la Bretagne : les faits rapportés ont été observés par l'auteur dans les divers pays qu'il a habités, le Morbihan breton et le Morbihan gallo (Ploermel) et l'Ille-et-Vilaine, et en particulier l'arrondissement de Saint-Malo, où il est né et où depuis plusieurs années il fait sa résidence. La première partie relative aux Noces se compose de neuf chapitres : le premier, et l'un des plus curieux, traite des moyens employés pour ne pas coiffer sainte Catherine, et il relate plusieurs prières, dont quelques-unes n'avaient pas été relevées. Un curieux usage dont la provenance n'est pas indiquée avec précision, est celui de l'escapade de la mariée pendant le trajet de la maison à l'église ; une note dit qu'il existe au Bourg de Batz, et je l'ai aussi constaté il y a 20 ans aux environs de Lamballe. La seconde partie se rapporte à la naissance : elle parle des pèlerinages faits pour avoir des enfants, des fontaines qui guérissent les petits malades, et de celles qui procurent du lait aux nourrices. Ce dernier chapitre contient plusieurs faits curieux : non-seulement il y est question de la manière d'augmenter le lait, mais des sorts et des pratiques qui le font passer. Il y a là quelques traits intéressants de folk-lore médical.

P. S.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

Arnold van Gennep. *Tabou et totémisme à Madagascar*. Etude théorique et descriptive Paris, E. Leroux, in-8° de pp. 362.

Mary-Alicia Owen. *Folk-Lore of the Musquakie Indians of North America* (deux gravures). London, D. Nutt, in-8° de pp. VII-147 (Publication de Folk-Lore Society).

County Folk-Lore, vol. IV (publ. de Folk-Lore Society). *Examples of printed Folk-Lore concerning Northumberland*, collected by. M. C. Balfour and edited by Northcote W. Thomas. London, D. Nutt, in-8° de pp. XIV-180.

O. Colson. *Le Cycle de Jean de Nivelle*, chansons, dictons, légendes et type populaire. Nivelles, Launeau et Despret, in-8°.

Jean S. Barrès. *L'Univers, la Terre et l'Homme*, d'après les lois de la nature. Aus bureaus du « Réformiste », in-18 de pp. 160 (1 fr. 50).

Leite de Vasconcellos. *As Maias*. Lisbonne. 2e édition, in-8° de pp. 11.

Etude sur les coutumes populaires de Mai en Portugal, avec quelques-unes des chansons en rapport avec cette fête.

Baron Gaetan de Wismes. *Rapport sur la vie et les travaux de la Société académique de Nantes pendant l'année 1904*. Nantes, Mellinot, in-8° de pp. 31.

Ce rapport très étudié et très-intéressant montre que la Société académique a traité nombre de sujets pendant l'année qui vient de s'écouler. On peut souhaiter qu'en 1905 quelques-uns de ses membres étudient un peu

les traditions populaires de la Loire-Inférieure, pays aussi riche sans doute à ce point de vue que l'Ille-et-Vilaine et qui a en plus un grand fleuve et un vaste marais.

NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Le Tressage de la paille à Gaye.* — Depuis un temps immémorial, on pratique dans les ménages à Gaye (Marne) le tressage de la paille par sept brins, les bandes de tresse étant ensuite réunies pour faire des chapeaux de femme assez grossiers et de forme bizarre. Ce genre de travail ne se retrouvant dans aucune autre localité de la région, il est impossible de dire si l'industrie en question est née et s'est développée sur place ou si elle a été apportée du dehors. Y-a-t-il en France ou à l'étranger des endroits où on se livre à la même occupation dans des conditions à peu près analogues ?

(Com. de M. Heuillard).

⁂ *Réfugiés français à l'étranger.* — On sait la singulière impression que produisit sur les officiers français faits prisonniers à la bataille de Rosbach, cette multitude d'anciens concitoyens originaires de toutes les parties du royaume. (*Weiss* la Révocation de l'Edit de Nantes, livre II, pages 195-196).

Où Weiss a-t-il puisé ce renseignement ?

(Com. de Viator).

Les Réfugiés de Berlin chantaient autrefois à la *fête du Refuge*, *Ancêtres et Descendants*, une chanson dont voici un couplet.

Gardons les traits de l'une et l'autre et l'autre race
Prussiens de cœur quoique Français de nom,
Du vrai Gaulois ayons l'esprit, la grâce,
Du preux Germain les sentiments profonds.

Un érudit pourrait-il me donner les autres couplets de cette « Marseillaise » du Refuge ? Je l'en remercie à l'avance.

(Com. de Viator).

RÉPONSES

⁂ *La servante du saint.* — Dans un jugement d'un Comte de Namur, du 4 décembre 1352, reproduit dans le *messager des sciences et des arts de Belgique*, 9, 343, nous voyons qu'une de ces servantes de Sauty est qualifiée de « *Saintelette* ».

(Com. de M. Alfred Harou).

⁂ *Les doigts dans le nez* (voy. notes et enquêtes). — A Liège on demande à ceux qui ont la mauvaise habitude de se fourrer les doigts dans le nez : « *Happe-t-on* ? »

C'est la demande qu'on adresse ordinairement à ceux qu'on rencontre pêchant à la ligne : *Happe-t-on* du poisson ? prend-on du poisson ?

On dit aussi à Liège : « *dispeinde on tavvlai* », décrocher un tableau.

(Com. de M. Alfred Harou).

Le Gérant : R. DANGIN.

Dangé (M.-et-L.). — Imp. Dangin

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

20e Année. — Tome XX. — No 2-3. — Février-Mars 1905.

CORRESPONDANCE ÉPISTOLAIRE AVEC LE CIEL

Lettres adressées par les Juifs d'Hébron et des environs aux patriarches, traduites de l'hébreu et annotées.



Le ciel et la terre, si étroitement unis déjà par les successives manifestations religieuses et par les révélations qui ne cessèrent, durant les siècles, d'éclairer l'humanité, entrent également en rapport par la voie courante de l'épître, du message, de la boîte aux lettres[1]. Le VIIIe siècle est, dans le moyen âge, l'époque par excellence où des lettres tombèrent du ciel, adressées aux mortels nés de la terre ; elles ont avant tout comme auteur Jésus-Christ, qui ne cesse, du haut des cieux, d'instruire et d'exhorter les humains ; la sainte Vierge, elle-même, entre en jeu et adresse, entre autres, une épître aux habitants de Messine[2].

1. Cf. Dieterich (Albrecht). *Himmelsbriefe*: Blaetter für hess. Volkskunde, 1901, no 3 ; Hess. Bl. f. Volkskunde. 1, p. 19-27. Walther Köhler, *Zu den Himmels- und Höllenbriefen* ; *ibid*. 1, p. 143-9, cité d'après l'*Orientalische Bibliographie*, 1904, p. 50, no 1003.

2. Cf. Victor Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*. Paris, 1903, t. II, p. 380. « Les gens de Messine montrent encore aujourd'hui la fameuse lettre que la Vierge Marie leur écrivit en hébreu, et qui, traduite en grec par saint Paul, puis retrouvée miraculeusement dans les archives de Messine en 1467, fut traduite en latin par Constantin Lascaris, *Maria Virgo, Joachim filia, serva Dei humiltima*, etc., *Messanensibus omnibus salutem*, etc. » On trouvera le texte complet de cette lettre, avec l'indication de sa destination (accorder des couches heureuses et faciles aux femmes enceintes qui la porteront sur elles lorsqu'elles ressentiront les premières douleurs) dans *Notice sur les superstitions, dictons proverbes, devinettes et chansons populaires du département de la Gironde*, par Camille de Mensignac, 1er fascicule, Bordeaux, 1888, p. 26-29.

De nos jours, nous assistons à la contre partie de ce genre épistolaire ; il s'agit de lettres, de pétitions, de demandes que les Juifs de Palestine, à l'instar des adeptes et des fidèles de saint Antoine de Padoue, adressent aux patriarches, dont les os, ou tout au moins le souvenir, reposent dans la poussière des siècles, à l'ombre des voûtes de Macpéla, dans le champ qu'Abraham acheta la somme de quatre cents sicles d'argent à Ephron le Héthien, pour la sépulture de Sarah sa femme et de sa descendance à jamais[1].

Mais avant d'aborder ce qui fait le sujet propre de cet article, à savoir la traduction de quelques lettres adressées aux patriarches, il ne sera peut-être pas sans intérêt de dire quelques mots sur les épîtres tombées du ciel. Ce sera l'introduction naturelle au sujet qui nous occupe et l'explication d'un phénomène qui, bizarre en apparence, se trouvera justifié par les données psychologiques que nous fournira l'exposé bibliographique du genre en question.

Dès le commencement du XVIII[e] siècle, le savant maronite Assemani signalait une lettre syriaque tombée à Rome dans l'église de saint Pierre et de saint Paul, recommandant aux fidèles la stricte observance du dimanche[2]. Le monde érudit d'alors n'y attacha aucune importance et pendant plus d'un siècle on ne s'occupa nullement du texte signalé. La question fut reprise en 1846 par Ewald à propos d'une deuxième collection de manuscrits éthiopiens arrivés à la bibliothèque de Tubingue[3] ; dans le dépouillement qu'il fit de ces nouveaux manuscrits, il signale une lettre du Christ en éthiopien, connue dans la littérature sous le nom de *Mazhafa Tomar*, et il la considère comme une production nationale de l'église éthiopienne[4]. Le contenu en est sensiblement le même que celui de la lettre syriaque signalée par Assemani ; elle tomba du ciel à Rome en l'année 1056 d'Alexandre[5], dans l'église des saints Pierre et Paul, pendant qu'on y célébrait la messe. Après un examen

1. Cf. *Genèse*, XXIII.

2. Cf. Assemani, *Bibliotheca orientalis*... Romae. 1719-1728, III, 1, p. 282, n° 11. « Anno Alexandri Philippi Macedonis 1140, cum turba plurima in templo Romae convenisset, quod Petri et Pauli nomini dicatum est,... Revelationis huiusce, seu potius fabellae auctor inducit ab angelo demissam epistolam, in qua domenicae diei potissimum observantia inculcatur ».

3. *Zeitschrift der Deutschen morgenländischen Gesellschaft*... Iter Band... Leipzig, 1847 ; p. 1-44 ; *Ueber eine zweite Sammlung Aethiopischer Handschriften in Tübingen*, von H. v. Ewald.

4. Cf. *Ibid*, p. 16-21.

5. Cf. Ewald, *ibid*, p. 16 : « Tômâr-Buch (etwa unser Foliobuch), welches vom Himmel auf Athanasios herabkam, am Sonntage kam dies Tômâr-Buch in Rom im Jahre 1056 Alexanders von seinem frühern Orte herab : es fiel dies Tômâr in die Kirche der heiligen Petros und Paulos, waehrend darin waren 120 Priester mit Athanasios, zusammen mit Maennern, Weibern und Kindern (p. 17) 230 Seelen... »

plus approfondi de la question, Ewald, éclairé des lumières du professeur Larsow de Berlin, reconnut à cette littérature une origine occidentale et il n'hésite pas à déclarer que le *Tômâr-Buch*, ou la lettre du Christ, fut fabriqué à Rome et de là répandu dans tout l'Orient chrétien [1]; il table son dire sur le fait que des récensions de ladite lettre existent dans les églises coptes et nestoriennes avec les mêmes données et les mêmes dates, et il renvoie le lecteur, pour plus ample information, à l'ouvrage fondamental de Perkins, *A residence of eight years in Persia*.

Dans la traduction allemande qu'il en avait faite, Ewald signalait avant tout la version éthiopienne de la lettre du Christ; il n'en avait donné ni le texte ni une traduction complète. La question fut reprise en détail par Praetorius, qui édita le texte éthiopien d'après les manuscrits de Berlin, de Tubingue et du British Museum, et qui le fit suivre d'une traduction allemande [2].

Il mentionne dans son avant-propos (p. 7) l'opinion d'un savant anglais, C. T. Beke, qui fait remonter jusqu'au 4e siècle de notre ère la rédaction première de la lettre éthiopienne du Christ et qui assigne Alexandrie comme la ville où eut lieu cette première rédaction.

La mise en scène du *Mazhafa Tomâr* [3] est la même que dans l'article d'Ewald; mais le nouveau texte contient plus de détails et renferme des variantes relatives aux dates et au nombre des personnes présentes à l'église lorsque la lettre tomba du ciel. Praetorius a soigneusement indiqué en notes ces divergences. La lettre tomba du ciel dans la main d'Athanase, à Rome en 1050 d'Alexandre [4], dans l'église des saints Pierre et Paul, qui renfermait en ce moment 12.000 prêtres, y compris le patriarche Athanase;

1. Cf. Ewald, *ibid*, p. 337-338; *Ueber den Ursprung des S. 16-21 ausgezogenen Aethiopischen Christusbriefes*, p. 337. « Als ich jenen Brief nach einer aethiopischen Handschrift bekanntmachte, glaubte ich aus den dort angeführten Gründen in ihm ein Erzeugniss der Aethiopischen Kirche finden zu können. Weitere Untersuchungen scheinen aber zu zeigen dass beide dort erwaehnte Himmelsbriefe, der vom J. 1042 wie der vom J. 1056 seleuk. Aera, vielleicht in Rom verfertigt sind und sich erst von dort aus nach dem Oriente verbreitet haben... Sollten die Briefe wirklich von Rom im achten christlichen Jahrhunderte ausgegangen seyn, so würde man dadurch an die Verbreitung des um dieselbe Zeit in Italien verfassten Josippon bis nach Aethiopien hin erinnert ».

2. Cf. Mazhafa Tomar. *Das Aethiopische Briefbuch* nach drei Handschriften, herausgegeben und übersetzt von F. Praetorius. Leipzig, 1869.

3. Praetorius fait remarquer, *op. cit.*, p. 24, n. 1, qu'il traduit, d'après Beke, tomâr par Brief, lettre; mais que le sens de ce mot allemand *Brief* lui paraît trop restreint. Ce mot, comme du reste l'arménien *tumar*, signifie fragment d'un ouvrage, livre, encyclique, *tomarion* = *tomos*; cf. H. Hübschmann, *Armenische Grammatik*, I, p. 384-385 et F. Macler. *Histoire d'Héraclius par l'évêque Sebêos traduite de l'arménien...* p. 166, S. V. Tumar.

4. Praetorius, *op. cit.* p. 24, n. 3, corrige en 1057 = 746 de notre ère.

et le nombre total des personnes présentes s'élevait à 23.000 âmes. Les gens de la ville, en apprenant ce qui se passait, se portèrent en masse à l'église au nombre de 47.000 ; il y avait là, réunie dans le sanctuaire, toute la population de la ville, hommes, femmes et enfants ; seules manquaient les femmes auxquelles il ne convenait pas momentanément d'entrer dans l'église.

Le patriarche lut solennellement aux Romains la lettre du Christ : celui-ci leur a déjà écrit une première lettre en 1042 d'Alexandre[1], mais comme ils ne se sont pas conformés aux instructions qui y étaient contenues, il leur envoie cette seconde lettre, en leur recommandant : de faire pénitence, de se détourner du mal, de ne pas mentir, de ne pas bavarder derrière les prêtres à l'église pendant la célébration de la Cène, et surtout d'observer et de sanctifier le saint jour du dimanche, ainsi que le mercredi et le vendredi[2].

Dans le catalogue qu'il dressa des manuscrits éthiopiens du British Museum, Wright, après avoir rappelé que l'épître tombée du ciel fut éditée par Praetorius, mentionne qu'elle fut écrite la treizième année du règne du roi 'Iyâsû 'Adyâm Sagad, qui correspond à notre année 1695[3].

Le même savant cite dans le catalogue des manuscrits syriaques du British Museum[4] une lettre qui tomba cette fois dans l'église de saint Paul à Constantinople en 1057 et dans laquelle il est fait allusion à des lettres datées de 1042. Cette confusion entre Rome et Constantinople provient probablement de ce que le mot syriaque *Roum* ou *Roumi* est indifféremment employé pour désigner la capitale du monde chrétien ; le même usage du mot se retrouvera quelques lignes plus loin, dans un manuscrit syriaque de la collection Sachau.

M. le Professeur Sachau, de Berlin, rapporta de son premier voyage en Mésopotamie une riche collection de manuscrits syriaques et de copies d'originaux qu'il n'avait pu se procurer ; il en dressa un inventaire sommaire[5], permettant de juger l'importance des

1. C. à d. 731 de notre ère.

2. Cf. Praetorius, *op. cit.*, p. 25.

3. Cf. *Catalogue of the Ethiopic manuscripts in the British Museum, aquired since the year 1847*, by W. Wright London, 1877, p. 234, n° CCCXLIV.

4. Cf. *Catalogue of syriac manuscripts in the British Museum, acquired since the year 1838*, by W. Wright, part II... (London), 1871, p. 1022, n° DCCCLXXIX, « Seven paper leaves... They are written in an inelegant hand of the XIIIth cent., and contain an account of a Letter that was sent down from Heaven to the church of S. Paul at Constantinople... ».

5. *Königliche Bibliothek, Berlin. Kurzes Verzeichniss der Sachau'schen Sammlung syrischer Handschriften*, von E. Sachau. *Nebst Uebersicht des alten Bestandes* Berlin, 1885.

acquisitions faites, en attendant d'établir le catalogue complet et détaillé du fonds syriaque de la bibliothèque royale de Berlin. Parmi ces manuscrits figurent deux copies renfermant les lettres tombées du ciel; le codex 221 contient la deuxième lettre, « qui tomba du ciel à Rome, à l'époque du patriarche Théodose [1] » ; cette deuxième lettre en fait supposer une première, qui figure en effet dans la collection Sachau sous le titre de *Lettre de Hadhbeshabhá* [2]. L'identification de ces deux documents fut proposée par M. le Professeur Friedrich Baethgen de Berlin [3] et adoptée par M. Sachau dans son grand catalogue des mss. syriaques de Berlin ; ce nouveau texte est plus récent que les précédents, car il fut envoyé du ciel en 829 après J.-C., à Rome [4] ; la copie en fut achevée le 9 novembre 1862 de notre ère par Shammû ; il s'agit ici, comme ailleurs, d'une lettre qui tombe du ciel et qui est lue par le patriarche Athanase à la foule réunie dans l'église ; on y recommande tout particulièrement la fidèle observance du saint jour du dimanche [5]. La dernière lettre à mentionner tomba du ciel à Rome pendant que le patriarche disait la messe. L'auteur reproche à la communauté de ne s'être pas conformée aux instructions de l'épître de 642 et il les exhorte à nouveau : à observer le dimanche, à s'améliorer, à honorer les prêtres ; puis Théodose informe qu'il a envoyé ladite lettre aux quatre coins de l'univers ; il en garantit l'authenticité et il maudit quiconque aura des doutes à son sujet [6].

1. Cf. E. Sachau, *op. cit.*, p. 21, n° 221, 3. « Der zweite Brief, der aus dem Himmel auf Rom niedergefallen zur Zeit des Patriarchen Theodosius ».

2. Cf. E. Sachau, *op. cit.*, p. 12, n° 131.

3. Cf. *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft...* Giessen, 1886, Heft 1, p. 193 et suiv. « *Beschreibung der syrischen Handscrhrift « Sachau 131 » auf der Königlichen Bibliothek zu Berlin*, von Friedrich Baethgen.

4. Cf. F. Baethgen, *op. cit.*, *ibid.*, p. 210 (8) : « Ein vom Himmel gefallener Brief, die Sonntagsruhe betreffend... Weiter schreibe ich im Namen der gepriesenen Dreieinigkeit den Brief über den Sonntag. Im Jahre 1140 Alexanders des Sohnes Philippus', des Macedoniers (= 829 p. Chr.), als ein grosser Wolkshaufen versammelt war in der Kirche zu Rom, welche nach dem Namen des Petrus and Paulus benannt ist, u. s. w. »

5. Cf. *Verzeichniss der syrischen Handschriften der Königlichen Bibliothek zu Berlin*, von Eduard Sachau. Berlin, 1899, 1te Abteilung, p. 277, n° 73 (= Sachau 131) : « Sonntags-Brief... Die Fiction ist die, dass A. Gr. 1140 vor versammelter Gemeinde in der Kirche zu Rom ein Brief vom Himmel herabgekommen und von einem Athanasius, dem Patriarchen von Rom, dem Volke vorgelesen sei. In diesem Brief wird ausser anderen Dingen ganz besonders die Heilighaltung des Sonntags befohlen ». La date est donnée plus loin, *ibid*, p. 281.

6. Cf. E. Sachau, *Verzeichniss*, 2te Abteilung, n° 179 (= Sachau 221) « 4° Bl. 21 *a* — 27 *b*. Der zweite Sonntagsbrief, der in Rom vom Himmel heruntergekommen... Als der Patriarch Timotheus (*sic*) von Rom (*Roumi*, en lettres syriaques) die Messe in der Peter — und Pauls — Kirche celebrirte, meldete ihm ein Mann das Herabkommen einer Schrift ; der Patriarch vollendet erst die Messe und geht dann mit der Gemeinde hinaus das Wunder zu sehen. Vor versammeltem Volk und Klerus liest der Patriarch die Schrift vor : « Ihr habt nicht gethan, was ich euch in meinem Brief vom Jahre 642 Gr. befohlen habe ; darum

Nous n'avons cure de mettre en doute l'authenticité de pareilles productions littéraires[1]. Leur éclosion répondait à un double besoin religieux et disciplinaire ; le prêtre s'assurait plus facilement l'obéissance de ses ouailles en employant des subterfuges de ce genre ; les fidèles, dans leur soif de croire, ne voyaient rien d'impossible à ce que le Christ, par amour pour eux, renouvelât des miracles comme à l'époque de sa vie terrestre. Et si les chrétiens du moyen âge croyaient vraiment que Jésus ou la Vierge leur adressaient de temps à autre des lettres pour les instruire et les éclairer, ceux de nos jours ont une foi analogue lorsqu'ils jettent dans le tronc de saint Antoine de Padoue des missives chargées de lui faire connaître leurs besoins et leurs désirs ; il est vrai qu'en général ils accompagnent leurs lettres d'une somme d'argent, pour que la réponse, sans doute, se fasse moins attendre.

Il est plus curieux et à la fois plus intéressant de constater que le même phénomène et la même crédulité se retrouvent chez les Juifs de Palestine ; ils adressent des lettres aux patriarches enterrés à Hébron, et ceux-ci quelquefois leur répondent, non par écrit, mais en exauçant leurs demandes.

On sait que les musulmans gardent avec un soin jaloux la mosquée d'Hébron, nommée el-Harâm qui entoure, dit-on, la caverne de Macpéla ; c'est là que dorment leur sommeil séculaire, non seulement Abraham, Isaac, Jacob, Sarah, mais encore Adam, Noé et

schicke ich euch diesen zweiten Brief im Jahr 1058 Gr. Haltet den Sonntag bessert euch, ehret die Priester, oder ich werde euch strafen », u. s. w. Nach der Vorlesung hörte man eine Stimme aus dem Himmel, die sprach : Glaubt glaubt, u. s. w. Dann spricht Theodosius (*sic*), er habe den Brief nach allen Richtungen « und bis zum Meer, das genannt wird N W R Sh M Sh » verbreiten lassen, bezeugt seine Echtheit und verflucht jeden, der daran zweifelt ». Cf. également René Basset, *Les Apocryphes éthiopiens traduits en Français.* II. *Mas'h'afa Tomar* (livre de l'Epître), Paris, 1893, qui estime que cet écrit vit le jour en arabe, « peut-être entre 933 et 939 de J.-C., en Egypte, et probablement à Alexandrie » (p. 5), tandis que le P. Hippolyte Delehaye (*Note sur la légende de la lettre du Christ tombée du ciel*, in *Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux arts*, 1899, p. 171-213), croit que la lettre est originaire d'Occident, probablement d'Afrique ou d'Espagne. Cf. *Revue de l'histoire des religions*, 1901, T. XLIV, p. 162.

1. Le genre littéraire qui nous occupe a été récemment l'objet d'une communication intéressante de M. Bitner, à la Classe d'histoire et de philosophie de la Kaiserliche Akademie der Wissenschaften de Vienne (Autriche) sur *la lettre du Christ tombée du ciel, dans ses diverses versions orientales, avec une lettre sabbatique en hébreu*, dont « le point de départ ne doit pas être cherché en Orient, mais dans une rédaction grecque, d'où procèdent directement ou indirectement les versions orientales ». Cf. *Journal des Savants*, janvier 1904, p. 76 ; c'était déjà l'opinion de Larsow et de Ewald ; cf. *supra*, p. 167, n. 1.

Sem[1]. Nul n'y accède, s'il n'est un fidèle adepte de la foi islamique, et si quelques favorisés ont pu visiter l'intérieur de la mosquée, nous ne sommes guère plus renseignés qu'au moyen âge[2] sur le contenu des différents tombeaux et grottes sépulcrales. Les infidèles ont toutefois la permission de pénétrer dans un des couloirs donnant accès au Harâm jusqu'à la septième marche de l'escalier ; à la cinquième marche se trouve un trou taillé à même dans le bloc, et qui correspond, dit la légende, à la chambre sépulcrale des patriarches. C'est dans ce trou, qui leur sert de boîte aux lettres, que les Juifs jettent les missives qu'ils adressent à leurs patriarches[3].

Lorsque je visitai Hébron pour la deuxième fois, au printemps 1901, je retournai à la mosquée, accompagné d'un cawass musulman du consulat de France de Jérusalem ; pendant que nous gravissions les marches, un imam vint à notre rencontre, nous salua et nous informa que, tout particulièrement ce jour, il ne fallait pas aller plus loin, parce que des derviches de l'Inde, très pieux, venaient d'arriver et visitaient la mosquée ; la population était surexcitée et il ne voulait pas « que notre sang fût sur sa tête ». Je lui fis néanmoins part du désir que j'avais de posséder quelques lettres des Juifs. Il me répondit par la négative la plus absolue, en ajoutant que pas plus un autre jour que maintenant il ne commettrait un pareil sacrilège.

Je portai la main à mon gousset, et le prêtre disparut dans la mosquée ; il revint presque aussitôt, m'apportant quatre lettres ; ce sont les numéros 1, 2, 3, 12, de celles dont la traduction est donnée ci-après. En *Infidèle* fidèle à son geste, je tirai un medjidi[4] que je remis au brave prêtre ; il me remercia avec effusion, m'assura de la bénédiction d'Allah et me pria de ne pas rester plus longtemps à Hébron. Nos chevaux nous attendaient dans une rue adjacente au Harâm ; nous n'eûmes qu'à les enfourcher pour ramener la sérénité dans le cœur du prêtre inquiet.

1. Cf. Aboul Hassan Aly el Herewy. *Description des lieux saints de la Galilée et de la Palestine*, extraite de son livre *Indications ayant pour objet la connaissance des lieux de pèlerinage*, et traduite par Charles Schefer. Gênes, 1881, p. 22.

2. Cf. *Invention de la sépulture des patriarches Abraham, Isaac et Jacob à Hébron le 25 juin 1119*, par le comte Riant. Gênes, 1883, *passim*. On trouvera également des renseignements intéressants dans la traduction de la chronique arabe donnée par Sauvaire, *Histoire de Jérusalem et d'Hébron*. Paris, 1876.

3. Pour l'écriture hébraïque, en particulier celle du rite allemand, ainsi que pour l'alphabet et le système de transcription, cf. *Cours pratique et théorique de la langue arabe, renfermant les principes détaillés de la lecture, de la grammaire et du style... accompagné d'un traité du langage arabe usuel et de ses divers dialectes en Algérie*, par M. Bresnier. Alger, 1855, p. 112-113, 116-117, 158-160.

4. Environ 4 fr. 20.

Les autres billets dont la traduction figure également ici m'ont été obligeamment communiqués par M[lle] Paula Hoffmann, qui eut beaucoup de peine à se les procurer ; ils ont exactement la même provenance et la même authenticité que ceux mentionnés plus haut. J'en ai fait reproduire quelques-uns par la photographie, en une planche jointe à cet article, et qui permettra au lecteur que cela pourra intéresser de déchiffer cette curieuse littérature.

Enfin, désireux d'augmenter encore le nombre de ces documents, je m'adressai à un de mes amis de Jérusalem ; il chargea de la commission un des nombreux cochers juifs faisant la navette entre Jérusalem et Hébron. Mais notre cocher n'eût pas la main heureuse ; soit qu'il y ait eu malentendu ou mauvaise volonté de sa part, il remit à mon ami deux morceaux de parchemin parfaitement identiques, renfermant le *Chema* (Deutéronome, VI, 4-9) et le *vehaya* (Deutéronome, XI, 13-21) ; ce sont les textes bibliques que les Juifs enroulent dans les *Mezouzoth* et qu'ils fixent sur le montant de leur porte ; il n'y a rien là d'intéressant au point de vue qui nous occupe. Le même cocher rapporta un morceau de papier écolier, recouvert d'inscriptions et de cachets arabes ; c'est un diplome que les prêtres musulmans d'Hébron délivrent aux pieux et fidèles Mahométans qui ont fait le pèlerinage sacré à la Mosquée des patriarches. J'en parlerai plus en détail, à la suite des lettres, dont voici la traduction :

N° 1. — « Nous sommes venus vous prier, nos pères saints et purs [1] et nos mères saintes et pures [2], [pour] que votre Zekhout [3] saint et pur protège David Eliézer ben [4] Rivca [5] ; [qu'il soit] en pleine santé, lui qui a été malade au dos depuis plusieurs années ; nous avons déjà questionné et cherché de grands médecins ; mais hélas ! pas de guérison (mazor troufa). C'est pourquoi, nos pères saints et purs, et nos mères saintes et pures, nous croyons que notre prière ne retournera pas les mains vides [6], mais sera reçue avec pitié et bienveillance, notre prière que nous demandons en pleurant et avec des supplications, pour sa guérison ; car toujours il souffre à cause

1. Abraham, Isaac et Jacob.

2. Sarah, Rébecca et Léa.

3. C'est le *mérite* qu'une personne acquiert par ses prières et ses bonnes œuvres, et qui est transmissible sur une autre personne et, d'une façon plus générale, c'est le mérite des ancêtres que l'on invoque pour être transmis sur l'un de leurs descendants.

4. *Ben* signifie *fils de* ; et *bath* signifie *fille de* ; je conserve ces deux mots, qui sont à l'état construit, parce qu'ils font pour ainsi dire partie intégrante du nom de la personne désignée.

5. Rébecca.

6. Expression biblique, par laquelle on entend que la prière sera exaucée. Renvoyer quelqu'un à vide, c'est le congédier sans avoir accédé à sa demande.

de sa maladie qui ne peut pas être guérie. C'est pourquoi nous sommes venus vous prier, nos pères saints et purs, et nos mères saintes et pures, que vous ayez pitié de lui ; qu'il lui vienne une pleine guérison ; car sa vie était en danger ; qu'il obtienne cette faveur ; c'est pourquoi sa prière ne retournera pas les mains vides. Ayez pitié de lui, de sa vie ; qu'il lui vienne une pleine guérison du ciel.

Et aussi pour Hindé [1], nous prions en pleurant et en suppliant, qu'elle soit en bonne santé, qu'elle ait de l'embonpoint (dechina) et qu'ils [2] vivent des jours longs et heureux, et qu'ils aient la chance de voir une quatrième génération.

Et [nous prions] pour le jeune Alter [3] ben Hindé dont la vie était en danger et qui a eu la chance de venir à Jérusalem, la ville sainte (« et j'ai voulu m'intéresser à la Thorah et l'étudier, et je vous prie de me faire réussir »).

Et aussi pour la vierge Sarah bath Hindé, qu'elle ait un bon mari et qu'elle soit heureuse.

Et aussi pour la vierge Esther bath Hindé, qu'elle ait un bon mari et qu'elle voie du bonheur.

Et aussi pour la femme Iente [4] bath Hindé, qu'elle soit bien-portante, avec ses enfants Iehezkiël, Iiceac, Iaakov, Noaḥ, Rivca, Raḥel, Lia, Hanna.

Et aussi pour la femme Zelde bath Hindé, avec ses enfants, qu'elle soit bien portante, ainsi que Guitl [5], Miriam, Rivca, Iiceac.

Et aussi pour Ben Iamin et sa famille. Et aussi pour Mosché Cohen et sa famille. Et qu'il n'y ait plus aucune tristesse ni aucun malheur (hac veschalom [6]) ».

N° 2. — « Demandez [7] pitié du Maître de la pitié pour : Iiceac ben Elké Fégué [8], Manoah Leb ben Esther Chéne [9], Iehouda Leb ben

1. Ce nom figure déjà en 1596, sur des épitaphes juives de Vienne (Autriche) ; cf. Ludwig August Frankl, *Inschriften des alten jüdischen Friedhofs in Wien* (Vienne, 1855), cité par Moïse Schwab, *Rapport sur les inscriptions hébraïques de la France*. Paris, 1904, p. 155.

2. Hindé et son mari (?)

3. L'adjectif allemand alt = vieux, à la déclinaison forte, employé substantivement.

4. Ou Gente, avec un ou deux *iod* au commencement du mot ; correspond à l'italien Jona = Giona, et au vieux français Gente = gentille. Cf. Moïse Schwab, *Rapport*, p. 158-159.

5. Déformation de *Gütel* = *Gütlein*, diminutif de l'allemand das Gute, le bien ; on a aussi la déformation Gidele ou Gidela ; cf. M. Schwab, *Rapport*, p. 155.

6. Expression hébraïque très fréquente que l'on rend par : le ciel me préserve !

7. Adressé aux patriarches.

8. Déformation de l'allemand Feige = figue, et correspond à Pheiga (?) de M. Schwab, *Rapport*, p. 159.

9. Mauvaise prononciation de l'allemand Schöne = belle. M. Schwab, *Rapport*, p. 158.

Sarah, Iehouda Leb ben Hayïé Perle [1], Joseph ben Hayïé Perle, Froume Cviïa bath Hayïé Perle.

Demandez pitié du maître de la pitié pour : la maison Haci avec son fils Kemar Cwihirsch, et pour sa famille en général ; et que le Maître de la pitié donne vie, paix et bon gain. Amen ».

N° 3. — Ecrit en jargon allemand-hébreu, où prédomine l'élément allemand.

« Comme je suis en ḥelicah [2] déjà depuis trois ans, et que le père du ḥalouc [3] ne [le] permet pas, je suis attachée ; je ne veux pas aller en Amérique et quitter Jérusalem. Je vous demande que vous, chères mères [4], priiez pour moi, afin que je sois rendue libre.

(Signé :)
Malke [5] bath Chéne ».

N° 4. — Ecrit en hébreu cabalistique.

« Ici est caché sur le mur occidental [6]... pour éveiller de grandes miséricordes [7] de la source de la grâce sur moi, Joseph Iozik ben Matelie [8], sur mon épouse Hayïe Pheiga [9] bath Libe, sur son [10] fils Hayim Mendel ; son épouse Rivca bath Hanna, leur fille Libe Mousia, leur fille Beilie, leur fille Schimka, leur fils Baruch Mardochée, leur fille Matelie, leur fille Neḥama ; son [11] fils Dober [12] Nahum et son

1. Prononciation dure de Baerle = Baerlein, ourson ; peut-être serait-il plus simple de voir dans ce vocable ainsi orthographié la prononciation allemande du mot *perle*, employé comme nom propre.

2. Etat d'une veuve sans enfant, que son beau-frère refuse d'épouser et à laquelle il ne veut pas donner la liberté de se remarier avec un autre.

3. Le beau-frère.

4. Sarah, Rébecca et Léa.

5. Ou Malka (= Regina) ; cf. M. Schwab, *Rapport*, p. 155.

6. Cette expression pourrait faire penser au mur des pleurs des Juifs à Jérusalem. Mais notre lettre étant bien d'Hébron, il s'agit du mur de la mosquée des patriarches à Hébron, où les Juifs pleurent également le vendredi. Cf. K. Baedeker, *Palästina und Syrien*, *Handbuch für Reisende*. Leipzig, 1897, p. 136.

7. Abrégé dans le texte en deux *resh*, r"r, qu'il faut lire : Rahamim rabim.

8. Remarquer que dans ces sortes de prières, on indique généralement le nom de la mère ; l'explication vulgaire en est qu'on connaît sa mère et pas toujours son père. Le même phénomène se rencontre déjà fréquemment dans la Bible ; voir entre autres 2 Chron. XXIX, 1-2 ; Juges, XI, 1 ; Ps. CXVI, 16 ; 2 Sam. XXI, 8. L'usage du matronymique au lieu du patronymique est courant dans les tables d'Hadrumète ; cf. Deissmann, *Biblische Studien*, p. 21 et Blau, *Altjüd. Zauberwesen*, p. 97. — Matelie semble être une déformation de Madeleine.

9. C'est peut-être l'allemand Feige, voir *supra* p. 73, n. 8 ; ou une forme hypocoristique de Vogel, oiseau.

10. Il est sûr qu'il est l'enfant de sa femme ; cf. *supra*, n. 8.

11. Il revient à son second fils, après avoir énuméré ses petits-enfants.

12. Mot pléonastiquement composé de l'hébreu *dob* = ours, et de l'allemand *Bär* = ours.

épouse Raena bath Reni, leur fille Sterne [1] — Hindé, leur fille Libe Mousia ; sa fille Zourlie, son mari Phévisch [2] ben Beilie, leur fille Matelie ; sa fille Sarah, sa fille Hanna.

Pour éveiller de grandes miséricordes de la source de la grâce en faveur de nous tous. Que le Très Saint — béni soit-il — nous envoie vie, paix, santé complète, en tous nos 248 membres et nos 365 nerfs [3]. [Qu'il nous envoie] dans l'esprit et dans le corps une repentance parfaite pour le servir en vérité et ne pas tomber dans le mal; loin de nous [cette pensée] ! Qu'il nous pardonne nos fautes et nos péchés ! Qu'il nous fasse prospérer dans toutes nos actions, nous gratifie d'une bonne situation, suffisante à tous nos besoins. Qu'il éloigne de nous les calomniateurs, les accusateurs et les rivaux qui se tiennent contre nous, quant à l'âme et quant au corps, et en particulier les concurrents Beile Rabbinowitz, Iehoude Dikouan, Nissen Katzowitz et tous les incirconcis, avec lesquels j'ai des relations commerciales. Puissent-ils être changés en bien, que je puisse obtenir d'eux tout ce qu'il me faut.

Ma fille Raéna [4] et ma fille Zourlie [5], qu'elles vivent ! Puissent-elles enfanter en leur temps, à une heure favorable et facilement, et avoir des fils robustes et honnêtes, et qui vivent de longs jours et de longues années !

Que Dieu me fasse prospérer et m'envoie son secours d'en haut pour marier ma fille Sarah avec un honnête homme, qui lui convienne !

De même, puisse Dieu envoyer une santé parfaite à mon épouse, pour la guérir de sa maladie, en particulier de son mal aux pieds.

Puisse Dieu me donner la faveur d'élever mes fils et mes petits-fils, pour les marier et les élever dans les bonnes œuvres ! ».

1. Mot douteux ; plutôt à lire Tscherne, nom de femme fréquent chez les Juifs russes.

2. Phébus.

3. On distinguait 248 ordonnances positives (règles morales, rituelles, etc.) et 365 négatives, dont l'ensemble constitue le Tariag (613). Le même nombre (248) se retrouve sur une coupe à inscriptions magiques, provenant de Mésopotamie, actuellement au Cabinet des Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de Paris. Cf. M. Schwab, *Rapport*, p. 22-24. Je tiens à remercier ici M. Schwab pour les précieuses indications qu'il a bien voulu me fournir. Le système de transcription, ici employé, n'est pas aussi rigoureux que nous l'aurions souhaité. Faute de lettres pointées en assez grand nombre, le c équivaut au *tsadé*, etc. Le lecteur voudra bien être indulgent.

4. Regina correspondant à Malka.

5. Mot douteux, qu'on peut aussi lire, à cause du *waw* certain, Zorlie ; ce serait une prononciation sourde et adoucie de Sarale, diminutif de Sarah.

N° 5. — Ecrit en jargon allemand-polonais, où prédomine l'allemand (quel allemand !), par un Juif de Galicie.

Fig. 1. — Lettres juives d'Hébron (n° 5 recto)

« Baruch Iacob ben Malka Guéle[1] — Baraka[2] bath Naḥma, — Rabbi Hayim Phaïne[3], — Joseph (qu'il ait[4] une guérison complète) ben Rivca Esther — Baruch Cevi ben Hanna Elke — Dreize[5] bath Froume[6] Süssel — Abraham Cevi ben Malka Guéle — Menaḥem Eliezer ben Elke Dreize — Froume Süssel bath Elke Dreize — Malka Naḥma[7] bath Baraka — Esther Rivca bath Baraka — Mosché Iüdel ben Baraka doit désirer s'instruire et être un [homme] bon et pieux[8] — Hayia Léa bath Baraka — Feige[9] Raḥel bath Schifra Zelde[10] — Henne Feigel[11] bath Baraka — Esther bath Rivca — Rivca bath Freide[12] — Raḥel bath Rivca — Divosche bath Sarah — Hayia

1. Déformation probable de *gelb* = jaune = Bouton d'or.
2. Ce mot signifie : la bénédiction, et est employé ici comme nom propre.
3. L'adjectif allemand feine = fine (?)
4. Texte : soll haben.
5. Déformation probable de Thérèse.
6. L'allemand : Fromme, pieuse.
7. Ou Nehamah (= consolation) ; cf. M. Schwab, *Rapport*, p. 155.
8. Texte : soll begehren zu lernen un sein a guter un a frommer.
9. Cf. *supra*, No. 4, la note sur Pheiga.
10. A rapprocher de l'allemand : selten = rare = Preciosa.
11. Correspond à Vögel ou Vögelein, diminutif de Vogel et signifie : oiselet.
12. Ou Freidel = Freudele = Freudelein, diminutif de Freude, joie.

Freide bath Divosche — Hayia Freidel bath Sarah — Nahma bath Hanna Feige — Hayia Elke[1] bath Cevi, avec son mari et ses enfants[2] — Hanna Léa bath Rivca Esther — Nehemia ben Hanna — Léa Hanna bath Slome[3] — Rahel Dine[4] bath Hanna — Rivca Esther bath Hanna — Heschke bath Hanna — Brel[5] ben Hanna — Iser[6] Iüdel ben Hanna — Abraham Simha[7] ben Hanna (au verso)[8] — Freidel bath Rivca-Baraka Hayia bath Rivca — Schléma ben Pesche — Mosché ben Goute — Abraham Leibisch ben Rivca — Pinhas Beer ben Rivca — Mere bath Pesche — Hanna Léa bath Sarah Guitl[9] ».

N° 6. — Hébreu écrit au crayon, presque illisible par endroits. C'est la lettre d'un mari malheureux, qui demande à Dieu la paix du ménage.

« Avec l'aide de Dieu.

Raphaël Nathan ben Gente[10] Rivca, pour le salut de l'âme et du corps, et le bonheur au sujet de ma femme Hayié bath Bella[11], que son cœur se tourne vers moi pour le bien[12].

Sa fille Gente Rivca, qu'elle soit bénie en corps et en âme, et soit mariée bientôt ; tous ses enfants pour le bien. »

N° 7. — Ecrit en hébreu.

« [Puisse Dieu donner à] Rehouben ben Sarah Cippe la santé et l'aisance ; à Scheine[13] Feigel bath Miriel[14] la santé parfaite et tout bien ; à R[abbi] Abraham Cohen Cadik[15] la santé parfaite et tout

1. Est à rapprocher de Elkle qui lui servirait de diminutif ; cf. M. Schwab, *Rapport*, p. 155.

2. Texte : mit ihr Mann un Kinder.

3. Salomé.

4. Correspond à l'hébreu Dina, la fille de Jacob et de Léa, laquelle fut violée par Sichem. Genèse, XXXIV.

5. Diminutif de l'allemand Baer = ours.

6. Diminutif de Israël.

7. A Dijon se trouve le tombeau d'un Simha, fils de R. Isaac. Cf. M. Schwab, *Rapport*, p. 229.

8. La reproduction photographique ci-jointe ne donne que le recto de la missive.

9. On remarquera que plusieurs personnages portent deux noms ; l'un est le leur propre ; l'autre est un nom indifférent qu'ils portent pendant le cours d'une maladie, pour détourner sur lui l'influence néfaste du mauvais œil.

10. Cf. *supra*, p. 73, la note sur Iente.

11. Ou Bella.

12. C'est sa propre femme, sans doute une nouvelle Xantippe.

13. L'allemand schöne = Beila, Bella.

14. Forme hypocoristique de Miriam = Marie.

15. Le texte porte un *caph* et un *çadé*, que l'on peut lire comme un nom propre : Cohen Cadik, ou comme un nom commun signifiant : prêtre de justice.

bien ; à Freide Réïzal[1] Méir[2] Civie[3], R[abbi] Rozelzanroel (?) et à sa femme, puisse l'Eternel leur envoyer une santé parfaite et remplir tous leurs vœux pour le bien[4]. Amen. Ainsi soit-il ! »

N° 8. — Inventaire de brocanteur, écrit à l'encre violette ; mal venu sur la photographie ; jargon allemand ; texte sur deux colonnes.

N° 9. — Ecrit en hébreu et en allemand.

« Akiba Salmen ben Henne Guitl. [Que Dieu donne] satisfaction par ses enfants[5] et complet scellement pour le bien[6]. Hayia Civia bath Mosché, satisfaction par ses enfants, complet scellement, pour le bien. Beila bath Hayia Mindel, satisfaction par ses enfants complet scellement pour le bien. Mersche, avec son mari[7] satisfaction par les enfants[8] ; beaucoup de satisfaction par les enfants[9]. Israël Leib et Brone[10] Aschkenaz (?)[11], avec leurs enfants ; beaucoup de satisfaction par ses enfants[12]. Par la vertu d'Abraham et de Sarah, d'Isaac et de Rébecca, de Jacob et de Léa. Avec tout Israël. »

N° 10. — Cette lettre est la seule qui porte une adresse, au verso du manuscrit.

Fig. 2. — Lettres juives d'Hébron (N° 10, recto).

1. Röslein, diminutif de Rose.

2. Déformation de Meyer, c'est le nom que portaient déjà les petits-fils de Rashi, morts, l'un vers 1150, l'autre en 1171. Cf. S. Preiswerk, *Grammaire hébraïque*, 4e éd. Bâle, 1884, p. LIII. — 3. Féminin de Cevi.

4. Letôba', avec un *aleph* à la fin du mot, au lieu d'un *hé*.

5. Texte : nahath mibanim.

6. Texte : gmar hatima tôba, vœu qui s'exprime au jour de l'an. C'est sans doute vers cette époque que cette missive a été déposée dans le mur. Le soir du rosch haschana (jour de l'an), les Juifs se souhaitent d'être inscrits pour une année heureuse sur le livre de la vie (bessefer ha hayim). Dès le lendemain, ils souhaitent que le livre de vie soit bien scellé. Le vulgaire prononce cette phrase entre Rosch hasschana et Yom Kippour ; les savants la disent entre Yom Kippour et Hosschana Rabba, le 7e jour de Succoth. — 7. Texte : mit ihr Mann. — 8. Texte : Nahath mit die Kinder. — 9. Texte : harpha nahath mibanim.

10. Peut-être l'allemand Braune = Brune ; cf. M. Schwab, *Rapport*, p. 155.

11. On distingue, chez les Juifs d'Europe, entre Aschkenazim, qui suivent le rite polonais, et Sephardim, qui suivent le rite portugais. Ici, le mot est douteux et transcrit sous toute réserve. — 12. Texte : mit bnam harphe nahath mibanim.

« Ioseph[1] ben Hay Cevi, [donne] nourriture, complet scellement pour le bien.

Hayia Schendel[2] bath Beila[3], santé et complet scellement pour le bien.

Eli Mélek Cevi ben Hayia Schendel, santé et complet scellement pour le bien.

Breine[4] bath Hayia Schendel, santé et complet scellement pour le bien.

Froume Zelate[5] bath Hayia Schendel, santé et complet scellement pour le bien. Abraham Jacob ben Hayia Schendel, santé et complet scellement pour le bien.

Par la vertu d'Abraham et de Sarah, d'Isaac et de Rébecca, de Jacob et de Léa. Avec tout Israël. »

Au verso, on lit la mention suivante, en allemand, sur deux lignes :

« Prière de jeter
Dans la caverne de Macpéla[6]. »

N° 11. — Lettre fragmentaire, en très mauvais état ; papier graisseux, par endroit illisible. Le lecteur voudra bien se rappeler que l'expression hébraïque *nahath mibanim* signifie : *satisfaction par les enfants* et que *gmar hatîma tôba* signifie : *complet scellement pour le bien* ; je les donnerai dans le corps de ce fragment, ce qui permettra de s'en faire une idée plus exacte :

« 1... [Situation] bonne, nahath mibanim ; gmar ḥatîma tôba.
2... naḥath mibanim, guérison, gmar ḥatîma tôba.
3.... [santé] parfaite, gmar ḥatîma tôba.
4................ gmar ḥatîma tôba.
5......... bonnes actions.
6... [santé] parfaite sur sa tête, gmar ḥatîma tôba.
7.... amen ; ainsi soit-il !
8.... [avec] tout Israël. »

N° 12. — Cette lettre est une des plus intéressantes de notre collection. Il s'agit d'une femme juive de la colonie Montefiore, située en face du mont Sion et dominant le birket es-soultan et le

1. Le texte porte bien Ioseph, avec *iod* et *waw* au commencement ; le fac-simile semble ne comporter que trois lettres ; c'est une erreur due à la reproduction *au trait*.

2. Correspond à Schöndl de M. Schwab, *Rapport* p. 155, où l'on a le mot Schönl avec intercalation d'un *d*.

3. Sur les équivalents de Beila = Bela = Bella = Schöne = Scheine, *cf.* M. Schwab, *Rapport*, passim.

4. Déformation probable de Braune = Brune.

5. A rapprocher de Zelde = Preciosa.

6. Texte : Bitte hereinzuwerfen Bemeharac ha-Macpéla.

commencement de la vallée de la Géenne (la vallée de Hinnon) ; elle m'a raconté elle-même ses malheurs et les moyens qu'elle employa pour se tirer d'embarras ; un seul lui réussit ; elle formula son desideratum dans un billet qu'elle fit porter dans la caverne de Macpéla ; les patriarches lui accordèrent au delà de sa demande, car dans la suite, elle regretta presque d'avoir été exaucée si promptement. Voici en deux mots l'exposé de la chose : Rivca, devenue subitement veuve, avait de la peine à gagner toute seule sa misérable vie ; elle allait en journées chez qui voulait bien l'employer ; mais ce n'était pas encore suffisant pour parer à ses faibles besoins ; une idée lui vint, de rappeler auprès d'elle son fils unique, alors en apprentissage dans une famille juive de Galicie. Mais elle n'avait pas son adresse. C'est alors que dans un billet adressé aux patriarches elle les pria de faire revenir son fils, pour qu'il puisse la secourir.

Un jour, Rivca regardait les voyageurs qui, arrivés par le train de Jaffa, descendaient la route de Bethlehem devant la colonie Montefiore ; quelle ne fut pas sa surprise en voyant parmi eux son fils, pour le retour duquel elle avait tant prié. Mais... il ne revenait pas seul. Sans en informer sa mère, il avait épousé une jeune galicienne et la ramenait dans la terre de ses pères. La paix du ménage ne fut pas de longue durée, et bientôt Rivca se retrouva seule, comme par le passé, regrettant presque d'avoir intéressé les patriarches à sa pauvre destinée. Voici la traduction de la lettre qu'elle leur avait adressée :

« Je vous prie, mères saintes et pures, que mon fils revienne, mon fils qui est en Galicie, et qu'il m'aide maintenant que je suis seule et que son père est mort.

(Signé :)

Rivca. [1] »

*
* *

Il me reste un mot à dire du diplôme que délivrent les prêtres d'Hébron aux pèlerins musulmans ; il est écrit sur papier écolier ordinaire, sur deux colonnes ; de chaque côté sur les marges extérieures, quatre cachets, destinés à établir l'authencité du certificat ; les noms des personnages sont écrits en arabe, dans une orthographe

1. Cette lettre, comme celle du N° 3, porte la signature de l'auteur en caractères hébreux ; chez les Juifs d'Algérie, l'usage contraire a lieu : une lettre écrite en caractères hébreux courants ou en écriture *Râchi*, a la signature en caractères allemands. Cf. Bresnier, *Cours pratique et théorique de la langue arabe...* p. 169, n. 2.

qui équivaut presque à celle de certaines phrases allemandes ou hébraïques des lettres ci-dessus traduites. En voici la disposition et la traduction, en commençant la lecture par la droite :

(○) Sa femme Sarah	Ibrahim (○) Khalil Allâh [1]
Sa femme Riphqa [2]	Le prophète d'Allâh Isaac
(○) Sa femme Laïqa [3]	Le prophète d'Allâh (○) Jacob
(○) Sa femme Zlikha [4] en Egypte	Le prophète d'Allâh (○) Joseph
(○) Adam [6] le prophète	Anâr [5] le Chérif. (○)

Les ronds ainsi figurés représentent la place occupée par les cachets sur le diplôme ; voici la traduction du cachet, répété huit fois : « Il n'y a pas d'autre dieu qu'Allâh. Je me suis présenté (ou : je me suis rendu) chez notre seigneur Ibrahim, l'ami d'Allâh (qu'Allâh prie sur lui et le conserve). »

Il a paru à la fois intéressant et nécessaire d'entrer dans quelques détails en traduisant les lettres [7] juives d'Hébron. Elles dénotent chez leurs auteurs un état d'âme que l'on rencontre chez les autres

1. L'ami de Dieu.

2. Orthographié : râ, fâ, kof, hâ, ce qui donne la prononciation dure de l'hébreu Rivca = Rébeca.

3. Mauvaise lecture pour Léa ; orthographié lâm, élif, yâ hamza, kof, hâ ; chez les arabes de Syrie, le kof ne se prononce pas comme k, mais est entendu comme une aspiration très douce.

4. Le roman de Joseph et Zuleikha, qu'il ne faut pas confondre avec celui de Joseph et d'Asséneth, est très répandu dans les légendes musulmanes. Pour certains poètes, Zuleikha était la femme de Potiphar, qui désira l'amour de Joseph ; pour d'autres, elle était reine d'Egypte ; cf. *Le Boustan ou Verger, poème persan de* SAADI, traduit... par A. C. BARBIER DE MEYNARD... Paris. 1880, p. 361.

5. Ce nom ortographié 'Aïn, noûn, élif, râ, doit être celui d'un grand personnage de la mosquée, celui-là même qui délivre les diplômes aux pèlerins.

6. Transcription douteuse du vocable orthographié kof, dâl, mîm, basée sur la graphie défectueuse du mot Léa et sur le son guttural doux du kof initial.

7. Ce genre épistolaire n'a rien de commun avec les pièces apocryphes, qui circulent un peu partout et dont on a eu le plus bel échantillon dans les fameux autographes fabriqués par Vrain Lucas et achetés un prix fou par M. Michel Chasles ; cf. *Une fabrique de faux autographes, ou Récit de l'affaire Vrain-Lucas*, par H. Bordier et Em. Mabille. Paris, 1870. — *Faux autographes. Affaire Vrain-Lucas* ; étude critique par Et. Charavay. Paris, 1870. — Bibliothèque nationale. *Catalogue général des manuscrits français*, par Henri Omont. Nouvelles acquisitions françaises. I. Nos 1-3060. Paris, 1899. Voir p. 94, n° 709, où l'on aura des autographes de Cléopâtre à Jules César, de Lazare le Ressuscité à saint Pierre, de Marie-Madeleine à Lazare le Ressuscité, etc.

peuples dits croyants. L'idée d'un dieu métaphysique tel que le proclame le monothéisme est trop élevée ; le fidèle ne peut s'adresser si loin ; sa prière ne serait pas exaucée ; il lui faut une divinité plus rapprochée, ayant un sanctuaire visible et tangible, où l'on puisse venir lui parler et lui confier ses peines ; au dieu supra terrestre, on supplée par un dieu local, proche, à qui l'on puisse, sans trop de difficulté, formuler sa demande.

A côté de Bagdad, se trouve un tombeau du prophète Ezéchiel[1], où vont en pèlerinage Juifs, chrétiens et musulmans. Le même phénomène se retrouve dans les sanctuaires importants de l'Afrique septentrionale[2].

La pratique exercée par les Juifs de Palestine peut s'expliquer par les usages qu'ils ont contractés chez les populations chrétiennes au milieu desquelles ils vivaient en Europe ; revenus en Terre-Sainte, ils auraient conservé ces coutumes. Mais le phénomène observé s'explique aussi bien par la simple psychologie du croyant qui aime mieux s'adresser à un sanctuaire existant qu'à un dieu entouré de toutes les conceptions métaphysiques des théologiens. Ces pratiques se rattachent à un ensemble bien connu, au culte des saints ; elles ont été exposées par M. Goldziher dans son travail sur le culte des ancêtres et le culte des morts chez les Arabes[3] ; elles se sont développées au sein même de l'Islâm, en dépit des tendances contraires de l'orthodoxie. Elles se retrouvent enfin chez les Juifs, que l'on est accoutumé à considérer comme un peuple essentiellement monothéiste.

F. Macler.

1. Sur le sanctuaire d'Ezéchiel du Hauran, que vénèrent Chrétiens, Druzes et Musulmans, cf. F. Macler, *Au Safa et chez les Druses*, in *Bibliothèque universelle et Revue Suisse*. Lausanne, janvier 1902, p. 86 et Dussaud-Macler, *Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne*, Paris, 1903, p. 16.

2. Cet usage rappelle celui des *Tabellae devotionis* puniques, dont parle le P. Delattre, à propos des sépultures par lui découvertes à Carthage : « Ces sépultures, dit-il, ont la forme de cippes rectangulaires, construits en maçonnerie et renfermant soit une amphore, soit une ou plusieurs urnes... recouvertes d'une patère percée d'un trou au centre et mise en communication avec l'extérieur au moyen d'un tuyau de terre cuite destiné à recevoir les libations... Chaque tombe était ainsi un autel (ara), consacré aux Dieux Mânes... Or ces conduits recevaient (aussi) parfois des missives destinées aux dieux infernaux. Ce sont de minces lamelles de plomb couvertes d'inscriptions cabalistiques qu'on roulait comme un cigare et qu'on *expédiait* ensuite par le tuyau aux libations... L'autel funéraire devenait ainsi une sorte de boîte aux lettres par laquelle *on expédiait aux dieux d'en bas* ces formules d'imprécation et d'excécration. » Cité par C. Bruston, *Etudes phéniciennes*, II, Paris, 1904, p. 91. Cf. Philippe Berger, *Les fouilles de Carthage*, in *Revue des deux mondes*, 1er juin 1899, p. 675.

3. Revue de l'histoire des religions : Le culte des saints chez les Musulmans, R. H. R. II, 267. Le culte des ancêtres et le culte des morts chez les Arabes. R. H. R. X, 332.

CONTES ET LÉGENDES DE LA GRÈCE ANCIENNE [1]

XLI

LE NŒUD GORDIEN

On raconte que Gordios était un homme peu fortuné de l'ancienne Phrygie, possédant un petit domaine qu'il cultivait et deux paires de bœufs ; l'une traînait son char, avec l'autre, il labourait. Un jour qu'il conduisait sa charrue, un aigle se posa sur le joug et y resta jusqu'à ce que l'attelage fut dételé. Surpris à cette vue, Gordios alla consulter sur ce prodige les devains de Telmisse : les gens de cette ville savaient en effet expliquer les prodiges et ils avaient naturellement, ainsi que leurs femmes et leurs enfants le don de prophétie. En approchant d'un bourg des Telmissiens, il rencontra une jeune fille qui puisait de l'eau et lui raconta ce qui lui était arrivé avec l'aigle. Comme elle était de race prophétique, elle lui ordonna de sacrifier à Zeus-roi quand il serait revenu chez lui, Gordios lui demanda de l'accompagner et de lui apprendre la manière de sacrifier. Elle y consentit ; il l'épousa et il leur naquit un fils du nom de Midas. Parvenu à l'âge d'homme, celui-ci était beau et courageux : à cette époque, des troubles civils éclatèrent en Phrygie. Un oracle annonça aux Phrygiens qu'un char leur amènerait un roi et qu'il ferait cesser cet état de choses. Tandis qu'il délibéraient là-dessus, Midas arriva dans l'assemblée, monté sur un char, avec son père et sa mère. Les Phrygiens, lui appliquant la prédiction, reconnurent en lui celui que d'après le Dieu, un char devait leur amener. Ils proclamèrent roi Midas qui fit cesser la sédition et consacra à Zeus-roi en action de grâces, le char sur lequel s'était posé l'aigle. En outre, la fable racontait, à propos de ce char, que celui qui délierait le nœud du joug obtiendrait l'empire de l'Asie. Ce nœud était formé d'écorce de cornouiller et l'on n'en voyait ni le commencement ni la fin.

René Basset.

1. Suite, voir t. XIX p. 105



LA MER ET LES EAUX

CCCXCIII

VISITES A QUELQUES FONTAINES EN 1794

Souvenirs et Anecdotes sur les Comités révolutionnaires, (1793-1795); par M. G. Audiger (Garnier-Audiger). — Paris, 1830. In-16.

Chap. XXII, p. 280: « Mon apparition au bal des aristocrates déplut fort aux citoyens populaires (de *Sens*)... J'étais décidé à quitter de suite la ville, lorsque je fus invité à assister à une fête où des jeunes personnes vont jeter une épingle dans une fontaine dédiée à Vénus, pour savoir si elles seront mariées dans l'année. Si l'épingle se précipite au fond sans reparaître, elle enfouit avec elle le plus doux espoir ; mais si elle reste à la surface de l'eau, c'est le signe enchanteur d'un prochain hyménée, et les roses du plaisir s'épanouissent sur le front virginal de la jeune personne ».

— Chap. XXIII, pp. 283, 285, 287 : « Le lendemain de la fête de l'épingle, je quittai les murs sénonais, et je rêvais encore à ce plaisant genre d'épreuve, qui, m'a-t-on dit, avait originairement pour but une toute autre découverte, lorsqu'arrivant à la sommité de la montagne du village de Rosoy, je fus enchanté par un point de vue magnifique...

« Je cheminais à pied, et accosté par un voyageur que je sus être le juge de paix du canton sur lequel je me trouvais, j'appris par lui que j'étais fort près de la fontaine miraculeuse de Saint-Gorgon, située près du village de *Véron*... Les eaux toujours glaciales de cette fontaine guérissent ou ne guerissent pas les hernies des jeunes enfants, dont l'écho répète les cris douloureux lorsqu'on les trempe tout nus dans la fontaine le jour de la fête patronale, où les pèlerins accourent en foule des villages voisins ; et il y a toujours là quelque vieille femme qui, en s'érigeant l'interprète du saint, nourrit la crédulité du peuple. Cette interprète se charge de faire voir ce qu'elle n'a jamais vu, c'est l'empreinte, au fond de l'eau, du fer, des clous et du pied du cheval de saint Gorgon, duquel pied a jailli l'eau miraculeuse. Ces eaux ont encore la propriété de pétrifier la mousse qui se forme auprès de la fontaine, et le juge de paix, historiographe de la commune, me raconta qu'en 1582, une femme de l'endroit qui eut une grossesse de 28 ans, mourut après cette longue infirmité, et

que les chirurgiens qui l'ouvrirent trouvèrent dans son sein une petite fille pétrifiée ; on attribua la pétrification de cet enfant à l'usage trop fréquent de l'eau de la fontaine Saint-Gorgon. Ce nom de Gorgon rappelle tout naturellement la Gorgone Méduse, dont la tête avait aussi le pouvoir de transformer en pierre ceux qui la regardaient ».

(Observations remontant au commencement de l'année 1794).

GEORGES HERVÉ.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

CXIII

CÔTES-DU-NORD

SAINT-Fiacre, près du Gouray, guérit des coliques : un homme qui, n'en ayant pas, avait bu par moquerie de l'eau à sa fontaine, revenu chez lui, fut pris de cette maladie, qui ne cessa qu'après un pèlerinage.

La fontaine-Saint Georges en Langourla guérit les bêtes et les gens qui sont lavés avec son eau.

Saint Aragon, qui a sa statue dans une fontaine en Languédias, guérit les enfants du mal qui porte son nom, si on les lave avec de l'eau puisée à cette source. Il y a quelques années, un homme qui curait la fontaine mit, pour être plus à l'aise, son pied sur la tête du saint. Mais son pied y resta comme collé, et il fallut, pour qu'il pût se tirer de là, que le recteur vînt dire des prières.

A Perret, canton de Goarec, St-Ignace guérit de la gale ceux qui se baignent dans la fontaine qui avoisine sa chapelle.

La fontaine de St-Eloi à Henanbihen guérit de n'importe quelle maladie les chevaux qu'on lave dans ses eaux.

A Landehen, St-Guihen préserve les hommes et les animaux des maladies de la peau.

Le jour de la fête de St-Melaine à Plélauff, on conduit à sa chapelle tous les chiens du pays pour les préserver de la rage. A Plussulien,

canton de Corlay, le jour de la fête de St-Cornély, on conduit toutes les bêtes à cornes du pays et on leur attache des rubans à la queue et aux cornes. Ils font la procession avec les habitants.

A Saint-Glen, saint Nicodème guérit les vaches qui ont mal au côté gauche. On lui porte du blé comme offrande. Quand on a une bête malade, on met du blé dans un mouchoir, on lui en frotte le ventre et on porte le mouchoir à saint Etienne. On lui offre aussi une *mouchoirée* de blé pour que les bêtes ne soient pas malades.

Dans un coin du cimetière de Penguily se trouve un vieux saint qui s'appelle St Guedoux. Ceux qui ont la colique vont l'invoquer et ils sont guéris radicalement. Pour offrande, ils lui portent un bout de fil de laine blanche, et le lui attachent autour du corps. Le malade s'en attache aussi un sur le ventre, mais ce fil doit être bleu, et non blanc. Les personnes qui ont mal aux jambes passent leur jarretière autour de son corps et la placent ensuite sur leur bas.

Saint Lin guérit de la goutte.

A Saint-Lubin, on voit, à côté de la statue du saint, des membres en cire. Si une personne est malade, elle prend celui de ces membres correspondant à son mal, le porte en procession, et fait une offrande au saint.

A Notre-Dame du Haut en Trédaniel, le prêtre ou le sacristain attache sur le ventre de la personne sujette aux coliques une bougie de cire jaune, et le malade porte en procession une autre bougie allumée.

A Bréhand, saint Utrope a la vertu de guérir de l'*enfle* ; pour cela il faut prendre sous la statue du saint une motte de terre et frotter avec la partie malade.

Saint Event, dont on voit la fontaine près de la Malhoure est invoqué et visité par les personnes qui ont la colique. Il guéri surtout des vents, probablement en vertu d'un calembour.

Les pèlerins qui viennent à Saint-Lormel invoquer saint Lunaire pour la guérison des yeux, se les lavent avec l'eau d'un puits placé sous la chaire. Il est possible que la vertu curative de St Lunaire soit due à un jeu de mots.

Au Quiou, c'est également St Lunaire qui est invoqué pour les maux d'yeux.

N. D. de Clérin en St-Clet attire au mois de mai des pèlerins qui viennent implorer la guérison des maux d'yeux. Même observation que pour saint Lunaire.

Saint Gilles et saint Loup guérissent du mal de leur nom, c'est-à-dire qu'ils guérissent de la peur. Les peureux vont y chercher du courage.

CXIV

DANGER DE NE PAS ACCOMPLIR LE VOYAGE PROMIS

Un domestique d'une ferme de Plénée-Jugon, (Côtes-du-Nord), avait reçu un coup de pied de cheval dans la figure ; sa mère avait promis un voyage à Notre-Dame du Haut, qu'elle avait oublié de faire ; tous les jours à l'heure où le garçon avait été frappé par le cheval, il s'assoupissait n'importe où il était, et n'importe quel ouvrage il faisait. Sa mère se souvint du voyage qu'elle avait promis, fit son fils le faire et depuis ce jour là il ne s'assoupit plus.

PAUL SÉBILLOT.

LES TACHES DE LA LUNE[1]

PREMIÈRE PARTIE

L'HOMME DANS LA LUNE

§ 47

A Ertingen, en Souabe, lorsque les enfants se penchent la la nuit à la fenêtre, la mère leur crie : Ne vous penchez pas, la petite lune (l'homme de la lune ?) vous enlèverait[2].

§ 48

A Freixo-d'Espada-Cinta et à Carrazeda d'Anciaès en Portugal, on retrouve la légende sous sa forme classique. Une fois un homme alla travailler un dimanche, faire des fagots. Dieu lui dit : Comment, tu vas travailler le dimanche ? — Seigneur, personne ne me voit ici. — Désormais, tu seras là où tout le monde pourra te voir. Depuis, Dieu le plaça dans la lune avec un fagot sur le dos. Et c'est lui qui en marchant là, produit les taches de l'astre.

A Mafao, c'est une femme qui remplace l'homme[3].

1. Suite, voir t. XX, p. 23.
2. Birlinger. *Volksthümliches aus Schwaben*. Fribourg en Brisgau, 2 vol. 1861, 2 v. in-8, t. I, p. 188-189.
3. Leite de Vasconcellos. *Tradições populares de Portugal*. Porto, 1882, in-8, p. 4-5.

§ 49

Une légende de Bohémiens (Zigener) de Transilvanie raconte comment l'un des leurs fut transporté dans la lune pour avoir maltraité S. Nicolas.

« Dans un petit village vivait un pauvre vieux Bohémien qui chaque jour allait dans la montagne et y rassemblait des fagots qu'il vendait aux habitants du village : avec l'argent qu'il gagnait, il s'achetait du maïs, cuisait chaque jour sa bouillie (*pallukes*) et la mangeait. Un jour, il arriva tard, chargé de fagots, dans sa hutte dont il trouva la porte ouverte au large ; il vit — la lune brillait assurément dans sa cabane — un vieil homme avec de grands cheveux gris et une grande barbe grise, assis par terre et mangeant de la bouillie. Furieux, le vieux bohémien se jeta sur l'étranger en criant : Brigand, voleur, comment oses-tu manger de ma bouillie que je gagne péniblement ? Le vieillard répondit : Je suis fatigué et affamé, et quand j'ai vu cette belle bouillie jaune, je n'ai pu résister et j'en ai mangé. — Alors, reprit le bohémien, puisque tu aimes tant la couleur jaune, mange de celle-ci si tu peux, et lui montra la lune qui éclairait merveilleusement les environs. — L'étranger se tut, prit son bâton et voulut s'éloigner, mais notre bohémien lui barra la route et cria : Oh fainéant, cela ne se passera pas ainsi ! vite de l'argent, allons, sept kreutzer, c'est ce que coûte la bouillie que tu as dévorée. — L'étranger répondit : Mon ami, je n'ai pas d'argent, mais la veille de Noël, je te dédommagerai mille fois. — Misérable vagabond ! tu ne veux pas me payer ! me prends-tu pour un fou ? cria le bohémien, et il se jeta sur lui et le renversa sur le sol. Alors l'étranger lui dit : Maintenant, que ta volonté soit faite ! Sache que je suis saint Nicolas et que la veille de Noël, je t'aurais comblé de tant d'argent que tu aurais été plus riche que le comte qui habite là-bas dans le château et qui m'a hébergé et défrayé, moi pauvre homme, pendant trois jours et trois nuits sans me jeter dehors ou me demander de l'argent. Pour cela, il deviendra encore plus riche et plus heureux. Toi, reçois ta récompense. Tu habiteras dans la lune et tu la mangeras. Ceci dit, il s'en alla plus loin, mais le bohémien fut transporté dans la lune ; il en mange d'année en année et depuis longtemps il l'aurait mangée toute entière si notre Seigneur ne la faisait repousser [4].

4. Von Wlislocki. *Märchen und Sagen der transilvanischen Zigeuner.* Berlin, 1886, in-8, p. 7-8.

§ 50

Un dimanche matin, un homme va au bois et coupe un solide fagot. Le bon Dieu se présente à lui et lui représente qu'il est défendu de travailler le dimanche. Mais au lieu de se repentir, l'homme s'endurcit à la manière des paysans. Alors le bon Dieu lui dit qu'il portera éternellement la peine d'avoir travaillé le dimanche, pour servir d'avertissement à ceux qui profanent ce jour en travaillant malgré la défense du Seigneur. De là l'existence de l'homme dans la lune[1].

§ 51

Suivant une légende des Déné-Peanx de Lièvres, l'habitant de la lune serait un enfant miraculeux nommé *Nni ottsintané* ou l'Enfant mousse, parce qu'il fut trouvé dans un nid de mousse. Après diverses aventures extraordinaires où il montra son habileté, il partit pour le soleil, mais n'y put demeurer à cause la chaleur. « Là, dit-il, ceux qui me haïssent me verront. D'ici deux nuits, si je ne reparais plus, c'est que je serai parti pour la Lune. C'est là que je résiderai. Allez-y donc aussi.

« Comme sa mère pleurait en l'entendant parler ainsi, il ajouta :

« Ne te lamente pas : il n'y a rien dans ce que je te dis qui puisse te faire pleurer. Dormez demain et après demain, entre chaque nuitée, tendez vos lacets aux rennes, et, ainsi faisant, vous parviendrez à la lune.

« Il ceignit sa tête de son bandeau et dit :

« L'astre en agira de la sorte ; sa tête sera entourée d'un diadème. Or sur, ma mère, quand l'homme mourra, le soleil pâlira....

« La mère retourna donc dans sa tente et raconta toutes ces choses à son vieux mari.

« Mon fils m'a ordonné ceci et cela, dit-elle.

« Alors ils dormirent et campèrent encore deux fois, et aussitôt l'Enfant mousse se montra dans la lune. Cela les consola. Ils tendirent donc leurs collets aux rennes et vécurent de cette viande, espérant toujours qu'ils se dirigeraient vers la lune. Ils campèrent de nouveau. Tout à coup, là bas, ils aperçurent la Lune qui courait. Elle était semblable à un beau vieillard à cheveux blancs courant comme la Lune dans sa marche.

« Mon fils ! mon fils ! s'écria le père transporté de joie.

« Rien. Le vieillard ne leur parla point.

1. Beckstein. *Mythe, Sagen, Märe und Fabeln*, 3 vol. in-12. Leipzig, 1854-1855, t. III, p. 9.

« Ah ! mon petit-fils, je suis trop pressé ! fit-il avec indifférence.

« Et il recommença à courir les laissant là.

« C'est depuis lors, dit-on, que l'Enfant-Mousse habite dans la Lune[6] ».

« L'Enfant-Mousse qui tua tous les hommes par *Ettsonné*, l'Esprit de la mort, et par la vertu du sang répandu, partit pour la Lune. On peut l'y voir encore, tenant en laisse sa petite chienne blanche qu'il immola et portant sur son dos l'autre plein de sang qu'il avait suspendue à sa tente quand le Grand Vent parcouru le camp ennemi.

« On l'appelle maintenant *Sa-wéta*, ou l'habitant de la Lune, *Ettsonné* ou le Génie de la Mort, mais on lui donne aussi les noms de *Ebœ-Ekon* ou Ventre-bouclier, parce qu'ils combat pour nous, et, par la mort de nos ennemis, nous procure ces cariboux dont nous nous nourrissons ; *Klodatsólè* ou souris au museau pointu, musaraigne, souris des sables, taupe. Enfin, on l'appelle *Edzéè* ou le cœur de la nature, à cause de la grande bonté qu'il eut pour nous.

« C'est pourquoi, presque à la fonte des neiges, à l'équinoxe du printemps, quand le soleil retourne sur sa couche, au mois du rût des rennes (mars-avril), on célèbre la fête de *Sa-wéta* appelée le passage funèbre à travers les tentes au son de la crécelle[7] ».

René Basset.

6. E. Petitot. *Traditions indiennes du Canada du Nord-Ouest*. Paris, 1886, pet. in-8, p. 187-196.

7. E. Petitot. *Traditions indiennes du Canada du Nord-Ouest*, p. 200-201.



LES POURQUOI

CXXXII

POURQUOI LES CHATTES CRIENT

On n'a pas relevé d'explication populaire des miaulements des chattes amoureuses ; il est vraisemblable pourtant qu'il en existe, et il ne serait pas impossible que la facétie qui suit ait été empruntée à la tradition, où peut-être elle existe encore sous une forme voisine : La raison pourquoy les chattes crient, si furieusement quand le matou les recherche, c'est qu'ils scavent l'antipathie qu'il y a entre le chat et le rat, et de peur que le matou ne s'en aille de leur compagnie, si de fortune un rat luy venoit au devant, la femelle crie et se tourmente afin d'advertir le rat.

(*Inventaire universel des fantaisies de Tabarin.* Œuvres de Tabarin, t. II, p. 97, éd. Bibl. elzévirienne).

P. S.

CONTES DU PAYS DE SAINT-POL

XIII

L'ESPIÈGLE

Il y avait une fois une femme veuve qui avait un petit garçon. Elle lui dit un jour :

« Tu devrais bien aller *songner* [1] notre vache.

L'enfant y consent ; il va détacher la vache pour la mener *pâturer*.

« Tu auras soin, lui dit sa mère, de la mener paître où il fait bon, c'est-à-dire où il y a beaucoup de bonne herbe.

— Oui, ma mère ».

Le voilà parti avec la vache. Tout-à-coup il aperçoit sur le toit de chaume de la maison une belle touffe de gazon.

« Si je pouvais y mener ma vache, se dit-il, elle serait bien vite

rassasiée. Eh bien, attends, je vais y porter sa tête ».

En disant cela, il coupe la tête de l'animal, grimpe sur le toit et la dépose auprès de la touffe d'herbe.

Sa mère sort en ce moment de la maison ; elle lui demande où est sa vache.

« La voilà là-haut, lui répond le gamin. Vois comme elle pâture bien.

— Mais, malheureux, qu'as-tu fait ?

Tu as tué notre vache !

— Mais non, ma mère, regarde comme elle pâture.

— Oui, malheureux, tu nous as ruinés !

— Eh bien, attends, je vais aller l'annoncer dans le village et la vendre à dix et douze sous la livre ».

Il va débiter la viande un peu partout ; mais quoiqu'ayant tout vendu, il ne put ramasser assez d'argent pour acheter une autre vache. Sa mère lui en fit l'observation.

« Eh bien, alors, ma mère, j'ai trouvé un bon moyen pour faire fortune ».

En disant celà, il prend un boyau rempli de sang, le place autour du cou de sa mère et fait mettre celle-ci au lit. Puis il fait appeler monsieur le curé. Quand celui-ci fut entré, le petit garçon se jeta sur sa mère et lui donna dans le cou un grand coup de couteau.

Monsieur le curé fut frappé d'épouvante en voyant le sang couler.

« Malheureux, qu'as-tu fait fait ? dit-il ; tu as tué ta mère.

— Mais non, monsieur le curé. Vous allez voir ».

Le petit garçon prend alors un peu d'eau dans un petit *potelet* placé sur le feu et en asperge le cou de sa mère ; puis, tirant de sa poche un sifflet, il siffle trois coups. Sa mère se lève aussitôt et vient saluer monsieur le curé.

Celui-ci était resté un moment tout stupéfait de ce qu'il voyait. Quand il eut un peu *repris ses sens*, il dit au petit garçon :

« Tu devrais me vendre ton sifflet.

— Je veux bien, monsieur le curé. Donnez m'en mille francs et il est à vous.

— Tiens, les voilà ! ».

Et monsieur le curé emporta le sifflet. Son père venait *justement* de mourir. Il se rendit bien vite auprès de lui, lui mit un peu d'eau sur le cou, et se mit à siffler pour le rappeler à la vie, comme il l'avait vu faire au petit garçon. Mais, comme on le pense bien, il eut beau souffler dans son instrument, son père ne ressuscita pas.

1. Garder, faire paître.

Furieux de s'être vu *refait* par le jeune espiègle, il attaqua celui-ci au tribunal, qui condamna l'enfant à être noyé. On mit le condamné dans un sac et l'on chargea un homme du village de le transporter sur une brouette pour aller le jeter dans la rivière.

Chemin faisant, l'homme qui le *broutait* entra dans un cabaret pour se rafraichir et laissa sa brouette à la porte. Un berger qui se trouvait *là tout près*, voyant quelque chose remuer dans le sac, voulut s'assurer de ce que c'était. S'apercevant que c'était un petit garçon, il lui demanda :

« Où vas-tu comme ça ?

« Ah ! ne m'en parlez pas, répondit l'espiègle, on veut me faire évêque de Noyon, et je ne veux pas. C'est pour cela qu'on m'y mène lié dans ce sac.

— Que tu es donc bête ! Si c'était moi, je ne demanderais pas mieux que d'être évêque.

— Eh bien, berger, il ne tient qu'à vous de le devenir. Mettez-vous à ma place dans le sac, j'irai garder vos *berbis* ».

Le berger se fait donc lier dans le sac, et l'enfant, endossant le *plut* [1], s'en va plus loin avec le troupeau.

Le *brouteux* revient, reprend sa brouette, arrive sur le bord de la rivière et y jette le berger.

Quelques instants après, monsieur le curé vint à passer sur la route où le petit garçon faisait paître les moutons. Il le voit et le reconnaît.

« Eh bien, lui dit-il, on ne t'a donc pas jeté à la rivière ?

— Si fait, monsieur le curé, mais moi, quand on veut me jeter à l'eau, je prends mon vol et je saute par dessus.

— Eh bien, si c'est comme ça, moi, je vais aussi en faire autant ».

Alors monsieur le curé prend son vol ponr sauter de l'autre côté de la rivière, mais il tombe au beau *mitan*. Voyant cela, le petit garçon se sauve. Tout-à-coup, il aperçoit une bande de voleurs qui se mettent à courir après lui. Afin de leur échapper, il se jette à l'eau et veut faire un plongeon ; mais il pique une tête dans la bourbe et ne peut se *ravoir*.

Les voleurs arrivent sur le bord de la rivière et, voyant dépasser un de ses pieds, font bien vite un nœud coulant qu'ils lui jettent. Ils tirent dessus et remontent l'enfant encore vivant ; puis ils l'emmènent avec eux au fond d'un bois, où ils préparent un bon repas. Lorsqu'ils furent bien rassasiés, ils enfermèrent l'enfant dans un vieux tonneau et s'en allèrent.

1. Manteau de berger.

Un moment après, un renard attiré par les restes du repas passe auprès du tonneau et y introduit par mégarde sa queue dans la bonde. Le petit garçon la saisit à pleines mains ; aussitôt le renard, effrayé, se sauve en entraînant le tonneau et le petit garçon qui est dedans. *A force* de cogner les arbres et les pierres, le tonneau se démolit ; le petit espiègle peut enfin en sortir et se retrouve à quelques pas de sa maison. Je vous demande s'il en était content !

(*Conté en patois par Amicet Madon, de Blangy-sur-Termoise*).

XIV

JEAN L'INNOCENT

Il y avait une fois une femme de Marquay qui avait un garçon appelé Jean. Ce garçon était un peu simplet ; c'est pour cela qu'on l'avait surnommé Jean l'Innocent. Un jour, sa mère l'envoya chercher une pinte d'huile à Saint-Pol. Comme la bouteille qu'elle lui remit était un peu grande, elle lui recommanda de ne pas se tromper, de bien n'en demander qu'une pinte.

Jean partit pour Saint-Pol et, afin de ne pas oublier la recommandations de sa mère, il se mit à répéter tout le long du chemin : « Qu'il n'en vienne qu'une pinte ! Qu'il n'en vienne qu'une pinte ! »

En sortant du village, il rencontre un homme qui semait des œillettes.

« Qu'il n'en vienne qu'une pinte ! Qu'il n'en vienne qu'une pinte ! lui crie Jean *de tout son plus fort.*

— Qu'est-ce que tu dis ?

— Qu'il n'en vienne qu'une pinte ! Qu'il n'en vienne qu'une puinte !

— Tais-toi, innocent ! Dis plutôt : Qu'il en vienne des milliers ! »

Jean continua son chemin en répétant :

« Qu'il en vienne des milliers ! Qu'il en vienne des milliers ! »

En arrivant près d'Epenhain, il rencontre un berger en train de chasser un loup qui vient de lui étrangler plusieurs moutons.

Qu'ils en vienne des milliers ! Qu'il en vienne des milliers ! lui crie Jean *de tout son plus fort.*

— Veux-tu bien te taire, innocent ! lui dit le berger qui croit que l'enfant veut parler du loup. Dis plutôt : que le diable l'emporte ! »

Jean continua son chemin en répétant :

« Que le diable l'emporte ! Que le diable l'emporte ! »

Un peu plus loin, il rencontre un *carton* qui vient d'être écrasé par son *binian* [1]. Le curé était en train de l'extrémiser. Jean crut devoir crier en passant.

« Que le diable l'emporte ! Que le diable l'emporte !

— Malheureux ! dit le cure, dis plutôt : Que le bon Dieu lui fasse miséricorde ! »

Jean continua son chemin en répétant :

« Que le bon Dieu lui fasse miséricorde ! Que le bon Dieu lui fasse miséricorde ! »

Arrivé au pont Saint-Michel, il répéta ces mots à des gens qui allaient jeter à l'eau une vieille chienne toute *ripense*.

« Imbécile, lui dit-on, tu ne vois pas que c'est une vieille chienne !

— C'est une vieille chienne ! » C'est une vieille chienne répéta Jean en continuant son chemin.

Un peu plus loin, il rencontra une noce : c'est le *censier* de la Falecque qui vient de marier sa fille avec le plus joli garçon du pays.

« C'est une vieille chienne ! C'est une vieille chienne ! » cria Jean en passant auprès de la mariée.

En l'entendant parler ainsi, tous les gens de la noce se précipitèrent sur lui et le rouèrent de coups ; il en eût même reçu davantage si l'on ne s'était aperçu qu'on avait affaire à un *innocent*. On le laissa partir en lui recommandant de dire :

« C'est joliment beau à voir ! » C'est joliment beau à voir ! »

Mais voilà qu'en arrivant à Saint-Pol, Jean passa devant la forge d'un *marichau* qui, depuis plusieurs heures, essayait vainement d'allumer son feu. Jean ne manqua pas de lui crier en passant :

« C'est joliment beau à voir ! c'est joliment beau à voir !

— Attends, *salaud*, attends ! Je vais t'en fiche ! s'écria le *marichau* tout en colère.

Et il se mit à courir après Jean qui, s'enfuyant, glissa sur le pavé, tomba et cassa sa bouteille. Il reçut une bonne raclée du *marichau*, et retourna tout *péneux* à Marquay, où sa mère, à son tour, lui donna une bonne volée de coups de *manche à ramon*.

(*Faubourg d'arras*).

Ed. Edmont.

MYTHOLOGIE ET FOLK-LORE DE L'ENFANCE[1]

VI

FÊTE A LA PUBERTÉ

A Tournai (Hainaut) lorsqu'une jeune fille a atteint l'âge de la puberté, on lui offre, ce qu'on nomme, *sa Sainte-Catherine.*

Cela consiste à réunir à sa table ses amis et connaissances et à offrir à l'héroïne de la fête quelques petits cadeaux.

VII

COURONNE PASCALE

Il est d'usage à Rameignies-Chin (Hainaut) de donner chaque année une couronne à l'enfant présenté le premier au baptême après la fête de Pâques.

(*Jadis*, recueil archéolog. et historique, Novembre, 1898, p. 172).

VIII

POUR EFFRAYER LES ENFANTS

Aux environs de Theux (Liège) les parents menacent leurs enfants de la colère de *Gorr*, un fameux loup-garou, qui fit jadis beaucoup parler de lui.

A Knoche-sur-mer pour effrayer les enfants, on leur dit qu'*Osschaert* va apparaître. Par *Osschaert* les habitants de cette région entendent parler d'un *fantôme à tête de bœuf* que beaucoup de vieillards redoutent aussi bien que les enfants. *Bullebak* et *Bommelaer* sont aussi des êtres fantastiques qu'on évoque pour effrayer les enfants.

« *Marie groète* », femme dont on fait peur aux petits enfants.

(Hécart. *Dictionnaire Rouchi français*, p. 292).

ALFRED HAROU.

1. Cf. t. XVIII, p. 85.

IX

CROQUEMITAINE DU XVIIe SIÈCLE

Pour faire les enfans obéissans on les menace du loup-garou, du moine bouré de Paris, de la beste du Baillif de Pontoise [1].

Les deux premiers épouvantails sont bien connus ; il n'en est pas de même du bailli de Pontoise. Il serait intéressant de savoir sous quelle forme on représentait cette apparition, et quelle est la dernière mention qui en ait été relevée.

P. S.

CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME-ORIENT [2]

CXC

L'ENFANT-SERPENT

(Chine)

Youen hài, ayant usurpé le titre impérial, bâtit les murs de P'ing-yâng. On y travaillait jour et nuit, mais ils ne tardaient pas à s'écrouler. On faisait appel aux hommes experts dans l'art de bâtir des remparts et on leur promettait des récompenses. Précédemment, un nommé Hân-ouèn avait vu, dans un champ désert, un gros œuf près duquel était un enfant. Il avait recueilli ce dernier, l'avait élevé et l'avait surnommé Kiüeh-eûl. A l'époque dont nous parlons, l'enfant avait quatre ans. Comme il entendait dire que Youèn-hài ne parvenait pas à terminer son œuvre, il fit à Hân-ouèn la déclaration suivante : Je pourrais, moi, les achever. Ne répondez pas à l'appel du roi. Hân-ouèn lui obéit. Alors Kiüeh-eûl se changea en serpent. Il ordonna à Hân-ouèn de marcher derrière lui en portant de la chaux dans ses mains et lui dit : Maintenant, grâce à moi, vous pouvez élever ces remparts ; ils resteront debout. La construction fut menée à bonne fin comme l'enfant l'avait dit. Youên-hài lui ayant demandé la cause de ce

1. A. Taillepied. Traité de l'apparition des esprits. Brusselles, 1609, in-12.
2. Suite. Voir t. XIX, p. 435.

succès, Kiüeh-eùl prit à l'instant la forme d'un serpent et se glissa dans un trou de la montagne. Comme il laissait voir qnelques pouces de sa queue, des hommes que l'on avait envoyés à sa poursuite, la coupèrent et agrandirent le trou. Tout à coup jaillit une source qui, formant un ruisseau bruyant et rapide, se réunit à la rivière Tsin, prit son cours vers l'est et se jeta dans le Fèn. Depuis ce jour, près de la source, il sort des serpents qui sont tous privés de queue. On regarde cela comme un prodige, aussi s'est-on empressé d'y élever un temple ».

RENÉ BASSET.

LES TRADITIONS POPULAIRES ET LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

XLI

LE BLASON POPULAIRE DANS RABELAIS

Albanais. — Un pourpoint de toile tout deschiqueté comme la cornette d'un Albanoys. (II, 31).

Allemands. — Luctoit, couroit, saultoit, non à trois pas un sault, non à cloche pied, non au sault d'Alemant. (I. 23.)

— A tant sceut d'icelle théorique et practique, si bien que Tunstal, anglois.... confessa que vrayment en comparaison de luy il n'y entendoit que le hault aleman. (I, 23.)

— Je n'y ai entendu que le haut alleman. (IV, Ancien Prologue.)

— Après se paignoit du peigne de Alemain, c'estoit des quatre doigts et le poulce. (I, 21.)

Anglais. — Au moins, disoit-il, pour le jourd'huy ne coustera i gaires à son hoste, si d'adventure il mouroit ainsi saoul comme un Anglois. (I, 15.)

— Car cest Anglois est un aultre diable de Vauvert. (II, 18.)

Auvergne. — S'il parloit, c'estoit gros bureau d'Auvergne, tant s'en falloit que fust soye cramoisie. (IV, 32.)

Basque. — Dont sur l'heure envoya le Basque, son laquays, querir à toute diligence Gargantua. (I, 28.)

1. Abel Des Michels. *Chih louh Kouoh Kiang Yuh Tchi. Histoire géographique des seize royaumes*, fasc. I. Paris, 1891, in-8, p. 8-9, note 6, d'après le *Tai-ping-hoán-yû-ki.*

Beauce. — Mais tout leur desjeuner fut par baisler. En mémoire de quoy encores de présent les gentilz hommes de Beauce desjeunent de baisler, et s'en trouvent fort bien et n'en crachent que mieulx. (I, 16.)

Bourbonnais. — Et dict-on qu'en Bourbonnoys encores dure l'heraige (héritage) dont sont dictes aureilles de Bourbonnoys. (II, 1.)

— Un jour que l'on avoit assigné à tous les theologiens de se trouver en Sorbone, il feit une tartre borbonnoise.... et de fort bon matin en oignit tout le treillis de Sorbone, en sorte que le diable n'y eust pas duré. (II, 16.)

Brenne (Beny). — En cas qu'il n'ait meilleur jugement.... que vostre fils, reputez-moi à jamais un taille-bacon de la Brenne. (I, 15.)

Breton. — Voulez-vous payer un bussart de vin breton, si je vous fais quinault en ce propos ..... j'entends de ce bon vin breton, lequel point ne croist en Bretaigne, mais en ce bon pays de Verron. (I, 13.)

— Chicanous avoir degouzillé une grande tasse de vin breton. (IV, 15.)

— Devalez ce vin blan d'Anjou de la hune, et buvons ici à la Bretesque. (II, 28.)

— A la mode de Bretaigne : net, net, à ce pyot. (I, 5). Le commentateur ajoute en note : la coutume des Bretons est de ne rien laisser dans leurs verres.

Buch (Arcachon ?) — Je gage un cent de huistres de Buch, que en poidz il vous emportera haut et court. (IV, 6.)

Busancey. — Par Dieu, Dieu, fol enragé, guare moine, cornemuse de Buzancay. (III, 45.). Dict oultre que serez la cornemuse de Busancay, c'est-à-dire bien corné, cornard et cornemusard. (III, 46.)

(Mellusine). Elle toutesfois avoit alleures braves et gallantes, lesquelles encores aujourd'huy sont imitées par les Bretons, balladins dansans leurs trioris fredonnisés. (IV, 38).

Candes. — Je vous édifierai une belle grande petite chapelle ou deux entre Quande et Monssoreau, et n'y paistra vache ne veau. (IV. 19).

Champagne. — Corybantioit dormant, dormoit corybantiant, les œilz ouvers comme font les lievres de Champaigne. (IV, 32.)

Chinon :

Chinon, deux fois trois fois Chinon,
Petite ville, grand renom,
Assise sur pierre ancienne
Au haut le bois, au pied la Viene. (V, 35.)

Chauny. — Alloit voir les basteleurs, trajectaires et theriacleurs, et consideroit leurs gestes, leurs ruses, leurs soubresaults et beau

parler : singulierement de ceux de Chaunys en Picardie, car ils sont de nature grands jaseurs, et beaux bailleurs de ballivernes en matiere de scinges verds. (I, 24.)

Citeaux. — Gargantua les mit dedans un plat de la maison, grand comme la tonne de Cisteaux. (I, 38.)

Corbeil. — Pesches de Corbeil. (IV, 59.)

Cornouaille. — Quatre cens chappons de Loudunois et de Cornouaille. (I, 37.)

Doué. — De cestuy monde rien ne prestant, ne sera qu'une chiennerie... qu'une diablerie plus confuse que celle des jeux de Doué (III. 3).

Ecossais. — Mais d'aultres pays sont ici venus nous ne sçavons quels oultrecuidés, fiers comme Ecossois. (IV. 19).

Espagnol. — Tel est vestu de cape hespagnole, qui en son courage nullement n'affiert à Hespagne. (I, Prol.)

Fécamp. — A quel usage, dist Gargantua, dictes-vous ces belles heures ? — A l'usage, dist le moine, de Fecan, à trois pseaulmes et à trois leçons. (I, 41.)

Juifs. — Car ne croyez que j'en parle comme les Juifs de la loi. (II, Prol.)

Lamballe. — Jean Chouart avoit achapté... unes belles decretales escriptes en beau et grand parchemin de Lamballe. (IV. 52).

— La nous vismes un grand dogue à deux testes de chien, ventre de loup, gryphé comme un diable de Lamballe (V. 16).

Landerousse. — Tesmoings les usuriers de Landerousse qui nagueres se pendirent voyans les bleds et vins ravaler en pris et bon temps retourner. (III. 3).

Latin. — Mais quoi ? Je parle Latin devant les clercs. (IV. 32).

Limestre. — Les Louschets des balles de Limestre, au prix d'elle ne sont que bourre. (IV. 6).

Limosin. — Jamais ne croissent sinon comme les queues des vaches contre bas, ou bien, comme les rabbes de Lymosin en rond (II. 27).

— Et parce que, selon le proverbe des Limosins, à faire la gueule d'un four sont trois pierres nécessaires... Cette furie durera son temps comme les fours des Limosins. (N. P. IV).

— Au diable soit le masche rabe. (II, 6.)

Loudun. — Pour ici nous saouler de poulles d'Inde, gros chapons de Loudunois. (V, 6.)

Malte. — Un chaschun se sentit tant altéré d'avoir beu de ces vins poulsés, qu'ilz ne faisoient que cracher aussi blanc comme cotton de Malthe. (II, 7).

Melun. — Aultres escorchoient les anguilles par la queue et ne crioient lesdictes anguilles avant que d'estre escorchées, comme ont celles de Melun. (V. 22).

— Bien, bien dist Picrochole, vous semblez les anguilles de Melun : vous criez davant qu'on vous escorche. (I, 47).

Meung. La couleur de son poil estoit telle que voyez es asnes de Meugn. (IV, 2).

Milan. — Comme si elle valust la duché de Milan. (IV. N. *Prologue*).

Montagu (Collège de). — Dea, mon bon filz, nous as-tu apporté jusques icy des esparviers de Montagu ? Je n'entendois que là tu feisses residence. (I, 37).

Montélimart. — De la peau seront faicts les beaux marroquins, lesquels on vendra pour marroquins turquins, ou de Montélimart, ou Hespaigne pour le pire. (IV, 6).

Niort. — Plus estoit troublé que s'il fust à la foire Fontenay ou Niort. (III. 13).

Ostrogoths.

Cy n'entrez pas hypocrites, bigotz...
Ny Ostrogots précurseurs des magotz.

(I, 54).

Poitevins. Les hommes et les femmes ressemblent aux Poitevins rouges. (IV, 9).

Ravenne. — En peu de mois vous en voirrez naistre les meilleurs asperges du monde. Je n'en daignerois excepter ceulx de Ravenne. (IV, 7).

Rouen. — De la toison de ces moutons seront faicts les fins draps de Rouen. (IV, 6).

Saumur. — Il m'est advis que je joue encores le dieu de la Passion de Saulmur, accompaigné de ses anges et cherubins. (III, 3).

— Pour lui faire un paeslon à cuire sa bouillie furent occupez tous les pasliers de Saumur en Anjou, de Villedieu en Normandie, de Bramont en Lorraine. (II, 4).

Suisse. — Pensant faire un manteau faisoit un tabourin de Suisse. (IV, 52).

Templiers. — Les faisoit boire comme templiers. (I, 16).

Toul. — En Lorraine Fou est près Tou. (III, 46.)

Toulouse. — De là en hors fut tenu comme chose certaine que l'argent de Basché plus estoit aux chicanous pestilent mortel et pernicieux, que n'estoit jadis l'or de Tholose. (IV. 15).

Vauvert. — Je vous chicanerai en diable de Vauvert. (IV. 16).

Vienne. — Puis lui donna une belle espée de Vienne, avec le fourreau d'or fait à belles vignettes d'orfevrerie. (I, 46).

XLII

TABOUROT

La femme obstinée. — Le conte est vulgaire de celuy qui disoit, qu'il ne falloit que deux points pour faire taire une femme. Mais ie croy qu'il n'y a ny points ni raisons qui en puisse donner une, si elle l'a mis dans sa teste : tesmoin celle qui ne desista jamais d'appeler son mary poüilleux. Et combien, qu'en fin, pour la matter, il la plongeast en l'eau, iusques par dessus la teste, si leuoit elle encor les bras, et auec les ongles de ses poulces, qu'elle cracquoit l'vn contre l'autre, l'appelloit encor, par demonstration, pouilleux. Comme recit le veridique Pogiu.

(*Les Bigarrures du seigneur des Accords.* Paris, 1692, in-12, p. 135-136).

Le tour de la chaise. — Puis il tourna à l'entour de l'escabelle trois tours en despit du loup.

(*Les Escraignes dijonnoises,* p. 114).

Sobriquet de Jean. — Les Eschevins de Talant, entre lesquels estoit ce Ien Fin homme.

(*Ibid*, p. 113).

P. S.

LE CULTE DES ARBRES

IV

ANCIENNES MENTIONS EN BELGIQUE

I

Il y avait à Leuze (Hainant) au VIIe siècle, avant que St-Amand fondât un monastère en cet endroit, un hêtre que le peuple croyait voir briller souvent d'une clarté surnaturelle et pour lequel il avait une vénération religieuse.

(Mabillon. *Acta SS. ordinis S. Benedicti*, Sœcul. II, p. 841.)

II

Au XIIIe siècle, on vénérait encore d'une manière particulière un chêne qui s'élevait entre Sichem et Diest, dans le Brabant.

(Van Maerlant. *Spiegel historiael.*)

Alfred Harou.

LÉGENDES FRANÇAISES SUR L'ORIGINE DE L'HOMME

I



Les légendes explicatives de l'apparition de l'homme sur la terre, si communes chez les primitifs, ainsi que les lecteurs de la *Revue* ont pu le constater, sont au contraire fort rares en France. A ma connaissance, il n'en a été relevé aucune qui ne dérive du récit de la *Genèse*, et encore elles ne racontent pas la création de l'homme; mais celle de la femme. Celle-ci a presque toujours été façonnée par le Créateur au moyen d'une côte prise à Adam pendant son sommeil, et beaucoup de paysans sont encore persuadés que, depuis, l'homme a une côte de moins qu'au moment où il sortit pour la première fois des mains du fabricateur souverain.

Plusieurs des versions où il est parlé de cet emprunt fait au premier homme sont remarquables par une intention satirique évidente à l'égard de la femme. Elles remontent probablement à une époque lointaine, et il ne serait pas surprenant de rencontrer dans les poëmes misogynes du moyen âge des allusions apparentées aux récits encore populaires de nos jours, et assez méprisants pour la femme [1].

Suivant un conte en patois poitevin qui a pour titre : « Comment que le bon Dieu a fait la femme », le bon Dieu venait d'ôter si délicatement la côte d'Adam, que celui-ci ne s'en était pas aperçu, et il se préparait à en façonner une compagne pour lui, lorsqu'il entendit un grand bruit, et il posa par terre la côte pour voir ce qu'il y avait. Il ne resta pas longtemps, mais un maudit chat profita de son absence, sauta sur l'os, et il finissait de la ronger quand le bon Dieu revint, saisit le chat par la queue et lui fit faire tant de moulinets que la queue lui resta dans la main, et c'est elle qui remplaça la côte [2].

J'ai entendu dans ma petite enfance une version presque sem-

1. Le *Roman de la Rose*, que j'ai relu tout récemment ne contient rien qu rentre dans cet ordre d'idées.

2. R.-M. Lathiube. *Ine brassaie de contes en bio laingage potevin*. Paris, 1899, in-18, p. 10-11.

blable, qui me fut dite, pour m'amuser, par un prêtre breton bien connu, l'abbé Bréchat, le fondateur du Collège Saint-Vincent-de-Paul à Rennes, qui serait aujourd'hui centenaire.

La première partie de cette légende semble oubliée à Lorient, où l'on dit simplement que les femmes ont été prises de la queue du chat : c'est pour cela qu'elles ont plus de malice que les hommes [1].

On raconte aux environs de Liège qu'Adam ayant négligé une blessure qu'il s'était faite à la poitrine, le mal empira, et il dut, pour sauver sa vie, se résigner à l'ablation d'une côte. Dieu la lui enleva, mais la trouva en si piteux état qu'il ne crut pas devoir la jeter aux chiens. Après mûre réflexion, il en fit une femme [2].

Ce proverbe : On dit d'une mauvaise femme qu'elle a la tête au diable, qui figure dans un recueil facétieux du XVI[e] siècle [3], fait probablement allusion à quelque conte apparenté à plusieurs recueillis de nos jours et qui disent pourquoi on attribue à la femme la tête du diable, plus rarement celle du reptile dont il avait emprunté la forme pour tenter la femme d'Adam.

Après la désobéissance d'Eve, l'ange Gabriel transporté de colère, abattit d'un coup de sabre la tête de la femme, et d'un autre coup celle du serpent. Dieu le père le blâma, et lui dit : « C'était bien assez de les chasser du Paradis, va rendre à chacun sa tête. » Gabriel se hâta, et, par mégarde, mit la tête du serpent sur les épaules de la femme [4].

Une légende populaire dans le Nivernais, le Dauphiné, le Morbihan breton et le Languedoc, raconte que le diable se battait avec une femme ; Dieu envoya saint Pierre pour les séparer ; mais celui-ci voyant qu'il n'en peut venir à bout, tire son sabre et ayant coupé la tête aux deux adversaires, revient rendre compte au bon Dieu de sa mission. Celui-ci lui ordonne d'aller remettre les têtes à leur place. Saint Pierre se hâta d'obéir, mais dans sa précipitation, il se trompa, et plaça la tête du diable sur le cou de la femme [5].

Quelques particularités du corps humain sont aussi l'objet d'explications légendaires ; celles qui suivent pourront rappeler à nos lecteurs des souvenirs ou leur aider à enquêter autour d'eux.

1. E. Rolland. *Faune populaire*, t. IV, p. 114.

2. Alfred Harou, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVII, p. 160.

3. Bonaventure des Periers. *Les contes et joyeux devis*, éd. Nodier, p. 99.

4. Achille Millien, in *Rev. des Trad. pop.*, t. II, p. 63.

5. Achille Millien, in *Rev. des Trad. pop.*, t. II, p. 62 ; Auguste Ferrand, *ibid.*, t. X, p. 661 ; Lucie Guillaume, *ibid.*, t. XVII, p. 54. (Dans cette légende, c'est saint Pierre, qui, indigné, reste en arrière et tranche les têtes d'un coup d'épée ; P.-M. Lavenot. *Légendes et Contes du pays de Vannes*, p. 10-11) ; Gaston Jourdanne. *Contribution au Folk-Lore de l'Aude*, p. 121, d'a. Cigale d'Or. Montpellier, 15 décembre 1890 ; dans cette version, c'est avec sa propre femme que le diable se bat.

Quand Dieu créa l'homme dans le paradis terrestre, il lui donna deux oreilles. Pour punir la femme d'avoir écouté le serpent et l'homme d'avoir écouté la femme, Dieu remplaça les oreilles par des trous d'où découlait du miel, comme celui des abeilles et que les hommes suçaient, n'ayant rien pour se nourrir à leur sortie du Paradis terrestre. Peu à peu les oreilles sont revenues, mais elles resteraient toutes petites si le prêtre dans la cérémonie du baptême ne soufflait pas dans l'oreille de l'enfant ; mais toujours les femmes auront les oreilles plus petites que les hommes [1].

On appelle en Normandie le nœud de la gorge, le nœud Gabriel ; cette expression est expliquée par une légende rapportée par Le Héricher : Lorsqu'Adam voulut rentrer au Paradis, il fut renversé par Gabriel et se fit au cou cette saillie [2].

PAUL SÉBILLOT.

PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES

LXXII

SAINTE-ANNE DU ROCHER PRÈS DINAN

AUTREFOIS sur le rocher qui a donné son nom à la chapelle, il n'y avait qu'une fontaine ; dans cette fontaine, on vit un jour une statue, quelqu'un la ramassa et l'emporta dans sa maison ; le lendemain la statue était retournée dans la fontaine et ces petits voyages de la maison à la fontaine continuèrent pendant sept jours consécutifs, au bout desquels la personne qui voulait s'emparer de la statue, se décida à construire la chapelle actuelle pour la loger et depuis elle a opéré nombre de miracles.

LXXIII

JÉSUS ET LES FÉES

Lorsque le petit Jésus vint au monde, il trouva auprès de sa crèche nombre de fées, attirées comme les bergers par le chant des anges. Il les changea en saintes, et c'est pour celà que l'on ne voit plus de fées.

(Conté par Marie Béquet de Saint-Pôlan).

LUCIE DE V.-H.

1. G. Le Calvez, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVIII, p. 74-75.
2. Delboulle. *Glossaire de la vallée d'Yères.*

CHANSONS DE RONDE DU PAYS NANTAIS

I

LE BOUQUET DE SOPHIE

Le long de la prairie,
J'ai rencontré Sophie,
Qui faisait un bouquet charmant,
Pour le donner à son amant.
Mam'zelle, entrez en danse,
Faits'nous la révérence,
    Faites un tour,
    Un demi-tour,
Vous embrass'rez tous vos amours.

(On entre au milieu du rond, on tourne, puis on choisit quelqu'un qu'on embrasse, et on rentre ensuite dans la ronde.)

II

LA PETITE REINE

Il est venu-t-une reine
Parmi nos bergers des champs,
Cette aimable souveraine
N'avait pas encore quinze ans.
  Entrez dans la danse,
  Fait' nous la révérence,
  Sautez, dansez, embrassez
  Celle (celui) que vous aimez.

(Mêmes mouvements que la précédente.)

Ces deux rondes ont été chantées à la Couronnerie, en Carquefou, 1890.)

III

DANS LA FORÊT DU ROI

Dans la forêt du roi,
Il y a
Un écureuil à prendre.

Ah ! si le roi le savait,
Il le ferait bien prendre.
Il ferait tendre,
Tendre (*bis*)
Il ferait tendre ses filets,
Il ferait courre,
Courre, courre,
Il ferait courre ses valets.

A chaque couplet de cette ronde, on nomme un animal différent. (Pensionnat de Chavagnes, Nantes, 1884.)

IV

MADAME M'ENVOIE-T-AU MARCHÉ

Madame m'envoie-t-au marché ; (*bis*)
C'est pour un coq lui acheter. (*bis*)
Mon coq fait : Coquelico !
Et coquelico ! (*bis*)
Ne suis-j' pas bon marchand,
Madame ?
Bon marchand pour acheter ?

Madame m'envoie-t-au marché, (*bis*)
C'est pour un dindon acheter. (*bis*)
Mon dindon fait : Glou, glou, glou !
Mon coq fait : Coquelico !
Et coquelico !
Et glou, glou, glou.
Ne suis-je pas, etc.

Madame m'envoie-t-au marché ; (*bis*)
C'est pour un chien lui acheter. (*bis*)
Mon chien fait : Oua, oua, oua !
Mon dindon fait : Glou, glou, glou.
Mon coq fait : Coquelicot !
Et coquelico !
Et glou, glou, glou. etc.

Madame m'envoie-t-au marché, (*bis*)
C'est pour un chat lui acheter. (*bis*)
Mon chat fait : Miou, miou, miou !
Mon chien fait : Oua, oua, oua !

Mon dindon fait : Glou, glou, glou !
Mon coq fait : Coquelico !
Et coquelico !
Et glou, glou, glou,
Et oua. oua, oua,
Et miou, miou, miou !
Ne suis-j' pas bon marchand,
Madame ?
Bon marchand pour acheter ?

(On nomme, les uns après les autres, tous les animaux.)

Cette ronde a été chantée par Mlle Félicie Macé, en Mai 1897 ; elle est probablement très ancienne.

V

LE MARCHAND DE SABOTS

Madame m'envoie au marché, (*bis*)
C'est pour des sabots acheter. (*bis*)
Mes sabots — On sabote en levant les pieds
Font digue dondaine,
Digue dondaine
Font mes sabots.
Tu n'auras pas
L'marchand d' sabots. } *bis*

Madame m'envoie au marché, (*bis*)
C'est pour un tambour acheter. (*bis*)
Mon tambour
Fait : Ran plan plan (On bat du tambour
Ran plan plan
Fait mon tambour.
Mes sabots
Font digue dondaine etc.

Madame m'envoie au marché, (*bis*)
C'est pour une flûte acheter. (*bis*)
Ma flût' fait :
Turlututu ! (On fait le geste)
Turlututu !
Fait ma flûte.
Mon tambour
Fait : Ran plan plan !

Ran plan plan
Fait mon tambour.
Mes sabots etc.

On nomme tous les instruments, en faisant mine d'en jouer, et l'on termine toujours en sabotant à qui mieux mieux.

Pension Nau, Nantes, vers 1850.

VI

LA MARMITE

Nous n'mang'rons plus de soupe au lard
Dans la marmite à Monsieur Blanchard.
Elle a-t-un trou,
Sa marmite ;
Elle a-t-un trou,
Par dessous.

A chaque couplet on change le nom de la soupe et de la personne, de manière à nommer, les uns après les autres, tous ceux qui composent la ronde.

VII

L'HERBETTE

Qu'est-c' qui la tondra,
L'herbette ? (*bis*)
Qu'est-c' qui la tondra,
L'herbette du bois ?
La voilà tondue,
L'herbette ; (*bis*)
La voilà tondue,
L'herbette touffue.

VIII

BONJOUR, GRAND GUILLAUME

— Bonjour, grand Guillaume,
As-tu bien déjeûné ?
— Ah ! oui, oui, madame,

J'ai mangé du pâté.
Du pâté d'alouette,
Guillaume et Guillaumette.

(Ces deux bandes se répètent comme des branles.)
Pensionnat de Chavagnes, 1884.

IX

EN M'EN REVENANT DE PARIS

En m'en revenant de Paris, (*bis*)
J'entre dans une hôtellerie.
Bonjour, mon coq noir,
Bonjour, mon coq gris !
A toi, coq noir !
A toi, coq gris.
(On salue ses voisins, à droite et à gauche)
Jamais je n'ai vu tant de coqs noirs,
Jamais je n'ai vu tant de coqs gris.

J'entre dans une hôtellerie, (*bis*)
L'hôtesse dit à son mari : Bonjour, etc.

L'hôtesse dit à son mari : (*bis*)
« Où logerons-nous tout ceci ? Bonjour, etc.

« Où logerons-nous tout ceci ? (*bis*)
— Dans la grand'chambre où il y a trois lits. Bonjour

— Dans la grand'chambre où il y a trois lits. (*bis*)
Mais, quand ce fut sur les minuit, Bonjour

Mais, quand ce fut sur les minuit, (*bis*)
On entend le gros chat qui dit : Bonjour

On entend le gros chat qui dit : (*bis*)
« En avant-deux, mesdam' souris ! Bonjour

« En avant-deux, mesdam' souris ! (*bis*)
« J'vais vous montrer la comédie. Bonjour

« J'vais vous montrer la comédie. (*bis*)
Au même instant, il les croquit. Bonjour

Au même instant, il les croquit. (*bis*)
Ainsi finit la comédie.

Bonjour, mon coq noir!
Bonjour, mon coq gris!
A toi, coq noir!
A toi, coq gris!

Jamais je n'ai vu tant de coqs noirs,
Jamais je n'ai vu tant de coqs gris.

(Une autre version de cette chanson, presque semblable, excepté le premier couplet et le refrain, m'a été donnée par M. l'abbé Rainteau, curé de Ste-Hermine (Vendée). Je crois qu'elle se trouve dans les *Chansons populaires de Vendée et de Poitou*, par Bugeaud, sous le titre du « Bal des Souris ».

Celle que j'ai transcrite plus haut était dansée par les élèves des Dames de Chavagnes, vers 1884.

X

LE PETIT BOIS

Dans le p'tit bois, } *bis*
Ah! devinez ce qu'il y a? }
Le cœur est dans l'oiseau;
L'oiseau est dans le nid;
Le nid est sur la branche,
La branche est dans l'arbre,
L'arbre est dans le bois. Et ah! ah! ah!
Et dans cett' lettre, } *bis*
Ah! devinez ce qu'il y a? }
Il y a écrit:
« Je suis vot'serviteur. » (*bis*)
Et ah! ah! ah! } *bis*
Joli p'tit bois. }

Pensionnat des dames de Chavagnes, 1884.

XI

MONSIEUR DE BEAUGIS

Or, c'était un dimanche,
La veille d'un lundi, (*bis*)
Que Monsieur de Beaugis,
La fa, la sol fa,
Prit congé de Paris,
La sol fa mi.

Dans le Cher, il rencontre
Quinz' de ses ennemis, (*bis*)
L'un d'eux prit la parole,
La fa, la sol fa,
Et brusquement lui dit :
La sol fa mi.

« T'en souviens-tu Beaugis,
« L'affront que tu me fis ? (*bis*)
« Devant la Reine mère,
La fa la sol fa,
« Désertant mon parti ?
La sol fa mi.

« Et devan' Louis Quatorze
« Me donnant démenti ?
« Allons, allons Beaugis,
La fa, la sol fa,
« Il faut mourir ici ! »
La sol fa mi.

Mais Monsieur de Beaugis
Tua ses ennemis (*bis*)
Quand il fut au quinzième,
La fa la sol fa,
Son épée lui faillit,
La sol fa mi.

Il appela son page :
« Petit-Jean, mon ami, (*bis*)
« Va t'en dire à ma femme,
La fa la sol fa
« Que je suis mort ici. »
La sol fa mi.

Le page aida son maître
Et tua l'ennemi ; (*bis*)
Et Monsieur de Beaugis
L'adopta pour son fils,
La sol fa mi.

Cette chanson, qui doit avoir pour base quelque fait historique, se chantait beaucoup comme ronde, il y a quinze ou vingt ans, au pensionnat des dames de Chavagnes. Elle m'a été communiquée par Mère Marie Bernadette, le 6 mai 1897.

Dans le premier volume de ses *Gwerziou Breiz Izel,* M. Luzel citait, à la page 380 du 1er volume, quelques couplets d'une chanson intitulée « Monsieur de Bois-Gilles », et qu'il avait trouvée dans les *Instructions du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, rédigée en 1853 par M. Ampère.

. . . .
Achevant ces paroles,
Le combat s'engagit.

Bois-Gilles en tua trente,
Mais son épée faillit.

Il appelle son page :
« Petit Jean, mon ami !

« Va t'en dire à ma femme
« Qu'ell' n'a plus de mari.

« Va dire à la nourrice
Qu'elle ait soin du petit :

« Et qu'il tire vengeance
« Un jour de ces gens-ci ! —

Achevons ces paroles,
Bois-Gilles rendit l'esprit [1]

1. La chanson recueillie par le Dr Roulin a 24 couplets, elle est : surtout au début et à la fin différente de celle-ci.

XII

LE PETIT BOIS

Dans le p'tit bois,
Ah ! devinez ce qu'il y a ? } *bis*

Il y a un arbre,
Le plus beau des arbres,
L'arbre est dans le bois.
Et ah ! ah ! ah !
Joli p'tit bois ! } *bis*

Et dans cet arbre,
Ah ! devinez ce qu'il y a. } *bis*
Il y a un' branche,
La plus bell' des branches :
La branche est dans l'arbre,
L'arbre est dans le bois Et ah ! ah ! ah !

Et dans cett' branche,
Ah ! devinez ce qu'il y a. } *bis*
Il y a un nid,
Le plus beau des nids,
Le nid est sur la branche,
La branche est dans l'arbre,
L'arbre est dans le bois. Et ah ! ah ! ah !

Et dans ce nid,
Ah ! devinez ce qu'il y a · } *bis*
Il y a un œuf,
Le plus beau des œufs ;
L'œuf est dans le nid,
Le nid est sur la branche,
La branche est dans l'arbre,
L'arbre est dans le bois. Et ah ! ah ! ah !

Et dans cet œuf,
Ah ! devinez ce qu'il y a ? } *bis*
Il y a un oiseau,
Le plus beau des oiseaux ;
L'oiseau est dans l'œuf,
L'œuf est dans le nid,
Le nid est sur la branche,
La branche est dans l'arbre,
L'arbre est dans le bois. Et ah ! ah ! ah !

Et dans l'oiseau,
Ah ! devinez ce qu'il y a ? } bis
Il y a un cœur,
Le plus beau des cœurs;
Le cœur est dans l'oiseau,
L'oiseau est dans le nid ;
De nid est sur la branche,
La branche est dans l'arbre,
L'arbre est dans le bois. Et ah ! ah ! ah !

Et dans ce cœur,
Ah ! devinez ce qu'il y a ? } bis
Il y a une lettre,
La plus bell' des lettres ;
La lettre est dans l'cœur,
Le cœur est dans l'oiseau ;
L'oiseau est dans le nid ;
Le nid est sur la branche,
La branche est dans l'arbre,
L'arbre est dans le bois.

XIII

JE CONNAIS UN P'TIT BOIS CHARMANT

Je connais un p'tit bois charmant,
Quand on y va
Que l'on est bien aise !
Je connais un p'tit bois charmant.
Quand on y va,
Que l'on est content !

Un' demoisell' va s'y prom'nant.
Quand on y va, etc.

Un beau monsieur va la suivant.
Quand on y va, etc.

Ils s'assey'ent tous deux sur un banc.
Quand on y va etc.

Ils s'embrassent bien tendrement.
Variante :
Ils se donn'nt un baiser charmant.
Quand on y va etc.

Ils s'en retournent tous deux gaîment.
Quand on y va etc.

Pension Nau, Nantes, 1850.

Cette ronde, qui était très populaire autrefois dans les pensions, était mimée par deux petites filles, reproduisant tous les mouvements indiqués dans les couplets, et placées au milieu du rond.

Ces enfants reprenaient ensuite leur place dans la ronde, et étaient remplacées par deux autres, jusqu'à ce que toutes celles qui la composaient eussent figuré dans cette petite scène).

XIV

QUI MARIERONS-NOUS

Qui marierons-nous ? (bis)
Mad'moisell', ce sera vous ;
Par ce joli jeu d'amourette,
Par ce joli jeu d'amour.

Qui lui donn'rons-nous ? (bis)
Min beau monsieur, ce sera vous.
Par ce joli jeu etc.

Amants, à genoux ! (bis)
A genoux, embrassez-vous.
Par ce joli jeu etc.

Amants, levez-vous ! (bis)
Levez-vous, embrassez-vous.
Par ce joli jeu d'amourette,
Par ce joli jeu d'amour.

Cette ronde, qui se chante encore à Nantes dans les quartiers ouvriers, la danse ordinairement entre jeunes gens et jeunes filles. Marchandise mêlée, comme on dit chez nous.

Comme la précédente, les différents mouvements indiqués dans les couplets sont mimés par deux personnes placées au milieu du rond. et qui reviennent ensuite prendre place parmi les danseurs.

XIV

Y A TANT DE NOS GENS

Y a tant de nos gens } bis
Qui ne sont pas contents ! }
Serait-ce toi, mon camarade ?

Serait-ce toi, le plus malade ?
Donn' moi ton bras,
Que j' te tâte le pouls ;
Donn' moi ton bras,
    Que j' te tâte,
Oh ! comme t'as la fièvre,
    Mon gars !
Oh ! comme t'as la fièvre !
Embrass' trois fill's, } bis
    Ça t'guérira }
Oh ! comm' ça t'ravigote,
    Mon gars !
Oh ! comm' ça t'ravigote !

Pour cette ronde, les danseurs se placent alternativement, filles et garçons. Le couplet est chanté par celui ou celle qui conduit la ronde, et qui prend toujours celui ou celle qui se trouve à sa droite.

Si la personne désignée est une fille, on dit : ma camarade puis embrasse un, deux, trois gars, etc. Une fois les baisers donnés, on se replace à gauche du chanteur.

XVI

VIVE LE CARNAVAL !

Vive, vive le carnaval !
C'est le refrain de la folie ;
Quant à moi, ça m'est égal,
Tout est permis dans le carnaval.
Mademoiselle, entrez en danse ;
Il n'en coûte rien pour entrer.
Mais pour sortir de cette danse,
Un beau monsieur vous embrass'rez.
    Var :
Vous embrass'rez qui vous voudrez,
Vive, vive le carnaval ! etc.

Cette ronde est semblable aux autres du même genre : la personne désignée entre au milieu. Si c'est un jeune homme, on dit : Mon beau monsieur, entrez en danse etc. Une demoiselle vous embrasserez.

Ces deux rondes m'ont été chantées par Célestine Couraleau, de Nantes, vers 1850.

XVII

C'EST UN PETRA

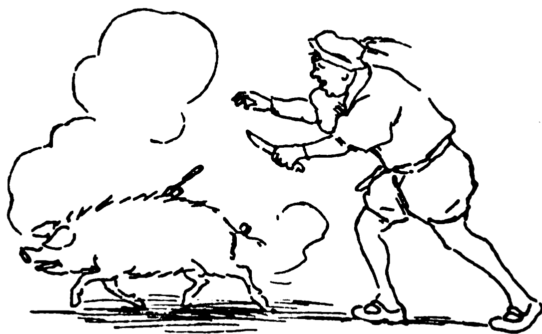
C'est un « petra »
Que je tiens, que je mène,
C'est un « petra »
Que je tiens par le bras.
Tu danseras,
Vilaine bête ;
Tu danseras,
Vilain « petra »

Cette espèce de branle se danse ainsi ; une seule personne danse, en s'avançant vers les autres, rangées en ligne.

Elle passe très vivement le bras dans celui de la première de la rangée, et danse ensuite tout le couplet avec elle. (Je crois que c'est une espèce de moquerie dirigée contre les Bretons « bretonnants », chez qui l'interrogation : petra ? revient souvent).

A Nantes, du reste, quand on veut parler de quelqu'un de très gauche, très lourd, une brute, on dit : C'est un vrai petra !

MARIE EDMÉE VAUGEOIS.



LA FRATERNISATION PAR LE SANG[1]

§ 86

Une conspiration s'étant organisée vers 1675 contre le sultan de Fas, Mouley Rachid, sous la direction du Cheïkh Ahmar, « celui-ci fit apporter un livre de l'Alcoran, sur lequel ils jurèrent le secret, et afin de rendre leur serment plus inviolable, ils égorgèrent un bouc, dans le sang duquel ils trempèrent leurs mains et se les posèrent sur l'estomach. Au même temps, ils écrivirent à Mouley Hamet et signèrent tous sur la lettre avec le sang de cet animal ».

René Basset.

COUTUMES ET SUPERSTITIONS DE LA BASSE-BRETAGNE

V

LE JEU DE GODELIC

Voici comment se pratiquait à Pencran (Finistère) il y a une vingtaine d'années le jeu de Godelic : un jeune homme et une jeune fille se placent chacun d'un côté de la route ; chacun met une noix devant soi, et la pousse du pied en se tenant en équilibre sur l'autre jusqu'à ce que les deux noix se rencontrent ; quand elles se touchent, la fille tend ses lèvres et le garçon y dépose un baiser sans penser à mal et sans qu'aucun engagement en résulte.

Lucie de V.-H.

MÉDECINE SUPERSTITIEUSE

LXXXIV

CÔTES-DU-NORD

Ampoules (poulettes). On les fait passer en les frottant avec des orties.

Dartres. On guérit encore les dartres en mettant du sel dans sa bouche, et en l'étendant, quand il est fondu, sur la partie malade. Il faut aussi réciter une prière.

Dents. Quand un enfant perd ses *dents*, on lui dit de mettre sa dent de lait sous le seuil de la porte, cela fait les bonnes femmes péter.

Les dents cariées ont été piquées par un ver.

Le sel guérit du mal de dent.

Pour calmer les maux de dents, on n'a qu'à piler des orties, à y mélanger du sel, et à en faire un cataplasme qu'on applique sur la partie malade (P).

Dysenterie. Saint Avertin à Coetmieux)Côtes-du-Nord) guérit de dysenterie.

Engelures. Si pendant le temps des fraises on se lave les mains deux ou trois fois avec leur jus, on n'en a plus.

Fièvre. Piler les feuilles blanches et vertes du chardon béni, et se les mettre sur le bras gauche.

Mettre à infuser des « hannes de coucou » et en boire l'eau (P).

Extraire du de jus de pimprenelle et le boire ;

Prendre de la petite peluche de saule qui est entre le bois et la peau, et la mettre à bouillir ; on la boit ensuite (P).

Boire du lait fraîchement baratté pris dans neuf barattes.

On casse un œuf par un bout ; on le porte dans une fourmilière ; à mesure que les fourmis le mangent, la fièvre disparaît (P).

Goutte. Pour guérir la *goutte*, on met des marrons dans sa poche ; le même remède est employé contre les *hémorroïdes*.

Au pied du pain de couleuvre il y a une espèce de navet ; si l'on est atteint de la goutte ou de quelque autre mal, il faut se frotter avec la partie malade (P).

Rhumatismes. (Rusmatique). On frotte les rhumatisants avec des orties pour adoucir ou guérir leur mal (P).

Rhume. Pour guérir un rhume opiniâtre, il faut mettre du soufre dans ses souliers.

Sang. Pour se purifier le sang. on emploie de la tisane de corde et de chiendent (P.)

Yeux. A Dinan, quand on a pu se procurer une pierre d'hirondelle, on la met dans l'œil qui a attrapé un grain de poussière.

A St-Cast, on dit que quand on a mal aux yeux, surtout si on a attrapé un coup d'air, il faut prendre un craquelin, le plus cuit possible, et se le mettre sur l'œil.

Les cailles de lait guérissent les maux d'yeux.

Quand une personne a sur l'œil un dragon de sang, on pile du plantain, auquel on mélange du gros sel et l'on en fait un cataplasme qui est appliqué sur la partie malade (P.)

Les pleurs de vigne sont bonnes contre les maux d'yeux; il en est de même des feuilles de plantain.

PAUL SÉBILLOT.

LXXXV

ANCIEN RECUEIL DE RECETTES MÉDICALES

A la suite du Journal de Simon Robert notaire à Germond (Deux-Sèvres)... 1621-1654 publié au t. XXV[1] des mémoires de la *Société des archives historiques du Poitou* existe un recueil de recettes médicales. Ce volumineux formulaire dont le commencement fait défaut ne donnerait pourtant, si l'on en croit Simon Robert, qu'un choix par lui fait dans un manuscrit *du XV*e à lui prêté par Abraham Desfrans, de Repérou, paroisse de Germond, le 23 février 1648.

Une analyse détaillée de ce document ne saurait trouver ici sa place. D'ailleurs il ne paraît guère différer de certains traités *de viribus herbarum* très connus; voici quelques extraits :

Pour éprouver une personne suspecte à meselerie :

« Prenez celui ou celle qui est suspect, le menez à la lune avec un autre qui ne le soit pas, faire tant qu'elle luise sur eux deux au visage et regardez bien l'un et l'autre. Celuy qui sera tout sain aura la couleur pâle et si l'autre est mesel vous apparaîtra de couleur marbre et diverse ».

De la rue :

« Sçachez que si vous en uzez cinq ou six feuilles tous les jours jusques à six ans, vous verrez si clair que vous verrez les estoiles au ciel en plein midy. »

On lit à propos du fenouil :

1. P. signifie Penguily, canton de Moncontour.

«... Et sçachez de certain le serpent est combattu à crapault : il va tant entre deux terres qu'il trouve la racine du fenoil et si frotte tant qu'elle y laisse tout son venin et s'en va toute saine.

« Item à celuy qui y est ireux et courouciez prenez du fenoil et luy liez sur le nombril et il sera joyeux. »

De la verveine :

« Item pour sçavoir si ung homme ou une femme mourra on non de cette maladie[2] : portez la vervaine en vostre main devant le malade et gardez qu'il ne le voye et luy demandez : « Comment te va beau amy ? » S'il répond : Bien, sçachez qu'il guérira et s'il répond : mal, sçachez qu'il en mourra. »

Il est curieux que ceci ne soit que la traduction littérale d'un passage de Macer Floridus dans son traité *de viribus herbarum*, ainsi qu'on en jugera :

« Hanc herbam gestando manu si quœris ab œgro :
« Dic, frater, quid agis ? Bene si responderit œger.
« Vivet, sis vero male, spes nulla salutis. »

Nouvelle preuve de l'influence qu'à exercée l'antiquité classique sur les superstitions au moyen-âge.

LÉO DESAIVRE.

LXXXVI

YPORT (Seine-Inférieure)

A Yport lorsqu'on ignore quand un enfant est malade, qu'elle est au juste la maladie qu'il a, on met dans un verre d'eau bénite, trois feuilles d'un arbre quelconque (Saint Marcou à Gerville, qui guérit une espèce d'excèma, la Vierge des Forces à Vattetot sur mer, que l'on prie pour un enfant qui ne marche pas et St Méen de l'Abbaye de Fécamp, qui guérit de la gourme). Quand on retire les feuilles de l'eau, celle qui est tachée, indique le mal que l'enfant peut avoir et le saint qui est efficace.

Quand un enfant a des vers, on prend des vers de terre, que on lui met sur le nombril, on les laisse jusqu'à ce qu'ils soient décomposés. On emploie aussi pour cela le collier d'aïl.

On guérit de la jaunisse, en mangeant des poux ; on les met dans un liquide pour pouvoir aisément les avaler.

Pour le scorbut, mettre dans un sac un mélange de suie, de buis, de l'eau bénite, du sel, des poux de loup (petite bête grise que l'on

1. P. 385.
2. C. à d. de la maladie qu'il a.

trouve dans les jardins et qui a beaucoup de pattes (en Bretagne on l'appelle cochon = c'est le cloporte), on le porte neuf jours et l'on est guéri.

Les douze apôtres de l'abbaye de Fécamp guérissent tous les maux : on fait dire une messe ou une neuvaine.

La statue de St Méen de l'abbaye de Fécamp guérit de la gourme, elle est très vénérée aux environs.

MARIE CHEVALIER.

LXXXVII

GOUESNOU (Finistère)

Une femme de Gouesnou m'a raconté qu'autrefois elle transpirait beaucoup des mains : on lui conseilla de tenir dans chaque main une grenouille jusqu'à ce que la grenouille mourût de la transpiration. Elle le fit. Au bout d'une heure les grenouilles étaient mortes et la femme guérie.

Plusieurs personnes à Gouesnon ont eu le visage de travers à la suite d'un mauvais coup d'air. Ne serait-ce pas pour éviter cela que dans le Nord on dit aux enfants de ne pas faire de grimaces, parce que si le vent tournait, ils resteraient ainsi toute leur vie ?

Pour remettre les visages en place les « *sorcières* » sont fort expertes. Il y en a deux dans le pays : l'une à Kersaint-Plabennec, l'autre à Landivisiau. Il faut quelquefois prendre son tour la veille pour les consulter, tant il y a de monde à leur porte.

Elles soignent avec des simples, sans phrases magiques, recommandant seulement quelques pratiques bizarres : prendre pour la première fois les médicaments dans une chambre où l'on se trouve seul ; faire trois fois le tour de la table ou d'une chaise « dans le sens opposé à celui du soleil ».

Les mêmes remèdes sont d'usage interne et externe.

IRÈNE-GEORGES PAQUET.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La vingtième assemblée générale de la Société a eu lieu le 31 janvier à l'Hôtel des Sociétés savantes, sous la présidence de M. Félix Régamey, membre du Comité Central.

Le Secrétaire Général expose la situation de la Société qui continue à être satisfaisante. Les recettes se sont élevées à 2. 938 fr. 70, somme inférieure aux prévisions budgétaires ; mais il y a lieu de faire observer que tous les règlements avec les dépositaires de la Revue n'avaient pas été effectuées au 31 décembre.

Les dépenses ont été, d'autre part, inférieures aux prévisions ; elles se sont élevées à 2. 652 fr. 50, de sorte que l'exercice 1904, présente un excédent de 286 fr. 30.

Pour 1905, il y a lieu de prévoir en recettes 3.778 fr. et en dépenses 3.330 fr., qui laisseraient à la fin de l'exercice 1905 un excédent de 422 fr.

La Société a été particulièrement éprouvée en 1904 : elle a perdu M. Girard de Rialle, ancien président, M. Alphonse Certeux, trésorier, MM. Brière, Coriol, Dumoutier, André Lefèvre, Sallaberry, et le nombre des admissions a été inférieur à ce chiffre, — très exceptionnel du reste — de décès. Par contre, il y a lieu de signaler le chiffre croissant des abonnements à la Revue.

M. Paul Sébillot annonce que le Congrès des Orientalistes dont la cheville ouvrière est notre collègue M. René Basset, aura lieu à Alger au mois d'Avril ; la Société y aura deux délégués désignés par le Comité Central, MM. Gaudefroy-Demonbynes et F. Macler. Le Congrès des Sciences anthropologiques et préhistoriques qui se tiendra à Monaco en 1906, et dont la Revue publiera en partie le programme, a comme président du Comité d'organisation notre collègue M, le Dr Hamy et il compte parmi ses membres plusieurs de nos collègues, MM. le prince Roland Bonaparte, Arthur Rhoné, Paul Sébillot, Dr Thulié.

Un comité s'est formé pour élever un monument à F.-M. Luzel ; la souscription sera prochainement ouverte, et la Revue en donnera connaissance à ses lecteurs.

Le bureau pour 1905, est ainsi composé :

Présidents honoraires

MM.

D'Arbois de Jubainville.
Frédéric Mistral.

Ancien Président

M. E.-T. Hamy.

Président

M. Charles Beauquier.

Vice-Présidents

MM.

Emile Blémont.
Henri Cordier.
Paul Gieysse.

Secrétaire-général

M. Paul Sébillot.

Secrétaires

MM.

Gaudefroy Demonbynes.
Alexandre Tausserat.

COMMISSION DE RÉDACTION

—

MM.

Emile Blémont.
Gaudefroy Demonbynes.
A. Van Gennep.
Félix Régamey.
Alexandre Tausserat.
Julien Tiersot.

COMITÉ CENTRAL

—

Membres résidant à Paris

MM.

Charles Beauquier.
Raphael Blanchard.
Emile Blémont.
Prince Roland Bonaparte.
Lionel Bonnemère.
Loys Brueyre.
Comte de Charencey.
H. Cordier.
Gustave Fouju.
Gaudefroy Demonbynes.
A. Van Gennep.
Paul Gieysse.
Hugues Krafft.
Charles le Goffic.
F. Macler.
Félix Régamey.
Arthur Rhoné.
Paul Sébillot.
Alexandre Tausserat.
Julien Tiersot.

Membres ne résidant pas à Paris

MM.

René Basset.
Emmanuel Cosquin.
A. Le Braz.
Achille Millien.
Léon Pineau.

BIBLIOGRAPHIE

Abd el Aziz Zenagui. *Récit en dilaecte tlemcénien*. Paris, Imp Nat., 1904, 76 p. in-8.

Il y a plusieurs années, M. W. Marçais, alors directeur de la Medersa de Tlemcen, aujourd'hui directeur de celle d'Alger, publiait dans une œuvre de première importance pour l'étude scientifique de la langue parlée, une série de textes intéressant à un haut degré, non pas seulement la philologie, mais le folk-lore [1].

C'est une addition à cet ouvrage que vient de donner M. Abd el Aziz Zenagui, ancien élève des medersas de Tlemcen et d'Alger, et de l'Ecole supérieure des Lettres d'Alger, répétiteur d'arabe à l'Ecole des Langues Orientales et actuellement membre de la mission Segonzac au Maroc. Par son origine et par ses études, l'auteur était bien préparé à ce travail dans lequel il a été guidé par les précieux conseils de notre confrère, M. Gaudefroy-Demombynes [2]. On y trouve la description, écrite dans la langue courante, de l'existence d'un Tlemcénien de médiocre intelligence, de ses misères à l'école et en apprentissage et de son mariage. Ce texte, suivi de la traduction française, est une peinture exacte de la vie quotidienne indigène et les notes qui occupent plus du tiers de l'ouvrage (p. 44-76) renferment de nombreux renseignements sur les usages, les coutumes et les croyances : cf. p. 46. sur le moyen d'écarter le mauvais œil; p. 49, la légende de Lalla Setti ; p. 59, celle de Sidi Lahsen ; p. 60-62, sur les fêtes *nafqa* ; p. 65, sur le dévidoir ; p. 66-67, sur divers jeux ; p. 72, la fête de la rupture du jeûne. Il est à désirer que chaque ville de l'Algérie soit l'objet d'un travail aussi consciencieux et aussi utile.

René Basset.

1. *Le dialecte arabe parlé à Tlemcen*, Paris, 1902, in-8, couronné par l'Académie des Inscriptions, forme le tome XXVI du *Bulletin de Correspondance africaine*, publié par l'Ecole des Lettres d'Alger. Il ne sera pas inutile, je crois, de signaler aux folk-loristes la liste de ces textes, tous traduits en français : 1° vingt-cinq pièces de poésie populaire appartenant au genre *h'aoufi* ; 2° Textes en prose : L'Ecole coranique : *Tergou* (le fantôme) ; la Porte de Kechchout ; Prise de Tlemcen par les Turcs ; le *mouled* (fête de la naissance du Prophète). 3° Quinze chansons de métier, rondes d'enfants et berceuses. Tous ces textes sont accompagnés de notes et suivis d'un glossaire, qui en augmentent encore la valeur par les détails de toute nature qu'ils contiennent.

2. Je rappellerai à cette occasion les contributions de M. Gaudefroy-Demombynes au folk-lore de l'Algérie et en particulier de Tlemcen : *Promenades en Algérie*, Nancy, 1895, in-8 ; *Saints et savants du Maghreb* (*Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran* avril-juin 1897) ; *Les cérémonies du mariage chez les indigènes de l'Algérie*. Paris, 1901, pet. in-8.



NOTES ET ENQUÊTES



⁂ *Dîner de Ma Mère l'Oye.* Le 124ᵉ dîner de Ma Mère l'Oye a eu lieu le 31 janvier au restaurant des Sociétés savantes, sous la présidence de M. Charles Beauquier, président de la Société. La causerie s'est portée sur plusieurs sujets intéressants ; c'est ainsi que M. V. Bogisie a parlé de l'importance des jurons, et de l'utilité qu'il y aurait à les recueillir. Il cite la richesse à ce point de vue, du vocabulaire italien, et en donne plusieurs exemples très caractéristiques. M. Sébillot dit qu'au XVIᵉ siècle Henry Estienne faisait déjà dans son *Apologie pour Hérodote*, une constatation analogue à celle de notre éminent collègue ; la Revue a inséré plusieurs séries de jurons ; mais il en est beaucoup, et ce ne sont pas parfois les moins intéressants, qui sont d'une grossièreté et d'une obscénité si caractérisées qu'on ne peut les imprimer que dans des recueils comme les κρυπτάδια. M. Th. Volkov parle des jurements usités en Russie, et de quelques coutumes de la Petite Russie. M. Ch. Beauquier demande si on a élucidé les origines du nom de Ma Mère l'Oye appliqué aux contes. M. Sébillot dit que notre regretté collègue André Lefèvre, a traité cette question dans sa préface des *Contes* de Perrault, sans l'avoir résolue complètement, et que la Revue a donné plusieurs textes montrant qu'on connaissait ce nom bien avant que Perrault l'eût rendu populaire. M. Emile Blémont parle de l'intérêt qui s'attache à constater les emprunts faits par les écrivains d'art à la tradition populaire, et dit qu'il résulte du livre récent de M. Sébillot, qu'ils sont bien plus nombreux qu'on ne serait tenté de le croire. M. Gustave Fouju dit qu'il a essayé de créer en Beauce un mouvement traditionniste, mais que jusqu'ici ses efforts n'ont pas été couronnés de succès. M. Sébillot pense qu'il ne faut pas se décourager, et que vraisemblablement la Beauce est aussi riche au point de vue traditionniste qu'au point de vue mégalithique, si bien étudié par M. G. Fouju.

⁂ *Une source de tradition à relever.* Une vieille tradition suivant laquelle quatre animaux, le bœuf, l'âne, le coq et l'agneau qui se trouvaient à Bethléhem annoncèrent à leur manière la naissance de Jésus, a laissé des traces dans nos contrées. Le coq, de sa voix éclatante chanta : *Christus natus est!* Le bœuf demanda en mugissant : *Oubi* (ubi) ; l'agneau répondit en bêlant : *In Be-e-e-e-*

thle-he-em ! Sur quoi l'âne conclut en brayant de tout son gosier : *Hin-hamus ! Hin-hamus !* ce qui dans son dialecte d'âne signifiait *eamus* (albus). Blavignac, l'*Empro genevois*, p. 109. La source de ce curieux dialogue n'est pas citée : à quelle date a-t-il été rapporté et par qui ? Blavignac suppose que c'est l'origine du coq à l'âne.

⁂ *Légendes sur l'origine et les particularités des oiseaux domestiques.* Dans plusieurs pays on a recueilli des légendes sur ce sujet ; elles semblent très-rares, pour ne pas dire inconnues en France, ou par contre celles de l'origine des oiseaux sauvages sont fort nombreuses.

⁂ *Le nombre treize.* On a signalé récemment comme une nouveauté ce fait que le préjugé populaire de beaucoup de pays est hostile au nombre treize : ainsi, dans certaines villes d'Allemagne, la numérotation des rues, côté impair, va du 11 au 15, en sautant le 13.

La même superstition règne dans la plupart des hôtels des pays germaniques, où la chambre n° 13 n'existe pas.

En revanche, combien de gens attachent à ce nombre la signification d'un présage heureux ; et le 13 du mois tombant un vendredi est, par exemple pour eux, synonyme de jour de liesse.

(Com. de M. JOZEPH ORSAT.

RÉPONSE

Les 365 fenêtres (voyez *Rev. Tad. pop.* Notes et Enquêtes). Le manoir de Hierges (Entre-Sambre-et-Meuse) était connu anciennement sous le nom de *château aux 365 fenêtres.*

(De Sager. Au pays d'Entre-Sambre-et-Meuse, p. 92).



Le Gérant : R. DANGIN.

BAUGÉ (M.-et-L.). — Imp. DANGIN

REVUE

DES

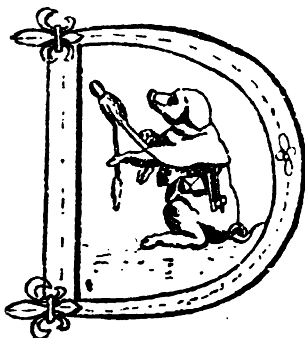
TRADITIONS POPULAIRES

20e Année. — Tome XX. — N° 4. — Avril 1905.

LA MER ET LES EAUX

CXCIV

LES NAVIRES ANIMÉS



Dans les métaphores populaires, le navire est tantôt un cheval, tantôt un cavalier ; la mer est souvent assimilée à un cheval ; cette assimilation est peut-être en relation avec les épithètes et les attributions équestres de Neptune, dont il semble qu'on ait jusqu'ici ignoré l'explication. Dans Plaute *Rudens*, I. 1, un des personnages dit à l'autre : A ce compte, je vois que le cheval qui vous a portés était un cheval de bois, et que vous avez voyagé sur la mer. On trouve la même métaphore : cheval de la mer, cheval de bois, dans Eschyle, dans Euripide, et dans un ancien poëte latin que Mme Dacier cite dans les notes de sa traduction de Plaute.

Cette même image était familière à la poësie scandinave : Qui chevauche ainsi sur les étalons de Rœwil ? Les coursiers de la mer ne résisteront pas à la tempête (*Chants héroïques de l'Edda.*) Dans *Redgauntlet*, ch. XV, Walter Scott parle d'un personnage qui a l'estomac un peu dérangé pour avoir monté le cheval de bois. Dana, *Before the Mast* p. 17, dit que son navire sautait comme un jeune poulain, et on trouve la phrase suivante dans les *Souvenirs* de Jurien de la Gravière t. I, p. 82 : Les deux corvettes n'étaient pas de cette race de navires pur-sang sur l'ardeur ou le jarret desquels on peut compter.

Par assimilation avec le cheval, l'ancienne marine appelait vaisseau ardent celui qui se rangeait au vent presque de lui-même. Le vaisseau roule un peu, mais il semble qu'il ait une bride, tant il gouverne bien. (CHOISY. *Voyage à Siam*, p. 6).

Un chant norvégien cité par Walter Scott, *le Pirate*, ch. VI, dit :

Tu as rencontré le cavalier de l'Océan,
Le vaste navire du corsaire intrépide.

Le P. François. *Essay des Merveilles de nature*, p. 97, parle « des sortes de Navires pour chevaucher la mer ».

Les navires ont été aussi assimilés à des moutons: Il faut maintenant m'aider à fixer le mouton flottant sur le rivage...... Hloride tira le bateau à terre (*Le poëme de Hymer*, 25-26).

Quand les sauvages virent de grands navires, leur première idée fut de les croire des créatures vivantes Un navigateur vénitien du XVe siècle, Cà da Mosto, dit que les noirs des environs du Cap Blanc, qui n'avaient jamais vu de vaisseaux, les avaient pris pour de grands oiseaux avec des ailes blanches qui venaient de quelque pays éloigné ; ensuite les voyant à l'ancre et sans voiles, ils avaient conclu que c'étaient des poissons. D'autres, observant que ces machines changeaient de place, s'imaginèrent que c'étaient des esprits vagabonds. (WALCKENAÏR. *Voyages en Afrique*, t. I, p. 307).

Lorsque John Ross arriva à des latitudes très élevées, il rencontra des indigènes qui, jusqu'alors, n'avaient jamais vu de navire. Une de leurs premières questions fut celle-ci : « Qu'est-ce que cette grande créature ? Vient-elle du soleil ou de la lune ? » Arrivés près du vaisseau, ils l'interrogeaient et croyaient parfaitement que l'embarcation formait un être animé, quelque baleine d'une nouvelle espèce. Ses voiles agitées par le vent leur rappelaient un peu les ailes d'un oiseau gigantesque. En regardant les mâts, ils les prirent pour les os de quelque animal énorme. (R. CORTAMBERT. *Nouvelle histoire des voyages*, p. 751.) Les indigènes du Canada furent aussi très surpris, mais il ne prirent pas les navires pour des créatures animées: Les sauvages eurent un grand étonnement voyans arriver le vaisseau des François qui aborda le premier en ces pays cy ; ils pensoient que ce fust une Isle mouvante, ils ne savoient que dire des grandes voiles qui la faisoient marcher; leur estonnement redoubla voyans quantité d'hommes sur le tillac. (*Relations des Jésuites*, 1638). Aux îles Tonga on désigne encore aujourd'hui les navires européens sous le nom de papa-languis, *les planches du ciel*. (JURIEN DE LA GRAVIÈRE. *Souvenirs*, t. I, p. 183).

On sait que le navire Argo parla : Le matin du jour où les Argonautes devaient partir, on entend une voix qui sortait du vaisseau. C'était la poutre merveilleuse tirée par Minerve elle-même d'un chêne de la forêt de Dodone, qui pressait le départ. (*Argonautiques* ch. I,) dans Aristophane, *les Chevaliers*, les Trirèmes, assure-t-on, se sont réunies en conseil et la plus âgée a pris la parole. Isaie ch. XXIII, prête aussi une voix aux navires de Tyr : « Criez et hurlez, vaisseaux de la mer, parce que le lieu d'où les navires avaient accoutumé de faire voile a été détruit. »

Plusieurs passages du *Kalevala* font parler les navires : Ahti le fils unique, Lemminkaïnen, le joyeux garçon, s'en alla de grand matin visiter son navire. Le navire se lamentait, le gouvernail pleurait amèrement. « Pourquoi m'a-t-on façonné, pourquoi m'a-t-on construit ! » Ahti a renomé à la guerre : voilà dix étés qu'il n'a entrepris de campagne ». Le joyeux Lemminkaïnen donna au navire un coup de son gant, de son beau gant, et il lui dit : « Ne pleure point, ô surface de sapin, ne te lamente point, ô navire aux vastes bords, tu iras encore à la guerre ; demain peut-être tu seras rempli de rameurs » (30e *runo*).

Ce n'était point une jeune fille qui pleurait, c'était un bateau qui se lamentait. Le vieux Waïnamoinen lui dit : « Pourquoi pleures-tu, ô barque de bois, pourquoi te lamentes-tu, ô vaisseau richement orné de rames ? Est-ce parce que tu es lourd, parce que tu es grossièrement construit ». La barque de bois répondit : « Ainsi que la jeune fille aspire à la maison d'un époux, ainsi le navire aspire à voguer sur les flots, même lorsqu'il est encore dans le pin résineux. Je pleure, je me lamente après celui qui me lancera à la mer, qui me conduira à travers les vagues écumeuses ». (39e runo). Dans ce même chant, le navire, plusieurs fois interrogé, répond « avec intelligence ».

Dans la *Floamana saga*, les navires Stajabanhofthi et Hunagantur possèdent un langage humain. En Islande des navires s'appellent « Skipamal » ou vaisseaux parlants. D'après une légende islandaise (*Magasin pittoresque*, 1868, p. 140, d'après *Arnanson*), souvent par un temps calme, quand les barques sont tirées sur le sable, on les entend craquer. Ce craquement est le langage des barques : il n'est pas donné à tout le monde de le comprendre. Un jour un homme les entendit, et le comprit. Deux barques voisines causaient et l'une disait à l'autre qu'elles ne se trouveraient plus désormais la nuit l'une à côté de l'autre. Celle qui était menacée de destruction, déclara qu'elle ne se laisserait pas descendre à l'eau. Le matin venu, le patron de cette barque arriva, et, malgré l'apparence du mauvais temps, il voulut la lancer à la mer, d'abord seul, puis avec de l'aide,

en prononçant le nom de Jésus : les efforts furent vains ; alors il s'écria : au nom du diable ! La barque glissa à l'eau ; mais jamais on ne la revit.

En Europe, il reste maintes traces de cet animisme : s'il en fallait croire La Landelle, les matelots iraient jusqu'à accorder une âme aux navires : Chaque bâtiment honnête a une âme que le prêtre lui donne en le baptisant sur les chantiers. Malheur au navire qui tourne à la piraterie ! son âme va rejoindre l'ombre de la *Mort*, de la Corvette à Satan et à Quatorze, le seul navire connu qui n'ait jamais eu ce qu'on appelle une âme, mais tant seulement un esprit, une ombre, damnée à perpétuité sur la mer, où elle rôdera tant que marchera le Juif Errant. Hormis sur les chantiers et en démolition, l'âme d'un navire ne sort pas de sa coque sans geindre, sans parler, sans bénir l'équipage, ou lui faire un compliment, ou lui adresser un reproche. (*Nouveaux quarts de Nuit*, p. 18).

Les hommes sont tellement portés à attribuer quelque chose comme de la vitalité à un si grand ouvrage de création humaine, que les personnes familières au commerce des navires parlent de la « vie moyenne d'un bateau ». (W. Jones. *Credulities*, p. 7.)

En Angleterre, on dit d'un bâtiment peu solide, qu'il est né faible « born weak ». (Russell. *Sailor's Language*).

Nos marins, remarque Southey, attribuent quelquefois à leur navire le sentiment et la conscience. C'est chez eux une expression courante que de dire « ils se comporte bien » et ils sont persuadés qu'un vaisseau de guerre anglais en vertu de sa propre volonté, marche plus rapidement quand il poursuit un Français que dans tout autre moment. Le pauvre vieux capitaine Adkins en était persuadé. En occasions il parlait à son navire, comme un Arabe à son coursier, le pressait, et le conjurait de faire de son mieux et d'aller à toute vitesse, et il lui promettait pour récompense de l'habiller d'une peinture neuve quand on serait arrivé au port. (W. Jones, l. c.). Dana. *Before the mast*, p. 335, raconte qu'un capitaine disait à haute voix à son navire : Hourrah ! vieux seau ! les filles de Boston sont venues prendre ta remorque. Choisy, *Voyage à Siam*, p. 7, disait en parlant de la conscience de son navire : La frégate a pris courage et nous suit.

Le brick de guerre le *Papillon* obéissait au gouvernail avec tant de rapidité, il se redressait avec tant de grâce et de vigueur quand les rafales l'avaient forcé à s'incliner sur les flots, qu'il semblait vraiment un être animé doué d'intelligence et capable de volonté. Les matelots n'en faisaient aucun doute, et racontaient vingt histoires

qui en donnaient la preuve. (MOREAU DE JONNÈS. *Aventures de guerre de la République et du Consulat*, t. I, p. 146).

En Angleterre, (RUSSELL. *Sailor's Language*), on dit d'un navire bon marcheur : *She has legs*. Il a des jambes ; en France (A. DUMAS. *Les Baleiniers*), on dit d'une embarcation qui va lentement : Elle marche comme une boiteuse. Les navires répondent au gouvernail quand ils lui obéissent (France et Angleterre). Dans le pays boulonnais s'il plonge de l'avant, le « bateau met l'nez dans l'pleume »; s'il est tracassé par le mauvais temps, « i s'coue ses puces ». (DESEILLE. *Glossaire des matelots boulonnais*).

Dans la *Salamandre*, un vieux calier prétend que l'existence de la frégate est liée à celle d'un lieutenant qui est à bord et qui est tué le jour où elle a été lancée. (EUGÈNE SUE, p. 57.)

PAUL SÉBILLOT.

CCCXCV

LA TOURBE ET LA MARQUE DE PROPRIÉTÉ

Dans une *Notice sur Blankenberghe*, par l'abbé C. Carton, on lit ce qui suit : Rien n'est commun comme de trouver sur l'estran de la mer après le reflux, des morceaux de tourbe souvent de plus d'un pied de longueur, mais moins larges ordinairement. Le peuple s'en empare et la sèche pour s'en servir comme de la tourbe ordinaire ; seulement l'odeur en est un peu plus forte. Les nombreux étrangers qui fréquentent annuellement Blankenberghe pour y prendre les bains de mer, rencontrent souvent de ces morceaux de tourbe surmontés d'une petite branche ; cette branche indique que ce morceau a déjà un maître ; c'est l'acte de prise de possession, que les habitants respectent toujours, mais que les étrangers ôtent quelquefois, sans soupçonner même qu'ils frustrent par là une famille pauvre d'un droit acquis.

CCCXCVI

RENCONTRES DE PÊCHEURS

A Blankenberghe les pêcheurs ne se rencontrent jamais sans se saluer, en se découvrant, et l'habitude de se découvrir ne se rencontre nullement parmi le bas peuple, dans nos autres villes et villages. (Abbé CARTON. *Notice sur Blankenberghe*, dans les Annales de la Société d'Emulation pour l'Histoire et les Antiquités de la Flandre occidentale. Bruges, t. III, p. 80.)

CCCXCVII

SOURCE SINGULIÈRE

A Monstreux (Brabant Wallon), dans une prairie à l'ouest de la ferme de l'Abbaye, le drainage a fait disparaître une source que l'on nommait le Bac S[te] Gertrude, parce que cette sainte, dit-on, y venait battre son beurre. Les paysans prétendent que le vendredi l'eau y devient blanchâtre.

(Tarlier et Wauters. *Histoire des communes belges*, t. 2. La commune de Monstreux, p. 14, 2e colonne.)

CCCXCVIII

LES VŒUX DES PÊCHEURS

Pendant l'affreuse tempête de 1836, Blankenbughe perdit plusieurs bateaux montés ; l'angoisse des épouses et des mères fut extrême ; tout-à-coup un bateau est en vue et la force du vent est telle qu'en un instant il est jeté sur l'estran ; tout le monde vole à la rencontre de ces hommes sauvés par un miracle, les mères les arrêtent, les épouses se jettent à leurs genoux pour savoir des nouvelles de leurs maris ou de leurs enfants mais nul n'obtient de réponse, les pêcheurs avaient promis, s'ils se sauvaient d'aller immédiatement, en silence, nus-pieds et la tête découverte offrir leurs actions de grâce à Dieu et ils s'acheminèrent vers l'Eglise, en priant, les yeux baissés, et suivis d'une foule de concitoyens ; alors, ils répondirent à ce qu'on leur demanda et les nouvelles furent désolantes.

(Abbé Carton, *article cité*, p. 1, 11).

Alfred Harou.

CCCXCIX

LA FONTAINE DE LANMEUR

La fontaine qui se trouve dans l'église de Lanmeur doit déborder et inonder tout le pays ; voici le pourquoi. Ce sont les fées de la mer qui ont construit cette fontaine afin de pouvoir quitter leur humide demeure sans que leurs maris s'en doutent. Le jour où ceux-ci apprendront ces promenades qui n'ont pas toujours un but avouable,

ils doivent ensevelir Lanmeur et tout le pays sous les eaux de la mer. Comme preuve de la chose, on cite ce fait que l'on a pris des canards et qu'on les a lâchés dans la fontaine les faisant couler à fond. Ils ont disparu et, quatre jours après, on les trouvait sur la grève, à bien des kilomètres de là.

CCCIC

LES CHEVAUX BAIGNÉS DANS LA MER

A l'île de St-Gildas, auprès du Port-Blanc, la même coutume a lieu le jour de la fête du saint; il faut que les animaux passent à la nage pour arriver à l'île ; de plus on les conduit à la procession, et on emporte du pain bénit le jour de la fête. Si les animaux domestiques, surtout les chevaux, sont malades dans l'année, on leur en fait manger et la guérison est assurée.

CCCCI

LES CLÉS DE LA MER

La pierre de Saint-Samson près Dinan est *la clé de la mer*: si on la tournait, nous serions inondés; c'est parce qu'on l'a bougée que la mer est venue remplacer les forêts; si, selon les uns, le Toul na-Ifern des Landes du Cap Fréhel est une des bouches de l'Enfer, suivant les autres, il est un œil de la mer et un des endroits où s'embarquent les morts pour passer dans l'autre monde.

CCCCII

LA CROIX DU ROCHER

On trouve à l'île de Groix des cailloux tout petits sur lesquels on voit vraiment une croix très bien formée; ces cailloux viennent, dit-on, d'un rocher de l'île. Ce rocher semble comme les autres, mais lorsqu'on en détache une parcelle, immédiatement une croix s'y imprime, parce que ce sont des fées qui habitent ce rocher et qu'elles sont condamnées à toujours retracer la croix du Sauveur dont elles ont ri le voyant défiguré en portant sa croix.

CCCCIII

LA PIERRE DE LA SOURCE

Une source près du château du Boisriou voisin de Dinan était, à ce qu'on assure, recouverte par une énorme pierre qui ressemble à une meule, et sur laquelle ces mots sont écrits : Qui me retournera pleurera.

Lucie de V.-H.

CCCCIV

FONTAINE DE SAINT-FIACRE

Les Iffs font partie du canton de Bécherel, dans l'arrondissement de Montfort. L'église, véritable bijou d'architecture gothique et de verrerie ancienne, était, avant la révolution, le centre d'une célèbre confrérie de St-Fiacre. A peu de distance du bourg, et à l'est, on voit encore une belle fontaine qui porte le nom de ce saint. L'édicule qui abrite son eau limpide est en pierres de taille ; peut-être remonte-t-il au XVII[e] siècle. On attribue des vertus surnaturelles à cette source. Jadis la fontaine était fermée par une porte en fer. On ne l'ouvrait que le 30 août, jour de la fête du Bienheureux ; et la personne chargée de distribuer l'eau à ceux qui se présentaient, recevait les aumônes des nombreux pèlerins.

D'après les bonnes gens du pays, trois fidèles d'autrefois, nommés André Portal, Macé Couvé, Pierrot Bidou, portant selon les uns des reliques de Saint Fiacre et selon d'autres sa statue, se trouvant à la suite d'un long et pénible voyage, épuisés de fatigue et dévorés de soif, se reposèrent en ce lieu, implorant de tout leur cœur le Bienheureux pour lequel ils avaient tant de vénération. Au même instant jaillit une source pour les récompenser.

On m'a assuré que, vers 1830, on voyait encore sur le faîte de l'église les statues en plomb des trois pèlerins ; ces statues étaient placées à côté de celle de « Monsieur saint Fiacre ».

Dans son *Pouillé de Rennes*, M. Guillotin de Corson, dit que « de charmantes légendes locales » se rattachent à la fontaine saint Fiacre des Iffs. En tout cas, il m'a été impossible de recueillir autre historiette que celle que je viens de rapporter.

H. de Kerbeuzec.

LE ROI ET LE MARQUIS

Chanson recueillie dans le Morbihan

Quand Henri entrait dans Paris
Il saluait les Dames;
La première qu'il a saluée
Grand Dieu qu'elle était belle ! et lonla.

Le roi demande à ses sujets :
— Qui est la belle dame ?
Un beau Marquis qui était là
Lui dit : Sire c'est ma femme, et lonla.

— Marquis, Marquis, tu es heureux
D'avoir femme si belle
Voudrais-tu me donner l'honneur
De causer avec elle, et lonla.

— Marquis, Marquis, ne te fâche pas
Tu auras récompense,
Je te mettrai dans mon armée
Grand Maréchal de France, et lonla.

Mais le Marquis fit un bouquet
Garni de myosotis,
Et du parfum de ce bouquet
Fit mourir la Marquise, et lonla.

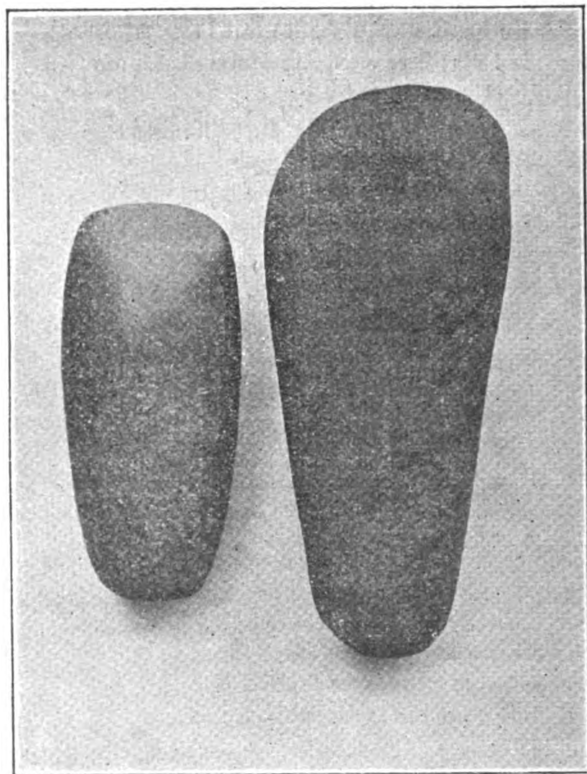
Et le roi lui fit un tombeau
Garni de fleurs de lys
Où sont gravés en lettres d'or
Les noms de la Marquise, et lonla.

LUCIE GUILLAUME.

DEUX PIERRES D'ÉCLAIR (PEDRAS DE CORISCO) DE L'ÉTAT DE MINAS GERAES, BRÉSIL

Le dernier envoi de notre zélé correspondant, M. Emile R. Wagner[1], contenait, entre autres objets intéressants, deux haches de pierre des anciens Indiens de Minas Geraës, trouvées en creusant un fossé à Las Tronqueras, à 15 kilomètres de Passa-Quatro.

La première et la plus volumineuse, faite d'une roche d'un gris-verdâtre qui paraît être une amphibolite, mesure 128 mètres de



1. M. Emile R. Wagner est l'un des correspondants de M. le Dr E.-T. Hamy. professeur au Muséum et auteur de cet article.

longueur, 58 de largeur et 33 d'épaisseur maxima. Cet instrument, assez grossier, a été tiré d'un caillou roulé dont on a poli à peu près les faces et les bords en lui donnant un tranchant assez bien affilé. Il semble qu'au cours de ce travail, brutal et prolongé, l'outil se soit fendu dans toute sa longueur, suivant une veine moins résistante aux frottements répétés que la roche devait subir et qu'un éclat comprenant une bonne partie de la pièce s'en soit détaché enlevant un cinquième du tranchant déjà presque fini et un tiers au moins du talon. L'ouvrier ne s'est pas découragé, il a réparé le dégât en polissant à son tour la cassure et a ainsi obtenu un outil irrégulier, de coupe quadrilatère, ayant un de ses bords beaucoup plus épais, beaucoup plus oblique que l'autre, mais susceptible néanmoins de fournir un bon service, grâce à sa tranche robuste, de forme demi-circulaire et à son poids qui dépasse 400 grammes [1].

La seconde hache de Las Tronqueras, à la fois plus courte ($0^{m}099$) plus étroite ($0^{m}041$) et surtout moins épaisse ($0^{m}026$) que la première, est faite, suivant M. Lacroix, d'une roche feldspathique du groupe des diabases. Elle est d'un vert jaunâtre et rentre dans une variété qui peut se définir en adaptant la nomenclature de sir J. Evans [2], *celt ovale à crosse subconique dépolie et tranchant légèrement rétréci*.

Cette pierre est, en effet, de coupe ovale, à flancs convexes ; elle n'a été polie à fond que dans le tiers antérieur et son tranchant à peine un peu courbe est fort régulier.

Ce n'est point d'ailleurs par leur forme que les haches de Minas Geraës se recommandent le plus à l'attention de l'ethnographe. On trouverait en effet, sans trop de peine, quelques spécimens analogues dans les stations néotithiques de l'ancien monde. Mais ce qui rend ces pierres particulièrement intéressantes, ce sont les légendes dont les Indiens entourent leur découverte. Un vieux chasseur, compagnon habituel de M. Emile R. Wagner dans ses explorations, les lui a fait connaître dans leurs détails. Comme notre voyageur leur montrait les deux objets, l'Indien lui répondit en mauvais portugais que c'étaient des pierres enchantées, *pedras encantudas*, qu'elles naissent de l'éclair, *pedras de corusco* [3], et qu'au moment de leur naissance elles sont profondément enfoncées dans le sol où la foudre est tombée.

Mais comme elles sont animées, elles remontent tous les ans d'une brasse et c'est grâce à ce mouvement du fond vers la surface qu'on

1. 403 grammes.
2. Cf. J. Evans. *Les âges de la pierre*, cf., trad. Barbare. Paris, 1878, in-8, p. 123-124.
3. *Corisco*, éclair.

les trouve à fleur de terre, après six années révolues. Ce n'est qu'en arrivant ainsi à la lumière qu'elles perdent à la fois leur vie et leur malignité. Et le vieil Indien se défiait de ces deux pierres encore engagées dans la terre du fossé d'où on les avait fait sortir.

M. Wagner s'exposait, en s'en emparant, à de graves dangers.

On a vu de ces pierres qui n'étaient pas tout à fait mortes s'animer tout d'un coup, par un de ces violents orages des Tropiques, et se lancer à travers les maisons, perforant planchers et cloisons et ne respectant ni les animaux ni l'homme même.

C'est là, comme on le voit, une forme assez singulière de la légende des *pierres de foudre*, si universellement répandue et dont mainte tribu des deux Amériques en particulier a conservé la tradition.

On remarquera, en terminant, le rôle que joue ici le nombre *six* et l'on se rappellera que ce chiffre est l'extrême limite que puisse atteindre la numération chez les sauvages de l'intérieur du Brésil [1]. Lorsque le distingué voyageur, K. von den Steinen faisait compter sur ses doigts son Indien Bakaïri, celui-ci s'arrêtait à ce même chiffre *six* qu'il exprimait en répétant trois fois le mot correspondant à *deux*, et au delà de six il recommençait *un*, *deux*, *tokale*, *ahage*, etc. [2].

E.-T. Hamy.

1. Cette limite descendrait même à *quatre* s'il fallait en croire Azara (Cf. J. Lubbock. *Prehistoric Times*. London, 1878, in 8, p. 544).

2. Karl von den Steinen. *Unter den Naturvölkern Zentral-Brasiliens. Reiseschilderung und Ergebnisse der Zweiten Schingu-Expedition* (1887-1888). Berlin, 1897, in-8, p. 85).



CONTES ET LÉGENDES DE LA GRÈCE ANCIENNE[1]

XLII

LE LION, LA LIONNE ET L'OURSE

Eudèmos raconte que sur le mont Pangée de Thrace, une ourse pénétra dans l'antre d'un lion où il n'y avait pas de gardien, et elle fit périr les lionceaux qui étaient petits et ne pouvaient se défendre. Lorsque le père et la mère revinrent de la chasse et qu'ils trouvèrent leurs lionceaux morts, ils furent affligés, comme de juste, et se mirent à la poursuite de l'ourse. Celle-ci, effrayée, monta sur un arbre de toute la vitesse de ses pattes et s'assit, défiant toute entreprise de leur part. Comme il semblaient être venus là pour châtier la meurtrière de leurs enfants, la lionue n'abandonna pas la garde, mais elle s'établit près du tronc, menaçant l'ourse et la regardant d'un œil sanglant. Le lion, sans dessein et hors de lui, à cause de son chagrin, comme un homme, errait dans les montagnes. Il rencontra un bûcheron : celui-ci eut peur et laissa tomber sa hache. Mais le lion le flatta et se montra caressant autant qu'il le pouvait, lui léchant le visage avec sa langue. L'homme s'enhardit : le lion tournant autour de lui le guida avec sa queue, ne lui laissa pas quitter sa hache, mais lui indiqua avec sa patte qu'il fallait la prendre. L'homme ne comprenant pas, le lion la prit dans sa gueule et la lui présenta : l'autre le suivit, tandis qu'il le conduisait vers cet arbre. En le voyant, le lionne s'approcha également, et d'un œil affligé, elle regarda l'ourse. A cette vue, l'homme compris qu'ils avaient été victimes de son injustice ; il coupa l'arbre de toute la force de ses bras. Celui-ci abattu, l'ourse fut projetée à terre et mise en pièces par les animaux sauvages ; quant à l'homme, le lion le reconduisit sans lui faire aucun mal à l'endroit où il l'avait rencontré et le rendit à son travail de bûcheron[2].

1. Suite, voir t. XX, p. 83.

2. Elien. *De natura animalium*, L. III, ch. 21. *Opera*, éd. Hercher. Paris 1858, in-8 p. 45.

XLIII

JALOUSIE D'UNE MARATRE

Après qu'Odysseus fut revenu de Troie et eut tué les prétendants, il passa en Epire pour consulter quelque oracle et déshonora Evippè, fille de Tyrimma qui l'avait reçu chez lui et l'avait purifié avec empressement. Il eut d'elle un fils nommé Euryalos. Quand celui-ci eut grandi, sa mère l'envoya à Ithaque en lui donnant quelques signes de reconnaissance scellés dans des tablettes. Comme, par hasard, Odysseus était absent, Pénélope ayant observé cela et connaissant depuis longtemps l'amour d'Evippè, persuada à son mari, à son retour et avant qu'il ne sût ce qui en était, de tuer Euryale, l'accusant de lui dresser des embûches. Odysseus, n'étant ni maître de lui, ni modéré, tua son fils de sa propre main ; mais peu après, il périt de la main de son fils (Télegone) qui le frappa avec l'arête d'une raie de mer [1].

XLIV

PINDOS ET LES DRAGONS

Lycaon, roi d'Emathie, eut un fils du nom de Macedon, de qui le pays tira son nom, l'ancien étant tombé en désuétude. Ce Macedon eut un fils remarqué par son courage et par sa beauté, appelé Pindos. Les autres enfants de ce roi, à l'âme insensée et au corps débile, portaient envie à leur frère à cause de sa vertu et de ses autres qualités ; ils le tourmentèrent, mais eux-mêmes périrent justement en expiation. Ce Pindos, connaissant les embûches que lui tendaient ses frères, abandonna l'autorité qu'il avait reçue de son père et habita dans les champs, étant robuste et aimant la chasse. Un jour, il poursuivait des faons qui fuyaient de toute la vitesse de leurs jambes ; lui-même pressa son cheval de toute sa force et s'éloigna à une grande distance de ses compagnons de chasse. Les faons entrèrent dans une caverne très profonde et se sauvèrent en échappant à la vue de celui qui les poursuivait. Pindos descendit de son cheval, l'attacha par la bride à l'arbre le plus voisin, et fouilla

1. Parthenius. *Narrationes amatoriæ*, à la suite de Conon. *Narrationes*, éd. Teucher, Leipzig, 1802, in-8, ch. IV, p. 85-86 ; Courier. *Collection des romans grecs*, t. I, Paris, 1842, pet. in-8, p. 5. Ce conte est emprunté à l'*Euryale*, pièce perdue de Sophode.

la grotte avec tout le soin qu'il put, cherchant après les fugitifs : il entendit une voix qui lui disait : Ne touche pas aux faons. Après avoir regardé partout, il ne vit rien et eut peur de la voix comme provenant d'une cause supérieure. Il emmena son cheval et partit. Le lendemain, il revint seul, mais il n'entra pas dans la caverne, à cause du souvenir de la voix qui l'avait effrayé. Tandis qu'il hésitait et qu'il était embarrassé de savoir qui, le jour précédent, l'avait détourné de poursuivre sa proie, et qu'il cherchait autour de lui, comme c'était naturel, des bergers des montagnes, ou une étable, ou d'autres chasseurs, il vit un dragon d'une grandeur extraordinaire qui, rampant sur la plus grande partie de son corps, relevait vers lui la plus courte partie, son cou — or le cou avec la tête dépassait la grandeur complète d'un homme. — A cétte vue, quoique saisi d'effroi, Pindaros ne prit pas la fuite, mais, rassemblant son courage, il flatta le monstre ; il lui présenta des oiseaux qu'il avait pris à la chasse et les lui offrit comme présents d'hospitalité et rachat de sa personne. Le dragon, comme adouci et séduit par ces dons, pour ainsi dire, se retira de là. Cela plut au jeune homme et il apporta comme prix de son salut, au dragon, comme à un homme de bien, les prémices agréables de sa chasse, bêtes sauvages des montagnes ou oiseaux. Ces cadeaux ne furent pas sans profit pour lui, car les dons de la fortune abondèrent et chaque jour il prospérait davantage. Chaque jour il faisait d'heureuses chasses, soit d'animaux des bois, soit d'oiseaux. Il avait de la réputation et il acquérait de la gloire à attaquer les animaux sauvages et à les prendre. Il était de grande taille et il étonnait à la fois par la masse de son corps et sa bonne complexion. Par sa beauté, il enflammait toutes les femmes qui brûlaient pour lui ; toutes celles qui n'étaient pas mariées se précipitaient vers sa porte comme en délire ; même celles qui étaient mariées, gardées selon la loi, étaient asservies par sa beauté et préféraient habiter avec lui que de devenir déesses ; beaucoup d'hommes, saisis d'admiration, le chérissaient ; ses frères seuls restaient ennemis. Un jour qu'il chassait seul auprès d'un fleuve, ils le surprirent et se jetant sur lui tandis qu'il manquait de secours, ils le frapèrent de leurs épées ; il appela à l'aide. Le Dragon, son compagnon, l'entendit — c'est l'animal qui a l'ouïe la plus fine et la vue la plus perçante — il se leva de sa couche et entourant ces misérables de ses replis, il les fit mourir en les étouffant. Il ne cessa de garder le corps de son ami, jusqu'à ce que ses proches affligés arrivèrent et le trouvèrent gisant. Ils se mirent à gémir, n'osant pas s'approcher pour rendre les derniers devoirs aux mort, par crainte de son gardien. Celui-ci, comprenant par un sentiment secret

qu'il les écartait, se retira avec beaucoup de lenteur, le laissant recevoir les derniers honneurs de ses proches. Il fut enseveli magnifiquement et le fleuve voisin du meurtre reçut, du mort et de son tombeau, le nom de Pindos [1].

XLV

LE PARRICIDE TRAHI PAR LUI-MÊME

Bessos, à ce qu'il paraît avait tué son père et le meurtre resta longtemps caché. A la fin, étant un jour allé dîner chez des étrangers, il piqua de sa lance un nid d'hirondelles, et, l'ayant fait tomber, tua les petits. Les assistants lui demandèrent des explications : Pourquoi as-tu accompli une action aussi étrange ? — Est-ce que depuis longtemps ils ne témoignent pas faussement contre mio, m'accusant d'avoir tué mon père ? — Les assistants, étonnés de ce langage, le dénoncèrent au roi et la chose ayant été éclaircie, Bessos subit sa peine [2].

René Basset.

LES CONCEPTIONS MIRACULEUSES [3]

VII

EN ESTHONIE

L'idée des conceptions miraculeuses revient à plusieurs reprises dans les contes populaires estoniens publiés récemment par Kallas. (Dorpat 1900. Ils ont été notés en 1863-1896). Ainsi au numéro 5 trois poissons mangés par la maîtresse de la maison, la cuisinière et la chienne provoquent chez toutes les trois une grossesse.

Dans une autre variante (n° 6) de ce conte très répandu la grossesse est même, aussi bien chez les femmes que chez la femelle, gémellaire. Au conte 9, une veuve mange un pois qui a pris naissance de ses larmes (?) et devient mère d'un fils. »

V. Bugiel.

1. Elien. *De naturâ animalium*, L. X. ch. 48 p. 183 185.
2. Plutarque. *De sera numinis viudictâ*, § 8 : *Moralia*, éd. Bernardakis, t. III, Leipzig, 1893, in-12 p. 431.
3. Cf., t. XV, p. 597.

LE FOLK-LORE DE LA PICARDIE

V

COUTUMES ET SUPERSTITIONS

Le crachat et les fiançailles. — Autrefois les fiancés qui voulaient se prouver la force et la sincérité de leur attachement, s'adressaient cette phrase :

« Raque d'in m'bouque, ej raqrai d'in l'tienne; Si tu m'aimes bien t'aval'ros min raquillon ».

Ce qui signifie : « Crache dans ma bouche, je cracherai dans la tienne. Si tu m'aimes bien, tu avaleras mon crachat ».

Souhaits à une fille. — Autrefois, quand un enfant venait au monde et que c'était une fille, on avait l'habitude de dire en manière de souhait :

Dieu veuille qu'elle file.

Ce qui voulait dire, Dieu lui prête vie, puisqu'à partir de l'adolescence la plus importante occupation des femmes était de filer.

Le miroir et le diable. — Quand une jeune fille portée à la coquetterie se regarde trop souvent dans une glace, on lui fait croire pour la corriger qu'elle finira par y voir apparaître le diable.

La pluie et la culture. — Lorsque la pluie, en tombant par larges gouttes dans les flaques d'eau, y forme des bouillons, on dit :

Il peut à clochettes
Il pleuvra encore demain.

Ce qui est d'ailleurs rarement justifié.

Les jardiniers dont la corporation est importante à St-Valery, dont les légumes et particulièrement les carottes sont renommées dans le monde entier, ont recours à l'intercession de leur patron saint Valery pour faire tomber la pluie dans les périodes de sécheresse redoutable. A cet effet on dit à la chapelle de saint Valery pendant neuf jours consécutifs, une messe avec exposition et même procession extérieure des reliques de St Valery. Cette neuvaine, au dire des intéressés, est infaillible, et jamais ne s'est achevée sans qu'on ait vu tomber la pluie en abondance.

On prétend encore qu'il n'a *jamais* plu le jour de la fête de Saint Valery, le lundi de Pâques, pour en favoriser la solennité.

Les chiens et la boue. — Après la pluie lorsqu'une nuit de gel vient dessécher la boue des chemins, les bonnes gens ne manquent pas

de dire que *Chès q'chens y s'ont mingé chés raques* (les chiens ont mangé les boues).

Ce qui cause la ruine. — On dit en Picardie :

Bos vert	Bois vert
Pain ter,	Pain tendre,
Sope à l'ognon	Soupe à l'oignon
Roène moéson.	Ruine maison.

Le bois vert brûlant mal, il en faut beaucoup pour chauffer, le pain tendre et la soupe à l'oignon étant très estimée, on en mange trop, de sorte que tout cela conduit à la ruine.

L'autre monde. — De tout temps les hommes ont essayé de pénétrer les secrets de l'au-delà. On raconte en Picardie que deux amis s'étaient réciproquement promis que l'âme de celui qui mourrait le premier viendrait dire à l'autre si son nouvel état était préférable au précédent. L'un d'eux trépassa, et accomplissant sa promesse, son âme revint une nuit visiter son ami. « Eh bien, dit celui-ci, qu'en est-il ? ». « Il n'est que d'être... » répondit le revenant, qui s'évanouit sans avoir fini sa phrase, de sorte qu'on n'a jamais su si c'était mort ou vivant.

Formulettes adressées aux insectes et aux mollusques. — Aux coccinelles ou bêtes à bon Dieu, les enfants chantent :

Glinette des champs
Il est minuit,
Envole, Madelon
Envole...

Ils disent aux colimaçons :

Calimichon borgne,
Montre moi tes cornes,
Si tu n'veus pas m'les montrer
J'irai dire a chu boucher
Qu'i te les cope...

Aux hannetons qu'ils veulent attraper :

Han'ton, han'ton,
Pêque min ramon (balai)
Magnier, magnier,
Pêque min balai...

Pour les faire voler avec un fil à la patte :

Han'ton, vole
Vole, vole, vole,
Ton mari est à l'école ;
Il a dit si tu ne voles
Il te coupera les cornes
Avec un couteau d'St Georges.

Présage de mort. — On croit que « *quand on trompe sa bouche* », c'est-à-dire quand le morceau prêt à lui être porté tombe, on *mourra* dans l'année.

Les œufs du Vendredi saint. — Les œufs pondus le Vendredi saint donnent naissance à des poulets changeant trois fois de plumage par an.

La mariée contente de son sort. — D'après une vieille croyance populaire, les monts de Caubert (près d'Abbeville), auraient été promis à la jeune femme qui passerait un an et un jour en ménage sans verser une larme. Or jusqu'à présent, ils n'ont pas encore été donnés...

Dicton sur Abbeville. — Quand on prend une décision à tout hasard, on a coutume en Picardie de s'exclamer:

Au p'tit bonheur d'Abbeville...

Pâques fleuries et Pâques closes. — Se nomment en picard :

Pâques à bos (à bois, les rameaux)
Pâques à zos (ou a z'œufs)
Pâques derrière sin dos (Quasimodo).

Formulette de l'heure de midi. — Quand midi sonne les enfants chantent :

V'la midi qui sonne
V'la Marie qui grogne,
V'la midi sonné
V'la Marie noyée.

A. Bout.

VI

FÊTES POPULAIRES

Les Bouhourdis. — Dans la soirée du premier dimanche de carême, les enfants de Coigneux (Somme), portant des torches allumées, se rendent dans la prairie et dans les champs pour danser autour des pommiers. Cet usage n'a d'autre objet que d'obtenir une récolte abondante en pommes ; c'est ce qui s'appelle *bohorder*.

Le Jeudi saint. — Le jeudi saint de chaque année, le curé de Forceville, canton d'Acheux (Somme), procède à la bénédiction des enfants qui lui sont amenés par leur mère ; chacune d'elles remet un œuf au prêtre.

Coutume de fête. — A Harpouville (Somme), les jeunes filles, les garçons, les femmes et les cultivateurs ont leur fête particulière, qui sont la Sainte-Catherine, la Saint-Nicolas, la Vierge et la Saint-Eloi.

Chaque année, le curé de la paroisse désigne au préalable un saint Nicolas choisi parmi les jeunes gens ; une messe, célébrée en

l'honneur du patron, est payée par le jeune homme sortant de charge ; mais, pour rentrer dans ses déboursés, il fait une quête parmi ses camarades.

Pour les autres fêtes, il est procédé absolument de la même manière.

Les sorciers. — Les gens de Léalvillers (Somme) croient encore aux sorciers. Quand, dans une conversation, on prononce le nom d'un individu qui est soupçonué de jeter des sorts, les auditeurs doivent se compter et dire :

— Nous sommes tel jour.

Cette précaution a pour objet de les préserver de tout sortilège.

Saint Léger et les Maris. — Par suite d'une fondation ancienne, on célèbre chaque année à Toutencourt (Somme) une messe solennelle en l'honneur de saint Léger, patron de la paroisse ; ce saint y est l'objet d'un culte tout particulier. Les jeunes filles qui assistent pieusement à cette messe et invoquent avec ferveur saint Léger ne manquent point, paraît-il, de trouver un mari avant que l'année ne soit révolue.

Alcius Ledieu.

COUTUMES ET SUPERSTITIONS AGRICOLES[1]

XII

LA RENTRÉE DE LA MOISSON

A Biévène (Hainaut), la rentrée du dernier char chez les fermiers est toujours un évènement où les fleurs sont mises à contribution pour en faire un énorme bouquet destiné à être placé sur le haut du char en guise de mai ; il est entouré d'une bande de gamins qui crient à tue-tête : « D'jau, d'jau ! » Derrière le char suivent les glaneurs et les glaneuses. L'entrée à la ferme se fait au son de la clochette et le bouquet est remis à la fermière.

(*Annales du Cercle archéol. d'Enghien*, t. V, p. 365).

Alfred Harou

1. Cf. t. XIX, p. 506.

XIII

LE PREMIER COUP DE FAUCILLE

Puis premier qu'entamer la pièce, il va levant
La faucille, priant le grand Dieu qui tout donne
Qu'il lui fasse cest heur, que ses grains il moissonne,
Les serre dans sa grange entre toute seureté,
Et le puissent nourrir jusqu'au prochain esté.

CL. GAUCHET, *Le Plaisir des Champs*, p. 121, éd. Jannet.

Cet usage de la Beauce au XVIe siècle existe-t-il encore ?

P. S.

XIV

LA GERBE OFFERTE AUX ESPRITS

A St-Pôtan (Côtes-du-Nord), on laisse souvent des gerbes dans un champ, mais on dit que c'est pour contenter le malin dont c'est la part.

XV

LA BÉNÉDICTION DES SEMENCES

Dans les Côtes-du-Nord, pour la bénédiction des semences, on se présente dans la nef, aprèsla messe, les paniers ouverts et le prêtre bénit les semençes. De retour au logis on mêle ces semences avec le monceau resté au grenier, puis le jour même on ensemence au moins un champ.

XVI

JOURS FAVORABLES AUX SEMENCES

Le blé noir pour réussir doit être semé le *vendredi blanc*, c'est-à-dire le premier vendredi de juin. Les betteraves plantées le jour St-Jean, sont plus belles que les autres.

XVII

LES BOUTURES

Pour faire prendre une bouture, il faut l'entrouvrir, y introduire un grain d'avoine et la planter, on est assuré que la bouture réussira.

LUCIE DE V.-H.

EL AMA

L'AVEUGLE ARABE

L'INTENSITÉ de la lumière, la réverbération du sol dénudé, blanchi par les dépôts de magnésie, les flots de poussière soulevés par le violent siroco, et aussi il faut bien le dire, le manque d'hygiène, occasionnent chez les indigènes du Sud Algérien, plus spécialement, de nombreux maux d'yeux.

La propreté la plus élémentaire fait ordinairement défaut chez les arabes de l'intérieur, aussi est-on péniblement surpris lorsque l'on pénètre dans une mechta quelconque, en voyant l'état d'abandon dans lequel sont laissés les enfants.

Les gourbis dans lesquels habitent les arabes de la campagne, sont généralement très peu confortables et repoussants de saleté : jamais blanchis ni intérieurement ni extérieurement, ils sont enduits d'une couche épaisse de crasse brune, produite par la graisse et aussi par le noir de fumée qui s'échappe du kanoune, (fourneau creusé dans le sol au milieu de la pièce) autour duquel, accroupis, les jambes nues, se tiennent en hiver les différents membres de la famille arabe.

A peine couverts de guenilles, atrocement sales, la figure barbouillée, envahie par les mouches, que les mères se garderaient bien de chasser, les enfants sont absolument livrés à eux-mêmes, se roulant dans la poussière en été, grouillant dans la boue en hiver, au milieu de détritus de toute sorte : fumier, dépouilles d'animaux, ordures ménagères, etc., qui entourent les abords de chaque habitation arabe, au point de constituer cà et là des petits monticules d'un ou deux mètres de hauteur !

On comprend facilement que lorsque le vent du sud souffle, les ophtalmies règnent en pays arabe avec une certaine intensité. Le manque de soin pour les pauvres, et pour les riches l'aquisition de collyres ridicules chez les ignorants tholbas indigènes, occasionnent chaque année de nombreux cas de cécité parmi la population musulmane.

Aussi la profession d'aveugle-mendiant Elâma, a-t-elle de nombreux représentants dans toutes les villes algériennes, tunisiennes et marocaines. Les Ksours de l'extrême-sud fournissent un contingent fort respectable d'aveugles et à Bou-Saada, Laghouat, Mecila, Biskra, Kairouane et Gafsa, etc., etc., les malheureux privés de la vue abondent également.

Ces aveugles font appel à la charité publique de diverses façons :

Le Meddah (barde) qui muni d'un bendir (tambourin) sur la peau duquel ont été tracés quelques sourates du Koran, se rend sur les marchés et attire un auditoire plus ou moins compact en psalmodiant des chants religieux, pour la plupart soulignés, après chaque tirade, de coups frappés sur le bendir.

L'aveugle qui n'exploite que la clientèle locale, circulant alors dans les rues, cahin-caha, sans aucun guide, suivant en tâtonnant de son bâton, le bord des maisons, des trottoirs, traversant ainsi facilement les divers quartiers de la ville qu'il a adoptée, implore les habitants par cette invocation :

Ala Khater Rebbi ! Pour l'amour de Dieu ! Ala Khater Sidi Abdelkader ! Pour l'amour de Sidi Abdelkader !

Cette invocation est générale, tous les aveugles du Nord-Africain l'emploient avec succès ; car il est juste de reconnaître que les Arabes sont très accessibles aux sentiments charitables, vis-à-vis de leurs coreligionnaires.

Certains aveugles, et c'est le plus grand nombre, s'installent simplement aux coins des rues et carrefours menant aux marchés. Ils stationnent alors patiemment, pendant huit ou dix heures, sur le point qu'ils ont choisi.

L'aveugle arabe n'a pas d'écriteau sur la poitrine indiquant si son infirmité est de naissance ou due à un accident ; il ne se donne pas la peine d'expliquer son cas au public, et se borne à lancer des lamentations et appels à l'adresse des passants. Il tient ordinairement à la main en manière de sébile, une satla (gamelle à anse) en fer étamé de chez Japy, qui lui sert aussi de récipient pour boire et même manger, lorsqu'une âme charitable lui donne un peu de rouïna ou de couscous.

Certains réussissent ainsi en excitant la pitié, à se créer de réels revenus, et tous les habitants d'Aïn-Melila connaissent bien ce vieil aveugle qui, à la porte du marché, la tête nue, couverte d'une toison épaisse de cheveux roussis, frisés par le soleil, grisonnants et incultes, vêtu d'une gandoura et d'un burnous rapiécé d'une saleté outrée, dodeline de la tête du haut en bas, d'un mouvement saccadé, toute une journée, en implorant la pitié du public.

Il vient aussi à Aïn-Melila le fameux aveugle qui chaque lundi arrive de Constantine par la voiture qui fait le service entre cette ville et Batna.

Tous les deux, parait-il, possèdent une propriété et jouissent d'une certaine aisance que le métier d'aveugle mendiant leur a procuré.

L'aveugle de Constantine qui hebdomadairement fait la place d'Aïn Melila, a un assez long répertoire d'invocations et appels qui sort un peu de l'ordinaire. Placé à la porte du marché, il clame sans

faiblesse ses jérémiades, en ayant bien soin de s'arrêter un peu après chaque phrase.

Allah la igheben lek oulia. — Que Dieu n'afflige pas ta femme.

Ou la idjihlek douria. — Qu'il ne gâte pas tes enfants.

Ou baadek mine koul blia. — Qu'il écarte de toi toute calamité.

Allah igued lek tsenia. — Que Dieu t'aplanisse le chemin.

Bidjah Rebi ou koul oulia. — Par considération de Dieu et de tous les saints.

Allah iammar Djebhekk. — Que Dieu remplisse ta ruche.

Ikaoui Rebhek. — Qu'il augmente tes gains.

Kama kouat es salat ala nebi. — Comme les prières adressées au prophète augmentent.

Allah isselek ouahlek. — Que Dieu te délivre de tes liens.

Ou iammar mehalek. — Qu'il remplisse ton habitation.

Allah iatek sahat el abden. — Que Dieu donne la santé à ton corps.

Ou dhou el absar. — Et la lumière à ta vue.

Bigjah en nebi el mokhtar. — Par considération du prophète l'élu.

Allah la iferagh lek kissa. — Que Dieu ne vide pas ta bourse.

Berket rebi ou sidi Mohammed ben Aïssa. — Par considération de Dieu et de Sidi Mohammed ben Aïssa.

Ia sidi Ahmed Chérif. — O sidi Ahmed chérif.

Ia moula el bourhane el koui: — O possesseur de miracles forts.

Ia sallak Guerioune. — O saints du Guerioune.

Ia diouane ez Zemoul. — O Divan des Zemouls.

Ia diouane es Sequenia. — O Divan des Segnias.

Ia sidi Abdelkader. — O sidi abdelkader.

Ia merkeb koul taïh, — O toi qui relève des chutes.

Ia maamar kaul biout. — O toi qui remplis toutes les tentes.

El Kra ghali alia. — Le loyer m'est dispendieux.

Ou el mra gaadet ariana. — Et ma femme est restée nue.

Allah issetrek fi hadi eddar. — Que Dieu te couvre de ses bienfaits dans cette vie.

Ou fi kadik. — Et dans l'autre.

Quand l'aveugle a terminé de débiter ses vingt-sept phrases, il les recommence consciencieusement sans hésiter. Il déclame ainsi sa litanie de cinq heures du matin à une heure de l'après-midi ; il faut reconnaître que s'il n'a pas d'yeux, il a un puissant organe qui lui permet de crier, sans fatigue apparente, huit heures de suite !

Indépendamment du marché d'Aïn-Melila, l'aveugle précité exerce sa profession sur tous les marchés à cinquante kilomètres à la ronde. Son métier est du reste productif, et il n'est pas étonnant

vu sa sobriété et la simplicité de sa vie, qu'il ait ramassé une petite fortune.

La profession d'aveugle mendiant est très respectée par les arabes, d'aucuns désireraient même pouvoir l'adopter. Nous avons un jour entendu manifester ce sentiment, par un indigène des Oulad Gassen, qui, en nous énumérant complaisamment les avantages que retirent de leur profession les mendiants aveugles, fit cette réflexion : Les aveugles sont heureux, ils mangent et ne travaillent pas.

ACHILLE ROBERT.

COUTUMES DE MARIAGE[1]

XXX

ENVIRONS DE DINAN

Autrefois à Saint-Pôtan quand un garçon voulait savoir si une jeune fille consentirait à l'épouser, il lui frappait sur un genou à la veillée en lui disant : « En av'ous une autre de même, la petite coquine ? » Et si la jeune fille consentait à l'épouser, elle devait répondre : « Tâtez, vous verrez ». Deux jours après, il devait revenir et dire à la fille : « Veux-tu être la mère de mes c'nailles ? » Et encore celle-ci devait répondre oui en rougissant. Alors on allait chercher un ami et huit jours après on allait faire la demande aux parents. Ceux-ci, prévenus à l'avance, avaient tout préparé pour un festin, mais la jeune fille, soi-disant ne devait savoir rien. Quand l'ami, généralement le parrain, faisait sa demande, la jeune fille devait prendre le haut de son tablier et le plisser en rougissant ; le père et la mère ayant donné leur consentement, il s'adressait à la fille qui déroulant son tablier d'un seul coup devait répondre : « Je ferai comme papa et maman voudront, encore maintenant cela se passe presque toujours ainsi. Je ne crois pas que l'attouchement des genoux ait survécu, mais une fois les jeunes gens d'accord, c'est le parrain qui vient faire la demande et, chose bizarre, quand une fille se marie il est encore d'usage que le matin du jour où a lieu la noce, elle s'habille avec ses vêtements les moins propres. Tout autour d'elle a un air de fête, elle seule doit ignorer que ce jour qui commence est celui de son mariage. Chez la mariée, il y a vers les huit ou neuf heures un repas, ce premier déjeûner commence sitôt l'arrivée du

1. Cf. t. XIX, p. 30.

fiancé et de sa famille. La mariée n'y parait pas, car dès la venue de son fiancé, elle a compris qu'il est venu la chercher et vite, elle est allée s'habiller. Ceci est aussi en vigueur que les trois nuits données à la Vierge. Quand bien même il y aurait eu commencement avant le sacrement, personne ici ne voudrait manquer à cet usage, on serait taxé bien mal.

LUCIE DE V.-H.

XXXI

RIMOU (ILLE-ET-VILAINE)

A Rimou (Ille-et-Vilaine), une vieille du pays se rend au-devant du cortège, munie de bouteilles (vin, eau-de-vie, liqueurs), et l'arrête pour offrir aux futurs et à leur suite un verre à leur choix. En échange chacun donne quelques sous à la pauvre mendiante. Celà s'appelle la *barricade*.

CHARLEC.



LE FOLK-LORE DANS LES ÉCRITS ECCLÉSIASTIQUES

IV

SERMONS DE BOSSUET

Nous avons donné à la *Revue des Traditions Populaires* (*t. XIV, p. 448. — t. XVI, p. 73*) une note sur le folklore dans la *correspondance* et dans le *catéchisme* de Bossuet. Nous pourrions trouver encore quelques traces du même genre dans ses *Sermons*. Mais combien rares, et quel coup de baguette théologique elles reçoivent !

J'ai lu, — dit-il dans son *premier panégyrique de St-Joseph*, — j'ai lu un grand miracle dans saint Grégoire de Tours, au premier livre de son histoire. Cet écrivain raconte « que deux personnes de condition et de la première noblesse d'Auvergne, ayant vécu dans le mariage avec une continence parfaite, passèrent à une vie plus heureuse, et que leurs corps furent inhumés en deux places assez éloignées. Mais il arriva une chose étrange : ils ne purent pas demeurer longtemps dans cette dure séparation : et tout le monde fut étonné qu'on trouva tout à coup leurs tombeaux unis, sans que personne y eût mis la main... Grégoire de Tours, qui nous a décrit cette histoire, ajoutent que les peuples de cette contrée appelaient ordinairement ces sépulcres le sépulcre de deux amants. »

F. D.

LES POURQUOI

CXXXIII

POURQUOI LE PIGEON PROFÈRE UN CRI

Une vieille femme irritée contre son petit-fils, le frappa et le tua sans le vouloir ; comme l'enfant était espiègle, elle crut qu'il était à faire une farce et elle lui dit : Ooto, poota, poora hooa (lève-toi, mon fils, je ne t'en veux plus). Elle ne cessa de répéter ces mots jusqu'au moment où elle mourut, et les oiseaux à force de l'entendre l'apprirent et le répétèrent à leurs petits. (Inde ?). *Revue britannique*, 1868, t. I, p. 398.

CXXXIV

POURQUOI LE VANNEAU DÉCRIT DES COURBES

D'après la légende mahométane, le vanneau huppé était jadis une princesse qui, apprenant le retour d'un frère chéri qui avait été longtemps absent, dans son empresssement d'aller lui porter quelques nourritures, prit sur le feu un pot de lait bouillant, et courut à la rencontre de son frère sans faire attention à la brûlure causée par le vase. Vainement elle chercha son frère pendant des années criant : Frère, ô mon frère ! Allah, ému de sa compassion lui donna des ailes et la changea en vanneau, pour qu'elle eût plus de facilité pour le chercher. C'est depuis ce temps qu'on voit cet oiseau décrire si souvent de longs circuits, comme s'il était à la recherche de quelqu'un, en articulant un cri qui ressemble à « Frère, ô frère ! ». Les femmes mahométanes l'appellent la sœur du frère, et lorsqu'elles entendent son cri le soir, elles sortent de leurs maisons, et jettent de l'eau en l'air, pour que l'oiseau puisse s'en servir pour calmer la cuisson de la brûlure de sa tête, encore marquée par quelques plumes noires. (Jones. *Credulities*, p. 382).

CXXXV

POURQUOI LE PLONGEON A UNE VOIX PLAINTIVE

Les Aths des îles Vancouver racontent qu'un pêcheur ayant à moitié assommé son compagnon pour lui dérober le poisson qu'il avait pris,

lui coupa la langue pour l'empêcher de dévoiler son larcin. Lorsque l'homme sans langue arriva au village, il ne put faire entendre que des sons qui ressemblaient au cri du plongeon. Le grand esprit Quawteaht, fâché de cette aventure, changea le voleur en corbeau et son compagnon en plongeon ; le cri plaintif de cet oiseau est la voix du pêcheur qui se plaint et tâche de se faire comprendre. (SPROAT. *Scenes of Savage Life*, p. 180).

CXXXVI

POURQUOI LES OISEAUX HAÏSSENT LES SERPENTS

Autrefois un oiseau attrapa une murène et la déposa sur une montagne, où elle devint serpent. C'est là l'origine de la guerre que les oiseaux font aux serpents. (LESSON. *Les Polynésiens*, t. II, p. 482).

CXXXVII

POURQUOI LE ROUGE-GORGE EST RESPECTÉ

Une légende galloise rapporte que le rouge-gorge porte tous les jours dans son bec une goutte d'eau pour éteindre les flammes de l'enfer et qu'ainsi il brûle ses plumes, et que de là vient qu'elles sont rouges. (W. JONES. *Credulities*, p. 42).

CXXXVIII

POURQUOI LES GRAINS DE RIZ SONT PETITS

Autrefois *Grain de riz* était gros comme une tasse ou un bol ; il n'y avait pas à travailler pour l'avoir ; quand venait le moment de la maturité du riz l'on allumait des bougies, l'on faisait des vœux pendant deux ou trois jours, et le riz entrait à son gré dans la maison. Un mari dit à sa femme qui était une paresseuse de nettoyer la maison pour faire des offrandes. La femme s'attarda et elle n'avait pas encore balayé quand le mari se mit à faire ses invocations. Comme elle était courbée sur son balai, le riz se précipitait avec fracas dans sa maison. Elle le frappa d'un coup de balai et le réduisit en petits fragments. *Grain de riz* irrité dit : A partir de ce moment, je ne viendrai que si l'on me coupe avec un manche de

bois et une lame de fer (faucille) Voilà pourquoi maintenant les hommes doivent planter le riz et le moissonner, et pourquoi aussi les grains sont si petits. (LANDES, in *Excursions et reconnaissances*, n° LXXII).

CXXXIX

POURQUOI LE LUPIN DOIT ÊTRE TREMPÉ

Quand la Vierge allait à Bethléem, elle passa par un champ de lupins. Comme ils faisaient beaucoup de bruit et que la Vierge essayait en vain de les faire taire, elle leur dit : Soyez maudits ! qui vous mangera ne se rassasiera jamais ! Et de fait pour être mangeables, il faut que les lupins soient trempés pendant vingt-quatre heures. (LEITE DE VASCONCELLOS. *Tradiçoes de Portugal*, p. 105).

CXL

L'ORIGINE DES JUNGLES

Aux îles Andaman, les jungles ont été produites par des flèches ornées d'ailes que Tomo, le premier homme, lança çà et là, et qui prirent racine. (E.-H. MAN. *Andaman Islanders*, p. 97).

P. S.

LES ORDALIES[1]

III

PAR LE POISON

ar) Chez les Feloupes

Les Feloupes de la Guinée portugaise désignent sous le nom de *Bourane* (boire) l'apbu appelé *Mancôme* par les Portugais (*Erythrophlæum* d'Utzelius). Son écorce rougeâtre est un poison violent ; elle sert à composer la boisson dont se servent les noirs dans le jugement de Dieu[2].

1. Suite, voir t. XIX, p. 156.
2. Brosselard. *La Guinée portugaise*, Lille, 1889, in-8, p. 29.

as) *A Zighinchor*

Dans cette ville, aujourd'hui cédée à la France, les Portugais avaient maintenu l'épreuve du jugement par le poison. « Elle remontait aux mauvais jours de l'Inquisition et avait été introduite par les moines qui accompagnaient les premiers colons envoyés du Cap Vert par les Portugais en 1640. A certaines époques de l'année, on faisait boire du poison aux gens soupçonnés d'être indifférents à la religion. Le chef du village (chef du peuple) remplissait l'office d'inquisiteur, le patient ne pouvait échapper à la mort qu'en soudoyant ses juges, mais les récalcitrants qui se refusaient à payer leur prétendue hérésie, étaient infailliblement victimes de cet odieux jugement[1] ».

RENÉ BASSET.

COUTUMES ET SUPERSTITIONS DE LA HAUTE-BRETAGNE

LXVI

LES ABEILLES

J'AI été témoin du fait suivant dans une ferme près du bourg de Trévé, (Côtes-du-Nord). Il y avait 28 ou 30 ruches dans un petit champ planté d'arbres de tous côtés. Une dizaine de ruches avaient essaimé ensemble : il y avait un véritable nuage d'abeilles au dessus du champs, les essaims s'étant formés dans les arbres de la clôture. Le fermier fut au milieu de ce tourbillon sans se couvrir ni les mains, ni la figure, disant qu'il n'avait rien à craindre, les abeilles connaissant toujours le maître de la maison. De fait, il resta une demi-heure au milieu d'elles sans être piqué : il prit une reine dans sa main et vint nous la montrer.

D'après lui, il est permis de compter les ruches, mais deux à deux. Les compter une à une serait les faire périr. Dans cette région on met également les ruches en deuil quand il meurt quelqu'un dans la ferme.

J.-M. CARLO.

LXVII

ENVIRONS DE DINAN

Le Vendredi-Saint. — Lorsqu'on demande à trois heures tapant une grâce au bon Dieu, on est absolument sûr de l'obtenir.

1. Brosselard. *La Guinée portugaise*, p. 67.

Le jour de Pâques. — Si l'on voit en mars un papillon blanc, on est assuré qu'il fera beau le jour de Pâques. De plus, les oiseaux fêtent la Résurrection du Sauveur, le premier qui chante l'Alleluia, c'est le béruchet (troglodyte), qui doit ce privilège à ce que ce minuscule oiseau ne travaille jamais le dimanche. Par contre, celui qui tue un oiseau le jour de Pâques aura tous les malheurs et le créateur fera revivre cet oiseau et le rendra plus heureux qu'il n'aura jamais été. Un garçon qui veut se marier n'a qu'à se présenter le jour de Pâques chez la femme qu'il veut épouser, il est assuré d'être agréé.

Un monstre. — A St-Pôtan, on raconte que quand les parents d'un enfant phénomène, né à Corseul, ont vu quel monstre était leur progéniture, ils ont fait appeler un médecin et lui ont demandé de tuer cet être extraordinaire. Aussitôt du *ber* où l'enfant était couché est sorti un grognement, puis le monstre s'est soulevé et distinctement a dit : « Qui me tuera mourra ! » Et personne, ni parents, ni médecins, ni assistant n'ont voulu toucher à l'enfant !...

Marie Ste-Belliard, une pauvre vieille qui cherche son pain croit ferme que cet enfant est l'Ante-Christ et qu'il erre dans les champs en attendant de venir tout détruire, nous d'abord, le monde ensuite.

Le balayage du soir. Quand on balaie soigneusement sa maison le soir, la Vierge revient s'y promener.

Précautions pendant la grossesse. Une femme enceinte ne doit jamais sortir seule le soir, le diable l'enleverait.

Il ne faut pas qu'elle se couche sur le côté gauche, car c'est le côté du diable, qui pourrait très bien prendre son enfant avant qu'il n'ait reçu le baptême.

Elle doit tous les jours dire une prière spéciale à la Sainte Vierge, sans quoi son enfant aura le cou de travers.

La rencontre des femmes grosses. Il faut toujours quand on en rencontre une, lui céder la meilleure place, parce qu'elle est entourée de deux anges gardiens, le sien et celui de l'enfant qu'elle porte.

Le sexe connu à l'avance. La femme doit jeter un mouchoir par trois fois : si elle avance le pied droit pour le ramasser, elle aura un garçon.

L'enfant dont la mère est morte en couches. — Un enfant qui aura coûté la vie à sa mère la reverra souvent dans le cours de son existence, car ces femmes, que l'on nomme des martyres, vont droit au Ciel et demandent au Bon Dieu de devenir les Anges Gardiens de leurs enfants et de se montrer quelquefois à eux dans la vie.

L'arbre planté à la naissance. Un homme qui, à la naissance de chacun de ses enfants, plante le jour un pommier ou un autre arbre, est certain que lorsque l'enfant sera malade, l'arbre souffrira et si l'enfant, même devenu homme, vient à mourir, on est asssuré de voir dépérir l'arbre et de le voir se dessécher.

Les plantes et l'amour. — La première primevère donnée à une jeune fille par un jeune homme équivaut à une demande en mariage.

Le garçon qui offre à une fille un brin de verveine sauvage lui déclare son amour.

La puissance des arbres et des plantes. — Celui qui veut être fort, doit porter toujours sur lui une feuille, ou mieux une branchette de chêne ; une branche ou une fleur de verveine rend chaste ; un brin de cresson de fontaine assure la santé, et une fleur de sureau préserve des maléfices.

LUCIE DE V.-H.

LXVIII

PAYS DE DOL

Rimailles qui se récitent en filant :

J'ai trouvé deux âmes,
Deux épis [1] ils m'ont donné ;
C'est le goût, le vergoût
C'est l'aiguille o (avec) quoi je couds.

J'ai trouvé trois âmes,
Trois moisilles ils m'ont donné ;
 J'ai mes trois moisilles,
 J'ai mes deux épis,
C'est le goût, le vergoût
C'est l'aiguille o quoi je couds.

J'ai trouvé quatre âmes,
Quatre cannettes ils m'ont donné :
 J'ai mes quatre cannettes,
 J'ai mes trois moisilles,
 J'ai mes deux épis,
C'est le goût, le vergoût
C'est l'aiguille o quoi je couds.

On forme de la même façon 12 couplets, en ajoutant : 5 canaux ; 6 fuseaux ; 7 quenouilles ; 8 poupées ; 9 ceintures ; 10 habits ; 11 écus ; 12 maris.

FRA DEUNI.

1. Epingles.

LES MINES ET LES MINEURS

XXXIV

LA DESCENTES DANS LES HOUILLÈRES

Dans beaucoup de charbonnages des environs de Liège, l'ouvrier qui donne le signal de la descente, dit au moment où les mineurs s'engouffrent dans le sol :

« *Al' wade di Diu, d'sint' Babe et d'sin Lina !*

« *All' vall'e, 300, 250 ou 200 (ou un autre nombre) !*

« A la garde de Dieu, de Ste Barbe et de St Léonard !

« Au fond, à *autant* de mètres !

La première phrase est une invocation à Dieu et aux saints patrons des mineurs ; la seconde est une invitation donnée au machiniste d'avoir à descendre, à l'étage de 300, 250 ou 200 mètres, les ouvriers.

A la houillère du Val-Benoit (Liège), la formule est un peu différente, on dit :

« *All' wade di Diu et dell' Sinte Vierge, etc.* »

A la Garde de Dieu et de la Ste Vierge, etc.

Enfin dans d'autres houillères les formules relatives à l'invocation de Dieu et des Saints sont supprimées.

Il y a quelque temps encore les ouvriers se réunissaient, avant la descente, dans un petit réduit, où se trouvaient appendues aux murs les statues ou images de St Léonard et de Ste Barbe.

Ce réduit se nommait *Aire* ; les mineurs revêtaient, en cet endroit, leur costume de travail. Le chef porion, avant de se rendre au puits d'extraction avec ses ouvriers, y prononçait une petite allocution qu'il terminait par un *pater*, répété en chœur par les mineurs. Cet usage a presque complètement disparu (charbonnage de la Haye, à Liège).

XXXV

LES FEUX DES VIEUX PUITS

Dans les traditions houillères liégeoises, un des grands souvenirs des mineurs, est le feu-follet qui les « *K' dut d'vins les vis beure* » conduit dans les vieux puits d'instruction abandonnés). Crenson. *Bull. soc. lièg. litt. wall. VII, supplément.* p. 27).

XXXVI

LA VENGEANCE DES NUTONS

Non loin de Rochefort (Belgique) se dresse le massif de Gerny, d'après sa légende, les Nutons (nains) qui habitaient les entrailles du Gerny, voyant qu'on voulait s'emparer de leurs trésors (les moines de S[t] Rémy retirèrent du minerai de plomb de cette montagne), innondèrent la galerie souterraine et depuis lors le jaillissement d'une source empêcha tout travail de recherche.

(E. Rahir. *La Lesse ou le pays des grottes*, p. 189).

ALFRED HAROU.

L'AME SÉPARÉE DU CORPS [1]

VIII

ALLUSION DU ROMAN DE LA ROSE

Li tiers enfans de nacion
Sunt de ceste condicion,
Qui vont trois fois en la semaine
Si cum destinée les maine ;
Et par tous ces ostex se boutent,
Ne clés ne barres ne redoutent,
Ains s'en entrent par les fendaces
Par chatières et par crevaces.
Et se partent des cors les ames
Et vont avec les bones dames
Par leurs forains et par maisons,
Et le pruevent par tiex raisons
Que les diversitez véues
Ne sunt pas en leur liz venues,
Ains sunt lor ames qui laborent
Et par le monde ainsinc s'en corent ;
Et tant cum il sunt en tel oirre
Si cum il font as gens acroire,
Qui lor cors bestorné auroit
Jamès l'ame entrer n'i sauroit.

(*Le Roman de la Rose*, éd. Francisque Michel, t. II, p. 245-246.)

P. S.

1. Cf. t. XIX, p. 371.

LES CHASSES FANTASTIQUES

XXI

LA CHASSE HENNEQUIN AU PAYS DE BAUGÉ

D'APRÈS une version, la Chasse Hennequin, chasse infernale s'il en fut, n'est autre chose qu'une réunion d'âmes errantes, condamnées à revenir en ce monde pour y expier leurs fautes, et pourchassées incessamment par des troupes de démons. Ces âmes, pour échapper aux esprits malins, se reposent sur les croix des carrefours, où elles sont à l'abri des atteintes des êtres infernaux. Lorsque le danger a disparu, elles continuent leur vie errante, jusqu'à ce que, pourchassées de nouveau, elles soient dans l'obligation de chercher un nouvel asile sur une autre croix. Cette chasse ne se fait pas sans bruit; elle a lieu la nuit, et l'on entend dans les airs des cris fantastiques, des plaintes terrifiantes et surhumaines, alors que rien ne peut être perçu à l'œil.

On raconte qu'un jour, sur le passage de la Chasse Hennequin, une personne effrayée s'étant mise à genoux pour prier, les mains jointes et les coudes écartés du corps, une âme la prenant pour une croix, vint se reposer sur elle. Mais au bout de quelques instants, s'étant aperçue de sa méprise et voyant l'effroi de la personne, l'âme s'élança dans les airs en poussant des cris étranges et en disant à celle-ci : « Je vais te garder une place dans le ciel... »

D'après une autre version, les bruits de le Chasse Hennequin sont les aboiements de la meute du chasseur, maudit pour avoir chassé pendant l'office divin et avoir profané le dimanche, condamné par Dieu à chasser la nuit sans cesse... On entend aussi des bruits de chevauchées, des appels de trompes.

Dans le pays de Cholet, cette chasse porte le nom de Chasse Galerie. Si, à son passage, quelqu'un criait : « Chasse Galerie, laisse-moi un morceau de la chasse », on trouverait le lendemain aux alentours de l'habitation un bras ou une jambe de petit enfant.

FRAYSSE.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

(*Picardie*)

CXV

SAINT JEAN DE BUS-LÈS-ARTOIS

A Bus-lès-Artois (Somme) fut fondée au XIII[e] siècle une fête de Saint Jean-Baptiste à l'occasion d'une relique de ce saint donnée à l'église en 1206 par Wallon de Sarton, chanoine de Picquigny. Cette relique devint par la suite l'objet d'un pèlerinage très suivi. Chaque année, on voyait arriver à Bus le jour de la nativité de Saint Jean-Baptiste, dès la pointe du jour, un très grand nombre de pèlerins du dehors. Les jeunes gens du village allumaient un grand feu sur la place publique. De nos jours encore, les mères des paroisses environnantes se rendent avec leurs enfants à Bus deux jours avant la fête de Saint Jean-Baptiste ; aux premières vêpres qui s'y chantent, elles présentent leurs enfants à l'autel pour que le prêtre récite à leur intention l'évangile de Saint Jean.

CXVI

SAINT VAST ET LES ENFANTS

Tous les ans, le jour de Saint Vast, patron de Forceville, canton d'Acheux (Somme), un très grand nombre de mères, tant de la paroisse que des paroisses voisines, apportent leurs enfants à l'église, et, à l'issue de la messe, elle font réciter un évangile par le prêtre, qui place son étole sur la tête de chacun de ces enfants. Ce pèlerinage a pour but d'obtenir que les enfants marchent seuls de bonne heure.

CXVII

SAINT SAUVEUR D'HARPOUVILLE

Saint Sauveur est très vénéré à Harpouville (Somme), où les pèlerins se rendaient autrefois en très grand nombre. Quoiqu'il ait perdu de son importance, ce pèlerinage est encore très fréquenté. Le jour de la Trinité, des cultivateurs font toucher à la statue de saint Sauveur du foin ou du blé dans le but de mettre sous sa protection leurs bestiaux et leurs récoltes.

CXVIII

SAINT FIACRE ET LES PANARIS

Un pèlerinage à Saint Fiacre, à Vauchelles-lès-Authie (Somme), attirait autrefois les personnes souffrant de panaris. On raconte qu'un jour, un incrédule se moqua d'un pèlerin ; il en fut puni ; un panaris lui survint, qui l'obligea à aller prier pour obtenir sa guérison. Ce saint est aussi invoqué contre les hémorroïdes.

ALCIUS LEDIEU.

ALLUSIONS A DES CONTES POPULAIRES[1]

XLIV

MA MÈRE L'OYE EN 1643

... Vous narrer de Priam et de Grèce,
C'est un vieil conte, et à dormir debout
. . . .
Vous faire aussi ceux de ma mere l'Oye
C'est pis encor que l'affaire de Troyes.

Sarazin. *Estrenes*. La pièce est datée 1643 :

Prenez en gré le *Bon-iour* et *Bon An*
Que ie vous donne en l'an six cents quarante.
Mis avec trois afin que ie ne mente.

(*Les Œuvres de Monsieur Sarasin*. Paris, 1663, in-12, p. 98).

XLV

MA MÈRE L'OYE EN 1649

Comme marmots au coin du feu
Attendent la fin avec joye
D'un conte de ma Mere l'Oye
Qu'estale une vieille sans dent.

(L. Richer. *L'Ovide bouffon*. Paris, 1649, in-4°, p. 23).

XLVI

MA MÈRE L'OYE EN 1650

Mais le cher motif de leur joye
Comme un conte de la Mère Oye
Se trouvant fabuleux et faux,
Ils devindrent tous bien penauts.

(Loret. *La Muse historique*, 11 Juin 1650).

P. S.

1. Cf. Le t. I, p. 243 et suiv. et les tables annuelles.

LA CHASSE ET LES CHASSEURS



OTRE collègue M. Alfred Harou a publié dans le numéro d'avril 1904 du *Chasseur francais*, sous le titre : Une enquête à entreprendre un article, qui a provoqué dans ce journal quelques réponses intéressantes.

IV

DANS LA LOZÈRE

I. *Les chasseurs*. — Si la première personne qu'on rencontre en sortant de chez soi pour se rendre à la chasse est une vieille femme, on rentrera *bredouille* au logis. On rentrera de même bredouille si l'on rencontre un prêtre ou un religieux, à moins que l'on n'ait la précaution de porter de suite la main au canon de son fusil.

On sera très heureux à la chasse si l'on se sert de cartouches dans lesquelles on aura introduit avec la charge de plomb, un cheveu de femme. (*User de préférence de cheveux bruns ou blonds, et ayant appartenu plutôt à une jeune fille qu'à une femme mariée*).

On s'exposera à de graves dangers en allant à la chasse les jours suivants : *Pâques, Toussaint, Noël, 15 août, Ascension, Vendredi Saint*. On a vu pas mal de chasseurs se blesser, s'estropier ou se tuer même, pour avoir violé cette loi. On devra aussitôt en chasse réciter plusieurs fois la formule : *Saint Hubert, soyez-moi propice*.

II. *Les chiens*. — Il existe dans certaines localités, des personnes ayant la réputation de sorciers et auxquelles on doit présenter les chiots à leur naissance pour qu'elles les bénissent. Les chiens qui n'ont pas été soumis à cette bénédiction sont généralement dépourvus d'odorat.

Si l'on voit, en partant pour la chasse, un chien se rouler en grognant, on reviendra bredouille.

III. *Le gibier*. — La graisse de blaireau est un remède très efficace contre les douleurs de rhumatismes.

Le bouillon de corbeau guérit la chlorose, l'anémie, l'influenza, les maladies de foie et de cœur, la jaunisse et les maux d'estomac.

Les hérissons détruisent les lièvres, (*je ne dis pas les levrauts*).

Un lièvre tiré et blessé résiste ensuite très énergiquement à l'effet du plomb.

Il est indispensable une fois en chasse et le premier coup de fusil ayant été tiré avec succès, de s'arrêter un instant pour... mouiller le gazon... C'est ce qu'on appelle arroser la première pièce !

Il est utile de toujours porter à son chapeau une des plumes de

la dernière bécasse qu'on a tuée, faute de quoi l'on s'expose à rentrer bredouille aux chasses suivantes.

Voilà ce que croit et ce que professe le paysan lozérien.

J. BAFFIE.

V

AIN

Coutumes de chasse. — Chaque fois qu'il est tué un renard, un aigle ou tout autre ennemi de la basse-cour, on le remet aux gamins qui s'en vont de porte en porte en montrant l'animal, réclamer de la bonté des paysans des œufs et du beurre. Le produit de la « tournée » servira à la confection d'une ou plusieurs omelettes, suivant sa quantité, que mangeront alors celui qui aura abattu l'animal et ses amis qu'il aura réunis pour la circonstance.

Coucou. — Le cri du coucou au printemps annonce le beau temps.

Chouette. — Quand elle crie près des maisons, c'est signe de naissance ou de mort.

Crapaud. — Un crapaud vivant appliqué pendant une nuit sur la tête fait disparaître les névralgies.

(*Le Chasseur français*, 1er juin 1904).

A. R. S.

CONTES SURNATURELS DU PAYS DE BOULAY

XLI

LA PETITE FEMME BLANCHE DANT LA CAVE DE LA MAISON DE MADEMOISELLE BARBARAT

Il y avait dans notre cave avant que la maison ne fut rebâtie, une petite femme blanche qui se tenait auprès du puits. Elle avait une cornette retroussée et appelait toujours : « Marie ! Marie ! » Quand le propriétaire fit rebâtir la maison, vers l'année 1752, le conducteur des ouvriers entendit sonner le creux dans un endroit auprès du puits. Il renvoya ses ouvriers un peu plus tôt qu'à l'ordinaire, sous prétexte de la chaleur. Il creusa et trouva le pot, qui contenait le trésor. C'était toutes des pièces d'argent de Metz. Mademoiselle Barbarat en a une ou deux. Pendant que le pignon de la maison est resté démoli, les voisins voyaient la petite femme blanche. Depuis que le trésor a été trouvé, elle n'a plus reparu.

XLII

LE PETIT GARÇON DE HINCKANGE

Un pauvre petit garçon de Hinckange avait une marâtre qui ne voulait rien lui donner à manger, et l'envoyait chercher son pain à Boulay. Il fit un jour le tour de la ville sans recevoir la moindre chose, (ce qui est rare à Boulay). Bien chagrin, et n'osant retourner chez lui, il entra dans le bois de Krombesch et se mit à pleurer. Il vint un monsieur près de lui, qui était le démon et qui lui demanda pourquoi il pleurait. Il lui dit qu'il avait fait le tour de la ville, qu'il n'avait pas eu une bouchée de pain, et qu'il n'osait retourner à la maison. Ce monsieur lui présenta un papier, et lui dit de faire une marque de son sang sur ce papier, et qu'alors, s'il voulait le croire, il ferait tout ce qu'il voudrait, sans avoir de maitres. L'enfant signa le papier et l'autre lui donna de l'argent. Il revint joyeux à la maison et donna de cet argent à sa mère. Il commença dès lors à travailler, et fit un jour un beau dévidoir à sa marraine qui, fort étonnée de cet ouvrage, lui demanda où il avait appris à faire de telles choses. Il lui raconta toute son aventure et comment le monsieur du bois de Krombesch lui avait promis qu'il ferait tout ce dont il aurait envie sans avoir besoin de maître. La marraine, fort effrayée, courut vitement chez le curé qui fit venir l'enfant et l'interrogea; l'enfant répéta le récit de ce qui lui était arrivé. Le curé fit venir le diable, et le conjura si fortement qu'il rendit la cédule. Le curé la brûla et le petit garçon fut délivré des suites du pacte qu'il avait fait pour ainsi dire sans le savoir. Il devint homme et vivait encore pendant les premières années de la Révolution.

XLIII

LE CHATEAU DU DIABLE

Il y a à la gauche de la route de Boulay à Saarlouis, à une lieue de cette dernière ville, un vieux château tout en ruines. Un jour, la petite fille du pâtre, qui gardait les bestiaux, était assise sur un mur écroulé de ce château et s'amusait à cueillir des fleurs poussées parmi les débris. Elle en trouva une belle qu'elle conserva dans sa main. Il lui vint alors la pensée d'entrer dans le château. Elle trouva toutes les portes ouvertes, et après de nombreux détours elle se trouva dans un caveau, où il y avait un grand coffre ouvert et rempli d'argent. Elle posa vite sa fleur à côté et remplit sa poche des pièces qu'elle voyait. Toute joyeuse elle ne pensa plus à sa fleur. En s'en allant, elle aperçut un vieil homme derrière la porte, qui lui dit :

« N'oublie pas le meilleur. » — C'était la fleur qui était la clé du château enchanté et qui en avait ouvert les portes invisibles. Celles-ci se refermèrent sur ses talons à mesure qu'elle les passait.

Un soldat qui revenait de voir ses parents à Saarlouis, passait le long des murs de ce château, dit château du diable. Il vit à terre une grande quantité de grains de blé éparpillés. Il fut fort aise d'en ramasser pour un oiseau qu'il élevait et en remplit son mouchoir. Quand il arriva, c'était autant de pièces d'argent.

Auprès de Vaudervange, non loin de Saarlouis, il y avait une servante qui, un matin avant le jour, ne trouva plus de braise pour allumer le feu de la maison. Elle vit à quelque distance trois ou quatre hommes autour d'un grand brasier. Elle courut demander un peu de braise allumée, et en prit plein sa pelle à feu. Quand elle la vida, elle était éteinte ; elle fit trois fois le voyage et toujours son feu s'éteignait au retour. La dernière fois les gardes de ce feu lui dirent de ne plus revenir. Quand il a fait jour, elle a trouvé que c'était de l'argent.

XLIV

LE BOMERLÉ

Un garçon de Rikrange faisait la cour à une fille d'Ottonville et allait la voir pendant la nuit. Cela durait depuis plus de six mois et chaque nuit il voyait un Bomerlé blanc (Bomerlé, sorte de petit chien) venir à sa rencontre et sauter après lui pour le caresser. La mère de ce garçon le grondait souvent pour ces sorties nocturnes qui pouvaient lui être funestes. Un soir il prit un couteau de chasse avec lui, et quand le chien vint comme à l'ordinaire lui faire ses caresses, il lui coupa une patte de devant et la bête s'enfuit en hurlant. L'autre ramassa la patte et vit que c'était une main, qu'il mit dans son mouchoir. Il alla ensuite frapper à la porte de sa belle. La mère vint ouvrir : « Allez-vous-en, ma fille est malade. » Il entra par force, s'approcha du lit, mit à découvert un bras auquel manquait la main. Il commença à briser et à fracasser tout ce qu'il y avait dans la maison et n'y retourna plus bien qu'il y eut quatre ans qu'il fréquentait cette fille.

XLV

APPARITION DE M. DE PAVIOT

Il y avait autrefois à Boulay entre la maison de Laurent Neumann, qui appartenait alors à M. Flosse, et la maison actuelle de mad[e] Weiss où était alors un jardin, celle de MM[rs] de Paviot, qui l'habi-

taient. Un jeune officier de cette famille avait été couvert de blessures à la bataille de Philipsbourg, et étant étendu à terre sans pouvoir se relever, il s'adressa à la Ste Vierge, et lui promit de faire en son honneur le pèlerinage de Notre-Dame de Liesse, pieds et tête nus, la corde au cou, de se confesser et de communier à une messe dite dans cette église. Il fut guéri par l'intercession de la Ste Vierge ; et mourut sept ans après sans avoir accompli son vœu. Un jour il apparut à sa sœur et la pria d'accomplir à son intention ce qu'il avait promis, afin qu'il fût délivré des peines qu'il souffrait. Sa sœur en parla à plusieurs personnes qui lui conseillèrent s'il revenait, de lui mettre en partant un bâton à la main et de le faire marcher avec elle. Un jour qu'il y avait nombreuse compagnie d'officiers et d'autres personnes dans le salon des Paviot, cette demoiselle entendit s'ouvrir la clanche d'une porte située derrière une tapisserie : « Voilà mon frère qui m'appelle ; laissez-moi aller » dit-elle à l'officier avec qui elle causait à ce moment. Celui-ci ne fit que rire et la plaisantait de ce qu'elle croyait à des contes de vieilles femmes. Mais voilà tout-à-coup que son frère se fit entendre et lui dit qu'elle ait à exécuter ce qu'il lui avait déjà demandé.

Elle partit donc et exécuta le vœu.

Pendant la messe de Notre-Dame de Liesse, elle le voyait près de l'autel. Après « l'ite missa est » il vint la remercier et l'assurer qu'il qu'il prierait pour elle afin qu'elle fut préservée de semblables peines.

(Fait à Boulay le 30 janvier 1823 par *Catherine Barbarat âgée de 81 ans.*

(Au manuscrit ce qui précède est écrit de la main de Mlle Barbarat).

XLVI

LE MORT QUI RÉCLAME LA PROMESSE

Vers 1740 il existait à Boulay plusieurs demoiselles de Paviot. Cette année des troupes furent envoyées en quartier dans la ville. Un hussard fut passé par les verges et condamné. Comme ces demoiselles étaient fort charitables, elles allaient le visiter et le consoler. Ce soldat fut pendu à un arbre sur la route de Saarlouis. Avant de mourir, il pria ces demoiselles de faire enterrer son corps en terre sainte et de lui faire dire une messe, ce qu'elles lui promirent. N'ayant pas accompli immédiatement leur promesse, le mort leur apparut et réitera sa demande qu'elles satisfirent.

C'est une dame de la famille des Paviot qui a raconté ces histoires à Mlle Barbarat.

XLVII

LE CHATEAU DE LENTILNOIS

Ces Paviot étaient originaires du château de Lentilnois, en Bourgogne. Dans ce château un grand fantôme noir venait souvent près des batteurs en grange, et marchait devant eux, quand ils portaient le blé sur le grenier. Une fois il y avait grande compagnie d'officiers et de demoiselles au château. Vers le soir les dames ayant été se promener, deux des officiers s'avisèrent de vouloir les effrayer. Ils prirent un drap blanc qu'ils roulèrent autour d'eux et s'établirent ainsi affublés sur le pont-levis du château. Ils n'y étaient pas depuis longtemps, que le fantôme vint leur frapper sur l'épaule en disant : « Nous serons deux à faire peur ». Les deux officiers tombèrent à la renverse, et on fut obligé de les rapporter, bien malades, au château.

XLVIII

LA MAIN INVISIBLE

Pendant l'été de 1823, une jeune femme de Boulay, cherchant quelque chose dans un coffre, sentit une main invisible serrer la sienne. Elle tomba en faiblesse. Le lendemain, elle sentit cette même main, et une voix lui recommanda de dire à telle femme de faire célébrer une messe à son intention à l'autel de la Ste Vierge et d'y assister. Cette âme a été délivrée et cela est bien vrai.

(*Ecrit de la main de Mlle Barbarat 31 janvier 1823*).

E. AURICOSTE DE LAZARQUE.



AU PAYS DE BAUGÉ

III

FEUX FOLLETS ET FARFADETS



Les feux follets devaient inévitablement intriguer au plus haut point les populations rurales et exercer l'imagination populaire. Aussi trouve-t-on, dans le pays baugeois, différentes explications de ce phénomène.

Pour certains, le feu follet (ou *feu belluet*, de belluette, étincelle), (ou encore *brûlon*) est l'âme d'un trépassé, revenue sur cette terre pour nuire aux personnes devant lesquelles elle se présente.

D'autres croient que cette petite flamme bleuâtre et vacillante est simplement l'œuvre d'un sorcier essayant par ce moyen soit de nuire à quelqu'un, soit d'effrayer et égarer le voyageur attardé la nuit dans un endroit désert.

Une autre version veut que les feux belluets soient des âmes de damnés qui, tourmentées en enfer, se décident à sortir de terre pour réclamer des prières et des messes.

Le feu follet se tient presque toujours sur le bord d'un ruisseau, à côté de quelque petit pont, et l'on observe qu'il fait le simulacre de taper et de laver. Il est plutôt de nature méchante, et la personne qui veut franchir le pont sans encombre doit, pour s'assurer sa bienveillance, lui jeter un objet de lingerie : mouchoir, cravate, bonnet, etc. Le brûlon se saisit alors de cet objet, l'emporte rapidement et disparaît, pour ne revenir ensuite que lorsque le passant s'est éloigné. Le lendemain, l'objet jeté se retrouve au même endroit soigneusement lavé et ployé.

Malheur à qui essaierait de passer sans payer son tribut au feu belluet. Celui-ci le suivrait à petite distance, en poussant des éclats de rire impressionnants et lugubres.

Disons enfin que le brûlon est très susceptible et que rien ne le formalise comme lorsqu'on l'appelle *Robinson*. Sa fureur se déchaîne alors, il s'élance sur la personne qui lui a prodigué cette expression, la frappe de coups redoublés et finalement l'emporte dans les airs.

Par contre, si on l'appelle *Jean Robert*, il accourt tout aussitôt à celui qui a prononcé ce nom, mais ne lui fait aucun mal.

Les farfadets sont des être mystérieux, espèces de lutins malicieux et invisibles, qui vont la nuit, dans les prés où les chevaux sont à paître, pour leur friser et nouer la crinière. Aussi, lorsqu'un culti-

vateur met le soir un cheval dans une prairie, juge-t-il absolument inutile et considère-t-il comme peine perdue de brosser et étriller son animal, persuadé qu'il est, des instincts taquins des farfadets.

Pour défriser les crinières ainsi enchevêtrées, il est nécessaire, dit-on, de les enduire d'huile d'amandes douces.

B. FRAYSSE.

LES ONGLES[1]

§ 52

Chez les Malgaches, c'est signe de pauvreté quand on a les ongles des doigts tachetés[2].

§ 53

En Souabe, on ne doit pas couper les ongles aux petits enfants : tout au plus peut-on les rogner — car ils peuvent s'égratigner très fort — afin que les sorcières n'arrivent pas à eux[3].

RENÉ BASSET.

BIBLIOGRAPHIE

Georg Meyermann. *Göttinger Hausmarken und Familienwappen.* Göttingen, Lüder Borstmann, 1 vol. in-8° de 97 pages et 25 planches avec 607 dessins. 3 marks 50.

L'auteur a dépouillé les Archives de la ville de Göttingen et relevé toutes les armoiries anciennes et modernes apposées sur les actes ; quelques-unes diffèrent de celles qu'on trouve dessinées dans les armoriaux généraux. Il n'existe pas de recueils anciens des armoiries des familles de Göttingen et des environs ; on ne les incisait que rarement sur les pierres tombales ; mais chaque maison était munie du signe héraldique, ou non, de la famille propriétaire.

Quant aux *Hausmarken*, ce sont les marques domestiques, sur lesquelles la *Revue des Traditions populaires* a publié à plusieurs reprises des documents intéressants. A Göttingen, comme ailleurs en Allemagne et en Suisse, la marque domestique est constituée par plusieurs traits qui lui donnent une apparence géométrique ou alphabétiforme. Ces marques étaient gravées ou peintes sur les objets et les animaux de manière à en préciser l'appartenance. Plus tard elles servirent également de signature et de sceau sur les actes. La marque domestique subit ensuite une évolution marquée vers le blason. Le livre de M.

1. Suite, voir t. XIX, p. 384.
2. James Sibree. *Madagascar before the conquest.* Londres, 1896, in-8°, p. 187.
3. Birlinger. *Aus Schwaben, neue Sammlung.* Wiesbaden, 1874, 2 v. in-8°, t. II, p. 239.

Meyermann donne quelques exemples très intéressants d'héraldisation de la marque domestique.

Il est dommage que l'auteur ne nous renseigne pas davantage sur le mode d'héritage de ces marques et ne nous dise pas si l'on s'en sert encore. Et je me permettrai de lui indiquer l'ouvrage, qu'il semble ne point connaître, de Homeyer (*Die Haus und Hofmarken*, Berlin, 2e éd. 1899) avec l'espoir qu'il entreprendra une étude comparée sur les marques et signes de propriété dans la région de Göttingen.

A. VAN GENNEP.

Léon Branchet et **Johannès Plantadis**. *Chansons populaires du Limousin*, in-4, de p. 37.

Cette publication, qui est faite sous les auspices de la *Schola cantorum*, contient quatorze chansons en texte limousin ; chacune d'elles est accompagnée de la musique notée, et s'il y a lieu, précédée d'une courte notice. Les titres de la Guilaneu, Nadalet, la Passion (celle-ci en français seulement) indiquent l'époque de l'année où l'on a l'habitude de les chanter. Plusieurs autres sont des chansons que l'on chante pendant la moisson, bien que le sujet n'ait guère de rapport avec cette opération. *La Lana daus blancs moutous*, qui appartient au genre énumératif, se chante aux veillées alors que les femmes filent la laine. *Arnaut l'Infant* est une version de Jean Renaud. Ce recueil contient encore une complainte de Marie Madeleine, et les deux dernières *L'ase de Maumoun* et le *Chassa del Loup* se rattachent aux méfaits de ce carnassier, et aussi à des traits d'histoire locale.

P. S.

De Beaurepaire-Froment. *Le 71e Trainglaux*, étude de mœurs militaires. Paris, éd. de la Tradition, in-18 de pp. 582.

Ce livre a été composé d'après les souvenirs de l'auteur, qui n'a pas vu en rose, tant s'en faut, la vie militaire, et qui en raconte les scènes avec naturalisme. Plusieurs traits qui appartiennent au folk-lore y sont notés. Telle est cette observation que contrairement au proverbe : *Txamay luno pleno n'a pas bist soulel lebat*, celui-ci se montre parfaitement alors que la lune est visible sur l'horizon. L'auteur constate par contre, le bien fondé du proverbe d'oc :

Neu de febrie
Damoro coumo d'aygo dins un panie.

Neige de février — Demeure comme de l'eau dans un panier. Il se réjouit un matin d'entendre des enfants chanter ces deux vers dans lesquels on promet une postérité à Carnaval :

Carnabalo n'ey pas morto,
Nou fara Carnabalous.

Plus loin p. 469-471, il donne le titre et parfois les couplets des chansons de la caserne, dont quelques-unes sont d'origine populaire. Il y avait aussi des conteurs, et j'espère bien que M. de B.-F. qui a pris un plaisir extrême à ouir les vieux contes de la terre occitane, nous les donnera quelque jour.

P. S.

Louis Tiercelin. *Bretons de Lettres*. Paris, Champion, in-18 de pp. 315. (3 fr. 50.)

Ce livre est consacré au séjour en Bretagne de quatre écrivains de valeur inégale, mais tous ayant bien mérité des lettres. Leconte de Lisle étudiant a été écrit d'après des documents inédits et des souvenirs ; c'est une contribution de

premier ordre à l'étude de la jeunesse du grand poète : dans Villiers de l'Isle Adam chrétien, M. T. parle de l'influence qu'exerça sur les idées de ce puissant et parfois bizarre écrivain son séjour à Montfort-la-Cane. Hippolyte Lucas, qui venait tous les ans passer ses vacances au Temple du Cerisier dans la banlieue de Reims, était au fond un sage, qui fut probablement plus réellement heureux que bien d'autres dont la renommée a été plus brillante. Au point de vue de la notoriété il occupe une place inférieure à son mérite réel: auteur dramatique, il a fait représenter une trentaine de pièces, il a précédé Edgar Poë dans le fantastique, écrit des volumes de critique littéraire, et des poësies, parmi lesquelles se trouvent deux ou trois morceaux d'authologie, mais son nom n'éveille pas immédiatement lorsqu'on le prononce, l'idée d'un ouvrage bien personnel. Brizeux, que mon ami Rosières appelait le premier des poëtes provinciaux et le premier des poëtes de second ordre. a eu une destinée plus brillante, et il est le père d'une nombreuse postérité poëtique, parmi laquelle l'auteur du livre occupe un des premiers rangs. L'étude qu'il lui a consacrée est relative à son séjour à Scaër, et elle contient des détails d'après nature sur la vie du poète et sur ce que fut réellement Marie qui l'inspira. Brizeux appartient à la tradition populaire, dont ses poësies sont souvent un écho assez fidèle. Il se plaisait à assister au luttes, aux pèlerinages, et à propos de la fontaine de Sainte Candide à Scaër. M. T. note la coutume de *Skärza 'r vammen*, vider la source, qui a lieu en septembre ; chaque maison de Scaër est tenue de fournir un travailleur ou de payer deux francs. Le travail, commencé vers huit heures se poursuivait au milieu des plaisanteries et des rires, il est achevé vers cinq heures ; le lendemain l'eau a reparu.

P. S.

Emile Blémont. *La Begum Jeanne*, poëme. A. Lemerre, in-18 de pp. 7.

Poésie en l'honneur de la femme du grand colonisateur Dupleix, dit au grand amphithéâtre de la Sorbonne par Mlle Dudlay.

Timmermans (Adrien). *Dictionnaire étymologique des mille et une expressions propres à l'idiome français*. Paris, 1903, chez H. Didier, in-8°, 420 p.

Monsieur Timmermans s'est consacré presque exclusivement à l'étude de l'argot. Témoin ses deux travaux publiés précédemment chez Klincksiec : « L'Argot parisien » et « Etymologie comparée de mots français et d'Argot ».

Son dernier travail sera vivement apprécié par tous les folkloristes qui s'occupent des parlers secrets. L'auteur consigne les expressions argotières françaises et essaie en même temps de les expliquer, soit à l'aide de l'étymologie, soit à l'aide d'onomatopée. Evidemment plus d'une explication sera remplacée un jour par une autre, mais plus d'une restera.

Bref c'est un travail très soigné et qui trouvera sa place à côté des meilleures publications sur les idiomes secrets.

Dr V. Rugiel.

NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Un monument à Luzel.* — Aucun de ceux qui se sont occupés de traditions populaires n'ignore les services que Luzel a rendus à la science par ses enquêtes en Basse-Bretagne. Un comité s'est formé pour lui élever un monument à Plouaret, son pays natal ; il compte parmi ses membres d'honneur nos collègues Paul Guieysse et Paul Sébillot, et parmi ceux du comité d'action nos collègues Anatole Le Braz et Charles Le Goffic. Les souscriptions sont reçues chez M. A. Bott, 10, rue Trézel, à Paris.

⁂ *Etude sur F.-M. Luzel.* — La Société bretonne-normande la *Pomme*, qui tiendra cette année ses études à Quimper, a mis au concours une étude en prose sur *F.-M. Luzel*, poète et traditionniste breton (1821-1895) ; les manuscrits non signés, mais accompagnés d'une devise répétée sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur doivent être remis avant le 5 Juillet, à M. le commandant Hertz, archiviste de la Pomme, 17 rue de la Trémoille, Paris.

⁂ *Officier de pain-d'épices.* — Dans l'armée belge il arrive assez fréquemment qu'un officier mis à la retraite soit promu, à titre honorifique, à un grade immédiatement supérieur à celui qu'il occupait Les officiers ainsi promus, sont dits, colonels, généraux, etc, *de pain d'épices.*

⁂ *Enfant mort sans baptême.* — En 1671, la vieille du Jeudi Saint, on offrit à Dieu, à Orps (Bubont), sur l'autel Ste Adèle, un jeune enfant *mort sans baptême*, dans l'espoir qu'il *pourrait renaître et devenir chrétien.*

(Tarlier et Wauters. Histoire des communes belges, Orp, canton de Jodoigne (Brabant), p. 290).

⁂ *Nom de l'Amphithéâtre ou Paradis au théâtre.* — Les vieux Bruxellois nomment le Paradis ou Amphithéâtre, l' « *Uylekot* » (la cage ou le trou aux hiboux) : à Liège, ce lieu peu aristocratique, porte le nom de *pigeonnier*, poulailler, à Anvers, celui de *kikekot*, cage aux poulets, poulailler.

(Comm. de M. Alfred Harou).

Le Gérant : R. DANGIN.

Baugé (M.-et-L.). — Imp. Dangin

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

20e Année. — Tome XX. — N° 5. — Mai 1905.

LA MESNIE HELLEQUIN



CETTE tradition populaire qui remonte au Moyen-âge a, dans ces derniers temps, beaucoup préoccupé les médievistes.

MM. J. Renaud, Guy et F. Lot l'ont étudiée tour à tour et ont recherché, chacun de son point de vue, les origines de la légende[1]. Ils ont, à ce sujet, dépouillé tous les documents contemporains, interrogé les poètes, les chroniqueurs, les généalogistes, n'omettant, dans cette enquête d'érudition, qu'un seul témoignage, celui de la tradition elle-même. On nous a dit ce que pensait de la légende un prêtre du XIe siècle, un annaliste du XIIIe, mais on a négligé de consulter le gardien vivant de la tradition, le peuple de l'Ouest et du Centre de la France. Et pourtant, ce n'est ni dans les chroniques d'Ordéric Vital ni dans celles de Normandie qu'on peut trouver l'origine et la portée de cette croyance populaire assez ancienne, assez répandue, et dont l'écho, parfois très affaibli, est venu jusqu'à nous. Ces clers du XIIe et du XIIIe siècles l'ont trouvée déjà vivante autour d'eux, et en l'adaptant aux idées théologiques et politiques de l'époque[2], c'est une image plutôt altérée qu'ils nous en ont transmise. Laissant donc de côté ces superféta-

1. G. Raynaud, dans *Etudes Romanes dédiées à M. Gaston Paris*, 1891, p. 51 à 59 ; Guy, *Essai sur la vie et les œuvres du trouvère Adan de la Halle*, Paris, 1898, p. 394 à 411 ; F. Lot, dans la *Romania*, XXXII, 422 à 442.

2. Voir, par exemple, dans Ordéric Vital, la vision du prêtre Gauchelin (XIe siècle), avec un membre de la *familia Herlechini*, et les passages des *Chroniques de Normandie* ou *Charlequin*, c'est-à-dire le *quint Charles*, serait *Helquin*, et la *mesnie hellequin*, la gent Charles-Quint, roide France.

tions littéraires, essayons de dégager la conception populaire de la légende, telle qu'elle ressort des matériaux recueillis de la bouche même du peuple.

I

Relevons tout d'abord le double aspect de la tradition, qui nous présente tantôt une armée à cheval, tantôt un équipage de chasse.

La première de ces deux conceptions paraît la plus ancienne : c'est à elle que se rapportent les allusions des vieux chroniqueurs, telles que les *milites Herlewini* de Pierre de Blois et les *phalangæ noctivagæ* de Gautier Map (XII[e] siècle), allusions déjà empreintes du mysticisme chrétien sur le sort des damnés ; ainsi que les noms portés par la tradition en allemand (*wütendes Heer*) et en espagnol (*ejercito antiguo*), ce dernier désignant également l'armée des âmes en peine qui errent à travers les ténèbres. En France, elle n'a laissé des traces, et encore très vagues, que dans le Poitou. Les paysans vendéens entendent-ils des bruits nocturnes, c'est la *Chasse galerie* qui passe [1] ; ceux de la Creuse disent la *Chasse galière*, ceux du Bourbonnais, la *Chasse gaillère* [2]. L'ancien français *galier*, cheval (Cotgrave), est encore familier à l'argot et aux patois (Yonne, *gaille*, rosse, cheval, et Mayenne, cheval de fatigue) ; l'épithète *galière*, donnée à la chasse sauvage, répond donc à *cavalière*, et cette interprétation se trouve confirmée par celle de *Chasse galopine*, de la même région. L'éminent traditionniste du Poitou, M. Pineau, n'a pu obtenir sur cette dernière que le renseignement suivant : « La *Chasse galopine*, ça passe de même dans l'air ; ça ne fait pas joli ! ça faisait des voix ; toutes sortes de choses : *gnic-gnouc ! gniç-gnouc !* [3] ».

Le sens de *galière* et de *galerie* (= cavalerie) une fois oublié, on en fit un nom propre, *Gallerie* (Gallery), donné à un seigneur cruel et impie, chassant les dimanches et pour cela condamné par un saint ermite à chasser éternellement. « Depuis lors, *Gallerie* chasse toutes les nuits tantôt sur la terre et tantôt dans la région des nuages : la chasse est ouverte par le cerf qu'il avait lancé, suivi de

1. Baudrillart, *Populations agricoles de la France, du Poitou, de la Vendée*, p. 181, et F. Charpentier, dans la *Revue des Traditions populaires*, IX, 411 (La *Chasse-Gallery* en Vendée).

2. Paul Sébillot, *Le Folk-lore de France*, vol. I, Paris, 1904, p. 167 et 171. En Saintonge, la *Chasse Galerie* se compose de chiens courants, de chevaux ailés montés par des « diablotins » et des âmes maudites. Le limousin *casso-galiero*, ou *casso-galerino*, répond au gascon et rouergat *casso dòu rei Artus* (V. Mistral) et au tarnais *la casso dòu Comte Rouge* (Ibidem).

3. L. Pineau, *Le folk-lore du Poitou*, Paris, 1892, p. 117-119. Le paysan y voit « de petits anges après lesquels courent les diables ».

la meute et du piqueur qui crie : *taïaut ! taïaut !* » Et une chanson vendéenne de jadis rapporte :

Gallery va-t-en tête,
Monté sus in chevâau
Qu'a le cou d'ine bête
Et la pea d'un crapâau [1].

On saisit ici sur le vif le travail ultérieur du facteur religieux, ainsi que le mélange de deux conceptions de la légende : influence et fusion qu'on constate déjà dans les plus anciennes versions. Mais l'imagination populaire ne s'y arrêta pas et faisant un véritable bond, métamorphosa les chasseurs à cheval en oiseaux fantastiques : « Il y a certains oiseaux qui poussent ce cri de *taïaut ! taïaut !* et qui s'abattent sur le continent principalement à la fin de l'automne ; les villageois vendéens qui les entendent, disent que c'est la *Chasse Gallery* qui passe [2] ».

Cette dernière phase n'est pas isolée et on va la retrouver dans les versions parallèles des autres provinces de la France.

L'autre conception de la légende et la plus populaire, celle d'un équipage de chasse, est répandue dans le Nord-ouest et dans le Centre de la France, où elle porte différents noms qu'on peut classer sous les deux rubriques : noms propres et noms communs.

Les noms propres se rapportent à des personnages illustres de l'histoire et de la légende, dans lesquels le vulgaire voit simplement des chasseurs fameux. La mémoire des foules est fragile : tout ce qui dépasse quelques siècles apparaît à l'imagination populaire dans une sorte de prénombre, sinon d'obscurité complète.

Les noms de *Saint-Hubert* et de *Saint-Eustache*, donnés à cette chasse en Normandie [3], s'expliquent tout naturellement, ces saints étant les patrons des chasseurs. Pour les appellations *Chasse Caïn*, encore en Normandie [4], et *Chasse du roi Hérode*, en Franche-Comté [5], la légende peut à la rigueur se charger de les justifier : une tradition recueillie par saint Jérôme [6], raconte, en effet, que Caïn était un

1. F. Charpentier, *loc. cit.* Dans une tradition thuringienne (relative à la chasse sauvage), le chasseur crie à ses chiens : *har ! har !* ou *hullalala !* (Voir *Zeitschrift des Vereins für Volkskunde*, 1902, p. 72).

2. F. Charpentier, *Ibidem*.

3. Amélie Bosquet, *La Normandie pittoresque et merveilleuse*, Paris, 1845, p. 68. Voir aussi Gaidoz, *La rage et saint Hubert*, 1887, p. 35 à 44.

4. *Ibidem*, p. 65 : *La Chasse Caïn*, aux environs d'Urbec, annonce la mort d'une personne en danger ; son apparition est considérée comme un sinistre présage.

5. Monnier et Vingtrinier, *Croyances et traditions populaires recueillies dans la Franche-Comté, le Lyonnais, la Bresse et le Bugey*, Lyon, 1874, p. 85-86.

6. Voir l'*Encyclopédie théologique* de Migne, au mot *Caïn*.

chasseur fameux et qu'il fut tué dans une chasse par Lamech, un de ses descendants ; quant à Hérode, il suffit de rappeler les rapports d'Hérodiade, fille du roi, avec la chasse sauvage [1].

Maintenant, pourquoi la *Chasse du roi David*, dans le pays de Retz [2] ?

Pourquoi la *Chasse Macchabée*, à Blois [3] ?

Pourquoi la *Chasse Olipherne*, dans la Franche-Comté [4] ?

Pourquoi encore la *Chasse Arthur*, en Haute-Bretagne, etc. [5] ?

Uniquement parceque le vulgaire a vu dans les premiers autant de Nemrods, et dans le dernier, le roi même des chasseurs. Peut-être, à première vue, serait-on tenté de trouver dans le David chasseur une réminiscence du récit biblique sur la jeunesse du roi (lorsqu'il gardait les troupeaux de son père, il luttait avec des fauves), mais il n'en est rien. Voici, en effet, ce qu'est devenu, dans la tradition populaire, l'illustre roi d'Israël : « Au pays de Retz, la chasse est conduite par un roi David. Il chassait tous les dimanches pendant la grand'messe, et ne tenait aucun compte des plaintes des paysans. Lancé à la poursuite d'un cerf dans un point ou le Tenu est encaissé entre des rochers, il tomba dans la rivière avec toute sa suite, et revient la nuit reprendre sa chasse infructueuse [6] ».

Et quelle trace a laissé le célèbre héros de la *Table-Ronde*, dans l'imagination du paysan breton ? Celle d'un chasseur et rien de plus [7].

Cette constatation est importante à retenir et nous paraît essentielle pour saisir la portée de la légende, laquelle, suivant M. Raynaud, représenterait l'hiver faisant place à l'été [8], ou personnifierait, selon M. Guy, le vent de la nuit [9].

Ajoutons des appellatifs tels que la *Chasse du diable*, en Norman-

1. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 2e édit., p. 260-262.

2. Charpentier, *loc. cit.* Dans la Haute-Bretagne, *le Chariot de David* passe dans les airs avec un grand bruit (Sébillot, *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*, 1882, I, 219).

3. Bosquet, p. 15. Dans le Blaisois, on dit la *Chasse des Macchabées*, et le chasseur maudit y est Thibault le Tricheur, comte de Blois (Charpentier, p. 413). Dans le Valais, la chasse sauvage, appelée le *Macabre Cortège*, est formée des morts et des vivants (L. Courthion, *Les Veillées de Mayens*, Genève, 1897, p. 25).

4. Monnier et Vingtrinier, p. 80-84. L'endroit est près du *Château d'Holopherne*.

5. Sébillot, *Superstitions*, I, 219 : « La *Chasse Arthur* qui fait un bruit semblable à celle d'une meute qui aboie » ; et le *Folk-lore de France*, I, 167, sur l'extension géographique de cette appellation.

6. Charpentier, p. 413.

7. Sébillot, *Superstitions*, I, 219.

8. Raynaud, *loc. cit.*, p. 51.

9. Guy, *loc. cit.*, p. 404.

die [1], la *Chasse maudite*, en Auvergne [2] ; la *Chasse maligne*, en Forez, la *Chasse volante*, en Saintonge, et la *Chasse sauvage*, en Franche-Comté [3].

Parfois le nom propre, ou l'épithète caractéristique, manque, et c'est alors le *Grand Veneur* de l'Auvergne, vêtu d'écarlate comme ses piqueurs, dont la meute passe haletante, la gueule ouverte, mais sans pousser un cri [4]. Un jour que Henri IV chassait à Fontainebleau, un bruit de chiens et de trompes se fit entendre (c'était le *Grand Veneur* de Fontainebleau et Sully, qui accompagnait le roi, affirme avoir entendu les hurlements de la meute invisible : « C'estoit, dit-il, un fantôme environné d'une meute de chiens dont on entendoit les cris et qu'on voyoit de loin, mais qui disparaissoit lors qu'on s'approchoit » [5].

Les noms communs que porte la chasse sauvage sont plus nombreux que les noms propres, mais leur variété peut être ramenée à un point de départ commun : tandis que dans les appellations de la première série, l'importance revient au nom du chasseur, dans celle de la seconde, c'est le nom de l'animal, principalement celui du chien, qui a la prépondérance. Voici les représentants de cette nouvelle série.

Dans le Berry, la chasse sauvage porte le nom de *Chasse à baudet*, *Chasse à ribaut* ou *Chasse à rigaut*. « La *Chasse à baudet* est une chasse nocturne qui traverse les airs avec des hurlements, des miaulements et des aboiements épouvantables, auxquels se mêlent des cris de menace et d'accents d'angoisse [6]. » — « La *Chasse à ribaut* est un bruit qu'on entend à n'importe quelle heure de la nuit. On dirait un nombre considérable de voix de chiens de différente grosseur et, par-dessus tout, la voix forte et grave d'un gros dogue accompagnant par intervalles égaux ce concert discordant » [7].

Cette dernière appellation qu'on entend aux environs de Châteauroux, a, comme pendants, à Cluis, la *Chasse à rigaut*, et près

1. Bosquet, p. 68.
2. Sébillot, *Littérature orale de l'Auvergne*, 1898, p. 169.
3. Pour d'autres appellations analogues, Sébillot, *Le Folk-lore de France*, I, 167-168.
4. Idem, *Ibidem*.
5. Sully, *Mémoires*, éd. 1778, vol. III, p. 146. Voir, sur les apparitions ultérieures du *Grand Veneur* ou *Chasseur Noir*, la *Revue des Traditions*, XVI, 531.
6. Laisnel de la Salle, *Légendes et Croyances du Centre*, Chaix, 1876, vol. I, p. 168. L'auteur voit dans *bôdet* (comme il orthographie le nom) une variante de Wodan.
7. L. Martinet, *Légendes et Superstitions du Berry*, Bourges, 1879, p. 3.

des portes du Loiret, la *Chasse briguet* [1], appelée en Tourraine, la *Chasse briquet* [2].

Nous voyons dans ces différents noms autant d'appellatifs du chien, à savoir : *baudet*, diminutif de *baud*, nom du grand chien blanc (appelé jadis *chien du greffier* ou *chien du roi*), répond exactement à *briguet* ou *briquet*, chien de chasse (cf. briquet d'Artois) ; quant à *ribaut* et *rigaut*, ce sont d'anciens noms propres de chien, dont le dernier figure déjà avec ce sens dans le *Roman de Renart* (éd. Martin, V, 210) :

Or Tribole ! or Clarembaut !
Par ci fuit le gorpil, *Rigaut* !

Le synonyme normand de *Mère Harpine* [3] remonte, paraît-il, à une origine semblable : il se rapporte à la famille de termes de chasse qui a donné *harpaille*, *harpaillon*, etc.

Dans le Haut-Maine et dans le Mans, la même tradition porte, à côté de *Chasse-Arthur*, le nom de *Chasse mâlé* ou *Chasse marre :* « Bruit qu'on prétend entendre la nuit dans l'air et ressembler à la voix d'un chien » [4] ; mais aussi : « La *Chasse-Arthur* était causée par les chats mâles qui faisaient ce bruit de chasse en allant la nuit au sabbat » [5].

Ce nouveau terme représente simplement les noms patois du chat mâle : d'un côté, *maloua*, matou, en Haute-Bretagne, de l'autre *mara*, idem (Deux-Sèvres), *maro* (Cher, Indre), *marro* (Forez) ; donc *Chasse mâlé* ou *Chasse marre* signifie « chasse matou » et répond à la *Chasse briquet* de la Tourraine, l'une et l'autre désignant la même chasse nocturne, dans laquelle se font entendre à la fois des miaulements de chat et des aboiements de chien. Ce terme était déjà populaire au XV° siècle, et probablement dans la Champagne, car on le trouve dans ces vers de Coquillart :

1. Laisnel de la Salle, I, 171.

2. A. Harou, *A travers le Monde*, 1898, p. 40 : « En Touraine, on parle de la *Chasse briquet*, avec ses chiens ailés, qui poursuit les payans attardés ». Cf. *Revue des traditions*, IV, 664 : Dans les Ardennes, *roquets*, petits chiens blancs et noirs ; aboient la nuit, soit sur terre soit dans les airs, en poursuivant un gibier fantastique.

3. L. Du Bois, *Recherches historiques, archéologiques, biographiques et littéraires sur la Normandie*, Paris, 1843, p. 309 : « Dans le département de l'Orne, on appelle *Mère Harpine*, *Chasse Arthus* ou *Chasse Hennequin*, une troupe de prétendus esprits infernaux qui traversent les airs en jetant des cris aigres et prolongés : la *Mère Harpine* est le chef de la bande redoutable. » Cf. Bosquet, p. 63 : « En Basse-Normandie, on dit encore la *Chasse Proserpine* ou *Chéserquine*. » Le premier terme doit probablement être analysé en *Pros-Erpine* (= *Harpine* ; mais *Pros* ?), le second en *Chasse-Erquine* (= Herlequin, Herquin).

4. Montesson, *Glossaire du Haut-Maine*, trois. éd., 1899, au mot *Chasse-Arthur*.

5. Dottin, *Glossaire du Bas-Maine*, Supplément.

D'une (femme) qui se fourre en ces trous,
Sur le soir quand la lune luyt?
Elle chasse les loup-garous
Et les *chassemares* de nuyt...

Des *chassemarcs*, associées aux loup-garous, représentent les esprits infernaux qui bruissent la nuit dans les airs [1].

II

Mais le nom le plus général que porte la chasse nocturne, à partir du XIII[e] siècle, est celui de la *Mesnie hellequin*. Les variantes multiples du mot, toutes attestées dans Godefroy, sont: *helequin* (helquin), *hielquin*, *halquin; herlequin*, *hierlequin; hennequin* [2].

Chronologiquement, *herlequin* paraît antérieur à *hellequin*, mais la chose n'a pas grande importance, vu que les deux aspects du premier élément du mot (il s'y agit, on le verra, d'un mot composé) sont des formations du même ordre et dérivent de la même source; en revanche, *hennequin* est bien ultérieur et témoigne du mélange, déjà relevé, de deux conceptions de la légende, celle d'une chevauchée et d'une chasse proprement dite, comme, par exemple, dans ce passage du *Tournoiement d'Antecrist*:

De la maisnie *hellequin*
Me membra quant l'oï venir:
L'on oïst son destrier henir
De par tut le tournoiement.

Hellequin, sous l'influence de *hennir*, devint *hennequin*, et cette transformation eut lieu lorsque le sens primordial du mot populaire se fut complètement efface. En effet, les échos de *hellequin*, dans le folk-lore du Nord-Ouest de la France, diffère totalement de ceux de *hennequin*. Tandis que, dans le Bas-Maine, la *Chasselquin* (= Chasse hellequin), autre nom de la *Chasse Arthur*, garde sa valeur primitive de chasse fantastique, où se mêlent à la fois le galop des chevaux, la voix des chiens, le son des trompes et les cris des chasseurs (Dottin), voici ce qu'est devenue la *Chasse hennequin*.

Dans le Bas-Maine, la *Chassennquin* est formée de bandes d'oiseaux

1. Le dernier éditeur de Coquillart, Ch. d'Héricault (Paris, 1857), lit *chasse-marée* (I, 104): « Par *chasse-marées*, dit-il, Coquillart entend évidemment les libertins qui hantent les coureurs de nuit ». Dans l'introduction des *Œuvres de Coquillart*, publiée à Reims, en 1847, on apprend que la seule édition de Jehan Bonfons (de 1597?) porte *chassemares* (la même leçon se trouve dans Borel), tandis que toutes les autres impriment *chassemarées*. Néanmoins, la leçon de l'édition du XVI[e] siècle convient seule à la versification (qui exige un mot trissyllabique) et au contexte (où il s'agit d'êtres fantastiques).

2. La variante *halgrin*, citée par Raynaud (p. 55), est une leçon erronée pour *hellequin* (Lot, p. 446); et *crénequin* (dans Godefroy) se trouve probablement dans le même cas.

de nuit criards, invisibles[1]; dans l'Anjou, la *Chasse hannequin* est une troupe d'oiseaux de passage qu'on entend la nuit (Ménière); dans la Haute-Bretagne, la *menée anquine* est composée d'animaux carnassiers qui chassent et massacrent les animaux domestiques et les hommes qu'ils rencontrent sur leur passage[2]; enfin dans les Vosges, la *maisnieye hennequin* est une troupe de musiciens invisibles qui traversent les airs pendant les nuits d'été; ces esprits se vengent terriblement des chrétiens qui cherchent à savoir d'où ils viennent et où ils vont; pour s'en préserver, il faut invoquer Saint-Fabien (28 juin), qui met en fuite la bande abominable poussant des cris de rage et des hurlements[3].

Voici maintenant les survivances de *hellequin* dans la Haute et Basse-Normandie, où elle porte le nom de *helchien*[4].

A Hague et au Val-de-Saire « la *Chasse hèle-tchien* est une chasse qui se fait dans l'air; on entend les chiens aboyer, les chevaux hennir, les hommes crier[5] ».

Dans la Manche, « la *Chasse hèle-chien* est une prétendue chasse aérienne que l'on entend passer dans les nuits d'été: les chiens qui y prennent part, jappent et n'aboient pas[6] ».

Pourtant, dans les Ardennes, les *hallequins* sont des feux follets qui dansent devant les voyageurs attardés pour les égarer ou les noyer[7]. Dès le XIVe siècle, l'origine de la *mesnie hellequin* une fois oubliée, le nom devint synonyme de diable; et ce sens se retrouve dans certains patois: Normandie *hellequin*, lutin (Du Bois) et Champagne *arlequin*, feu follet, revenant (Tarbé).

Cet ensemble de traditions fait ressortir le rôle important du chien, importance d'ailleurs bien naturelle lorsqu'il s'agit d'une chasse. *Hellequin* n'est que la forme normande et primitive, dont l'aspect moderne est *hèle-chien*, c'est-à-dire chien qu'on hèle, qu'on lance sur le gibier, chien bruyant: les synonymes ancien-français *helle*, *herle*, *hierle*, bruit, tumulte (primitivement de chasse), et *hellir*, *herlir*, faire du tapage (au fond identiques à *haller*, *harer*, exciter un chien), rendent compte des variantes citées plus haut.

1. *Dottin*, s. v.: « C'étaient les âmes en peine, croyait-on, qui venaient voir leur ancienne demeure et demander des prières ». La même métamorphose des chasseurs en oiseaux s'est opéré pour la *Chasse galerie*. Voir ci-dessus, p. 179.

2. Sébillot, *Superstitions*, I, 319.

3. Sauvé, *Folk-lore des Hautes-Vosges*, 1889, p. 192. Voir, à cet égard, Sébillot, *Le Folk-lore de France*, I, 171 et suiv.

4. Bosquet, p. 71.

5. Fleury, *Littérature orale de la Basse-Normandie*, 1883, p. 19.

6. Idem, dans Rolland, *Faune populaire*, IV, 68.

7. *Revue des Traditions populaires*, IV, 64. On y cite également: *Erlequins* ou *arnéquins*, feux follets qu'on rencontre parfois faisant de plantureux repas,

Ajoutons que *mesnie* avait aussi le sens de train de chasse, de valets de la meute[1], de sorte que *mesnie hellequin* paraît signifier « équipage de chiens bruyants ».

Et la transformation ultérieure en nom propre s'est effectuée à l suite de l'oubli du sens primitif, comme il arriva plus tard pour *Gallerie* (voir ci-dessus, p. 178).

Hellequin est proprement un terme de vénerie de l'ancienne langue, et il semble tout indiqué pour caractériser la chasse par excellence, la chasse nocturne des esprits infernaux. Il constitue en même temps le plus ancien type d'une nomenclature qui a fourni la *Chasse à baudet*, la *Chasse à rigaud*, la *Chassé briquet*, la *Mère harpine*, etc., tous termes particuliers au langage du chasseur.

Les trois aspects phonétiques du mot, à savoir *hellequin*, *hennequin* et *herlequin* (devenu *harlequin* à la fin du XVI[e] siècle), passèrent en Italie, où on les retrouve dans le démon dantesque *Alicchino*, dans *l'Annicchino* de Boccace, et surtout dans le fameux *Arlecchino* (dès la fin du XVII[e] siècle) qui revint en France sous un autre masque, après avoir traversé des vicissitudes sortant du cadre de cette étude[2]).

III

Un coup d'œil sur l'ensemble des opinions émises jusqu'à présent sur les origines de la *mesnie hellequin* ne laisse pas d'avoir son intérêt. Les hypothèses étymologiques se sont portées dans deux sens différents que nous examinerons brièvement sous les rubriques: dérivation d'un nom propre et dérivation d'un terme germanique.

L'idée de voir dans *hellequin* un nom propre perce déjà dans le passage cité des *Chroniques de Normandie* : ce serait *Carlequin*, identifié à Charles-Quint, roi de France. Depuis, l'hypothèse a été souvent reprise et on a tour à tour rapporté le nom à Hérode[3], à Guiteclin[4], et finalement à Hernequin[5], comte de Boulogne. M. Raynaud, l'auteur de cette dernière thèse, est parti des deux prémisses suivantes : d'un vers du *Siège de Neuville*, poème d'un trouvère belge du XIII[e] siècle, vers qui prouverait l'existence d'une chanson de geste perdue, consacrée à Hoillequin, comte de Boulogne ; et d'une analyse de ce poème perdu donnée par Walter

1. Voir des exemples dans E. Bormann, *Die Jagd in den altfranzösischen Arthus und Abenteuer-Romane*, Marbourg, 1687, p. 21 et suiv.

2. Voir là-dessus la dernière partie de l'étude de M. Raynaud, et surtout Otto Driesen, *Der Ursprung des Arlekin*, Berlin, 1904.

3. Wesselofsky, dans le *Giornale storico della letteratura italiana*, XI, 354. Voir ci-dessus, p. 180.

4. Scheler, *Trouvères belges*, Louvain, 1879, vol. II, p. 352.

5. Raynaud, étude citée.

Scott. Il en conclut que « la *mesnie furieuse* se trouve, dès le onzième siècle, personnifiée dans le comte Hernequin ».

Or, il a été récemment démontré, d'une part, que Walter Scott avait simplement puisé son récit dans la *Bibliothèque Bleue* du XVIII[e] siècle [1] ; et d'autre part, que « le comte de Boulogne *Hernequin* n'a rien à faire avec la *mesnie hellequin* » [2].

La dérivation du germanique a été d'abord mise en avant par Grimm, qui voyait dans l'ancien français *hellequin* le néerlandais *hellequin*, diminutif de *helle*, enfer, quelque chose comme homme infernal [3], idée reprise tout récemment par M. Lot [4]. Tandis que Weigand interprète ce terme néerlandais comme petit enfer ou bruit infernal des esprits aériens qui se combattent [5], Braune le rapporte au moyen-haut-allemand *hellekint*, qui signifie à la fois : enfant de l'enfer (homme qui doit entrer dans l'enfer) et diable [6] ; et finalement, Siebs, à un type germanique *henno*, au sens supposé de « la mort [7] ». Cette dernière opinion rappelle l'hypothèse de Genin sur le rapport de *hellequin-arlequin* avec le cimetière d'Arles, ou *Arlecamp*, dont le vulgaire aurait fait le nom d'un fantôme, toujours suivi d'une compagnie qui *bruyait* dans ce cimetière [8]. C'est encore Genin qui pensait à une parenté entre *hellequin* et l'*Erlkonig* de Gœthe, hypothèse qui a séduit récemment M. Guy [9], mais dont la fragilité a été mise en évidence par M. Lot.

Notre conjecture sur l'origine de la *mesnie hellequin* répond à la conception populaire, dont les critiques ont fait jusqu'ici complète abstraction.

LAZARE SAINÉAN.

1. Kittredge, dans la *Romania*, XXXII, 330-336. La note suivante de M[lle] Bosquet (p. 71), relative au récit de Walter Scott, a échappé à M. Kittredge. « Cette tradition que M. Scott a empruntée au roman en prose de Richard-sans-Peur, doit être regardée comme apocryphe, car elle n'entre pas dans la composition du roman en vers, qui est antérieur au roman en prose, et paraît seul exempt d'interpollations ».

2. Lot, dans la *Romania*, XXXII, 441.

3. Grimm, *Deutsche Mythologie*, p. 894. Diez a simplement reproduit Grimm.

4. Cf. *Romania*, XXXII, 440 : *Hellequin* c'est la gent d'enfer.

5. Weigand, *Deutsches Wörterbuch*, au mot *Harlekin*.

6. Braune, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, XX, 369.

7. Sips, dans la *Zeitschrift für deutsche Philologie*, XXIV, 146 ; cf. Lot, *Romania*, XXXII 437.

8. Genin, *Des variations du langage français depuis le XII[e] siècle*, Paris, 1845, p. 451-59 : « *Arlequin* est né dans la ville d'Arles, et l'autre moitié de son nom est une altération du mot *camp* (Arlecamp. Arlequin)... Le nom d *Hellequin* rappelle les Ely-Camps, comme la forme *Arlequin* les Arlecamps ».

9. Guy, p. 407, et Lot, p. 438-440.

PETITES LÉGENDES LOCALES

AU PAYS DE BAUGÉ

(*Suite*)

DCXXIX

LE CLOCHER DE CUON

On raconte que le clocher de l'église de Cuon fut construit en commençant par le haut. Cette facétie est sans doute due à la forme particulière de ce clocher, qui est à base carrée et porte une flèche cônique en pomme de pin. Il est entouré de quatre clochetons, et l'on dit souvent qu'à l'église il y a cinq clochers et quatre cents (quatre sans) cloches.

DCXXX

LA GROTTE DE JEHAN DAILLON, A BROC

La grotte de Jehan Daillon n'est pas l'une des moindres curiosités de la région de Broc ; perdue dans un bosquet, cachée derrière un fouillis d'arbres, de buissons et de lianes inextricables, son ouverture bée dans la pénombre, telle la gueule d'un monstre démesuré. Une pierre scellée dans le roc raconte en quelques mots l'histoire de ce seigneur du Lude, qui, dit la légende, se réfugia dans cette grotte durant sa proscription, de 1461 à 1468, alors qu'il était l'objet de la haine de Louis XI et recherché par les suppôts de ce monarque. Pendant sa réclusion, il fut nourri par la fermière de la métairie du Vaillant, située à quelque distance de là. On rapporte que toutes les nuits, on voyait sur les remparts du château du Lude une dame vêtue de blanc se promener et franchir les murs du parc ; on l'appelait la *Dame blanche*. Cette apparition n'était autre que la châtelaine, femme de Jehan Daillon, qui allait rendre visite au proscrit et lui apporter ses consolations.

DCXXXI

LE BUISSON DE LA VIERGE, A BROC

La légende dit que la Vierge venait naguère s'asseoir, vers minuit, au lieu dit le Pôt d'Ardennes, au milieu d'un buisson d'aubépine. Ce buisson a en effet la forme d'un siège recouvert d'un

dôme de branchages. L'on dit que les épines évitent de croître dans la partie formant siège, où elles paraissent toujours comme taillées de fraiche date.

DCXXXII

LA GROTTE DU MOULIN NEUF, A BROC

Au Moulin Neuf, auprès du ruisseau *La Marconne*, existe une grotte d'origine préhistorique, dans laquelle, dit la légende, les fées venaient la nuit forger les socs des charrues des cultivateurs de l'endroit et les remettaient ensuite en place.

Le lendemain matin, les cultivateurs étaient tout heureux de trouver leur instrument de labour en parfait état de service.

Il est à remarquer qu'une légende à peu près identique a cours sur le dolmen de Pierre Couverte, en Pontigné.

DCXXXIII

LE CHATEAU DE BAUGÉ ET SAINTE BARBE

Une légende rapporte que le château de Baugé est pour toujours à l'abri des effets de la foudre, parce que sainte Barbe y a passé.

On raconte qu'en effet le feu du ciel a frappé très souvent les sommets élevés environnants, mais que le vieux monument a, à chaque fois, été épargné.

C. FRAYSSE.

DCXXXIV

LA PIERRE DU LION

On raconte que près du château de la Garaye, dans la banlieue de Dinan, se trouve une grosse pierre qui a un anneau au centre : elle servait au seigneur à attacher un énorme lion qu'il lançait sur ceux qui s'approchaient trop de sa demeure.

LUCIE DE V.-H.



L'AME SÉPARÉE DU CORPS[1]

IX

Le second livre des *Chroniques* de Ralph Niger (deuxième moitié du XII[e] siècle de notre ère, nous présente une version des plus anciennes, de cette légende, et se rapprochant le plus de la version islandaise. De plus, le héros est un personnage historique, Gontran, fils de Clotaire, roi de Bourgogne. « Le roi Gontrunus (Gontran), fatigué à la chasse, s'étant endormi sur le bord d'un ruisseau, un animal, sortant de sa bouche, chercha à passer. L'écuyer, sur le giron duquel il s'était arrêté, lui fit un pont avec son épée, et peu après l'animal rentra dans la bouche du dormeur. Gontran s'étant éveillé dit qu'il avait rêvé de beaucoup de trésors enfouis dans une colline voisine. Quand il les eut trouvés, il les employa pour les églises ».

Il est évident que sous cette forme, le conte est altéré : la conclusion qui devait être la même que dans la légende islandaise, a dû être modifiée, sans doute par la tradition ecclésiastique[2].

René Basset.

1. Suite, voir t. XX, p. 162.
2. *Radulphi Nigri Chronica*, éd. Anstruther, Londres, 1851, in-8, L. II, p. 140.



LES POURQUOI

CXLI

POURQUOI LES LIÈVRES MALES ENGENDRENT

Lorsque Noé eut recueilli dans son arche un couple de chacun des animaux, un trou malencontreux se produisit dans une paroi du bâtiment. Pour le boucher rapidement, Noé, qui n'avait sous la main aucun objet convenable, coupa une patte de l'hase, mais celle-ci mourut presqu'aussitôt des suites de cette opération. Lorsque le Déluge eut pris fin, et que Noé ouvrit la porte de l'Arche aux animaux, il ne restait donc plus du couple de lièvres que le mâle. Mais, pour lui permettre de perpétuer son espèce, et par permission divine, il fut accordé à celui-ci la faculté de mettre au monde un levraut femelle. On dit, dans les campagnes, que, depuis cette époque, chaque bouquin met au monde, au mois de février, tous les ans, un petit femelle, qui est très reconnaissable, car il est marqué en tête d'une étoile blanche caractéristique.

C. Fraysse.

LES TRADITIONS POPULAIRES ET LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

XLIII

TABOUROT

Quelquefois par art magique,
Graissée en sorcière antique,
A cheval sur un balay,
Ie vay, ô chose effroyable,
Frayer avec le Diable
Comme les Serpens de May.

Les Bigarrures du sieur des Accords. Paris, 1662, p. 93.

Aujourd'huy vn œuf en la main
Vaut mieux que deux poullets demain.

Les Touches, p. 26.

Il ne faut pas qu'on s'esbahisse
De le voir ainsi mutiner,
Car si tost qu'on parle du vice,
Il sent son aureille tinter.

Ibid., p. 81.

XLIV

BAÏF

Que j'y prenne
De frais pavot une feuille nouvelle !
Ha, lasse-moy ! je suis, je suis perdue !
Dessus mon poing ceste feuille étandue,
Las ! sous ma main frapante n'a dit mot.

Baïf : *Les Jeux*, la Sorcière.

XLV

CHARLES DE BOURDIGNÉ

LE ROSSIGNOL

Me pourmenant, ung Roussignol s'esveille
De son doulx chant tresfort je me esmerveille,
Quar il disoit en son chant, fy, fy, fy,
Fy, de dormir, fy d'Homme qui sommeille,
Fy, de songeard, fy d'Homme qui ne veille.

(*La légende de maistre Pierre Faifeu.* Paris, 1723, p. 14).

LE VENDEUR DE POUDRE A PUCES

Il s'employa vendre la pouldre aux puces...
Il avoit fait force petitz cornetz,
Où n'y avoit que du feys de bois
Bien fort pouldré. Adonc à ses abboys
Chascun accourt, lors en fist bonne vente,
Car pour tout vray publicquement se vante
Que les puces toutes fera mourir...

Quelqu'un ayant demandé la manière de s'en servir :

Il luy respond sans faire long quacquet,
Que mettre fault les puces en pacquet,
Et les prendre chacune seulle à seulle,
Et leur pouser la pouldre en la gueule.

(*Ibid.*, p. 50).

P. S.

PETITES CROYANCES DES QUIMPÉROISES



UIMPER, tout récemment, a vu la grève générale. Une épique levée d'aiguilles, de ciseaux, de dés, etc., a eu lieu. Et les vaillantes ligueuses ont, plusieurs jours durant, promené, dans toutes les rues de la ville, leurs revendications. La victoire leur est restée.

Désormais, les Quimpéroises appartiennent à l'histoire. Après leurs hauts et valeureux faits que les journaux ont contés, nous dirons leurs *petites croyances*, telles que les charmantes M. P.-C. R. etc., nous les ont dévoilées. Nous ne changerons rien aux paroles que nous avons écrites sous leur dictée, au style de leurs petits billets : ce serait dénaturer le sentiment réel des intimes aspirations Quimpéroises.

Aiguilles. — Tombant sur la pointe, signe de nouvelles.

Alliance. — Prendre un cheveu, le passer dans une alliance, plonger l'alliance ainsi tenue, au fond d'un verre d'eau, et la soulever par le cheveu : la bague oscille et frappe les parois du verre. — Autant de coups frappés, autant d'enfants on aura.

— Quand une jeune fille en fait l'expérience, il faut, auparavant, qu'elle mette l'alliance à son doigt, avant d'y introduire le cheveu.

Araignée. — Araignée du matin, signe de chagrin. Pour effacer le chagrin, il faut tuer l'araignée.

— Araignée du soir, signe de victoire. Pour assurer la victoire, il faut tuer la bête. Si on ne la tue pas, c'est défaite.

Bague. — Dans la cérémonie du mariage, il ne faut pas que l'époux passe la bague, au doigt de la mariée, au-delà de la première phalange. S'il réussit à le faire, (et c'est à quoi tendent tous les hommes) il sera maître et seigneur souverain dans le ménage. C'est ce que toute jeune fille qui se respecte ne doit pas laisser faire. Quelques jours avant la noce elle doit donc s'essayer à passer la bague juste au point qu'il faut. Aussitôt que la bague lui touche le bout de l'ongle, il faut courber le doigt en entrainant la bague, et le tour est fait Le bonheur ou le malheur d'un ménage dépend donc de bien peu de chose : le doigt annulaire plié au moment opportun.

Baillement. — Une personne qui baille consciencieusement doit, en même temps, faire bailler sept personnes.

— *Ar choantusa tra a so er bed,*
Guel eun al e tigeri he veg.

(La chose de ce monde qui donne le plus d'envie, est de voir une personne ouvrir la bouche.)

Bannies. — Il n'est pas d'usage, à une fiancée, d'aller à l'Eglise, écouter ses bannies. Cependant il ne peut que lui en arriver du bien : à jamais elle sera préservée des maux de dents.

Bas. — Mettre ses bas sur le mauvais côté : signe de cadeau.

Bris. — Casser un verre à boire : mariage.

Casser une glace : sept ans de malheur.

Broche. — Broche donnée pique l'amitié. C'est un cadeau à ne pas faire à ses amies.

Chaise. — Faire tourner, machinalement, sans y penser, une chaise sur un seul de ses pieds : signe de mort.

Chat. — Marcher sur la queue d'un chat : on reste sept ans vieille fille.

Ceci explique pourquoi les vieilles filles aiment tant à dorloter leurs matous ; c'est qu'elles ont peur de leur marcher sur la queue.

Toute vieille fille a conservé l'espoir, un jour ou l'autre, de trouver épouseur. C'est parfaitement démontré par sa manière d'agir envers sainte Catherine. A vingt-cinq ans, la fille non mariée doit piquer vingt-cinq épingles dans la coiffe de la sainte : et chaque année qui suit, une autre épingle jusqu'à la trentième. A trente ans, toute fille est trop vieille pour se marier. Que fait-elle alors pour conserver la chance de rencontrer un épouseur : Elle garde le trentième épingle, et peut alors dire : « Voyez mon cœur est encore jeune ; je n'ai pas encore piqué toutes mes épingles à la coiffe de sainte Catherine. »

Chevaux. — Quand les poulains naissent, leur rate se trouve en dehors de leur corps. Aussitôt nés, ils cherchent à l'avaler. Il faut s'en emparer avant que le poulain l'ait trouvée et l'enlever. Le poulain se trouve dératé et fera un cheval infatigable à la course : excellent pour faire une partie de bas de rivière, à Bénodet.

Cheveux. — Quand on s'est coupé les cheveux, il ne faut pas aller à l'air : les cheveux sont percés et le vent entre dedans. De cet accident naissent une foule de maladies. C'est M. Lapous, garde-champêtre à Audierne, qui me l'a affirmé le 20 novembre 1903, et il faut l'en croire.

Cierge. — Savez-vous pourquoi on met un cierge devant chaque marié ? pour leur faire connaître un tout petit coin de l'avenir. Voici les pronostics à en tirer :

Si l'un des cierges a une lumière moins vive, l'époux qui se trouve devant lui mourra le premier.

Le cierge qui est le plus brillant indique une longue vie.

Si l'un des cierges s'éteint pendant la cérémonie du mariage, l'époux mourra dans l'année.

Si les deux cierges sont brillants : longue vie pour les époux.

S'ils brûlent lentement : tristesse dans la vie du ménage.

— Lorsqu'on sent, à ses doigts, ou à tout objet, *l'odeur de cierge*, on dit qu'on sent *la chandelle de la mort*. C'est un intersigne de mort.

Cil. — Quand un cil tombe, il faut le prendre et le mettre dans son soulier, du côté de l'œil qui a perdu le cil : une lettre vous arrivera dans la journée.

Ciseaux. — Ciseaux fermés tombant sur la pointe, signe de nouvelles.

Ciseaux fermés tombant à votre droite : bonheur.

Ciseaux fermés tombant à votre gauche : malheur.

— Ciseaux ouverts tombant en faisant la croix : la pointe horizontalement, à droite, bonheur ;

La pointe horizontalement, à gauche, malheur.

Coccinelle. — Tuer une *bête à bon Dieu*, porte malheur.

Corbeaux. — Corbeaux planant au-dessus de la maison, ou au-dessus de vous : signe de malheur.

Corneille planant de même : mariage.

Corbeaux croassant auprès ou au-dessus de vous : votre bonheur s'en va.

Coude. — Lorsqu'on frappe le coude et qu'on n'y porte pas la main pour atténuer l'engourdissement qu'on éprouve : on aura certainement un cadeau.

L'olécrane s'appelle le *petit Juif*.

Démangeaison. — Si vous éprouvez des démangeaisons là... où je vous prierai de deviner, vous aurez de la bonne soupe fraîche à votre dîner.

Lorsque, aux enfants, le nez démange : signe de vers.

Dents. — Perdre une dent : c'est qu'on a fait un *énorme* mensonge dans la journée.

Enfant. — Passer un enfant par la fenêtre : l'enfant ne grandira pas.

Le passer par dessus la table : il mourra. A Beuzec-Cap-Sizun, il reçoit le *mauvais œil*.

Epingles. — Jeune fille qui perd une épingle à cheveux : on pense à elle.

— Trouver une épingle : signe de nouvelles.

Si la pointe est tournée vers vous : mauvaises nouvelles.

— Fille qui ramasse une épingle : économie.

Fille qui la laisse : désordre.

— Trouver trois épingles ordinaires, ou une épingle à cheveux : visite à recevoir le même jour.

Etoiles. — Coutume russe : Choisir une étoile, la regarder neuf jours de suite, à la même heure et en disant cette prière :

« Etoile ! Etoile ! dis-moi qui m'aime ! »

Le matin du neuvième jour, se mettre à la fenêtre : et l'on verra son futur. Ce sera le premier jeune homme aperçu.

— Etoile filante : indique une âme du purgatoire qui vient d'être délivrée.

Lorsqu'on aperçoit une étoile filante, faire trois souhaits avant qu'elle disparaisse : l'un de ces souhaits se réalisera.

Eglise. — Quand on entre dans une église, pour la première fois, faire trois vœux : l'un d'eux sera sûrement exaucé.

Evangile. — Prendre son livre de messe, et lire l'évangile de la Passion en entier, ficeler le panneton d'une clef, dans le livre, à l'endroit où se trouve l'évangile ; cela fait, on peut interroger l'avenir. Pour cela, deux personnes se faisant face, le coude droit appuyé sur la table, tiennent appuyé, sur l'index, l'anneau de la clé. La clé, avec le livre qui lui fait contre-poids, oscille et tourne avant de tomber. Pendant qu'elle tourne, compter : 1, 2, 3... Le chiffre auquel la clef s'arrête indique une lettre, d'où un alphabet.

— Ou bien convenir que la clef, tournant à droite, dit : oui ; à gauche : non.

La sincérité de l'expérience demande qu'elle soit faite par des personnes convaincues. Il ne faut pas, en tiers, un spectateur quelque peu sceptique. Il s'apercevra bientôt que la fatigue nerveuse de l'une ou l'autre personne qui tiennent la clef, la fera pencher et tourner d'un côté ou de l'autre. Un facteur, aussi important, dans la réponse de la clef, est la surface palmaire de la phalange unguéale de l'index ; cette surface offre des plans qui peuvent, par leurs inclinaisons, différentes sur les deux index expérimentant, déterminer, d'une façon uniforme, les mouvements prophétiques de la clef.

Faïence. — Casser de la faïence, porte chance.

Lorsque l'on voit casser une assiette, on dit souvent : « C'est cela qui fera plaisir à *Locmaria !* », faisant ainsi allusion aux fabriques de poteries du faubourg de Quimper.

— Quand on a cassé un objet : dans très peu de temps on en cassera trois ; c'est inévitable.

Fer à cheval. — Fer à cheval trouvé sur la route, signe d'argent, ou de bonheur ; se hâter de le ramasser.

Fil de la Vierge — et graines ailées — se posant sur vous : nouvelles de l'absent.

— Les fils de la Vierge sont un signe de pluie.

Fille. — Si l'on dit Madame à une jeune fille, elle restera sûrement trois ans avant de se marier.

Fleurs. — Prendre un réceptacle de pissenlit, avec toutes ses graines ailées, souffler et faire envoler à la fois toutes les graines :

Les fillettes qui réussiront auront une toilette neuve ;

Les jeunes filles, un mari, et cela dans l'année.

Fontaines. — La jeune fille qui jette une épingle dans une fontaine, doit observer :

Si l'épingle se tient debout au fond de l'eau : mariage certain.

Si elle reste à plat, pas de mariage à attendre de sitôt. Autant de bulles qui se dégagent de l'épingle, autant de mois ou d'années à attendre.

Glace. — Le soir, en se couchant, mettre sous l'oreiller une glace, sur la glace, un buis bénit, et s'endormir : on rèvera à son amoureux.

Gourmandise. — Un bouton (aphte, etc.) sur la langue : signe de gourmandise.

Gui. — Pour avoir du *bonheur* toute l'année, mettre du gui dans sa chambre le dernier jour de l'an.

Jaloux. — Méthode certaine pour reconnaître un mari jaloux : En visite chez M. et Mme A, M. et Mme B., rencontrent les époux C.

Si M. B. baille en même temps que Mme C. et si M. C. s'en aperçoit, sans bailler lui même, c'est qu'il est jaloux. De même, si Mme B. s'en aperçoit aussi.

Jarretière. — Jeune fille qui perd sa jarretière : son amoureux lui est infidèle, ou l'oublie.

Latrines. — Baquet de latrines crevé, si le contenu coule jusque dans la maison : argent à recevoir.

Lumière. — Trois chandelles allumées : signe de mariage ou de mort.

— Quand la bougie coule en formant de petites boules : lettre inattendue.

Mariage. — Compérage, signe de mariage ; quand le parrain et la marraine sont jeunes gens, il est probable que leur mariage se fera.

— Vider le fond d'une bouteille : mariage.

Mais trois conditions sont indispensables :

Quand on reçoit le fond d'une bouteille, il faut

1° Etre placé sous une poutre,

2° Qu'il y ait une mouche au plafond,

3° Et un chat sous la table.

Ces trois conditions réunies : mariage certain.

Mariée. — En allant à l'église, prendre garde que le carreau de la voiture de la mariée se brise : sinon, le malheur ou la mort atteindra l'épouse.

— Si une mariée marche sur un chat : signe de malheur.

— Pluie le jour du mariage : les mariés seront riches.

— Pluie le jour du mariage : les enfants à naître seront morveux.

— Cortège de mariage et convoi d'enterrement se rencontrant à l'église ou dans la rue : signe de malheur.

— Deux cortèges de mariages se rencontrant : signe de prospérité et de bonheur.

Ménages. — Deux bruns, ou deux blonds, ne s'arrangent pas en ménage.

Mort. — Quand un mort tient les yeux ouverts, c'est qu'une autre personne de sa famille le suivra bientôt.

Moustiques. — Bourdonnant dans la maison : nouvelle heureuse.

Nez. — Quand le nez d'une jeune fille lui démange, c'est qu'un *vieux* a envie de l'embrasser.

— Ou qu'un jeune en *meurt* d'envie.

Œuf. — Casser un œuf et jeter le blanc dans un verre d'eau : on voit s'y dessiner la profession de son futur mari.

Le blanc de l'œuf prend la forme des outils du métier : si c'est un marin, la forme d'un bateau.

Oreille. — Si l'oreille gauche bourdonne, on dit du mal de vous. Aussitôt demander à une voisine : — « Dites une lettre ? » — Cette lettre sera la première lettre du nom de la personne qui dit du mal de vous.

Ou bien, prononcer vous-même, les lettres de l'alphabet, tant que votre oreille bourdonne. Aussitôt que le bourdonnement cesse, vous avez la première lettre du nom de cette personne.

— Si l'oreille droite bourdonne, c'est du bien qu'on dit de vous.

— *Kelou mad, ar skouarn diou !*

Kelou fal, ar skouarn klei !

(Bonne nouvelle, l'oreille droite : mauvaise nouvelle, l'oreille gauche).

Pain. — Placé sur le mauvais côté : le diable est sur la maison.

— *Ar bara var an tu fal : ar bed a so chavired* (Audierne),

(Le pain à l'envers : le monde, sens dessus dessous).

— Faire avec la pointe du couteau, une croix sur la tourte, avant de l'entamer : fait durer le pain.

Pie. — Voir une pie en se promenant : on entendra cancanner dans la journée.

— Une pie : tant pis ! — Deux pies : tant mieux ! — Trois pies : bonheur !

— Pie à droite de vous : beau temps. — Pie à gauche : mauvais temps.

Pied. — Quand une jeune homme vous marche sur le pied : l'amour n'est pas loin.

— Le matin, sortir de chez soi, le pied gauche en avant : mauvaise humeur toute la journée.

D'une jeune fille revêche, on dit : — « Elle a mis le pied gauche le premier dehors ».

— Sortir du lit le pied gauche le premier : mauvaise humeur (Audierne).

Porte. — Si une femme écoute à la porte, jeter du sel au feu : l'écouteuse devient sourde.

— Quand on écoute aux portes, on n'entend jamais bien : tout est faux ou mal.

Puce. — Une puce sur la main, l'argent n'est pas loin.

Sel. — Sel versé sur la table : malheur. — Prendre le sel et le jeter par dessus l'épaule conjure ce malheur.

— Casser la salière : malheur terrible.

— Jeter du sel sur des charbons ardents : fait souffrir les âmes du purgatoire.

Saint-Nicolas. — Un vendredi, en chemise, mettre le pied droit dans son lit, tenir le gauche, en dehors ; dans cette posture faire une prière à Saint-Nicolas. Après la prière, faire *Batati* (le saut périlleux), mettre une glace sous son oreiller, et s'endormir.

Au coup de minuit, se réveiller et regarder dans la glace : on y voit le portrait de celui qui sera votre mari.

Deux jeunes filles de Quimper avaient fait cela, le même soir. Le lendemain, elles se racontaient qui elles avaient vu. — « J'ai vu un « tel, — dit la première, — et il était de telle façon ». — « J'ai vu le « même jeune homme, répondit la seconde, — et de la même façon ; « seulement il avait, au bras, un crèpe de deuil. »

La première des jeunes filles fut peu après demandée en mariage par ce jeune homme. Elle l'épousa, mais mourût quelques mois après son mariage. Quelque temps après la mort de sa femme, le veuf épousa l'autre jeune fille. Saint-Nicolas ne peut mentir.

Tamis. — Piquer, au bord d'un tamis de crin, la pointe des ciseaux : un jeune homme et une jeune fille tenant sur leurs index la branche en croix des ciseaux (comme pour l'évangile de la Passion), apprendront l'avenir : le tamis tournant le leur dévoilera.

Vendredi. — Le premier vendredi du mois, mettre sous son oreiller, une tige de chèvrefeuille, et une glace ; dire une prière spéciale ; puis faire *Batati*, sur son lit, en se couchant. A minuit, regarder dans la glace : on voit le portrait de son futur mari.

Vêtements. — Mettre ses *bas* à l'envers, sans s'en apercevoir : lettre le jour même, ou dans la semaine.

— Mettre sa *chemise* à l'envers : grande nouvelle surviendra.

— Tablier mis à l'envers, (autrement dit : *Buée du gascon*) : Visite inattendue.

— Mettre la parure de fleur d'oranger d'une mariée, porte malheur à une jeune fille : elle ne se mariera pas.

— Prendre *sept* boutons de fleurs d'oranger à la mariée, porte bonheur à une jeune fille : elle se mariera bientôt.

— Belle-mère qui marche sur la traîne de la mariée : dissentions certaines entre elles.

— *Eur vaouez hep tavancher : maouez an hol.*

(Une femme sans tablier : femme à tout le monde).

— Si la première personne que l'on rencontre dans la matinée n'a pas de tablier : mauvaise journée à passer.

— Femme qui sort avec son bonnet de nuit, sans avoir mis sa coiffe : porte malechance à qui la rencontre

H. Le Carguet.



MARQUES DE PROPRIÉTÉ

XXII

AU WADAÏ

« Les Djenguels n'appliquent pas à leurs bœufs de marques distinctives qui servent de signes de reconnaissance pour les propriétaires. Chacun, dans les diverses localités, reconnait les siens à la forme des cornes. Pour chaque troupeau, elles ont une direction particulièrê, qu'on leur fait prendre dès qu'elles commencent à s'allonger. Ainsi, le maître de tel troupeau a dirigé les cornes de ses bœufs perpendiculairement et en ligne droite ; un autre les a fait dévier en avant, un autre en arrière, un autre a droite et un autre à gauche ; un autre les a conduites de manière qu'elles se sont réunies ou croisées ; un autre les a contournées en forme ondulée, etc. Ce fait entre beaucoup d'autres, m'a été certifié par plusieurs individus qui, dans les chasses aux esclaves, avaient pénétré chez les Djenguels. J'en donne cette explication que sur les récits que j'ai entendus. J'ai vu des vaches Djenguels dont les cornes étaient courbées en forme de croissant : mais cela n'a rien d'absolument extraordinaire. Dieu sait mieux que nous ce qui en est[1]. »

XXIII

MONTS DORE

Les moutons sont partout marqués d'entailles aux oreilles, selon des formes déjà décrites.

Les bêtes à cornes ne reçoivent en général une marque qu'au marché, où elles sont distinguées par l'intitiale du nouveau propriétaire. Dans les pâturages d'été, chaque troupeau va dans sa montagne sous la conduite de son berger ; le troupeau appartient à une grande ferme, ou à un hameau ou village. Bien qu'il y ait souvent voisinage entre chaque groupe d'animaux, il semble qu'il n'y ait jamais de transfuges et qu'aucune bête ne s'égare.

Dans les pâturages de la Charbonnière, entre la Bourboule et la Tour d'Auvergne, les troupeaux sont marqués d'une initiale en fer.

GAUDEFROY-DEMONBYNES.

1. *Voyage au Wadaï* par le Cheikh Mokammed Ibn-Omar-el-Tounsy, trad. de l'arabepar le Dr. Perron. Paris, 1851, p. 280.

CHANSONS DE RONDE DU PAYS NANTAIS[1]

(*Suite*)

XVII

SOMMES-NOUS PAS COUSINS, COUSINES

Sommes-nous pas cousins, cousines, } bis
Sommes-nous pas cousins tertous ? }

Mademoisell', je parle à vous ;
Sommes-nous pas cousins tertous ?
Sommes-nous pas cousins, cousines ? etc.

Vous en embrass'rez quatr' pour tous,
Mademoisell', je parle à vous.
Sommes-nous pas cousins, cousines ? etc.

Mon beau monsieur, je parle à vous ;
Sommes-nous pas cousins tertous ?
Sommes-nous pas cousins, cousines ? etc.

Vous en embrass'rez un' pour tous,
Mon beau monsieur, je parle à vous,
Sommes-nous pas cousins, cousines ? } bis
Sommes-nous pas cousins tertous ? }

Les paroles indiquent les mouvements de cette ronde, très populaire dans les noces de campagne, ou celui qui dirige se fait un malin plaisir d'obliger les jeunes filles à se laisser embrasser par le plus de garçons possible.

Quand on veut contrarier un garçon, on lui dit, quand arrive son tour.

Vous n'en embrrass'rez pas du tout !
Mon beau monsieur, je parle à vous,

et il retourne à sa place, tout désappointé.

(J'ai entendu cette ronde à Legé (Loire-Inférieure) vers 1852 ou 1853, à des noces.

XVIII

LA TROMPEUSE

Les jeunes filles se plaçaient sur deux lignes qui se faisaient face. Les deux premières de chaque ligne se prenaient les mains, en

1. Cf. t. XX, p. 106.

entrecroisant les bras, et chantaient, en dansant et parcourant les 2 rangées :

Je suis venu' pour vous tromper ;
N'allez pas vous en étonner,
Car je suis la
La la la,
Car je suis la trompeuse,
Moi ;
Car je suis la trompeuse

Quand ce couplet était achevé, elles allaient se placer à la queue de la rangée, et les deux premières recommençaient le même jeu, jusqu'à extinction.

Pensionnat de Chavagnes, 1882.

XIX

MARGOTON

Ronde

Quand Margoton s'en va-t-aux champs
Pour cueillir la nozille,
Monsieur l'curé s'en va derrièr'
Lisant ses heures,
« Attendez-moi ma Margoton.
— Monsieur l'curé, laissez-moi donc ! »
Monsieur l'curé tir sa calotte
Et la lui donne,
« En vous r'merciant, monsieur l'curé,
« Vous ét's un honnête homme ».

On nomme successivement toutes les parties de l'habillement : les bas, les souliers, le chapeau, les gants, etc. etc.

Communiquée par Melle Félicie Macé, Nantes 1897.

XX

MARGOTON

(Variante en patois Vendéen.

Quand Margotan s'en va-t-oux champs
Touchant ses mules,
Monsieur l'tchurai s'en va-t-aprô,
Lisant ses hûres.

« Bell' Margotan, approche-tô !
— Monsieur l'tchurai, i' n'oserô ! »
Monsieur l'tchurai tir' sa calotte,
Et la lui donne,
« I vous r'merci ; monsieur l'tchurai,
« D'm'avoir si ben encalottai !
« V's êt's un brave homme,
« Monsieur l'tchurai,
« V' êt's un brave homme !

2

Quand Margotan s'en va-t-oux champs etc.
Monsieur l'tchurai tir' son chapé
Et le lui donne.
« I vous r'merci', monsieur l'tchurai,
« D'm'avoir si ben encalotai,
« D'm'avoir si ben enchapotté, etc.

On nomme également tous les habits, et on les ajoute à mesure.

Cette chanson m'a été chantée en 1859 par M. J.-P. Pugast, de Beauvoir sur Mer (Vendée).

FORMULETTE POUR LA FIN DES CONTES

J'ai passé par Paris,
Mon p'tit conte est fini.
J'ai passé par Bordeaux,
Mon p'tit conte est tombé dans l'eau.

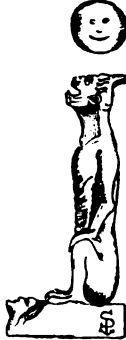
MARIE-EDMÉE VAUGEOIS.



CONTES DU PAYS DE SAINT-POL

XV

P'TIT-CRINCHON



Il y avait une fois un homme qui n'avait jamais grandi beaucoup et était resté tout *crignu*[1]. C'est pour cela qu'on l'appelait *P'tit-Crinchon*[2]. En raison de sa petite taille et de sa frêle apparence, il ne pouvait trouver de travail dans aucune *cense*, et ne vivait que de lait battu que quelques ménagers lui donnaient par charité.

Tous les jours, il entendait dire que des gens faisaient bombance et buvaient de bon vin. P'tit-Crinchon pensait à cela continuellement, car il n'avait que faire de tout son temps ; il rêvait sans cesse de gigots, de poulets rôtis et de bouteilles de vin. Et ces idées lui trottaient tellement dans la tête, qu'il se demandait *à t'nure*[3] quel moyen il pourrait bien employer pour arriver à faire au moins trois bons repas.

Il se dit *comme ça* par un beau jour :

« Si je me faisais sorcier ! Je dirais aux gens crédules : J'ai besoin de trois jours pour connaître ce que vous me demandez, et je ne pourrai le savoir qu'après avoir fait trois bons repas avec bouilli, rôti, jambon, dessert, vin et café. C'est dit : je vais me faire sorcier ! Et même, je pars tout de suite. »

Le voilà donc parti. Il marcha fort longtemps et arriva devant le château du roi des Pays-Bas. Il se trouva que la reine avait perdu la veille une bague en diamant de grande valeur et à laquelle elle tenait énormément.

P'tit-Crinchon entra dans le château et offrit ses services comme sorcier.

« Bon, lui dit l'intendant de la reine, ça tombe à merveille. Sa Majesté la Reine a perdu hier sa bague en diamant : tu vas nous la retrouver ou bien tu seras pendu.

— C'est ça seulement ! lui répond P'tit-Crinchon. Eh bien, ça n'est pas difficile. Mais il faut pour réussir que je fasse trois bons

1. Frêle, souffreteux, malingre.
2. *Crinchon*, grillon, enfant de faible complexion.
3. Sans cesse, continuellement.

repas avec bouilli, rôti, jambon, dessert, vin et café, un par jour. Quand j'aurai fini le troisième, je vous réponds que je vous dirai où se trouve le diamant de la reine.

— Tope là, c'est entendu !

Alors l'intendant lui fit servir le bon repas qu'il demandait. Un domestique lui passait les plats, lui débouchait les bouteilles de vin et ne le laissait manquer de rien. Il mangea et il but pendant trois heures sans *décesser*, tant qu'à la fin il s'endormit sur son fauteuil en s'écriant :

« En voilà toujours un d'attrapé ! »

Le lendemain, à la même heure, second repas mieux servi et plus copieux même que celui de la veille. Les plats et les bouteilles lui étaient passés par un autre domestique encore plus *délicoté* que le premier. Et quand P'tit-Crinchon fut derechef bien *gavé*, il s'endormit encore sur sa chaise en disant avec une satisfaction bien marquée :

« Bon ! en voilà toujours deux d'attrapés ! »

Le troisième jour, la même bombance recommença. Mais P'tit-Crinchon ne put s'empêcher de remarquer qu'il était servi cette fois par un domestique qui n'était ni celui de la veille ni celui de l'avant-veille. Il n'y porta toutefois aucune attention. Et quand il eut bien bu et bien mangé, il s'endormit de nouveau sur sa chaise en se disant à mi-voix :

« Allons, mon garçon, tu les as donc enfin attrapés tous les trois ! »

En l'entendant parler *comme ça*, les trois domestiques qui l'avaient servi et qui se trouvaient par hasard derrière la porte, se jetèrent à ses genoux en s'écriant :

« Grâce ! grâce ! monsieur le sorcier. Nous avouons notre larcin ; nous voyons bien qu'on ne peut rien vous cacher. C'est nous qui avons pris la bague en diamant de la reine. Ne nous perdez pas, monsieur le sorcier : nous serions pendus tous les trois. »

P'tit-Crinchon était tout *estomaqué* d'entendre ces paroles. Il comprit bien vite que les trois domestiques avaient volé le diamant, et que lorsqu'il avait dit en parlant des bons dîners : En voilà un d'attrapé ! ils avaient cru que c'était des voleurs qu'il parlait. Il résolut alors de profiter de la situation.

« Eh bien, oui, leur dit-il, je connaissais votre mauvaise action ; et si vous n'aviez pas avoué tout de suite, je vous dénonçais demain à l'intendant de la reine, qui vous aurait fait pendre. Mais je suis *bon fius* [1], et puisque vous avez demandé grâce, je vais vous tirer de ce

1. Bon fils, bon enfant.

mauvais pas. Apportez-moi la bague et un dindon de la basse-cour, celui qu'il est le plus facile de distinguer des autres. Puis laissez-moi faire. »

Les trois voleurs, *fin* contents d'échapper à la potence allèrent donc *quérir* la bague et un dindon qui n'avait que des plumes blanches à la queue, ce qui le rendait facilement reconnaissable. P'tit-Crinchon fit avaler la bague au dindon, envoya reporter le volatile à la basse-cour et fit dire à la reine des Pays-Bas de venir le trouver de suite.

« Madame la reine lui demanda-t-il quand elle fut arrivée, n'auriez-vous pas été dans la basse-cour il y a trois jours ?

— Oui, mon ami, j'y suis allée.

— Eh bien, madame la reine, vous y avez laissé tomber votre anneau et un dindon l'a avalé.

— Est-ce possible ?

— C'est certain, madame la reine. Il me sera même on ne peut plus facile de reconnaître le dindon.

— Eh bien, alors, allons vite à la basse-cour.

Tout le monde alla à la basse-cour. P'tit-Crinchon fit défiler devant lui tous les dindons. Il y en avait au moins deux cents ; et quand celui qui avait des plumes blanches à la queue passa devant lui, P'tit-Crinchon le fit saisir par un des domestiques et donna l'ordre de lui ouvrir le ventre, ce qui fut fait sur le champ.

Comme de juste, la bague en diamant y fut trouvée. La reine en était bien contente.

« Vous êtes réellement un grand sorcier, dit-elle à P'tit-Crinchon. Vous pouvez rester au château et y faire bombance tous les jours, si vous voulez. Et quand il vous plaira de partir, mon ami, je vous donnerai une grande bourse remplie d'or.

— Vous êtes bien bonne, madame la reine, et je vous en remercie. »

P'tit-Crinchon resta donc au château où il fit une *nôce* continuelle. Mais un beau jour, il arriva que le roi des Pays-Bas revint d'un long voyage et apprit par la reine toute l'histoire du fameux sorcier, dont elle fit un grand éloge.

« Ton sorcier m'a tout l'air d'un malin compère, dit le roi à la reine. Je ne voudrais pas qu'il fît une continuelle bombance à nos dépens parce qu'il aura une fois deviné juste. Attends, ma bonne, moi, je vais le mettre à l'épreuve. S'il est aussi fin que tu le dis, il aura le gros sac de louis d'or ; mais s'il s'est *foutu* de nous, il sera bel et bien pendu. »

En disant cela, il attrapa un grillon qui cherchait à grimper à la cheminée, le cacha entre deux plats et envoya chercher le sorcier, qui ne tarda pas à arriver *fin saisi*.

« Si tu es réellement sorcier, lui dit le roi, tu vas me dire tout de suite ce qu'il y a de caché entre ces deux plats. Sinon, je te fais pendre à ma potence !

— Hélas ! hélas ! malheureux P'tit-Crinchon, te voilà pris cette fois ! dit en pleurnichant le prétendu sorcier.

— Bigre ! mon gaillard, s'écria le roi, ma femme avait tout de même raison : tu es en vérité un grand sorcier ! Tu as parfaitement deviné ! »

Et lui ayant fait donné une grande bourse pleine de louis d'or, il congédia P'tit-Crinchon qui partit tout heureux d'avoir si bien réussi et d'avoir gagné tant d'argent.

(*Saint-Pol, faubourg d'Arras.*)

ED. EDMONT.

LES EMPREINTES MERVEILLEUSES

CCXXXVI

LE SAUT DE SAINT VALAY

Sur un énorme rocher de la vallée de la Fontaine des Eaux, près de Dinan, se trouvent marqués les quatre fers d'un cheval : c'est de là que saint Volay s'élança pour échapper à Satan qui le poursuivait, et alla retomber de l'autre côté de la Rance. On dit que l'on y va en pèlerinage pour échapper aux suggestions du démon et que l'on en revient avec un courage à toute épreuve.

CCXXXVII

LA TABLE DES GÉANTS

A Plumaugat se trouve un énorme rocher rond comme une table, sur lequel on voit admirablement dessinés en relief ou plutôt sculptés dans la roche, une très grande casserole entourée de cinq gobelets et de cinq asssiettes. Ce rocher se nomme la « table des Géants » et personne ne s'y aventurerait une fois la nuit tombée, les Géants tuant infailliblement les indiscrets qui voudraient assister à leurs agapes.

LUCIE DE V.-H.

LE FOLK-LORE DE LA TOURAINE

VI

PROVERBES ET DICTONS

Il n'est si ch'ti (chétif) fagot'
Qui n'trouve sa rotte (lien).

*
* *

Il n'est si bonne bête,
Qui n'ait son vice.

*
* *

La rotte vaut l'fagot' (les deux époux se valent).

*
* *

« Elle a cassé son sabot' » se dit d'une jeune fille enceinte.

*
* *

Fille qui siffle,
Coq qui pond,
Portent malheur à une maison.

*
* *

A moitié bien, tenons-nous y :
Peut-être ailleurs serions-nous pis.

*
* *

Après la poire,
Il faut boire ;
Après la pomme,
Garde ton vin, bonhomme !

*
* *

A trompeur trompé le diable en rit.

*
* *

Autant de trous, autant de chevilles.

*
* *

Brebis qui bêle perd sa goulée.

*
* *

Bon cabaret n'a pas besoin d'enseigne.

Bonté vaut mieux que beauté.

*
* *

Le vent, la pluie et les parents
Après trois jours sont ennuyants.

*
* *

La St-Jean est pour tout le monde.

*
* *

Mieux vaut laisser son enfant morveux que de lui arracher le nez.

*
* *

Mieux vaut être trompé sur le prix que sur la marchandise.

*
* *

Mort trop désirée:
Vie de longue durée.

*
* *

Mariage d'inclination,
Dans six mois coups de bâton.

*
* *

Mauvais chemins, bonnes terres.

*
* *

On ne connaît pas le vin aux cercles.

*
* *

On tape toujours sur le cheval qui tire le mieux.

*
* *

Où le soleil luit la lune n'a que faire.

*
* *

On ne peut pas dire la messe et sonner les cloches.

*
* *

On ne saurait peigner un diable qui n'a pas de cheveux.

*
* *

Où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute.

*
* *

On n'est pas louis d'or : on ne plaît pas à tout le monde.

Pied noueux
Fait cent lieues ;
Pied plat
Reste là.

⁂

Quand la maison brûle, il n'est plus temps de crier au feu.

⁂

Quand on croit tremper la soupe, le pot renverse.

⁂

Qui vend sa paille, vend son grain.

⁂

Quand le rossignol a des petits, il ne chante plus.

⁂

Sans crotin
Pas de pain.

⁂

Tout arpent de terre nourrit son homme.

⁂

Temps pommelé, femme fardée,
Ne sont pas de longue durée.

⁂

Toute rose devient gratte-cu.

⁂

Un cahot relève l'autre.

⁂

Un clou chasse l'autre.

⁂

Un bon coq n'est jamais gras.

⁂

Un bon paysan vaut bien un méchant bourgeois.

⁂

Un pot fêlé dure plus longtemps qu'un neuf.

Vaut mieux mener petite vie et que ça dure

*
* *

Fille cachée
Est recherchée.

*
* *

Fin contre fin ne fait bonne doublure

*
* *

Il ne faut pas péter plus haut qu'on a le cul.

*
* *

Il n'y a pas si petit buisson
Qui ne porte son ombre.

*
* *

Il ne faut pas déranger la poule qui pond.

*
* *

Il ne faut qu'un coup pour tuer un loup.

*
* *

Il ne faut pas aller aux guignes sans crochet.

*
* *

Selon le bras la saignée.

*
* *

Il faut plumer la poule sans la faire crier.

*
* *

Il ne faut pas brûler la chandelle par les deux bouts.

*
* *

Il a mangé la bouillie trop chaude.

*
* *

Le ruisseau suit sa pente.

*
* *

La justice est comme la cuisine : il ne faut pas la voir de près.

*
* *

La truie n'ennoblit pas le pourceau.

Tant vaut l'homme, tant vaut la terre.

*
* *

La plupart des mariages sont comme les sabots : il y en a toujours un de mauvais.

*
* *

C'est quand il est petit qu'on peut redresser l'arbre.

*
* *

C'est à l'user qu'on connaît l'étoffe.

*
* *

C'est le partage de Cormery : tout d'un côté, rien de l'autre

*
* *

Il n'est pas de petit chez soi.

*
* *

Cheval de force,
Cheval de rien ;
Cheval d'aveine (avoine),
Cheval de peine ;
Cheval de paille,
Cheval de bataille ;
Cheval d'ajonc,
Cheval breton.

*
* *

Celui pour qui le four chauffe, n'est pas toujours celui pour qui le pain cuit.

*
* *

Donner et r'ôter,
C'est pis que voler.

*
* *

Dans sa peau mourra le renard.

*
* *

De tout méfiant
Méfiez-vous en !

*
* *

Douze métiers,
Treize misères.

D'une mauvaise souche sort parfois un bon scion.

*
* *

Feu d'amour et feu de bois vert
Mettent la maison à l'envers.

LÉON PINEAU.

COUTUMES ET SUPERSTITIONS DE LA HAUTE-BRETAGNE

LXIX

LES FLEURS ET LES PLANTES AUX ENVIRONS DE MATIGNON

(*Côtes-du-Nord*)

La digitale. — Cette plante a mauvais renom ; jadis quand on avait un ennemi, on faisait une croix d'épine, et à chaque épine on mettait une fleur de digitale. On tachait de la faire porter à la personne que l'on voulait maléficier : celle-ci, sans défiance, baisait la croix et par conséquent les fleurs, et mourait peu après. Maintenant encore, on fait la croix, puis on retire les fleurs et les feuilles ; on les fait bouillir, et si l'on peut mettre l'eau qui en provient dans la boisson de celui que l'on veut faire disparaître, il ne tarde pas aussi à succomber, non pas à cause des fleurs, qui ne sont pas « méchantes », mais c'est le sort jeté qui agit.

Le sureau. — Le sureau est « médecin » avant tout; mais sa vertu tient à ce que chacune des fleurettes qui composent sa fleur est une fée. Quand le monde est devenu trop méchant pour que les bonnes fées puissent s'y montrer, elles se sont réfugiées dans les fleurs.

Le coquelicot. — Le coquelicot était si fier de sa beauté que Dieu, pour le punir, a permis au diable, non pas de le cueillir, mais de le toucher ; c'est l'empreinte de ses doigts qui forme les taches noires que l'on voit parfois au fond de la corolle.

Les pervenches. — Quand on veut savoir si le printemps sera beau, on consulte les pervenches; quand le bleu est plus clair, c'est signe qu'il fera beau.

Le trèfle incarnat. — Si l'on veut se marier, il faut mettre dans sa poche une fleur de trèfle incarnat : aucune femme ne peut résister à la puissance de ce talisman ; dernièrement un homme âgé de 68 ans, estallé demander une fille de 32 ans, beaucoup plus riche que lui,

et il a été agréé, parce qu'il avait une fleur de trèfle dans sa poche. Si les hommes mangeaient de ce trèfle, ils auraient la vigueur des chevaux.

La fleur d'ajoncs. — Celui qui porte sur lui une fleur d'ajoncs n'a rien à craindre des lutins, qui croiraient faire mal à ces fleurs dans lesquelles ils se retirent s'ils s'attaquaient à celui qui se met sous leur protection.

La violette blanche. — Lorsqu'il y a une violette blanche dans une touffe de violettes ordinaires, c'est que la Vierge l'a touchée de son manteau.

La primevère. — Lorsque la jeune fille qui cherche des primevères, pour savoir si elle se mariera dans l'année, en trouve une à sept *godelures* (pétales), est assurée de se marier avant l'an révolu.

L'épine blanche. — L'épine blanche est le premier arbre qui fleurit au printemps, parce que c'est la couronne du Sauveur qui fleurit.

Les filandres. — L'orsqu'ils sont particulièrement longs on les appelle «cheveux de Madeleine» en souvenir de la célèbre pécheresse.

Les fleurs et le premier mai. — Les fleurs se détachent d'elles-mêmes la veille du premier mai, afin de faire un tapis dans les endroits où passe la sainte Vierge en allant visiter les « Mois de mai » qu'on lui élève. Suivant d'autres, ce sont les anges qui les jettent sur les pas de leur reine, et le grand vent qu'il fait à cette époque vient de leurs ailes qu'ils agitent en faisant cette besogne.

LUCIE DE V.-H.



LES TACHES DE LA LUNE

LII

LÉGENDE DE L'HOMME-LUNE[1]

(Australie Centrale ; tribu : Kaitish)

La lune qui était d'abord un homme[2] et un Purula vint à Uningamara, dans le pays des Kaitish, et prit une Panunga pour femme. Elle eut un enfant. Alors il la quitta, s'en alla en un autre endroit et se disant Appungerta, prit pour femme une Kumara qu'il quitta aussi après qu'elle eût eu un enfant. Alors il prit successivement pour épouses des femmes Thungalla, Umbitjana, Appungerta, Uknaria, Kumara, Purula et Kabbidji, et les quitta l'une après l'autre[3].

Après cela il vécut à Kullakulla avec un grand nombre de femmes qui toutes avaient pour totem l'uningara (sorte de petit oiseau).

Pendant qu'il vivait là, un homme nommé Endupruk, Kabbidji ayant pour totem la pie, arriva et voulut prendre pour femme une

1. B. Spencer and F.-J. Gillen. *The Northern Tribes of Central Australia.* London, 1904, pp. 412-413.

2. Il y a, semble-t-il, contradiction entre la première et la dernière phrase du récit. D'abord le héros est donné comme la lune même : puis il ne forme plus que les taches de la lune. Mais on remarquera que la lune est le totem d'un groupement Kaitish, (Spencer and Gillen, p. 773), et que la légende a pour but d'expliquer en premier lieu l'origine de ce totem. D'autres légendes publiées par Spencer et Gillen racontent les aventures de deux lézards à la fois hommes et bêtes (p. 403) ou de deux hommes chats sauvages (p. 424) ou de « Pittongu (le renard volant) qui était un homme-thapanunga » (p. 427). Cette identité absolue d'un homme et de son totem (animal, végétal, matériel, n'importe), est admise par tous les Australiens. Dans la légende ci-dessus, il ne s'agit donc pas de la métamorphose d'un Noir en lune. Mais le héros a une nature qui nous semble double, contradictoire, ce qu'elle n'est point pour les Australiens.

3. Les Kaitish sont une tribu de la *nation* Arunta. Chaque tribu de cette *nation* se divise en deux *moitiés* qui se divisent à leur tour chacune en quatre *classes*.

1	2
Panunga	Purula
Uknaria	Thungalla
Kabbidji	Kumara
Appungerta	Umbitjana

Seuls peuvent se marier entre eux les membres de deux classes placées sur la même ligne horizontale. Étant Purula, l'homme-lune n'avait droit qu'à une femme Panunga. Si la légende dit qu'il épousa des femmes Thungalla, Umbitjana, etc., c'est pour indiquer qu'à ce moment il n'existait pas encore de réglementation du mariage. Mais cette réglementation, l'homme-lune l'établit quand il ordonne à l'homme nommé Endupruk, appartenant à la classe Kabbidji de n'épouser qu'une Kumara. De même l'homme-lune et ses femmes interdisent à un Purula d'épouser une Uknaria, car il n'a droit qu'à une Panunga. Plus loin, l'homme-lune fixe définitivement le système actuellement encore en vigueur ; et il se soumet lui-même à la règle qu'il a inventée, en ne gardant pour femme qu'une Panunga.

Umbitjana qui ne pouvait être son épouse légitime. La lune lui demanda ce qu'il désirait et lui dit que cette femme ne pouvait être son épouse, car il ne pouvait épouser que des Kumara. Et l'homme-lune dit : « Agis toujours correctement et prends ma fille : mais ne jette pas tes regards sur une femme qui est *mura*[1] ». Un autre homme appelé Pulla vint depuis la mer jusqu'à Kullakulla ; c'était un Purula et il s'empara d'une femme Uknaria appelée Alpita qui était *unkullà*[2] pour lui et par suite ne pouvait être son épouse. Les autres femmes s'efforcèrent de l'en empêcher, mais en vain.

Plus tard encore il vint au camp de l'homme-lune un certain nombre d'hommes; ils venaient d'Aroitjarunga, leur demeure, pour se chercher des épouses. Mais la lune leur dit de s'en retourner, attendu que toutes les femmes lui appartenaient. Pourtant ils revinrent quelque temps après et la lune décida de leur donner des épouses. Comme il avait une grande expérience, il leur enseigna suivant quelles règles chacun devait se marier : à un homme Kumara il donna une femme Bulthara, à un homme Purula une femme Panunga, à un homme Appungerta une femme Umbitjana, à un homme Uknaria une femme Thungalla. L'homme-lune livra ainsi une femme après l'autre à l'homme qu'il fallait et dit que toujours à l'avenir il faudrait se marier correctement ainsi, mais ne pas se tromper de femme. Enfin il resta avec seulement une femme Panunga, qui continua de vivre avec lui à Kullakulla.

Un jour il s'en alla jusqu'à Itungalpa où il regarda autour de lui et vit les femmes qui appartenaient à Ilparitnanta ; puis il revint chez lui et dit à sa femme qu'il les avait vues.

Enfin un vieil homme nommé Okinja-Alungara vint pour voler une femme ; et la lune qui était très en colère dit : « Que veux-tu faire de ma fille ? » Juste comme le vieil homme s'en emparait, la lune leva sa hache de pierre et le tua.

Peu de temps après l'homme-lune mourut à son tour, et s'en alla au ciel. Et maintenant on peut le voir dans la lune avec sa hache de pierre prêt à frapper[3].

A. VAN GENNEP.

1. *Mura*, c'est le *frère de la mère de la femme* ou la *mère de la femme*, avec qui le mariage est interdit.

2. *Unkulla*, ce sont les *enfants de la sœur du père*, avec qui le mariage est interdit.

3. On trouve chez les Warramunga, tribu au nord des Kaitish, une légende moins complète : « Près d'une certaine source, l'homme-lune rencontra une femme-bandicoot (*perameles obesula*, mammifère) et ils se mirent à causer ; mais le feu allumé par les faucons les cerna et brûla la femme, que l'homme-lune rappela cependant à la vie ; après quoi tous deux montèrent au ciel ». Spencer and Gillen, p. 249.

LES MINÉRAUX ET LES MÉTAUX

XVI

LES FOSSILES

(*Pays de Liège*)

La « *Coronne dè bon Diu* » (couronne du bon Dieu), est le nom que donnent, dans le pays de Herve (Liège) les ouvriers des carrières à une coquille conique (Luciella), en forme de spirale.

La *Tiesse di Housp'rale* (la tête de chouette, de hibou) est une autre coquille fossile (Productus) que les mêmes ouvriers rencontrent dans leurs travaux.

Le *St-Esprit* [1] (spicifex) est une autre coquille de la famille des Brachiopodes.

XVII

LES SABOTS DE CHÈVRE

Je ne connais pas d'endroit auquel soient attachées plus de superstitions, plus de légendes absurdes qu'au lac Balaton.

Les paysans de cette contrée montrent aux étrangers, avec une sorte de vénération, de gros coquillages concaves passés à l'état de pétrification ; *ils les considèrent comme des amulettes* précieuses qu'ils nomment *sabots de chèvres.*

On raconte dans ces cantons que le roi de Hongrie André, surnommé *Jeresolymitain*, à son retour de Palestine (1218), se trouvant dans le plus affreux dénûment de toutes choses, rencontra sur les rives du Balaton un immense troupeau de chèvres conduit par le propriétaire.

Il ne garda pas l'incognito devant cet homme, et il le pria de lui prêter mille florins, somme qu'il lui remettrait à l'instant qu'il se serait fait reconnaître dans sa capitale. Le chevrier pouvait sans se gêner avancer cet argent à l'auguste pèlerin ; mais il répondit que Dieu savait qu'il n'en avait pas. S'il en est ainsi, dit le roi, que Dieu te conduise, mais si tu mens, qu'il te punisse de ta félonie et de ton

1. Nous avons parlé précédemment d'une *pierre du St Esprit*, (voir nos communic. précédentes sur les fossiles dans la *Rev. Trad. pop.*)

2. Cette relation, intitulée *Souvenirs d'un émigré liégeois*, fut écrite en 1794, par le Dr Bovy, pendant l'émigration. Les faits que l'auteur rapporte ont été recueillies sur les lieux.

avarice. A l'instant même, le troupeau et son conducteur sautèrent dans le lac où ils restèrent engloutis ; c'est depuis lors, qu'après une tempête, ses flots rejettent sur la grève cette multitude de *sabots de chèvre.*

(Dr Bovy. *Souvenirs d'un émigré liégeois*, p. 115).

ALFRED HAROU.

CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME-ORIENT[1]

CXCI

LES ARBRES HUMAINS

(*Chine*)

« Au cinquième mois de la troisième année Kouang-tch'ar, de grands arbres furent rompus par le vent en dedans de la porte de la Clarté occidentale. Lorsqu'une nuit eut passé sur cet accident, les arbres se déracinèrent et prirent une forme humaine. Les cheveux avaient un pied de long, la barbe et les sourcils trois pouces. Le tout était d'une couleur blanc jaunâtre. Ils ressemblaient à des hommes qui tiendraient leurs mains réunies et cachées par les manches de leur robe, et, de plus, l'on eût dit qu'ils laissaient voir les chaussures de leurs deux pieds. Seulement ils n'avaient pas d'yeux et pas de nez. Chaque nuit, ils faisaient entendre leur voix. Au bout de dix jours ils poussèrent des branches et des rameaux et redevinrent de grands arbres pourvus d'une abondante ramure et d'un luxuriant feuillage[2]. »

CXCII

L'ORIGINE DE LA CHAÎNE DES MOUNI-OULA

(*Mongolie*)

« Il y a plus de mille ans, vivait à Pékin un koutoukta, qui, malgré sa nature divine, menait une vie si licencieuse que l'empereur ordonna de le mettre en prison. Furieux, le koutoukta créa un oiseau gigantesque auquel il enjoignit d'abattre d'un coup d'aile la capitale de l'empire. L'empereur effrayé rendit la liberté au divin

1. Suite, voir t. XX, p. 97.
2. A. Des Michels. *Chih louh kouoh kiang Yuh tchî*, *Histoire géographique des seize royaumes*. Paris, 1891, in-8°, fasc. 1, commentaire p. 53.

personnage qui, de son côté, donna contre ordre à l'oiseau. Malheureusement, celui-ci avait eu le temps de soulever une partie de la cité qui depuis lors est restée bâtie sur un plan incliné [1]. Néanmoins, le koutoukta quitta la ville et finit par arriver sur les rives du Hoang-Ho, mais les Chinois refusèrent de le laisser passer sur l'autre rive. Le saint différa sa vengeance. Quelque temps après, cependant, il rapporta du massif de l'Altaï une chaîne de montagnes avec laquelle il barra le cours du fleuve. Une terrible inondation s'ensuivit. Heureusement Bouddha intervint et invita son représentant à se modérer ; celui-ci voulut bien alors pousser la chaîne le long du fleuve, qu'il traversa sur un pont formé de sa ceinture, et se dirigea vers le Thibet. Mais en déplaçant sa chaîne de montagnes, le koutoukta l'avait orientée de telle sorte que le versant nord fut tourné au sud et *vice-versa*. Cela explique parfaitement, pour des indigènes, la présence des arbres sur le versant méridional [2]. »

CXCIII

LE DRAGON DE LA PLUIE

(*Chine*)

« Sur le pic de Mîng-long, se trouve un puits de la largeur d'une roue de chariot. Au temps de Chih-leh, comme la sécheresse régnait, le Cha-min Fouh-t'oû-tch'îng, ayant creusé la terre dans cet endroit, trouva un dragon mort de plus d'un pied de long. Il le trempa dans l'eau. Après un espace de temps assez long, le dragon revint à la vie, et aussitôt une pluie abondante tomba. C'est de là qu'est venu à ce lieu le nom de *Pic du Dragon* [3]. »

René Basset.

1. Cf. une légende berbère analogue : *Pourquoi Alger est penchée vers la mer*. R. Basset. *Nouveaux contes berbères*, Paris, 1897, in-18, nº XCIX, p. 83.

2. Prjévalski. *Mongolie et pays des Tangoutes*, tr. fr. Paris, 1880, in-8º, p. 95.

3. A. des Michels. *Chih lou kouoh kiang Yuh tchî, Histoire géographique des seize royaumes*, fasc. II. Paris, 1892, in-8º, commentaire p. 82-83.



NÉCROLOGIE

Gaston Jourdanne

Nous avons le regret d'annoncer le décès de notre collaborateur Gaston Jourdanne, auteur d'un ouvrage : *Contribution au Folk-Lore de l'Aude*, publié en 1900, et qui contient des renseignements inédits ou pris dans des publications locales sur les traditions de son pays natal. Il a donné à la *Revue* plusieurs contributions intéressantes, parmi lesquelles des Notes sur les légendes de la mer, p. 420, 630, 1901, p. 336.

P. S.

BIBLIOGRAPHIE

Oskar Hackman. *Die Polyphemsage in der Volksueberlieferung.* Akademische Abhandlung. Helsingfors, 1904, in-8° de 241 pages.

M. Hackman vient d'appliquer à l'étude de la légende de Polyphème la méthode historico-géographique dont il fait honneur à M. K. Krohn mais qui, semble-t-il est connue aussi en France (n'est-ce pas elle que suivent par exemple M. Bédier dans ses *Fabliaux*) et en Angleterre (MM. Nutt, Sidney Harkand, Miss R. Coxe dans *Cindereila*).

La légende de Polyphème a été étudiée comparativement à plusieurs reprises, par Grimm, (1857), Chr. Nyrop (1881), Krek (1887), Muller (1890), etc ; dont les opinions ont été discutées par M. Hackman dans sa Préface. D'autre part je signalerai encore à M. Hackman un petit essai bibliographique de M. Iavorki, *Shivaïa Starina*, 1897, pp. 441-442, faisant suite à deux variantes russo-galiciennes, qui se rapprochent de son n° 64 et trois variantes du midi de la France, d'après Webster, Vinson et Dardy, signalées par P. Sébillot, *Le Folk-Lore de France*, t. I, Paris, 1904, pp. 295 et 435.

Actuellement l'explication des légendes suivant les principes de l'école mythologique n'est plus guère acceptée et il apparaît inutile de reproduire l'argumentation de M. Hackman tendant à démontrer l'inanité des interprétations antérieures (naturistes) de la légende de Polyphème.

Les thèmes du passage de l'Odyssée sont, comme on sait : *a*) le Cyclope ; *b*) le monstre anthropophage ; *c*) l'enivrement ; *d*) le faux-nom (*Personne*) ; *e*) le stratagème (bélier) ; *f*) le discours du Cyclope au bélier ; *g*) le jet des rochers ; *h*) l'imprécation. Mettons que ces deux derniers soient des thèmes l'un local (légende explicative de l'emplacement de deux îlots rocheux), l'autre purement littéraire et personnel (justification préalable des aventures d'Ulysse et par suite de l'Odyssée) ; il reste que les autres thèmes sont probablement populaires et que l'auteur de l'Odyssée n'a fait que puiser dans le fonds des récits que se racontaient les bateliers et les commerçants de la Méditerranée Orientale.

Ces divers thèmes ont été analysés avec soin par M. Hackman. Les variantes recueillies sont au nombre de 221 ; M. Hackman les a classées sous trois chefs ;

A. Groupe des variantes où se retrouve l'aveuglement du géant, mais où manque le thème du faux-nom (Personne). (Var 1 à 124 ; 1 Attique ; 2 Chio ; 3 Zacynthe ; 4 Albanie ; 5 Rome ; 6, 7, 10, 11 Abouzzes ; 8, 9, Sicile ; 12 Pise ; 13 Sicile ou Italie du Sud ; 14 Bojardo ; 15 Arioste ; 16 Portugal ; 17 Gascogne ; 18 Languedoc ; 19 Bretagne ; 20 Dolopathos ; 21 Transylvanie ; 23 Islay ; 22, 24 Argyllshire ; 25 Harz ; 26, 27 Belgique ; 28 Yorkshire ; 29 Suède ; 30 Lapons ; 31-35 Norvège ; 36-39 Islande ; 40-43 Iles Feroé ; 44-48 Lithuanie ; 49 Lettes ; 50 Tchèques ; 51-53 Slowaques ; 54 Polonais ; 55 Slovènes ; 56-57 Croates ; 58 Serbes ; 59 Bulgare ; 60-63 Grands-Russiens ; 64-72 Petits-Russiens ; 73-77 Russes Blancs ; 78-83 Basques ; 84-103 Finlandais ; 104-105 Lapons ; 106 Syriènes (inédite) ; 107-108 Votiaks ; 109 Magyars ; 110-117 Caucase (ce sont celles qui se rapprochent le plus du récit de l'Odyssée) ; 118 Oghouzes ; 119-120 Kirghizes ; 121 Turcs de l'Altaï (manifestement d'importation russe) ; 122 Araméens (parallèle bien éloigné) ; 123-124 Arabes (1001 nuits ; le 124 hiv. Seif-el-Muluk, se rattache plutôt au cycle de Circé).

B. Variantes du thème du faux-nom à l'exclusion du groupe finlando-letto-ehstonien. Peut-être eût-il été utile de subdiviser cette section d'après le faux-nom : dans l'Odyssée c'est *Personne*, qui ne se retrouve que dans une seule variante, le n° 128 (Anjou). Dans les autres c'est d'ordinaire *moi-même* : N° 125, Lesbos : un homme rencontre trois voleurs qui ont volé et tué une chèvre ; ils le prient de leur faire cuire la chèvre et lui demandent son nom ; il répond *Apatos* (*moi-même)* ; il prépare la chèvre, roue les voleurs de coups avec la rotissoire ; et quand les gens demandent aux voleurs qui les a frappés, ils répondent : *Apatos*. — Il me semble que rattacher les variantes de ce type au cycle de Polyphème c'est bien trop élargir le problème, au point même d'en fausser la solution. Une idée aussi simple, d'un comique aussi direct peut venir à l'esprit de bien des gens en bien des pays. Fait remarquable cependant : toutes les variantes de cette catégorie appartiennent, sauf celle que j'ai citée (Lesbos) à l'Europe Centrale et Septentrionale. Y-a-t-il à cela une raison d'ordre linguistique ? M. Hackman ne se l'est pas demandé ; d'ailleurs *Io stesso* irait aussi bien que *moi-même*, que *Ich Selbst*, que *Själfver*, etc. Il y a là un petit problème qui vaudrait d'être étudié par nos confrères de Portugal, d'Espagne et d'Italie.

Quoi qu'il en soit, les variantes du groupe B. de M. Hackman se classent ainsi : 125 Lesbos : *Moi-même* ; 126 (Engadine), *id.* ; 127 (Normandie), *id.* ; 128 (Anjou), *Personne* ; 129 (Vosges), *Moi-même* ; 130 (Valais), *Même* ; 131 (Bukowine), *Moi-même* ; 132 (Ecosse), *id.* ; 133 (Islay), *id.* ; 134 (Ile de Man), *id.* ; 135 (Hébrides), *id.* ; 136 (Ecosse), *id.* ; 137 (Lubeck), *Moi-même-l'ai-fait* ; 138 (Rügen), *id.* ; 139 (Brandenbourg), *id.* ; 140 (Reuss), *id.* ; 141 (Berne), *id.* ; 142 (Grisons), *id.* ; 143 (Vorarlberg), *id.* ; 144 (Tyrol), *id.* ; 146 (Salzbourg), *id.* ; (Northumberland), *moi-même* ; 147-154 (Suède), *id.* ; 155 (Norvège), *id.* ; 157 (Lithuanie), *id.*, 158 (Slovènes), *id.* ; 159-161 (Russie), *id.* ; 162-165 (Basques), *id.* ; 166-171 (Finlande), *id.*, ou *Ne-me-délivre pas* ; dans la var. n° 171, deux frères disent s'appeler l'un *Moi-même*, l'autre *Personne* : 172 (Lapons), *Moi-même* ; 173 (Votiaks), *id.* ; 174 (Ostiaks), *id.*

Enfin le groupe C. contient les variantes Finlando-letto-ehstoniennes avec les thèmes combinés : *a*) du cyclope qui demande qu'on lui guérisse son œil malade, etc.), et du faux-nom (*moi-même*) ; Ce sont les n°s 175 à 221, dont le rapport avec le récit de l'Odyssée est plus lointain que celui des variantes du groupe B ; voici le n° 181 : un homme verse de l'étain fondu ; un diable demande : qu'est-ce ? réponse : de l'onguent pour les yeux ; nom du fondeur ;

moi-même ; le diable lui demande de lui guérir son œil malade ; le fondeur l'attache solidement à une poutre, et lui verse de l'étain fondu dans les deux yeux ; le diable se sauve en emportant la poutre sur son dos et en criant : Moi-même m'a brûlé l'œil ; les autres diables répondent : De quoi te plains-tu ?

Toutes ces variantes des groupes A, B et C, ont été analysées comparativement par M. Hackman dans la 2e partie (pp. 155-222, auxquels fait suite le texte de l'Odyssée) de son livre. Je laisse de côté son étude, d'ailleurs des plus intéressantes au point de vue folk-lorique général, des groupes B et C, pour reproduire de suite ses conclusions :

1) La version populaire originelle, à laquelle se rattache le récit de l'Odyssée contenait les épisodes I a (Aveuglement du géant endormi) et II (stratagème du mouton) mais *non pas* l'épisode du faux-nom (*Personne*) ; par contre l'épisode III (de l'anneau ; voir plus loin) qui ne se trouve pas dans l'Odyssée appartenait peut-être à la version originelle ou bien s'est ajoutée très anciennement aux variantes qui se sont détachées de cette version.

2) Le mode d'aveuglement par le métal (étain ou plomb) fondu a existé à l'origine indépendamment de la légende de Polyphème.

3) Le thème du faux-nom (Personne) a très probablement été emprunté aux versions fondamentales du groupe B ; la combinaison de ce thème (*Personne* ou *Moi-même*) avec celui de l'aveuglement par le métal fondu est relativement récente.

4) L'œil frontal, qui probablement appartenait déjà à la version originelle, symbolisait vraisemblablement d'abord le dieu du ciel et du soleil : mais ce sens symbolique n'a rien à faire avec le reste de la légende.

Quant au lieu d'origine de la légende, comme M. Hackman malgré ses recherches ne connaît point de variantes orientales vraies, la théorie indienne n'a point à être prise ici en considération, de même il n'existe pas à la connaissance de l'auteur de variante extrême-orientale. Etant données les variantes si complètes du Caucase, et le lieu d'origine de l'Odyssée elle-même, on se voit donc amené à donner à la légende de Polyphème comme patrie l'Asie mineure plutôt que la Grèce propre. Puis la légende s'est transmise en Europe, du Sud au Nord.

Telles sont les conclusions de M. Hackman : elles sont toutes acceptables, sauf peut-être celle-ci : que la version originelle comprenait le thème de l'anneau magique : quand le héros a trompé le cyclope (géant, etc.) celui-ci lui jette en cadeau un anneau (ou une hache) : le héros se saisit de l'objet qui crie : je suis ici ; le monstre va vers la voix ; le héros ne se débarrasse de l'anneau (ou de la hache) qu'en se coupant le doigt (ou la main). Ce thème se retrouve dans les variantes du groupe A : nos 5, 6, 78-81, 21, 58, 50, 74 ; 118 ; — puis : 10, 11, 20, 23, 37, 60-77, 46-48, 53, 121 ; — puis : 26 ; puis : 12 ; puis 108 ; etc ; enfin c'est le thème unique des nos 13 (Sicile), 81 (Basques), 51 (Pologne), 71 (Petit-russiens).

D'où suit que ce thème est particulièrement répandu : *a*) chez les Basques *b*) chez les Slaves ; il ne se retrouve justement pas dans les variantes du Caucase (nos 110-117). Voici le résumé du no 115. (Daghestan) : deux naufragés rencontrent un géant pourvu d'un seul œil qui garde son troupeau de moutons : le géant se saisit des deux naufragés et les entraîne dans sa demeure, faite de gros blocs de pierre et bâtie dans la forêt. Il envoie l'un des hommes chercher de l'eau et pendant ce temps fait rôtir et dévore l'autre, en n'en laissant qu'une main et un pied qu'il offre au second naufragé à son retour ; celui-ci répond qu'il n'a pas faim ; le géant ferme sa demeure avec un énorme rocher et s'endort ; l'homme lui crève l'œil avec une barre de fer rougie. Au matin

l'homme tue un bélier, s'enveloppe de sa peau, et ainsi se sauve au milieu du troupeau. Le géant s'en aperçoit et crie ; d'autres cyclopes viennent au plus vite ; mais l'homme atteint le rivage et se sauve sur un débris du bateau naufragé.

Les variantes géorgiennes (n°s 110-111) Ossète, (113) Kabardine, (114) sont la reproduction pure et simple (sauf le thème de l'énivrement qui ne se trouve nulle part) du récit de l'Odyssée. Le fait que le thème de l'anneau magique manque dans ces versions est très important au point qu'il suffit à faire rejeter l'hypothèse principale de M. Hackman ; à égalité d'ancienneté (toutes ces versions n'ayant été recueillies en divers pays qu'au cours du XIXe siècle), il faut accorder plus de valeur, en vue d'une reconstitution de la version originelle aux variantes caucasiennes qu'à toutes les autres, les populations de Caucase ayant vécu jusqu'à ces temps derniers dans un état d'isolement relatif : les seules influences qu'on pourrait reconnaître, ce seraient des influences byzantines ; j'ignore si des variantes de la légende de Polyphène se retrouveraient dans la littérature byzantine ; M. Nackman n'en connait point, semble-t-il ; la variante du Dolopatthos (cf. la note de la p. 26) n'entre pas ici en ligne de compte. A défaut d'une influence byzantine qui resterait donc à prouver, on se verrait conduit à admettre que la légende de Polyphème était bien originairement telle que la rapporte l'auteur de l'Odyssée, c'est-à-dire sans le thème de l'anneau magique.

De toutes manières, d'ailleurs, reconstituer cette version originelle semblera toujours bien hasardé ; car M. Hackman nous fait tout simplement faire un saut de quelques 25 à 30 siècles, les variantes du Moyen Age (Dolopatthos, 1001 Nuits) ne présentant tant avec le récit de l'Odyssée qu'avec les contes modernes que des analogies fort superficielles. Aussi se pourrait-il, et c'est là je crois la solution actuellement la plus plausible, que toutes les variantes modernes qui présentent avec la légende homérique une parenté évidente soient, tout simplement des adaptations populaires locales du vieux récit littéraire.

A. VAN GENNEP.

A. Ledieu. *E de quoi rire à se teurde.* Paris, Gamber, in-18 de pp. XIII-188.

Cette série de contes en patois de Santerre comprend cent numéros ; elle sera suivie d'une seconde partie aussi considérable, ce qui montre qu'en terre de Picardie on aime les histoires joyeuses et gauloises. Celles-ci empruntent une saveur toute particulière au patois qui, s'il brave l'honnêteté, est parfois plus expressif que le français, surtout dans les dialogues à apparence bonhomme qui cachent parfois de grosses et plaisantes malices. Il y a lieu d'ajouter que ce patois, que l'auteur a eu raison de ne pas habiller d'orthographes compliquées, est avec un peu d'attention aisé à comprendre.

P. S.

Antony Valabrègue. *Les frères Le Nain.* Librairie de l'Art ancien et moderne, in-8 de pp. VI-178.

Les frères Le Nain se rattachent à la tradition populaire : à une époque où les peintres français dédaignaient les paysans, ou ne les peignaient que d'une manière toute conventionnelle, ils les représentèrent avec vérité, et c'est dans leur œuvre qu'on peut le mieux reconstituer les costumes, les attitudes et parfois les plaisirs de ceux du nord de la France. Ces artistes ont la grande qualité d'être profondément naturels, ainsi qu'on le voit dans quelques-unes

des images qui illustrent le volume, telles que la Danse d'enfants, la Famille campagnarde, le Retour de la fenaison, une Ronde d'enfants, etc.

Ces artistes qui, après avoir été négligés par la critique, ont été l'objet de nombreuses recherches, ont trouvé dans Valabrègue un historien qui ne s'est pas contenté des recherches de ses devanciers, mais a eu recours aux sources, et s'est donné la peine de voir et d'étudier tous les tableaux qui lui ont été signalés ; pendant plus de vingt ans ils ont été l'objet de son attention, car je me rappelle lui avoir parlé en 1877 ou 1878 des tableaux de Le Nain qui figurent au Musée d'Angers. On peut dire qu'ils ont trouvé en Valabrègue un historien digne d'eux ; sa conscience littéraire et critique était d'ailleurs aussi grande que celle de ces excellents peintres, et cette sorte d'affinité de sentiment n'a peut-être pas été étrangère à la belle étude qu'il leur a consacrée.

P. S.

Hugues Lapaire. *Les Rimouères d'un paysan.* Moulins, Crépin-Leblond, in-8 carré, de pp. 124.

Ce volume de vers, qui se présente sous une élégante forme typographique, est écrit en dialecte berrichon par un auteur qui l'aime et qui l'a assez étudié pour s'en servir sans être obligé de penser d'abord en français. Les pièces ne sentent pas la difficulté, et l'on n'y trouve pas, la trace apparente chez beaucoup de patoisants, de l'effort destiné à faire entrer dans une strophe des expressions locales et pittoresques. C'est pour cela que ce livre se lit sans fatigue. Il se rattache aux traditions populaires, non seulement par les manières de dire et les proverbes, mais aussi par les coutumes (telle celle qui consiste à placer un joug sous la tête du malade dont l'agonie se prolonge), et parfois par une pièce entière (Jean-le-Sot) ou par une chanson (En berdinant, berlaisant).

P. S.

NOTES ET ENQUÊTES

*** *Nominations et distinctions.* Notre collègue Emile Blémont vient d'être élu Président de l'Association des poëtes français. Notre collègue Gaudefroy Demombynes a été nommé professeur d'arabe à l'Ecole coloniale.

*** *Comment on obtient une belle voix.* — Dans le texte qui accompagne les *Vues de Tombleson*, on trouve l'étrange tradition que cet écrivain prétend avoir trouvée dans un ancien auteur français.

Selon cette tradition, Ste Adelaïde, abbesse de Vilich, [1] aurait possédé le talent de donner à toutes ses nonnes des voix claires, et sonores qui rendaient leurs chants remarquables et attiraient toujours à leurs offices une nombreuse assistance. Cet heureux don du chant, dit sérieusement la « Vieille Chronique, » Ste Adelaïde le leur inculquait à l'aide de *quelques soufflets bien appliqués.* [2]

« *Revue de Liège*, t. IV, p. 318. »

(Com. de M. Alfred Harou).

1. Vilich, près de Bonn, Allemagne.
2. Ces mots sont en Français dans la *Relation anglaise de Tombleson.*

Le Gérant : R. DANGIN.

Angers (M.-et-L.). — Imp. Dangin

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

20e Année. — Tome XX. — N° 6. — Juin 1905.

LES TRADITIONS POPULAIRES CHEZ LES AUTEURS POITEVINS

INTRODUCTION



Brunetto Latini [1] étend la *droite France* jusqu'à la Gironde et Bordeaux. Ch. de Tourtoulon et O. Bringuier dans leur *Etude sur la limite de la langue d'oc et de la langue d'oil* [2], éloignent de Bordeaux la ligne de démarcation mais comprennent la pointe de Grave dans le périmètre du dialecte Poitevin, font ensuite franchir la Gironde à sa limite, la retrouvent à Vérac et la conduisent à la forêt de la Braconne près d'Angoulême, par un trajet sinueux qu'il est difficile de suivre en l'absence de carte.

A. Boucherie dit de son côté : Le Poitou n'a jamais appartenu à la langue d'oc quoiqu'il ait été soumis pendant 400 ans à des princes qui pratiquaient cette langue [3].

On n'en parlait pas moins provençal à la cour des ducs d'Aquitaine, à Poitiers. C'est ainsi que Guillaume le Troubadour, Comte de Poitou, composa ses poésies dans la langue d'oc au commencement du XIIe siècle.

A la même influence politique et littéraire, doivent être attribuées les 21 chansons de la fin du XIIe siècle, découvertes par Leroux de Lincy [4]. Dans ces chansons, le mélange des mots français et provençaux fait aux deux langues une part à peu près égale.

1. Li livres dou trésor, XIIIe siècle, édition Chabaille, p. 167.
2. Paris, Impr. nat. 1876. L'exemplaire envoyé à Niort est dépourvu de carte.
3. Le dialecte poitevin au XIIIe siècle. Paris, Pedrone Laisnel, 1873.
4. Bibl. roy. f. St Germain, ms. 1989, folio LXXXIV.

Quoi qu'il en puisse paraître, le dialecte poitevin continuait à se maintenir, Boucherie a pu étudier à la bibliothèque de Poitiers un recueil de sermons presque tous composés par Maurice de Sully, évêque de Paris, mort en 1196, transcrits en poitevin au milieu du XIII[e] siècle, découvert par Rédet[1].

Ce sermonnaire pourrait être étudié au point de vue du folk-lore mais n'a à ce titre aucune importance pour le Poitou vu qu'il appartient à l'Ile-de-France.

Il n'en saurait être de même des 21 chansons signalées par Leroux de Lincy, dont il est difficile de méconnaître l'origine poitevine, malgré l'apport des termes du midi.

Malheureusement ce petit romancero n'a point été traduit, il faut nous contenter de la seule chanson translatée en français par Leroux de Lincy[2] citée dans le *Dict. de Larousse* et qui commence ainsi :

Al intrade del temps clar...

La reine prend ses ébats et invite jeunes filles et chevaliers, le roi vient troubler la danse car il craint qu'on ne lui veuille enlever la *reine d'Avril* mais elle refuse d'obéir.

Cette reine d'Avril dont nous n'entendrons plus parler en Poitou, fait penser à la *reine de Mai* des Anglais.

Boucherie estime que quand le Poitou fut redevenu une possession directe de la couronne de France, au commencement du XIII[e] siècle, son dialecte jusque-là relégué au rang de langue parlée, de langue vulgaire, arriva trop tard pour prendre part dans la littérature du nord.

Ce sera, en effet, en pure langue d'oil, et non en poitevin, que Couldrette composera sa Mélusine vers 1400.

Au siècle suivant, Villon déclare qu'il savait le poitevin :

Si ge parle un peu Poictevin
Ice m'ont deux dames appri[3].

Et même le savait-il bien mieux qu'il ne disait, car Rabelais nous apprend que le dit Villon s'étant retiré à Saint-Maixent, il y fit jouer la Passion en langage *Poitevin*[4].

Les Noëls Poitevins du XV[e] sièclé étaient connus dans toute la France.

On verra qu'au XVI[e] siècle nous n'étions pas encore bien riches.

1. Ms. 124.
2. Les 4 livres des rois traduits en français du XII[e] siècle. Impr. roy., 1841, introduction LXV.
3. *Grand testament*, X, t. III, pr. br. de l'édition Jannet.
4. Pantagruel, livre IV, chap. XIII.

En somme, le moment du réveil ne vint qu'au XVII[e] siècle, l'expansion de l'imprimerie et la controverse religieuse, furent loin d'y être étrangères.

Cette étude s'étend jusqu'au approches de la Révolution. Depuis lors, on a bien encore composé quelques chansons[1], des cantiques et même au moins une Marseillaise vendéenne mais aucun poème ne nous est connu. On n'en continue pas moins à écrire en patois et un grand nombre de glossaires ont été publiés. Le journal Le *Mellois* offre plusieurs articles de feu *Jacquett* (Lacuve imprimeur,) et d'*In Pinzon* (feu Rondier, ancien juge). Les journaux de Niort, ceux de feu les D[rs] Moussault (Gatepoà) et Ricochon (Jeandu), de Delphin Sagot conseiller général (Iacotca) et Alphonse Farault sous bibliothécaire de la ville de Niort (Francet), R.-M. Lacuve, instituteur à St-Marc La Lande (Lathiube) a traduit en poitevin la *Mélusine* de Jehan d'Arras et s'est aussi fait connaître par d'autres publications patoises, j'en oublie bien à regret.

I

Bonaventure des Perriers né à Arnay-le-Duc au commencement du XVI[e] siècle, † avant 1544.

Contes, 1558, édition du Panthéon littéraire, 1841, p. 261. *Nouvelle*, LXXI.

Du Poitevin qui enseigne le chemin aux passants.

« ..... Vous avisez un Poitevin assez loin de vous qui laboure son champ, vous vous prenez à lui demander :

— Eh hau ! mon ami, où est le chemin de Parthenai. Le piquebœuf encore qu'il vous entende, ne se presse pas trop de répondre ; il parle à ses bœufs : Garea, Frementin, Brichet, Châtain[2], ven après moay, tu ves ben crelincoutant.... et vous laisse crier deux ou trois fois, puis quand il voit que vous êtes en colère et que vous piquez droit sur lui, il sible[3] ses bœufs pour les arrêter et vous dit :

— Qu'est-ce que vous dites ? Mais il y a bien meilleure grâce au langage du pays :

— Qu'et o que vous disez ?

— Où est le chemin de Parthenai, dis ?

— De Parthenai, monsieur ?

— Oui, de Parthenai.... que te vienne le chancre !

— Et d'ond venez-vous, monsieur ?

1. Telle que celle du curé de la Godère par Bertouneau, maire de Courlay, 1836. B. Drochon. *Petite Eglise*, maison de la bonne presse, 1894.

2. Voy. sur l'araudage des bœufs Jacq. Dufouilloux.

3. Siffler, de sibilare.

— D'ond je viens ? Où est le chemin de Parthenai ?

— Y velez-vous aller à Parthenay ?

— Oui, mon ami, je m'y en vais, où est le chemin ?

Adonc il appellera un autre pique-bœuf qui sera là auprès et lui dira : — Micha, icoul homme demande le chemin de Parthenai, n'est o pas per qui aval ?

L'autre répondra : — O m'est avis qu'ol est par deçay.

A la fin quand ils ont bien disputé ensemble, l'un d'eux va vous dire :

— Quand vous serez à iceste grond cray [1], tournez à boune main et peu allez dret, vous ne sariez faillir.

En avez-vous à cette heure ? Allez hardiment meshuy vous ne ferez mauvaise fin étant si bien adressé.

Puis quand vous êtes en la ville, s'il est d'aventure marché et que vous alliez acheter quelque chose, vous aurez affaire à bons et fins marchands.

— Mon ami, combien ce chevreau ?

— Iquou chevreau, monsieur ?

— Oui.

— Le voulez-vous avec la mère ? Dé, ol est bon iquou chevreau.

— C'est mon [avis], il est bien bon, combien le vendez-vous ?

— Soupesez, monsieur, c'ol est gras.

— Voire, mais combien ?

— Monsieur, la mère n'en a encore porté que dou [2].

— Je l'entends-bien, mais combien me coûtera-t-il ?

— Ne voulez-vous qu'ine parole ? Je sçai bien qu'o ne vous faut pas surfaire.

— Mais combien en donnerai-je ?

— Ma foay, o ne vous coûtera pas mais de cinq sols et dimé.

Voilà votre marché, prenez ou laissez.

Nouvelle, LXXIII.

D'un autre Poitevin et de son fils Micha.

C'étoit un homme de labeur, assez aisé qui avoit mené deux siens fils à Poitiers pour étudier en grimauderie [3] lesquels se mirent avec d'autres patrias [4] caméristes [5] près du *Bœuf couronné* : l'aîné avoit nom Michel et l'autre Guillaume. Leur père les ayant logés, retient l'endroit où ils demeuroient et les laisse là où ils furent assez longtemps sans lui écrire et même il se contentoit d'en savoir des

1. Croix.
2. Deux.
3. Université.
4. Compatriotes.
5. En chambre.

nouvelles par les paysans qui alloient à Poitiers par lesquels il envoyoit quelquefois à ses enfants, des formages, des jambons et des souliers bien bobelinés[1]. Advint que tous deux tombèrent malades dont le petit mourut et l'aîné qui n'étoit encore guéri, n'avoit la commodité d'écrire à son père la mort de son frère. Au bout de quelque temps le père fut averti qu'il étoit mort un de ses enfants mais on ne lui sut pas dire lequel c'étoit. De quoi étant bien fâché, fit faire une lettre au vicaire de sa paroisse, laquelle portoit en suscription :

« *A mon fils Michea demeurant au Roay do Beu*[2] *où iqui près.*

Et au dedans de cette lettre avoit entre autres bons propos :

« ..... Michea, mande moay loquieu ol est qui est mort, de ton frère Glaume ou de toay car j'en seu en grond émoay. Au par su, je te veu bien adverti qu'o disont que noustre évesque est à Dissay[3] va-t-y en per prendre couronne[4] et la pren boune et gronde afin qu'o n'y faille point torné à deux fouays. »

Maître Micha fut si aise d'avoir reçu cette lettre de son père qu'il en guérit incontinent tout sain et se lève pour faire la réponse qui étoit pleine de la rhétorique qu'il avoit apprise à Poyté, entre autres choses, il y avoit :

« Mon père, i vous averti qu'o n'est pas moay qui suis mort, mais ol est mon frère Glaume : ol est bien vrai qui estois pu malade que li ; car la pea me tomboit queme à in gorret. »

N'étois-ce pas vertueusement écrit et vertueusement répondu ? Vraiment qui voudroit dire le contraire, il auroit grande envie de le tancer[5].

Dans l'édition du Panthéon, l'orthographe nous a paru par trop arrangée pour la commodité du lecteur actuel.

On voit que l'auteur de ce conte quel qu'il soit était certainement venu en Poitou où ces belles histoires se racontent encore. Cf. le marché de Dindenaut et de Panurge.

II

La gente Poitevinrie avec le procès de Jorget et de son vesin et

1. Rapetassés.

2. Roy des bœufs ou plus exactement *roy bœuf*. Il y eut en Poitou jusqu'au XVI[e] siècle des concours semblables aux nôtres où le bœuf le plus gras était *couronné*, de là ce nom de Roi bœuf donné à l'animal et au concours dont la mention est fréquente. Je ne sais trop pourquoi les auberges qui prétendaient offrir à leurs hôtes la chair succulente du roi bœuf ne s'intitulaient pas de même, tout en prenant pour enseigne un bœuf *couronné*. Telle est l'origine de nos *bœuf couronné*.

3. Château épiscopal servant de maison de campagne au prélat.

4. Tonsure ecclésiastique.

5. Relever.

chansons jeouses compousi en bea Poictevin. Poeters Emer Mesner, 1572.

Ce recueil se compose des pièces suivantes :

1° *Loittre de Tenot à Piarrot* :

Sur les affaires du temps, création des présidiaux, suppression de la gabelle, luxe des femmes, guerre civile, refus de la monnaie étrangère par le fisc, usuriers, fausse monnoie, procès, louange des présidiaux. Un voisin avait engagé un procès contre Tenot, pour le dégât fait par ses *oisons*, le présidial les a renvoyés dos à dos, gros frais de justice, louange de l'official d'alors.

2° *Le plet de Ion Michea le bonhoméa.* Attribué par Dreux du Radier à Jean Boiceau de la Borderie, avocat au présidial de Poitiers, sans preuve connue.

Micheau rappelle le temps où il fallait aller à Paris [1] pour avoir bonne justice, dangers de la route. Procès engagé par son voisin Perrin Moreau qui l'accusait d'avoir mis son *fumier* sur son terrain et qui est condamné aux frais. Louange du présidial.

3° *Le Meneloge de Robin*, considéré comme la perle de notre poésie patoise, œuvre avérée de Jean Boiceau.

Procès avec le voisin Talbot qui en jouant *au palet* a cassé le sabot de Robineau, raisons pour et contre, le sabot est condamné par les Grands jours. Doléances de Robin.

4° *Respondation de Talebot le bonhomea au grand plaidour* de Rebinea.

Contre les chicaneurs.

Description de Paris et du Palais.

5° *La vritable pregnostication* do labourours compousie tout de nouvea en bia lingage Poectevin.

Cette pregnostication varie suivant le jour de la semaine qui ouvre l'année.

Le temps qu'il fait le jour de Noël indique le temps qui régnera en janvier et les onze jours qui suivent celui des autres mois, suivant leur suite naturelle.

Si à la *St-Paul d'hiver*, le temps est beau, il y aura du blé et du pain, guerre s'il y a du vent, s'il pleut neige ou givre, la vie sera chère, la neige et le brouillard sont signes de mortalité.

St-Vincent. Si ce jour-là le temps est beau, il y aura beaucoup de vin.

Pour savoir combien de douzains vaudra le blé, il faut arracher un grain germé et compter les racines.

1. Pour un palet, allusion évidente au *menelogue* qui suit.

S'il pleut à *Pâques* le fruit ne se développera guère. On dit au contraire aujourd'hui qu'il y aura beaucoup de froment[1].

S'il pleut à la *Saint-Médard*, il tombera de l'eau les 30 jours suivants. On dit 40 aujourd'hui. Par contre la pluie de St-Médard indiquait au XVI[e] siècle abondance de blé suivant la prognostication du Poitou.

6° *Le précis de Jorget et de son vesin.*

Cette fois il s'agit d'un chien accusé d'effaroucher les cochons et les poulets dudit voisin. Récit de l'affaire. Cadeaux, le chien hors de cour, rappel.

7° *Chansons Jeouses pre donny recréation.*

Idylles très lestes.

8° *Autre Chanson Joyouse* en lingage Poetevinea fate et composée de nouvea do sege mis devant Pœters par l'Admiro (Coligny).

La *gente poitevinerie* a été rééditée à Poitiers en 1660 chez Iean Fleuriau avec le *Rolea divisi in beacot de pèces* et relie ainsi le XVI[e] au XVII[e] siècle. Cette addition du *Rolea* a plus que doublé le 1[er] vol. Titre complet de cette partie ajoutée :

Rolea || divisi in beacot de peces || ou l'universeou Poctevinea || fat pre dialoge || e le dotour medecinou || qui va vère le ban || nomea qu'est au leet ben affligy || Rincontration plaisonte et malourouse de Perot || le bea gars de son arivie à Paris ||

Horongue récitie || devon Monseigneur l'Intondon || et do vers fat [à] la loüonge do Moère de Poeters. || Complainte do pouvre jeons || do malice que quez soudars fasont || premi les chomps || Et peu do chonsons jeouses et jonteilles, *pre doncy* || Et riochy, in bea lingage Poictevinea ||

.Nous voilà dès lors dispensé de relever le titre des pièces. Exception sera cependant faite pour la 1[re] qui demande explication : L'universou Poetevinea contenant tote sorte d'hystoaire qui parlant do ceo et de la tiare, compousi tot de nouvea pre lez pu seige et putantiens do village de Corssigny, prez le bout du monde. Pre dialoge. Cette pièce est un pastiche de la lettro de Tenot de l'édition de 1572, plusieurs autres sont aussi des sortes de répétitions de celles que nous connaissons déjà. Nous indiquerons enfin les pièces non portées sur le titre Elles précèdent les chansons joyeuses et gentilles.

Proverbes :

— Faire bondir la rate,
— Faire les maîtres,
— Fort comme un turc,
— Plus méchant qu'un lutin.

1. Pâques fagnoux.
Été frementoux.

Citation :

« Mon père m'a bien toujours dit
Que l'antéchrist est un sergent
Qui grippe tout pelle et chaudron. »

Proverbes :

— Efflanqué comme un mâtin,
— Sec comme un panier,
— Ne donner ni paix ni hola,
— Demander des dents de poulet,
— Faire le chat mitou,
— Puer comme un verrat.

Chanson sur la resjouissance de la déroute du sieur de Soubize et de ses gens dans l'île de *Rié* par nostre roy Louis XIII d'heureuse mémoire.

Proverbes :

— Monter sur ses grands chevaux
— Manger à la croque au sel,
— Ne pas plus s'arrêter qu'une horloge,
— Les papillons se brûlent à la chandelle.

— *Chanson nouvelle* sur la prise de La Rochelle.

— *Chanson nouvelle* sur la réjouissance de la naissance de monseigneur le Dauphin.

— *Chanson Poitevine* à la louange des armes du roy de la prise de la ville et forteresse d'Arras.

Quand les Français prendront Arras
Les souris mingeront les chats.

— *Chanson Poitevine* sur la réjouissance de la prise de Perpignan et recouvrement du Roussillon par notre vaillant roi Louis XIII d'heureuse mémoire.

— *Chanson Poitevine*, sur la réduction de Salce Saulce de Perpignan composée par un ancien paysan de Vendeuvre.

Proverbes

Mettre tout à flac=bas.
Qui trop embrasse peu étreint.
Jouer à vas te cacher.

— *Chanson Poitevine* sur la réjouissance de la bataille gaignie à Rocroy et prise de Thionville sur les Espagnols par notre monarque Louis XIV au commencement de son règne.

Capitaine Fracasse (1660).
Vepres de Sicile.

— *Chanson Poitevine sur la réjouissance* de la prise de Graveline par notre vaillant roi Louis XIV.

Semblable à des babouins de Chenevière.

— *Chanson par un Bas Poitevin* en langage Poitevinea.

(Poursuites exercées contre la maltôte).

— *Chanson nouvelle et Poitevine sur la réjouissance* de l'entrée du roi en sa ville de Poitiers le 24 juillet 1650.

— *Quatrain de réjouissance comp. par les bergers* Poitevins en leur langage commun (*sic*) sur l'attente prochaine de Mgr le cardinal Antoine, leur pasteur et où sont décrites les *antiquités* et *raretés de Poitiers*, (ce titre est en français).

« Si voit encore une pierre levée
Et nul ne peut se vanter d'être fin
Sans y graver son nom et sa pensée
Pour aller de là droit à Passelourdin. »

Grotte célèbre visitée jadis par les mariées. Les étudiants ne passaient pour déniaisés qu'après cette visite, celle de Passelourdin et une station à la célèbre fontaine caballine de Croutelle.

— *Chanson nouvelle Poitevine* sur la réjouissance de la levée du siège d'Arras et défaite des Espagnols par notre roi Louis XIV.

Proverbes :

— Avoir trouvé fève au gateau.
— Enterré dans un trou comme un cochon.
— Manger de la mort aux rats.
— Prendre la vredace=fuite.
Cierge de cire vierge à Arras
Qui flambe et ne finit pas.

— *Chanson Poitevine sur la réjouissance du sacre de Louis XIV.*

— *Chanson Poitevine de deux paysans* qui eurent un procès pour une pierre (borne) et furent mis hors de cour, dont ils font leur plainte contre les chicanoux.

Proverbes :

S'entendre comme Larrons en foire
Bondir comme chevreaux dans la prairie

Chansons *Jeouses.*

Proverbes :

Sec comme un carême
Avoir le feu dans son pailler
Jaune comme paille
Avoir le corps fait comme un fuseau
Sot comme un panier percé
Le beau château de La Mothe (St Heraye)
Parler comme à la cour.
Le pis du panier.
Courir comme des pois dans un pot

— *Chanson toute neuve des chevaliers du Papegau* qui tirent à Poeters.....

Proverbes :

N'avoir pas le bec gelé,
Sec comme un étron de chien.
Chanter comme une seringue.
Etre plus leste qu'un mouton.
Danser comme un peleton.
Sauter comme une vessie.
Apprendre comme quatre.

— *Chanson pour dire à carême prenant.*

Proverbes :

Danser la courante.
Prendre plus fort au nez que la moutarde
Médecin de grenouilles.
Avoir le cœur gros comme un ballot.

— *Chanson vieille du siège de Luzeguen.*

Proverbes :

Donner un coup de sabot dans la gibecière

— *Chanson guerrière et plaisante.* (L'archiduc Léopold).

Avoir la dime de l'ail.

— *Chanson des nobles.*

La parole d'un hobereau n'a pas plus de terme qu'un grain dans la tremue.

— *Dialogue de l'oncle et du neveu — imité de Bonaventure Des Perriers.*

Proverbes :

Laisser manger son pain à l'âne.
S'en aller la queue entre les fesses comme un renard.

Les grands débauchés de La Rochelle mangent le dimanche ce qu'ils gagnent dans la semaine.

— *Inscriptions à un gros horologe de Poitiers*

— *Rencontre de deux* paisans sur la mort du cardinal de Richelieu.

Le procès criminel d'un marcassin.

Méfaits d'un cochon qui mange la volaille.

Le porc devant le juge répond : Horon à toutes questions (c'est le Bé de *l'avocat Pathelin*) est convaincu et condamné à avoir la gorge coupée, être mis en quatre quartiers et grillé. Peut-être est-ce une satire contre les procès faits aux animaux.

Trembler comme un chien de Mercier. *Ce chien de Mercier* revient souvent, il doit s'agir du chien de ces petits Merciers (*Mercelots*) qui couraient les campagnes et n'étaient pas sans doute toujours bien accueillis. Je ne sais s'il est question dans un conte de ce chien de Mercier.

La gente poitevine pourrait bien être l'œuvre de la Bazoche de Poitiers.

III

Christophe Deffrancs Ec. sgr. de la Jalousière et de la Chaslonnière. 1596.

Hist. des poëtes compris au grand Olympe et en suivant la métamorphose d'Ovide, avec des additions et histoires propres pour la poésie.

Niort, Thomas Portau, 1595.

Livre V, chap. IV. Pallas va à la fontaine de science des neuf muses en Hélicon. Cette fontaine de science paraît être le prototype de la fontaine Caballine de Croutelle de Rabelais.

Livre VIII, chap. XII. *Philémon et Baucis.*

On a souvent considéré comme s'appliquant à une maison villageoise du Poitou, la description donnée par Deffrancs de la demeure des deux vieillards :

« Quand les Dieux vont entrer dedans la maisonnette,
L'huis estoit par trop bas [1] leur faut baisser la teste.
Estant entrez dedans, ils étoient fort lassez,
Dessus un pauvre lit [2], ils se sont reposez :
Baucis jeta sur eux un peu de couverture
Qui gueres ne valloit n'en ayant de meilleure.
Puis alluma du feu. Philémon fut cueillir
Des choux dans le jardin, qu'elle fist tôt bouillir.
Puis despandit du lard avec une fourchette,
Qui pandoit à un tref au-dessus de leur teste.
Dont Philémon le print qui un peu en tailla
Baucis le mist au pot, aux choux l'appareilla...
La tinette de bois Philémon descendoit

1. Cette porte toujours ouverte suppléait souvent à l'absence de toute fenêtre. Le sol en terre battue, ou très rarement pavé en pierres debout, est garni d'une natte *en paille tressée* au-dessous du lit, en l'honneur des hôtes divins.

2. Il y a 60 ans, il y avait partout des lits à quenouilles, avec des rideaux et formés d'une baillière (paillasse garnie de balles ou glumes de blé), et de plusieurs couettes de plumes.

Couettes et baillière donnaient à la couchette une hauteur anormale ; aussi pour y parvenir fallait-il monter tout d'abord sur le marchepieds sorte de coffre étroit de la longueur du lit, où l'on serrait les hardes. Le linge se mettait dans une armoire. Au-dessus de la table et fixé au plancher le *tenaillou* où l'on accrochait cuillères et fourchettes. Le *charail* ou *chadeuil* sorte de lampe romaine en métal et la chandelle de résine, servaient à l'éclairage. On buvait dans des mogues sorte de verres en terre, le cidre de pommes, de cormes ou de prunelles, le râpé et quelquefois le vin, apportés dans des pichets. Les assiettes en faïences, souvent décorées dans le goût de Nevers, s'exposaient sur les *dressou* muni au-dessous de deux compartiments fermés, pour le pain et les restes du repas. Le pain se faisait souvent avec la seule farine de seigle, parfois avec de la farine de méture, mélange de blés divers dont la qualité était en rapport avec la position pécuniaire de la famille.

Laquelle à un crochet par une anse pendoit ;
Pour ce à lui aider sa Baucis il appelle
Puis mirent de l'eau chaude au dedans claire et belle
De cette eau à ces Dieux les pieds il va laver,
Qui le prirent en gré et puis s'en vont lever
Sur le bord du châlit, où tous deux s'arrangèrent
Sur mousses et nattis qu'en ce lieu là trouvèrent.
Baucis leur apporta le fromage et le lard,
Et le vin fut tirer le bonhomme vieillard.
Un pied beaucoup trop court faisoit branler la table
Baucis y mit un test qui la rendit plus stable.
Tous leurs vaisseaux n'étoient que de terre et de bois
Où ils furent servis d'œufs, d'olives [1], et de nois,
De raves, cichorée et cormes et fourmage,
N'ayant qu'un peu de lard, mais beaucoup de fruitage.
A un hanap de bois bien ouvré ils buvoient,
Et en fin du repas des raisins ils servoient,
Pommes, prunes et miel et pour la bonnechère
Au sortir du disner un bon grand feu font faire ;
Tous pauvres, qu'ils estoient, fort ententivement
Départirent aux Dieux leurs biens joyeusement..... »

Philémon et Baucis gardiens du temple que la reconnaissance de Jupiter et de Mercure a élevé sur l'emplacement de leur vieille chaumière, sont sur la fin de leur vie changés en arbres toujours verts et chargés de fleurs et de fruits :

« Les gens de là autour ces arbres me montrèrent,
Et tout ce beau miracle ainsi me récitèrent.
J'i vei maints pèlerins qui honneur leurs rendoient
Pour ce maints chappelets à leurs branches pendoient.
Aux Dieux ainsi muez j'avoi ferme fiance
Chappelets j'i pandi leur faisant révérance... »

LÉO DESAIVRE.

(*A suivre*)

1. Seul dessert étranger aux tables des chaumières du Poitou.



COUTUMES DE MARIAGE

(Picardie)

XXXII

COMPLIMENT A LA MARIÉE

A Harpouville (Somme), lorsqu'un jeune homme va prendre femme au dehors et qu'il revient habiter son pays natal avec elle, il doit la conduire à la messe le dimanche suivant. Après l'office, la nouvelle mariée, qui est restée seule dans l'église, est enfermée pendant un instant ; une femme du pays va la rejoindre, et, lui présentant un bouquet qu'elle tient à la main, elle lui lit un « compliment » au nom de toutes les femmes du village pour l'assurer de tout le plaisir qu'elles éprouvent de ce qu'elle doit désormais habiter au milieu d'elles ».

XXXIII

LE VIN DE LA FUTURE

Dès que les jeunes gens de Caigneux (Somme) apprennent le mariage prochain d'une jeune fille, ils se rendent chez elle pour « la prendre au vin » ; elle doit leur remettre une petite somme d'argent, qu'ils vont boire au cabaret.

S'il s'agit d'une veuve qui se remarie, ce sont les hommes qui vont solliciter sa générosité.

Si la future refuse de se conformer à l'usage ou se montre peu généreuse, un charivari, qui dure plusieurs jours, est aussitôt organisé contre les futurs époux, qui sont l'objet de quolibets et d'insultes.

XXXIV

LA PROMENADE A ANE DU DERNIER MARIÉ DE L'ANNÉE

Chaque année, le mardi de la fête locale de Forceville, canton d'Acheux (Somme), on amenait autrefois un âne sur la place publique. Le dernier marié du village devait se mettre à califourchon sur l'animal, le devant du corps tourné vers la queue du baudet. Derrière prenait place le ménétrier, qui râclait sur son violon, puis venait l'avant-dernier marié, qui était suivi des hommes accompagnés de jeunes filles, et enfin des garçons qu'accompagnaient des femmes. Quand ce singulier cortège avait fait plusieurs fois le tour de la place, — ce qui se disait « commencer fête », — on organisait les danses qni prenaient fin fort avant dans la soirée.

ALCIUS LEDIEU.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

CXIX

LES SAINTS GUÉRISSEURS AU PAYS DE BAUGÉ



OMME tous les pays, le Baugeois possède des saints qui sont l'objet de dévotions particulières et passent pour avoir la vertu de guérir telle ou telle maladie, ou de procurer tel genre de faveurs. Le clergé jouait naguère un rôle ouvert dans les pratiques mises en œuvre par la croyance populaire pour obtenir la haute intercession de ces bienheureux ; il y donnait son concours et en retirait même, dit-on, du profit. On doit voir, dans ces pratiques plutôt bizarres, des vestiges des rites païens, dont la population féminine en particulier a suivi servilement et perpétué la tradition ; la philosophie pourrait y trouver de précieux renseignements sur la marche des croyances à travers les siècles.

Pour fléchir le courroux du saint compétent, on doit observer le cérémonial le plus propre à lui plaire, allumer des cierges en son honneur, et lui adresser des prières, etc.

Ce qui caractérise surtout les pratiques employées pour obtenir les grâces du saint, sont les *ennéades* organisées pour cette circonstance.

Neuf personnes du même sexe que le malade, partent du domicile de celui-ci, à jeun et à pied, vers l'église où se trouve le saint à implorer. Ces personnes doivent observer pendant toute la durée du trajet le mutisme le plus absolu ; aussi, en raison de cette obligation plutôt gênante, ont-elles soin, pour parer aux besoins possibles du cortège, de se faire assister d'une dixième personne qui leur sert de porte-parole.

CXX

SAINT GERVAIS A BRION

L'église de Brion (XIe siècle) est placée sous le patronage des saints Gervais et Protais, dont elle possède les statues.

Saint Gervais a la réputation de guérir les coliques des jeunes enfants et la peur. On se rend à pied à Brion, en cortège, sans causer et en récitant le chapelet tout le long du chemin. Il y a

encore peu de temps, le prêtre bénissait les langes destinés à envelopper l'enfant au retour. Des cierges sont allumés dans l'église au pied de saint Gervais, et il est indispensable que le prix de ces cierges ne soit acquitté ni par le malade ni par sa famille, mais bien au moyen du produit d'une quête faite à cet effet.

CXXI

SAINTE EDWIGE, A CHARTRENÉ

L'église de Chartrené possède une statue, très ancienne, de sainte Edwige. Cette bienheureuse, que l'on appelle dans le pays « sainte Etanche » ou encore « Notre-Dame-de-la-Délivrance » (l'opinion populaire ne semble guère fixée à cet égard), passe pour avoir la vertu de faciliter les accouchements. L'intercession de cette vierge pariture est obtenue de la façon suivante :

Neuf femmes mariées se rendent à l'église, et celle qui dirige la neuvaine allume un petit cierge qu'elle place devant la sainte. Chacune des autres femmes tient à la main une petite bougie et récite des prières pendant toute la durée de la flamme.

L'intercession de « sainte Etanche » peut encore être obtenue en opérant ainsi qu'il suit :

La femme qui veut avoir un accouchement facile fait bénir, par l'intermédiaire d'une tierce personne, deux de ses chemises par le prêtre. Aux premières douleurs de l'enfantement, elle revêt l'une de ces chemises ; l'autre servira à envelopper l'enfant à sa naissance.

CXXII

SAINT MALO A CORNILLÉ

Saint Malo, patron de l'église paroissiale de Cornillé, passe pour guérir les coliques des enfants.

Une personne de la famille du petit malade se rend à l'église, et moyennant une légère offrande, prie le desservant de lire les prières en usage, pendant qu'un cierge brûle au pied de la statue du saint. La même personne fait ensuite bénir quelques chemises, brassières et bonnets que l'enfant portera pendant neuf jours. Le prêtre bénit également soit du pain, soit de la farine, devant servir à la confection de la panade ou de la bouillie dont le petit malade sera nourri.

Enfin, le dimanche qui suit cette cérémonie, une neuvaine est faite à l'intention du malade, pendant la messe, par des jeunes garçons ou des fillettes suivant le sexe de l'enfant.

CXXIII

SAINT EXPÉDIT, A ÉCHEMIRÉ

Ce saint, dont la statue se trouve dans le transsept de l'église, passe pour guérir toutes les maladies, particulièrement celles des enfants.

On lui fait des neuvaines : Neuf femmes du bourg se rendent à l'église, et, munies de petites bougies allumées, récitent des oraisons pendant la durée de ces lumières.

Ce saint n'est pas très pris au sérieux par certaines dévotes, qui lui font le grief de ne pas voir figurer son nom dans le martyrologe des bienheureux.

CXXIV

SAINT JULIEN, A FONTAINE-GUÉRIN

Ce saint a la réputation de guérir la folie.

Pour être guéri de cette affection, le malade, accompagné de neuf personnes de son sexe, doit être conduit à pied à l'église de Fontaine-Guérin, où le cortège doit être rendu avant la messe de six heures du matin. Les personnes qui accompagnent le malade doivent conserver, pendant le trajet et la cérémonie, un mutisme entier.

A l'arrivée, les gens du cortège font à l'église une neuvaine au saint. Pour cette neuvaine, chacune des personnes assistant le malade est munie d'une petite bougie allumée, et se livre à des prières jusqu'à l'extinction de la lumière. Le prêtre bénit ensuite une chemise du malade, que l'on donnera à porter à celui-ci.

C'est là, semble-t-il, un reste des pratiques qui avaient lieu à Fontaine-Guérin et se passaient avant la Révolution dans la chapelle Saint-Julien, aujourd'hui transformée en maison particulière. Une espèce de salle basse précédait l'édifice, où l'on attachait à un pilier, en vue de l'autel, pendant la cérémonie, les fous qu'on amenait là de loin.

CXXV

SAINT MÉEN, A LASSE

Le culte de saint Méen, dans la paroisse Saint-Pierre, de Lasse, a été, à une époque encore peu reculée, très répandu.

Ce culte traditionnel a fait l'objet d'un opuscule, espèce de notice historique sur le bienheureux, par M. F. Chesneau, vicaire général de l'Evêché d'Angers. (*Imp. Lainé frères. Angers, 1859*) auquel nous empruntons les lignes suivantes :

« Saint Méen, *Mevennus*, était originaire de l'Angleterre. En 565,
« venant de Basse-Bretagne, il passa par l'Anjou pour aller à Rome.

« A la prière des habitants de Saumur, il obtint de Dieu qu'un « serpent qui désolait le pays se précipitât dans la Loire et s'y noyât ; « en reconnaissance, on lui fit bâtir un monastère à un quart de « lieue de la ville de Saumur, où il demeura plusieurs années.

« Saint Méen mourut à Gaël le 21 juin 617.

« L'église de Lasse possède des reliques du bienheureux ; on les « trouve mentionnées dans les archives de la fabrique dès 1507. « Elles consistent en divers fragments d'ossements déterminés le « 22 avril 1858 et accompagnés d'une étiquette de parchemin écrite « en caractères du XIIe siècle.

« Deux fontaines, désignées en Anjou sous le vocable de Saint « Méen, sont l'objet de fréquents voyages, à cause de la vertu de « leurs eaux. L'une est située sur la paroisse de Montjean, l'autre « dans le bourg même de Lasse.

« La tradition locale rapporte que cette dernière jaillit miraculeu- « sement à la prière de saint Méen, dont elle a pris le nom, car « dans tout le pays le bassin où s'épanche l'eau de la source est « appelé *Méenne-Mare* et la source même *Fontaine de Saint Méen*. « Abritée par une voûte, surmontée d'une statue en pierre du saint « abbé, mitré, chapé et crossé, l'eau coule du nord au midi et se « perd bientôt entre deux haies de verdure au milieu des champs. « Jusque dans ces dernières années (1859) l'on montrait auprès de « la fontaine la pierre sur laquelle saint Méen se serait assis, et « beaucoup de malades venaient la frotter par respect et pour « obtenir plus efficacement leur guérison. Un maçon stupide l'a « enlevée et brisée, au grand mécontentement de la population, « puis placée dans les fondements du lavoir actuel.

« La fête de saint Méen était fixée par le Martyrologe de l'abbaye « St-Florent au 21 juin : *M. Britannia, natalis sancti Mevenni con-* « *fessoris*. Ce jour est aussi celui qu'a adopté et conservé la paroisse « de Lasse pour célébrer son protecteur.

« Or, la fête est chômée par tous les habitants, qui assistent dévo- « tement à la messe (1859) et à la procession du soir, avec sa station « à la fontaine. Bien plus, il y a abstention d'œuvre servile, car « malheur à qui travaillerait le jour de S. Méen ; d'après la légende, « *il verrait bientôt ses plantations et ses arbres dévorés par les* « *chenilles !*

« Des faits même sont cités à l'appui de cette croyance populaire ».

Ces dernières années encore, la fête de Saint Méen a été célébrée à Lasse ; l'affluence des fidèles y était moins grande qu'à l'époque précitée et on y remarquait seulement quelques membres du clergé voisin et peu ou pas de fidèles étrangers à la paroisse, mais il y a eu

une grande procession à la statue du bienheureux placée au-dessus de la fontaine.

Saint Méen est invoqué pour la guérison des enfants atteints du « mal de lent (ou lang) » qui se manifeste chez eux par des pleurs incessants sans cause précise connue, ou lorsqu'ils tardent à marcher, ou encore lorsque la maladie les tient en état de langueur. L'eau de la fontaine fait aussi, dit-on, friser la chevelure des jeunes enfants.

« Alors les mères confiantes vont « faire un voyage à Saint Méen », « demandent des messes, font réciter des évangiles (celui de l'As- « cension), prient pendant neuf jours, allument des *petites chandel- « les de neuvaines*, offrent à bénir le linge (bonnet et chemise) que « revêtira le petit malade pendant neuf jours et puisent de l'eau à « la fontaine pour en laver l'infirme ».

C'est ainsi que, lors de chaque fête du saint, des étrangers venus de toutes parts emportaient, pour utiliser ses propriétés curatives merveilleuses, des fûts entiers de l'eau puisée à la fontaine de Saint Méen.

« On doit aussi à l'intercession de saint Méen la pluie qui rafraî- « chit la terre dans les temps de sécheresse, la préservation de la « morsure des chiens enragés et la guérison de la gale.

« On invoque particulièrement saint Méen pour une espèce de « gale horrible à voir et qu'on nomme le *mal de saint Méen*. C'est « une gale opiniâtre et corrosive, dont la malignité attaque parti- « culièrement *les mains* [1] : ce qui a donné lieu à la dévotion, à cause « du rapport de *main* à Méen. (D. Lobineau). *Notice historique sur le « culte de saint Méen à Lasse*), V. Supra ».

Un autre bienheureux, saint Ferréol, dont le culte paraît avoir été détrôné par celui voué à saint Méen, et dont les reliques sont également possédées par l'église de Lasse, passait pour guérir la goutte. Voici comment s'exprime à cet égard le prêtre Grandet (1646-1724), auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire et l'Eglise de France :

« On ne sait en quels tems ses reliques (de saint Ferréol) ou partie « d'icelles ont été apportées à Lasse, paroisse d'Anjou, ny par qui. « Mais on y fait sa fête tous les ans le 18 septembre. On les porte « en procession dans une châsse très ancienne. On vient de toutes « parts en voyage *pour demander la guérison de la goutte* ».

1. Jacques Amyot, dans sa traduction de Plutarque. (*Traité d'Isis et d'Osiris, ch. IV*), dit que ceux qui boivent du lait de truie sont atteints d'une sorte de lèpre qui ressemble *au mal de saint Méen*. Il désigne encore ce même mal aux *Propos de table, livre IV, question V*.

Enfin, saint Méen avait la réputation de guérir de la peur. On lui faisait ou faisait faire, pour obtenir son intercession, les neuvaines ordinaires, mais les cierges que l'on brûlait étaient placés, non plus à l'autel de saint Méen, mais sur les fonts baptismaux, au bas de l'église.

CXXVI

SAINT LÉONARD, A MARCÉ

Saint Léonard, auquel une petite chapelle, située à quelque cent mètres du bourg, est dédiée à Marcé, passe dans cette contrée pour guérir le hoquet, affection que l'on considère dans certains cas comme un signe précurseur de l'apoplexie.

On va faire des neuvaines à cette petite chapelle pour obtenir les grâces du saint, et la chandelle allumée à la main est de rigueur pour les fidèles qui vont implorer son intercession.

CXXVII

SAINT EUTROPE ET SAINT HUBERT, A MONTPOLLIN

Saint Eutrope, patron de la paroisse de Montpollin, guérit de « l'enflume » (enflure produite par les maladies du cœur). Le cérémonial pratiqué est le suivant : Chaque jour, pendant neuf jours consécutifs, on allume un cierge à l'église, et le prêtre récite des prières. D'autres pratiques sont mises en œuvre dans la même circonstance : Neuf personnes du sexe du malade se rendent à pied à l'église et sans causer, à jeun, pour y dire les oraisons nécessaires.

La partie du pays où se trouve Montpollin était autrefois très boisée et infestée de loups, qui commettaient des ravages sans nombre et s'attaquaient même aux personnes.

Il était d'usage d'organiser, à l'église de Montpollin, des neuvaines à saint Hubert, et de lui faire des offrandes en nature pour obtenir la faveur de détruire beaucoup de ces bêtes fauves dans les chasses qui étaient dirigées contre eux. Des pèlerins nombreux venaient pour le même objet des différents points de l'arrondissement.

CXXVIII

SAINT CLAIR, A SERMAISE

Saint Clair, à Sermaise, a la réputation de guérir les affections de la vue, et son intercession a ce sujet est sollicitée depuis de très longues années. On retrouve dans les archives communales que déjà au XVII[e] siècle, il guérissait « les malades des yeux ».

De là vient le dicton :

A Sermaise, saint Clair,
Y fait voir clair.

CXXIX

SAINTE EMÉRANCE ET SAINT GEORGES A SAINT-GEORGES-DU-BOIS

Ces bienheureux ont des pouvoirs distincts. L'une, sainte Emérance, guérit des coliques ; l'autre, saint Georges, a pour spécialité de faire cesser la peur. On appelle ainsi l'appréhension irraisonnée, le sentiment de crainte qu'on observe particulièrement chez les enfants timorés, affection qui paraît procéder le plus souvent d'une nervosité excessive.

Le culte voué à sainte Emérance tend à disparaître, mais celui consacré à saint Georges est encore très en vogue.

Les pratiques de dévotions mises en œuvre pour obtenir les grâces de ce bienheureux, ne diffèrent guère de celles usitées dans ces sortes de circonstances.

Quand une mère a remarqué chez son enfant des prédispositions à la peur, elle prie neuf personnes, habituellement des petites filles, d'organiser une neuvaine en faveur du petit poltron.

La cérémonie a lieu le dimanche. Chacune des neuf personnes assistantes, porteur d'une petite bougie allumée, se tient devant la statue du saint, au pied de laquelle se consume un cierge de taille exiguë. Pendant ce temps, une bonne femme, qui a la spécialité de ces mises en scène, va s'agenouiller devant la table de communion, où le prêtre vient lire un évangile dédié à saint Georges.

On n'a plus ensuite qu'à attendre l'effet de la démarche faite auprès du bienheureux.

CXXX

SAINTE BARBE, A GÉE

L'église de la petite commune de Gée possède une statue du XVIII[e] siècle d'une bienheureuse, sainte Barbe, dont la réputation n'est rien moins qu'originale. Cette sainte, que dans le pays beaucoup d'habitants, par une interversion de son sexe, désignent sous le nom significatif de *saint Languissant*, ne voit son intercession sollicitée que dans le cas d'insuccès de dévotions adressées précédemment à la compétence d'un autre bienheureux ; on va l'implorer, en désespoir de cause, et en dernier ressort, « *pour en finir ou en guérir* ! ».

Les gens ont en sainte Barbe la plus grande confiance ; ils déclarent que son intervention est décisive, et que, lorsque son pouvoir est invoqué, le malade guérit *ou meurt* à bref délai.

Son intercession est sollicitée au moyen de neuvaines, et des personnes de la localité ont, dit-on, la spécialité d'organiser le cérémonial nécessaire.

CXXXI

SAINT HUBERT ET SAINT BLAISE A BEAUVAU

Tout aussi bien que ce qui est du domaine du traditionnisme profane, les dévotions spéciales faites à certains saints guérisseurs s'émoussent et finissent par se perdre dans la route des siècles.

Naguère, deux saints, dont l'église de Beauvau possédait les statues, et dont le culte est aujourd'hui éteint, saint Hubert et saint Blaise, passaient pour avoir un pouvoir guérisseur respectif qui amenait dans cette petite localité bon nombre d'étrangers.

Saint Hubert était représenté debout, le pied sur le corps d'un chien couché devant lui ; ce bienheureux avait la vertu d'éloigner de la paroisse les chiens atteints de la rage. Chaque année, vers le mois de mai, époque où l'on constate le plus de cas d'hydrophobie, avait lieu une procession, très suivie des habitants et même de nombreux étrangers. A cette procession, qui parcourait une partie de la paroisse, on promenait un chien tenu en laisse. De retour à l'église, avait lieu, devant la statue du saint protecteur, une cérémonie symbolique. Le prêtre renversait l'animal et lui mettait le pied sur la tête, faisant le simulacre de le terrasser. On raconte sérieusement que, grâce à cette haute protection de saint Hubert, aucun habitant de Beauvau n'a, de mémoire d'homme, été mordu par un chien enragé. Lorsqu'une personne d'une commune étrangère était mordue par un animal atteint d'hydrophobie, vite on allait « faire un voyage à Beauvau » avec le rituel de circonstance.

Nous signalerons incidemment que saint Denis, à Pontigné, jouit du même privilège de défendre la paroisse contre la présence et les méfaits des chiens enragés.

Voir supra : Petites légendes locales du pays de Baugé.

Saint Blaise guérissait les douleurs rhumatismales. On venait d'assez loin solliciter son intervention. Mais, comme pour son confrère en béatitude saint Hubert, le culte qui lui était voué à Beauvau est disparu, et l'on n'y rencontre plus qu'indifférence à son égard.

CXXXII

SAINT ROCH, A CUON

A l'église de Cuon, naguère encore, on allait implorer saint Roch dans les cas de rage ; on racontait que le territoire de la commune

était à l'abri de toute manifestation de cette maladie ; si un chien enragé avait voulu pénétrer dans la paroisse, *la terre lui aurait brûlé les pattes*.

On ne parle plus des pouvoirs de ce saint ; le tableau qui le représentait accompagné de son chien a été enlevé de l'église depuis des années.

CXXXIII

NOTRE-DAME DE MONTPLACÉ, A JARZÉ

Nous terminerons cette étude en disant deux mots de la Vierge miraculeuse de Montplacé.

Une statue antique de la Vierge (XIIIe siècle) existait depuis fort longtemps au lieu de Montplacé et était exposée sur la colline à la vénération des fidèles. Vers 1610, cette statue apparut, environnée de flammes éblouissantes, à une bergère de la ferme. Une chapelle fut alors construite en cet endroit pour consacrer ce miracle, et fut dédiée à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Des guérisons miraculeuses ne tardèrent pas à se produire parmi les fidèles qui venaient y invoquer la mère de Dieu. Le culte de N.-D. de Montplacé est encore vivace, et des malades ne manquent pas de venir solliciter ses faveurs ; des dévotions spéciales lui sont faites à ce sujet, surtout le jour de Notre-Dame (15 août), qui passe pour être particulièrement favorable. Des prières sont adressées à la Vierge, devant la statue miraculeuse, pendant que se consument neuf petites bougies accolées et tordues en spirale.

« Le chœur est rempli de cierges qui forment auprès de la sainte « image comme un buisson de lumières. A genoux devant de petites « bougies entrelacées, les uns récitent des litanies et des invocations « à la Vierge ; les autres agenouillés à la table sainte, attendent que « le prêtre revêtu de son surplis les couvre de son étole et lise, sur « leur tête l'Evangile de la messe de la Vierge. Des messes se disent « à l'autel privilégié... ».

(*Notice sur N.-D. de Montplacé. Angers, Imp. Germain et Grassin, 1882*).

On invoque également cette Vierge pour obtenir l'eau nécessaire aux besoins de la culture, et des processions ont lieu dans ce dessein.

Enfin, des enfants sont voués à N.-D. de Montplacé, soit à vie, soit pour un temps déterminé. La couleur blanche pour les vêtements est le privilège des gens riches ; les humbles doivent se contenter de la couleur bleue.

C. Fraysse.

CXXXIV

PÈLERINAGES POUR FAIRE MARCHER LES ENFANTS A VITRÉ

On va neuf matins de suite, à jeun, au tombeau de M. de la Gueretterie, curé de St Martin de Vitré, mort en 1840. On fait faire le tour du tombeau au bébé, en récitant des prières pour les âmes du purgatoire. Le bébé ne manque pas de bien marcher au bout de quelques jours.

On pratiquait aussi le même rite dans le même but au tombeau de M. Cousin, au cimetière de Galiot (cimetière de l'hôpital du Rachapt, à Vitré). Ce M. Cousin est un chapelain de l'hôpital qui mourut en 1798.

CXXXV

PÈLERINAGE A BOIS-GERVILY

Dans la paroisse du *Bois-Gervily* (canton de Montauban, arrondissement de Montfort), il y a une chapelle consacrée à Saint Antoine. Ce bienheureux ermite est très honoré par le populaire, qui l'invoque pour les bestiaux. On lui offre des oreilles et des pattes de porc.

Dans la même paroisse, près du cimetière, il y a une fontaine, aujourd'hui en mauvais état, mais qui jadis avait une statuette. L'eau possédait alors la vertu de guérir les maux d'yeux. Mais, depuis que la statuette a disparu, la fontaine a perdu ses propriétés curatives.

H. DE KERBEUZEC.



LES EMPREINTES MERVEILLEUSES[1]

CCXXXVII

LA PIERRE DES GÉANTS A PENZLIN

(*Mecklembourg*)

Dans la partie sud-ouest de la muraille de la ville de Penzlin, du côté intérieur, se trouve un bloc de granit qui porte un trou rond à arêtes vives. Un géant l'aurait lancé à Strelitz et le trou aurait été produit par l'empreinte de son pouce[2].

CCXXXVIII

L'EMPREINTE D'ABOU'L MOHADJIR

(*Algérie*)

Une source située dans la montagne au-dessus de Mansourah, près de Tlemcen, porte le nom de 'Aïn el Môdjer (abréviation de 'Aïn Abou'l Mohâdjir, un des compagnons du Prophète) et la tradition locale veut que l'empreinte des pas de ce personnage soit marquée tout auprès[3].

CCXXXIX

LE JUNGFERSTEIN A MALCHIN

(*Mecklembourg*)

Dans la forêt près de Malchin, sur le chemin qui va à Neu Kalen, est un bloc de rocher, appelé Jungsfernstein, qui porte nettement l'empreinte d'un pied. Le bruit court d'une jeune fille de qui le fiancé avait exprimé des doutes sur la fidélité et l'innocence de sa future, et qui s'écria : Aussi vrai que je puis imprimer mon pied sur cette pierre, je suis innocente. Effectivement, elle imprima son pied dans la pierre et la trace est encore visible aujourd'hui.

D'après une autre tradition, l'empreinte proviendrait d'une princesse wende qui était en discussion de limite avec un chevalier voisin. Elle affirma par serment que le point en litige appartenait à sa famille. Comme le chevalier disait par raillerie qu'il n'attachait

1. Suite, voir t. XIX, p. 492.

2. Bartsch. *Sagen, Marchen und Gebrauche aus Meklenburg*, Vienne, 1879, 2 v. in-8°, t. I, p. 38.

3. W. et G. Marçais. *Les Monuments arabes de l'Algérie*, Paris, 1903, in-8°, p. 11, note 1.

pas d'importance à son serment, elle s'écria : Aussi vrai que j'enfonce mon pied et mon sceptre dans la pierre, je dis la vérité. C'est pourquoi on peut voir à côté de la trace du pied celle du sceptre. La terre engloutit le chevalier ainsi que son château bâti dans une île et dont les mariniers peuvent encore voir aujourd'hui les tours par un temps clair[1].

René Basset.

LES ESPRITS FORTS A LA CAMPAGNE[2]

V

LES VÊPRES DE SAINT-MÉDARD[3]

(*Ille-et-Vilaine*)

1

— Queue coiffe donneras-tu à ta femme,
Dis, Jean, petit chasse-profit ?
Queue coiffe donneras-tu à ta femme,
Dis, Jean, mon ami?
— Une coiffe de taile (toile).
Ma belle et bonne mère, m'entendez-vous ?
Croyez-vous que li donnerai de ces belles coiffes brodées comme il y en a tant d'autres qui font ? Ah ! que nanni.

2

— Queue serre-têtte donneras-tu à ta femme,
Dis, Jean, petit chasse-profit ?
Queu serre-tète donneras-tu à ta femme,
Dis Jean, mon ami ?
— Un serre-têtte de têtûre,
Ma belle et bonne mère, m'entendez-vous.
Croyez-vous que li donnerai de ces beaux serre-têtes de mousseline, comme il y en a tant d'autres qui font. Ah ! que nanni !

1. Bartsch. *Sagen, Marchen und Gebrauche aus Meklenburg*, t. I, p. 432-433.

2. Cf. t. VII, p. 287, t. XI, p. 560.
On connaît en Haute-Bretagne bien d'autres vêpres qui se chantent comme ceux-ci sur l'air *Dixit dominus* ; tels sont ceux d'Aucaleuc près Dinan, de Landebia (Côtes-du-Nord), de Tremblay (Ille-et-Vilaine, dont j'ai donné des fragments dans *le Blason populaire des Côtes-du-Nord*, p. 1-3), cf. aussi d'autres vêpres de Laudebia, *Revue des Trad. pop.*, t. VII, p. 296, et les *Noces de Jean Léger d'Argent*, *ibid.*, p. 297-298.

3. Saint-Médard est une petite commune du canton de Hédé.

3

Queue mouchoué donneras-tu à ta femme, etc.
— De la greusse (grosse) berne.
Ma belle et bonne mère m'entendez-vous? Croyez-vous que li donnerai de ces beaux mouchoués de tapis, comme il y en a tant d'aut' qui font. Ah ! que nenni !

4

— Queue robe donneras-tu, etc.
— La patouille de fou (four).
Ma belle et bonne mère, m'entendez-vous,
Croyez-vous que je li donnerai de ces belles robes traînantes
Comme il y en a d'aut' qui font, etc.

5

— Queue tablier, etc.
— De la bourroche (gros coton).
Croyez-vous que je li donnerai un biau tablier de soie, etc.
— Queue jupon, etc.
— Un morcé d'piau de bique.
Croyez-vous que je li donnerai de ces beaux jupons de crin, etc.

6

— Queue chemise, etc.
— Une chemise de crin, etc.
Croyez-vous que je li donnerai une chemise de mousseline, etc.

7

— Queux bas, etc.
— Des bas de fi' (fil).
Croyez-vous que je li donnerai d'biaux bas de laine, etc.

8

— Queue chaussure, etc.
— De greus sabots rouges à collet.
Croyez-vous que je li donnerai d'belles bottines fines, etc.

9

— Où mettras-tu ta femme à coucher?
— Dans le joc à poules.
Croyez-vous que je la mettrai dans un beau lit boufli bouffon, etc.

10

— Que mettras-tu pour la cacher (couvrir) ?
— Des triques de fagot.
— Croyez-vous que je li donnerai une couverture de laine, etc.

PAUL SÉBILLOT.

LE CORPS HUMAIN

XI

EN POLOGNE

1. Pour guérir les excroissances du corps on doit aller dans une maison où il y a un mort, prendre sa main, sans dire un mot et avec un doigt de cette main morte presser trois fois l'excroissance. Si l'on trouve dans les champs un os creux, on presse de la même manière l'excroissance, après quoi on doit s'en aller sans dire un mot et sans se retourner. (Töppen, *Aberglauben aus Masuren*, *Danzig*, 1867, p. 55).

2. Une légende ruthène (Galicie orientale) raconte que dans une petite ville il y avait un pauvre tourneur et un riche horloger qui s'aimaient beaucoup. Le tourneur persuada à son ami de quitter la ville et de s'en aller dans une plus grande. Chemin faisant il tue l'horloger pour avoir son argent. L'horloger, en mourant, lui prédit que la lune, qui luit en ce moment, le trahira. Le tourneur fit de bonnes affaires dans la grande ville. Après un long temps un monsieur voyageait dans la forêt, où le crime se passa. Il aperçut quelque chose de luisant au clair de la lune et ramassa l'objet. C'était un os. Arrivé dans la ville, le monsieur alla chez le meilleur tourneur (c'était le meurtrier de l'horloger) et lui fit tourner avec cet os quelque chose de joli. Aussitôt que le tourneur a pris l'os dans sa main, l'os commence à saigner. Le monsieur fait arrêter le tourneur et le crime est dévoilé. (Baracz, *Bajki*, Tarnopol, 1866, p. 155).

3. Une autre légende du même recueil (p. 56) raconte qu'un pauvre voyageur tua dans la forêt un riche marchand ; après quelque temps, en passant par le même endroit, il entendit sortir du tombeau une voix lugubre qui criait : Mon Dieu, venge moi ! Sur ce une voix du ciel répondit : Tu seras vengé après trente ans. Le meurtrier se tranquillisa bientôt et vivait richement.

Il oublia la menace. Mais trente ans après il arriva qu'une fois sa servante alla au marché et acheta une tête de veau ; retournée à la maison, elle montre son emplette, et la femme du meurtrier trouve au lieu d'une tête de veau un crâne humain ; la femme s'évanouit ; son mari accourt pour l'aider et voilà que la tête du marchand tué le regarde d'un regard terrible. La nouvelle courut dans la ville et le meurtre fut dévoilé.

4. Dans le district de Borysow (gouv. Minsk, Lithuanie) s'il arrive aux paysans qui creusent une fosse de mort d'exhumer un crâne avec des dents, ils se hâtent d'en ôter une et l'emploient comme remède contre le mal des dents en roulant la dent du mort autour de la dent malade, (communication orale).

5. Au grand duché de Posen il y a un lac près de Trzemeszno dans lequel les poissons sont enchantés; ils ne peuvent être autrement pêchés que si l'on va pendant la nuit dans un ossuaire, y prendre des os, on les broie, on en charge le fusil et on tire du canot dans le lac, sans faire attention au bouleversement qui suivra après la décharge. (*Biblioteka Warszawska*, 1864, I, 277).

6. Une orpheline entre au service d'une sorcière. Dans sa maison la porte d'entrée est étayée par une main de mort (des ossements); la sorcière tient son lait dans un crâne et pend son linge sur des cordes faites avec des entrailles humaines. (Kolberg, *Krakowskie*, IV, 21).

7. Un fils de roi se trouve dans un château enchanté et là dans une cave trouve des ossements qu'il veut enterrer; mais les ossements lui disent : Je suis un roi et je couche ici depuis mille ans; tu m'as sauvé par ta prière (ibid. p. 83).

8. En Lusace on croit qu'un doigt, coupé à un cadavre, tant qu'on l'a sur soi, fait que les actions du porteur ne seront jamais dévoilées; en volant on brûle ce doigt (pour éclairer) et on est sûr de n'être pas vu. (Veckenstedt, *Wendische Sagen*, 1880, p. 452). Même croyance en Pologne.

9. En Lusace aussi on croit que si l'on prend une poignée de sable d'un tombeau et si on la met dans le lit d'une personne dormante cette personne languira et mourra (ibid p. 462).

10. Dans la Lithuanie prussienne on raconte une légende, dans laquelle un jeune homme sans peur reçoit comme talisman un os qui doit chasser les fantômes. (Leskien et Brugman. *Litauische Volaeslicder und Maerchen*, Strasbourg, 1882, p. 478).

11. En Samogitie on raconte qu'un fossoyeur laissa sur le cimetière un os de mort, qu'il avait exhumé en creusant une fosse; dans la nuit une ombre vint le prier d'enterrer cet os; il ne le fit pas, ne croyant pas aux rêves; la troisième nuit l'ombre, armée d'un os humain, le battit cruellement. (Veckenstedt. *Mythen der Zamaiten*, Heidelberg, 1883, I, 266).

12. Si l'on garde rancune contre quelqu'un et qu'on désire que cette personne devienne ivrogne, il faut aller au cimetière, y prendre des ossements de l'ossuaire, les bouillir dans un pot émaillé et verser le bouilli sous le seuil de la maison qu'habite l'ennemi. (Environs de Kielce, en Pologne, voy. Zbior wiadomosci do antrop. III, 45).

Après la semaine de Pâques, le dimanche de Quasimodo en Ukraine commence la *semaine* dite *des morts* (nawcskiy tyjden), consacrée à la mémoire des défunts. Pendant cette semaine il est défendu de travailler aux champs, surtout le jeudi. Les personnes qui enfreignent cette coutume contractent des excroissances qu'on appelle « os de mort » (nawcska kistka) ; le moyen pour l'éloigner est de le presser et frotter avec un os humain, apporté du cimetière ; cet os doit y être rapporté après l'opération. (Zbior. wiad do antrop. XI, 174).

14. Le peuple des environs de Cracovie croit que les ossements humains et la poudre de ces ossements jouent un grand rôle dans les charmes qu'on donne à avaler ou à boire avec de l'eau aux personnes qu'on veut ensorceler ; cette poudre, que l'on fait quelquefois en brûlant les ossements, est très efficace quand on la mêle à l'eau courante des ruisseaux. (Kolberg Krakowkie III, 83 et 84).

15. Ce même peuple croit que les apothicaires préparent l'émétique avec des ossements humains brûlés ; autrement, disent-ils, ce médicament ne possèderait pas la propriété vomitive. (ibid. 171).

16. Dans la Galicie occidentale le peuple croit que quand après les inondations du printemps il se montre beaucoup d'ossements dans les sables, cela prédit une mortalité grande pendant l'année. (*Zbior wiad. artrop.* X, 92).

17. Les restes d'un homme pendu sont d'une valeur magique. Les marchands des chevaux tâchent de gagner des ongles d'un pendu et et les donnent à manger aux chevaux avec du sel ; les chevaux engraissent et deviennent très beaux. (*Zawilin'ski Ztenografji krajowej*, Cracovie, 1882, p. 7).

18. Le peuple des environs de Lida (gouv. Wilna) croit que pour chasser les insectes qui nuisent aux choux il faut broyer les ossements et en saupoudrer les plantes (communication orale).

Voilà tout ce que j'ai pu recueillir quant aux croyances qui se rapportent aux ossements humains.

Il existe toute une série de légendes polonaises et slaves qui racontent comme quoi le héros de la fable a enfermé la Misère et la Mort dans un os ; tant que ces êtres y restaient enfermées, ni la misère ni la mort ne tourmentaient plus les humains ; mais il arrivait toujours quelque incident qui laissait partir ces fléaux de leur prison.

Jean Karlowicz.

LES ANCIENNES FÊTES DE LA PROVINCE D'ARTOIS

I

LE CLIPONNAGE DU COÔ, LA FÊTE DU GEAI ET LE GALOPAGE DE MAI

Les anciennes fêtes sont aujourd'hui presque partout complètement tombées en désuétude ; on ne songe plus guère au jeu de paume (à Eperlecques), il n'est plus question de *Cliponner le Coô*, ni de la *Fête du Geai*, ni du *Galopage du Mai*.

« Lorsqu'on tirait le *Geai* et que le coq était abattu, l'heureux vainqueur était proclamé Roi aux applaudissements de la foule, il choisissait alors ses deux pages et on commençait une autre cérémonie qui se terminait toujours par une exécution sanglante et l'élection d'une Reine de la fête. Un coq vivant était suspendu par le col à une corde dont les pages tenaient les deux bouts. L'infortuné volatile subissait en se débattant la torture jusqu'à la mort, qui arrivait toujours de la main d'une jeune beauté à qui on réservait ce cruel mais amusant privilège en lui en facilitant l'accomplissement. C'était la Reine. Cette cérémonie s'appelait le *Cliponnage du Coô* (sic) ; elle n'existe plus.

« Harlay, dans son *Almanach d'Eperlecques*, nous donne les détails des *Fêtes du Geai* et du *Galopage du Mai*, qui se pratiquaient avant la Révolution. Cette confrérie, abolie en 1793, fut réorganisée en 1818 ; elle donne encore des fêtes comme avant sa suppression.

« Le premier dimanche de mai, après avoir assisté aux vêpres, les confrères armés d'arcs et de flèches se rendent en ordre de bataille dans la pâture où est dressée une perche surmontée d'un oiseau ; celui qui l'abat est reconnu roi de la confrérie ; puis ils retournent dans le même ordre à l'église où l'on chante le *Regina Cœli*, et la fête finit par un bal.

« Le lundi de la Pentecôte, ces mêmes confrères, après avoir entendu la messe, montent à cheval, puis précédés de l'Arlequin ou Fou du Geai et de leur musique, ils se rendent sur la route de Calais, à la limite de Bayenghem-lez-Eperlecques. Là, à une certaine distance, un mai est planté ; celui qui arrive le premier à ce but est reconnu roi du Mai. Au retour de cette cavalcade, on sonne la cloche, les confrères font à cheval le tour du cimetière ; arrivés sur la place, le vin leur est offert. Le connétable agite son épée en l'air et jette quelques oranges à la foule ; et ils rentrent dans leur chambre de commune. Le soir il y a divertissement.

« La confrérie se compose du roi; de ses deux pages, d'un connétable, d'un porte-étendard, d'un arlequin et de la musique. Le nombre des confrères est illimité ; ils portent un costume particulier.

« Il y a quelques années, le mardi de la Pentecôte, les consœurs de Saint-Sébastien avaient aussi leur fête : sur la place, un coq était attaché par le cou à deux arbres. La première qui le décollait était nommée reine de la confrérie. Mais les consœurs ont abandonné ce jeu qui avait quelque chose de cruel, et elles tirent maintenant leur royauté au sort. »

(L. Delozières. *Hist. d'Eperlecques*, 1861, p. 34.)

Ed. Edmont.

FOLK-LORE DE LORRAINE

III

POUR HABITUER LES CHIENS A LA MAISON

A Raon l'Etape (Vosges), on préconise divers moyens destinés à faire revenir le chien vers son maître. En voici trois. Porter sous l'aisselle pendant quelque temps un morceau de pain qu'on fera manger à l'animal, ou uriner dans la soupe de celui-ci. D'autres crachent trois fois dans la gueule de la bête : Tout cela pour faire connaître au chien l'odeur du maître vers qui il reviendra quand il le flairera de loin.

Pour les chats on suspend à la porte de la maison un sachet de sarriette déssechée. Ou bien on leur graisse les pattes avec du beurre frais. Ce dernier moyen est usité en Normandie, d'après Du Bois. *Recherches sur la Normandie*, p. 340.

Charles Sadoul.



CONTES ET LÉGENDES DE LA HAUTE-BRETAGNE

LVIII

LE CHAT QUI PARLE

Au temps d'autrefois on allait garder la nuit les chevaux dans les champs et on construisait des huttes en paille pour y dormir. Le grand'père de Jeanne-Marie Pelmi y allait comme les autres, mais chaque nuit il était réveillé par un chat sorcier qui lui faisait mille misères, lui enlevant ses couvertures, lui cachant ses sabots, lui déchirant ses vêtements, etc., etc. Un soir, il se réveilla absolument étouffé par ce maudit chat; pour le chasser et respirer un peu d'air frais, il sortit et vit en face de lui le chat sorcier perché dans un coudrier (qui est leur arbre favori) et qui lui faisait des grimaces. Furieux il lui cria des injures en lui défendant de rentrer auprès de lui; le chat lui riposta: « Toi, Hongé, je te défends de me défendre quoi que ce soit, tu t'en repentiras ». L'homme effrayé se cacha dans son lit et mit ses couvertures sur sa tête, mais bientôt, n'y tenant plus, il se leva, prit sa course vers la ferme où il tomba sans connaissance en arrivant. Quand on le releva « *tout son poil* (lisez cheveux) *était brouté jusqu'à la racine et depuis il n'a jamais repoussé et pourtant mon Dieu ! il a vécu bien vieux* ».

LUCIE DE V.-H.

MÉDECINE SUPERSTITIEUSE

LXXVIII

LE SANG DE PIGEON ET LES YEUX

On lit dans une lettre du général de Martange, à sa femme, du 12 août 1779, à propos d'une indisposition de leur fille :

« Xavière a vu aujourd'huy son abbé (oculiste) qui a été fort content de son œil. Je crois que dans quelques jours cela finira, car il n'y plus de rouge, mais l'émail parait plus éteint ; il rétablit cela à la fin en frottant l'œil de sang de pigeon et elle a vu faire cette cérémonie à un officier de cavalerie guéri après trois mois de souffrances... « (*Correspondance inédite du général-major de Martange, aide de camp du prince Xavier de Saxe* (1756-1782), publiée par CHARLES BRÉARD ; Paris, Picard, 1898, gr. in-8, p. 597).

A. TAUSSERAT-RADEL.

LES VILLES ENGLOUTIES [1]

CCCLXVIII

LE CHATEAU DU LAC OUSMAÏTEN

(*Courlande*)

Près du lac Ousmaïten s'élève une montagne sur laquelle, dans les temps très anciens, il aurait existé un château. Comme un jour, en l'absence des hommes, les femmes étaient assises l'une près de l'autre à causer familièrement, tout à coup, un chevalier, monté sur un cheval blanc, sauta par dessus la cour du château et cria : Sauvez-vous, le château s'enfonce. Avant que les femmes eussent eu le temps de revenir de leur effroi et de suivre l'appel d'alarme du chevalier qui avait disparu aussi rapidement qu'il était apparu, le château s'engloutit dans le sol avec tout ce qu'il contenait. Une excavation sur la cime de la montagne en porte encore aujourd'hui témoignage [2].

CCCLXIX

LA TEUFELSKUHLE A DASSOW

(*Mecklembourg*)

Dans le voisinage de Dassow, il y avait autrefois une maison où pendant l'office du Seigneur on s'amusait joyeusement. Un musicien borgne devait jouer pour faire danser les gens. Un dimanche, tandis qu'on dansait de nouveau pendant l'office du Seigneur, un orage s'éleva. Un violent coup de tonnerre retentit tout à coup. Le musicien cessa de jouer ; les danseurs n'y firent pas attention. Au second coup de tonnerre, le musicien courut à sa maison ; au troisième, la maison fut engloutie dans l'abîme avec tous les assistants. L'excavation qui est encore visible aujourd'hui dans le sol et qui est appelée Düwelskuhle (*Teufelskuhle*) en indique l'emplacement [3].

1. Suite, voir t. XIX, p. 545.

2. Bienemann. *Livländisches Sagenbuch*. Reval, 1897, in-8, p. 62, d'après A. von Heyking dans les *Sitzungsberichte der Kurland. Gesellschaft*, 1868, 2e éd., p. 298 ; *Rigær Tageblatt*, 1891, n° 212.

3. Bartsch. *Sagen, Märchen und Gebräuche aus Meklenburg*. Vienne, 1879, 2 v. in-8, t. 1, p. 96.

CCCLXX

LA VILLE DANS LE LAC DE PANKOW

Au Sud de Lübz, dans le Mecklembourg, est le lac de Pankow qui est auprès de l'Elde et du lac. A sa place, il existait autrefois une grande ville qui fut engloutie dans la terre à cause de la méchanceté de ses habitants. Cela arriva dans la nuit du dernier jour d'avril au premier mai. Lorsque les paysans voulurent aller le matin à la ville, ils ne virent plus qu'un nuage épais et, quand il se dissipa, le lac.

Un jour des pêcheurs pêchaient dans ce lac et prirent une grande quantité de brochets. Soudain, une voix féminine cria du fond: Glisse, glisse, glisse! et tous les poissons sautèrent dans l'eau sauf un. — La voix demanda de nouveau: Sont-ils tous là? — Non, répondit une autre voix, il n'y en a que quatre-vingt-dix-neuf. La voix appela encore: Glisse, glisse, glisse! et le dernier brochet sauta dans l'eau [1].

CCCLXXI

LE VILLAGE DE GLIENKEN

Autrefois, il existait sur l'emplacement actuel de Retzow, un village du nom de Glienken qui fut englouti pendant la guerre de Trente ans. C'était une paroisse, et maintenant on peut encore distinguer entre un ruisseau qui vient de Ganzlin et la métairie, un endroit qui est sensiblement un peu plus haut que les champs environnants. Le village lui-même aurait été situé au sud-est du cimetière, comme le montre l'emplacement d'une forge engloutie, dont on peut reconnaitre aisément l'emplacement aux débris de cheminée qui sont encore visibles. Personne ne sait exactement où sont restées les cloches de l'église. Plusieurs en rapprochent l'endroit appelé « *Glockenborn* » qui se trouve aux environs. Le puits des cloches est à un quart d'heure nord-est de l'emplacement de Glienken, dans un fossé de séparation entre le territoire de Ganzlin et celui de Netzow. C'est un trou rond d'un pied de diamètre et d'une profondeur importante. Là doivent se trouver deux cloches qui sont gardées par le diable et qui remontent à la surface de la terre chaque année, le jour de la St-Jean. Ce sont, comme beaucoup le pensent, les

1. Bartsch. *Sagen, Märchen und Gebräuche aus Meklenburg*, Vienne, 1879, 2 v. in-8, t. I, p. 285.

cloches de l'église détruite à Glienken : elles ont été jetées par des mains grossières dans l'abîme et sont conservées sous la garde du diable [1].

CCCLXXII

LE LAC DU DIABLE A GESSTROW

(*Mecklembourg*)

A un demi-mille de Güstrow, près de la chaussée qui va de là à Teterow et Krakow, il existe, entouré d'une haute forêt de pins, un petit étang appelé le *lac du diable*. Il y aurait eu là autrefois un terrain ferme, sur lequel s'élevait une petite église. La maison de Dieu fut, à ce que racontent les anciens, profanée par ses propres serviteurs, c'est pourquoi elle disparut de la surface de la terre. Une fois, particulièrement, des moines auraient fait un grand vacarme et des orgies et auraient bu immodérément dans la sacristie de cette petite église ; bref, la maison du Seigneur aurait été profanée et souillée de la façon la plus grossière et la plus commune. Alors la colère de Dieu s'alluma ; il envoya le diable pour emporter les prêtres si oublieux de leurs devoirs et les transporter avec lui en enfer. Quand tout cela fut arrivé, la terre s'ouvrit, et, pour toujours, engloutit profondément la petite église. A sa place exista le lac du Diable. Par un temps calme, lorsque tout est tranquille dans la nature de Dieu, et à certains jours, on entend sonner tout au fond du lac les cloches de la petite église engloutie [2].

CCCLXXIII

L'ORIGINE DU KOUKOU-NOR

(*Mongolie*)

« Une légende raconte ainsi l'origine du Koukou-Nor. Ce lac, dit-elle, existait autrefois sous terre, dans le Tibet, au point où se trouve actuellement Lhassa, et on se rappelle encore l'époque à laquelle il fut transporté dans la contrée. Le Dalaï-lama en ce temps-là, n'avait pas encore de résidence fixe. Un souverain du Tibet voulut construire un temple magnifique en l'honneur de Bouddha. Il désigna l'endroit et fit commencer les travaux. Plusieurs milliers

1. Bartsch. *Sagen, Märchen und Gebräuche aus Meklenburg*, Vienne, 1879, 2 v. in-8, t. I, p. 285.

2. Bartsch. *Sagen, Marchen und Gebrauche aus Meklenburg*, Vienne, 1879, 2 v. in-8, t. I, p. 397.

d'hommes travaillèrent une année entière à la construction de ce bâtiment ; mais, à peine achevé, il s'écroula. On recommença les travaux et trois fois de suite le même phénomène se produisit. Le souverain étonné, effrayé même, s'adressa à un guigen qui ne put lui donner une réponse satisfaisante, mais annonça qu'au loin, dans l'Orient, vivait un saint qui, seul, parmi les mortels, pourrait expliquer ce mystère et qu'ensuite, la construction de l'édifice s'achèverait sans encombre. Le roi du Tibet dépêcha aussitôt un lama éminent pour se mettre en quête de ce saint homme.

« Après plusieurs années de recherches infructueuses dans toutes les parties du monde bouddhiste, le lama revenait désolé auprès du roi, lorsque la sangle de sa selle se rompit dans les steppes qui avoisinent la frontière du Tibet et de la Chine ; il demanda l'hospitalité dans une misérable iourte qui était proche de la route. Un vieillard aveugle habitait cette demeure et offrit au lama sa propre sangle, puis il s'enquit du but de son voyage. Le lama, ne voulant pas lui avouer sa déconvenue, lui apprit seulement qu'il était en pèlerinage. En effet, repartit le vieillard, nous possédons ici beaucoup de temples vénérés ; on a essayé d'en construire dans le Tibet ; mais jamais on n'y parviendra, car, à l'endroit où l'on veut l'ériger, il existe une nappe d'eau souterraine. Seulement gardez le silence sur ce que je viens de vous dire : si un des lamas tibétains l'apprenait par malheur, les eaux du lac se déplaceraient et viendraient ici nous engloutir.

« A peine le vieillard a-t-il terminé son récit, que le voyageur se lève, annonçant qu'il est un des lamas tibétains, sort de la iourte, saute à cheval et disparaît. Le vieillard désespéré, revenu de sa première stupeur, appelle un de ses fils à son secours : il lui ordonne de seller un cheval, de rejoindre le lama et de lui arracher la langue. Le vieillard entendait certainement que le lama serait mis à mort ; malheureusement pour lui, le mot mongol *tilé* signifie langue et ardillon d'une boucle. Le fils crut qu'il s'agissait de l'ardillon, rejoignit le lama et lui réclama l'ardillon de la boucle de sa sangle ; le prêtre la lui rendit et le messager revint dans la iourte paternelle. Lorsque le vieillard eut connu la méprise de son fils, il s'écria : Telle est la volonté de Dieu, soumettons-nous y ; nous sommes perdus. — En effet, la même nuit, un bruit terrible se fit entendre, la terre s'entrouvrit et l'eau, jaillissant de tous côtés, inonda le pays. Grand nombre d'hommes et d'animaux furent la proie de cette inondation, et l'indiscret vieillard ne fut pas épargné. Enfin Dieu prit pitié des infortunés. D'après son ordre, un énorme oiseau apparut, tenant dans ses serres un monstrueux rocher, avec lequel

il obstrua l'ouverture de la crevasse ; l'eau cessa de jaillir, mais la plaine submergée forma le lac qui subsiste encore [1]. »

CCCLXXIV

LE BROCHET BORGNE

(*Mecklembourg*)

On raconte, sur un lac qui se trouve près de Parchim, entouré d'une admirable forêt de hêtres, une légende analogue à celle qui a trait au lac de Pankow (cf. §). — Une ville de Ninove (souvenir biblique de Ninive ?) y aurait été engloutie depuis longtemps. Il est défendu aux gens de la ville de pêcher dans le lac : cependant un soir, des pêcheurs y apportèrent un bateau sur une voiture et commencèrent à pêcher pendant la nuit. Lorsqu'ils levèrent leur filet, il était si lourd qu'ils purent à peine le tirer, et lorsqu'ils y regardèrent, ils virent pris un grand brochet qui pesait bien plusieurs quintaux, en sorte qu'ils eurent du mal à le porter dans le bateau. Mais alors un vacarme et un bruit effroyable se firent entendre dans le lac et ils entendirent la voix d'une jeune fille qui criait : *Noutsche*, *noutsche* (sue, sue), en appelant les porcs et une voix d'homme demandait : Les as-tu tous réunis ? — Là-dessus elle répondit : Oui, j'en ai quatre-vingt-dix-neuf, mais il me manque encore le borgne. — Et elle appela de nouveau : *Noutsche ! noutsche !* — Alors le brochet sauta violemment hors du bateau en criant : Me voici ! me voici ! et aussitôt le bruit cessa et tout devint silencieux [2].

René Basset.

1. Prjevalski. *Mongolie et pays des Tangoutes*, tr. fr. Paris, 1880, in-8°, p. 218-220.

2. Bartsch. *Sagen, Märchen und Gebrauche aus Meklenburg*, t. I, p. 411-412. Le même auteur cite (p. 412) la variante suivante : Dans le voisinage de la forêt de hêtres près de Parchim, il y a un lac appelé Barschsee. Un jour un pêcheur avait pêché dans le lac et beaucoup de poissons se trouvaient pris déjà dans sa barque lorsqu'on appela plusieurs fois dans le lac : N'as-tu pas vu mon borgne ? — Là-dessus, un poisson répondit dans la barque : Je suis ici, et il sauta tout d'un coup dans l'eau. Depuis ce temps personne n'a pêché dans le lac.

LA LÉGENDE DU PRÊTRE QUI REVIENT DIRE SA MESSE A MINUIT

V

A SAINT-LORMEL

On raconte qu'un abbé H., de Corseul, passant un soir devant l'ancienne église de Saint-Lormel (Côtes-du-Nord), dont le cimetière abandonné possède encore un assez bel if, aperçut au-dessus de cet arbre une forme blanche ; il s'approcha, la forme devenait de plus en plus distincte, on aurait dit une femme revêtue d'une longue robe blanche. L'abbé fit un signe de croix ; l'apparition au lieu de s'évanouir comme il le pensait devint plus distincte, et le prêtre tremblant lui dit : « Si tu viens de la part de Dieu, que veux-tu ? ». Très distinctement une voix répondit : « Des prières et une messe dans cette église ! » Puis tout disparut. Avec une autorisation de l'Evêque, l'abbé H., dit quelques jours après une messe dans cette vieille église ; le soir les voisins furent étonnés d'apercevoir la chapelle entièrement illuminée, on crut à un incendie et l'on courut chercher la clé. Chose extraordinaire, la chapelle était intérieurement obscure et, du dehors, on la voyait brillamment éclairée !... on reconnut alors que l'âme pour laquelle l'abbé avait prié était sauvée et devait remonter au ciel à ce moment. On m'a encore dit que sur le seuil de cette église abandonnée, on voyait parfois une tête de mort ; la tête y séjourne une demi-heure, une heure, puis disparait sans que l'on puisse trouver sa trace.

LUCIE DE V.-H.

LEGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES

CXLIV

LES CUPULES EN SAVOIE

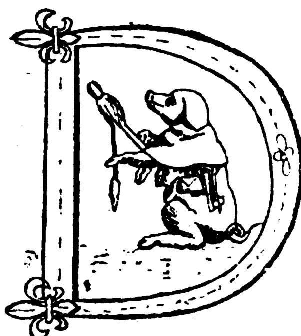
Les paysans d'autrefois racontaient que c'étaient les fées ou les francs-maçons qui travaillaient ainsi les pierres pour se faire des bols et des assiettes où ils versaient je ne sais trop quels mets et quelles boissons magiques aux jours de sabbat ; mais ces grand'-pères ne se disaient pas des savants et eux au moins avaient une excuse à leur naïveté : ils n'avaient pas été à l'école !...

(*Le Savoyard de Paris*, 29 avril 1905). L. J.

LA MER ET LES EAUX

CCCCV

LE DIABLE EMPORTE UNE DUNE SUR SON DOS



D'APRÈS la légende de la cathédrale de Cologne, le diable fut dupé par les magistrats de cette ville, qui le prirent pour bailleul de fonds, avec cette clause qu'il n'exigerait jamais le remboursement de la somme prêtée et destinée à la construction de l'édifice, mais en revanche qu'il serait *maître absolu du premier qui y entrerait.* Ce fut un *loup* qui entra le *premier* dans la cathédrale, Satan, dut se contenter de cette maigre proie.

Cependant le diable encore tout bouillant de colère, outre les feux intérieurs dont il ne cesse jamais de bouillir, s'était envolé sur le premier ouragan qu'il avait vu passer, pour aller essayer de se rafraîchir au bord de l'océan. Là, le vent soulevait avec fracas l'onde écumante qui venait se briser au pied des dunes et de Satan, sans pouvoir distraire un moment celui-ci de ses projets de vengeance. Il voudrait pouvoir briser là, comme la vague sur le sable, et voir disparaître à la fois, Charlemagne et le Pape [1], et la cathédrale qu'il a eu la bêtise de faire bâtir et tous les Aixois avec leur odieuse ville. Une idée affreuse, infernale, comme toutes celles qu'il a dans ses mauvais moments, c'est-à-dire presque toujours, vient sourire à sa noire pensée, à l'aspect des dunes qu'il a sous les yeux. Il est probable, quoique la chronique ne le dise pas formellement, qu'il était en ce moment devers Ostende et Blankenberghe [2], où il paraît qu'il y avait alors une haute dune qui n'y est plus. Quoiqu'il en soit, le Diable donc conçoit l'infernal projet d'arracher une des plus hautes dunes de sa base, de la porter jusqu'à Aix-la-Chapelle et arrivée là, de la jeter sur la ville, pour étouffer à la fois sous cette masse de sable amoncelée par les siècles, les insolents municipaux d'Aix et tous leurs adhérents.....

1. Charlemagne et le Pape assistèrent à l'inauguration de la cathédrale de Cologne.

2. Nous avons vu en effet qu'une dune de Blenkenberghe, aujourd'hui disparue, portait le nom de Lucifer. (Voir la Mer et les Eaux, in *Revue des Traditions populaires*).

Il empoigne donc la montagne de sable, la charge sur ses épaules et se dirige sur Aix-la-Chapelle. Heureusement toutefois que cette manière de voyager offrait au diable lui-même, des inconvénients dont il ne pouvait pas toujours se débarrasser malgré ses cornes.

La longueur de la dune lui ayant fait prendre la forme d'un bissac, la partie qui pendait devant, interceptait le rayon visuel du Diable et le faisait obliquer à chaque pas, ce qui lui allongeait sensiblement la route et le fit même plus d'une fois dévier de la ligne droite : ce qu'il fait souvent il est vrai ; mais il faut remarquer qu'il n'est pas toujours chargé d'un tel poids. En ce moment donc il était fatigué, quoiqu'il eût franchi la Meuse et qu'il marchât assez directement vers le vallon d'Aix. Mais, pour le bonheur des Aixois, il vint à s'élever un vent violent qui remplit tellement de sable les yeux de Satan, qu'à peine celui-ci pouvait voir à deux pas devant lui. Parvenu à l'endroit qui sépare aujourd'hui le *Loosberg* du *Salvator* et qui était alors tout uni, le diable rencontra une vieille femme qui venait d'Aix :

« Combien de chemin, ai-je encore à faire, pour arriver à Aix ? » lui demanda le démon, du plus loin qu'il aperçut la vieille. Celle-ci qui n'était pas sotte, reconnut sur le champ le singulier banquier des Aixois et se dontant bien qu'il avait qu'il avait quelque mauvais dessein en tête : « Ah ! que vous êtes loin de votre chemin, mon cher monsieur [1]. Tenez, voyez mes souliers, ils étaient tout neufs quand je suis partie d'Aix, et voilà ! ils sont tout usés par la longueur du trajet ».

A ces mots, dit la chronique, Satan proféra un jurement qui fit trembler tout le vallon : la vieille épouvantée se signa et recula de trente pas. « Je suis las de traîner cette charge, s'écria-t-il, irrité de l'inutilité de la peine qu'il avait prise. Je les rattraperai bien une autre fois, se dit-il, ma vengeance n'est que partie remise ! » Disant ces mots, il jette son fardeau et s'élève dans les airs en vomissant des torrents de flammes.

C'est ainsi qu'Aix fut sauvé par la ruse d'une vieille femme. Nous voyons encore la dune s'élever auprès de l'une des portes de la ville — Il est clair que le *Loosberg* et le *Saint Salvator* sont les deux parties de la dune qui, pendant devant et derrière le Diable, avaient été écartées par le frottement des cornes, et furent tout à fait séparées par la brusquerie du mouvement qu'il fit pour s'en débarrasser.

(*Revue de Liège*, t. IV, p. 251, 252, 253).

1. Nous avons donné dans la *Revue des Trad. pop.*, un conte, intitulé le « Pain du Diable » (conte ardennais) qui présente beaucoup d'analogie avec celui-ci.

CCCCVI

L'ÉQUIPAGE DU DIABLE

Je tiens de plusieurs personnes dignes de foi, dit le conteur, que tous les ans, le 16 du mois d'avril, anniversaire de la mort tragique de Sébastien Laruelle, bourgmestre de Liège, on voyait, entre minuit et une heure, une voiture descendre le faubourg Ste-Walburge. *marchant sans chevaux*, quoique conduite en apparence par un cocher assis sur le siège, affublé d'un manteau tout noir mais qui n'était pas assez long pour cacher *une queue velue et des pieds fourchus*. Sa figure *était effroyable de laideur* ; *ses cheveux étaient hérissés* ; *deux cornes semblables à celles d'un bouc lui sortaient du front*. Dans l'intérieur du carrosse se trouvait un grand personnage habillé à la mode espagnole : c'était *l'esprit* du comte Warfusée, auteur du meurtre du digne bourgmestre Laruelle, si traitreusement assassiné en 1637. Cet équipage du diable continuait sa marche par derrière les remparts des Anglais. Hocheforte s'ouvrait d'elle-même pour le laisser passer. Il parcourait successivement les rues de Saint-Séverin et St-Hubert, la Haute-Sauvenière, le Pont d'Ile, la rue des Dominicains, la place St-Jean, pour aller s'arrêter à la porte de la maison attenante à la collégiale de St-Jean et où le meurtre s'était accompli. La portière du carrosse s'ouvrait alors par les soins du cocher. *Le comte en sortait pour faire trois tours sur lui-même, en poussant trois gémissements lugubres auxquels l'homme aux pieds fourchus répondait par autant de hurlements diaboliques*. Après quoi, l'un et l'autre remontaient à leur place, et allaient répéter la même cérémonie sur le marché en face de l'Hôtel-de-ville, juste à l'endroit où le comte de Warfusée avait été pendu par les pieds. Ensuite le carrosse prenait sa direction vers Féronstrée et s'évanouissait avec ses revenants près de la Halle des Vignerons.

(*Revue de Liège*, t. XVIII, p. 18, 19).

CCCCVII

FANTOMES BLANCS SE PROMENANT SUR LE LAC BALATON

Une reine de Hongrie, se promenant sur le lac Balaton avec cinquante nobles demoiselles de sa suite, fut tout-à-coup surprise par un ouragan si violent qu'il souleva les eaux du lac en tourbillons qui submergèrent la barque, sans qu'on pût porter secours à aucune des personnes qui s'y trouvaient. C'est depuis cet évènement *que l'on voit, à certaines époques de l'année, des fantômes blancs marcher sur la surface de l'onde*, pour disparaître bientôt au fond du lac, mais si

on y jette des pierres, *les mânes de la reine de Hongrie et de ses compagnes s'en irritent, leur courroux se manifeste par l'agitation des vagues, présage d'une violente tempête.*

(Dr Bovy. *Souvenirs d'un émigré liégeois*, 1794, notes prises par l'auteur sur les lieux pendant l'émigration, p. 115-116).

ALFRED HAROU.

USAGES FUNÉRAIRES

XXXVIII

ILLE-ET-VILAINE

A Dol, on porte derrière le corps une grosse lanterne qui contient deux bougies allumées.

A Vitré, il y a une trentaine d'années, aux enterrements des riches, des pauvres suivaient le convoi en portant, plié sur leurs épaules le drap qui leur était donné par la famille du défunt. Derrière le cercueil marchait un pauvre, avec une croix de cire dont les bras étaient en forme de fleurons. Cette croix n'avait pas de fût. Ces pauvres étaient ordinairement demandés aux hôpitaux, et le cierge qu'ils portaient à la main constituait un petit revenu pour l'établissement hospitalier.

F. DUINE.



CONTES ET LÉGENDES ARABES[1]

DCCVII

PUNITION DU COMPLICE INFIDÈLE

J'allai un jour à Basrah, dit Bachchâr le parasite, et quand j'entrai dans cette villle, on me dit qu'il y avait un chef des parasites, qui les accueillait, les habillait, leur indiquait leurs occupations et faisait le partage entre eux. J'allais le trouver. Il m'accueillit, m'habilla et je restai chez lui pendant trois jours. Il y avait une foule de gens qui allaient le trouver avec des larcins : il en prenait la moitié et leur donnait l'autre. Le quatrième jour, il m'envoya avec eux. J'allai à un festin, je mangeai et je subtilisai beaucoup d'objets que je leur apportai, il en prit la moitié et me donna autre. Je vendis pour des dirhems ce qui m'était échu. Je continuai cette vie pendant quelques temps. Un jour j'allai à une noce magnifique et je partis en emportant un objet de prix. Un homme me rencontra et me l'acheta pour un dinar, je le pris, le cachai et dissimulai l'affaire. Le chef convoqua une troupe de parasites et leur dit : Ce Baghdadien nous a trompés : il a cru que je ne savais pas ce qu'il faisait ; souffletez-le et faites lui connaître ce que nous cachons. Ils me firent asseoir bon gré mal gré et ne cessèrent de me souffleter l'un après l'autre. Le premier d'entre eux me donna un soufflet et flaira ma main en disant : Il a mangé de la soupe au lait aigre ; un autre me souffleta, flaira ma main et dit : Il a mangé telle chose, un troisième de même, jusqu'à ce qu'ils eurent mentionné tout ce que j'avais mangé, sans se tromper en rien. Ensuite leur chef me donna un violent soufflet et dit : Il a vendu un objet pour un dinâr. Un autre me souffleta et dit : Apporte le dinâr. Je le lui remis. Il me dépouilla des vêtements qu'il m'avait donnés et me dit : Va t'en traître, hors de la garde de Dieu. Je partis pour Baghdad en jurant de ne plus demeurer dans un pays où il y a des parasites qui savent ce qui est caché.

René Basset.

1. Cf., t. XIX, p. 311.

LES TRADITIONS POPULAIRES ET LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

XLVI

DANCOURT

Je ne veux pas être femme ; c'est une trop méchante engeance, et j'aimerais mieux être loup-garou. (*Le Tuteur*, sc. 23).

Mais baste ! il n'est chère que de vilain, comme on dit, et quand vous vous y boutez une fois, tout y va par écuelles. (*Les Vendanges de Suresnes*, sc. 1).

Qui êtes-vous ? — Je suis un honnête homme de Normandie, monsieur. — De Normandie ? — Oui, monsieur. (*Les Vendanges*, sc. 16).

Oh ! je ne nous mouchons pas du pied, afin que vous le sachiais. (*Les Vacances*, sc. 1).

Quoi ! je n'ons pas joué ensemble à la madame, à colin-maillard, à la queue-leleu, à petengueule ; quand je jouions à la cleumisette on nous trouvait tous deux dans la même cache. (*Le mari retrouvé*, sc. 10).

Son père lui avoit dit de venir pour cela et l'on n'en a eu ni vent ni nouvelle. (*Le galant jardinier*, sc. 3).

P. S.

XLVII

JEAN MESCHINOT [1]

Il ne me chault de Gaultier ni Guillaume. — Page 18.
Proverbe du XVe siècle.
Mort met tous sus, com chevaux à la force. — Page 37.

Si à toy parler je osoye
Qui bois vin d'Anjou. — Page 72.

(Le vin d'Anjou était donc déjà renommé du temps de Meschinot).

Rendent ton âme nette et saine — Page 75.
Plus que n'eut lavé l'eau de Seine.

(L'eau de Seine lui était donc déjà suspecte).

1. Les renvois sont donnés à l'édition des *Lunettes des Princes*, publiée avec préface, notes et glossaire, par Olivier de Gourcuff, pour le *Cabinet du Bibliophile*, de l'édition Jouaust et la Société des Bibliophiles Bretons (1890). Jean Meschinot, né à Nantes en 1430, mourut en 1491.

Si tu vas à Sainct Innocent
Ou y a d'ossemens grand tas
Tu ne congnoistras entre cent
Les os de gens de grands estas. — Page 85.

(Il s'agit du célèbre charnier des Innocents à Paris, ou Villon nous transporte dans son Grand Testament).

Comme pour porter vin et feu
Plus propre est ung pot que dix manches. — Page 90.

(Locution proverbiale de l'époque).

Et pourtant à mon chat, mon rat. — Page 91.

Contre partie du proverbe :

A bon chat, bon rat.

Truye ne scet que vault espice. — Page 91.

Traduction gauloise du proverbe latin :

Margaritas ante porcos.

Mal se muce à qui le cul pert. — Page 99.

(Proverbe gaulois).

Il n'est pas toujours cours d'anguilles. — Page 100.

(Proverbe).

Poisson se pert qui approuche hain (hameçon). — Page 102.

(Proverbe).

Garsaille, expression très usitée en Haute-Bretagne, pour désigner une troupe d'enfants. — Page 115.

Battre comme plâtre —Page 118.

(Expression toujours usitée).

Et le paisan tenant vertu planière,
Boit o (avec) les roys d'Anjou et de Trosnière.
Et autres vins. — Page 130.

(Je n'ai pu découvrir quel est ce roi de Trosnière, probablement, un cru fameux à l'époque de l'auteur.

A jeux hosnestes tu te peuls deslasser
Courir aux barres, pour plus force amasser. — Page 133.

(On voit que le jeu de barres était connu au XVe siècle.

Tels jouyront
De leurs plaisirs entre eulx s'esjouyront
Par compagnie au pays d'Anjou yront,
Et aultres lieux ou bien se nourryront. — Pagé 140.

(Ce qui prouve que du temps de Meschinot l'Anjou devait être considéré comme une Terre Promise).

O. de G.

BIBLIOGRAPHIE

Emile Blémont. *Le génie du peuple.* Lemerre, in-18 de pp. 342 .(3 fr. 50).

Dans ce livre notre collègue a réuni des études publiées à différentes époques et dans des recueils variés. Elles forment cependant un ensemble qui a comme caractéristique la glorification du génie du peuple. « Trésor inépuisable de symboles simples et sublimes, de signes animés et des vivantes images, la tradition, telle qu'une fée d'autre fois, possède la pu ssance magique qui rend tous les dons de la nature aux foules desséchées par l'abstraction ». Et à la fin de l'esthétique de la tradition qui est la première étude du volume, l'auteur conseille de travailler avec courage « à distribuer de toutes parts les eaux vivifiantes de l'antique et toujours fraîche tradition, cette intarissable fontaine de Jouvence. » C'est pour y avoir puisé que Lafontaine, Molière et Shakespeare sont restés si humains et si vivants, et en analysant les légendes et les contes qui se rattachent à la comédie de la Mégère apprivoisée, M. B. montre qu'elle est la mise en œuvre d'une légende du moyen-âge et d'un conte dont plusieurs variantes ont été recueillies de nos jours (telles le conte du bon roi Bec de grive, que l'auteur a recueilli dans le nord de la France, et si gentiment redit, et la Dédaigneuse punie de la Haute-Bretagne). Trois études sur le théâtre français du moyen-âge le montrent rustique et gracieux dans le *Jeu de Robin et Marion*, pieusement réaliste dans le *Miracle de l'abbesse grosse*, réaliste aussi, mais très plaisant, dans la *Farce du gentilhomme,* dont Jacques Bonhomme, sous le nom de Naudet, trouve moyen de se venger en mettant les rieurs de son côté. Le volume se termine par une étude sur la Tradition poëtique, qui fut lue par l'auteur au Congrès de 1900, et y obtint un légitime succès. C'est celui qui attend sans doute ce livre qui est agréable à lire et qui fait penser sans fatigue.

PAUL SÉBILLOT.

Guillotin de Corson. *Vieux usages du pays de Châteaubriant.* Nantes, Durance, in-8° de pp. 49.

Ce pays de Chateaubriant a été l'objet, il y a 25 ans, d'un livre du chanoine Goudé, intéressant par l'histoire locale et les traditions populaires. M. G. de C. qui le cite plusieurs fois, le complète à l'aide de souvenirs personnels, et de recherches rétrospectives. Il s'est surtout occupé des fêtes et des singuliers droits et gestes auxquelles elles donnaient lieu. Tel était à Châteaubriant le saut des poissonniers, qui était la revanche des bouchers battus à Carnaval par les poissonniers, et aussi la vengeance du peuple qui, pendant si longtemps, avait dû s'approvisionner à leurs étaux. Dans un pays voisin à Carbay, en Anjou, on élisait un roi qui après avoir été conduit solennellement à l'église paroissiale, ayant sur la tête une couronne de bois de saule garnie d'oreilles de lièvre en guise de chevrons, et y avoir entendu la messe, était conduit au bord d'un étang où il rencontrait le roi de l'année précédente ; et tous deux, dépouillés de leurs vêtements, devaient y prendre un bain. Parmi de curieuses coutumes relatives au mariage, l'auteur signale celle, encore existante, de porter processionnellement, en chantant une complainte, une branche de saule, à la demeure

des jeunes gens refusés ou des jeunes filles délaissées (en Saône-et-Loire, c'étaient les compagnes de la délaissée qui, la nuit, allaient placer des branches de saule devant sa porte, cf *Rev. des Trad. pop.*, t. IV, p. 117). La monographie de M. G. de C., plus curieuse que des livres plus gros, contient encore des détails sur les mais, les feux de la Saint-Jean, les Pèlerinages, les fêtes de moisson, les pastorales de Noël, et le Jeu de la Soule.

P. S.

Hugo Schuchardt an Adolf Mussafia (Hugo Schuchardt à Adolphe Mussafia). Graz, 1905, gr. in-8°, 42 p.

Le titre de cet opuscule ne dit rien et pourtant nous avons là une contribution très remarquable au folklore. M. Hugo Schuchardt, un des romanistes les plus distingués de l'Autriche, a été frappé en lisant des ouvrages de A. Mussafia (entre autres son « Beitrag zur kunde der norditalienischen Mundarten im XV Jahrhundertu. » Contribution à la connaissance des dialectes de l'Italie du Nord au XV° siècle) des modifications que subissent certains noms d'outils dès que ces outils changent quelque peu de forme et d'aspect. Infiniment curieux et infiniment travailleur malgré son âge avancé, M. Schuchardt a cherché à suivre les étapes de ces modifications, et il les a suivies non-seulement au point de vue philologique, mais aussi au point de vue folkloriste.

De cette façon il nous a donné dans le travail sus-nommé les monographies de trois outils : de la haspe, du dévidoir et de la nasse. Les premières pages de la publication traitent en outre des chenets.

L'auteur tout en cherchant quels sont les noms de ces différents outils chez les différentes peuplades — de préférence romanes — en fournit des descriptions détaillées. Ces descriptions sensées et très consciencieuses remplissent la plupart du livre. Elles sont complétées par des images.

M. Schuchardt donne 3 images inédites de chenets (2 italiennes du temps de Pie V, 1 portugaise), 27 images de haspes, 16 dévidoirs et 8 nasses.

Rien qu'à en juger d'après l'énumération la monographie de la haspe est la plus explicite. En effet l'auteur nous représente les types les plus usités en France, Italie, Portugal et Roumanie, il complète leur étude par des matériaux germains, slaves, hongrois et malais.

Dans l'étude sur le dévidoir et dans celle sur la nasse l'auteur suit la même méthode. Il nous apporte tantôt (et c'est la plupart) des matériaux complètement inédits, tantôt des matériaux rares empruntés aux anciens livres et à l'art des siècles passés.

Voici donc un nouveau mode de concevoir la philologie, mode qui sera — espérons-le — imité par les jeunes et qui portera de beaux fruits. Il ne faut pas se contenter de faire des recherches philologiques à coup de dictionnaire, il faut passer à la leçon des choses et étudier, en même temps que la philologie, l'ethnographie qui s'y rattache comme l'ombre se rattache au corps.

Dr V. Bugiel.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

Paul Sébillot. *Le Folk-Lore de France*, t. II, la Mer et les Eaux douces. Paris, E. Guilmoto, gr. in-8° de pp. 470. (16 fr.)

Rodolphe de Warsage. *Histoire du célèbre théâtre liégeois de Marionnettes*, dessins de Armand Hènrion. Bruxelles, Vanoest, in-8° de pp. 148.

Emile Blémont. *Chez Phidias*, poëme dramatique représenté à l'Ecole française d'Athènes, le 9 avril 1905. Paris, Lemerre, in-8° de pp. 10.

Almanach des Bergers pour l'année 1903. Troyes, imprimerie Martelet.

Notre collègue Louis Morin, en nous adressant cet Almanach, nous écrit que la publication a cessé en 1903, et que par conséquent l'exemplaire qu'il nous envoie clôt la série de cet Almanach presque sans paroles, que la diffusion de l'instruction avait rendu presque inutile.

NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Ce qu'on dit aux enfants dont la chemise sort du pantalon.* — J'ai entendu aux environs de Liège demander aux enfants dont la chemise sortait du pantalon, *s'ils vendaient de la craie.*

⁂ *Dormir un miserere.* — Dormir quelques instants, le temps de dire un miserere. Racine dans une lettre à M. Vitart fait la description d'une moisson dans le midi de la France, il y dit notamment : « Vous verriez un tas de moissonneurs grillés par le soleil, qui travaillent comme des démons ; et quand ils sont hors d'haleine, ils se jettent à terre au soleil même, *dorment un miserere*, et se relèvent aussitôt ». Cette expression est-elle encore employée ?

⁂ *Un bois qui ne reçoit pas d'araignées.* — A. Wauters, dans son *Histoire de Bruxelles*, t. III, p. 327, nous dit en parlant de l'ancien palais des ducs de Brabant, à Bruxelles, que St Martin raconte qu'il vit au palais une salle très grande, lambrissée d'un bois « *qui ne reçoit pas d'araignées* ».

Connait-on un bois qui ne reçoive pas d'araignées ? Quel est-il ?

⁂ *Un pèlerinage pour se débarrasser des poux.* — Les paysans du Limbourg se rendent en pèlerinage à *Koninxheim* (Limbourg) [1] pour être *débarrassés de leurs poux.*

⁂ *Ce qu'on dit d'un gros mangeur.* — On entend souvent dire à Liège d'une personne affligée d'un grand appétit : « *magni comme on râieu* », manger comme un « arracheur » de pommes de terre.

En Hainaut j'ai souvent entendu dire : *manger comme un maçon.*

(Comm. de M. Alfred Harou).

1. *Koninxheim* (arrondissement de Tongres).

Le Gérant : R. DANGIN.

Baugé (M.-et-L.). — Imp. Dangin

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

20e Année. — Tome XX. — Nos 7-8 — Juillet-Août 1905.

MÉDECINE SUPERSTITIEUSE

LXXXIX

LES REMÈDES POPULAIRES AU PAYS DE BAUGÉ



Les remèdes et moyens curatifs populaires employés pour le traitement des différentes affections humaines sont on ne peut plus variés et nombreux ; la partie du folk-lore local qui a trait à ce genre de croyances est pour ainsi dire inépuisable ; les investigations faites dans ce sens y sont faciles et très fertiles en découvertes.

Il ne sera question, dans la première partie de l'étude qui va suivre, que de la médecine superstitieuse proprement dite, à l'exclusion du mode des adjurations et des conjurations, qui a fait l'objet de lignes déjà parues, et de la méthode des simples et d'une catégorie de remèdes topiques qui procèdent surtout de la médecine officielle ; quelques exemples de ces dernières médications seront donnés, à titre d'indication, à la fin du présent article.

I

LA MÉDECINE SUPERSTITIEUSE

Les maux de dents. — Prendre une taupe mâle, inciser la peau et introduire l'index entre chair et peau jusqu'à ce que l'animal soit

mort Il suffira ensuite de poser ce doigt sur la dent malade pour obtenir une guérison immédiate. Le doigt conserve longtemps le pouvoir guérisseur qu'il a ainsi acquis.

— Pour guérir une personne du mal de dents, glisser à son insu une patte de crapaud dans sa coiffure.

Ou encore, lui faire prendre le premier lait d'une mère, avant l'enfant.

— On guérit les maux de dents des enfants en bas âge des différentes manières ci-après :

1. Couper les pattes à une taupe mâle vivante et les placer sur la tête du petit malade. D'après la croyance populaire, une seule de ces pattes est efficace ; mais, dans la pratique, on les met toutes les quatre, dans l'ignorance où sont beaucoup de personnes de celle qui a la vertu de calmer les maux de dents.

2. Coudre dans un sachet trois des petites concrétions calcaires que l'on trouve sous le manteau ou bouclier de la limace grise des jardins (limax maximus) et pendre ce sachet au cou du petit malade.

Les petites coquilles ou concrétions en question sont des corps calcaires, aplatis et non contournés, que l'on trouve sous la cuirasse de chaque limace au nombre d'un exemplaire seulement par individu.

Prendre une taupe, lui couper les deux pattes de derrière et les attacher au bonnet du petit malade, derrière la tête.

L'inflammation. — Le sel de cuisine passe pour empêcher l'inflammation ; aussi voit on beaucoup de personnes, lorsqu'elles viennent de se faire extraire une dent, en mettre dans leur poche pour conjurer toute complication.

Les convulsions des enfants. — Passer un brin de soie dans le cou d'une taupe mâle et l'attacher ensuite au cou du petit malade.

On les guérit encore de la manière suivante :

En suspendant au cou de l'enfant un collier de dents de loup.

En lui mettant, après l'avoir déshabillé, la chemise que son père vient de quitter.

En lui suspendant au cou un sachet contenant les quatre pattes coupées à une taupe mâle vivante.

Les maux de tête des enfants. — Dépouiller vivante une taupe mâle et en appliquer la peau, le poil en dehors, sur la tête du malade.

Les vers. — Pour guérir les enfants des vers, leur suspendre au cou un collier de gousses d'ail.

La coqueluche. — Coudre du poil de bouc en forme de croix sur un linge et placer celui-ci sur la poitrine de l'enfant, le poil en dedans.

Faire boire au malade du lait de jument.

La teigne de lait. — Pour guérir un enfant en bas âge de la rifle (teigne de lait), le conduire pendant huit jours consécutifs dans une maison où se trouve un âne gris, et le présenter à cet animal à chaque visite.

Le mal de « lent ». — Ce mal se manifeste chez l'enfant par des pleurs incessants, et n'a aucune cause précise reconnue.

On fait manger au petit malade un œuf de poule noire, fortement poivré, et cuit dans un plat en terre n'ayant jamais servi.

L'incontinence d'urine. — Pour guérir les enfants atteints d'incontinence d'urine, on leur trempe une soupe avec du lait dans lequel a cuit une souris.

Les verrues. — 1. Couper une pomme en deux et frotter les verrues avec une moitié du fruit ; l'autre moitié devra rester attachée à la branche. Faire ensuite une cheville de bois et en traverser les deux moitiés du fruit, afin de les réunir sur l'arbre. La pomme pourrira, et à mesure que sa décomposition s'accentuera, les verrues disparaîtront.

2. Prendre une limace rouge et en frotter la verrue ; traverser ensuite la tête de la limace avec une épine noire et la fixer à un mur. Au fur et à mesure que la limace desséchera, la verrue diminuera pour disparaître entièrement.

3. Découvrir un os dans un endroit quelconque et bien remarquer la position qu'il occupe par terre ; le prendre et en frotter la verrue. Le replacer ensuite au même endroit dans la même position. La verrue disparaîtra à bref délai.

4. Prendre un brin de fil blanc, faire à ce fil un nœud au-dessus de chaque verrue et sans toucher celle-ci ; mettre ensuite ce fil, qui doit avoir autant de nœuds que de verrues à faire disparaître, dans un tas de fumier. Lorsque le fil sera pourri, les verrues tomberont d'elles-mêmes.

5. Les frotter avec du genêt sur pied le deuxième ou le troisième jour de la nouvelle lune en fixant en même temps des yeux le croissant dans le firmament. Réciter ensuite trois *pater* et trois *ave* et tordre le genêt, que l'on laisse sur pied.

6. Prendre une poignée de haricots et aller la jeter dans un puits, sans entendre leur chute dans l'eau. Quand les haricots pourriront, les verrues disparaîtront.

7. Frotter les verrues, après les avoir incisées et fait saigner, avec des menstrues de femme.

Ou les frotter avec une gousse de haricot blanc.

Avec de la bourre de collier d'un animal de trait.

Avec de la sève d'éclair, ou grande chélidoine.

Avec du lait (sève) de figuier.

Avec une fleur de citrouille.

Les verrues et les cors aux pieds. — Prendre à terre une pincée de sable, et les frotter sans les regarder.

Cette opération doit être faite pendant le premier quartier de la lune (en croissant), et il faut qu'elle intervienne un jour où l'on aperçoit pour la première fois le croissant de la lune. Pendant que l'on se frotte les verrues avec le sable, il faut fixer le croissant. On ne peut ainsi que se faire disparaître à soi-même les verrues et les cors.

Les verrues et les dartres. — Prendre un morceau de bois et y faire autant d'entailles que l'on a de verrues ou de dartres dont on désire se débarrasser. Jeter ensuite ce morceau de bois dans une haie sans l'entendre tomber ; les dartres ou les verrues disparaîtront. On ne devra pas, sous peine d'insuccès, revoir le morceau de bois utilisé pour l'opération.

— Il faut éviter de compter les verrues que l'on peut avoir ; le nombre en augmenterait ; de même si l'on comptait les étoiles (ou des étoiles).

Les envies. — Pour faire disparaître les envies (ou nœvus), les frotter avec l'arrière-faix d'une accouchée de son premier enfant.

— Pour enlever les envies de fraises, les lotionner pendant neuf jours avec de l'eau de fontaine. Certaines sources sont particulièrement réputées pour cet usage.

Les panaris. — Entourer le doigt malade d'une membrane coquillière d'œuf frais. L'application de cette membrane cause, paraît-il, beaucoup de souffrance au malade.

Ou bien encore :

Tremper le doigt malade dans un œuf à la coque jusqu'à ce que la fièvre du mal ait cuit l'œuf dur.

Envelopper trois escargots vivants (ou écrasés) autour du doigt éprouvé.

Les brûlures. — Y appliquer, pendant neuf jours consécutifs de la sève de genêt. Cette sève se recueille aux extrémités des branches vertes de cet arbuste mises sur le feu.

Appliquer sur la partie malade de la fiente de poule jaune.

Les dartres. — 1° Ecraser un grain de sel dans la bouche, à jeun, et les mouiller plusieurs jours de suite de cette salive.

2° Enfouir une figue dans le sol ; si, au bout de neuf jours, elle est pourrie, les dartres seront disparues.

3° Creuser un navet sauvage (la bryonne), appelé navet de Bourges dans la contrée, et que l'on considère comme un poison

violent, puis verser dans ce vide une poignée de sel. Lotionner ensuite les dartres, après fusion du sel, avec le liquide ainsi obtenu.

Les contusions. — 1° Prendre vingt-cinq fientes de poule dans lesquelles les matières blanches (urate de soude) dominent, et les délayer dans de l'eau. Prendre un verre de ce breuvage tous les matins à jeun jusqu'à guérison.

2° La fiente de chat est bonne pour les contusions et les douleurs internes résultant de chutes ; elle se prend desséchée, réduite en poudre, tamisée et versée dans du vin blanc. On prend cette peu régalante mixture à la dose de quatre à cinq cuillerées par jour.

3° Boire de l'infusion de myrte mâle.

4° Faire macérer dans de l'alcool des fleurs de lis sur lesquelles le Saint-Sacrement a passé le jour de la Fête-Dieu, et mettre des compresses de cet alcool sur le mal.

Cette médication est aussi excellente pour les coupures.

La rage. — Jusqu'à ces derniers temps existait dans la commune de Chaumont une femme qui possédait le pouvoir de guérir la rage. Cette femme était dépositaire d'une clé en fer, informe et très vieille, restée longtemps entre les mains de deux familles nobles de la contrée, et dont la provenance reste inconnue. Les pratiques mises en œuvre s'exerçaient sous l'invocation de saint Hubert, lequel, ainsi que l'on sait, avait reçu du ciel, d'après la légende, le pouvoir merveilleux de guérir, avec une clé d'or que saint Pierre lui avait remise à Rome, les fous, les furieux, et les personnes atteintes de la rage.

Lorsqu'une personne était mordue par un chien enragé, on la conduisait immédiatement à Chaumont auprès de la femme en question. Celle-ci faisait rougir au feu la fameuse clé et l'appliquait derrière l'oreille gauche du malade, de façon à lui procurer une sensation de vive douleur et, dit-on, à lui brûler « le nerf de l'oreille ».

Elle préparait ensuite une omelette dans la composition de laquelle entraient trois œufs débarrassés du germe, trois cuillerées d'huile d'olive et trois cuillerées de poudre de coquilles d'huîtres calcinées ; cette omelette devait être cuite dans un plat de terre neuf et le malade devait la manger le matin à jeun. Celui-ci devait ensuite suer fortement, et, pour atteindre ce résultat, courir préalablement très longtemps.

Une neuvaine à saint Hubert était ensuite faite, à laquelle il devait être récité trois *Pater* et trois *Ave*.

Ces différentes opérations devaient être renouvelées pendant trois jours consécutifs ; le plat dans lequel était préparée et cuite l'omelette ne pouvait servir que trois fois.

L'on raconte que cette pratique était très efficace et que tous les malades qui y eurent recours furent guéris.

Corps étranger dans l'œil. — 1° Dire trois fois, avec une foi profonde : « Jésus! ôtez-moi-le ! »

2° Mettre le doigt sur l'œil éprouvé, et dire avec confiance : « Mon Dieu, portez-y la main avant moi ! » Se frotter ensuite l'œil, et toute souffrance disparaîtra.

3° Frotter l'œil indemne et cracher par terre en même temps. Le « bourié » s'en ira alors de lui-même.

4° Une facétie locale dit que pour guérir l'œil malade, il faut « se le frotter avec le coude » !

Le hoquet. — Répéter sept fois de suite et sans prendre haleine : « J'ai le hoquet, Dieu l'a fait, Dieu l'emporte ! »

Les cancers. — Appliquer un crapaud rouge (autre variante : un crapaud rouge bouilli dans l'huile d'olive) sur ce mal.

La légende rapporte à ce sujet le fait suivant :

A une époque indéterminée, un petit gardeur de bestiaux avait été envoyé à la ville pour y chercher un morceau de viande de veau destinée à être placée sur un cancer. (L'opinion publique, dans la campagne, est que cette affection est un animal qui ronge et qu'il faut nourrir de viande afin qu'il ne dévore pas la chair du malade lui-même.) Le pastoureau, ayant perdu l'argent qui lui avait été remis pour cette emplette, était fort perplexe. Ayant trouvé sur son chemin un crapaud rouge, l'idée lui vint de le dépouiller et de l'aplatir pour simuler l'aspect d'une tranche de veau. Les maîtres, croyant à son arrivée recevoir la viande attendue, placèrent le crapaud ainsi préparé sur le cancer du malade, lequel guérit en peu de temps, dit-on, à la suite de cette application.

La fièvre. — Se lever avant le jour, se rendre auprès d'un chêne, réciter un *Pater* et faire à l'arbre autant d'entailles que la personne à guérir comptera de jours de fièvre ; prendre ensuite les copeaux de ces entailles et aller les jeter dans un buisson d'aubépine ; réciter ensuite un *Pater* et l'opération sera terminée. Mais pour que cette pratique soit efficace, il est nécessaire qu'elle ait lieu avant le lever du jour et que personne n'ait été rencontré par l'opérant.

Les maux de nez. — Se souffler dans le nez, le matin à jeun.

Les hémorragies utérines. — Prendre du bouillon de jars (mâle de l'oie).

Le torticolis et les douleurs de reins. — Se ceindre la partie du corps malade (cou ou reins) avec une ficelle de pain de sucre, de façon à ce que cette ficelle touche la peau.

Pour faire disparaître les maux de reins, se ceindre la taille d'une ficelle de chanvre mâle (2e moyen).

La migraine. — Se placer une sardine sous le talon.

La peur. — Pour s'en guérir, manger de la cervelle de lièvre.

La jaunisse. — Faire macérer du gui d'aubépine (cette espèce est très rare) dans du vin blanc et en faire prendre un verre au malade le matin à jeun jusqu'à guérison.

La foulure du poignet. — Pour faire disparaître le « gouma » (enflure du poignet produite par une xcès de travail), s'entourer le poignet d'un brin de fil trempé dans l'eau bénite.

Le tétanos. — Dépouiller vivant un mouton et envelopper le malade dans cette peau, après qu'il aura été préalablement mis « à bas de sang », c'est-à-dire très fortement saigné.

Les maux de gorge. — S'entourer le cou, le soir en se couchant, de l'un des bas que l'on vient de quitter, particulièrement du bas gauche, qui passe pour être plus efficace.

La fièvre typhoïde. — Couper en deux un pigeon vivant et l'appliquer sous les pieds du malade.

Les maux d'oreilles. – Faire couler dans le canal auditif de l'huile (sève) de frêne mâle ou du lait de truie.

Les piqûres de guêpes. — Cueillir immédiatement trois sortes d'herbes différentes quelconques, en faire un bouquet et en frotter sans retard la partie malade.

Ou encore : Frotter la piqûre avec de la terre fraîche.

Ou y appliquer de la boue (raclure) d'un godet en bois.

Les hémorroïdes et les douleurs rhumatismales. — Trois marrons d'Inde mâles (?) portés en collier guérissent les hémorroïdes.

Un même nombre de ces marrons, portés sur soi, atténuent les douleurs rhumatismales.

La sueur des mains. — Pour guérir cette affection, très gênante en été et qui pour beaucoup de personnes constitue une véritable infirmité, employer l'un des deux moyens suivants :

1. Entrer dans une église où l'on n'a jamais encore pénétré, se tremper les mains dans le bénitier, et réciter cinq *Pater* et cinq *Ave*.

2. Etouffer une grenouille pisseuse (grenouille rousse ou roussette) dans ses mains.

Le brichet. — On appelle ainsi une affection particulière se manifestant par des embarras abdominaux, avec la sensation d'une boule qui remonterait tout le long des intestins, le tout accompagné de vapeurs et de vomissements. Cette maladie paraît de nature nerveuse et n'est peut-être que de l'hystérie.

Des personnes ont la réputation de « raccrocher » le *brichet*. Il ne leur est pas indispensable de voir le malade pour obtenir sa guérison. Elles font dire à celui-ci une prière, à une heure déterminée de la journée, pendant neuf jours consécutifs, en leur enjoignant de se tenir dans une position indiquée. A la même heure, le guérisseur récite de son côté une autre prière. La guérison ne se fait pas attendre, dit-on.

Cependant, lorsque le guérisseur peut voir le malade, l'effet de sa prière se prolonge pendant un temps beaucoup plus grand.

Le lait des accouchées. — Pour débarrasser une nouvelle accouchée du lait qui la gêne, placer à son insu, sous son traversin, un fer d'âne trouvé accidentellement.

La paralysie. — Pour s'en préserver ou la combattre, sucer du sel de cuisine en assez grande quantité.

II

LES TOPIQUES ET LES SIMPLES

Pour guérir la gale, on frictionne la peau du malade avec la pommade obtenue en faisant bouillir ensemble, pendant dix minutes, un litre de vinaigre, cinq sous de poivre et une ardoise neuve pilée.

Pour combattre un *chaud et froid* (pleurésie), faire bouillir lentement pendant cinq heures neuf oignons, neuf carottes, un morceau de veau, et trente-deux escargots. Décanter le liquide et y ajouter un quart de sucre candi ; faire cuire derechef pendant quinze minutes. Faire prendre ce breuvage plusieurs fois par jour et à petites doses.

On guérit la dysenterie en faisant carboniser trois bouchons de liège et en versant le résidu ainsi obtenu dans un vin rouge chaud, que l'on tamise ensuite et que l'on fait absorber au malade.

Les abcès disparaissent à la suite d'application d'emplâtres de bouse de vache.

Pour le croup, on applique sur la gorge un cataplasme composé de dix grammes de panne de porc sans sel, un verre de vin blanc, trois oignons de giron, une poignée de fiente d'oie, dix grammes de poivre et une poignée d'ache.

Pour guérir les brûlures, faire griller des fèves dans la braise du foyer, les écraser et y ajouter de la suie, du sucre pilé et du vin. Appliquer cette pâte en cataplasme sur les brûlures.

Faire boire à un malade atteint de la rougeole une infusion de persil dans du lait.

Pour hâter la guérison des plaies, les couvrir d'une compresse de racine de *confée* râpée (consoude neigeuse du Caucase).

Pour mûrir les furoncles et les maux blancs et hâter la sortie du « bourbillon », y appliquer de l'orval, appelé vulgairement violon (espèce de labiée à grosse tige carrée).

Etc., etc.

III

L'ECZÉMA DE MAITRESSE RENAUD

Nous terminerons cette étude par la relation, en patois baugeois, d'un cas de guérison d'une affection de l'épiderme. Ce récit, absolument authentique, est intéressant à un double titre; d'abord parce qu'ils donne une note de l'excessive crédulité des populations rurales, ensuite par ce qu'il offre un spécimen du dialecte actuel des campagnes.

Ah ! sacré malheu de tonnerre de nom d'gouï ! v'là la mère Renaud dans n'in foutu état ! La pauv'e chéti voille a dit qui gn'a été j'té in sort et qu'un foutu *arquelier* (1) d'sorcier du diab'ye, i y a donné'in eczéma à la cuisse, juste au fin ras d'la fourche.

Aussi ma bonne femme a n'fait que gratter et s'*érusser* (2) la pieau, et gigotter des pattes à force que ça l'énarve. Gn'a des moments où la cuisson va se promener su la croupe ; alors a court bien vite à l'arrêtier d'la porte pour s'y frotter.

Vous songez, vantiers, les bonhommes, qu'ça n'pouvait point durer longtemps comme ça. D'abô, la mère Renaud *en folaye* (3) et en f'rait folayer d'aut'es. Aussi j'avons songé à aller consulter un méd'cin nouèr, puisque les méd'cins naturels ne connaissant ren en tout à ces maladies d'malheu.

J'avions a choisi entre l'père Proust, de Beauvau, ou l'père Page, de Sarmaise. Comme l'promier y passe pour être beaucoup plus adret, j'avons été l'trouver lundi darnier à Baugé y où qui va tous les jours d'marché.

Ma bonne femme a repussait une miette à cause d'l'endret y où qu'est son mau, mais comme ça lui chavirait les sangs, j'avons pris,

(1) Chicanier.
(2) Ecorcher.
(3) Devient folle.

lé son grand parapuie bieu, moué mon rouge, et j'avons décampé pour la ville.

L'père Proust il'tait justement rendu à son aubarge, et, tout d'suite, y nous a fait entrer dans la chambre où qui conjure.

— Ben! qui dit; qué donc qu'c'est que vous avez, maîtresse Renaud; ça n'va donc pas à la bonne vire ?

— Doux Jésus! que répond ma bonne femme; j'aimerais mieux que l'diab'ye me dévide les boyeaux su n'in *travouil* (1) qu'd'avoir ce que j'endure. Il a passé in *trainier* (2) méquerdi darnier au P'tit Sacé; il a voulu m'foute des *pogannes* (3), j'l'ai acheminé avec mon balai, et y m'a j'té in eczéma ren qu'à m'regarder d'travers.

— C'est ren en tout à guéri, que dit l'père Proust. Fasez-mouë vouër ça, pac'que faut que j'voye et que j'touche pour le conjurer.

— Ben! vieux gorin! que s'écoinque la mère Renaud, vous n'êtes point achalé tout d'maîme, vous! Gn'a que mon bonhomme qu'a l'dret d'vouër et d'toucher par là, et vous n'y foutrez ni l'z'yeux ni les pattes.

— Allons! ma pauv'e bonne femme que j'y dis; dure donc tranquille, laisse-le faire et n'gémis point comme ça; c'est pour ton bien; d'ailleurs y te mangera pas!

La mère Renaud a n'voulait point molli; à la fin a s'est décidé, et l'père Proust y a pris son mau à pougnée.

Puis v'là qui s'met à melonner tout bas in tas d'affaires en latin ou en grec, en faisant trois grands signes de crouës avec la main gauche, et en faisant trois crouës avec la main drète su le mau à ma bonne femme; enfin y s'ébraille trois fois :

— J'l'aurais pas!

— J' l'ai pas!

— J' lai.

Faut crère que, d'ce coup-là, y tenait l'mau et était en train d'le tirer à lui.

Puis y y a recommandé d'mett'e tous les jours, pendant neuf jours, un grand chantieau d'pain su son eczéma, et d'aller le souër, à ménuit sonnant, jeter c'chantiau dans la mare en s'écoinquant trois fois à chaque coup :

— Tu l'emporteras pas!

— Tu l'emportes pas!

— Tu l'as emporté!

Après qué, au bout d'neuf jours a s'trouverait guérie.

(1) Rouet.
(2) Vagabond.
(3) Sottises.

Ce remède-là nous a coûté in écu et eune bouteille d'vin bian.

Et ben ! vous l'crêrez si vous l'voulez, l'z'amis, à c't'heure, la mère Renaud a s'porte comme vous et moué. Gn'a que sa bonne himeu qui n'est point revenue.

Gn'a si longtemps qu'a l'a adhirée qu'a n'sait plus où la prend'e.

C. FRAYSSE.

PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES (1)

Saints bretons

LXXIII

SAINT GUÉNOLÉ

Il fut dit à notre saint : « Saint Guénolé, lève ta maison, le 3 mars tu mourras ».

Sachant le jour de son trépas, le bienheureux s'y préparait avec pénitence ; mais ne sachant pas l'année, il recommençait ensuite à vivre abondamment ; c'est pourquoi : « Saint Guénolé maigrissait six mois de l'année et engraissait pendant les six autres mois ».

Ceci m'a été conté le 6 juin 1905, à Quimper, par la vieille bonne du savant chanoine Peyron.

LXXIV

SAINT TELO

La troménie de saint Renan est fort connue, mais il y a dans le Finistère d'autres cérémonies du même genre qui mériteraient une description.

La troménie est un pèlerinage qui comporte le tour de la propriété du saint favorisée (anciennement) du droit d'asile. D'autre part elle représente le chemin que le saint parcourait jadis plus particulièrement. En un mot, on marche sur la trace du bienheureux et on célèbre sa puissance.

(1) Cf. t. XX, p. 105.

A Landeleau, dans l'arrondissement de Châteaulin, la troménie commence à 7 heures du matin et finit à 5 heures du soir. On fait un arrêt pour manger quand il est nécessaire.

La troménie de Landeleau est si importante que tous les saints y vont (bien qu'on les y voie rarement). Un jour pourtant, certain campagnard manqua la fête pour se rendre à quelque marché. Sur la route, il rencontra les parents de la Vierge : Anne et Joachim. « Où allez-vous ? leur dit familièrement le bonhomme. — Où nous allons? répondirent-ils. Mais, évidemment, à la tromédie de Landeleau ! » Nous n'avons pas besoin d'ajouter que le paysan fut cruellement puni de son indifférence pour les saints du pays.

A trois kilomètres du bourg il y a un dolmen qui porte dans la contrée le nom de *Ty-Saint-Telo*, maison de saint Teleau.

Au musée de l'évêché de Quimper, j'ai remarqué une statue, d'ailleurs peu ancienne, de saint Teleau. Elle est en bois, et d'un travail populaire. Le saint est représenté tenant sa crosse et monté sur un cerf.

F. DUINE.



LES VILLES ENGLOUTIES (1)

CCCLXXV

LE SCHLOSSBERG A BURGWALL, PRÈS DE PLAUE

(*Mecklembourg*)

A un quart d'heure au sud de Plaue se trouve la tuilerie de Plaue, derrière laquelle le chemin conduit à Burgwall. Là est le Schlossberg, sur lequel, suivant la légende, habitait un chevalier cruel avec sa belle jeune fille. En punition de ses crimes, le château disparut dans le lac éloigné d'environ dix pas, qui reçut le nom de Burgsee. Sa fille doit le quitter le jour de la Saint-Jean, de midi à une heure, et s'asseoir sur le Schlossberg avec un rouet en or (2).

(1) Suite. voir t. XX, p. 257.
(2) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche aus Meklenburg*. Vienne, 1879-80, 2 v. in 8, t. I, p. 286.

CCCLXXVI

LE VILLAGE PRÈS DE GRABOW

(*Mecklembourg*)

Non loin de Grabow est un endroit marécageux qu'on appelle *Dörpstäd* (Dorfstätte). Là existait jadis un village dont les habitants furent engloutis à cause de leur vie impie. Un dimanche après midi, alors que tous les gens étaient assis au cabaret et que deux nobles dames étaient allées à l'église à Grabow, la terre s'ouvrit et engloutit tout le village. Les deux femmes seules échappèrent à la destruction. Un grand marais s'étendit à la place où avait existé le village (1).

CCCLXXVII

L'ÉGLISE ENGLOUTIE

(*Mecklembourg*)

Près du village de Vielank, dans les premiers temps du christianisme, s'élevait une petite église entourée de forêts, au milieu des huttes de la communauté. A la fin, elle fut découverte par les Wendes païens, et ceux-ci arrivèrent pour l'anéantir. Les chrétiens étaient précisément réunis dans l'église pour l'office divin du soir, lorsque les païens s'y précipitèrent. Alors Dieu fit engloutir l'église avec tous ceux qui s'y trouvaient, et un marais grand et profond empêcha les Wendes de s'approcher de cet endroit. On appelle encore aujourd'hui *Kirchversemk* la place où existait l'église.

CCCLXXVIII

LA VILLE DE RAMEN

(*Mecklembourg*)

Le village actuel de Ramen aurait été autrefois une ville détruite dans les circonstances suivantes :

Les habitants étaient devenus très méchants et leur conduite devenait de plus en plus coupable. Ils furent prévenus que leur ville serait détruite : qu'ils pouvaient seulement choisir de quelle

(1) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche*, t. I, p. 286.

manière : par le feu, par l'eau ou par le sable. Ils préférèrent ce dernier mode, parce qu'il leur paraissait le plus invraisemblable. Mais le jugement fut exécuté. Pour l'accomplir, Dieu choisit cette fois un taureau. Celui-ci vint en bondissant et ne cessa, de ses pieds de derrière, de verser continuellement du sable sur la ville. Les gens coururent avec des pelles et des bûches pour l'écarter, mais il regarda d'un air si terrible ceux qui le poursuivaient qu'ils s'en retournèrent effrayés. Il continua autour de la ville et y entassa le sable si bien qu'elle en fut toute couverte. Maintenant une forêt de magnifiques sapins pousse sur la cité engloutie (1).

CCCLXIII

LE CHATEAU DE GLUCKSBERG

(*Mecklembourg*)

Sur le Glücksberg, près de Vellahn, un château aurait été englouti avec toutes ses richesses. Un jour, les chercheurs de trésors arrivèrent si loin que le trésor était déjà devant eux : au-dessus était un berceau d'or pur. Mais le diable survint, et depuis personne n'essaya de retrouver le trésor (2).

CCCLXXX

MUHLEN-EICHSEN

(*Mecklembourg*)

On raconte de Mühlen-Eichsen qu'autrefois il y aurait eu là une grande ville, et l'on cite à ce propos les deux grandes églises antiques à Gross-Eichsen et à Mühlen-Eichsen. Dans le peuple, le bruit court encore qu'un jour cette ville engloutie reviendra à la lumière. Il y a quelques années, un homme inconnu arriva un soir dans un village des environs d'Eichsen, où il rencontra un jeune garçon de dix à douze ans. Il l'engagea à l'accompagner un peu et à lui montrer le chemin. Le garçon le fit. En route, l'étranger lui expliqua qu'il aurait à faire la route pendant trois soirs, et que chaque fois il avait besoin d'un guide. C'est pourquoi, les deux autres soirs, le garçon n'avait qu'à se tenir à la même heure devant la maison et

(1) Bartsch, *Sagen und Märchen*, t. I, p. 286-287.
(2) Bartsch, *Sagen und Märchen*, t. I, p. 288.

lui montrer la route. S'il le faisait, l'étranger aurait soin de son avenir. Mais il ne devait, sous peine de vie, rien dire de cela à la maison avant l'expiration des trois soirs. Le garçon promit tout, et, dès le premier soir, servit de guide : les pointes des tours et des grandes constructions d'Eichsen englouties apparurent hors du lac. Mais l'enfant en parla à ses parents, et ceux-ci ne lui permirent pas de sortir le soir suivant. S'il avait fait comme la première fois, la vieille Eichsen aurait existé de nouveau (1).

CCCLXXVI

LE MOULIN ENGLOUTI

(*Westphalie*)

Non loin de Kuesebeck, on trouve dans une prairie près de Vorhop un creux où, dans l'ancien temps, il aurait existé un moulin qui est englouti. Le meunier avait fait un pacte avec le diable pour avoir un berceau en or qui était enterré dans le voisinage. A cette époque, il y avait au moulin une servante ; elle entendit un jour, lorsque le temps du meunier était venu, une voix lui crier de faire son paquet, car dans peu d'heures le moulin serait englouti. Elle rassembla en toute hâte tous ses effets et s'en alla : à peine était-elle arrivée sur le Mönchenberg, qu'elle entendit un vacarme épouvantable et un grand cri derrière elle. Lorsqu'elle se retourna, le moulin avait disparu avec tout ce qu'il contenait, et l'Ise coulait à la place où il s'était dressé (2).

CCCLXXXII

LA MORDGRUBE A DOSSOW

(*Mecklembourg*)

Entre le village de Dossow et le village de pêcheurs lubeckois de Schlutup, il existe, près de la vieille route de Lubeck, un endroit désert où ne poussent ni arbres, ni buissons, ni moisson, ni même une seule plante. Les gens l'appellent *Mordgrube* et racontent ce qui suit :

(1) Bartsch, *Sagen und Marchen*, t. I, 288-289.
(2) Kuhn, *Sagen, Gebräuche, Märchen aus Westfalen*, Leipzig, 1859, 2 v. in-8, t. I, p. 300-301.

« Avant la Réforme, il y avait une auberge qu'on appelait Taunenschenke. On y menait joyeuse vie et, particulièrement les jours de dimanches et de fêtes, on y buvait copieusement et on y dansait. Il en était ainsi un jour de l'Ascension. Un musicien se plaça à la table et l'on dansa. Tout à coup, on vit dans le lointain venir un ecclésiastique, tenant l'ostensoir, se rendant chez un mourant. Le musicien s'arrêta et invita les danseurs à témoigner du respect pour le Saint-Sacrement, pendant que lui-même tomba à genoux; mais les sauvages compagnons ne firent que le railler. Bientôt un sombre orage éclata : la terre s'ouvrit et engloutit les danseurs. Le musicien s'était sauvé à temps et échappa à la punition. Plus tard on voulut déterrer les ossements des gens ensevelis, mais tout ce qui était mis à découvert pendant le jour était recouvert le lendemain matin (1).

CCCLXXXIII

LE CHATEAU DISPARU DE DILSGRABEN

(*Westphalie*)

Sur une hauteur à l'ouest de Bocken, entre les villages de Harig et de Dahlum, existe le Dilsgraben, étang circulaire dont la profondeur est d'environ cinquante pieds. — On raconte que là se serait élevé autrefois un château dans lequel habitait le seigneur de Tils, à qui appartenaient aussi les villages disparus de Gross-Hachen et de Klein-Hachen, aussi bien qu'une grande partie des environs. Il était devenu un homme sauvage et farouche, et aurait dit à son veneur un jour de Noël qu'il voulait avoir du gibier ce jour-là ; c'est pourquoi son château aurait été englouti. Le veneur s'était soumis à sa volonté et était parti dans la forêt. Là, il rencontra un cerf qui portait entre ses bois la passion du Christ ; cela le glaça, il abaissa son fusil déjà prêt et revint au château. Lorsqu'il eut raconté à son maître ce qui était arrivé, le seigneur entra dans une violente colère, lui demanda pourquoi il n'avait pas tiré sur le cerf, et lui ordonna de partir aussitôt et de le chercher. Le veneur obéit à ses ordres, il sortit pour la seconde fois et tira sur le cerf qu'il tua. Lorsqu'il fut rôti et que le seigneur de Tils se fut mis à table avec sa sauvage compagnie, le veneur entra en toute hâte et leur dit qu'il avait entendu une voix lui annoncer que le château allait périr. Le seigneur de Tils ne s'en soucia pas et cria : « Qu'il soit anéanti au

(1) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche*, t. 1, p. 289-290.

nom du diable ». Le veneur s'empressa de sortir de la salle et du château, et lorsqu'il fut un peu éloigné il se retourna : le château était englouti dans l'abîme et à sa place existe le Tillsgraben (1).

CCCLXXXIV

LA FERME ENGLOUTIE PRÈS DE WICHMANNSDORF

(Mecklembourg)

Dans le voisinage du domaine seigneurial de Wichmannsdorf, il y a une crevasse : c'est là qu'aurait existé la vieille ferme. En hiver, un pauvre vieillard se présenta et demanda un œuf à la femme. Celle-ci, qui était très avare, lui répondit qu'elle n'en avait pas, et pour donner plus de poids à son dire elle ajouta : « Si j'ai des œufs dans la ferme, puissé je être engloutie avec elle dans la terre. » Le pauvre homme s'éloigna ; lorsqu'il fut à quelque distance, il pensa qu'il avait oublié ses gants qu'il avait accrochés à une chaise dans la ferme. Il revint sur ses pas, mais quand il arriva à l'endroit où s'élevait la métairie, il ne trouva qu'un étang à la surface duquel nageait la chaise à laquelle ses gants étaient accrochés (2).

CCCLXXXV

LE CHATEAU ENGLOUTI DANS LE LAC DE SEEBURG

(Westphalie)

Là où est maintenant le lac de Seeburg, il existait autrefois un beau château ; il fut englouti avec tout ce qu'il contenait : il n'y eut que le seigneur et ses serviteurs qui s'échappèrent heureusement avant la catastrophe. On en avait eu déjà des présages de toute sorte : d'abord le coq chanta qu'aujourd'hui le château serait détruit ; ensuite le serviteur apporta à son maître un poisson dont la prise devait annoncer la destruction du château. C'est pourquoi le maître et son serviteur montèrent rapidement sur le Mühlbergen se dirigeant vers Gieboldhausen. Arrivés sur la montagne,

(1) Kuhn, *Sagen, Gebräuche und Märchen*, t. II, p. 316-318, une tradition rapporte qu'un plongeur trouva au fond de l'étang un château où il entra par une grande porte de verre : dans une salle, était assis à une table un homme qui écrivait avec tant de soin, qu'il ne se laissa déranger par quoi que ce fût. Sous la table, à ses pieds, était couché un grand dogue (Kuhn, *id.*, p. 22).
(2) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche*, t. I, p. 290.

ils se retournèrent encore une fois et virent qu'à la place où s'élevait le château, par une énorme brèche des nuages, on apercevait un grand étang où s'enfonçait la pointe de la tour principale de l'habitation (1).

CCCLXXXVI

LE LAC DU DIABLE A TESSIN

(*Mecklembourg*)

Dans le marais de Helmsdorf, près de Tessin, est le grand lac du Diable (*Teufelsee*). Là une ville est engloutie, et à l'heure de midi on entend sonner les cloches (2).

CCCLXXXVII

LE VILLAGE SUBMERGÉ

(*Westphalie*)

Entre Prutske et Netzen, il existe près du chemin un petit lac dont la profondeur est inconnue et qu'on appelle le Görnsee. Autrefois s'élevait là un village qui fut englouti. On raconta qu'un vieux seigneur y était descendu avec son serviteur, mais que ce dernier entendit le coq chanter qu'à minuit le village serait englouti. Il le dit à son maître, mais celui-ci était si absorbé par le jeu ou la danse qu'il ne se laissa pas émouvoir. Le serviteur revint plusieurs fois à la charge, et lorsque le moment fut proche, il enleva de force son maître et l'emporta dans la voiture. Au même instant, tout fut englouti ; mais le serviteur poussa les chevaux et se tira heureusement d'affaire avec eux : l'arrière de la voiture fut entraîné dans l'abîme avec le seigneur et tout le reste (3).

CCCLXXXVIII

LE VILLAGE DE TEUTENDORF

(*Mecklembourg*)

Entre Tessin et Rostock existe le village de Teutendorf, auprès duquel est un lac où une grande ville est engloutie. Si l'on vient

(1) Kuhn, *Sagen, Gebräuche und Märchen*, t. I, p. 336-337.
(2) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche*, t. I, p. 392.
(3) Kuhn, *Sagen, Gebräuche und Märchen*, t. I, p. 366-367.

sur le bord à midi, le jour de la saint Jean, on entend sonner les cloches, et quelquefois des chemises et des draps s'étalent sur les buissons, car des gens nombreux ont certainement une grande lessive (1).

CCCLXXXIX

LE VILLAGE ENGLOUTI DE GRANZENDORF

(*Mecklembourg*)

Non loin de Walkendorf, près de Tessin, s'élevait autrefois le village de Granzendorf. Depuis longtemps il a été englouti ; il n'en reste aucune trace ; la tradition nous parle seulement de l'ancien village et nous indique l'endroit où il existait. Les habitants de Granzendorf étaient mauvais et méchants ; ils prenaient et volaient tout ce qui leur plaisait et ce qu'ils pouvaient attraper. Ils en vinrent même à s'emparer, à la faveur de la nuit, d'une cloche dans l'église voisine de Walkendorf et de la placer dans leur propre clocher, où jusqu'alors il ne s'en était pas trouvé de pareille. Ce vol d'église devait leur coûter cher. Tout à coup, un incendie éclata à Granzendorf. Le vent soufflait violemment et l'élément destructeur causa le plus vif effroi. En vain on voulut sonner le tocsin pour avertir les gens du voisinage de venir à l'aide et au secours, personne n'entendit, car, ô miracle ! la cloche volée se tut et ne voulut rendre aucun son malgré toute la peine et tout le mal qu'on se donna. Les habitants épouvantés de Granzendorf ne purent s'adresser qu'à eux-mêmes dans cette détresse, et bientôt le beau et grand village ne fut plus qu'un tas de décombres fumants. Il n'était rien resté que le clocher avec la cloche volée. Les malheureux incendiés s'établirent dans les autres villages et dans les environs. Avant de partir, ils prirent la cloche dont ils s'étaient frauduleusement emparés et la jetèrent dans le lac de Granzendorf pour expier du moins en quelque chose leur lourd péché.

La cloche engloutie repose encore dans les profondeurs du lac. A midi, le jour de la saint Jean, on peut l'entendre sonner, surtout si on lave un mouchoir blanc dans le lac (2).

(1) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche*, t. I, p. 292.
(2) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche*, t. I, p. 291-293.

CCCXC

LE BURGWALL DANS LE LAC DE TETEROW

(*Mecklembourg*)

Dans le lac de Teterow s'élèvent deux petites îles hors de l'eau. La plus grande porte le nom de Burgwall, et elle est couverte en partie d'épais buissons : les hauts peupliers sont visibles de loin.

Il y a longtemps, un château se dressait sur le Burgwall et on croit qu'il est englouti dans la terre. Le jour de la Saint-Jean, entre midi et une heure, on voit parfois une ouverture dans le sol. Quiconque y descendrait, trouverait les habitants du château réunis dans une chambre, et un petit enfant couché dans un berceau d'or, tous plongés dans un profond sommeil. Au coup d'une heure, l'ouverture se referme : celui qui aurait pénétré dans la chambre et n'en serait pas sorti à une heure s'y endormirait jusqu'à ce que la terre s'ouvrît le prochain jour de la Saint-Jean (1).

CCCXCI

LE COUVENT DU LAC DE NEUSTADT

(*Mecklembourg*)

Là où le lac de Neustadt s'étend dans une plaine unie, a jadis existé un grand couvent avec des clochers énormes et des cloches magnifiques. Les habitants devinrent si impies, qu'à la fin le jugement de Dieu s'appesantit sur eux. Le splendide couvent fut englouti, et il n'est resté aucune trace de sa magnificence. Seulement à midi, le jour de la Saint-Jean, si l'on se couche à à terre sur le bord du lac et si l'on écoute, on peut entendre le son des cloches monter sourdement de l'abîme. Des passants ont même vu, par une nuit claire, une religieuse assise sur le bord du lac, occupée à laver activement et poussant en même temps des appels plaintifs. Quand cette apparition a lieu, le lac réclame prochainement une victime (2).

(1) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche*, t. I, p. 293.
(2) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche*, t. I, p. 373.

CCCXCII

LE HUTTEN-SEE

(Mecklembourg)

Dans le voisinage de Teterow, non loin du village de Krevtsee, est un lac appelé Hüttensee. A sa place, il aurait existé jadis un village avec une verrerie. Celle-ci aurait brûlé et un lac se serait formé à sa place.

Les pêcheurs prétendent que, par un temps clair, on peut voir encore au fond les traces de la verrerie (1).

CCCXCIII

LE HUSCHENBERG

(Mecklembourg)

Au milieu du lac de Malchin, immédiatement dans les environs de Rothenmoor, il y a une élévation ou un bas-fond qui arrive presque à la surface de l'eau et qu'on appelle Hüschenberg. Par un temps calme et clair, on peut encore reconnaître les restes d'une ancienne construction, et, grâce au niveau d'eau très bas, débarquer et se promener. La légende raconte qu'une princesse habitait là (2).

CCCXCIV

RETHRA

(Mecklembourg)

Rethra était la capitale des Rhedariens. Les habitants étaient si méchants et si orgueilleux que Dieu, pour les punir, engloutit la ville dans la terre. Elle aurait existé là où est aujourd'hui le lac de Lips et, par un temps clair, on peut encore la voir au fond. Le jour de la Saint-Jean, les cloches reviennent sur la terre et gisent librement sur le bord : elles apparaissent aux hommes comme des pierres (3).

(1) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche*, t. I, p. 399.
(2) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche*, t. I, p. 499-490.
(3) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche*, t. I, p. 387.

CCCXCV

LE LAC LUCIN

(*Mecklembourg*)

Longtemps avant la guerre de Trente ans, une bande de soldats pillards et meurtriers se répandirent dans le pays de Stargard et arrivèrent jusqu'à Feldberg. Les habitants implorèrent le secours de la Vierge Marie, et tout à coup la terre s'ouvrit et la bande fut engloutie. C'est aujourd'hui le lac Lucin (1).

René Basset.

CCCXCVIII

HAUTE-SAVOIE : CHABLAIS

Il y a dans la banlieue de Thonon un hameau du nom de Tully, qui était jadis une paroisse et qu'on prétend avoir été primitivement l'ancien Thonon. Il est à peu de distance de la Dranse, dont les eaux, à une époque déjà lointaine, auraient emporté une partie de l'agglomération de Tully. Les champs, à cet endroit, sont en effet profondément ravinés.

En face de Tully, de l'autre côté du torrent, sont les vignes de Pont : il ne reste aucun vestige de ce village, qui était à la tête d'un pont sur lequel passait l'unique route faisant communiquer les deux rives à l'époque romaine. — La tradition rapporte que pont et maisons furent balayés un dimanche, à l'heure de la messe, par les flots grossis de la Dranse et que le curé qui officiait, et qui n'avait pas voulu fuir, fut victime de ses hésitations.

L. Jacquot.

(1) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche*, t. I, p. 404.



COUTUMES ET SUPERSTITIONS DE LA HAUTE BRETAGNE

LXX

LES LUTINS



ux environs de Dinan, les lutins s'appellent maît' Jean et surtout « Thomas ». Ils sont de deux sortes, les bons et les mauvais. Lorsque les bons vous prennent en affection, ils rendent toutes sortes de services; ils soignent les bestiaux la nuit, ensemencent les champs, balaient les maisons, font la cueillette des fruits et les déposent à la porte de ceux qu'ils favorisent ; mais si on tente de les surprendre ou de leur parler, ils disparaissent et ne reviennent jamais. Il faut aussi se garder de leur faire certains présents; un homme auquel ils avaient rendu des services fit confectionner par sa femme tout un trousseau approprié à la taille de ces nains, et, le soir venu, déposa le paquet dans l'étable. Ils s'affublèrent de ces beaux vêtements et se mirent à danser, et on ne les revit plus jamais.

Les mauvais lutins font le plus de mal possible : ils font avorter les vaches et les juments, brouillent les crinières, délient les vaches la nuit, sèment l'ivraie parmi le beau grain, jettent des sorts aux voyageurs attardés sur les routes et qui viennent à passer près d'un carrefour quelconque ; ils s'asseyent sur la poitrine des gens pour les étouffer. Ils passent par le trou des serrures, et pour s'en débarrasser il faut jeter un cent de son sur le plancher autour du lit : le lutin est obligé de ramasser les grains un à un, et il ne revient plus.

LXXI

LES SOUHAITS AUX ANIMAUX

Le jour de Noël on souhaite joie et santé à tous les bestiaux et on leur donne double ration.

LXXII

LES ARBRES

Pour faire produire les pommiers, on met un brin de verveine dans les branches et on frotte le tronc avec des feuilles de chêne.

On dit que les arbres près des maisons veulent voir ce qui s'y s'y passe.

LXXIII

LA CUEILLETTE DES FLEURS

Le sureau doit être exactement cueilli le jour de saint Jean, à midi; sans cela il serait moins bon. Le tilleul cueilli le matin ne vaut rien, pour qu'il soit médecin et goûté il faut que *mérienne* (meridies) passe ; ne le cueillez jamais avant le coup de deux heures.

LXXIV

LE SOLEIL DE SAINT JEAN

Pour être robuste toute l'année, il faut se tourner à *midi tapant* du côté du soleil, et faire faire la même chose à ses bestiaux et à tout ce qui vous appartient ; les rayons qui s'en dégagent alors assurent santé et prospérité.

LUCIE DE V. H.

LXXVI

DANSES ET PREMIER MAI A SAINT-BRIAC (ILLE-ET-VILAINE).

Dans un intéressant *Recueil des arrêts du Parlement de Bretagne concernant les paroisses* (3e édition, Rennes, Vatar, 1731), je remarque un document du 11 juillet 1670, qui nous peint un peu les mœurs populaires du pays de Saint-Briac, à cette époque.

« Veu par la Cour la Requête de messire Julien l'Ecuyer, prêtre recteur de Saint-Briac, par laquelle il exposait que la plupart de ses paroissiens et autres des paroisses circonvoisines faisaient des assemblées et danses,... couroient les nuits aux Filleries, Rendries, Bals et Danses, Haguillaneuf déguisez et masquez, se déguisoient

et alloient dans les Eglises travestis contrefaisans les nouvelles mariées ; se rencontroient plusieurs coureurs de la nuit précédente le premier jour de may, qu'ils appelaient Mazin Mazaille ; concussionnoient et voloient le peuple ; et que les femmes et commères après que les Enfans étoient baptisés, elles les portoient aux cabarets....... »

F. Duine.

EL MOULOUD

(Noël Musulman)



Les Musulmans, comme les Chrétiens, ont leur Noël, c'est El Mouloud, jour anniversaire de la naissance du prophète Mehammed ben Abdallah ben Abd-el-Mottaleb, le fondateur de la religion musulmane (27 août 570 de l'ère chrétienne).

Le père du prophète Abdallah appartenait à la fameuse tribu des Koréichites qui, lors du paganisme arabe, jouissait de certains privilèges honorifiques ; sa mère Amina était fille d'un notable de la même tribu.

D'après les traditions musulmanes, Abdallah était célèbre par sa beauté et ses qualités morales, et, le jour de son mariage, deux cents vierges de la tribu des Koréichites moururent de désespoir (1) !

Avant l'établissement de l'Islam, dix chefs des familles les plus vénérées étaient investis de différentes fonctions publiques religieuses, administratives, militaires, concernant la région et la ville de la Mecque ; Abdallah ben Abd el-Mottaleb était un de ces dix pontifes et spécialement chargé de la garde de la Kaaba, temple datant de Brahim (Abraham) et de l'inspection de toute la ville sacrée.

Il avait hérité des fonctions de son père Abd-el-Mottaleb qui, en sa qualité de garde de la Kaaba, avait eu à combattre une armée envoyée par les princes chrétiens d'Abyssinie, et malgré l'importance de cette troupe, montée sur des éléphants, avait réussi à remporter sur elle la victoire et à délivrer ainsi la ville déjà sainte de la Mecque des envahisseurs.

(1) *Vie de Mahomet*, par Washington Irwing, page 26. Librairie A. Lacroix Verboekhoven et Cie, Bruxelles.

La naissance de Mohammed devait fatalement se ressentir de la notoriété de ses ancêtres ; aussi fut-elle accompagnée, d'après la légende arabe, de prodiges remarquables : le feu sacré s'éteignit chez les Mages ; les génies du mal furent précipités du haut des étoiles; quatorze tours du palais de Khosroès, le roi des rois, s'écroulèrent ! Les Arabes prétendent même qu'une lueur céleste intense embrasa le pays, et que le nouveau-né s'écria : Dieu est grand, il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu et je suis son prophète.

Non contents de faire parler Mohammed le jour de sa naissance, les Arabes, même les plus instruits, lui accordent aussi, dès l'enfance, de multiples qualités et racontent très sérieusement que l'enfant prodige pouvait à trois mois se tenir tout seul, à sept courait hors de la maison de sa nourrice Halima, et à dix mois se joignait aux adolescents qui jouaient avec des armes ! Cette précocité attribuée au jeune Mohammed par les Arabes les plus sensés démontre l'empire, l'ascendant que la religion islamique a exercé et exerce encore sur les esprits musulmans.

La nuit d'El Mouloud, commémorative de la naissance de Mohammed, est une des sept nuits bénies les plus saintes, les plus révérées des Messelmines, les plus augustes ; elle se célèbre à la fin du douzième jour du mois de Rebi-el-Lououal, troisième de l'année.

Les Arabes habitant en tribus, loin des villes, ne fêtent pas leur Noël comme les chrétiens ; les pratiques religieuses ordinaires ne diffèrent pas ce jour-là de celles des autres jours : ils n'apportent aucune modification aux cinq prières quotidiennes obligatoires de l'aurore, de midi, de l'après-midi, du coucher du soleil et de la nuit close et aucune cérémonie particulière n'est faite à minuit.

Ils ne se livrent pas à des danses échevelées dans les djemaas comme le font les Espagnols de certaines régions lorsqu'ils célèbrent la *Noche buena*, et le menu des repas d'El Mouloud ne ressemble eu rien aux dîners pantagruéliques qui se donnent, le soir de Noël, chez toutes les nations chrétiennes.

Tout se borne ordinairement, chez eux, à faire subir une lessive à leurs vêtements, qui en ont le plus souvent un grand besoin, et à enduire, la veille de la fête, les pieds des femmes, la main droite des hommes et des garçonnets de pâte de henné afin de les teindre en rouge, signe de réjouissance. Quelquefois, le maître de la tente ou du gourbi, s'il possède une arme quelconque, brûle en l'honneur d'Allah et de Mohammed un peu de poudre, en tirant un ou plusieurs coups de feu.

Dans les villes, les Arabes célèbrent El Mouloud différemment et

avec plus d'éclat : les enfants sont débarbouillés et habillés à neuf ; les femmes ont le soin, la veille de la fête, d'aller au hammam et, à leur rentrée du bain, de se noircir le bord des yeux avec un cosmé- ique palpébral composé de koheul (sulfure noir d'antimoine) et d'une matière grasse parfumée à l'eau de roses. Le koheul est passé entre les deux paupières avec le meroued, petite corne de gazelle femelle dont l'extrémité a été polie soigneusement.

Le jour d'El Mouloud, les femmes se parent de leurs plus beaux atours et, ayant amené leurs époux à acheter el mesek (musc), el âter (essence de roses), ez-zebed (civette), elles se parfument et vont visiter les cimetières, où sont enterrés les merabtines célèbres, et les mosquées.

A Constantine, ce sont les Djemaas de sid Rached, de sid el Ketani, de sid el Lakhdar et la grande mosquée de la rue Nationale qui sont visitées par les fidèles.

Les groupes de visiteurs, composés dans le jour de femmes et d'enfants, laissent dans chacun de ces endroits saints des dons consistant en menue monnaie, en cierges en cire de diverses couleurs, benjoin, encens, cascarille, pains garnis d'œufs durs coloriés en rouge, jaune ou vert.

Les enfants remettent leurs offrandes à l'oukil et aspergent d'eau de fleurs d'oranger les tombeaux des merabtines enterrés dans les mosquées ; ils se rendent ensuite chez les personnes de leur connaissance et les aspergent également d'eau de fleurs d'oranger : « *El Mouloud! El Mouloud! ia el moumenine*. La nativité ! la nativité ! ô croyants ! »

Durant toute la journée, la joie inonde les visages des enfants ; il est vrai qu'ils engouffrent des quantités considérables de Macrouts, Kaaks, Zalabias, Graibs et autres friandises et qu'ils épuisent leurs petites économies à acheter des pétards.

Le soir, illumination des mosquées et des demeures particulières ; il n'est pas jusqu'aux commerçants eux-mêmes, qui ne s'offrent une petite illumination, quelques bougies en ligne ou quelquefois un groupe plus compact de lumières.

Les kahouadjis, eux, sont plus artistes ; ils installent des lustres ingénieusement fabriqués à l'aide de petits blocs de kalkha, ombellifère qui croît le long des rivières, et dans lesquels ils insèrent des lamelles de roseaux. Ces lustres primitifs garnis de petits cierges en cire rouge, verte ou jaune, font un pittoresque effet.

A Constantine, la visite nocturne des mosquées est particulièrement intéressante; une véritable procession s'organise, la procession des bougies : un cortège criard, frémissant de plaisir, désor-

donné, houleux, presque tumultueux, d'Arabes de tous âges et de toutes conditions, vêtus de burnous blancs ou de loques innommables, chantant des sourates du Koran et des litanies monotones, auxquelles la foule répond uniformément par des *amine! amine! amine!*

Précédés des tambourinaires des diverses confréries, les chanteurs sont accompagnés du bruit formidable que produisent cinquante ou soixante benadirs maniés par de vigoureux khouanes. La procession, circulant dans les rues du quartier arabe, est saluée, à chaque instant, à son passage devant les demeures indigènes, par de joyeux youyou, signalant l'allégresse des femmes acclamant frénétiquement au passage le cortège.

Les youyou stridents des femmes, les litanies criées par les chanteurs, les amine! amine! de la foule enthousiasmée, les coups sourds et rythmés des tambourins, les détonations qui éclatent des pétards, lancés avec des cris de joie par les gamins arabes, tout cela constitue un bruit infernal, un tapage magnifique qui augmente encore lorsque la procession pénètre dans une mosquée.

Immédiatement. les tambourinaires précipitent leurs mouvements, les voix des chanteurs s'élèvent encore, l'assistance répond par des amines prolongés ; tous ces bruits, circonscrits et renvoyés par les quatre murs de la mosquée, assourdissent et démolissent les tympans trop sensibles. Alors les bakherines, munis de leurs cassolettes primitives,circulent dans le sanctuaire, parfumant toutes les parties de la salle et particulièrement le catafalque, recouvert d'un riche brocart soie et or, qui l'entoure complètement, et est placé au-dessus de la tombe du merabet vénéré.

Le bruit cesse enfin à une heure assez avancée de la nuit, après une dernière profession de foi récitée ; les drapeaux aux couleurs du prophète sont alors replacés à la tête du catafalque et la foule se retire satisfaite, sans omettre toutefois de remettre à l'oukil de la mosquée une offrande quelconque.

Chaque indigène rentre alors chez lui, heureux des bonheurs, des satisfactions spirituels que lui procure la religion révélée par Allah à Mohammed le Sage, le Généreux, le Sublime, le Nébi par excellence!

La Allah ila Allah Mohammed rasoul Allah!

ACHILLE ROBERT.



AU PAYS DE BAUGÉ

IV. — LA FLORE

1. Lorsqu'un jeune ménage vient de s'unir, on consulte l'avenir de la façon suivante, pour savoir de quel sexe sera son premier-né.

On prend un bouton de coquelicot, on sépare les deux sépales, et les pétales reployés s'échappent de cette espèce de corselet Si les pétales sortants sont divisés et affectent vaguement la forme des deux jambes d'un pantalon, le premier-né sera un garçon; si, au contraire, ces pétales restent unis et présentent la forme d'un tablier, cet enfant sera une fille. (Le Vieil Baugé.)

2. Les jeunes filles consultent l'avenir ainsi qu'il suit :

Elles mettent dans leur poche un capitule de centaurée des prés, après en avoir au préalable coupé les fleurons roses à la hauteur des écailles ciliées de l'involucre. Si, dans le délai de trois jours, de nouveaux fleurons apparaissent, c'est le signe que leurs vœux les plus chers seront exaucés et qu'elles seront mariées dans l'année.

3. Pour savoir combien l'on aura d'enfants, procéder de la façon suivante : recueillir les étamines d'une pâquerette des prés, les lancer assez haut dans l'air et les recevoir sur le dos de la main, les doigts reployés. Le nombre d'étamines restées sur la main indiquera celui des enfants que l'on aura dans son existence. (Baugé.)

4. Lorsqu'un enfant naît, enterrer le cordon ombilical au pied d'un rosier à fleurs blanches, si l'on veut qu'il ait le teint mat et distingué; à fleurs roses, si l'on veut qu'il ait des couleurs fraîches, et à fleurs rouges, si l'on désire qu'il ait des couleurs vives. Si l'on enterrait le cordon ombilical au pied d'un cep de vigne, l'enfant deviendrait ivrogne. (Chigné.)

5. L'herbe à la Vierge (sedum cepæ) se dessèche dans un appartement lorsqu'un sorcier pénètre dans la maison. Voir d'ailleurs la page 406 de la « Revue des Traditions Populaires », année 1904.

C Fraysse.



LES TRADITIONS POPULAIRES

CHEZ LES AUTEURS POITEVINS (1)

IV

Théodore Agrippa d'Aubigné. *Les aventures du baron du Fœneste*, 1617.

Bien qu'on n'ait guère considéré jusqu'ici d'Aubigné comme un patoisier, on n'en trouve pas moins dans le baron de Fœneste deux passages écrits en poitevin.

Le premier (livre II, chap. IX) est, le croira-t-on, une dispute théologique sur l'existence du purgatoire et des limbes, entre deux maçons, Mathé catholique et Clochard huguenot.

Clochard commence par poser en principe que le ciel tout d'une pièce est fait en voûte. Alors si sous cette voûte on creuse pour loger le Purgatoire et les Limbes, tout chavirera !

Mathé répond : N'est-il pas vrai que les noisetiers fleurissent tous les ans à la Notre-Dame, parce que l'église en a ainsi ordonné ?

A quoi Clochard réplique : N'est-il pas vrai qu'il n'y eut pas d'hiver il y a deux ans et qu'alors les noisetiers ne fleurirent pas. Voudrais-tu dire qu'il aurait été fête toute l'année ?

Sur ces beaux arguments, charge évidente de certains propos des colloques, Clochard et Mathé, non convaincus, se promettent bien de ne pas se virer (2).

Le second, traite de la vente d'un *cimetière public* à un avocat par un client insolvable (livre III, chap. IV). La description du terrain transmis vaut bien d'être rapportée. C'est une ouche de 14 boisselées entourée de murailles de sept pieds. Une vraie baronnie que cette terre, elle n'a chômé de *vivant d'homme* et les voisins sont tenus de la *fumer*. Le lendemain l'acheteur et sa femme vont voir leur acquisition et ont pour toute consolation de s'entendre dire que le diable fait des noces quand on trompe un avocat.

On croit que d'Aubigné a décrit son château de Murçay près Niort, au commencement du roman de Fœneste.

(1) Cf. t. XX, p. 225.
(2) Changer de religion.

V

La ministresse Nicole,
dialogue poitevin de Josué et de Jacot, ou l'histoire au vray
de ce qui s'est passé chez le ministre Dusou (1)
et dans le temple des huguenots de Fontenay le premier jour
de mai 1665 (2).

Les huguenots n'auraient pas été dignes de la bonne opinion du curé Babu sur leurs mœurs, si des faits pareils à ceux qui furent l'objet de ce petit poème s'étaient souvent renouvelés.

En l'absence de son maître, le ministre Dusouil, la servante Nicole, chargée de garder la maison, avait jugé bon d'y recevoir cinq à six couples qui menèrent avec elle joyeuse vie. Après boire, sans doute, il lui vint l'idée fantastique de marier elle-même tous ces gens ; la chose pouvait être prudente, sait-on jamais ce qui saurait arriver à une jeunesse entraînée ?

Le temple s'élevait près de la maison du pasteur, la troupe s'y rend au milieu de la nuit. Nicole s'affuble du chapeau et de la robe de son maître et ainsi transformée en *ministresse* procède gravement au mariage de ses invités.

Restait à l'unir elle-même ; Giraud, l'un des nouveaux épousés, endosse la robe, monte à son tour en chaire et conjoint Nicole et Jacques Pinet.

On fait ensuite un festin beau *comme une mairie,* non sans tapage ; jugez s'il fut parlé de tout ces hauts faits le lendemain par la ville.

Nicole, menacée d'un appel au consistoire, soutint bravement n'avoir fait rien de contraire à la loi, qu'une femme pouvait tout aussi bien être ministre qu'un homme. Puis les gens de bien jugèrent qu'il n'y avait déjà que trop de scandale et les choses en restèrent là.

Cette parodie grotesque d'une auguste cérémonie serait vraisemblablement depuis longtemps oubliée si un poète inconnu n'eût pris la peine de monumenter dans ses vers la cocasse aventure.

— Ressembler à Jacquelin qui ne fait que foirer ou à Michau qui boirait aux ornières.
— Faire passer de boire et de manger.
— Avoir l'esprit où les poules ont l'œuf.

(1) Dusouil.
(2) Poème *anonyme.*

— Amasser tout avant que rien ne tombe.
— Jeter aux jambes.
— Avoir mal au front plutôt qu'à la bedaine.
— Faire grand zire = peine.
— Crier comme une chatte en ravau.
— Ne rien dire et n'en penser pas moins.
— Eventer la mèche.
— Manger la soupe à l'oignon (c'est le chaudau du Poitou).
— Voir qui seront les mieux montés au retour de la foire.
— Savoir plus que manger son pain.

VI

Jean Drouhet, apothicaire à Saint-Maixent.

Jean Drouhet, né à Saint-Maixent en janvier 1617, exerça dans sa ville natale la profession d'apothicaire jusqu'au jour de sa mort, le 13 mai 1681.

Il a laissé plusieurs poèmes en patois poitevin imprimés à Poitiers par Pierre Amassard, devenus d'une rareté extrême avant la réédition totale de l'œuvre par M. Alfred Richard, archiviste de la Vienne, chez E. Druineaud, à Poitiers, en 1878.

En voici la liste :

Dialogue de Michea, Pérot, Jouset Huguenots, et Lucas Catholique. Sur ce qui s'est passé à la conversion de Mr Cotibi, ministre de Poitiers, le Jeudy de la Cœne et le jour de Pasques 1660.

La moirie de Sen Moixont o lez Vervedé (1) *de tretoute lez autre*, dédiée à la duchesse de Mazarin, 1661.

Ensemble *La mizaille à Tauni toute birolée de nouvea* 1662.

Les bon et bea prépou du bounhome Bretau su la mission de monsu Demur foete à Sen Moixont : Et le virement de tré çonts Huguenau d'alentou, v. 1665.

La défonse des enfons de la ville de Sen Moixont contre les railleries do gens de Poetey, v. 1671.

Le grou fremage d'Hollande, v. 1673.

Tous ces poèmes, si l'on en excepte la *moirie*, la *défonse* et le *fremage*, sont des pamphlets contre les protestants ; aussi donnerons-nous sans l'interrompre toute cette série catholique.

(1) On trouve dans Ménage Vervedé avec le sens de Varvadieu (*Verbum dei*). La Varvadieu est une prière populaire avec récit du jugement dernier.
On ne croyait déjà plus au XVIIe siècle à l'efficacité de cette vieille formule tombée en désuétude et tournée en ridicule.
Vervedé signifie dans Drouhet quelque chose comme notre mot litanie, pris en mauvaise part, c'est-à-dire vieilles chansons, et par extension récits facétieux, farces.

Drouhet fut, nous le redirons encore à l'article du curé de Soudan, le maître et le précurseur de Jean Babu ; cela est si vrai que la part de l'un et de l'autre n'a été bien faite qu'en ces derniers temps, mais s'ils ont aimé tous les deux à célébrer les faits dont ils ont été témoins, leur style reste fort différent. Drouhet manie à l'aise un patois rude qu'il connaît bien, Babu traduit avec peine un libretto composé en un français irréprochable. Il y a chez Drouhet effort évident pour ressusciter les mots déjà peu usités de la langue vulgaire, les locutions, les proverbes du crû (1), pour faire connaître, en un mot, le patois rustique ; aussi son œuvre présente-t-elle un grand intérêt au point de vue linguistique.

VII

Mizaille (2), comédie en 5 actes, 1662. Discussion religieuse entre Tauni, apothicaire huguenot qui a engagé son mortier, et George, maréchal catholique, qui a engagé son enclume.

Acte I

— Se soucier autant du ras que du tondu.
— Parquet de Saint-Maixent, cfr. Pantagruel, 3e livre, chap. XXIII.
— N'en pouvoir mais.
— Chèvre lidoire, alias lideur, Truie soire = bêtes en chaleur.
— Brailler comme un veau.

Songe de Tauni qui rêve que tout est au plus mal chez lui.

— N'avoir point de fiance.
— Tailler des croupières.
— Etre moins utile que des crottes de chèvres.
— Monter sur ses grands chevaux.
— Babinoter des lèvres.
— Ficher la colle, tromper.
— Avoir des amis à Carbasse : en grande quantité.
— Faire un grouin à épouvanter deux douzaines de fouins (fouines).
— Altéré comme un canet (3).
— Aller à la Presche montrie (au prêche).
— Prêcher comme un geai : c'est-à-dire bien.

(1) Ceux de Babu viennent de partout.
(2) Gageure.
(3) Pour faire venir les canets, on dit : sou, sou ; pour les oisons, vire, vire ; pour les cochonnets, rou, rou ; pour les poulets, petite, petite ; pour les dindons, glou, glou. J'ai connu un employé municipal chargé de surveiller les oies et recevant 0 fr. 20 par bête. On l'appelait le virouna (vironnier) ; aujourd'hui les oies vont seules à la prairie.

— Faire amitonce, amitié.
— Tau la pague la mague, tel pied, tel soulier.
— Quand le temps sera venu, il faudra le chômer.
— Faire bréchet, se rengorger.
— Etre à même la barge : manger tout à son aise.
— Avoir un chez soi des mordants : enfants.
— Dire adieu au bon temps.
— Etre trop à son aise.
— Accoupler le chétil à vaurien, le fou au sot.
— Discours d'un soulin, ivrogne.
— Donner gagné.
— Faire des trous en terre molle.
— N'être propre qu'à hausser le verre.

Acte II

— N'avoir ni le lignou (frein de la langue) ni les lèvres, gelé.
— Donner de l'orge à manger à quelqu'un : traiter comme bête.
— Tous les malfaits (boiteux, borgnes, bossus) sont pleins de malice.
— Monter sur l'escabelle (au temple pour recevoir une admonition).
— Le bât vous blesse.
— Le chien de Jean de Nivelle qui fuit si on l'appelle.
— Faire grand zire = grande peine.
— Japper au chanteau : pain.
— Se laisser abattre comme une mauviette.
— Envoyer la moutarde : demander ce que chacun sait.
— Etre dans les leires : dans le feu.
— Aller la grande pretontaine.
— La pierre en est jetée.

Acte III

— Passer pour un cheval de bois.
— Donner dans la visière.
— Entêté comme un mulet guêpin.
— Assubler ses quatre mercredi = froncer les sourcils.
— Ne bader de gagner la porte (s'empresse de partir).
— Triste comme guenon.
— Beaucoup bagouler (parler pour ne rien dire).
— Jouer au jeu de l'ébaffé (étonné).
— Baiser la main qu'on voudrait voir brûlée.
— Etre attaché à la queue de quelqu'un.
— Faire fuir toutes les tires (atouts), tires à proprement parler signifie une belle carte et non un atout. On a 3 atouts et une tire.
— Faire de moins que rien un grand Livé, une grande affaire.
— Faire la sotte coye (bête).
— Porter bissestre (malheur).
— Coucher sur son datte (urine) préserve des soins du barbier.

L'urine est encore d'un grand emploi, surtout en boisson.

— **Avoir sur lê nez.**
— **Jappe de Couché ; lieu écarté dont les chiens jappaient sans cesse.**
— **Il faut que les battus paient encore l'amende.**
— **Croître dans une nuit comme les potirons.**
— **Glonflé comme un pois chiche.**
— **Se carrer comme un bœuf gras.**
— **Etre à flac, c'est-à-dire à terre, ruiné.**

ACTE IV

— **Faire ses choux trop gras.**
— **L'assée (bécasse) en est bridée. L'affaire est faite.**
— **Faire sur tout le maître du fricaut.**
— **Priser moins que l'herbe.**
— **Sembler fils de prêtre.**

J'ai cru devoir traduire un testament en vers qui se rapporte aux meubles d'une petite propriété rurale : Don des chemises, du chetit linge sale, 5 ou 6 vieux méloirs, la marmitte et les pots, la cuiller et la chaufferette, les poëlonnes et chaudron, les peles et les peslons (poêlons ?). Essuiemains, linceux, touaille (nappe) et serviettes. La casse (lèchefrite) et le vraslou (graloir). Echelle à rollons, les pintes et les tronchou (trenchoirs, assiettes), les chopines, ecuelles, porte à dîner, les coupes et gobelets, les crie et les cryons (cruche à vinaigre et pot à bec pour l'huile), les jallons, les fesselles où se fait le fromage. Les haut de forme s'appelèrent à la campagne chapeaux à la faisselle. La grille et les landiers, chareil (lampe en cuivre suspendue) et guimbelet.

Les couvertes et les ceaux, ciels de lit d'après Alfred Richard, les courtines et ballières (paillasses de balles ou glumes de blé), les châlits ou les lits, les coffres et marche pied (coffre allongé sur lequel on se hisse pour monter au lit). Tenaillé (petit meuble suspendu au-dessus de la table où l'on accroche les cuillères et les fourchettes). Chandeliers, courtoires (couvertures de pots), salière, serpau (hachoir à viande), Virbrequin, feuillet (scie montée). Trépied. Table et buffet, bancs, cremaillière, chaises et billots, forces, ciseaux, tenailles et mail (à fendre les bûches), les coins et la taillière (vrille), chatelet (devidoir) et troil, clères et fuseaux, bezoche (bisaiguë), train, serpe, piarde (pioche), tréfleçon (petite bêche), détreau (coignée), l'achereau, hache, les beches et le tribé (fourche en bois), la charrette, les pannes (ponnes à lessive) et les saloirs, les sacs, saches, l'areau (partie de la charrue), les tamis et la met (à pétrir), les seaux et la coussotte (godet du seau), les buies et paillassons, les bourgnes, grenotons (les deux en paille tordue et liée par l'écorce de ronce), faucilles et ponés (peut-être les

vases à lait), les mannequins, les hottes, fil en peloton, fourches et balais, fléaux, rabales (pour ramasser le grain dans l'aire), les mesures et boisseaux, senoires (tablier pour semer le blé), la grele et le greleau, les portous (tablier pour la moisson), pelles, dails (faux), leurs couets et leurs coues (la coue pierre à aiguiser, couet, corne suspendue à la ceinture par un crochet où l'on met la coue), forge et marteau, deux charrues sur roues, versou, soc qui n'a qu'une oreille, perche, boron, coûtre, fer, tondeilles, coue (queue), muette et soc, celle, essieu, chevalet, cée, prouria et plumail, charrette et croc (autres parties de la charrue), les bœufs, jugles? (Joincles, veaux de deux ans). Jouc et chaîne de cée, attelage de fer.

La bassée du cochon, les barres, la guignette pour nettoyer les blés, les brides et les bridons, la selle et le bat, les attaches et licol, les petites fourchettes, lè pipes et barricot, la cuve et le cuveau, le treuil avec ses accessoires : chandeliers, écrous, banchau, madé (madrier), truie et goret, cable, fuseau, avis, patte, roue, pivot, noix.

Les basses et les barils, les barriques, les arches, le blé, l'argent, le vin, les bagues et les blanchets (costume), les chausses, les souliers, les guêtres, les gamaches, les sabots, les escarpins, chapeau et couvre chef, les ceintures, affublail (drap ou revêche sur la tête comme une écharpe), les jaquettes et les robes, mitaines et cotillons, casaques habillements, tabliers, devant, corsets, garde robes, moissons et terres (1650).

Acte V

— Jouer au jeu du roi Arthur.
— Aller chanter la Peronnelle dans les champs avec les chiennes.
— Jeter le loup du bois (ne plus garder de réserve).
— Ne savoir quelle pièce coudre.
— Tirer ses chausses, s'en aller.
— Prendre ses sabots en mains, aller en se hâtant.
— Jeter le manche avec la cognée.
— N'aller que d'une fesse.
— Tirer à la masse, travailler de force.
— Tourner autour du pot.

Dialogue sur la conversion de M. Cotibi, ministre, 1660.

— Bailler belle.
— Faire un vilain pied de nez.
— Faire des gorges chaudes.
— Se chausser au même chausson.
— Agir chez soi en attisant le pot.
— Appilés comme des sardines dans un mannequin.
— Acrété comme un coq.

— Brailler comme un grand veau.
— Faire les bons valets.
— Etre à demau : dommage.
— Les veaux de Lestortière qui ont beau commencement et pauvre fin.
— Branler dans le manche.
— Faire le bon chien couchant, la vesse : chienne.
— Tenir en sa manche.

Les bon et bea prepou su la mission de Monsu Demur, 1664.

— Mettre dans le bon charroi.
— Périr sur la grande jument blanche : la mer; se dit encore dans le marais.
— Etre couru comme un chien gâté.
— Donner le vredau : la courante.

La moirie de Sen Moixent, 1661.

Drouhet fait le récit de la fête, et surtout du repas, donnés le 12 juin 1661, par Paul Pavin, lieutenant particulier au siège de Saint-Maixent, à l'occasion de son élévation à la mairie. Ces repas traditionnels portaient eux-mêmes ce nom de Moiries. Il ne saurait entrer dans le cadre qui nous est tracé, de reproduire le menu du festin gargantuesque payé par la ville. Ces agapes, comme la mairie, étaient annuelles. Ajoutons cependant, pour ceux à qui ces détails culinaires ne seraient point indifférents, qu'on trouve en sus, dans la réédition de Drouhet de M. Alfred Richard, le menu de l'année précédente (1660).

Saint-Maixent, Niort, Fontenay et Poitiers ne se ménageaient pas les brocards à propos de l'élection de leurs maires, et même en bien d'autres circonstances, c'est ce que Drouhet appelait des *vervédés*, et quoique la *varvadieu* fût une antique prière, rien ne ressemble moins à une litanie liturgique que ces burlesques récits. On en a souvent parlé (1), renvoi est fait à la réédition d'Alfred Richard pour les explications et comparaisons qui viendront à l'esprit de tous. Voici la traduction littérale des vers de Drouhet à défaut de la poésie originale dont le patois n'a pas trouvé grâce à la *Revue*.

A tout seigneur, tout honneur. Commençons par la capitale.

Ceux de Poitiers font bien fort leurs george,
Courent toute la nuit montés comme saint George
Sur des chevaux malets (2), les meilleurs, les plus beaux,
Avec force laquais qui portent des flambeaux,
Vont mettre leurs têtes dans un trou de lanterne

(1) Mélusine, *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, etc., etc.
(2) Cheval fantastique qui tend son dos au voyageur attardé et le jette dans l'eau.

Autour de laquelle les bourgeois font le cercle,
Et celui d'entre eux qui ferme et remplit le trou
Au gré de tous les gens de la foule, le plus exactement
N'est-il pas celui qui sera nommé pour être le maire ?
... Mais toi avec ton Niort, quand ils secouent l'avoine
Devant deux bourriquets, là où tous les pairs sont
Et quand ils ont tout mangé, ne voilà-t-il pas la chanson,
De celui à qui ils font la grimace, ne font-ils pas le maire ?
... Ho ho puisque tu sais de si belles histoires,
Ceux de Fontenay qu'est-ce qu'ils font ?
Ils assemblent les bourgeois et jusqu'au moindre artisan
Et les mènent à jeun pour chasser de la prairie
Les canes et les canards, les pies et les grives,
Qu'ils vous galopent comme des chiens gâtés,
Puis qui mangera le plus de petits pâtés.
Quand ils sont de retour, voici monsieur le maire.

A Saint-Maixent le maire devait *croquer la prune*. Drouhet n'en dit pas davantage. Voici ce qu'ajoute Richard, sans doute bien informé en qualité de compatriote. « Les échevins se rendaient sous un prunier dont on secouait les branches, et celui qui savait attraper au vol le fruit avec sa bouche était proclamé. »

Pour ce qui est des joyeusetés échangées entre les villes voisines, Drouhet s'en tient à Niort et à Saint-Maixent.

Niort passait pour fort humide, et ses habitants pour toujours enroués, grâce aux marais Il leur fallait, disait-on, faire venir des gens de Saint-Maixant pour crier *vive le roi* lors des fêtes publiques. On répondait de Niort que les gens de Saint-Maixent étaient *galinés*, c'est-à-dire mal habillés. Drouhet y fait allusion en parlant des *sabots* du maire. Il est, dans chaque province, des localités qui servent de cible à toutes les autres ; en Poitou, Saint-Maixent se voit adresser le plus grand nombre de facéties, cela s'appelle chez nous porter la *malette*. Or, remarquez bien que toutes ces inepties dont j'ai jadis fait collection pour *Mélusine* ont si peu le caractère local qu'on les retrouve une à une sur d'autres points de la France ; encore n'est-ce pas assez dire, puisque je viens de rencontrer à Hardemberg (Hanovre) le récit burlesque et peu épique d'une élection de maire.

L'échange de Niort avec Fontenay n'était guère moins actif que du côté de Saint-Maixent. Les Fontenaisiens disaient que les gens de Niort sentaient le cuir, tout en s'enrichissant comme eux dans la peausserie ; ils parlaient aussi de la langue des femmes de Niort. Si l'on en croit Cyrano, ces pauvres femmes passaient pour très laides ; ne parlons pas de prendre le chemin de Niort, ce qui veut dire *nier*, parce que ce n'est que terme de pur argot.

De telles amitiés voyageaient de province à province. Gargantua assis sur le clocher de Fontenay, un pied sur le clocher de Luçon, l'autre sur le clocher de Niort, compissait aigrement les gens de la Rochelle, et ces Rochelais, presque tous protestants, devenaient « les catholiques de la Rochelle ».

Parémiologie.

— Tenir la queue de la poêle.
— Se ranger, mettre en ménage.
— Jours de couteau et jours de jeûne — gras et maigres.
— Jeter un lardon devant une chienne.
— Passer le rabot.
— Sale brenau de Saint-Maixent — sale pâtissier (Alfr. Richard).
— Etre endimanchés.
— Plus sale que le derrière d'un piron.
— Habillé comme un moulin à vent.
— Guener comme un cochon de lait, guèner, se plaindre de géhenne.
— Dur comme une fouace, fouace sorte de gâteau local (Cfr. Rabelais).
— Suer comme un goret.
— Massepain, gâteau local.
— Tarte bigeoise, tourteau fromageou, tarte au fromage encore en vogue.
— Paraître lion comme un cheval boyard.
— Piboler (jouer du chalumeau, à rompre la tête).
— Se pavaner comme un dindon.
— Plus rapide qu'une buse qui emporte une rainette.
— Ne pas s'amuser à curer les rougets, c'est-à-dire les os.
— Siller, cri aigu, du latin *sibillare.*
— Mettre dans les fonds (poches) les reliefs du repas.
— Se jeter à la grippaille, saisir impoliment et avidement.
— Prendre au lit.

La défense dos enfons de la ville de sen Moixont contre les railleries do gens de Poetey, v. 1671.

Argument. — L'intendant de la province, de passage à Saint-Maixent, y est tombé malade mais ce n'est qu'un *effet* du voyage, l'arme des mousquetaires à genou, maniée sans doute par Drouhet, « a rompu la fatale barrière », toute la faculté de la capitale accourue en grande hâte n'a eu qu'à se retirer sans oser pousser même jusqu'à Saint-Maixent, crainte de quolibets, car on s'aimait peu entre confrères.

Ce thème digne de Piron, est traité avec la même désinvolture, mais avec beaucoup moins de talent. Bien avant Voltaire, Drouhet trouve une rime à *perde* qui n'a rien à faire avec le nom du saint patron de plusieurs communes de France. Le reste est à l'avenant, la plaisanterie reste d'un goût médiocre.

— Revirer le clou.
— N'avoir pas la langue gelée
— Se mordre les doigts.
— Marcher comme un troupeau d'oies.
— Parler comme une pie.
— Faire ville perdue.
— Donner carte blanche,
— Avoir la gueule enfarinée.
— Avoir l'aller pour la venue, venir pour rien.
— Il ne faut que le pot dise du mal du trépied.

Le grou fremage d'Hollande, v. 1673 (au sujet de la campagne de 1672).

— Ruer en cheval échappé.
— Aimer à tire larigot.
— N'entendu que hou hou, cris de fête, d'où houper.
— Serrer les doigts, manège d'amoureux.

Pendre à sa maison une belle et grande bourse en velours avec galon d'or pour la donner à qui dansera le plus. C'est ce qu'on appelait *lever la bourse*, droit souvent réservé au seigneur. A Saint-Maixent, on donnait aussi des rubans de satin cramoisi et même une pièce de damas, le tout pour orner les manches des robes (Drouhet).

Sans doute son cheval se trouvera une bête. N'être pas plus avancé.

VIII

Les amours de Colas, comédie loudunaise en beau langage en V actes, par Saint-Long (1), 1691. Dédiée à Messieurs les œconomes de la Tour-Volu (2).

DÉDICACE

— Etre entre deux selles le c.. par terre.
— Crier comme un aveugle qui a perdu son bâton.
— Tirer l'échelle après quelqu'un.
— Trouver la fève au gâteau.

(1) On ne sait trop si Saint-Long est bien un pseudonyme depuis que M. Alfred Richard, archiviste de la Vienne, a découvert à Loudun un apothicaire de ce nom, à la fin du XVIIe siècle.

(2) La tour volu ou voulue était une grosse tour ronde engagée dans le rempart de la ville au bout de la rue du même nom, au faubourg de la porte de Mirebeau. On y logeait des beautés de mœurs plus que relâchées. C'était un de ces lieux que fréquentait Régnier.

MM. les œconomes connaisseurs en beau langage, sont les mauvais sujets qui fréquentaient la maison, c'est pour eux que l'auteur à la même *inclination* que pour MM. de l'Académie française.

La tour volue est aujourd'hui démolie.

— Tenir le loup par la queue.
— Etre bien à cheval.
— Ne s'entendre pas plus qu'à ramer des choux.
— Mettre la main à la pâte.
— Ne pas laisser tomber à terre,

ACTE I

— Avoir la malengine, être ensorcelé.
— Ne pas souner mot.
— Quand on danse, on ne soucie pas du pied qui va le premier.

ACTE II

— Heureux comme poisson dans l'eau.

ACTE III

— Emancipé comme un lutin.

Description d'un repas de noce : soupe aux choux, poule rôtie, gogue, grellie, platée de tripes, aloyau, pire, pieds de cochon, brandiau, oie, pâté, fèves, pois, boudins et foie de cochon, lard.

— Couper l'herbe sous le pied.
— Pondre mardi.

ACTE IV

— Faire de froment meture (metail).
— Etre bien planté pour reverdir.

ACTE V

— Avoir l'air de perdre le pain de sa fournée.
— Avoir des chiens verts.
— Prendre Gauthier pour Robert et Jean pour Garguille.
— Chanceux commé le chien de Triquet.
— Vœux pour l'aguilaneu, c'est-à-dire pour les étrennes.

(*A suivre*). LÉO DESAIVRE.



COUTUMES CHABLAISIENNES

I

LE CROCHON

1° *Pain bénit.* — Chaque famille offre à tour de rôle, par quartier et par rue, le pain bénit. Quand vient le tour, par exemple, d'une personne A, celle-ci envoie un pain plus modeste — j'entends : comme dimension — à la personne B, dont le tour doit venir le dimanche suivant : c'est le *crochon.* Si A est une personne pouvant faire grandement les choses, ce crochon est un gâteau en pâte de brioche (comme aussi le pain bénit du reste), et elle adresse en même temps une brioche plus petite — le *crocheton* — à la personne C dont le ton doit suivre celui de B.

2° *Tirage au sort.* — Lorsque vient le tour d'une *classe* de jeunes gens de tirer au sort, les futurs conscrits organisent des banquets et ils envoient à leurs camarades de la *classe* suivante un gâteau, qui s'appelle aussi le *crochon* (par analogie avec l'envoi du pain bénit) et qui est destiné à rappeler à leurs cadets que leur tour approche. L'envoi de ce crochon, auquel il est répondu naturellement par une autre politesse, est un prétexte à ces libations sans nombre dont la jeunesse chablaisienne est malheureusement coutumière. Mais comme toute chose a son bon côté, ces réunions permettent à deux classes de faire connaissance et elles établissent des relations entre jeunes gens qui, sans cette circonstance, ne se seraient peut-être pas connus.

Le pain bénit, dans la région de Thonon, porte habituellement sur sa croûte des dessins assez rudimentairement exécutés et qui, trois fois sur quatre au moins, représentent des croix ornementées ou des cœurs ; dans tous les cas, des sujets ou emblèmes religieux.

Les conscrits ont coutume de se promener sur deux longues files, chaque commune s'en allant de son côté, et les jeunes gens se faisant précéder de musiciens et d'un drapeau, parfois énorme. Il doit y avoir au moins une grosse caisse, de préférence à tout autre instrument ; il y en a souvent deux, parfois trois ; ces musiciens improvisés... et bruyants battent toujours le même air, la *malagasse* (nom patois de la pie-grièche), ce qui finit par affoler les étrangers,

surtout quand deux ou trois communes viennent à se trouver dans la ville en même temps.

Avant de se séparer, les conscrits offrent leur drapeau à la mairie de leur commune, ou bien ils le déchirent et s'en partagent les morceaux : ce dernier mode tend à disparaître, et il est évidemment préférable de déposer le drapeau à la maison commune, qu'il aide à orner.

3° *Mariages.* — Lorsque vient de se célébrer un mariage d'inclination, la nouvelle épousée distrait parfois de sa parure une fleur d'oranger qu'elle offre soit à une jeune fille, soit à un des célibataires présents, en lui souhaitant de se marier à son tour dans l'année, selon son cœur : c'est le *crochon*, dont nous avons vu plus haut la véritable signification.

II

LES OBSÈQUES

La cérémonie de l'enterrement porte, dans la région de Thonon, le nom d'*ensevelissement.*

Lorsque décède une personne, les parents font faire et distribuer les faire-part par l'imprimeur, suivant deux listes revisées de loin en loin : la grande comprend à peu près tous les noms de la commune, la petite ne comprend que les noms des notables. Ces avis sont adressés même aux personnes qui ne connaissaient pas le défunt. Un pleureur ou une pleureuse, selon le sexe de la personne décédée, vont en outre aviser les gens du quartier et de la banlieue ; ces messagers sont habillés de noir; le pleureur porte un manteau court.

Le corps est porté à bras par des amis, des voisins ou des porteurs volontaires : on rafraîchit ceux-ci pendant la durée de la messe. Les domestiques et les fermiers suivent la famille et portent, comme elle, de longs crêpes au chapeau. Les femmes viennent après tous les hommes. Les magasins de la rue habitée par le mort ferment et mettent leurs volets jusqu'au retour du cimetière : c'est une coutume touchante qui mérite d'être conservée.

Les *honneurs* se rendent devant l'église quand la famille du défunt habite hors de ville, devant la maison mortuaire lorsque celle-ci est dans l'agglomération urbaine. Les assistants hommes prennent le pas allongé et cadencé en approchant de la famille, rangée sur une ligne, et défilent en tournant la tête vers elle. Les familiers serrent la main des parents en passant.

La cure fournit les gants blancs des porteurs, le drap qui recouvre la bière et les cierges du clergé. Le tout demeure ensuite la propriété de la fabrique, qui a émis plus d'une fois la prétention de refuser aux parents du mort le droit de se contenter du drap d'honneur de la Société à laquelle le défunt appartenait de son vivant (combattants, secours mutuels, etc.)

III

LES CALAVRAIS

Dans la plupart des communes du Chablais, c'est-à-dire de la région de Thonon, les enfants allument des feux de branchages et d'herbes sèches dans la série du dimanche qui suit le Mardi-Gras. En même temps ils entonnent des chansons qui ne sont pas toujours des plus convenables et qui dépassent souvent les bornes des moqueries généralement tolérées. Ces réjouissances sont appelées *les calavrais.*

A Anthy les feux sont allumés *sur le mont,* c'est-à-dire sur un crêt ou relief qui est au sud et en amont du village, et où nous avons trouvé une pierre à écuelles (druidique) avec glissoire. Les chansons es plus habituelles sont des railleries à l'adresse des femmes stériles.

L. JACQUOT.

QUELQUES PROVERBES JUIFS CONCERNANT

LA RICHESSE, LA PAUVRETÉ ET LA FEMME

Voici quelques proverbes des Juifs de la Russie sur la richesse, la pauvreté et la femme, empruntées du journal « L'*Israelit* » :

1. La pauvreté n'est pas un vice, mais elle n'est pas la vertu non plus.
2. Il est plus facile de mettre sur ses pieds un ivre qu'un pauvre.
3. Un pauvre se casse le nez même s'il tombe sur le dos.
4. Le père riche est plus agréable, même à enterrer.
5. Le riche pense aux pauvres quand il devient malade.
6. Quand le pauvre mange un poulet, c'est que lui-même ou le poulet est malade.

7. Il n'est rien de si pauvre qu'un chien ni si riche qu'un cochon.

8. Les filles des pauvres sont belles.

9. Le pauvre et le bossu portent sur eux tout leur bien.

10. Quand le pauvre est-il triste ? Dans le cas où il est invité à deux noces dans la même journée.

11. Le pauvre demeure toujours plus près à l'incendie qu'à la noce.

12. Il y a trois choses qui croissent sans pluie : les taux, le loyer et les fillettes.

13. Une dame riche peut se permettre d'avoir deux enfants dans un an.

14. Donne ton oreille à tout le monde, ta main à ton ami et tes lèvres à ta femme seulement.

15. Une femme méchante mettra en fuite même un ange de la mort.

16. Le diable prendra tout, mais il laissera la femme méchante.

17. Dix juifs baptisés valent mieux qu'une femme méchante.

18. La première femme est (fidèle) comme un chien, la seconde comme un chat.

19. Le mari et la femme ont les corps réunis, mais les poches à part.

20. Le secret ne porte pas la jupe.

21 Confie le secret à ta femme, mais coupe lui sa langue.

22. Les femmes mentent même quand elles se taisent.

23. Les femmes ont un tas d'âmes.

24. D'une femme à moustache fuis à la distance de cent kilomètres.

25. Quand les femmes ne grondent-elles pas leur tailleur ? Lorsque celui-ci confectionne leur suaire.

26 Les imbéciles ont toujours les femmes belles.

27. La femme séduira quelque chose de bon ou quelque chose de mauvais, mais elle séduira toujours.

28. Il y a trois choses qui ne sont pas gracieuses, mais ne sont pas non plus nuisibles : prendre un petit verre d'eau-de-vie après le dîner, se marier étant vieux avec une jeune fille et battre sa femme.

29. L'amour est doux, mais avec du pain.

TH. VOLKOV.



MYTHOLOGIE ET FOLK-LORE DE L'ENFANCE (1)

III

AU PAYS DE BAUGÉ

Pour avoir de la chance au jeu de billes, mettre trois billes dans l'une de ses poches.

Pour réussir un beau coup au jeu de billes dit « la tabette », écrire rapidement un nombre quelconque avec le doigt sur le sol, et jouer tout aussitôt.

Au même jeu, lorsqu'un écolier voit se présenter un coup avantageux, il se servira pour jouer d'une bille en terre, du calibre ordinaire, mais colorée et vernie. Ces billes, que les enfants appellent des « rosalies », passent en effet parmi eux pour porter chance à ceux qui s'en servent.

Les fillettes qui veulent faire perdre leur partenaire, au jeu des osselets, répètent à haute voix la phrase suivante, pendant tout le temps que celle-ci joue :

Petit bonhomme de sel,
Je t'ensorcelle.

Dans les écoles, lorsqu'un jeune élève donne un objet à l'un de ses camarades, celui-ci s'empresse de dire, pour rendre ce don définitif : « Je t'y prends pour un petit grain de sable », et il porte en même temps un grain de sable à la bouche. Après cela, l'objet ne pourra pas lui être repris.

Mais si celui qui a donné l'objet a accompli de son côté cette pratique en même temps, et l'a terminée avant son camarade, il conserve le droit de retirer à celui-ci l'objet donné quand il le voudra.

Quand un enfant veut assurer quelque déclaration et donner du poids à son affirmation, il crache par terre, et son camarade ne peut plus douter de sa parole.

Les enfants affirment encore en disant avec conviction : « Ma grand foi du Bon Dieu ! »

C. Fraysse.

(1) Cf. t. XIX, p. 84.

CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME-ORIENT (1)

CXCVI

DJENGHIZ-KHAN ET LE RUSSE

(*Mongolie*)

On raconte que le grand Khân, chassant dans les montagnes des Mouni-Oula, rencontra un chasseur russe. « Qu'as tu tué? lui demanda Gengis. — Je chasse depuis plusieurs années et je n'ai tué qu'un loup, mais ce loup dévorait des dizaines d'hommes par jour, et un grand nombre d'animaux, répondit le Russe. — Si tu as fait cela, tu es un brave et je te promets de te donner tout ce que tu désireras », répartit Gengis. Le chasseur choisit la plus aimée des femmes du conquérant et celui-ci, esclave de sa parole, la lui donna ; mais en partant, il remit au chasseur russe et à sa compagne un oriflamme blanc en souvenir de lui. On ne sait pas au juste dans quelle partie de la Russie ce couple s'est retiré : « mais il est certain que l'étendard blanc de notre grand monarque est toujours dans votre pays, » nous dit en terminant le narrateur de cette histoire (2).

René Basset.

CONTRIBUTION AU FOLK-LORE DU POITOU

(*Département des Deux-Sèvres*)

I

TRADITIONS, CROYANCES, SUPERSTITIONS RELATIVES A L'HOMME

Naissance-Enfance

1. Lorsque la chouette chante le soir dans un village, si elle vient s'appuyer sur le toit d'une maison, c'est l'annonce que la maîtresse de la maison est enceinte.

2. La femme enceinte qui trouve, mais surtout qui mange un fruit double, est assurée d'avoir des jumeaux.

(1) Suite, voir t. XX, p. 219.
(2) Prjevalski, *Mongolie et pays des Tangoutes*, tr. fr. Paris, 1880, in-8, p. 113-114.

3. Rencontrer le matin une femme enceinte sur son chemin porte bonheur.

4. Une femme enceinte qui a un dégoût peut en transmettre la trace à son enfant comme s'il s'agissait d'une envie.

5. Quand une femme enceinte est indisposée on dit que les petits pieds font mal aux gros.

6. On dit d'une femme enceinte qu'elle a mangé la soupe aux fèves et que c'est cela qui l'a fait gonfler.

7. Lorsqu'une femme porte le masque de grossesse, c'est-à-dire si elle a la figure tavelée, elle est certaine de mettre au monde un garçon ; mais elle accouchera au contraire d'une fille s'il n'y a pas de taches apparentes.

8. Lors de la naissance d'une fille, si la lune vient à changer entre la naissance et les relevailles de la mère, l'enfant qui naîtra ensuite sera encore une fille.

9. Lorsqu'une femme se rend à l'église faire ses relevailles, si la première personne qu'elle rencontre est du sexe masculin, l'enfant qu'elle aura ensuite sera un garçon; si au contraire cette première personne est du sexe féminin, l'enfant qui viendra ensuite sera encore une fille.

10. Pour soulager les douleurs de l'accouchement on met une pomme de pin dans le feu.

11. Les femmes qui perdent beaucoup passent pour avoir des enfants robustes.

12. On reconnaît qu'une femme enceinte accouchera d'une fille si elle a le ventre pointu ; et ce sera d'un garçon si le ventre est arrondi.

13. Lorsque sept enfants du même sexe naissent consécutivement dans une famille, le septième a la fleur de lis, soit sur la langue, soit au palais; il possède le don de guérir. Ce sera un excellent toucheur.

14. Ne pas dire le sexe d'un nouveau-né avant que la mère soit délivrée : cela empêche la délivrance.

15. Pour préserver les femmes de tout mal aux seins pendant l'allaitement, on leur frotte la poitrine avec le cordon ombilical aussitôt après l'accouchement.

16. Lorsqu'une femme allaite son enfant étant enceinte, on dit qu'il suce les pieds de l'autre.

17. Refuser d'être parrain porte malheur à celui qui le refuse.

18. Après la cérémonie du baptême, le parrain et la marraine doivent ensemble sonner la cloche pour empêcher l'enfant d'être sourd : ils doivent après cela s'embrasser sous la cloche pour l'empêcher d'être morveux.

19. Dans certaines communes il est d'usage de rouler l'enfant sur l'autel pour l'empêcher d'être méchant.

20. Les enfants trouvés sont réputés avoir de la chance ; on dit ordinairement : « Chançard comme un champis ».

21. Quand un enfant rejette, on dit qu'il profite.

22. On ne doit pas peser un enfant, cela lui porterait malheur.

23. Il ne faut pas rogner les ongles aux petits enfants, ce serait s'exposer à leur rogner l'esprit.

24. Si un enfant a vite ses dents, la mère en aura bientôt un autre d'après ce vieux dicton : « Proches dents, proches parents ».

25. La première dent qui tombe doit être brûlée. Il faut bien se garder de la jeter dehors, car si un chien la rencontrant venait à l'avaler, la dent qui pousserait ensuite à l'enfant serait une dent de chien.

26. On ne doit pas laisser s'embrasser deux enfants qui ne parlent pas encore, car de ce fait ils pourraient devenir muets.

27. Il faut bien se garder aussi de faire passer les petits enfants sous une table, cela les empêcherait de grandir.

28. On recommande aux enfants de ne pas manipuler les jeunes animaux, parce que cela les empêche de profiter.

29. On prétend que les enfants attrapent des vers en jouant avec les jeunes chiens.

30. Tout ce qui naît en mars, gens et bêtes, a une grosse tête.

31. Les enfants qui naissent le vendredi entre onze heures du soir et une heure du matin n'ont jamais de chance.

32. L'enfant né après le décès de son père a le pouvoir de guérir le Vertaupe, sorte d'abcès.

33. On dit ordinairement : « Le bon Dieu bénit les grandes familles, mais c'est bien dommage qu'il ne les fasse pas vivre ».

34. On dit également en parlant des enfants : « Le couple en vaut mieux que la douzaine ».

35. Le dernier né d'une famille est désigné par ce sobriquet : « la Masse ».

Mariage.

1° Quand on ne sait pas faire le feu, on n'est pas bon à marier : il en est de même lorsqu'on ne coupe pas bien le pain.

2° Quand une jeune fille désire s'attacher un amant d'une manière définitive, pour empêcher qu'il lui soit ravi, elle lui fait manger de la galette dans laquelle elle aura mis de son sang.

3° Une jeune fille qui veut rêver à celui qu'elle aura en mariage

n'a qu'à se rogner tous les jours un ongle, et à se.déshabiller le soir dela main gauche jusqu'au dernier ongle, c'est-à-dire pendant dix soirs.

4° Lorsqu'un jeune homme fréquente une jeune fille d'une condition supérieure à la sienne, on a coutume de dire en pensant qu'il ne sera pas agréé : « Il ferait bien mieux de ne venir qu'à la demi-journée ; de cette manière, il ne perdrait que la moitié de son temps. »

5° La personne célibataire qui étrenne un lit se mariera dans l'année.

6° Laver des sacs à une lessive empêche de se marier dans l'année.

7° La personne célibataire qui marche sur la queue d'un chat retarde son mariage d'un an.

8° Si l'on dit madame à une demoiselle on retarde également son mariage d'un an.

9° La cuisinière qui laisse sans s'en apercevoir bouillir l'eau destinée à laver sa vaisselle ne se mariera pas dans l'année.

10° Quand une jeune fille est marraine pour la première fois, si l'enfant que l'on baptise est un garçon elle sera plus vite mariée.

11° La jeune fille qui a bien soin des chats aura un joli mari : et inversement.

12° Celui qui a les mains chaudes est amoureux d'une jeune personne : les mains froides, amoureux d'une vieille.

13° Un cadeau de couteau ou de ciseau coupe l'amitié, un cadeau d'aiguilles ou d'épingles la fixe d'une manière durable.

14° La jeune fille signifie congé à son galant le soir à la veillée en relevant les tisons dans le coin de la cheminée.

15° Si pendant le temps des fiançailles il vient à mourir une personne de la famille, les époux auront des peines.

16° Il ne faut pas se marier dans le mois de mai, cela porte malheur. On a des enfants qui sont toujours morveux, certains disent fous ; d'autres enfin disent qu'il est impossible de les élever.

17° Pour connaître dans quelle direction aura lieu leur mariage, les jeunes filles et les jeunes garçons s'emparent d'une coccinelle, en patois potevin « Pibole ou Marivole », et l'ayant placée à l'extrémité d'un doigt, de préférence l'annulaire, ils lui posent cette question :

« Pibole, pibole, de queu coûté me marierai z'y ? »

Ou bien encore, pour indiquer leur croyance, les jeunes filles chantent :

« Vole! vole, marivole :
Queu coûté tu voleras,
Queu coûté men irai nore. »

La direction que prend l'insecte en s'envolant indique la direction ou le mariage sera célébré.

18° Il ne faut pas que les fiancés entendent à l'église la publication de leurs bans : ils ne seraient pas heureux en ménage.

19° Essayer une robe de mariée porte malheur.

20° Les mariées ne doivent point confectionner leurs vêtements de mariage ni coiffer leur bonnet avant la cérémonie, cela encore sous peine de malheurs.

21° Quand deux sœurs se marient le même jour, l'une des deux meurt dans l'année qui suit le mariage.

22° Si la future assiste à l'une des messes où a lieu la publication des bans du mariage, tous ses enfants seront morveux.

23° On dit d'une fille qui vient d'avoir ses bans de mariage qu'elle est « éronzaie » ; ce qui signifie retenue par une ronce. On feint de ne pas vouloir s'approcher d'elle dans la crainte d'être soi-même retenu par la ronce.

24° Les mariés doivent recevoir à jeun le sacrement de mariage; en enfraignant cette prescription ils s'exposeraient à avoir des enfants sourds-muets.

25° Ils doivent suivre les grands chemins et s'abstenir de passer dans les sentiers pour se rendre à la mairie et à l'église pour s'éviter de tomber dans le besoin.

26° Lorsque le cortège rencontre une charrette attelée, sur le chemin qui conduit à la mairie, c'est un mauvais présage, surtout si la charrette n'est pas au repos.

27° A l'église, au moment de la bénédiction, le marié ne doit point manquer de s'agenouiller sur le tablier de la mariée pour rendre l'union féconde.

28° La mariée s'en allant à la mairie ne doit pas regarder en arrière de peur de voir aussitôt son fiancé s'en retourner à toutes jambes chez lui.

29° Si la mariée veut être la maîtresse, qu'elle ne laisse pas son mari lui passer l'anneau ou alliance dans toute la longueur de l'annulaire : moins l'anneau entrera, plus elle est certaine de son autorité future.

30° Si la femme vient à briser sa bague, un des époux mourra

dans l'année. Si elle vient à la perdre, autant de jours elle sera sans la porter, autant d'années son mari devra passer en purgatoire.

31° Pour rendre la mariée féconde, il faut la faire botter, c'est-à-dire passer dans telle source ou tel ruisseau de la contrée spécialement désigné.

32° Pour que les époux aient de la chance, il faut qu'à l'occasion du repas des noces on casse par maladresse quelques pièces de vaisselle.

33° Celui des époux qui éteint la chandelle le soir du mariage sera celui qui mourra le premier.

34° Lorsque la jarretière d'une femme se relâche ou vient à se détacher, c'est signe que l'amitié de son mari diminue. Si au contraire la jarretière serre un peu fort, c'est signe que l'amitié redouble.

35° Les épingles qui ont servi à une mariée le jour de ses noces ne doivent plus servir; celle qui les emploierait pourrait s'attirer de grands malheurs.

36° Chaque jeune fille invitée à une noce à bien soin de mettre une épingle à la couronne de la mariée, dans l'espérance d'être mariée plus tôt.

37° Une jeune fille qui chante au lavoir aura un homme fou.

38° Les femmes mariées portent l'anneau des fiançailles à l'annulaire de la main droite.

39° Le père mariant son dernier enfant traîne tout le jour un coq ou une poule la plume retroussée à l'envers. Le lendemain, en signe de réjouissance, on casse un pot soit à coups de fusil, soit à coups de pierres; puis, pour terminer la fête, on jette le balai sur les tuiles.

40° Lorsque le mariage est décidé, le fiancé, accompagné de son plus proche parent et du père de la fiancée, va faire les invitations. Dans chaque maison, après un copieux repas, il attache au lit du maître un petit bouquet artificiel ; autrefois c'était simplement une petite branche de laurier ornée de rubans.

41° Au repas du soir, pendant que les jeunes filles chantent l'interminable chanson de la mariée, remplie d'allégories, le marié sort de table et va se cacher. Ses camarades s'empressent aussitôt de le chercher avec ardeur. Malheur à lui s'il est découvert : il est alors ramené dans la salle au millieu des huées universelles et c'est toujours un mauvais augure.

42° C'est encore pendant la chanson, que celui qui s'est constitué le gardien de la mariée doit défendre le soulier de cette dernière contre les entreprises des jeunes gens. S'ils parviennent à l'enlever, la mariée est condamnée à chausser un grand sabot de bois et à se promener en boitant. Les joyeux voleurs imposent ensuite rançon au gardien maladroit.

43° Dans certaines communes de l'arrondissement de Bressuire, à la fin de la fameuse chanson il est d'usage que les convives offrent à la mariée divers ustensiles de ménage, meubles, vaisselle, ou encore des parures.

44° Lorsqu'il ne se célèbre pas de mariage entre la Noël et le Carnaval, les jeunes gens de la commune vont demander le coq à M. le Curé.

La mort.

On croit que la mort est annoncée :

1° Par un chien qui aboie langoureusement.

2° Par les vibrations prolongées des cloches.

3° Par les notes stridentes de l'effraie ou fresaie, se faisant entendre, le soir, près de la demeure d'un malade.

4° Par la poule qui chante comme le coq.

5° Un cierge de la Chandeleur placé allumé près du lit d'un moribond amoindrit les souffrances de l'agonie.

6° Quand une personne de la maison vient à mourir, on arrête immédiatemeut l'horloge, on retourne les glaces du côté du mur, ou à défaut on les recouvre d'un voile noir ; puis on s'empresse de jeter l'eau contenue dans les seaux, par ce fait qu'elle n'est plus propre : l'âme du défunt étant venue s'y laver avant de comparaître devant le juge suprême.

7° Il faut avoir bien soin de ne pas coudre le linceul funèbre, cela porte malheur.

8° Il faut aussi bien se garder de laisser brûler jusqu'au bout le cierge ou la bougie servant pour la veillée mortuaire, autrement on est certain qu'une personne de la maison mourra dans l'année.

9° Quand la terre sainte s'ouvre le dimanche, une personne de la paroisse meurt dans la semaine.

10° Lorsqu'il y a un mort dans la maison, pour empêcher les enfants d'avoir peur on leur fait enjamber le cadavre.

11° Le cortège d'un enterrement doit toujours suivre le grand chemin et ne jamais prendre la traverse.

12° Lorsque le tonnerre vient à gronder le dimanche, une personne de la paroisse meurt dans l'année.

13° Sortir les lits de plumes dans le mois de mai, fait mourir le maître de la maison.

14° Un malade mourra si le sel mis dans sa main fond : s'il ne fond pas, c'est signe qu'il guérira.

15° On ne doit pas mettre blanchir le fil dans la première lessive

qu'on fait après le décès d'une personne. Cela troublerait son âme.

16° Pour mourir tranquillement, c'est-à-dire pour ne pas avoir une agonie trop longue, il faut bien se garder de mettre dans l'oreiller et le traversin des plumes de pigeon.

17° La fosse doit être faite toute d'un trait, ou tout au moins dans le même jour. Si la nuit venait à passer sur l'ouvrage inachevé, la famille du défunt serait exposée à de grands malheurs.

18° S'il vient à pleuvoir avant que le cercueil ait été déposé dans la fosse et que l'eau y pénètre, la famille a à redouter de grands malheurs, et même la mort d'un des proches parents du défunt.

19° Il était d'usage autrefois de faire, au jour indiqué par le défunt, des aumônes de pain et de vin sur sa sépulture. On appelait cela une tombe de pain et de vin : ceux qui recueillaient ces dons étaient tenus de prier pour son âme.

SUPERSTITIONS

1° Les aurores boréales, les comètes et en général tous les phénomènes célestes annoncent des calamités : guerres, maladies, révolutions.

2° Le diable se trouve au centre de toutes les trombes ; jamais le tourbillon ne se dissipe sans qu'il y ait au moins un arbre d'arraché : c'est par là que le diable est passé.

3° Le nombre d'œufs donnés à une couveuse doit toujours être impair.

4° Il ne faut pas mettre couver le vendredi, parce que les petits n'auraient pas de fiel.

5° Il ne faut pas apporter à la maison des fleurs de coucou (sorte de primevère) lorsque les oies couvent : cela ferait périr les oisons dans l'œuf.

6° Le persil doit être semé et non planté : celui qui le plante voue sa maison au malheur.

7° Si une belette passe sur le dos d'une personne ou d'un animal, il ne pourra plus se relever, ou tout au moins il y aura déviation de la colonne vertébrale.

8° Quand la mèche d'une chandelle s'étale en éventail, cela annonce à celui devant qui elle se développe qu'il recevra prochainement une lettre ou bien encore la visite d'un ami.

9° Si les crins de la queue d'une jument se détachent pendant qu'elle est en rut et viennent à tomber dans une flaque, il en naîtra des serpents.

10° Quand on trouve une épingle, on ne doit point la ramasser si elle a la pointe tournée vers soi, cela porterait malheur.

11° Si au moment où l'on fait sa toilette pour aller à la foire le peigne vient à tomber, c'est un signe de malheur pour toute la journée.

12° Les prières dites sur le chapelet d'un autre profitent seulement à la personne à qui appartient le chapelet.

13° Chaque fois que les cochons et l'ail sont chers en même temps, c'est signe de guerre.

14° Quand on attelle les bœufs le jour de la Saint-Jean, on s'expose à de grands malheurs.

15° Les épingles qui servent à une mariée, le jour de ses noces, ne doivent plus être employées : cela porterait malheur.

16° Il ne faut jamais greffer avec les greffons d'une année bissextile : l'arbre ne produirait pas de fruits.

17° Il faut bien se garder de manger la tête de la pie, parce que le diable se trouve dedans.

18° Quand un plat déposé sur la table continue de bouillir, c'est signe qu'il n'y a pas de sorciers à la maison.

19° Dans une même chambre, il est important que les lits ne soient pas placés en croix.

20° Celui qui le jour du vendredi saint a jeûné toute la journée et se met à table pour déjeuner au moment où les autres viennent de terminer le repas du soir peut mettre le feu aux quatre coins de la table, il peut être assuré qu'elle ne brûlera pas.

21° On croyait autrefois, et cette croyance n'est pas encore complètement disparue, on croyait que les prêtres ont le pouvoir de susciter des orages et de faire tomber la grêle où bon leur semble.

R.-M. LACUVE.



PÈLERINS ET PÈLERINAGES (1)

CXXXVI

LA FONTAINE DE SAINT GOULVEN

A Goulven (canton de Lesneven, arrondissement de Brest), j'ai vu la magnifique fontaine dédiée au saint patron saint Goulven. Le premier juillet, jour du pardon, la procession se rend à la chapelle du bienheureux et à la source dont l'eau est précieuse contre les fièvres. Là, on trempe dans le réservoir limpide un morceau des saintes reliques, sans doute pour augmenter la vertu curative de la source.

F. Duine.

BIBLIOGRAPHIE

V. Chauvin, professeur à l'Université de Liège. *Bibliographies des ouvrages arabes*, t. VIII, Syntipas, Liège, Vaillant-Carman, Leipzig, Harassowitz, 1904, 219 p. in-8° : 6 fr. 50.

Le huitième volume de l'œuvre que M. Chauvin poursuit avec un zèle inlassable, ne le cède pas aux précédents pour l'importance et la richesse des détails Le *Syntipas* ou *Sindibâd-Nameh* (*le livre des Sept Sages*) a été en effet un des plus lus et des plus traduits, et ces traductions sont parmi les précieux monuments des rapports entre l'Occident et l'Orient.

Nous lui sommes redevables, et je puis parler pour moi personnellement, d'une foule de renseignements qu'il aurait été difficile à un autre de fournir aussi complets. Non qu'il n'y ait des additions à faire : j'en indiquerai ci-dessous un certain nombre ; mais je doute qu'aucun érudit, soit orientaliste, soit folkloriste, eût pu arriver à un tel résultat. Il est fâcheux seulement que des éditions de textes, de première importance pour l'histoire de

(1) Cf. t. XX, p. 238.

versions occidentales des Sept Sages, ne se trouvent pas à Liège, ni dans la Bibliothèque de l'Université, ni dans celle de quelque particulier. Elles n'ont pas d'ailleurs été omises, car M. Chauvin les a citées dans le chapitre qui traite de l'ensemble des versions.

P. 3, nº 11. Le C. R. de l'ouvrage de Landau a paru dans la *Revue critique* de 1884.

P. 7, nº 19 a. La première édition du *Mischlé Sindbad* (par P. Cassel), que je possède, est de Berlin, lib. Richard Scheffer, et est datée de 1888. Y en a-t-il réellement une seconde entre 1888 et 1891 ?

P. 10. Version persane. Hadji Khalifah (*Lexicon bibliographicum*, t. III, p. 620, nº 1259), mentionne plusieurs auteurs de versions persanes : 1º Chems eddin Mohammed ben Ali ed Deqaïqi el Merweroudi (le début de l'ouvrage est cité) ; 2º Zhahir eddin ben Mohammed ben Ali el Qazouini ; 3º le médecin poète El Azraki, qui vivait à la Cour de Toghrân Chah, roi de Nichâpour. Pour être absolument complet, on peut mentionner, à propos des versions persanes, la notice sur le livre de Sindibad par Arbuthnot (1), mais elle est aussi sommaire qu'incomplète :

P. 11, note 1, il faut mentionner une version en turk oriental, faite par Melik Said Iftikhâr eddin, Mohammed ben Abou Nasr, un des principaux personnages de Kazvin, mort en 678 hég. (1279-1280) (2).

La version turke, dont M. Decourdemanche a donné une analyse, pourrait être celle qui fut traduite en turk par l'ordre du sultan Bayezid II : un manuscrit existait à la Bibliotheca Palatina Medicea Laurentiana à Florence, dont Assemani a donné le catalogue (3).

Une version turke a été publiée à Constantinople en 1289, in-16 : *Iedi alimlèr hikaiési*, in-16.

P. 13. Une notice insignifiante sur les *Dix Vizirs* se trouve dans Arbuthnot, *Persian portraits*, p. 111-114.

P. 18. *Les Quarante Vizirs*. Le *Catalogue des Manuscrits et xylographes orientaux de Saint-Pétersbourg* (p. 526) dit que ce roman fut traduit en turk pour le sultan d'Egypte Ah'med el Mis'ri, de la dynastie des Mamlouks Tcherkesses, vers 1421. Le même catalogue mentionne, sous le nº 579, un exemplaire d'une traduction dédiée au sultan ottoman Mourad II (1422-1450).

P. 24, nº 75. Le titre exact est *Libro de' Sette Savi di Roma*, c'est le nº 3 et non 38 des *Opere inedite o rare* ; c'est une réédition correcte et complétée du texte publié par Della Lucia (nº 72) qui ressemble beaucoup pour le contenu à celui qu'a donné Capelli (nº 76). Tous ces renseignements sont exposés en détail par Rœdiger dans son introduction (p. V-VIII).

P. 26, 82-83. Ajoutez : Simrock, *Deutsche Volksbücher*, t. III, *Die Sieben weisen Meister*, Berlin, Vereins-Buchhandlung, gedrückt in diesem Jahre, in-8º, 170 p.

(1) *Persian Portraits*, Londres, 1887, in-8, p. 107.
(2) Cf. Hadji Khalifah, *loc. laud.* ; Barbier de Meynard, *Description historique de la ville de Kazwin*. Paris, 1854, in-8º, p. 28.
(3) Florence, 1742, in-fº, nº 129, p. 210.

P. 26, 84. Aux versions anglaises, il faut ajouter *The Seven Sages in english Verse*, pub. par Th. Wright, London, presented for the Percy Society n° LIII. Janvier 1845, pet. in-8°.

P. 28. Teza, *Le Tradizione dei Sette Savi* (et non *Savj*) a 56 pages (et non 23).

P. 29. Une version arménienne existe à la Bibliothèque royale de Berlin.

P. 35, n° 3. *Le Perroquet.* Dans un conte populaire du Pendjab, un perroquet laissé par le roi Rasalou, roi de Sialkot, auprès de la reine, dénonce à son maître l'infidélité de la reine avec le Radja Hodi (Swynnerton. *Four legends of King Rasalu* (1). Cf. aussi un conte de Turin, très altéré, donné par Gubernatis, *Mythologie zoologique* (2).

P. 41, n. 9. *La Goutte de miel.* Cf. le fragment de Plutarque, tiré d'un *Commentaire d'Hésiode*, où il rappelle la guerre qui s'éleva entre les gens de Chalcédoine et de Byzance à propos d'une cheville d'aviron; de même la guerre entre les Benou Aqil et les Benou Nafis à propos d'un bouc.

P. 42, n. 10. *La Femme et l'épicier.* Cf. *Toutinamah*, version persane, éd. de Calcutta, 1792, in-8, p. 124.

P. 44, n. 12. *Le Baigneur.* L'inspiration est la même que dans un conte des *Cent nouvelles nouvelles* (XIIIe nouvelle) (3) : la scène se passe en Angleterre, et dans une pièce de Vycherley (XVII° siècle), l'*Épouse campagnarde*, où Horner joue le même rôle (4); c'est aussi la donnée de l'*Eunuque* de Térence.

P. 45, n. 13. *La Chienne qui pleure.* Cf. Jacques de Vitry, *Exempla* (5). On trouve aussi ce conte dans le Maghrib, cf. Feydeau, *Souma* (6), p. 217 : *La femme a plus d'esprit que l'homme*, et c'est aussi le sujet d'une comédie composée en 1520 par un maître d'école d'Odensee, Christian Hansen. Cf. Geffroy, *Histoire des États scandinaves* (7), p. 177, et Marmier, *Essai sur la littérature scandinave* (8), p. 32-34; ce dernier la croit empruntée au théâtre allemand. Une version anglaise de la fin du XIII° siècle fut mise en drame peu après et publiée par Wright et Hallival, *Reliquæ antiquæ* (9), t. I, p. 145 T. Cf. aussi Jusserand, *Histoire littéraire du peuple anglais* (10), t. I, p. 463-464.

P. 46, n. 14. *Mahmoud.* L'épisode de la chanteuse blessée me paraît se rattacher à l'ensemble de légendes si fréquentes dans le monde aryen, surtout germanique, où une sorcière, blessée, sous la forme d'un animal, est trahie par cette blessure quand elle a repris son premier aspect.

P. 47, n. 15. *L'Homme qui ne rit plus.* Cf. dans, le *Kathasaritsagara*, tr. Brockhaus (11), l. V, ch. XXVI, l'épisode de Saktivéga dans la ville d'or.

(1) *Folk-lore journal*, t. I, 1883, in-8. p. 142-143.
(2) Paris, 1874, 2 vol. in-8, t. II, p. 334, note I.
(3) Ed. Th. Wright, Paris, 1858, 2 vol. in-8, t. I p. 67.
(4) Cf. Taine, *Histoire de la littérature anglaise*, 3° éd., Paris, t. III, p. 51.
(5) Ed. Crane, Londres, 1890, in. 8, n° 250, p. 105-106.
(6) Paris, 1876, in-18 jésus.
(7) Paris, 1851, in-12.
(8) Paris, 1842, in-8.
(9) Londres, 1841, 2 vol. in-8.
(10) Paris, 1894, in-8.
(11) Leipzig, 1843, 2 vol. pet. in-8.

P. 49, n. 17. *La Langue des oiseaux*, cf. sur cette tradition les notes de mes *Nouveaux contes berbères* (1), p. 227-232.

P. 50. n. 18. *Les Cinq galants trompés*. Aux rapprochements indiqués (t. VI. p. 12) il faut ajouter Inayet Ullab, *Behari Danush* (2), t. III. Appendice, p. 279, *Histoire de Gotera*, et Thornburn, *Bannu, or our afghan frontier* (3), p. 214.

P. 51-52, n. 19. *La Nuit d'Alqadr*. Un conte annamite se rapproche tout à fait de la version indienne. Cf. Dumoutier, *Les Chants et les Traditions populaires des Annamites* (4), p. 190-192 ; cf. aussi la 78ᵉ nouvelle de Philippe de Vigneulles, *Athenæum français*, 1853, p. 1137 ; Philippe d'Alcripe (Philippe le Picard), *La Nouvelle fabrique des excellents traités de vérité* (5), p. 152-155.

P. 53, n. 20. *La Pie voleuse*, Cf. une variante localisée en Bohême : Zöhrer, *Œsterreichische Sagen und Märchenbuch* (6), p. 171, et dans la Marche de Brandebourg : Schwarz, *Sagen der Mark Brandenburg* (7), p. 40-41. Cf. aussi un conte nègre de la Louisiane, ap. Alcée Fortier, *Louisiana Folktales* (8), conte xxv, p. 86.

P. 68, n. 33. *L'Éléphant*, ce conte existe aussi dans les *Cent nuits*.

P. 72, n. 38. *Les Bossus* A ajouter les versions portugaises : Braga, *O povo portuguez* (9) t. II, p. 489-490 ; Innocencio Silva, *Diccionario bibliographico portuguez*, t. III, p. 196 ; *Historia jocosa dos tres corcovados de Setubal* (10), n. 22 de la *Libreria do povo* ; c'est la seule édition que j'aie sous les yeux, mais il en existe une de Rio-Janeiro, postérieure à 1840.

P. 99, n. I. *David et Salomon*. La source est le Qoran, Sourate XXI, versets 78-79. Il y est fait allusion dans des vers de Feraazdaq (1ᵉʳ siècle de l'hégire). Cf. la partie du Divan publiée dans le *Khamsah Daouaouin* (11), p. 185 ; cf. aussi Tabari, t. I, éd. de Leyde, p. 573. On le retrouve aussi dans El Motahhar El Maqdisi (le pseudo El Balkhi), *Le Livre de la création*, t. III, p. 105 du texte, 108 de la traduction (12), p. 100-101, n. 73, *Jésus et les trois voleurs*. Le texte d'El Ibchihi a été traduit par Roux, *Recueil de morceaux choisis* (13), p. 187. Une autre version arabe se trouve dans le pseudo El Khaouarezmi, *Mofidel'Oloum* (14) ; cf. aussi Robles, *Leyendas moriscas* (15), t. I, p. 173-177, et, en syriaque moderne, Lidzbarski, *Die neu-aramæischen Handschriften der königliche Bibliothek zu Berlin* (1), t. I, p. 206. Cf. aus-

(1) Paris, 1897, in-18.
(2) Shrewsbury, 1799, 3 vol. in-12.
(3) Londres, 1876, in-8.
(4) Paris, 1890, in-18.
(5) Paris, 1853, in-8.
(6) Vienne, s. d. in-8.
(7) Stuttgart, 1903, in-8.
(8) Boston, 1895, in-8.
(9) Lisbonne, 1886, 2 vol. in-12.
(10) Porto, 1875, in-8.
(11) Le Qaire, 1293, hég., in-8.
(12) Ed. et trad. Huart, Paris, 1903, in-8.
(13) Constantine, 1897, in-8.
(14) Le Qaire, 1310, hég., in-8.
(15) Madrid, 1885-86. 3 vol. in-12.

si, au sujet des trois pains, le conte tchèque sur l'origine des champignons, dans Zöbrer, *Œstereichisches Sagen und Märchenbuch* p. 181.

P. 106, n° 42. *Lutte de ruses*. Pour le début de cette histoire, cf. un conte kabyle, *l'Algérien et le Marocain*, dans Mouliéras, *Légendes et contes merveilleux de la Grande Kabylie*, t. II, fasc. III (2), p. 203 et suiv.

P. 112, n° 92. *Mahmoud*. Le texte turk a été publié avec une traduction anglaise, par Wells, *The literatur of the Turks* (3), p. 108-113.

P. 113, note 1. Cf. *Romania*, XIV (article de P. Meyer), avec les exemples cités, ainsi que dans les notes de Crane aux *Exempla* de Jacques de Vitry (4), p. 259.

P. 119-120, n° 104. *Avicenne*. Le texte turk de ce conte a été publié avec une traduction anglaise par Wells, *The literature of the Turks*, p. 117-120. La version kabyle indiquée sommairement par Burton se trouve dans Rivière, *Recueil de contes populaires de la Kabylie du Jurjura* (5), *Jésus-Christ et la femme infidèle*, p. 119-120.

P. 126. *Le Langage des doigts*. Cf. le conte du Romain et du Grec, dans les œuvres de Jean Ruiz de Hita (6), strophe 34 et suivantes; de Puymaigre, *Les Vieux auteurs castillans* (7), t. II, p 70; Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. XIX; Accurse, glose sur la loi II. Digeste, *De origine juris*, Dialogue entre le philosophe et le fou; Berryat s. Prix, *Histoire du droit romain* (Paris 1821, in-8), p. 291; Beroalde de Verville, *Moyen de parvenir*, Dispute à Genève entre Gisquel et le savant; une légende des *Mirabilia Romæ*, citée par Ampère, *La Grèce, Rome et Dante* (8), p. 135; *Baital-patchisi*, traduction Œsterley (9), 1re histoire; Babington, *Vetala-Cadai*. s. l. n. d., p. 21. *La Revue des études rabelaisiennes* a publié sur ce sujet deux articles de M.M. Toldo et Langlois que je n'ai pu consulter.

N° 119, 129-130. *Les Deux hiboux*. Cf. D. Juan Manuel, *Le Comte Lucanor* (10). Ex. XXI. Les hiboux sont remplacés par des corneilles.

P. 131, n° 123. *Harout et Marout*. Cf. L. Montagne., *Les Légendes de la Perse* (11), où cette légende est traitée de la façon la plus ridicule, p. 1-59. *La Planète Vénus*.

P. 132, n° 124. *Qui fermera la porte*. Cf. les *Facétieuses rencontres de Verboquet* à la suite des *Délices de Verboquet* (12), p. 135-136. Swynnerton, *Indian Nights' Entertainment*, n° XI, p. 14-15 (Londres, 1892, in 8).

P. 149, n° 148. *Les Deux maris*. Le texte turk de ce conte a été publié avec une traduction anglaise par Wells, *The Literature of the Turks*, p. 117-120.

P. 152-153, n° 154, *Ahmad*. Le texte turk de ce conte a été publié avec

(1) Weimar, 1894, 2 vol. in-8.
(2) Paris, 1898, in-8.
(3) Londres, 1891, in-8.
(4) Londres, 1890, in-8.
(5) Paris, 1884, in-18.
(6) Tome LVI de la *Biblioteca Rivadeneyra, Poetas castellanos anteriores al siglo XV*. Madrid, 1864, in-8.
(7) Metz et Paris. 2 vol. in-8, 1861.
(8) Paris, 1870. 6e éd. in-12.
(9) Leipzig, 1837, in-8, 1re histoire.
(10) Trad. A. de Puisbusque, Paris, 1854, in-8.
(11) Paris, 1890, in-12.
(12) Lyon, 1630, in-12.

traduction anglaise par Wells, *The Literature of the Turks*, p. 121-128. La version russe d'Afanasiev a été traduite en français par Léger, *Contes populaires slaves* (1) : la *Mauvaise femme*, p. 35-39 ; et par Brueyre, *Contes populaires de la Russie* (2), p. 35-41 : la *Méchante Femme*, et en anglais : *Folk-lore legends, Russian and Polish* (3), p. 83-88.

P. 155-156, n° 157. *Avicenne et les souris*. Le texte turk et la traduction anglaise se trouvent dans Wells, *The Literature of the Turks*, p. 114-115, et le conte est reproduit en traduction française par Carra de Vaux, *Avicenne* (4), p. 143-144.

P. 166, n° 180. *La Véracité*. C'est la fable V de la nuit III de Straparola (5), t. I, p. 223-231. Elle existe aussi en Sicile : Pitré, *Fiabe, Novelle e Racconti popolari siciliani* (6), nouv. 78, *In Lu verituti ;* Gonzenbach, *Sicilianishe Märchen* (7), t. I, nouv. 8, *Le Paysan Vérité*. Deux versions de Pomigliano d'Orco ont été publiées (avec le texte de Straparola) par Imbriani, *XII Conti pomiglianesi* (8), contes 1 et 1 bis, *Giuseppe, a Vertà*, p. 1-20. L'une d'elles a été traduite par Marc Monnier, *Les Contes populaires en Italie* (9), p. 103-104.

P. 176, n° 202. *Les Echecs*. Cf. le conte de Rasalou et Sirikap luttant ensemble aux échecs, Swynnerton, *Four legends of King Rasalu*, *Folk-lore Journal*, t. I, p. 135.

P. 180, n° 213. *L'Homme ingénieux*. Cf. Stan. Julien, *Contes et apologues indiens trad. du chinois* (10), t. II, n° 87, p. 48 ; *Le Ministre et le Mouton sans graisse*, extrait de l'ouvrage *Ta-tchi-tou-lun*, l. XV.

Est-il besoin d'ajouter que nous devons les meilleurs remerciements à M. Chauvin pour son nouveau volume et que nous attendons le suivant avec impatience ? RENÉ BASSET.

A. Bricteux. — *Histoire de la Simourgh*, trad. du persan. Louvain, J.-B. Istas, 1905, 38 p. in-8.

L'histoire de la Simourgh est traduite du persan en français, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale de Berlin, assez semblable à un autre manuscrit de la Bibliothèque de la Compagnie des Indes, qui a servi de base à une traduction parue d'abord dans l'*Asiatic Journal* et de là dans la *Revue britannique*. Dans une note, M. V. Chauvin a donné sur cette légende de savantes indications auxquelles je demanderai la permission d'ajouter quelques lignes.

Le cadre parait se rapprocher tout à fait du conte indien tiré du

(1) Paris, 1892, in-12.
(2) Paris, in-18 j., 1874 (d'après Ralston).
(3) Londres, 1900, in-12.
(4) Paris, 1900, in-8.
(5) *Les facétieuses nuits*, tr. Louveau et Larrivey. Paris, 1857, 2 vol. pet. in-8.
(6) Palerme, 1875, 4 vol. in-8.
(7) Leipzig, 1870, 2 vol. in-8.
(8) Naples, 1871, in-12.
(9) Paris, 1880, in-18 jésus
(10) Paris, 1860, 2 vol. in-12

Campakraçreshthiskathânakam (Histoire du marchand Campaka) que M. Chauvin cite d'après Weber. Il tend à démontrer que les choses arrêtées par Dieu (ou le destin) se réalisent toujours et que les obstacles qu'on prétend y mettre ne servent qu'à en faciliter la réalisation. La version arabe ajoutée dans quelques manuscrits du *Kalilah el Dimnah* (1) est inédite, mais nous possédons une version syriaque moderne (dialecte fellihi) où l'Anqâ arabe qui a remplacé Simourgh est devenu par altération Og (2). Il en existe aussi une version berbère que j'ai recueillie dans le Sud oranais (3), *Salomon et le Griffon*. Il est curieux qu'El Qazouini (4) et, d'après lui, Ed Demiri (5) citent une légende relative à l'Anqâ qui enlève une fiancée et en est puni par un prophète, Khalid ou Hanzhala.

Le premier épisode : les allégories ingénieuses, se trouve aussi dans les contes berbères ; ainsi en Zouaoua, dans celui de l'*Enfant et le Roi des Génies* (6) et dans celui du *Marchand* (7). L'allégorie des chiens qui aboient dans le ventre de leur mère existe déjà dans Guillaume de Malmesbury (8); on peut aussi en rapprocher une légende donnée par le pseudo El Khaouarezmi (9). Les contes bretons présentent aussi des allégories de ce genre. Cf. *la fille qui se maria à un mort* (10); *le Prince turk Frimelgus* (11); *le Château de cristal* (12).

2° : Les vieillards, dont la force et la santé sont en raison inverse de leur âge. C'est une épisode des deux contes berbères que je viens de citer. On le trouve aussi dans le conte arabe des *Trois fils du marchand et du Cheikh Arif* (13).

3° : La question de la solution du procès entre l'acheteur et le vendeur du terrain où l'on découvre un trésor est aussi attribuée à Salomon, comme l'aventure avec le griffon. Ailleurs, comme dans El Qalyoubi, c'est Kesra qui est le héros de l'aventure : ainsi dans le *Mostat'ref* dont le texte a été reproduit par Bresnier (14) et Ben Sedira (15). La version kabyle ne

(1) Cet appendice manque même dans la traduction russe d'Attal et Riabnin, la plus complète de toutes.
(2) Cf. Sachau, *Skizze der Fellichi-Dialekts von Mosul*, Berlin, 1895, in-4, p. 71.
(3) Le texte a été publié dans mon *Recueil de textes et de documents relatifs à la philologie berbère*, Alger, 1887, in-8, p. 39-41 ; la traduction dans mes *Contes populaires berbères*, Paris, 1887, in-18, n° 13. Cf. aussi les notes p. 149-151, et mes *Nouveaux Contes berbères*, Paris, 1897, in-18, p. 205.
(4) *Adjâïb el Makhlouqât*, ed. Wüstenfeld, Gottingen, 1849, in-8, p. 419.
(5) *H'aïat el haïouan*, Boulaq. 2 vol. in-4. 1292 hég. T. II, p. 177.
(6) Le texte a été publié dans mon *Manuel de langue kabyle*, Paris, 1887, in-12, p. 18 de la *Chrestomathie*, et la traduction dans mes *Contes populaires berbères* p. 64-66. Cf. les notes p. 172-174 et dans mes *Nouveaux Contes berbères*, p. 240-244.
(7) Rivière, *Contes populaires de la Kabylie du Jurjura*, Paris, 1882, in-18, p. 165-167.
(8) *Gesta regum Anglorum*, L. II, s. 154, ap. Migne, *Patrologia latina*, t. 179, Paris, 1900, in-4, col. 423-424.
(9) *Mofid el' Oloum*, Le Qaire, 1310, in-4, p. 78.
(10) Cf. Luzel, *Contes populaires de la Basse-Bretagne*, Paris, 1887, 3 v. pet. in-8, t. I, p. 9-13.
(11) Luzel, *Contes populaires de la Basse-Bretagne*, t. I, p. 25-39.
(12) Luzel, *Contes populaires de la Basse-Bretagne*, t. I, p. 40-55.
(13) Cf. la traduction que j'en ai donnée, *Revue des Traditions populaires*, 1896, p. 365-375.
(14) *Anthologie arabe*, Alger, 1852, in-12, p. 54-58.
(15) *Cours de littérature arabe*, Alger, 1879, in-12, n° 69.

nomme pas le roi (1). Au moyen âge, ce conte se retrouve dans un Recueil d'exemples du XIIe siècle de la Bibliothèque de Durham (2) et dans le *Libellus de vita et moribus philosophorum*, traduit en latin de l'arabe d'Abou'l Ouefa Mobachchir ibn Fatik, qui le composa en Syrie en 445 (1053-1054), et du latin en français par Guillaume de Tignonville (3).

Les versions hébraïques ont été réunies par M. Israël Lévi (4) : c'est le roi de Kassia, et non un juge anonyme, qui donne cette leçon à Alexandre. Cette légende passa en Afrique et le prince hammadite En Nas'er, fondateur de Bougie, est mis en scène (5). Le dernier épisode, *le Bœuf et l'âne*, paraît emprunté aux *Mille et une nuits*.

Il est inutile, je crois, d'insister sur l'intérêt que présente la traduction de M. Bricteux et l'importance de la note de M. Chauvin. RENÉ BASSET.

Francis Pérot. *Le Guignol gaulois*, le théâtre ambulant des marionnettes dans les villes d'eaux aux temps antiques. Clermont-Ferrand, in-8 de pp. 10 (Ext. de la *Revue Médicale du Mont-Dore*).

Intéressante étude, accompagnée de figures, sur des figurines en terre cuite trouvées à Vichy, à Royat et à Clermont, qui sont la représentation en raccourci de véritables guignols en bois articulés, et manœuvrés par un compère dans l'intérieur de petits théâtres mobiles.

NOTES ET ENQUÊTES

*** *Nominations et distinctions.* — Nos collègues apprendront avec plaisir que M. Alexandre Tausserat, l'un des secrétaires adjoints de la Société des Traditions populaires, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

*** *Le royaume des taupes.* — Littré et Hatzfeld connaissent cette expression, désignant l'autre monde ; Rolland (*Faune populaire*, p. 8) la mentionne aussi. Le plus ancien exemple que j'en connaisse est d'un petit livre d'un Champenois, né sous Louis XVI. Je voudrais savoir si cette expression est répandue dans toute la France, ou si elle se trouve seulement dans l'est ; *item*, si elle paraît dès le XVIIe siècle ou même plus tôt.

(Com. de M. SALOMON REINACH.)

*** *Souhaits de bonne année aux animaux et aux arbres.* — On a relevé dans la Belgique wallonne plusieurs exemples de souhaits de ce genre ; il serait intéressant de savoir si des usages analogues existent en France.

(1) Ben Sedira, *Cours de langue kabyle*, Alger, 1887, in-8, p. 119-120. *Les deux plaideurs et le roi.*
(2) Cf. P. Meyer dans les *Notices et extraits*, t. XXXIV, p. 426-427.
(3) Cf. P. Meyer, *op.*, p. 426. Le texte latin de ce passage du *Libellus* a été donné par Knust, *ibid.*, p. 428, et dans ses *Mittheilungen aus Eskurial*, Tubingen, 1879, in-8, p. 458-462, avec la version française et la version espagnole.
(4) *La légende d'Alexandre dans le Talmud et le Midrasch*, Paris, s. d. in-8, p. 10-19.
(5) Cf. Féraud, *Notes sur Bougie, légendes, traditions, Revue africaine*, t. II, Alger, 1857-58, p. 461-462.

*** *Expressions animistes en parlant des arbres.* -- On rencontre des expessions telles que : le laurier veut voir la maison, le pommier veut regarder son maître, etc. Il y aurait intérêt à noter celles qui sont employées populairement.

RÉPONSES

*** *Un juron antique.* — (Cf. t. xx p. 126.) Socrate jurait par le chien, *nè ton kuna*, et par le chien il entendait le chien infernal Cerbère. Les humanistes français du xvie siècle trouvèrent ce juron dans les textes grecs, et imaginèrent le juron familier : Nom d'un chien. Si cette hypothèse est digne de créance, voilà un juron populaire d'origine savante, comme le *Per Bacco* des Italiens. (Com. de M. Salomon Reinach.)

*** *Pour effrayer les enfants.* — Dans une rue du faubourg de Vivegnis, à Liège, nommée rue *Thier de Liège*, on aperçoit une excavation pratiquée dans une montagne bordant la rue. On dit aux enfants qu'il est dangereux de passer en cet endroit le soir, parce que le trou sert de repaire à une méchante bête qui profite de la nuit pour excursionner aux environs.

(Com. de M. Alfred Harou.)

*** *Le royaume des taupes.* — Cette expression n'est pas particulière à l'est ; elle est connue à beaucoup d'autres pays, notamment en Haute-Bretagne.

Elle figure dans une comédie de Larivey, *les Ecoliers* (1579) acte I, sc. III.

Nicolas. Il pourra bien mourir cependant.

Hippolite. La fortune me serait trop amye.

Nicolas. Ou bien, je pourray moy-mesmes aller visiter le royaume des taulpes.

On la retrouve aussi dans la *Comédie des Proverbes*, d'Adrien de Monluc, composée en 1616 et publiée en 1663, acte I, sc. V.

Thesaurus. Ils sont morts ou ils dorment ; mais je crains que ce ne soit en somme d'airain, et que ma femme ne soit allée au royaume des taupes et *in terra.*

Leroux. *Dict. comique*, 1718. Royaume des taupes. Pour sous cette manière de parler dont on se sert pour dire qu'une personne est morte et enterrée. P. S.

La Revue ayant changé d'imprimeur, le service d'expédition des numéros est confié à M. Paul Bousrez, imprimeur à Tours (Indre-et-Loire), rue de Lucé. Les réclamations pourront lui être adressées, ou à M. Paul Sébillot, 80, Boulevard Saint-Marcel, à Paris.

Le Gérant : Paul Bousrez.

Tours. — Imprimerie Paul BOUSREZ.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

20e Année. — Tome XX. — N° 9 — Septembre 1905.

LA PHILOSOPHIE DES PROVERBES

Par I. D'ISRAELI



Nous retrouvons parfois dans les vieux meubles un confortable qui, à cause d'une longue désuétude, ne nous était pas familier, et nous nous étonnons de l'adaptabilité que nous célait leur forme solide, à notre insu. Nous avons trouvé que le travail de l'ouvrier est aussi admirable que le matériel lui-même, qui résiste encore aux ravages du temps au milieu de ces inventions modernes, élégantes mais non durables, qui, façonnées de bois vert, sont aptes à se tourmenter et se briser en pièces quand nous voulons nous en servir. Nous avons trouvé que la solidité consiste dans le choix de matériaux, et que toutes les fois que le substitué ne vaut pas mieux que l'original, nous perdons quelque chose par cette épreuve de l'expérience dont dérivent toutes choses de la durée.

Quoi qu'il en soit, j'attendrai non sans raison que les artistes de nos nouveautés rétrogradent vers la grandeur massive, bien que je ne puisse pas me dispenser de rappeler combien de fois ils renouvellent les choses oubliées des temps passés ! On sait bien que beaucoup de nos nouveautés ont existé au temps de nos aïeux ! Dans l'histoire de l'esprit humain il y a, sans doute, des vieux meubles, pour ainsi dire, que je collectionne, non seulement pour leur ancienneté, mais pour le bon état qu'ils conservent encore et la capacité qu'ils ont su garder. Le passage des siècles n'a pas rongé

leur solidité, et l'utilité et la beauté qu'ils conservent encore les font paraître aussi frais et aussi ingénieux que toutes nos inventions brevetées.

Par le titre de cet essai, le lecteur a déjà deviné la nature des vieux meubles auxquels je fais allusion. Je me propose de donner ce que l'on pourrait appeler, en style moderne, la philosophie des proverbes, un sujet qui me semble n'avoir pas encore été traité. L'art de lire les proverbes n'a vraiment pas toujours été acquis même par leurs admirateurs, mais il faut que mes observations, à l'instar de leur sujet, soient versatiles et décousues ; et je demande un peu d'indulgence pour essayer d'illustrer un très curieux département de la littérature, plutôt non compris que tout à fait oublié.

Les proverbes sont tombés en désuétude il y a longtemps. « Un homme du monde », dit Lord Chesterfield, « n'a jamais recours aux proverbes et aux aphorismes vulgaires » ; et depuis que sa seigneurie défendit leur emploi d'une façon si solennelle, ils paraissent s'être fanés sous le ban de son anathème. Sa seigneurie était peu au courant de l'histoire des proverbes, et aurait sans doute souri à ces « hommes du monde » d'une autre sorte, qui aux jours d'Elisabeth, de Jacques et de Charles en faisaient de grandes collections ; s'en rapportaient à eux dans leur conversation et les faisaient valoir dans leur correspondance érudite ou politique. Peu de gens, peut-être, soupçonnent même maintenant que ces bribes de sagesse délaissées, qui existent chez toutes les nations, renferment beaucoup d'objets intéressants pour l'étude du philosophe et de l'historien ; et que pour les hommes du monde elles offrent encore une grande école de la vie et des mœurs humaines.

Les adages du peuple et les aphorismes rabâchés qui restent dans la bouche des vulgaires, sont adaptés à leur capacité et à leur humeur ; ils se rappellent facilement et sont d'usage facile : c'est la philosophie de la foule, bien souvent plus saine que celle de ses maîtres. Qui voudrait savoir ce que pense le peuple, ce qu'il ressent, ne doit même pas rejeter ces phrases comme insignifiantes. Les proverbes de la rue et de la halle, d'après la nature, et durables parce qu'ils sont vrais, sont des témoins que la populace, à Athènes et à Rome, fut le même peuple qu'à Paris et à Londres, et avant cela dans la cité de Jérusalem !

Les proverbes existaient avant les livres. Les Espagnols datent l'origine de leurs « *refranes que dicen las viejas tras el huego* » (dires des vieilles femmes au coin du feu) avant l'existence des écritures dans leur langue, de la circonstance qu'ils sont en la vieille langue romane ou idiome vulgaire le plus rude. Le poème le plus ancien

de l'Edda, « le discours sublime d'Odin » est plein d'anciens proverbes, description saisissante des anciens habitants de la Scandinavie. Sans doute aux temps les plus reculés les proverbes ont longtemps servi comme le langage non écrit de la moralité, et même des arts utiles. A l'instar des traditions orales des Juifs, ils ont passé d'âge en âge sur les lèvres des générations successives. On oubliait après un temps le nom du premier savant qui sanctionna le dicton, et l'avis, la métaphore, ou l'expression restait, consacré en proverbe ! Telle était l'origine de ces phrases mémorables par lesquelles les hommes apprenaient à penser et à parler d'une manière convenable : elles étaient des préceptes que nul n'aurait osé contredire à une époque où l'autorité avait plus de valeur que l'opinion, et où l'on préférait l'expérience à la nouveauté. Les proverbes d'un père devinrent l'héritage de son fils ; la maîtresse de maison fit perpétuer les siens par son ménage ; l'ouvrier cristallisa dans une expression proverbiale quelque secret traditionnel de son métier. Quand les pays ne sont pas encore très populeux et que la propriété n'a pas encore produit de grandes inégalités dans ses rangs, on peut voir tous les jours comment « l'ivrogne et le glouton deviennent pauvres, et la paresse met un homme en guenilles ». A une telle époque qui donnait un conseil donnait de l'argent.

On aurait pu décider, *à priori*, que les proverbes les plus vulgaires se trouveraient en abondance chez les plus anciens écrivains. C'est ce que nous trouvons chez Hésiode, un poète dont la sagesse n'était pas puisée dans les livres.

Ce n'est qu'à une époque d'agriculture que ce poète a pu indiquer un état de repos par ce proverbe rustique :

Πηδαλιον μεν ὑπεφ καπνου καταδεῖο
« Accrochez votre âge de charrue au-dessus du foyer ».

La jalousie des ouvriers rivaux se décrit tout aussi justement par une allusion aux humbles pétrisseurs d'argile que par la jalousie raffinée des littérateurs et des artistes d'un âge plus instruit, comme on le voit dans le vers proverbial fameux des *Travaux et des Jours* d'Hésiode :

Καχ κεραμεὺς κεραμεῖ κοτέει

qui est littéralement :

« Le potier est hostile au potier ».

L'admonestation du poète à son frère, de préférer une transaction amiable à un procès litigieux (un mauvais accommodement vaut

mieux qu'un bon procès) a perpétué un proverbe paradoxal d'une fréquente application :

πλέον ἥμιου παντοός
« La moitié vaut mieux que le tout ».

Dans le cours du temps, la quantité de proverbes populaires recevait des accroissements des plus hautes sources de l'intelligence humaine; à mesure de la formation de leurs collections par les philosophes de l'antiquité, ils augmentaient de « poids et de nombre ». Erasme en a indiqué des sources : dans les réponses des oracles; dans les symboles allégoriques de Pythagore; dans les vers des poètes; dans les allusions aux événements historiques; dans la mythologie et les apologues et d'autres origines occultes; de telles matières dissemblables venant de toutes les directions furent coulées en une vaste collection de connaissances aphoristiques. Ces « paroles des sages et leurs discours profonds », comme elles s'appellent dans ce grand recueil qui porte le nom du grand monarque hébreu, semblent enfin avoir eu besoin de commentaires; car à quelle autre conclusion pourrions nous arriver concernant la sagesse énigmatique des sages quand le parémiographe royal met parmi leurs études celle d'entendre une sentence et de l'interpréter? Cette haute idée des paroles énigmatiques des sages s'accorde avec la conjecture hardie de leur origine qu'a promulguée le Stagirite (1), qui les considérait comme le reste d'une ancienne philosophie, perdue pour l'humanité par la révolution fatale de toutes choses humaines et qui ont été préservées de la destruction générale par leur élégance concentrée et leur forme concise, telles les coquilles marines que l'on trouve sur les sommets des montagnes, les reliques du Déluge! Même à une époque plus récente, le sage de Chéronée les rangeait parmi les mystères les plus solennels; et Plutarque les a décrits d'une façon qu'ils peuvent mériter encore : « Sous le voile de ces phrases curieuses se cachent ces germes de moralité que les maîtres de philosophie ont plus tard développés en tant de volumes ».

A l'époque du génie grec, les poètes comiques et tragiques introduisirent le style proverbial dans leurs drames. Saint Paul (2) cite une phrase qui reste encore parmi les premiers de nos cahiers d'école :

« Les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs ».

C'est un vers qui existe dans un fragment de Ménandre, le poète comique :

Φθείρουσιν ἤθη χρήσθ' ὁμιλίαι κακαι

(1) Surnom donné à Aristote, qui était né à Stagire.
(2) I Corinthiens XV, 33.

Vu que ce vers est un proverbe, et que l'apôtre et même la plus haute autorité, Jésus-Christ lui-même, consacre l'emploi des proverbes en s'en servant parfois, on n'est pas certain que saint Paul cite le poète grec ou s'il ne fait que répéter quelque adage populaire. Les proverbes furent des traits brillants dans les carquois grecs et latins ; et quand Bentley fut accusé de la pédanterie par une ligue d'esprits superficiels, pour avoir employé des proverbes anciens, le hardi critique justifia son goût, en démontrant que Cicéron avait l'habitude d'introduire des proverbes grecs dans ses ouvrages et que Scaliger et Erasme les aimaient, en avaient formé des collections, tirées des trésors de l'antiquité.

On a trouvé quelque difficulté au sujet de la définition d'un proverbe. Il faut, certes, distinguer les proverbes des locutions proverbiales et des maximes sententieuses, mais comme les proverbes ont bien des faces différentes, à cause de leur nature diverse, leur classification même n'admet guère de définition exacte. Selon le docteur Johnson, un proverbe est une phrase courte fréquemment employée par le peuple ; mais cette définition ne comprendrait pas les plus curieux, qui n'ont pas toujours circulé parmi le vulgaire, et qui ne lui ont pas toujours appartenu ; elle n'indique pas non plus les qualités essentielles d'un proverbe. Le langage pittoresque et bréf du vieux Howel a résumé admirablement les éléments d'un proverbe exquis par les mots *sens*, *sommaire et sel*. Un proverbe se distingue d'une maxime ou d'un apopthegme par cette brièveté qui condense une pensée ou une métaphore, où l'on dit une chose appliquée à une autre, ce qui produit souvent de l'esprit ; et aussi cette pénétration vive qui excite la surprise, mais en même temps frappe l'esprit de conviction, lui donnant une tournure épigrammatique. George Herbert intitula sa petite collection : « Jacula Prudentum », dards ou javelines ! quelque chose lancée et frappant profondément ; une caractéristique d'un proverbe qui a pu être empruntée par Herbert à un passage remarquable du dialogue de Platon, « le Protagoras ou les Sophistes ».

L'influence des proverbes sur l'esprit et la conversation de tout un peuple est démontrée d'une manière frappante par l'explication de ce philosophe du terme « laconiser », cette façon de parler étant particulière aux Lacédémoniens. Ce peuple affectait de paraître *illettré*, et semblait vouloir seulement rivaliser avec le reste des Grecs en courage et en adresse militaire. Suivant l'idée de Platon, il n'y avait là qu'un stratagème politique dans le but de cacher leur sagesse prééminente. Leur jalousie de petit état les faisait tâcher de dissimuler leur sagacité renommée en dedans d'eux-mêmes, et de mas-

quer leur caractère contemplatif sous leur caractère militaire ! Le philosophe assure que ceux des autres cités qui croyaient *laconiser* simplement, en imitant les exercices sévères et les autres habitudes guerrières des Lacédémoniens, se trompaient fort ; aussi dépeint-il curieusement la sorte de sagesse pratiquée par ce singulier peuple.

« Si quelqu'un désire parler avec le plus humble des Lacédémoniens, dès l'abord il le trouvera, la plupart du temps, en apparence inhabile à la conversation ; mais plus tard, quand viendra une occasion favorable, cette même personne qui semblait à dédaigner, comme un habile archer, lancera une phrase digne d'attention, courte et figurée, de façon à ce que son interlocuteur paraisse n'être à aucun égard supérieur à un petit garçon ! Que *laconiser*, donc, consiste bien plus à philosopher qu'en l'amour de l'exercice, c'est une chose comprise de quelques personnes de l'époque présente ; elle fut connue des anciens, persuadés qu'ils étaient que la capacité de dire de telles phrases se rapporte à un homme parfaitement bien instruit. Les sept sages furent émules, amateurs et disciples de l'érudition lacédémonienne. Leur sagesse consistait en une chose de cette sorte, savoir, *les phrases courtes dites par chacun d'eux et dignes d'être conservées*. Ces hommes, se trouvant ensemble, dédièrent à Apollon les prémices de leur sagesse ; et écrivirent dans le temple d'Apollon à Delphes, ces phrases célèbres parmi tous les hommes, *Connais-toi toi-même !* et *Rien de trop !* Mais qu'est-ce qui me fait mentionner ces choses ? — C'est afin de vous montrer que la mode de philosophie chez les anciens fut une certaine diction laconique (1). »

Les « laconismes » des Lacédémoniens évidemment ressemblaient au style proverbial ; ils furent sans doute bien souvent des proverbes mêmes. Les exemples de cette « laconisation » que mentionne Platon sont les deux proverbes vénérables *Nosce te ipsum !* et *Ne quid nimis !*

Tout cela ajoute une dignité à la science des proverbes, et indique que ces épitomés de la sagesse renferment des résultats importants, des mots avares, du sens prodigue. Ils ont, donc, conservé bien « des phrases courtes non courantes chez le peuple ».

Il est évident, cependant, que les écrits des temps les plus reculés de chaque peuple se distinguent par leurs proverbes les plus « pot-au-feu » ou domestiques ; car ceux-ci s'adressaient plus particulièrement à leurs besoins. Franklin, qui peut être regardé comme le fondateur d'un peuple soudainement placé dans cette condition

(1) Pour une traduction française du grec original, voir *Le Panthéon Littéraire : Œuvres de Platon*, II 208 (1845).

de société civile sans être encore à même d'avoir une littérature, découvrit la tournure philosophique de son génie, lorsqu'il remplit ses almanachs de proverbes, en se servant de l'arrangement ingénieux de les encadrer en un discours continu, débité par un vieillard assistant à une vente aux enchères. « Ces proverbes », nous dit-il, « qui contenaient la sagesse de beaucoup d'âges et de nations, quand furent rassemblés leurs conseils éparpillés, firent une forte impression. Ils furent réimprimés en Grande-Bretagne, sur une grande feuille de papier, et affichés dans les grandes maisons ; en France, ils furent traduits deux fois et distribués parmi les pauvres des paroisses. » La même chose nous est arrivée avant de devenir un peuple qui aime la lecture. A une époque plus récente même que le règne d'Elisabeth, nos ancêtres gardaient toujours des proverbes sous les yeux, sur tous les objets où il y avait assez de place pour un conseil ; ils les firent peindre sur leurs tapisseries, graver sur les ustensiles les plus ordinaires, les lames de leurs couteaux, les bords de leurs assiettes, et « les étudièrent sur des bagues d'or ». L'usurier, dans « De l'esprit pour quatre pence » de Robert Greene, comprima toute sa philosophie dans le cercle de sa bague, ayant appris assez de latin pour comprendre la devise populaire de « Tu tibi cura ! » (Les soucis à toi !) Le mari n'avait qu'à regarder dans son assiette pour se rappeler son autorité seigneuriale, car un de ses sages aphorismes nous a été transmis : « The calmest husbands make the stormiest wifes ». Les maris les plus calmes font les femmes les plus violentes. C'est le vieux John Heywood (1) qui a fait une collection des proverbes du peuple, dont la plupart sont encore en vogue. Ils ont été arrangés par Tusser pour le « parloir – la chambre d'ami — le vestibule — leçons de table, » etc. Une assez grande partie de nos anciens proverbes s'appliquaient à la vie des champs, dans les temps où nos ancêtres passèrent plus de temps parmi les travaux de Dieu et moins parmi les travaux des hommes. Dans ces temps-là un de nos hommes d'Etat, tout en louant l'art de condenser un discours ennuyeux dans quelques phrases signifiantes, suggère l'emploi des proverbes dans les négociations diplomatiques, étant convaincu des grands bienfaits qui résulteraient pour les négociateurs eux-mêmes, ainsi que pour les autres (2). Je cite ici une curiosité littéraire de cette sorte. Sous le règne d'Elisabeth, un membre de la Chambre

(1) Heywood's « Dialogue, conteyninge the Number in Effecte of all the Proverbes in the English Tunge », 1561.

(2) Et s'il fallait traduire des proverbes en d'autres langues où les équivalents n'existaient pas ? — *Note du traducteur*

des Communes fit un discours composé entièrement de proverbes bourgeois. Le sujet en fut un projet de loi ayant pour but d'éviter un second paiement des dettes inscrites. Des négociants larrons avaient alors l'habitude de grossir les dettes des clients qui ne payaient pas comptant, les plus jeunes plus particulièrement. Un des membres qui commença à parler « tremblait de peur » et ne dit mot. Cet orateur nerveux fut suivi d'un vrai et brusque représentant du fameux gouverneur de Barataria (1), qui parla ainsi : « C'est à moi maintenant à parler et cela sans détours ni ahem. Je crois que cette loi est bonne. Les bons comptes font les bons amis. Les sous vont aussi loin que leur maître, *Vigilantibus non dormientibus jura subveniunt*. Payez l'écot la nuit même et l'on ne vous le demandera pas le lendemain. Si l'argent comptant est *mensura publica*, que tout le monde taille son habit selon le drap. Quand s'use son costume qu'on attende d'être en fonds pour en acheter un neuf (2). »

Il y a encore un autre exemple de l'emploi des proverbes parmi nos hommes d'État dans une lettre manuscrite de sir Dudley Carlton, écrite en 1632, sur la mise en accusation de Lord Middlesex, qui, dit-il, « doit ce jour plaider sa propre cause dans la Chambre de l'Echiquier, concernant un compte de 80,000 livres sterling dont il est censé être responsable. Je ne sais si sa seigneurerie eut gain de cause ou non, mais je me rappelle bien le proverbe français : *Qui mange de l'oye du Roy, chiera une plume quarante ans après.* »

Ce fut alors chez nous l'ère des proverbes, car à cette époque toutes les classes de la société s'en servaient dans la conversation. L'emploi fréquent des proverbes triviaux entraîna leur décadence ; et comme l'abus d'une chose enfante à juste titre une opposition à la chose même, un esprit médiocre, affectant une contre-humeur, publia un petit volume de contre-proverbes, contre-réponses et contre-humeurs (3). Il prétend contredire les proverbes les plus populaires ; mais le génie de réunir des paradoxes amusants lui manquait.

(1) Sancho Panza.
(2) Townshend's Historical Collections, p. 283.
(3) « Crossing of Proverbs, Cross-answers, et Cross-humours » (1616), par N. B. (Nicholas Breton). L'auteur ne relève que quelques expressions proverbiales, — telles que :

Le proverbe vulgaire dit : « Plus on est de fous plus on rit » (The more, the merrier).

Le contre-proverbe : « Non pas ! une seule main est assez dans une bourse ! » (Not so ! one hand is enough in a purse.)

Le proverbe : « C'est une grande distance au fond de la mer » (It is a great way to the bottom of the sea).

Le contre-proverbe : « Non pas ! il n'y a qu'un jet de pierre » (Not so ! it is but a stone's cast).

Le proverbe : « L'orgueil des riches fait le travail des pauvres » (The pride of the rich makes the labours of the poor).

Les proverbes furent longtemps affectionnés de nos voisins (1) : à la cour splendide et raffinée de Louis XIV il en renaquit une invention curieuse. Ils en firent des comédies, même des ballets fantasques. Dans ces Curiosités de la Littérature (2), il faut que je fasse allusion à ces inventions bizarres.

Le duc de la Vallière analyse une comédie de proverbes, jouée en 1634 avec un succès prodigieux. Selon lui, cette comédie doit être considérée comme une farce; mais elle est plaisante, bien écrite, et contient les meilleurs proverbes, heureusement placés dans le dialogue.

Un essai plus extraordinaire fut un ballet de proverbes. Avant l'établissement de l'opéra en France, les anciens ballets formèrent l'amusement principal de la cour, et Louis XIV lui-même ne dédaignait pas d'y prendre part. L'idée singulière de former des proverbes une danse pantomimique est tout à fait française; nous avons un « ballet des proverbes, dansé par le Roi, en 1654 ». A chaque nouveau proverbe on changea le décor, qui fut adapté au sujet. Je noterai deux ou trois des entrées, afin que l'on en puisse former quelque idée de ces *capriccios*.

Le proverbe fut :

Tel menace qui a grand peur,

et la scène se passe entre des scaramouches fanfarons et d'honnêtes citoyens, qui enfin les chassèrent.

Le proverbe d'une autre entrée était :

L'occasion fait le larron.

Ce fut le sieur Beaubrun qui joua le rôle de l'Occasion, mais il est difficile de voir comment le personnage réel pouvait incarner le personnage abstrait. Les larrons furent le duc d'Amville et M. de la Chesnaye. Une autre entrée représentait le proverbe

Ce qui vient de la flûte s'en va au tambour.

Le sieur l'Anglois joua le rôle d'un officier dissolu et immoral; la *flûte* et le *tambour* furent représentés par Saint-Aignan et le sieur

Le contre-proverbe : « Non pas! Le travail des pauvres fait l'orgueil des riches » (Not so ! the labours of the poor make the pride of the rich).

Le proverbe : « Il va loin qui ne tourne jamais » (He runs far who never turns).

Le contre-proverbe : « Non pas ! il peut se casser le cou en n'allant pas loin » (Not so ! he may break his neck in a short course).

Voir aussi la *Bibliographie Parémiologique*, de M. G. Duplessis, pp. 389-90 (1847).

(1) Les Français s'entend. — *Note du traducteur.*

(2) Le titre général de son ouvrage (Curiosities of Literature).

le Comte ! De cette façon chaque proverbe était mis en action : le tout étant lié par le dialogue : il est évident que la scène dépendait plus des acteurs que du poète.

Les Français gardèrent longtemps une affection pour les proverbes ; car ils ont encore des compositions dramatiques dites *proverbes*, sur un plan plus raffiné. Leur invention est si récente que le terme ne se trouve pas dans le grand dictionnaire de Trévoux. Ces *proverbes* sont des drames en un seul acte, inventés par Carmontelle, qui fut doué d'une singulière veine d'humeur, mais il ne les destinait qu'à des représentations privées. Chaque proverbe fournissait un sujet pour quelques scènes, et créait une situation d'un comique puissant. C'est un amusement dramatique qui ne paraît pas avoir été cultivé chez nous, mais la célèbre Catherine de Russie aimait beaucoup ces *proverbes* et en composa pour son entourage.

Jusqu'au temps présent, dans les classes bourgeoises de la société, il est à remarquer que l'on conserve traditionnellement certains proverbes familiaux : le dicton favori d'un père est répété par ses fils, et il arrive fréquemment que la conduite de toute une génération a subi l'influence de tels proverbes domestiques. On peut s'en rendre compte par bien des devises de notre vieille noblesse, qui semblent avoir pris leur origine dans quelque proverbe habituellement affecté par le fondateur de la famille. Dans les temps où l'on employait les proverbes plus fréquemment, de telles phrases concises s'adaptaient admirablement aux affaires ordinaires de la vie, et aidaient à la décision, même dans ses plus grandes exigences. Les orateurs, par quelque proverbe heureux, sans ennuyer leur auditoire, y porteraient la conviction ; et les grands personnages s'en rapportaient à un proverbe, ou bien lançaient une phrase, qui, après quelque temps, en devint un. Quand on reprocha à Néron de s'adonner à l'étude de la musique avec trop d'ardeur, il répondit à ses censeurs par le proverbe grec : « Un artiste vit partout ». La réponse de l'empereur fut conçue dans l'esprit du système de Rousseau, que tout enfant devrait apprendre un métier quelconque. Lorsque César, après mûre réflexion, se décida à passer le Rubicon (et cet événement même a donné naissance à une locution proverbiale) et, prenant son courage à deux mains, se livra à la fortune, il eut sur les lèvres cette expression proverbiale, dont se servent les joueurs quand ils font gros jeu, après avoir passé le Rubicon : « Alea jacta est » (le sort en est jeté), dit-il. La réponse de Paulus-Æmilius aux parents de sa femme, qui lui avaient fait des remontrances sur sa détermination à la quitter, elle contre laquelle

il n'y avait rien à redire, est devenue un de nos proverbes les plus familiers. Le héros convint des bonnes qualités de sa femme; mais les priant de regarder à son soulier,qui avait l'apparence d'être bien confectionné, il dit : « Il n'est parmi vous personne qui puisse savoir où ce soulier me blesse ! » (1) Ou il se servit d'une phrase proverbiale, ou bien par son à-propos elle en est devenue une, et des plus populaires.

Il y a, en effet, des proverbes liés avec les caractères des hommes célèbres, soit qu'ils les aient pris en affection, soit qu'ils les aient fait naître eux-mêmes : une telle collection ferait une curiosité historique. Les Français sont redevables au célèbre Bayard d'un proverbe militaire qui se dit encore : « Ce que le gantelet gagne, le gorgerin le mange ». Ce soldat sensé s'était rendu bien compte des profits d'une vie militaire, qui mange, pour la pompe et le gaspillage qu'exige son entretien, la paie minime qu'elle reçoit, et même ce que sa rapacité se procure quelquefois aussi. Le proverbe favori d'Erasme fut : *Festina lente* (Hâtez-vousl entement). Il voulait qu'on le fît inscrire partout où pouvaient le rencontrer les regards ; sur les édifices publics, sur nos bagues et nos sceaux. Un de nos propres hommes d'État employait une phrase favorite, dont s'est accrue notre collection de proverbes nationaux. Sir Amias Pawlet, quand il s'apercevait de trop de hâte dans une affaire quelconque, avait coutume de dire : « Attendez un peu, pour en finir plus tôt » (*Stay a while, to make an end the sooner*). Le proverbe grossier, mais imagé d'Olivier Cromwell : « Lentes seront poux » (Nits will be lice), exprime le dédain qu'il sentit pour quelques-uns de ses collègues avares et importuns. Les Italiens ont un proverbe qui a été parfois appliqué à certains personnages politiques :

Egli e quello che Dio vuole;
E sara quello che Dio vorrà.
(Il est ce que Dieu veut;
Il sera ce que Dieu voudra !)

Avant que cette phrase fût érigée en proverbe, elle avait servi à une devise brodée sur le manteau mystique de Castruccio Castracani. Ce génie militaire, qui voulait révolutionner l'Italie, et aspirait à la souveraineté, vécut assez longtemps pour se repentir de l'ambition effrénée et romanesque qui provoqua toute l'Italie à se liguer contre lui : la devise mystérieuse dont il s'affubla est devenue un des proverbes de son pays! Le proverbe des lisières (borders) des Douglas,

(1) Cf. Vous ne savez pas où le bât, le soulier le blesse.

« Il vaut mieux entendre le chant de l'alouette que le bruit de la souris », fut adopté par tout chef de la frontière, pour exprimer, comme le dit Sir Walter Scott, ce qu'avait remarqué le grand Bruce, que les bois et les montagnes de leur pays furent des défenses meilleures que les places fortes que les Anglais excellèrent à attaquer et à défendre. Ces exemples indiquent l'une des sources des proverbes ; ils sont souvent nés des émotions spontanées ou des réflexions profondes de quelque individu extraordinaire, dont l'expression énergique frappe une oreille fidèle, qui le fait vivre à jamais !

Les poètes se sont beaucoup occupés des proverbes dans toutes les langues de l'Europe : quelques-uns paraissent avoir été les vers préférés de quelque poème ancien : même dans les temps plus raffinés, bien des vers incisifs de Boileau et de Pope sont devenus proverbiaux. Grand nombre de proverbes triviaux et laconiques ont la consonnance de l'allitération ou de la rime, qui aidaient à les faire circuler, et ils ont été probablement des impromptus. Swift avait le talent des impromptus, c'était un monnayeur de tels proverbes rimants et risibles; il aimait beaucoup à intéresser un collectionneur par son humeur facétieuse ou sarcastique sous forme d'un « vieux dicton vrai ». Quelques-uns de ces proverbes en rime sont cependant concis et élégants, nous avons :

Petit à petit
L'oiseau fait son nid.
(Little strokes
Fell great oaks.)

Les Italiens disent :

Chi duo lepri caccia
Uno perde, e l'altro lascia.
(Qui chasse deux lièvres en perd un et laisse l'autre.)
Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois.

Les Espagnols hautains:

El dar es honor
Y el pedir dolor
(Donner c'est l'honneur, demander c'est la douleur.)

Et les Français :

Ami de table
Est variable.

Les auteurs de ces proverbes courts furent une race nombreuse de poètes, qui probablement dans leurs rêves d'immortalité ne

s'imaginaient jamais que ces proverbes descendraient à la postérité, mais qu'eux-mêmes ainsi que leurs ouvrages resteraient inconnus, tandis qu'en même temps ces sentences improvisées deviendraient des proverbes de toute leur nation.

Quand on adressa les livres aux étudiants, les proverbes furent légués au peuple ; mais le peuple, en conservant leurs proverbes nationaux, ne se trouva point aussi dépourvu de sagesse pratique que quelques-uns de ces étudiants, enfermés dans leurs cabinets, qui avaient cessé de les répéter. Les humeurs variables de la race humaine dans le changement continuel des affaires humaines en avaient fait naître toutes les variétés ; et les hommes étaient sages ou gais, ou satiriques, étaient tristes ou se réjouissaient tour à tour en proverbes. Les nations échangèrent universellement des proverbes, du monde oriental au monde occidental, car nous trouvons, parmi ceux qui paraissaient être strictement nationaux, bon nombre que toutes les nations possèdent en commun (1). Parmi les plus familiers de nos proverbes, il y en a dont on peut suivre la trace à travers les neiges des Latins et des Grecs, et ont été parfois tirés des « Mines de l'Est » ; à l'instar des familles en décadence qui sont restées dans l'obscurité, ils pourraient se vanter d'une descente de haute lignée quand ils rentrent en possession de leurs actes perdus. Le proverbe vulgaire, « porter de l'eau à la mer » (*to carry coals to Newcastle*, porter du charbon à Newcastle) (2), tout en ayant un air idiomatique et local, a cependant été emprunté et approprié par nous ; il se retrouve chez les Perses : dans le « Bustan » de Sadi nous avons « Infers piper in Hindostan » (porter du poivre à l'Hindoustan) ; parmi les Hébreux « porter de l'huile à une cité d'olives » ; un proverbe similaire existe en grec (3) ; et dans les Paroles remarquables, bons mots et maximes des Orientaux (1694) de A. Galland, nous pouvons voir combien des proverbes les plus répandus chez nous, ainsi que quelques-unes des facéties de Joe Miller, sont d'origine orientale.

La ressemblance, cependant, de certains proverbes chez différents peuples doit très souvent être attribuée à l'identité de la nature humaine (4) ; des situations et des objets similaires ont incontestablement fait penser, agir et s'exprimer les hommes d'une façon pareille.

(1) Est-ce que notre auteur a raison ici ? Il se pourrait, à mon avis, qu'en l'espèce chaque nation avait senti le besoin d'exprimer la même idée, d'où la ressemblance qui a été remarquée. — *Note du traducteur*.

(2) L'auteur ne distingue pas toujours entre un proverbe et une locution proverbiale.

(3) Voir Aristophane, *Aves*, 301, *τίς γλαῦχ' Ἀθήναζε ἤγαγε*.

(4) Voir note 1 ci-dessus.

Toutes les nations sont des parallèles les unes des autres! C'est pourquoi tous les parémiographes ou collectionneurs de proverbes, se plaignent de la difficulté de séparer leurs propres proverbes nationaux de ceux qui ont été empruntés aux autres, surtout quand les nations ont eu beaucoup de relations entre elles. Nous avons une collection copieuse de proverbes écossais par Kelly, mais cet homme instruit fut mortifié de trouver qu'un grand nombre de ceux qu'il avait longtemps regardés comme étant de crû écossais étaient non seulement anglais, mais français, italiens, espagnols, latins et grecs; bien de ses proverbes écossais se trouvent presque mot à mot dans les fragments d'une antiquité reculée. Il aurait été plus étonné de savoir que ses originaux grecs n'étaient que des copies et auraient pu se retrouver dans d'Herbelot, Erpenius, Golius, et dans bien des ouvrages asiatiques, qui ont été plus récemment introduits à la connaissance plus étendue des savants européens, dont les recherches les plus profondes se trouvaient autrefois bornées à l'érudition hellénique.

Nous devons peut-être au hasard la conservation des proverbes des nations européennes sous la forme permanente des volumes. Communément on regarde Érasme comme le premier en date parmi les collectionneurs modernes, mais il paraît que Polydore Virgile l'a devancé dans cette voie. Celui-ci reproche amèrement à Érasme l'envie et le plagiat et l'accuse d'avoir passé sa collection sous silence sans même faire un compliment à l'inventeur. Polydore fut un écrivain vaniteux et superficiel qui se targuait de montrer le chemin sur bien d'autres sujets. Érasme, avec sa plaisanterie habituelle, s'excuse d'une façon provoquante, par dire qu'il avait oublié le livre de son confrère (1) ! Il est peu de gens qui s'intéressent aux querelles des auteurs; et puisque Érasme a écrit un livre bien supérieur à celui de Polydore Virgile, l'*Adagia* original n'est regardé que comme l'une des curiosités de l'histoire littéraire (2).

L'*Adagia* d'Érasme renferme une collection de quelque 5,000 proverbes réunis graduellement par une étude constante des anciens auteurs. Érasme, doué du génie qui peut rendre un in-folio intéressant, faisait ses délices et celles de toute l'Europe par les additions continuelles qu'il faisait à un volume qui, même de nos jours, peut-

(1) M. Duplessis, dans sa *Bibliographie parémiologique* (1847, p. 13), dit que la réponse de Érasme fut que son livre (celui de P. Virgile) « lui était resté inconnu ». — *Note du traducteur*.

(2) Il y a à l'Institution Royale un bel exemplaire de l'*Adagia* de Polydore Virgile avec son autre ouvrage, curieux dans son genre, *De Inventoribus Rerum*, imprimé par Frobenius, en 1521. Les gravures sur bois de cette édition me semblent être exécutées avec une délicatesse inimitable, on dirait un travail qui aurait fait envie à Raphaël.

être le compagnon des hommes de lettres au foyer par une journée d'hiver. L'exemple heureux d'Erasme amena l'imitation des savants en Europe, et appela leur attention sur les proverbes nationaux de leur propre pays. Quelques-uns des hommes les plus savants, et quelques-uns qui ne le furent pas assez, s'occupèrent de cette étude nouvelle (1).

L'intérêt que nous pouvons tirer d'une étude des proverbes ne se borne pas à leurs vérités universelles, ni à leur plaisanterie piquante; un esprit philosophique y puisera une grande variété de connaissances les plus curieuses. Les mœurs d'un peuple sont peintes d'après nature dans leurs proverbes communs; et ce ne serait pas trop avancer que de dire que le génie d'un âge se fait souvent voir dans ses proverbes les plus répandus. L'érudit Selden nous dit que l'évêque Andrews étudia bien les proverbes de plusieurs nations, pour la raison que « de cette façon il comprenait l'esprit de plusieurs nations, ce qui, dit-il, est une bonne chose, car nous regardons comme sage celui qui connaît l'esprit et les intérieurs des hommes, ce qui se fait en sachant ce qui leur est habituel ». Lord

(1) En Espagne, Hernan Nunez, un professeur de grec, et le marquis de Santellana, un grand d'Espagne, publièrent des collections de leurs *Refranes*, ou Proverbes, un terme dérivé *a referendo*, parce qu'il se répète souvent. Les « Refranes o Proverbios Castellanos », par César Oudin, 1624, [2e édit. 1609], traduits en français, est une compilation précieuse. Dans les ouvrages de Cervantès et de Quevedo, les meilleurs exponents pratiques, ils sont semés d'une main prodigue. Il y a une bonne collection de proverbes italiens, par Florio, un Anglais d'extraction italienne, qui publia « Il Giardino di Ricreatione » à Londres, en 1591, contenant plus de 6,000 proverbes [6150]; mais il ne les explique pas, et ils sont souvent obscurs. Un autre Italien en Angleterre, Giov. Torriano, publia en 1649 une collection en un petit format (in-24). Après l'apparition en Angleterre de la collection de Florio, parut en Italie celle de Angelo Monosini, en 1604; et en 1642, celle de Guilio Varrini, « Scuola del Vulgo ». En France, à la suite de quelques autres parémiographes, Antoine Oudin publia [1640] une collection de proverbes français, sous le titre de *Curiosités françoises*. « L'étymologie ou explication des Proverbes françois de Fleury de Bellingen que j'ai fait comparer avec les Illustres Proverbes nouveaux et historiques d'une date plus récente [1665] se trouve être le même ouvrage. C'est le premier essai pour rendre l'étude des proverbes un peu amusante. L'idée est celle d'un dialogue entre un philosophe et un Sancho Panza, qui lance ses proverbes avec plus de plaisir que d'à-propos. Le philosophe saisit l'occasion pour les expliquer d'après les événements qui les ont fait naître, mais ces explications ne sont pas toujours authentiques. Un travail d'un grand mérite, sensé et érudit, sur les proverbes français est celui (incomplet) de l'abbé Tuet. Une collection de proverbes danois, accompagnée d'une traduction française, fut imprimée à Copenhague, en un volume in-4, 1761 [1757].

L'Angleterre peut se vanter de posséder des parémiographes non inférieurs aux autres. Le grave et judicieux Camden, le religieux Herbert, l'amusant Howel, le facétieux Fuller, et le laborieux Ray, avec d'autres, nous ont conservé nos dictons nationaux. Les proverbes écossais pour la plupart ont été collectionnés et expliqués par le savant Kelly. Une collection excellente, mais anonyme en diverses langues, parut en 1707; le collectionneur et traducteur, c'est le docteur J. Mapletoft. Il faut avouer que, bien qu'il n'y ait pas eu de nation qui l'emporte sur nous pour le gros bon sens, nous rivalisons rarement pour la délicatesse, l'esprit et la félicité d'expression avec les proverbes italiens et le piquant de quelques proverbes français.

Bacon (1) résuma en une seule phrase tout un monde de pensées philosophiques quand il disait que « le génie, l'esprit et les habitudes d'une nation se retrouvent dans ses proverbes » (2).

(*A suivre.*) Trad. par EDWARD LATHAM.

LES POURQUOI (3)

CXLII

POURQUOI LE PEUPLIER TREMBLE

Le tremblement du peuplier est ainsi expliqué par la légende : Pendant la nuit de la Passion, Notre-Seigneur Jésus-Christ aurait tremblé et perdu courage sous un peuplier (4).

CXLIII

POURQUOI L'ÉCREVISSE CHANGE TOUS LES ANS

Notre-Seigneur Jésus-Christ voulait un jour traverser une eau à travers laquelle un cheval ne put pas le porter. C'est pourquoi il dut se servir d'un bœuf. Celui-ci marcha dans l'eau sur une écrevisse et lui brisa une patte. En entendant gémir l'écrevisse, le Seigneur lui dit de se taire et que tous les ans elle aurait un habit neuf. Depuis, l'écrevisse change tous les ans (5).

RENÉ BASSET.

(1) C'est à tort qu'on dit Lord Bacon : il faut l'appeler Viscount ou Lord Verulam, (Francis Bacon). *Note du traducteur.*
(2) Voici une raison puissante, quand on apprend une langue étrangère, pour l'étude des proverbes de cette langue.
(3) Suite. Voir t. XX, p. 190.
(4) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche aus Meklenburg*, Vienne, 1879-1880, 2 v. in-8, t. I, p. 522.
(5) Bartsch, *id.*, p. 523.

COUTUMES ET SUPERSTITIONS DE LA BASSE BRETAGNE (1)

XII

COLLÈGE DE MORLAIX

L'araignée-lutin. — Beaucoup de vieilles femmes déclarent qu'il existe encore des araignées-lutins. Pendant le jour elles ont la même grosseur qu'une araignée ordinaire. Mais pendant la nuit elles deviennent très grosses. La grandeur d'un homme. Voici ce qu'une de ces bonnes femmes m'a raconté :

Ces araignées vivaient dans un temple isolé de la campagne. Plusieurs paysans avaient tenté de passer la nuit dans le temple ; mais on les avait retrouvés morts le lendemain. Du soir au matin les araignées rôdaient dans le temple. Un jour un brave cultivateur résolut d'aller passer la nuit au temple. Il y entra le soir. Jusqu'à minuit il n'entendit rien. Il rampa jusqu'à l'autel ; au même moment apparut un lutin qui n'avait qu'une moitié de corps et un seul œil. Ce dernier dit : « Cela sent l'homme ici. » Le cultivateur ne bougea pas et le lutin s'en alla. Puis il arriva un prêtre qui jouait de la mandoline. Il jouait si bien que le paysan ne crut jamais qu'un homme pût en jouer si bien. Donc, croyant que c'était une araignée-lutin, il se jeta sur le prêtre. Le cultivateur allait le tuer, quand le prêtre lui dit : « Tu me prends pour une araignée-lutin. Au contraire je suis venu ici pour te soutenir. Aide-moi à jouer de la mandoline. » Le paysan la prit par la main gauche, mais au même moment l'instrument se changea en une monstrueuse toile d'araignée et le prêtre en une araignée-lutin. Le paysan prit son épée de la main droite, car la gauche était enveloppée dans la toile. Il

(1) Cf. t. III, p. 348.

M. Armand Dagnet, professeur de sixième au collège de Morlaix, auquel on doit d'intéressants travaux sur le patois et les traditions populaires, avait eu, il y a un an, l'idée ingénieuse d'inviter ses élèves qui allaient partir en vacances à prendre, comme sujets de narration ou de style, non pas des généralités, mais des choses vues ou entendues, et principalement des légendes ou des superstitions. Il me communiqua les copies, et j'en ai extrait les notes qu'on va lire, sans leur faire subir de retouches, et en donnant, à la fin de chaque contribution, le nom de l'élève qui l'a fournie. (P.-S.).

combattit bravement et blessa l'araignée. Mais le fil paralysa ses mouvements et il allait périr quand l'aube apparut. L'araignée s'enfuit en poussant des gémissements. Il la poursuivit, et bientôt il la trouva dans un trou ; il la tua facilement et revint triomphalement chez lui.

Charles Drapier.

XIII

Le pain bénit et la vipère. — On dit que quand on met un morceau de pain bénit à une vipère elle fait du morceau de pain un serpent. On dit aussi que quand on donne du pain bénit à un chien il devient enragé ; de la soupe chaude, il enrage.

L'œuf de coq. — Quand on met un œuf de coq dans un tas de fumier il devient serpent.

Les pierres de souris. — Les souris vont chercher des pierres précieuses dans la mer ; et ces pierres, quand on les met dans l'œil, quand il y a de la poussière ou autre chose, elles la tirent, et cette pierre ne se trouve dans les nids de souris que quand les petits sont trois ou cinq.

Le Roux.

XIV

L'herbe prophétique. — Quand on suspend l'herbe de Saint-Jean par la racine, les racines en haut, la tête en bas, si la plante sèche, on mourra dans l'année. Si au contraire elle fleurit, tout le monde sera bien portant dans votre famille.

Paul Le Balc'h.

XV

Le bâton de sureau. — Quand on frappe une vache avec un bâton de sureau elle devient malade et mourra dans l'année.

L'arc-en-ciel. — Quand il y a un arc-en-ciel, on couvre la route de croix et l'arc-en-ciel disparait.

Ch. Drapier.

L'oiseau de présage. — Les veuves des marins croient que lorsqu'un oiseau de mer vient frapper aux carreaux pendant les tempêtes, c'est l'âme de leur mari.

E. Delgame.

XVI

Signes nocturnes. — Lorsque l'on a peur pendant la nuit, c'est signe de mariage.

Lorsque l'on est gai pendant la nuit, c'est signe de mort.

Le temps. — On dit aussi par ici pour le temps en mer :

Rouge le soir, signe d'espoir.
Rouge le matin, gare les casaquins.

A. MERRIEN.

XVII

Le meurtre des oiseaux. — On dit que quand on attrape un hibou, une corneille, on sauve quelqu'un de la mort.

Les cloches du mort. — On dit que quand quelqu'un est mort dans un endroit, quelques années après sa mort, dans cet endroit-là, parfois on croit entendre le soir des espèces de cloches, et on croit que ces cloches demandent des secours pour le mort qui est dans le besoin.

J.-CH. ROIGNANT.

XVIII

La vipère qui a mordu. — Quand quelqu'un est mordu par une vipère, si la vipère boit de l'eau avant celui qui est mordu, la vipère ne mourra pas, et celui qui sera mordu mourra ; ou si ce dernier boit de l'eau avant la vipère, il ne mourra pas, et la vipère mourra.

La guérison de la vipère. — Si on écrase la vipère qui a mordu, et si l'on frotte la morsure avec son sang, on guérit.

ABJEAN.

XIX

Le crapaud. — Si dans la journée on a tué un crapaud, il viendra la nuit vous taquiner dans votre lit.

Les trois coqs. — Quand le coq blanc, le coq rouge et le coq noir sont ensemble, c'est signe de malheur.

THÉODORE JOUÈTRE.

XX

Le chant des trois coqs. — Quand le coq blanc chante, on a une belle maison ; quand le coq noir chante, il y a beaucoup de morts ; quand le coq rouge chante, il y aura des révolutions.

DÉNÈS.



AU PAYS DE BAUGÉ

V

CROYANCES AGRICOLES

Semer le gros trèfle (trèfle violet) le jour de la Saint-Valentin (14 février) afin qu'il ne météorise pas les bestiaux.

Pour avoir de la chicorée qui ne monte pas, la semer le jour de la Saint-Eutrope avant le lever du soleil.

Semer la laitue le jour de la Chandeleur, pour qu'elle ne gèle pas. Cette salade se sème également le jour des Saintes-Reliques (8 novembre).

Les oignons et les poireaux semés le jour de la Sainte-Agathe (5 février) deviennent plus beaux et meilleurs que les autres.

Si l'on veut que le chanvre soit haut, il faut le semer le jour de l'Ascension.

Pour que le basilic réussisse, le semer le jour du Vendredi saint.

Le myrte doit être planté le même jour, si l'on veut qu'il prenne racine.

Semer la giroflée le jour de la Saint-Joseph (19 mars) pour qu'elle soit double.

Pour obtenir de la giroflée double, il faut semer la graine pendant la procession du dimanche des Rameaux. Les personnes qui assistent à cette procession ont soin d'avoir de la terre dans la poche et de laisser tomber de la graine de giroflée sur cette terre, pendant la cérémonie.

Pour obtenir le même résultat, faire semer la graine par une femme qui a ses époques.

Les laitues d'hiver, pour réussir, doivent être piquées le jour de la Sainte-Catherine.

Semer également les petits pois le jour de la Sainte-Catherine avant midi ; le soir, les souris et les chouettes arracheraient la semence de terre.

Si une femme ayant ses époques semait des petits pois, ceux-ci n'auraient pas de cosses.

Semer les petits pois à la Sainte-Catherine pour qu'ils ne gèlent pas.

S'il ne gèle pas le jour de la Sainte-Catherine (23 novembre), c'est

un indice que les légumes ne gèleront pas dans les jardins de tout l'hiver ; non plus les choux fourragers.

Ne pas semer le blé le jour de la fête des Morts (2 novembre), principalement pendant la messe : il ne réussirait pas.

Le blé doit être semé en décours. Il faut éviter de faire les semailles le jour de la Sainte-Catherine (il gèlerait) ou dans la semaine de la Saint-Martin (il ne prospérerait pas).

Semer le millet le jour de la pleine lune, avant le lever du soleil, afin que les oiseaux ne mangent pas le grain.

Ne pas semer les pommes de terre en croissant (premier quartier de la lune), car elles seraient de forme irrégulière, mais bien au contraire en décours (dernier quartier) ou en pleine lune.

Les oignons ne doivent pas être plantés en croissant, car le bulbe remonterait et sortirait de terre et seules les racines resteraient dans le sol.

Si l'on semait les petits pois en croissant, le pivot, au lieu de s'enfoncer en terre, sortirait en-dessus, la germination se ferait mal et il y aurait un retard sensible dans la maturation. Toutefois, d'après une coutume des jardiniers de Baugé, ces pois doivent être semés en croissant pour donner un meilleur rendement ; ils fleurissent et grainent davantage ; on les sème le deuxième ou le troisième jour de la lune.

Piquer les ails en pleine lune pour qu'ils aient des gousses multiples. Les ails auront, dans ce dernier cas, autant de gousses que le croissant aura de jours.

Les plantations et semis faits en décours sont moins exposés à être dévorés par le gibier, les limaces ou les insectes.

Les graines des légumes à racines pivotantes (salsifis, carottes, betteraves, etc.) doivent être semées en croissant ; le pivot est plus régulier et s'allonge davantage.

Greffer les arbres en croissant et en sève ; pour le châtaignier, cette opération doit s'effectuer en mars.

Les pieds de cassis, pour donner une récolte plus abondante, doivent être étêtés en décours.

Eviter d'abattre du bois en croissant, car il se piquerait de vers ; le sapin doit être abattu en vent du Nord ou de Galerne (Sud-Ouest), et en croissant.

Le vent de Galerne est, d'une façon générale, néfaste pour l'agriculture (semailles et plantations). Les légumes piqués dans ce vent sont attaqués par les vers et de consistance ligneuse ; ils montent rapidement en graine, les haricots ne cuisent pas, les petits pois sont véreux.

Mettre le vin et le cidre en bouteilles au moment du décours de la lune, pour éviter l'excès de fermentation.

Faire les boissons de pommes et le cidre en croissant et en jour impair, la fermentation sera plus prompte.

Faites vos confitures en décours, elles resteront fermes ; en croissant, elles tourneraient en sucre et resteraient liquides.

Les conserves de légumes (pois, haricots, etc.) doivent être faites également en décours.

Les fruits doivent aussi être cueillis en décours pour se conserver longtemps.

La fleur de tilleul se cueille entre la Saint-Jean (24 juin) et la Saint-Pierre (29 juin).

La fleur de sureau doit être cueillie, pour être meilleure, entre les deux Sacres (semaine de la Fête-Dieu). Cette fleur est employée dans les campagnes en infusions sudorifiques et en cataplasmes émollients.

Les feuilles de noyer, pour conserver leurs propriétés médicinales (elles sont employées en infusions dépuratives), doivent être cueillies le jour de la Saint-Jean (24 juin) avant le lever du soleil.

Pour débarrasser une mare de la « canetée » (*Lemna minos*, lentille d'eau), plante nageante qui envahit les eaux tranquilles, en prendre une poignée le jour de la Saint-Jean, avant le lever du soleil, et aller la porter dans la mare du voisin.

Dans la semaine sainte, on ne doit pas faire la lessive, car les petits poulets qui naîtraient dans l'année à la ferme seraient infirmes et auraient les pattes contrefaites.

Tracer une croix dans la cheminée, ou en faire le simulacre, pour empêcher les poules de s'égarer.

Les couvées d'un nombre pair d'œufs, en ce qui concerne les volailles de basse-cour, ne réussissent pas.

Ne pas mettre de poules couver le jour de la Saint-Jean ; cela porterait malheur.

En temps d'orage, souvent les poussins périssent dans l'œuf ; on préserve les couvées en glissant un morceau de fer dans le nid, sous la mère ; un morceau de fer à cheval passe pour être particulièrement efficace.

Attendre le décours pour plumer les pirons (jeunes oies auxquelles on enlève périodiquement la plume et le duvet.)

Le pain bénit, mis dans le fourrage, en éloigne « la vermine » (les insectes et autres bêtes nuisibles, qu'on nomme les malbêtes).

Un rat grillé, déposé dans un grenier, en éloigne les malbêtes.

Pour empêcher les poules de manger le raisin, il faut avoir soin, au moment de la floraison de la vigne, de mélanger à leur nourriture du pollen provenant des fleurs de cette plante.

Pour empêcher les rats de fréquenter un grenier, il faut pendre dans cet appartement un bouquet de laurier à sauce.

Il faut, dans une ferme, qu'il y ait un bouc au nombre des bestiaux, pour mettre ceux ci à l'abri de épizooties.

Pour empêcher les blaireaux de manger les citrouilles, quitter ses sabots et faire le tour du champ pieds nus, au crépuscule.

On arrive au même résultat en plaçant une pierre sur chacune des citrouilles à sauvegarder.

Laisser les toiles d'araignées dans les étables et écuries, si l'on veut que les animaux qu'on y loge ne contractent pas de maladies ; les araignées attirent le « venin » des bestiaux.

Pour faire crever les chenilles dans un champ de choux, il suffit à une femme ayant ses époques de le traverser en plusieurs sens.

Pour empêcher les lapins de manger les choux, entourer la plantation d'une ficelle frottée avec une sardine salée.

Lorsque des bestiaux sont malades, certains fermiers ont l'habitude de faire brûler dans leur étable deux bougies de trois sous et une de cinq sous, la plupart du temps bénites.

Pour guérir une jument malade, lui faire voir une chemise très maculée d'une femme qui a ses époques.

Lorsqu'un cheval vient à périr dans une écurie, il ne faut jamais atteler une jument en état de gestation à cette dépouille pour l'enlever, car elle mourrait elle-même dans l'année.

On nettoie les étables et écuries le Vendredi saint, afin que les mouches et taons ne tourmentent pas les animaux domestiques dans le courant de l'année.

Le roitelet est fort respecté par les populations rurales du Baugeois, et pas un cultivateur ne voudrait toucher à son nid ; le toît sous lequel il est construit est privilégié, et les animaux qu'il abrite sont exempts de maladies. Malheur à celui qui détruirait un nid de ces charmants oiseaux : ses animaux deviendraient boiteux, et lui-même verrait ses doigts devenir crochus et contrefaits.

La fermière qui désire que ses vaches lui donnent un beurre abondant, au détriment des autres fermières, se lève le jour du premier mai, avant le lever du soleil, et va faire une promenade dans les prés ou le long des chemins où vont paitre les bestiaux des voisins, en traînant par une ficelle son *couloir* (filtre pour le lait) et disant à mi-voix : « Lait et beurre, viens tout chez moi, et rien chez mes voisins. »

Variante : Beaucoup de fermières, pour obtenir ce même résultat, vont porter leur couloir dans le *raisan* (rosée du matin) sur le bord d'une route ou d'un sentier, pour attirer chez elles le lait des vaches du voisin ; cette pratique doit s'effectuer le premier mai !

Aussi, quand les vaches d'une fermière ont peu de lait, alors que celles de sa voisine en donnent beaucoup, elle accuse celle-ci de l'avoir « attiré ».

(*A suivre.*)

VI

CROYANCES DIVERSES

L'enfance. — Pour qu'un enfant parle de bonne heure, lui faire de la *panée* (panade avec du pain bénit).

Pour que les enfants nouveau-nés n'aient pas le teint pâle, les exposer, le nombril à l'air, sous un rosier de couleur.

Lorsque la première dent de lait d'un enfant pousse dans la mâchoire supérieure, c'est d'un fâcheux augure ; on dit en effet que cette dent « creuse la fosse de l'enfant ».

Le dernier-né d'une famille est désigné sous le sobriquet de « le beziau ».

Quand un enfant a le hoquet, c'est un indice qu'il profite et grandit.

D'après la croyance populaire, la taille d'un enfant à trente mois est la moitié de celle qu'il atteindra à son entier développement.

Le tirage au sort. — Différents procédés sont employés pour amener un bon numéro au conscrit :

1. Coudre un morceau de pain bénit de la messe de minuit dans la doublure du vêtement du jeune homme, et à son insu.

2. Coudre dans la doublure de ses habits, et à son insu, l'alliance de sa mère.

3. La mère qui voudra que son fils obtienne un bon numéro au tirage au sort devra aller à minuit, un vendredi, dans le cimetière, prendre une pincée de terre sur la tombe d'un petit garçon, la renfermer dans un sachet et coudre le tout dans la doublure des vêtements que le conscrit portera le jour du tirage ; cette opération doit être faite, ainsi que précédemment, à l'insu de l'intéressé.

4. Des mères brûlent un cierge à l'église et font dire une messe dans la même intention.

5. Enfin, beaucoup de conscrits, pour retirer un bon numéro de l'urne, se servent de la main gauche, la main droite enfouie dans la poche du pantalon.

Les chiens. — D'après une croyance répandue, il existe dans chaque nichée de chiens un petit pour lequel la mère fait preuve d'une affection particulière, et qu'elle cherchera toujours à sauver, en cas de danger, de préférence aux autres ; ce sera toujours un mâle si la portée en comporte. Ce petit chien passe pour réunir plus de qualités que ses congénères de la même portée ; c'est celui qu'un chasseur choisira comme étant le meilleur et réunissant le plus d'aptitudes de sa race.

Pour opérer la sélection nécessaire, on porte les nouveau-nés hors du chenil, au milieu d'une cour, par exemple. La mère viendra prendre un petit et ira le mettre à l'abri ; elle prendra ensuite les autres successivement. Une deuxième et une troisième expériences répétées amèneront le même résultat, et ce sera toujours le même petit qu'elle cherchera à sauver le premier.

Disons qu'il en est de même pour les petits chats, et que la mère cherchera toujours, en cas de danger, à mettre tout d'abord à l'abri le même petit.

— Pour qu'un chien vous soit fidèle :

Le faire coucher sur l'une de vos chemises sales.

Lui cracher dans la gueule.

Lui donner un morceau de pain ou de viande que vous aurez porté sous l'aisselle.

Le gratter derrière l'oreille et lui souffler dans le nez, de façon à lui faire respirer votre haleine.

— Si l'on met de la graisse de blaireau sur une personne, elle sera bientôt suivie de tous les chiens d'une localité qui chercheront à uriner sur elle.

Pour qu'un chien de garde soit bon, il devra avoir le palais noir.

On rompt de plusieurs façons les chiens qui suivent une piste :

En retournant la paille de ses sabots et en regardant en même temps le gibier poursuivi.

En soufflant légèrement sur le pied ou en éventant la piste avec sa coiffure.

En retournant son chapeau ou sa coiffure sens devant derrière.

En regardant l'heure à sa montre, au moment ou le gibier passe.

Ou enfin en se déchaussant et en posant le pied sur la piste du gibier.

Dans tous ces différents procédés, les chiens repartent tout aussitôt à contre-pied.

Les blaireaux. — C'est dans la nuit de Noël que les blaireaux creusent leurs terriers. Ils les nettoient à chacune des quatre Notre-Dame ou fêtes de la Vierge (Purification de la Vierge, 2

février — Annonciation, 25 mars — Assomption, 15 août, et fête de l'Immaculée Conception, 8 décembre.)

Les lièvres. — Dans toute portée de trois levrauts, l'un de ceux-ci a inévitablement une étoile sur le front.

Lorsqu'on voit un levraut avec une tache blanche en tête, on doit donc en déduire qu'il faisait partie d'une portée de trois petits.

Les sansonnets. — Pour élever des sansonnets (ou étourneaux) qui aient beaucoup d'aptitudes pour siffler et parler, il faut qu'ils aient été dénichés le jour de l'Ascension.

Les hirondelles arrivent au pays le jour de l'Annonciation (25 mars) et repartent le jour de N.-D. de Septembre (Nativité de la Vierge - 8 septembre).

Les anguilles. — Il ne faut pas chercher si loin le secret de la reproduction des anguilles. D'après une croyance locale, elles auraient la même origine que les poissons; les œufs de ceux-ci donneraient naissance, par suite d'un dédoublement de race, tantôt à des alevins de poissons de leur espèce, tantôt à de petites anguilles.

Les aspics et autres reptiles. — Lorsqu'il pleut le jour du Vendredi saint, les aspics sont beaucoup moins vifs dans leurs mouvements pendant l'année, et, partant, plus dangereux.

Pour faire accourir les aspics d'une région, placer un de leurs congénères dans un chaudron d'où il ne puisse s'enfuir. On allume du feu sous le récipient et l'aspic, sous l'empire de la douleur, se met en furie et siffle avec violence. Tout aussitôt ses congénères des alentours arriveront et se mettront eux-mêmes à siffler avec force !. Il sera alors facile de les capturer et de les détruire.

Pour ne pas être piqué des aspics, il faut mordre sur pied une fougère femelle avant de s'engager dans les bois ou les landes.

On peut se préserver encore de leurs morsures en frottant le dessus de ses sabots avec de l'ail.

Lorsqu'on a aperçu un aspic, une vipère ou une couleuvre dans un endroit et que l'animal a fui, il faut déposer à cet emplacement la paille de ses sabots et uriner dessus. Le lendemain matin, à la même heure, on retrouvera le reptile roulé en spirale sur la paille; il ne cherchera pas à fuir et pourra être ainsi facilemet capturé et détruit.

Les crapauds. — Renverser un crapaud sur le dos, lui tracer une croix sur le ventre avec un brin d'herbe, et lui poser ensuite ce brin d'herbe en travers sur le cou. Le crapaud ne bougera plus, et, s'il est au soleil, il sera bientôt crevé !

Les araignées. — Lorsqu'on voit une araignée, répéter jusqu'à ce qu'on ait pu la tuer, le mot suivant : « Roch, Roch, Roch, etc., etc... »

Ou encore : « Saint Roch, saint Roch, saint Roch, etc... »

Ces mots passent pour avoir la vertu de charmer les araignées, et par suite de les empêcher de fuir. »

Les mouches. — Pour chasser les mouches d'une maison, clouer à la porte d'entrée une tête de sardine le jour de la Saint-Marc (25 avril).

Ou encore suspendre une sardine au plafond, le jour du Vendredi saint. Cette sardine devra avoir été portée par une personne de la maison, dans sa poche, à la cérémonie religieuse du jour.

Les puces — Pour chasser les puces d'une maison, couper une baguette de coudrier (noisetier) le Vendredi saint (tige d'un an), et frapper avec cette baguette la tête des lits dans l'habitation.

Ne pas laver son linge en croissant, car il attirerait les puces.

Divers. — Une femme, pendant qu'elle sera enceinte, ne devra pas se peser; cela lui porterait malheur.

Une femme qui voudra inspirer une forte passion amoureuse à un homme, mélangera un peu de ses menstrues au breuvage de celui-ci.

Un tintement d'oreilles annonce qu'on parle de vous; si c'est à l'oreille droite, on dit du bien de vous, mais si c'est à l'oreille gauche, on vous dessert. Dans ce cas, il faut se mordre le petit doigt de la main gauche, mordre le coin de son tablier, ou réciter un Pater. La personne qui médit de vous se mordra en même temps la langue.

Quand on se mord la langue, c'est un indice qu'une personne médit de vous. Il faut, dans ce cas, immédiatement réciter l'alphabet et s'arrêter dès que la douleur cesse. La lettre sur laquelle se produit l'arrêt est l'initiale du nom de celui qui est en train de vous calomnier.

Si l'on boit dans un verre après quelqu'un, on dit que l'on connaît la pensée de cette personne.

Quand on baille immédiatement après une personne qui vient de bailler, c'est un indice que l'on ne nourrit pas de mauvais sentiments contre elle.

Lorsque le bas d'une femme glisse sur sa jambe, c'est un indice de l'infidélité de son mari.

Quand on reste à court au milieu d'une conversation, par suite d'une absence subite de mémoire, ainsi que cela se produit parfois, la croyance populaire veut que l'on soit sur le point d'avancer un mensonge.

Lorsqu'une personne, en buvant, avale de travers (s'engoue), on à coutume de dire que celui qui lui a offert la boisson la regrette.

Lorsque deux personnes en présence se trouvent à énoncer à la fois et par hasard une même idée, on dit : Qu'elles mourront à la même heure, ou que le premier individu qu'elles rencontreront sera cocu !

Toute femme qui siffle et toute poule qui chante le coq méritent la mort. La poule qui chante le coq (qui imite le chant du coq) est un présage de mort ou de malheur pour la maison. La femme ne doit pas plus siffler que la poule chanter le coq.

On dit encore, dans le même ordre d'idées : Toute femme qui siffle, toute poule qui chante le coq et toute vache qui « bugle » (imite le cri du taureau), trois bêtes de trop.

On dit à Baugé que si les femmes ne possèdent pas la pomme d'Adam (le nœud de la gorge, ainsi qu'on l'appelle), elles présentent par contre une autre particularité physique que n'offrent pas les hommes ; c'est, entre les épaules, une protubérance de la dernière vertèbre cervicale.

Si l'on donnait du pain bénit à un coq, ce sacrilège le rendrait furieux ; il s'élancerait immédiatement sur la personne qui lui ferait cette offre.

Il ne faut pas boulanger entre les deux Sacres (semaine sainte), le pain moisirait.

Eviter de sentir les fleurs de chèvrefeuille, car cela pourrait donner naissance à un cancer du nez.

Lorsqu'il fait clair de lune le soir de la messe de minuit, c'est-à-dire la veille de Noël, c'est un signe certain qu'il y aura beaucoup de chiens enragés dans l'année.

Toute grâce que l'on demande au Bon Dieu, le jour du Vendredi saint, à trois heures sonnantes, est infailliblement accordée.

Cracher dans le feu dessèche la poitrine ; tache « les foies » de chauffer le dos au feu, donne mal à la poitrine.

On doit placer une cuvette d'eau, renouvelée tous les jours, sous le lit d'un malade, pour empêcher celui-ci d'écorcher.

Pour guérir un ivrogne de sa passion, lui faire prendre dans son breuvage des pleurs de la vigne, du sang d'anguille ou du sang de lézard.

Pour donner à une personne une grande dextérité des mains, lui faire étouffer, sans qu'elle s'en aperçoive, une taupe mâle avec la main gauche. Cette même personne pourra aussi guérir les chevaux, les coliques des chevaux en passant la main sur les flancs de ces animaux.

Un tourbillon, c'est le diable qui galope après une âme. Si l'on a soin de faire une croix avec deux brins de bois ou deux objets quel-

conques et qu'on place cette croix au milieu du tourbillon, l'âme vient s'y reposer. Le tourbillon (le diable) tournoie autour, attendant que l'âme reparte pour continuer à la pourchasser.

Pour envoûter une personne, la faire dépérir, il faut se procurer la coquille non brisée d'un œuf qu'elle a mangé à la coque et uriner dedans. Au fur et à mesure que l'urine s'évapore, la personne tombe malade de consomption. Aussi, pour éviter pareil accident, beaucoup ont-ils soin d'écraser la coquille de l'œuf qu'ils viennent de manger.

Ne pas souhaiter bonne chasse à un chasseur; cela lui enlèverait ou lui diminuerait la chance de tuer du gibier.

Quand on fait la *noulée* (opération du cassage des noix) il faut chanter, afin que l'huile obtenue ne se fige pas.

Comme pour trouver des morilles, il faut être menteur pour pouvoir arracher les seaux tombés dans les puits.

La croissance rapide des morilles intrigue les populations rurales ; elles disent que ces champignons « pètent », c'est-à-dire naissent spontanément.

Les rognures d'ongles, jetées dans un breuvage, enivrent ; à forte dose, elles amènent la folie.

On dit d'une personne sur les ongles de laquelle on distingue des taches blanches, que c'est là un indice de ses instincts de mensonge ; on dit également que ces taches sont autant de péchés mortels qu'elle a à son actif.

Le nombre de fois que l'on fait craquer ses doigts indique le nombre de ses amoureuses (ou amoureux).

Couper les moustaches des chats les empêche de voir clair la nuit

VII

TALISMANS ET PRÉSAGES

Certains objets portés sur soi passent pour porter bonheur. Tels sont :

Une tête de lucane (cerf-volant) mâle, de la corde de pendu, une pièce de monnaie trouée, une queue de lézard, une gousse de pois à neuf grains, etc.

Un chat noir dans une maison porte chance à ses habitants.

Manger les pattes d'une volaille fait dormir et porte aussi bonheur.

Quand on casse par inadvertance un objet le matin, on en cassera trois dans la journée.

Une femme qui casse souvent de la vaisselle par maladresse est sûre d'avoir beaucoup de bonheur dans son ménage.

Un fer à cheval, ou seulement un morceau de cet objet, passe pour porter bonheur et faire réussir les projets de celui qui le possède. Ce fer devra avoir été trouvé accidentellement et son possesseur doit, pour qu'il conserve son efficacité, ignorer à quel animal il a appartenu. Ce talisman sera conservé dans l'habitation ; certaines personnes vont jusqu'à le placer sous leur oreiller.

Heureux seront dans leur existence les enfants qui possèdent le « ruisseau de bonheur ». On nomme ainsi la séparation légère qui existe chez certains entre les deux premières dents incisives supérieures.

Pour confectionner un porte-bonheur, il faut procéder de la façon suivante :

Tuer un crapaud et le faire dessécher au soleil ; lui couper ensuite la tête, qui, enveloppée dans un sachet, constituera une amulette douée d'une grande vertu, écartera le malheur et vaudra, au contraire, à son porteur les meilleures fortunes.

Des objets passent, par contre, pour porter malechance :

Faire tourner une chaise sur un pied porte malheur.

Casser une glace est un signe de malheur pour sept ans ; un membre de la famille mourra dans l'année.

Lorsqu'un corbeau croasse au-dessus d'une personne, il semble dire : « Je t'aurai, je t'aurai ! » C'est un présage de malheur pour cette personne.

Le pain mis à l'envers sur la table porte malheur ; on dit alors que le Diable est sur la maison.

Couper le pain les ongles en-dessus et la lame à gauche, porte aussi malechance.

Des plumes de paon dans une habitation portent malheur ; de même des couteaux ou une fourchette et une cuiller en croix sur une table.

Rencontrer un curé porte aussi malheur ; il faut immédiatement toucher du fer pour neutraliser l'effet du mauvais sort.

Il n'y a pas longtemps encore, l'on croyait que rencontrer une femme tête nue sur son chemin portait malheur. On cite bien des cas où des personnes ayant fait la rencontre d'une femme nu-tête avaient préféré rentrer chez elles plutôt que d'entreprendre un voyage ou aborder une affaire qu'elles pensaient ainsi ne pouvoir amener à bonne fin. Aujourd'hui, le costume des campagnardes s'est modifié, et ce préjugé a fini par disparaître.

Ne pas offrir en cadeau ni couteaux, ni ciseaux, ni enfin aucun objet tranchant ; ces objets coupent l'amitié.

Renverser le sel et le poivre est un présage de disputes.

Marcher dans un excrément, particulièrement dans un excrément de chien, porte bonheur, et est, dit-on, « signe d'argent. »

Lorsqu'une femme voit ses époques le mercredi, c'est un signe de peines; le jeudi, un signe de joie, et le vendredi, un signe de pleurs.

Quand on voit une noctuèle voltiger le soir, c'est un indice de prochaines nouvelles. Ce papillon porte d'ailleurs dans le pays le nom significatif de « nouvelle ». Lorsqu'on en tue un le soir, on tue son espoir ; le matin, on tue son chagrin.

Les poux sont un signe de santé ; ils fuient les malades.

La première fois qu'on entend le coucou chanter, au printemps, il est nécessaire d'avoir bien déjeûné et d'avoir de l'argent sur soi, afin d'être assuré de bien manger et de posséder de l'argent toute l'année. Quand on l'entend étant à jeun, on sera « fatigué » toute l'année.

Quand une personne éprouve des démangeaisons au nez, l'esprit lui pousse ; quand c'est à la fesse, présage de bonne soupe (?).

Rencontrer le matin, sur son chemin, une pie isolée, est d'un fâcheux augure ; en rencontrer deux ensemble qui s'envolent du même côté, c'est, au contraire, un bon signe. C'est ce qu'exprime le dicton : « Une pie, tant pis. Deux, tant mieux. »

A Echemiré, on trouve une superstition à rebours, la suivante :

Lorsqu'on met un premier vêtement ou un effet d'habillement à un enfant pour la première fois, cette opération devra avoir lieu un vendredi.

VIII

LES NOMBRES

D'une façon absolue, les nombres pairs sont des nombres fatidiques, et doivent être soigneusement écartés de toutes les circonstances dans lesquelles une durée de traitement ou une répétition de cérémonial curatif est en jeu. On trouve, par contre, des procédés de guérison dont les pratiques médicales doivent être poursuivies pendant trois, cinq, sept ou neuf jours, ou répétées un même nombre de fois consécutives. Le nombre neuf, composé de trois fois le nombre sacré trois, est particulièrement heureux et favorable. On le retrouve dans les neuvaines religieuses, les ennéades ou cortèges faits à certains malades, dans les médications où le sujet doit absorber des remèdes ou utiliser des topiques divers pendant neuf jours. Dans les conjurations, l'effet recherché est acquis dans les neuf jours de la cérémonie mise en œuvre ; les abcès et furoncles

guérissent en neuf jours. Les multiples de neuf (18-27-36) sont aussi en jeu dans certaines maladies, et notamment dans la fièvre typhoïde, en ce qui concerne le délai critique à dépasser par le malade pour être assuré de guérison.

Par contre, le nombre treize est le nombre fatidique par excellence; ce préjugé est d'ailleurs général dans un grand nombre de pays. Lorsque le treizième jour du mois coïncide avec un vendredi, qui lui-même est un jour néfaste, la journée devient superlativement malechanceuse.

C. Fraysse.

LES CHASSES FANTASTIQUES (1)

XXII

(*Grand-duché de Luxembourg*)

LE CHASSEUR QUI SE FAIT PORTER (2)

Dans le bois de Langholz, entre Esch-sur-Alzette et Monnerich (Luxembourg), se tient un chasseur qui ne parvient pas à trouver le repos de la tombe à cause de ses péchés.

Aux Quatre-Temps, on l'entend hurler et appeler ses chiens. Plusieurs habitants l'ont rencontré, et ceux qui l'appelaient étaient obligés de le porter sur leur dos.

Un jour un valet avait fait le pari de le rencontrer dans le Langholz et de le ramener enchaîné. A peine dans le bois il entendit : « *Héhé! Héhé!* » Il répondit : « *Héhé! héhé!* » Aussitôt il reçut un violent coup de poing en plein visage et le chasseur sauta sur ses épaules. Arrivé à Monnerich, il descendit. Le valet resta bossu toute sa vie.

XXIII

LE CHASSEUR SAUVAGE DU BOIS (3)

Toutes les nuits, se promenait dans les bois un chasseur sauvage. Vers minuit, il commençait son tapage. C'étaient des cris, des

(1) Cf. t. XX, p. 163.
(2) *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 32, 59.
(3) *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 32, 57.

coups de feu, des aboiements, le galop de chevaux, etc. Il avait là une chasse illimitée.

Souvent aussi il montait un cheval blanc et s'acheminait vers l'étang dans le Jennerthal. Il frappait l'eau de sa cravache afin d'effrayer les passants. Lorsqu'il en rencontrait un sur son chemin, il lâchait ses chiens sur le malheureux et lui tirait une balle. Un soir, un paysan conduisait sa charrette attelée de quatre bœufs le long de la route de Clervaux à Boxhorn. Il allait, perdu dans ses pensées, quand tout à coup il releva la tête et vit ses bœufs qui s'enfuyaient dans toutes les directions. Il ne douta pas que ce fût l'œuvre du chasseur sauvage.

Cette légende du chasseur se retrouve avec quelques variantes dans différents villages : Ulflingen, Hupperdingen, Dönningen, Helzingen, Munshausen, Eisenbach, Oberwampach, Wilz, Esch-sur-la-Sûre, Ettelbrück, Diekirch, Niederfeulen et quantité d'autres encore ; à peu près dans tout le pays cette légende est répandue.

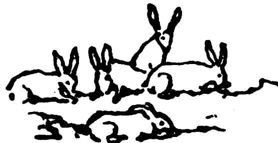
XXIV

LA CHASSE DU PARRICIDE (1)

On raconte dans le Luxembourg belge que le sire de Manchette, seigneur de Weiler (Hachiville), qui, dans un accès de colère, tua son fils à la chasse, est depuis lors condamné à chasser, chaque nuit dans les bois, les fourrés et les vastes plaines qui s'étendent entre Hachiville, Weiler, Asselborn, Bellain, Limerlé et Steinbach. Qui, dans le pays, n'a entendu parler de la chasse de Manchette, de ses cris de chasse : « *Haïe tet! Haïe tet!* » se répercutant de colline en colline, de foret en forêt ! qui n'a entendu les aboiements pressés de sa meute de bassets, meute infernale qui, par monts et par vaux, chassera jusqu'à la consommation des siècles !

ALFRED HAROU.

(1) E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, IV, 462.



LES RITES DE LA CONSTRUCTION

XLVII

CADAVRES SOUS LES FONDATIONS (1)

Le nourrisson qui parle

Pour bâtir plus solidement les châteaux et les tours et les protéger contre l'orage, la tempête et les dangers de la guerre, l'usage cruel dominait, il y a longtemps, d'emmurer dans les fondations des nourrissons qu'on achetait pour beaucoup d'argent à leurs mères. Une forteresse aurait été construite de la sorte à Stargard et on se procura un nourrisson. Avant de mettre la main à cette œuvre cruelle, les maçons qui étaient chargés de la construction dirent entre autres choses : Qu'y a-t-il de plus grand que la dureté d'une mère ? De la bouche du nourrisson sortit cette parole : La grâce de Dieu. Effarés, les travailleurs jetèrent leurs outils et refusèrent de continuer leur construction impie. Le château resta inachevé (2).

René Basset.

LES PLUS JOLIES CHANSONS DU PAYS SCANDINAVE

X

LE PETIT PALEFRENIER DE MESSIRE PIERRE
Chanson danoise

(Evald Tang Kristensen. Gamle Viser i Folkemunde. IV. N° 44. B.)

D'vant notr' village un homme y demeurait,
Oh ! la petite !
Avait des filles, d'jolies fill il avait.
Elle a servi dans notre écurie en secret.

Avait bien quatre, oui bien quatre ou cinq filles :
c'était Cath'rine de tout' la plus gentille.

(1) Suite. Voir t. XIX, p. 483.
(2) Bartsch, *Sagen Märchen und Gebräuche aus Mecklenburg*, Vienne, 1879, 2 v. in-8, t. I, p. 283.

Le fils du roi chaqu'jour s'en va chasser,
petit' Cat'hrine il a bien remarqué.

Le fils du roi l'habill' comme un valet :
bott's et ép'rons d'argent a dû porter.

Petit' Cath'rine au gaard vient s'présenter :
« N'avez cet an besoin d'un p'tit valet ? »

Ce dit le fils du roi, se t'nait près d'là :
« Mon ch'val pomm'lé si bien il soignera ! »

Cath'rin' le jour doit les ch'vaux chevaucher :
ell' dort la nuit l'fils du roi au côté.

Au roi danois la nouvelle ont porté:
« C'est notr' valet, est dev'nu si replet ! »

Avaient beau dire, avaient beau plaisanter :
Cath'rin' pouvait se tourner ni s'baisser.

Petit' Cath'rine sa cape a étendu,
a accouché de deux enfants dessus.

Au roi danois la nouvelle ont porté :
« C'est notr' valet, d'deux fils a accouché ! »

Se l'va le roi, d'si bon cœur en riant :
« Qui d'mes valets en pourrait faire autant ? »

Ce dit le fils du roi, se t'nait près d'là :
« Père chéri, oh ! ne vous fâchez pas ! »

C'était Cath'rine, l'roi dans ses bras la prit,
Oh ! la petite !
Couronn' de reine sur la tête il lui mit.
Elle a servi dans notre écurie en secret.

LÉON PINEAU.



LE CORPS HUMAIN

XII

LES YEUX

Les yeux, la destinée et le caractère. — Les croyances populaires établissent des rapprochements entre les particularités des yeux et le caractère, la destinée ou les qualités des gens.

A l'époque où la magie était florissante, on avait codifié ces observations en y ajoutant quelques rêveries, et l'on avait appelé cette prétendue science l'opthalmoscopie ou l'art de connaître le caractère ou le tempérament d'une personne par l'inspection de ses yeux.

En Haute-Bretagne il existe une formulette rimée à propos de l'influence sur la destinée attribuée aux yeux en raison de leur couleur :

Yeux bleus,
Qui mènent la chatte chez le bon Dieu ;
Yeux naîrs,
Qui mènent la chatte baîre ;
Yeux verts,
Qui mènent la chatte dans l'enfer ;
Yeux bruns,
Qui mènent la chatte au pun (pain).
Yeux gris,
Qui mènent la chatte en paradis.

A Brest on dit :

Les yeux verts vont en enfer.
Les yeux bleus vont droit aux cieux (1).

En Hainaut :

Les yeux gris vont en paradis,
Les yeux noirs en purgatoire,
Les yeux verts en enfer (2).

Suivant de Chesnel, nos bonnes femmes ont leurs aphorismes au sujet des yeux : pour elles, les yeux bleus vont dans les cieux, les yeux gris en paradis, les yeux verts en enfer, et les yeux noirs en purgatoire (3).

(1) Paul Sébillot, *Coutumes*, p. 359.
(2) Alfred Harou, *Le Folk-lore de Godarville*, p. 9.
(3) A. de Chesnel, *Dict. des superstitions*, col. 1035.

On dit des personnes qui ont les yeux d'une couleur entre le gris et le roux qu'elles ont des yeux de chat.

En Haute-Bretagne, de grands yeux bleus-clair sont l'indice de la bêtise.

Dans l'antiquité, on prétendait que les yeux bleus voyaient mieux dans les ténèbres (1).

D'après le *Traité de la Phisiononie*, p. 240, « les yeux fort noirs dénotent cupidité d'amasser des biens ; et s'ils ne sont guere noirs, mais aucunement iaunes, c'est signe d'un vertueux courage. Les yeux blonds ou blancs signifient timidité. Les yeux jaunes signifient deception ainsi que pourrez voir ès macquereaux et meurtriers. Les yeux rouges comme charbon, signifient mechanceté et obstination. »

Le *Dictionnaire infernal*, à l'article PHYSIOGNOMONIE, parle aussi de la couleur des yeux : les yeux bleus annoncent plus de faiblesse, un caractère plus mou et plus efféminé, que ne sont les yeux bruns ou noirs. Ce n'est pas qu'il n'y ait des gens très énergiques avec des yeux bleus ; mais sur la totalité, les yeux bruns sont l'indice plus ordinaire d'un esprit mâle, vigoureux et profond ; tout comme le génie proprement dit s'associe presque toujours des yeux d'un jaune tirant sur le brun. Les gens colères ont des yeux rarement bleus, plus souvent bruns ou verdâtres. Les yeux de cette dernière espèce sont, en quelque sorte, un signe de vivacité et de courage. On ne voit presque jamais des yeux bleu-clair à des personnes colères.

En Haute-Bretagne, on dit :

Yeux bleus,
Yeux amoureux.

En Poitou, les personnes riches, non mariées, ont les yeux jaunes (2).

En quelques pays de Bretagne, on dit que ceux qui ont les yeux très noirs sont méchants.

On assure en Poitou que les sorcières ont les yeux rouges, d'où l'expression : Avoir les yeux rouges comme une sorcière (3).

Aux îles Andaman, si à l'époque de l'accouchement le père mange de la chair de manate, son enfant est sujet à être défiguré par de petits yeux ronds (4). Les Caraïbes ne mangeaient jamais de

(1) Pline, l. XI, c. LIII.
(2) B. Souché, *Prov.*, p. 31.
(3) Léo Desaivre, *Croyances*, p. 37.
(4) E.-H. Man, *Andaman Islanders*, p. 134.

cochon, parce qu'ils croyaient que cette nourriture leur donnerait de petits yeux (1).

Au dire de Dioscoride, les anciens possédaient une recette, au moyen de laquelle on changeait les yeux bleus en yeux noirs. Ce n'était pas la seule connue de l'antiquité : la femme enceinte qui voulait que son enfant eût les yeux noirs devait manger une souris (2).

En Haute-Bretagne, des yeux petits sous d'épais sourcils marquent la finesse d'esprit, la facilité d'humeur et de caractère.

D'après le *Grand kalendrier des Bergers* (1510), ceux qui avaient les yeux enfoncés buvaient avec excès (3).

En Basse-Bretagne, des yeux très espacés indiquent une grande intelligence (4).

En Haute-Bretagne, ceux dont les yeux sont obliques ont un penchant à l'avarice et à la rapine ; les yeux fendus horizontalement sont la marque d'un caractère droit ; des fossettes sous les yeux sont le signe d'un tempérament amoureux, mais d'un caractère hargneux ; les personnes qui ont les yeux brillants sont amoureuses ; on dit qu'elles ont les yeux tournés à la perdition de leur âme, et qu'ils brillent comme ceux d'un chat *fourgotté*. Des yeux très brillants sont, dans le pays de Tréguier, la marque d'un tempérament amoureux et d'une tendance à la friponnerie. En Basse-Bretagne, des yeux ternes indiquent la méchanceté et la mauvaise foi (5).

Suivant Trogue-Pompée, cité par Pline, des yeux très fendus indiquent un caractère malfaisant ; des yeux dont l'angle du côté du nez est charnu, la méchanceté ; le blanc de l'œil étendu est un signe d'impudence ; le clignotement fréquent, un signe d'inconstance (6).

Le Traité de la Phisionomie dit à l'article des yeux : « Les gros denotent pusillanimité, les enfoncés denotent une subtilité malicieuse. Les yeux petits signifient malice et pusillanimité en l'homme. Les yeux qui tendent à mont signifient bonté ; que s'ils sont rouges et grands, ils signifient yvrognerie ; les yeux cachez et enfoncez dans la teste denotent malice et vie dangereuse, meschante condition et grande mémoire, spécialement des injures. Les yeux grands et longs sourcils denotent brièveté de vie, ceux qui ont les yeux et les sourcils longs sont volontiers sçavans, mais de brièveté de vie...

(1) Demeunier, *L'Esprit des Usages*, t. I, p. 58.
(2) De Chesnel, *Dict. des superst.*, col. 1035. — Pline, t. XXX, c. XLVI.
(3) Assier, *Curiosités de l'histoire de Champagne*, p. 141.
(4) Comm. de M. Le Calvez.
(5) Comm. de M. Le Calvez.
(6) Pline, t. XI, c. CIV.

les yeux grands et riants, c'est signe d'un homme habile, luxurieux, qui ne prevoit point l'avenir, les yeux grands signifient tardiveté. Les yeux qui ont abandance de veines signifient gens fols. Quand les yeux se meuvent difformement, tellement qu'ils courent maintenant, et puis se reposent, telles gens sont pleins de mauvaises cogitations ; ceux qui les remuent legerement avec une veue aiguë sont larrons et pleins de fraude. Le regard fixe vient d'une grande cogitation, mais aussi d'un desir de decevoir : ceux qui les ont comme les femmes sont paillards et sans vergogne. Quand un personnage regarde comme s'il estoit enfant, c'est signe qu'il sera de longue et joyeuse vie : des beaux yeux riants avec le résidu de la face signifient adulation, luxe et retractation. Quand les yeux sont tantost fermez, tantost ouverts; tels n'ont pas encore perpétré de crimes, mais ils les ont en leur courage. Les yeux tristes signifient estude ; les chassieux sont volontiers amateurs de vin. »

On a employé comme termes de comparaison, entre les qualités de l'œil humain, celui des animaux : de gros yeux sont des yeux des bœufs en Haute-Bretagne. On sait que, dans l'Iliade, l'épithète particulière de Junon est : aux yeux de bœufs. Des personnes au regard perçant avaient des yeux d'aigle et de lynx. L'œil de pie est, suivant une observation de Napoléon, un indice d'improbité. « Regardez un tel, disait-il, je ne sais comment j'ai pu m'y fier si longtemps, il a l'œil d'une pie (1). » Les yeux sans regard sont appelés en Haute-Bretagne yeux de congre mort.

Les yeux ont aussi été comparés aux fruits : en Haute-Bretagne, de gros yeux sont des yeux comme une pomme, ou comme une bogue de châtaigne.

En Poitou, on dit aux enfants en leur donnant un verre d'eau que cela fait venir de beaux yeux (2).

En France et en plusieurs parties de l'Europe, on dit en proverbe que les yeux sont le miroir de l'âme ; suivant des croyances de l'antiquité, ils étaient non seulement son miroir, mais sa résidence. Une invocation au soleil de l'Egypte contient ces mots : « O toi dont l'âme est dans la pupille de l'œil (3). » Pline disait (l. XI, c. LIV) en propres termes : « Certes, c'est dans les yeux que l'âme habite. »

Les voyageurs ont constaté dans les îles du Pacifique des idées analogues : en Polynésie, le siège de l'âme est dans l'œil gauche,

(1) Balzac, *Eve et David.*
(2) Desaivre, *Croy.*, p. 8.
(3) *Mélusine*, t. II, col. 174.

et cet œil est représenté par une étoile du firmament où il se rend quelque temps après la mort (1).

Pline (l. XI, c. LV) avait dit : *Media eorum cornua fenestravit pupilla.* Des proverbes siciliens font de l'œil la fenêtre et la sentinelle du cœur : *L'occhi sù li finistri di lu cori. L'occhui è sintinedda de lu cori* (2).

XIII

LES YEUX DANS LES CONTES

Dans le *Violier des Histoires romaines*, c. LXXIV, deux médecins rivaux, pour savoir lequel est le plus habile, conviennent de se tirer les yeux et de les mettre sur une table ; le premier le fait sans douleur, puis il remet les yeux à son confrère, qui les lui tire à son tour sans le faire souffrir ; mais au moment où il allait les lui replacer, un corbeau emporta l'un des yeux ; le médecin arracha un œil à une chèvre et le mit à la place de celui que le corbeau avait pris. Cet œil emprunté à la chèvre regardait toujours aux arbres.

Les *Relations des Jésuites de la Nouvelle France*, a. 1642, rapportent une anecdote qui se rapproche du conte ci-dessus : un homme ayant perdu l'œil l'arrache, et met à sa place celui d'un aigle; la place n'étant pas remplie, il le remplace par un œil de tortue qui fait voir trouble. Il met à la place celui d'un Huart qui lui faisait voir le fond des lacs et des poissons ; mais la distance énorme entre son canot et le fond du lac l'effrayait ; alors il prit l'œil de son chien, qui lui faisait voir convenablement les objets.

Suivant la légende bretonne, la sœur de saint Guénolé ayant eu l'œil avalé par une oie, cet œil, au bout de huit jours, lui est remis miraculeusement (3).

Dans un assez grand nombre de contes, il est des yeux qui deviennent particulièrement perçants au moyen de talismans ; mais plus souvent après une friction faite avec certaines cérémonies ou même sans intention. En Basse Bretagne, une sage-femme qui a accouché une Corrigan reçoit une pierre ronde avec laquelle on frotte l'œil de l'enfant ; elle s'en frotte l'œil droit. Elle voit les Corrigans voler, et ceux-ci lui arrachent l'œil (4). En Norvège, en Ecosse, à Guernesey, en Haute-Bretagne, la pommade des fées, si l'on s'en est frotté le tour de l'œil, fait voir les personnes sous leur véritable

(1) D'Urville, *Astrolabe*, t. II, p. 520.
(2) G. Pitré, *Proverbi*.
(3) Vérusmor, *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 335.
(4) Le Men, *Revue Celtique*, t. I, p. 231.

forme (1). Dans les Mille et une Nuits, *Histoire de l'aveugle Baba Abdallah*, un derviche a une boîte de pommade qui, appliquée autour de l'œil gauche, fait voir tous les trésors cachés au fond de la terre; mais qui, appliquée de même à l'œil droit, rend aveugle.

XIV

LES SOURCILS

En Annam, les épis à l'extrémité extérieure des deux sourcils sont appelés les épis des coups d'œil souriants. Le garçon ainsi doué sera tendrement aimé du beau sexe. Chez la fille, ces signes sont considérés comme désavantageux ; les hommes la rechercheront trop (2).

Dans les chansons populaires de la Haute-Bretagne, il est souvent parlé des sourcils fauves, qui sont un signe de beauté.

> Elle a les cheveux jaunes
> Et les sourcils dorés.

En Poitou, on appelle cafards ceux dont les sourcils se joignent : ils sont sujets à la jalousie, opinion du reste assez courante en France. En Poitou, chez les enfants, cette particularité indique un défaut de franchise (3).

Les croyances qui vont suivre sont toutes relatives aux sourcils considérés comme indices des passions ou du caractère. Pline, rapportant des opinions de son temps, disait : « L'homme a deux sourcils mobiles ensemble et alternativement, et où se montre aussi une partie de l'âme; ils refusent ou ils accordent ; ce sont eux qui indiquent surtout l'orgueil. La source de l'orgueil est ailleurs, mais c'est là qu'il siège ; il naît dans le cœur, mais c'est là qu'il monte et se fixe : il n'a rien trouvé de plus élevé ni de plus fixe dans le corps où il dominât solitaire (l. XI, c. LI). » Dans la satire de Juvénal sur les femmes, le *grande supercilium* est aussi assimilé à l'orgueil. D'après Trogue-Pompée, cité par Pline, les sourcils étendus en ligne droite dénotent la mollesse ; descendant vers le nez, l'austérité ; descendant vers les tempes, un esprit moqueur; abaissés complètement, la malveillance et l'envie (l. XI, c. III). Suivant le préjugé populaire, les sourcils longs, épais et en désordre dénotent l'impiété, l'obsti-

(1) Thorpe, *Northern Mythology*, t. II, p. 13. — Paul Sébillot, *Contes pop. de la Haute-Bretagne*, t. I, n° 17; *Littérature orale*, p. 19-24.
(2) Aymonier, *Excursions et reconnaissances*, 1883, p. 169.
(3) Desaivre, *Croy.*, p. 35.

nation et les instincts de la brute. Les sourcils clairs sont un signe de penchants efféminés ou de poltronnerie. Ceux qui sont épais sans être hérissés, c'est-à-dire dont les poils sont couchés parallèlement, témoignent d'un sens droit et de l'amour de la sagesse (1).

Au XVII[e] siècle, le *Traitté de la Phisionomie* disait en parlant des sourcils : « Quant ils sont forts pelus ils denotent ineptitude de mœurs : les espais avec multitude de poils con-joint au commencement du nez sont d'une mauvaise nature : quand ils descendent des temples à la racine du nez, le chaud et le sec dominent, et tels sont cauts, fins et malfaisans, insatiables ; les rares et de grandeur compétente sont de grand esprit ; les longs dénotent l'homme arrogant, et s'ils sont longs avec beaucoup de poil, tel pense de grandes choses : quand ils descendent courbes du côté du nez, l'homme est ingénieux en toutes choses meschantes ; s'ils sont droits comme tirez à la ligne, c'est signe d'un mauvais courage, tels sont féminins ; quand ils se tiennent ensemble, ils denotent l'homme fort triste et peu sage ; les sourcils qui tombent sur les yeux denotent envie, ceux qui n'en ont point sont malicieux. »

Dans les rêves, les sourcils épais et bien arqués signifient bonheur ; rares et courts, échec, douleur, deuil ; plus grands qu'à l'ordinaire, honneur, estime, bonheur ; et en richesse, tombés, honte, mépris, malheur en amour, pauvreté (2).

XV

LES CILS

En Lorraine on ne peut, dit-on, manquer d'acquérir bientôt l'accomplissement de ses souhaits si on a soin de s'empresser de déposer dans un de ses souliers le cil qui vient de tomber de la paupière (3). En Angleterre, si on le place sur son pouce, on aura tout ce qu'on désire, à condition de ne pas penser à ce moment à des queues de renard (4). En Cornouaille, lorsqu'un cil tombe, celui qui l'a perdu le met sur le bout de son nez, fait un souhait et souffle dessus ; si le souffle déplace le cil, le souhait sera accompli (5).

A Rome, on croyait que l'abus des plaisirs vénériens faisait tomber les cils (6).

(1) A. de Chesnel, c. 1142. *Dict. des sup.*
(2) *Dict. des songes expliqués.*
(3) Richard, *Trad. de Lorraine*, p. 82.
(4) Tylor, *Civilisation primitive*, t. I, p. 159.
(5) *Folk-lore Journal*, t. V, p. 210.
(6) Pline, l. XI, c. LVI.

Dans la croyance qu'elles y voient plus clair, les femmes d'Okanda s'arrachent les cils, coutume qui est observée aussi par des Indiens de l'Amérique du Sud (1).

XVI

LA PRUNELLE

Conserver une chose comme la prunelle de l'œil, c'est la conserver précieusement Leroux (*Dict. comique*). Aimer comme la prunelle de ses yeux, c'est aimer beaucoup.

Jouer de la prunelle, c'est jeter des œillades (*Dict. comique*), et, en certains pays, faire des yeux de brebis. Dans les contes populaires, ces expressions prises à la lettre par les simples d'esprit donnent lieu à des incidents comiques, où le sot enlève réellement des yeux à ses ouailles pour les jeter à la personne qu'il veut s'unir.

PAUL SÉBILLOT.



LA FRATERNISATION PAR LE SANG (2)

LXXXVII

CHEZ LES SOUBYAN

Les Soubyân sont une population du sud de l'Arabie, dans le Ouadi-Do'ân et le pays des Aouâliq, tenant le milieu entre les Arabes et les nègres et s'engageant pour toute sorte de métier. On pratique en ce cas une cérémonie ainsi décrite par un témoin oculaire : « Si tu lui dis : Je veux que tu sois mon *s'abi*, il te répond : Très bien. Tu lui donnes le rasoir avec lequel il te fait une incision au bras. Tu ôtes le sang de ton bras avec ton doigt et tu frottes l'oreille du *s'abi* avec le sang. Celui ci devient alors ton *s'abi* et tu deviens son *cheikh*, et tu lui commandes en toutes choses (3). »

(1) *Tour du Monde*, t. XXXVI, p. 404 ; XXXVII, p. 412.
(2) Suite, voir t. XX, p. 119.
(3) Comte de Landberg, *La Langue arabe et ses dialectes*, Leide, 1905, in-8, p. 47.

LXXXVIII

A SÉGOU

Dans la région de Ségou, cette cérémonie consiste à faire boire à chacun des contractants du lait de chèvre auquel on a mêlé quelques gouttes de sang prises au bras de celui vis-à-vis duquel on s'engage. Par là se forme une fraternité indissoluble et autrement conséquente que celle qui dérive de la naissance ; elle lie, non seulement les contractants, mais aussi tous leurs descendants sans exception, et aujourd'hui encore ces alliances conclues depuis des siècles restent entières. Faire couler le sang de quelqu'un qui vous est lié par ce pacte est infiniment plus grave même qu'un parricide, car il en résulte une rupture dont les conséquences sont incalculables. C'est pourquoi les hommes poussent parfois le scrupule jusqu'à ne pas épouser les vierges qui leur sont, comme ils disent, cousines par le serment du sang. Ce serment constitue le plus ordinairement une alliance offensive et défensive, par laquelle se trouvent immuablement fixées les situations respectives des deux alliés. Ainsi (au commencement du XVIIIe siècle), le chef de Wa abdiqua en faveur d'Ousman, et jusqu'à aujourd'hui l'entrée en fonction du chef de Saro est précédée d'une sorte d'abdication faite en sa faveur par le chef de Wa (1).

René Basset.

BIBLIOGRAPHIE

A. Dirr. — *Grammatitcheskü otcherk Tabassarans kago iazyka stekstami, sbornikom tabassaranskikh slov i russkim k nemu ukazatelem* (Esquisse grammaticale de la langue tabassarane, avec des textes, un vocabulaire tabassarane-russe et russe-tabassarane). Tiflis, 1905, in-8° de XI + 250 pages.

Continuant ses recherches sur les langues et l'ethnographie des populations du Caucase, M. A. Dirr publie, après sa grammaire de la langue oudi, une grammaire, la première et pour cela modestement intitulée esquisse grammaticale, d'une langue du groupe daghestanien parlée par à peine 27,000 individus vivant dans le Daghestan oriental, à l'ouest de Derbent.

(1) Ch. Monteil, *Monographie de Djenné*, Tulle, 1903, in-8, p. 285-286.

A la grammaire proprement dite (pages 1-129), précédée d'une introduction d'ordre philologique, fait suite (pages 139-149) un recueil de textes avec traduction en russe interlinéaire et littéraire ; les textes, au nombre de 7, sont des récits populaires. Le deuxième est un conte animal : l'ours et le loup, ayant tué de son plein gré un âne, sont joués par le renard. Le premier et le troisième sont des récits quelconques à tendance, semble-t-il, moralisatrice. Le quatrième met en scène une jeune fille accusée à tort de faiblesse envers un serviteur, et que son frère n'ose, malgré l'ordre formel de leur père, mettre à mort ; on a l'impression que c'est seulement le début d'une histoire complexe d'un type assez courant ; le cinquième est un échange de questions et de réponses rythmées entre deux aschoukhs (chanteurs populaires) :

1er aschoukh : Qu'est-ce qui pend du ciel vers la terre ?
Qu'est-ce qui se console aisément ?
Qu'est-ce qui passe de main en main ?
2e aschoukh : La pluie pend du ciel vers la terre.
L'enfant se console aisément.
La marchandise passe de main en main.
1er aschoukh : Qu'est-ce qui disparaît quand le soleil se lève ?
Qu'est-ce qui ne se mouille pas à l'intérieur de l'eau ?
Qu'est-ce qui ne se salit pas dans la terre ?
Qu'est ce qui est (à la fois) dans la bouche, sur la langue et dans le cœur.
Quel est l'oiseau qui vit seul dans son nid ?
2e aschoukh : Les étoiles disparaissent quand le soleil se lève.
La lumière ne se mouille pas à l'intérieur de l'eau.
Les pierres précieuses ne se salissent pas dans la terre.
La formule « au nom de Dieu » est à la fois dans la bouche, sur la langue et dans le cœur.
Le cœur est l'oiseau qui vit seul dans son nid.

Le 6e texte est un fragment se rattachant au cycle (vulgarisé par les apocryphes judéo-chrétiens) de Salomon, devenu le padischah Suleïman qui ne sait s'il doit boire de l'eau sacrée d'Aboukhaïât.

Le 7e est l'histoire de 12 frères partis à la recherche des 12 filles d'un roi voisin ; le cadet des 12 frères les sauve à plusieurs reprises d'un trépas surnaturel, et assure la réussite de l'entreprise en tuant la sentinelle du roi, en prenant à celui-ci son poignard et en échangeant l'anneau des princesses endormies avec celui de ses frères. Ce texte-ci, également, semble n'être qu'un fragment d'une légende plus complexe.

Ce ne sont là d'ailleurs que quelques-uns des récits populaires recueillis par M. A. Dirr au cours de sa récente exploration du Daghestan, région jusqu'ici très peu étudiée, tant au point de vue linguistique qu'au point de vue ethnographique général.

A. VAN GENNEP.

L'Année sociologique, publiée sous la direction de E. Durkheim, avec la collaboration de MM. Meillet, Richard, Bouglé, Hubert, Mauss, Huvelin, E. Levy, Lapie, Aubin, Bourgin, Simiand, etc. T. VIII (1903-1904), Paris, Alcan, 1 vol. in-8 de 663 pages, 12 fr. 50.

Comme les volumes précédents, le tome VIII de l'*Année sociologique* comprend deux parties : 1° des mémoires originaux : H. Bourgin, *Essai sur une forme d'industrie ; l'industrie de la boucherie à Paris au* XIX*e siècle*, et E. Durkheim : *Sur l'organisation matrimoniale des sociétés australiennes*, et 2° des analyses des travaux du 1er juillet 1903 au 30 juin 1904.

Le mémoire de M. Durkheim est une étude approfondie de l'organisation matrimoniale australienne, telle que nous la font connaître les livres récents de Spencer et Gillen et de A. W. Howitt. La conclusion est que l'organisation des Arunta n'est pas primitive comme le pensaient les auteurs anglais, et que les classes et phraties australiennes ne sont pas seulement des cadres sociaux, mais aussi des cadres logiques, soumis sans doute à une logique différente de la nôtre, mais qui n'en a pas moins ses règles définies.

Les analyses sont, comme dans les *Années* précédentes, suivies dans chaque chapitre d'une liste des titres des publications les plus importantes. Plusieurs de ces chapitres débutent par une *Note* du critique. Intéressants pour les lecteurs de la *Revue des Traditions populaires* sont le chapitre II de la première section : Division et organisation intérieures de la sociologie, par Marcel Mauss ; le chapitre VI de la même section : Civilisation en général, par H. Hubert, et Types de civilisation, par H. Hubert et Bouglé ; et toute la deuxième section, Sociologie religieuse (pp. 222-371), par Hubert et Mauss.

Comme notes intéressantes de méthode dans ces chapitres, on peut relever entre autres les suivantes. A la page 165, Mauss dénie l'utilité d'une indépendance spéciale au point de vue de la classification des sciences sociales, de ces sortes de sciences que les Allemands nomment *Volkskunde*, *Vœlkerkunde*, *Wœlkerethnologie*, *Vœlkerpsychologie*, *Vœlkerwissenschaft*, de ce que nous appelons *traditionnisme*, et à la suite des Anglais *Folk-Lore* : ces mots, dit Mauss avec raison, ne correspondent pas à des parties déterminées de la sociologie ; ils expriment simplement « la prédilection de certains auteurs pour certains problèmes sociologiques » ; et il illustre cette opinion par un compte rendu critique de la *Vœlkerkunde*, de H. Schurtz, de la *Volkskunde* de Kaindl et des *Ziele, Richtpunkte und Methoden der modernen Vœlkerkunde*, de S. Gunther.

Aux pages 235-238 on trouvera une note de Mauss sur le Totémisme. Il avoue qu'il n'a pu réussir encore à savoir ce qu'est le Totémisme « en lui-même », aveu d'autant plus nécessaire que le mot tombe davantage dans le domaine général. Il pose des règles de méthode qui sont aussi celles que j'ai formulées ici-même (on me les a presque reprochées) à propos du livre de M. Renel sur le *Culte des Enseignes à Rome*, que j'ai appliquées dans *Tabou et Totémisme à Madagascar*, formulées avec plus de précision

dans mes *Notes sur le Totémisme* (*Revue des Idées*, mai 1905). Ces règles se ramènent à ceci, que pour qu'il y ait Totémisme « il faut que le culte soit rendu par *un clan* à une espèce animale [à rajouter : végétale, ou à une classe d'objets] associée ». C'est la définition de Frazer avec la limitation de Tylor et de Lang, ce dernier (*Social Origins*, 1903) ayant avec raison insisté sur l'importance du *nom*. Et Mauss continue : « Pour qu'un culte ou un mythe soient une survivance du Totémisme, il faut qu'on puisse établir que, *dans la societé où on le trouve fonctionnant*, a existé à un moment donné du Totémisme, c'est-à-dire un culte thériomorphique de *clans* portant des *noms* animaux. Si toutes les conditions que nous venons d'énoncer ne sont pas remplies, il est injuste selon nous de parler de Totémisme. »

Limiter ainsi l'étendue du problème, c'est s'opposer directement à telle méthode d'interprétation qu'illustrent l'article de Salomon Reinach sur les survivances du *Totémisme chez les Celtes* (Cf. *Cultes, Mythes et Religions*, t. I, 1905, pp. 30-78), le livre de Ch. Renel sur le *Culte des Enseignes*, plusieurs publications sur la religion égyptienne par M. Loret, etc.

On trouvera encore à bien des endroits exposées, à propos des travaux d'autrui, des opinions intéressantes des critiques, la plupart d'ordre méthodologique ; l'*Année* n'est donc pas un simple répertoire, elle est comme un essai de synthèse.

Les volumes précédents se terminaient par un Index. On l'a supprimé. Evidemment, 663 pages c'est déjà beaucoup. Mais la suppression de l'index diminue considérablement la valeur de référence et le maniement du volume ; il aurait mieux valu le conserver. Et, par considération pour la science et pour les lecteurs toujours plus nombreux de l'*Année sociologique*, quelque bonne volonté de la part de l'éditeur n'aurait été que naturelle. Les coquilles graves sont bien nombreuses.

A. VAN GENNEP.

Ferrand (Gabriel). — *Un Texte arabico-malgache du XVI*[e] *siècle*. Paris, Imprimerie Nationale, 1904, in-4 de 128 pages. 5 francs.

C'est un grand service que rend aux études malgaches M. Ferrand en donnant de ce texte curieux une transcription et une traduction accompagnée de notes explicatives : on peut saisir là directement les modifications que subit une religion, même bien fixée comme l'Islamisme, lorsqu'elle est importée de toutes pièces chez des populations à religion instable parce que non encore codifiée. C'est ainsi que certains personnages du Coran, et non des plus considérables, comme Mikhaïl (Michel), Djebraïl (Gabriel), etc. ont été élevés au rang de dieux à fonction spécialisée ; ou bien certaines invocations, qui chez les musulmans ne sont que des prières, ont été par les Malgaches détournées de leur sens originel pour passer au rang d'incantations coercitives. Le passage le plus long du manuscrit a trait à la vie d'outre tombe, Paradis et Enfer : la description coranique des plaisirs et des supplices a été accommodée aux goûts malgaches en des paraphrases parfois curieuses.

Seules des études comme celle de M. Ferrand, permettront de comprendre exactement le type vrai des diverses civilisations qui se sont juxtaposées ou entremêlées à Madagascar. A. VAN GENNEP.

Adrien de Mortillet. — *Les Monuments mégalithiques de la Lozère.* Paris, Schleicher, in-8 de pp. 63 (avec 39 figures dans le texte et 5 planches hors texte).

Ce département, qui est l'un des plus riches de France en dolmens (213) et y occupe le 6e rang, est moins bien partagé en fait de menhirs, n'en ayant plus que 14. Il a déjà été l'objet de plusieurs monographies que M. A. de M. cite, et dont il a fait usage en y ajoutant ses observations personnelles, ainsi que des plans et des vues dressés avec beaucoup de soin. Plusieurs des dolmens ont des noms intéressants qui ont sans doute été l'objet de légendes. La plupart se rattachent aux géants, dont ils sont le lit, la table, la grotte, les tombeaux ; deux portent le nom de palet de Gargantua. Les fées sont représentées par un fuseau, par une cave, et par le clapier des Fées, dit aussi le clapier des Sorcières. Un dolmen s'appelle la tombe des Anglais, et plusieurs sont désignés sous le nom de tombeaux des Poulacres (Polonais). M. de M. signale avec raison, comme suspects, les noms de repas des Magiciens et de Rendez-vous de la Magie, donnés par Prunières à des dolmens qu'il a fouillés dans le voisinage de Marvéjols.

P. S.

NOTES ET ENQUÊTES

*** *Comment on apprend aux enfants à reconnaître la frontière.* — Dans le grand-duché de Luxembourg, généralement le premier mai, toute la population se rassemblait et se rendait aux frontières, précédée des autorités; on avait une singulière manière d'apprendre aux enfants à reconnaître les frontières. A certains endroits les échevins donnaient des soufflets aux enfants ou bien les faisaient tomber seulement sur les bornes.

(*Annales de l'institution archéologique du Luxembourg*, t. XXXII, p. 36).

(Comm. de M. ALFRED HAROU.)

*** *La récolte des escargots et des sangsues.* — Existe-t-il des formulettes ou des prières superstitieuses qui accompagnent la cueillette des escargots et sont destinées à en assurer la réussite? Y a-t-il aussi des pratiques pour celle des sangsues analogues à celle usitée dans les Landes où celui qui veut en avoir une provision récite cette conjuration : « Sangsue, fais le tour de la lagune, de la lagune à la cheville du pied, tant que tu pourras sucer. »

P. S.

Le Gérant : PAUL BOUSREZ.

Tours. — Imprimerie PAUL BOUSREZ.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

20e Année. — Tome XX. — N° 10. — Octobre 1905

CONTES DU PAYS DE BAUGÉ

I

COMMENT LE CHAT, LE JARS, LE COQ, LE BÉLIER ET L'ANE MANGÈRENT ENSEMBLE LES RILLEAUX (1) DES VOLEURS



N jour, un pauvre paysan assis dans le coin de sa cheminée, appela tristement sa femme. « La mère, lui dit-il, Carnaval arrive ; on se réjouit au village dans l'espoir de rompre le jeûne du Carême, et nous, nous n'aurons rien à manger ce jour-là. — Tu rêves, mon bonhomme, lui répondit la vieille ; ne possédons-nous pas un chat, un jars, un coq, un bélier et un âne ? Nous n'aurons qu'à les mettre à mort, et nous aurons, de cette façon, des victuailles pour célébrer cette fête. — Tu as là une excellente idée, reprit le paysan ; c'est une affaire entendue, nous tuerons nos animaux pour Carnaval. » Là-dessus, nos deux bonnes gens regaillardis partirent se coucher.

Le chat, caché dans un coin de la cheminée, avait, non sans horreur, entendu ce dialogue. Quand ses maîtres furent partis, il alla dans l'étable raconter à ses amis quelle cruelle décision avait été prise à leur égard. « Comment sais-tu cela, lui demandèrent

(1) Morceaux de porc frais cuits dans la graisse.

ceux-ci. — Ce sont nos maîtres qui viennent de le dire ; j'étais caché auprès du feu, et j'ai tout entendu. Je suis malheureusement bien sûr de ce que j'avance. — Eh bien, dit l'âne, il ne faut pas que nous nous laissions manger ; fuyons sans retard des maîtres aussi sanguinaires. » Cet avis les rallia tous, et ils quittèrent sur l'heure la maison.

Après avoir traversé de nombreux champs et de nombreux prés, nos animaux arrivèrent dans une immense forêt où ils s'égarèrent bientôt. « Il faut cependant que nous puissions sortir d'ici, dit le bélier au coq ; vole jusque sur la branche de cet arbre, et, si tu vois une lumière, nous nous dirigerons de son côté, dans l'espoir d'y rencontrer un abri. » Le coq, d'un coup d'aile, fut bientôt rendu sur la branche, mais il ne put rien découvrir. « A mon tour, dit le chat, je vais chercher à apercevoir quelque chose, » et il grimpa en effet très haut sur l'arbre, d'où il distingua une petite lumière lointaine. Nos compagnons prirent tout aussitôt la direction de la petite lueur signalée. Après avoir marché longtemps dans l'obscurité de la forêt, ils arrivèrent enfin auprès d'une cabane d'où filtrait de la lumière ; ils en firent le tour, mais ne purent rencontrer aucune ouverture pour y pénétrer. Le chat déclara que cela sentait bon les rilleaux. En effet, les locataires de cette cabane n'étaient autres que des voleurs qui avaient dérobé du lard et en faisaient des rilleaux.

« Si j'enfonçais la porte ? » dit tout à coup le bélier. Et, se reculant de deux ou trois pas. notre animal donna un formidable coup de tête dans la porte, qui, sous la violence de ce choc, s'arracha de ses gonds et s'écroula dans la pièce au milieu des voleurs. Ceux-ci, effrayés, s'enfuirent immédiatement sans avoir pu reconnaître les auteurs de cet exploit.

« Nous allons donc pouvoir nous reposer de nos fatigues, dit le chat ; pour ma part, je vais me blottir dans le coin du foyer. — Moi, dit le coq, je vais me percher dans la cheminée. » Le bélier se coucha, lui, sous la table ; le jars, ami de l'humidité, se cacha dans l'évier, et l'âne resta au dehors à broûter des ronces.

Pendant ce temps, les voleurs avaient gagné la forêt. « Nous sommes bien peu avisés, dit l'un, nous ne savons même pas qui nous a tant effrayés. — Je ne retournerais dans tous les cas, pas même pour un empire, à la cabane, dit l'autre. — Je suis plus courageux que vous, dit le troisième, je vais y retourner de ce pas. »

Arrivé à l'habitation, notre voleur se dirigea vers la cheminée, au milieu de l'obscurité ; mais le chat, qui était couché au coin de l'âtre, lui donna un coup de griffe et lui déchira la main. Le voleur voulut regarder dans la cheminée, mais le coq lui lâcha tout aus-

sitôt une incongruité dans la bouche ; ennuyé de tous ces insuccès, il voulut aller laver sa main ensanglantée à l'évier, mais le jars le cribla de coups de bec. Le tapage avaitréveillé le bélier qui, en se levant renversa la table et donna à l'intrus un grand coup de tête dans le dos. Notre voleur n'eut plus que la ressource de fuir, mais, au passage, l'âne lui détacha plusieurs ruades brutales. Il prit ses jambes à son cou et s'enfuit rejoindre ses camarades dans la forêt, auxquels il raconta que la maison était pleine de démons qui l'avaient roué de coups. Tous jurèrent alors de ne jamais remettre les pieds dans un lieu aussi terrible, et hanté par de si méchants esprits.

Après cette scène, nos cinq amis se réunirent autour de la table dans la cabane, et mangèrent ensemble les excellents rilleaux que les voleurs avaient préparés et abandonnés dans leur précipitation à s'enfuir.

II

LA FÉE ET LES BONNES GENS

Un jour un bonhomme et sa bonne femme, très pauvres, bien âgés et éprouvés par la misère, allaient ramasser du bois mort pour se chauffer et faire cuire leurs aliments. Arrivés dans la forêt, ils virent surgir tout à coup devant eux une dame vêtue de blanc et richement habillée, qui n'était autre qu'une fée bienfaisante, et qui leur dit : « Mes pauvres amis, vous êtes bien vieux et dignes de pitié. Eh bien! je veux faire quelque chose pour vous : je vous permets de formuler trois souhaits, et, quels qu'ils soient, je les exaucerai sur l'heure. » Le bonhomme émit alors les trois vœux suivants : « Je désire que mon coffre soit plein d'argent, mon grenier plein de blé et ma cour pleine de bois. — Allez-vous-en, dit la Fée, vos souhaits sont exaucés. » Arrivés chez eux, nos deux vieillards virent que ce qu'ils avaient demandé leur était accordé : leur coffre était plein d'argent, leur grenier regorgeait de blé et enfin leur cour était toute garnie de bois.

Or, un ménage voisin, pauvre également, s'était aperçu de l'aisance dans laquelle vivaient les bonnes gens en question, et ayant appris l'origine de leur fortune résolut de s'adresser lui aussi à la Fée généreuse. S'étant rendus dans ce but au centre de la forêt, ils rencontrèrent la même belle dame, qui leur permit pareillement de formuler trois souhaits. L'homme voulut prendre la parole, mais sa femme lui dit tout aussitôt avec acrimonie : « Laisse-moi parler ;

toi, tu ne sais pas souhaiter ! » Alors la femme dit : « Je désire que ma marmite, qui n'a que deux pieds, en possède trois. — Votre vœu est exaucé, dit la Fée. — Quelle sotte, reprit le mari courroucé à sa femme en l'entendant formuler un vœu aussi mesquin ; ta marmite, eh bien ! puisses-tu l'avoir dans le derrière toute rouge ! — Votre souhait est exaucé, » dit la Fée, à la suite de ce désir inconsidérément exprimé par le mari. Mais la femme, que la marmite brûlait et torturait, se hâta de formuler un troisième vœu : « Et, dit-elle, que la marmite me débarrasse à l'instant ? — Votre troisième souhait est exaucé, » repartit encore la Fée.

Ce qui fit que, par la sottise de la femme, ces deux gens s'en retournèrent chez eux aussi pauvres que devant.

III

LE MARCHÉ DU DIABLE

A la suite d'un marché passé entre une personne et le diable, celui-ci avait construit un pont en très peu de temps ; le prix du travail était l'abandon à l'Etre malin du premier être vivant qui passerait sur ce pont.

La personne en question, qui avait flairé le piège du diable, prit un chat, le lâcha sur le pont et lança son chien à sa poursuite.

Le diable, furieux, dut se contenter du chat, et le pont resta intact.

IV

SAINT PIERRE ET LES DEUX MARIS

Un jour, deux pauvres diables se présentaient ensemble à la porte du Paradis et sollicitaient la faveur d'être admis dans le séjour des bienheureux. Saint Pierre, s'adressant au premier, lui demanda : « Qu'as-tu fait sur la terre ? Comment t'es-tu acquitté de tes devoirs ? » — Le pauvre homme répondit : « J'ai beaucoup travaillé, j'ai gagné ma vie à la sueur de mon front, car je n'avais pas de fortune ; je suis devenu père de nombreux enfants. Ma femme est morte encore jeune, et je suis resté seul pour subvenir aux besoins des miens ; c'est vous dire que je n'ai pas été heureux, jusqu'au moment où mes enfants ont pu se suffire à eux-mêmes.

— Cela est très bien, reprit saint Pierre ; ta conduite mérite récompense; aussi entre au ciel et prends possession de la place à laquelle tu as droit. » Puis, se retournant vers le second : « Et toi, quels sont les mérites que tu as à faire valoir? — Mon histoire, répondit celui-ci, est à peu près la même que celle de mon camarade; seulement ne pouvant me tirer d'embarras dans mon veuvage, je me suis remarié, et j'ai ainsi gravi deux fois le calvaire au lieu d'une. Aussi, j'ose espérer que vous me réserverez une place meilleure que celle de mon camarade, puisque j'ai doublement souffert. Saint Pierre lui répondit alors avec courroux : « C'est ce qui prouve que tu n'es qu'un imbécile, car chat échaudé craint l'eau froide. Pour une fois, je pardonne, mais la seconde fois que l'on se remarie, cela ne passe pas... Je ne reçois pas d'idiots de ta trempe. Va au feu éternel. »

V

LA BOSSUE ET LES FÉES

Une pauvre vieille femme, qui était affligée d'une énorme bosse dans le dos, maudissait constamment le Destin de l'avoir ainsi contrefaite. Or, une nuit, comme elle arrivait à un carrefour, au milieu de la campagne, elle vit une troupe de fées qui y dansaient une ronde au clair de la lune, en chantant pour s'accompagner : « Samedi, Dimanche ». La misérable bossue, payant d'audace, prit place dans la ronde, et, remarquant que la chanson des fées était peu entraînante et manquait de cadence, elle se mit elle-même à diriger la danse, en chantant : « Samedi, Dimanche et Lundi ». Les fées, satisfaites de ce rythme plus parfait et de cette mesure plus vive, récompensèrent la bonne femme en lui enlevant sa bosse.

Mais une femme, bossue également, ayant appris comment l'infirmité de sa voisine lui avait était enlevée, résolut d'employer à son profit le même stratagème qui avait réussi à cette dernière, et, une belle nuit, elle prit place, elle aussi, dans la ronde des fées. Toutefois, au lieu de s'en tenir aux trois mots « Samedi, Dimanche et Lundi» employés par sa voisine, elle voulut faire mieux, et, renchérissant, elle se mit à chanter : « Samedi, Dimanche, Lundi, et Mardi... » Cette nouvelle chanson, qui manquait d'entraînement et de cadence, ne fut pas du goût des fées, car, courroucées, elles chassèrent l'imprudente, et, au lieu de la débarrasser de sa bosse, ainsi qu'elle s'y attendait, elles lui ajoutèrent par devant celle qu'elles avaient enlevée à sa plus chanceuse voisine.

C. Fraysse.

LES STATUES ET CORPS QU'ON NE PEUT DÉPLACER

IX

LE CORPS DE SAINT MÉNAS

Lorsqu'on voulut rapporter d'Alexandrie dans la Pentapole le corps de saint Ménas (Abou Minâ), on le plaça sur un chameau, mais celui-ci ne bougea pas de sa place. On le mit sur un autre qui ne partit pas et ne remua pas, malgré des coups violents. On reconnut que c'était par l'ordre de Dieu : on bâtit un monument au saint, qu'on ensevelit à cet endroit (2).

X

LE CORPS DE SAINT SARAPAMON

Tandis que le gouverneur Arien remontait le Nil avec ce saint pour le mettre à mort, la barque, arrivée devant Nikiou, dont Sarapamon était évêque, fut arrêtée par un ange du Seigneur, sans pouvoir avancer ni reculer. On reconnut que c'était le saint qui en était la cause ; on le débarqua et il eut la tête tranchée sur une colline de sable près de Nikiou (3).

XI

LE CORPS DE SAINT CLÉMENT

Saint Clément, pape de Rome, ayant été exilé à Cherson sous Trajan, fut précipité dans la mer avec une ancre au cou. Un an après, les flots se séparèrent, et le corps du saint apparut, couché au fond comme s'il était vivant. Les gens y allaient pour être bénis par lui. Ils formèrent le projet de l'enterrer, apportèrent un coffre,

(1) Suite. Voir t. XIX p. 395.
(2) Bibliothèque nationale de Paris, f^os arabe, n° 256, f° 54; Amélineau, *Les Actes des Martyrs de l'Eglise copte*, Paris, 1890, in-8, p. 89-90.
(3) Bibliothèque nationale de Paris, f^os arabe, n° 256, f° 63 et n° 4869, f° 109; Amélineau, *Les actes des Martyrs de l'Eglise copte*, p. 208.

l'y placèrent et voulurent le faire sortir de la mer, mais ils ne purent pas le bouger de sa place. Alors ils reconnurent qu'il refusait de quitter cet endroit; ils l'y laissèrent et partirent. Depuis, chaque année, la mer s'ouvre le jour de sa fête; les gens pénètrent là et sont bénis par lui (1).

RENÉ BASSET.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

CXXXVII

SAINT LANGUY



'ÉTAIT le 3 septembre dernier, le pardon de saint Languy. — La chapelle du saint, que j'ai visitée, se trouve en Plougastel-Daoulas, auprès du fleuve qui sépare cette paroisse de sa voisine Kerhuon. Le bienheureux a une statue de bois, qui le représente les mains doucement croisées sur la poitrine, et les cheveux un peu frisés. Mais rien de caractéristique. Au pied de la statue, pendent de droite et de gauche deux œufs d'autruche. Est-ce un simple motif d'ornement? ou bien des ex-voto? Je ne sais. — La fontaine du saint est à dix minutes de sa chapelle. Quand un enfant est malade, on trempe sa chemise dans la source sainte. Si le linge coule à fond, l'enfant doit mourir; au contraire, c'est un signe de vie, si le linge flotte. On a soin de nettoyer la fontaine à l'intention du petit malade. Ce bon patron est invoqué contre les maladies de langueur. Ce qui est tout naturel, « puisqu'il a *langui* » (l'affreux

(1) Bibliothèque nationale de Paris, f^os arabe, n° 256, f. 65. Suirus ap. Migne. *Patrologia græca*, t. CXVI. Paris, 1891. gr. in-8, col. 183-184. Le récit est plus orné: le saint repose au fond de la mer dans une habitation en manière de temple de marbre, préparée par Dieu. Dans le récit d'un miracle qui a pour héros un enfant conservé vivant par le saint pendant un an au fond de la mer, c'est Clément lui-même qui, dans un des cours fastidieux et lourd, déclare lui-même qu'il ne veut pas quitter le fond de la mer. Ce récit, bien inférieur à la légende primitive, serait de saint Ephrem, évêque de Cherson (Migne *op. lau.*, où il faut lire *Cherson* au lieu de *Gerson*). Cf. sur le miracle de l'enfant sauvé, un récit reproduit par P. Sébillot, *Le Folk-lore de France*, t. II. Paris, 1905, in-4, p. 29-30, d'après Bérenger-Féraud, qui est parfois une source assez suspecte.

calembour ! d'origine française, comme le verbe breton : *languiçza*). J'ai consulté un marin de la contrée sur l'efficacité des pratiques en l'honneur de saint Languy. Il m'a regardé d'un air malin et m'a répondu : « C'est sûr qu'on y vient de loin à sa fontaine, jusque de Saint-Renan et d'ailleurs. Mais, nous autres, nous savons à quoi nous en tenir. Voyez-vous, monsieur, les saints ne réussissent pas dans leur pays. »

CXXXVIII

CHAPELLE DE PLOUGASTEL-DAOULAS

(*Arrondissement de Brest*)

La paroisse de Plougastel-Daoulas est très étendue; aussi contient-elle un certain nombre de chapelles importantes, qui ont leur jour de pardon.

Chapelle *Saint-Claude.* — On y va pour faire parler les enfants.

Chapelle *Saint-Jean.* — On y va pour les maux d'yeux.

Chapelle *Saint-Adrien.* — On y va pour les maux de tête.

Chapelle de *la Fontaine-Blanche.* — On y va pour faire marcher les enfants.

Chapelle *Sainte-Christine.* — Les femmes y font des pèlerinages, afin d'avoir le lait nécessaire pour nourrir leurs enfants.

Chapelle de *Saint-Trémeur.* — On y va pour les rhumatismes.

Il y a aussi la chapelle de Saint-Guénolé (ou *Guenols*, prononcent les paysans), mais je n'ai pu savoir le but des petites dévotions qu'on y pratique

H. DE KERBEUZEC.

CXXXIX

LA FONTAINE DE SAINT DIVY

Saint-Divy (canton de Landerneau) possède une fontaine où l'on vient tremper la chemise des petits enfants, qui naissent avec une petite barre bleue entre les deux yeux. Ces enfants ne vivent pas longtemps, étant venus au monde avec le *mal de saint Divy* (c'est ainsi qu'on désigne cette petite barre), mais le bienheureux peut les sauver par l'eau bienfaisante de sa fontaine.

(Communication de Mme Hennequin.)

CXLI

FONTAINE DE SAINT-RENAN

Je suis allé à Saint-Renan pour voir la fontaine qui est consacrée au bienheureux de ce nom. Elle se trouve dans un endroit marécageux, et à une bonne distance de l'église. La fontaine est dans un état d'abandon, et même la statue du saint a disparu. Cependant, m'a dit une vieille femme, il est encore fort utile de plonger dans cette eau les bras ou les jambes qui souffrent. Elle m'a dit que jadis on avait plongé dans cette source un enfant mort et que l'enfant y avait retrouvé la vie.

CXLI

LA FONTAINE DE SAINT SAMSON

Dans la paroisse de Landunvez (canton de Ploudalmézeau, arrondissement de Brest), il y a sur le bord de la mer une petite chapelle consacrée à saint Samson, évêque de Dol. Le troisieme dimanche de juillet a lieu le pardon. C'est assurément l'un des plus pittoresques et l'un des plus poétiques qui se puisse imaginer. Toute la population et le clergé en tête se rendent à la chapelle. Elle est chère aux marins, pour lesquels on y célèbre une messe tous lès ans.

Le bienheureux est invoqué pour les yeux et contre les rhumatismes.

Voici un rite qui me semble peu banal: quand un bébé a neuf mois, on le porte à la fontaine du saint pour l'y plonger, car son eau donne la force. Si l'enfant ne peut aller à la fontaine, on se contente de porter sa chemise. On la plonge à la source bénie, puis on le rapporte à la maison. C'est là qu'on la met à sécher (c'est une règle qu'*elle ne doit pas sécher au soleil*). Sèche, on en revêtit le bébé.

CXLII

SAINT SAMSON ET LA FIÈVRE

Dans la paroisse de Goven (canton de Guichen, arrondissement de Redon), le village de Saint-Samson, avec sa montagne, se trouve dans un site pittoresque, sur la vallée de la Vilaine. On y voit un

joli calvaire, qui porte l'effigie et le nom du bienheureux. Ce monument (1) a été construit les années dernières sur l'emplacement d'une chapelle, dédiée au vieil évêque de Dol. Bien que tombée en ruines, elle était encore vénérée des vieilles gens, qui venaient prier pour la guérison des fièvres.

Une bonne femme m'a conté que de mauvais plaisants prenaient parfois la statue du saint pour la faire rouler et descendre la colline. Mais ils étaient punis. Et ceci, m'a-t-elle dit, est arrivé deux fois « à ma connaissance ». La première fois, le coupable était un villageois qui en attrapa des fièvres, dont il ne put jamais guérir; la seconde fois, le coupable était un soldat, qui fut châtié de la même manière.

CXLIII

LA TÊTE DE SAINTE BARBE ET LE BÉNITIER AUX DENTS

Dans le canton de Landivisiau, au calvaire de Guimiliau, deux détails nous ont été révélés par les personnes du pays chez lesquelles nous étions. Au bas du calvaire se trouve une statue de femme appuyée sur une roue et que l'on croit être sainte Barbe. La tête en est détachée. Lorsqu'on veut se marier dans l'année, on retire la tête de sainte Barbe, on pique une épingle en dedans du cou, puis on repose la tête à sa place. — En dessous de ce même calvaire, se trouve un bénitier, où les habitants de la contrée déposent les dents qu'ils perdent ou qu'ils font arracher; ils espèrent ainsi être débarrassés totalement du mal de dents. Cette coutume existe dans plusieurs églises du Finistère; je me rappelle qu'étant enfant j'ai vu souvent de ces dents soigneusement placées dans d'immenses bénitiers.

(Communication de Mme Hennequin). F. DUINE.

CXLIV

PÈLERINAGE DU PAS DE LA VACHE (Pierre à bassins)

La vallée du Boussignou ou Bourgnou, qui se jette dans la Sèvre nantaise, offre un des sites les plus pittoresques de la Gâtine. Un entassement bizarre de blocs entre deux collines boisées recèle le lit d'un ruisseau et l'on peut aisément, en sautant de rocher en

(1) Les cartes postales illustrées appellent à tort ce monument : *Tombeau de saint Samson* et le placent par erreur en *Pont-Réan*.

rocher, parcourir tout le fond du vallon. En été, un léger murmure vous apprend que sous vos pieds coule un filet d'eau ; il vous arrive même parfois de l'entrevoir au fond d'une crevasse ; l'hiver au moment des crues, ce sont des bruits insolites, des grondements sourds... L'imagination des populations a été vivement frappée par l'allure mystérieuse de ce ruisseau et par l'étrangeté du paysage.

Un rocher qui présente deux trous larges comme un chapeau, profond de 30 centimètres est désigné sous le nom de rocher du pas de la vache (1).

D'après la tradition, ces trous qu'on nomme fontaines demeureraient constamment remplis d'eau.

On y vient en pèlerinage, et lors de mon passage (août 1885) j'ai constaté la présence de petites croix de bois, très rustiques, tout récemment confectionnées sur les lieux mêmes et suspendues aux branches d'un chêne voisin. Il s'y rend, m'a-t-on dit, des pèlerins de Coulonges et même de Fontenay.

(Henri Gelin.) *De l'origine des pierres branlantes in Bull. de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, 1er trimestre 1886, 290, n° 2.

LÉO DESAIVRE.

LE FOLK-LORE DE LA PICARDIE (2)

VII

FORMULETTES ET JEUX

Vieilles rengaines qui se répètent volontiers, soit entre enfants, pendant les jeux, soit à la veillée, en guise de plaisanterie.

— Quoé qu'o foètes quiote grammère ?
(Que faites-vous petite vieille grand'mère ?)
— J'alleume mein fu (mon feu).
— Pourquoé foère vo feu ?
— Pour alleumer m'leimpe (ma lampe).

(1) Un autre observateur m'a, je crois bien, parlé du pas de *la Vierge* et fait figurer ces empreintes dans la légende de la Vierge poursuivie par le Diable. Les empreintes de l'un et de l'autre sont, comme on le sait, sur le rocher de Notre-Dame-de-Pitié, commune de la Chapelle-Saint-Laurent, non loin du Boussignou.
(2) Suite, cf. t. XX p. 146.

— Pourquoé foère vo leimpe ?
— Pour tracher mein quiot coutieu eingué.
(Pour chercher mon petit couteau... anglais (?)
— Pourquoé foère vo quiot coutieu eingué ?
— Pour coper l'leingue à mein qu'chein.
(Pour couper la langue à mon chien.)
— Quoé qu'il o foét vo qu'chein ?
— Il o mordu m'ein gaimbe (ma jambe).
— Montrez ein peu vo gaimbe ?

Elle la montre. On crie en courant autour d'elle :

— Eh ! gaimbe porie ! (pourrie) gaimbe porie !

*
* *

— Toc-toc.
— Qui va là ?
— C'est père Nicolas.
— Eintrez, eintrez pèr'Nicolas os meingerez ed' la papinade avec nous.
— Je n'viens point pour boère ni pour meinger, j'viens pour conter ein piot conte.
— Contez, contez, pèr'Nicolas.
— Rincez les verres,
— Y n'y a point d'ieu fraîche.
— Balayez la moéson,
— Il n'y a point d'ramon (balais de bois, de rameau).
— Ah ! qué fichue moéson !

*
* *

— Bonjour Jein.
— Bonjour Jein.
— Tiens, ti Jein, pis mi Jein, mein Diu, mein Diu, qué belle reincontre ! As-tu eine fème ?
— Oui.
— C'meint qu'a s'appelle ?
— Jeinne.
— Tiens, ti Jein, pis mi Jein et fème Jeine, el' mienne Jeinne, mein Diu, mein Diu, qué belle reincontre ! As-tu ein fiu ?
— Oui.
— C'ment qu'i s'appelle ?
— Jein, comme sein père.
— Tiens, ti Jein, pis mi Jein, et fème Jeinne, el' mienne Jeinne, tein fiu Jein, el' mien Jein, mein Diu, mein Diu, qué belle reincontre ! As-tu eine fille ?
— Oui.
— C'ment qu'a s'appelle ?
— Jeine, comme es'mère.
— Tiens, ti Jein, pis mi Jein, et fème Jeine, el' mienne Jeinne, tein fiu Jein el mien Jein, et' fille Jeinne, el'mienne Jeinne, mein Diu, mein Diu, qué belle reincontre ! As-tu ein qu'chein ?
— Oui.
— Comment qui' s'appelle ?
— Patou.

— Tiens, ti Jein, pis mi Jein, et fème Jeine, el'mienne Jeinne, tein fiu Jein el' mien Jein, et'fille Jeinne el' mienne Jeinne, tein qu'chien ?... C'ment qu'so dit déjo, je n'sais mi pus ?...
— Patou.

Si l'interpellé vient ainsi en aide au prétendu manque de mémoire, on lui répond comme « attrape » :

— Ben lèv'es queue et pis mets tein nez d'sous.

VIII

LES MÉTÉORES

L'arc-en-ciel. — Comme complément à la croyance que j'ai précédemment indiquée sur l'arc-en-ciel, il paraît qu'il ne faut jamais le montrer du bout du doigt, car ce doigt serait coupé et tomberait immédiatement.

Dans certaines campagnes picardes on appelle l'arc-en-ciel « Porte de saint Jacques » sans qu'on puisse retrouver la légende qui paraît devoir expliquer cette dénomination.

(Communication de M. Adrien Huguet en réponse à une lecture de traditions faite à la Société d'histoire et archéologie du Vimeu).

L'orage. — Il ne faut pas regarder les éclairs derrière les vitres, car on peut avoir les yeux brûlés.

IX

DIRES ET CROYANCES

Formulette de serment. — « Croix d'bois, croix d'fer, si j'mens j'irai en enfer. »

Le diable dans la casserole. — Quand l'ébullition soulève avec bruit le couvercle, on dit que le diable est dans la casserole.

Maigre feu. — Quand il ne reste dans la cheminée que quelques tisons éloignés entre eux, on dit qu'il y en a un qui dit à l'autre :

Si t'avances ej' te brûle.

La vermine. — On montre en Picardie d'anciens plats d'étain que l'on appelle « plats à poux », sur lesquels soi-disant on peignait les enfants et même les grandes personnes pour recueillir la vermine, dont on juge par là de l'abondance !

*
* *

Aucune ménagère picarde ne voudrait détruire les petits papillons argentés qui voltigent les soirs d'été dans leurs demeures, car on les appelle des « anges », et on croit à cause de cela qu'ils sont sacrés. Or ce sont tout simplement les *teignes*, transformation des vers qui rongent à qui mieux leurs habits.

*
* *

Les jours de la semaine.

— Bonjour *lundi*.
— Tu vas bien *mardi*.
— Très bien *mercredi*.
— Va-t-en dire à *jeudi*
— Que je l'attends *vendredi*
Dans la salle du *samedi*
Pour déjeuner *dimanche*.

*
* *

Les nombres.

Un, deux trois,..
Pour aller au bois,
Quatre, cinq, six,
Y cueillir des cerises.
Sept, huit, neuf,
Dans un panier neuf,
Dix, onze, douze...
Elles seront toutes rouges.
} la cueillette

(*Variante*)

« Un, deux, trois...
La culotte en bas,
Quatre, cinq, six,
Lever la chemise.
Sept, huit, neuf
Fouetté comme un bœuf,
Dix, onze, douze...
Il devient tout rouge.
} la fessée

A. Bout.

PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES

LXXV

Saint S. Teilo

Dans le musée de l'évêché de Quimper, j'ai remarqué une statue de S. Teilo (ou Théleau, comme nous disons en Bretagne). Le saint est représenté en chape, en mitre et en crosse, monté sur un cerf.

Cette image de bois, qui n'est pas très ancienne, fait allusion à une légende populaire. Le seigneur de Landeleau proposa pour paroisse au saint tout le territoire qu'il pourrait parcourir du coucher du soleil jusqu'au chant du coq. Le bienheureux, qui ne manquait point d'esprit, choisit pour monture un cerf, et décrivit ainsi en une nuit une fort belle étendue de terrain. Le seigneur fut bien attrapé, mais tint parole.

F. Duine.

LXXVI

SAINT RIVOARÉ

Ce saint est patron de Lanrivôaré, dans le canton de Saint-Renan (arrondissement de Brest). On l'a représenté dans les vitraux modernes de l'église de Saint-Renan, auprès de lui un enfant tient un loup en laisse. Cet enfant, c'est son neveu, saint Hervé, avec le loup qu'il domestiqua. Telle est, en effet, l'opinion du clergé sur la parenté des deux bienheureux, mais un paysan de Lanrivoaré m'a assuré que saint Rivoaré était au contraire le neveu de saint Hervé. Dans son église, le patron de Lanrivoaré a une statue, d'ailleurs peu ancienne, qui le représente en prêtre, vêtu pour dire la messe, et les mains jointes. Au-dessous de la statue, un petit reliquaire. On célèbre la fête du patron le troisième dimanche d'octobre. Malheureusement, sa fontaine (qui se trouve à deux cents mètres de l'église) n'a plus de vertu, et a perdu sa statue. Les laveuses voisines ont même souri de mon pèlerinage à cette belle fontaine.

Le cimetière de Lanrivoaré est célèbre, parce qu'il possède un petit enclos, fermé par un mur, et pavé de pierre. Un paysan m'a dit : « C'est là qu'ont été enterrés les 7777 saints, qui furent massacrés ; et c'est là qu'on fait des pèlerinages pour les personnes

qui sont menacées de perdre la raison ». Encore un culte local qui repose sur un calembour : on vient prier pour les fous dans le lieu où *les saints perdirent la tête.*

LXXVII

SAINT GOBRIEN

On sait le rôle que jouent les calembours dans le culte populaire des saints. C'est ainsi que dans la paroisse de Saint-Servan, près Josselin, un saint très populaire dans le pays, saint Gobrien, est l'objet de plaisanteries parce qu'on l'appelle saint *Gobe-rien.*

LXXVIII

SAINT LAURENT ET LE BOIS SEC

Si l'on veut avoir du bois sec, il faut le loger le jour de saint Laurent (10 août).

En ayant demandé la raison, je reçus cette réponse : « Ce saint a été brûlé sur un gril, il s'y connaissait donc en bois sec ».

H. DE KERBEUZEC.

LES EMPREINTES MERVEILLEUSES (1)

CCXC

LA GÖÖCHENSTEIN

Sur le finage de Parchim, dans le Mecklembourg, est une pierre plate, assez grande, qui porte la trace d'un pied d'oie. Je n'ai rien pu apprendre de plus sur l'existence de cette pierre. Tout ce qu'on a pu me raconter, c'est qu'elle ne peut être bougée de sa place (2).

(1) Suite, voir T. XX, p. 248.

(2) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche aus Meklenburg*, Vienne, 1879-1880, 2 v. in-8, t. I, p. 420.

CCXCI

LA GRIFFE DU DIABLE

Sur le finage de Dargelütz, dans le Mecklembourg, à un huitième de mille du village, se trouve une large pierre appelée la Griffe du Diable. Sur sa partie supérieure, on voit la trace d'une main. Lorsque l'église de Dargelutz fut bâtie, le diable voulut l'anéantir. Il prit dans le bois de Grauzin une énorme pierre et la lança vers l'église en lui faisant décrire un grand circuit. Elle tomba à une distance considérable, mais le diable l'avait saisie si fort que ses doigts s'imprimèrent sur la pierre (1).

CCXCII

LA PIERRE DU DIABLE A STRELITZ

Sur la limite d'un champ, entre Karpin et Bergfeld, il y a une pierre où l'on doit voir nettement l'empreinte d'une main. La légende rapporte que le diable prit un jour cette pierre dans sa main pour la lancer contre le clocher de Güstrow. Cela arriva parce que les gens de Güstrow l'avaient irrité contre eux à cause de leur pitié. Lorsque le diable la souleva pour la lancer, la pierre lui échappa et tomba où on la voit encore aujourd'hui (2).

CCXCIII

Les possesseurs des domaines de Klein Sprenz et de Göldenitz étaient en contestation au sujet des limites et souvent, aux champs, il y avait des coups échangés entre leurs valets. Le seigneur de Klein Sprenz déplaça plusieurs fois la borne. Comme un jour il se rencontrait auprès d'elle avec ses adversaires, il monta dessus et cria : Si ce n'est pas ici la limite, je veux enfoncer dans cette pierre. Aussitôt, son pied droit s'enfonça jusqu'au-dessus de la cheville. Il y a une génération, les vieilles gens prétendaient encore avoir vu la pierre, sur laquelle on distinguait nettement l'empreinte d'un pieds humain (3).

(1) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche*, t. I, p. 92-93.
(2) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche*, t. I, p. 93.
(3) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche*, t. I, p. 203.

CCXCIV

Entre les villages de Wakenstadt et d'Alt Pokrent, le chemin de Wakenstädt à Schlagfort forme pendant une distance la limite qui s'élargit à droite de Wakenstädt et va au marais de Torf, après quelques détours. Dans l'un de ceux-ci se trouve comme borne une large pierre plate sur le milieu de laquelle est imprimé nettement un sabot de cheval. La légende prétend que dans les anciens temps, les gens, propriétaires de ces villages, se disputaient pour les frontières jusqu'à ce qu'un jour le diable marcha sur la grosse pierre qui était là en disant : Ici est la lim ite (1).

CCXCV

La pierre du diable sur la limite entre Güstrow et Gadebusch, est une grande pierre qui porte l'empreinte d'un pied de cheval. On raconte là-dessus la légende suivante : Un jour les gens de Güstrow et de Gadebusch étaient en querelle entre eux au sujet de la limite ; le soir était près d'arriver sans que la dispute prît fin. Tout à coup le diable arriva, portant une grande pierre sur le dos. Il s'avança au milieu des combattants, jeta sa pierre à terre et se plaça sur elle en disant : Ici doit être la limite ; sur quoi il disparut. Depuis ce temps, il n'y a pas eu de contestation sur la limite, et la nuit, on voit souvent le diable qui semble examiner si la pierre n'a pas été déplacée (2).

CCXCVI

LA PIERRE DE L'ÉGLISE DE STERNBERG

Sur le côté de l'église de Sternberg, près de la principale porte d'entrée et de la sainte chapelle du Saint-Sang, se trouve, dans le mur extérieur de l'église, à peu de distance de la terre, un bloc de granit où il y a deux creux, qui ressemblent assez à l'empreinte de deux grands pieds nus d'homme. Voici ce qu'on raconte sur cette pierre. En 1492, un juif qui vivait à Sternberg fut mis en possession de deux hosties consacrées par l'intermédiaire d'un prêtre oublieux de ses devoirs. Les juifs se firent un plaisir dans une fête, de trouer avec des clous les hosties placées sur une table. Mais, ô merveille !

(1) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche*, t. I, p. 204.
(2) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche*, t. I, p. 426.

des gouttes de sang jaillirent. Effrayé, le juif ordonna à une servante chrétienne qui travaillait chez lui de porter devant la porte les hosties enveloppées dans un drap et de les jeter dans le ruisseau du moulin. A peine avait-elle atteint la porte du moulin qu'elle ne put plus aller plus loin ; elle était immobilisée comme si elle était enfoncée dans du plâtre. Elle s'efforça d'avancer, mais elle ne le put pas ; mais elle put revenir en arrière. Elle chancela devant la maison et tomba morte devant la porte de son maître. Le lendemain matin, on trouva sur une pierre gisante devant la porte du moulin l'empreinte de deux pieds humains (1).

René Basset.

COUTUMES ET SUPERSTITIONS DE LA HAUTE-BRETAGNE

LXXVI

SUPERSTITIONS DES PÊCHEURS EN EAU DOUCE

A Evran (Côtes-du-Nord), pour prendre du poisson, il faut promettre une miche à saint Yhobiche, ou mieux donner deux sous à saint Pierre, et mordre l'oreille de son voisin, en disant : Saint Pierre, vous qui avez fait de si belles pêches, envoyez-moi du poisson, et le bon Dieu vous pardonnera d'avoir coupé l'oreille à Malchus.

LXXVII

POUR LA LESSIVE

A Henanbihen, on donne une miche aux pauvres, en leur recommandant de prier et d'honorer saint Yhobiche, afin d'obtenir du beau temps pour la lessive.

Lucie de V.-H.

(1) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche*, t. I, p. 428.

LXXVIII

LE PAIN RENVERSÉ

On lit dans les mémoires de Sanson (Paris, 1830, II, p. 11) que les boulangers de la capitale, payant leur redevance à l'exécuteur des arrêts criminels, posaient sur la croûte supérieure le pain qui lui était destiné. « De là est venu l'usage de dire quand on voit un pain renversé : Retournez-le donc, *le bourreau n'aurait qu'à le prendre.* »

Dans les fermes du pays de Saint-Malo, c'est une très grossière injure que de placer ainsi sur la table le pain renversé. Un étranger l'ayant posé de la sorte par mégarde : « Apprenez, lui dit la fermière, que je ne suis pas une femme mal élevée ».

H. de Kerbeuzec.

MÉDECINE SUPERSTITIEUSE

XC

PRIÈRE EFFICACE CONTRE LES CHIENS ENRAGÉS, INVOCATION A SAINT HUBERT (1).

Au jardin des Oliviers, en faisant sa prière, Jésus dit : « O mon père ! je voudrais bien boire dans votre saint calice. »

— Oh ! non, Fils ! Il faut mourir ! » Voilà Judas qui arrive. Il le prend, il l'embrasse ; il lui passe la corde au cou ; il l'entraîne par le bois et par les rues. A tous les coups qu'il lui donnait sa chair roulait là-bas ! son sang coulait par terre. La sainte Vierge quittait son grand chemin. Il a rencontré saint Jean : « Saint Jean, ayez soin de ma mère ! » Ma mère, ayez soin de saint Jean ! Voyez ma main droite percée, ma main gauche percée, mon côté droit percé, et mes deux pieds en croix. Ma tête couronnée d'épines blanches Je n'ai plus qu'une goutte de sang dans mon cœur à répandre pour les Anges qui ne m'en savent point de gré. »

— Ils lui ont fait faire une croix.

(1) Recueillie dans la paroisse de Treteau, canton de Jaligny, arr. de la Palisse (Allier).

— Dessus Pilate ! Dessus Barabbas ! Quinze pieds de large et dix-huit pieds de long !

— Notre Seigneur a été sur la plus haute montagne, le Calvaire ; sa sainte faiblesse a demandé à boire, ils lui ont apporté à boire dans la peau d'un crapaud avec du suif de serpent et du vinaigre tranché. Quand Notre-Seigneur a vu son bouère, il a perdu la parole et le souffler ; le soleil et la lune ont perdu leur clarté ; les femmes enceintes se sont délivrées ; les pierres se sont fendues ; le ciel s'est ouvert ; saint Hubert a déserté. »

« Grand saint Hubert, gardez-moi de toute mauvaise bête enragée ! »

XCI

LA GRANDE PRIÈRE DES SORCIERS

Prière pour certaines maladies, copiée sur le registre paroissial de Nizerolles (Allier) en 1680, maître Fr. Pouthenier, bachelier en la Faculté de Valence, étant curé de cette paroisse (à l'usage des sorciers).

« Anna peperit Mariam, Mariam Salvatorem, Elisabeth Joannem, Maria Jacobi Jacobum Zelotem. Fác Mulier ista pariet filium in nomine Domini Jesu Christi. Puer qui in utero matris, si sis masculus vel puella, veni foras. Christus te vocat videre lucem, te desirat ne moreris. Veni foras in nomine Domini Nostri Jesu Xhristi. Mulier cum parit tristitiam habet quia venit hora ejus, et quando perperit filium, non meminit pressuræ propter gaudium qui natus et homo in mundo. Jesu † Nazarenus † Rex † Judœorum † Miserere nobis † Ego sum Alpha † et Omega. Principium † et finis. Amen. »

Il est à remarquer que cette *prière de Sorcier* se termine par sept signes de croix.

Dans presque toute la partie de l'ancien diocèse d'Autun, l'on rencontre cette formule, ou au moins très analogue ; les signes de croix s'y font de la main gauche quand il s'agit de conjurer les coliques, la *maille*, les vers, les dents, de couper les fièvres, d'arrêter le feu, le sang, etc.

XCII

UNE ENSORCELÉE

Dans le bourg de X... près Moulins, est encore une pauvre femme, malade depuis plusieurs années, ne cessant de pousser des

cris et d'appeler au secours. Le médecin la visite assez fréquemment, il la traite au bromure de potassium ; c'est indiquer sa maladie.

Veuve et sans enfants, elle possède *un petit bien*, deux ou trois maisons, et quelques boisselées de terre. Un voisin lui avait offert de venir se faire soigner chez lui, où elle se trouverait en compagnie, et l'assiduité des soins que sa femme lui donnerait, en mettant pour condition qu'elle le ferait son héritier. La malade refusa net, et le voisin laissa échapper ces paroles : *Te t'an r'pantira pas tard vielle g...*

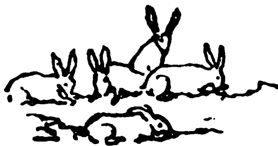
Et c'est depuis ce jour quelle se crut ensorcelée, car ce voisin a des accointances avec les sorciers : « J'ai un sort, dit-elle, il m'empêche de me coucher, de dormir, de respirer, de marcher, la *punésie* (le mal) est tombée sur mon corps. »

Un sorcier, puis deux, trois, arrivent sur sa demande ; tous se sentent impuissants pour conjurer un *si grou sort à n'enlever !* L'un conseille de faire venir le sorcier de X.:. à trois lieues de là, celui-ci connu sous le nom de *La Margot* arrive, contemple, regarde et palpe l'ensorcelée, qui le supplie de lui enlever le sort *qu'é d'su alle*, et que son voisin lui a jeté. La Margot, soucieux, répond gravement en serrant son bâton : « *Oûm dounneriez ben vingt pistoles, que j' pourrai iaumais arracher l'grou sort qu'è d'su vou et q'vous qui en, olé pu fort que moué, et moué i su pas assez fort pr' l'ôter* ».

Ce dernier lui enseigna un sorcier du Morvan, bien plus fort que lui, et qu'il croit capable de lui enlever le sort et la punésie. Le Morvandeau arrive ; il déclare que, même avec le secours du curé, il ne serait pas encore assez fort pour lui enlever un pareil sort. Le curé fut appelé pour la centième fois, il décline sa compétence, malgré que la malade lui déclare que s'il voulait il lui enlèverait bien son sort par les prières qu'il a dans son gros livre.

La pauvre malade dépense ses louis d'or péniblement amassés, et qu'elle offre pourtant à celui qui la débarrasserait de son sort.

FRANCIS PÉROT.



LA MER ET LES EAUX

CCCVIII

LES FONTAINES MIRACULEUSES DU PAS-DE-CALAIS

I

Sainte Godeleine, fille du seigneur de Wierre-Effroy, fut mariée, à l'âge de 18 ans, à Bertulphe de Ghistelles, qui, à l'instigation de sa mère, la prit en aversion le jour même de ses noces. Il la fit martyriser par ses serviteurs, et ceux-ci, après l'avoir étranglée dans la nuit du 6 au 7 juillet 1070, la jetèrent dans une mare infecte voisine du château.

Cette sainte est honorée au hameau de Londefort, dans une petite chapelle érigée au-dessus d'une fontaine que, d'après la tradition, elle aurait fait jaillir en y plantant sa quenouille le jour où elle a quitté le manoir paternel pour suivre son époux.

II

« Au XIII[e] siècle, si fécond en prodiges, un fait éclatant se passa à Roquetoire, près d'Aire-sur-la-Lys. Une grande sécheresse désolait la contrée, et l'eau manquait complètement. Les hommes, ainsi que les animaux, souffraient beaucoup de la soif. Alors le pasteur de la paroisse, se rappelant que saint Michel, dans une de ses apparitions, avait fait jaillir une source sur la montagne qui porte son nom, organise une procession solennelle où est portée la statue du chef de la milice céleste. Arrivé à une certaine distance de l'église, il se sent comme intérieurement poussé à saisir la lance de l'Archange ; il l'enfonce dans le sol. Puis s'agenouillant avec toute la population, il adresse au Ciel des supplications ardentes. Saint Michel répond à la vivacité de cette foi en faisant jaillir une source que, par reconnaissance, on appelle la *Fontaine de saint Michel.* Jamais cette fontaine n'a tari, même au milieu des plus grandes sécheresses. L'eau en est fraîche et limpide. Une tradition locale a perpétué dans les familles le souvenir de ce prodige. L'existence de cette fontaine est mentionnée dans les chartes de saint Bertin, au XIV[e] siècle.

« De nos jours encore, la population de Roquetoire honore d'un culte spécial son saint Protecteur, et elle se sert volontiers de l'eau bienfaisante de sa fontaine. »

(*Semaine Religieuse du diocèse d'Arras*, année 1900, p. 461.)

III

Saint Maxime, abbé de Lérins, évêque de Riez en Provence, était venu se fixer en Artois. Il avait fait bâtir à Wismes une chapelle en l'honneur de la sainte Vierge et de saint André. Puis bientôt après, il la consacra par plusieurs miracles. Ainsi, un jour, au milieu d'une sécheresse désolante, une jeune fille mourant de soif vint tomber à ses pieds, le suppliant d'intercéder auprès de Dieu pour en obtenir de l'eau ; et lui, alors, s'inspirant de la foi de Moïse, frappe la terre de son bâton pastoral et en fait jaillir une source abondante, dans laquelle se désaltèrent les habitants de Wismes ainsi que leurs troupeaux.

Cette source, recueillie dans une enceinte de maçonnerie, surmontée d'un petit dais, au devant duquel on a construit depuis une simple chapelette, est là, toujours déversant au-dessus du sol ses eaux abondantes qui serpentent à travers les prairies de la localité. Elle a conservé le nom de *Fontaine de saint Maxime* et a toujours été en grande vénération. On a dit même qu'elle ne tarissait jamais ; mais il est vrai d'ajouter qu'en temps de longue sécheresse, le niveau de ses eaux s'abaisse sensiblement, et qu'on a vu plus d'une fois ce puits à sec, comme il en est de la plupart de nos puits artésiens et de nos fontaines intermittentes.

IV

Sur les hauteurs du petit village de Guémy, près de Tournehem, se trouve un édifice en ruines que l'on aperçoit de très-loin : c'est la chapelle Saint-Louis, dont l'érection est attribuée par la tradition au roi Louis IX.

Ce pieux monarque aurait traversé l'Artois en 1242, pour l'expédition projetée contre le roi d'Angleterre Henri III ; il aurait même établi son camp sur le plateau de Guëmy. « La position était belle, dit Malbrancq, mais on manquait d'eau et l'armée murmurait. On le fit observer au prince. qui, pour toute réponse, plongea trois fois son épée dans la terre. Il en jaillit autant de sources, qui, dit-on, coulaient encore il y a 200 ans. Le pieux roi, pour conserver la mémoire de ce fait, ordonna la construction d'une chapelle. »

Ed. Edmont.



LE FOLK-LORE DE LA TOURAINE

X

LE CULTE DES FONTAINES

LA FONTAINE DE MARMOUTIER

Se trouve dans les souterrains de l'ancien monastère de Saint-Martin. On y accède par de nombreuses marches en pierre. Tous les ans, on s'y rend en procession. Les pèlerins boivent de l'eau miraculeuse dans de petits gobelets d'étain. Suivant la légende, les seigneurs de Touraine allaient se baigner les pieds dans cette sorte de piscine.

§

LA FONTAINE DE JOUVENCE

Dans les dépendances du moulin de Touvoie, sur la commune de Rochecorbon, moulin qui fut donné en même temps que le castel de Fontenilles à Gabrielle d'Estrées, la fameuse favorite de Henri IV.

L'eau de cette fontaine, prétend-on, a la vertu de conserver la beauté et la fraîcheur des personnes qui s'y lavent à certains jours de l'année. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle est ferrugineuse et qu'elle contient des propriétés minérales fort appréciées

§

Il existe dans la vallée du Cher, un peu avant d'arriver à Saint-Aignan en venant de Mareuil, une fontaine dite de Saint-Martin.

Tout près on montre « la butte des trois évêques », un tertre sur lequel autrefois se donnèrent rendez-vous avec saint Martin de Tours les évêques de Bourges et de Blois.

Sur la limite du département, mais en Loir-et-Cher, à Nanteuil, près de Montrichard, il y a une fontaine qui jouit de la propriété de faire disparaître la sueur.

§

A Chinon, près de l'usine à gaz, sur la route qui va à Saint-Loudans, se trouve une fontaine dont l'eau passe pour guérir les maladies d'yeux.

§

A Aiguesvives, à l'extrémité de l'ancienne Touraine, il y avait autrefois une importante abbaye dont il reste les ruines et une belle église.

Comme le nom l'indique, il y a aussi une fontaine. De tout le Berry on y vient le premier dimanche après la Bonne-Dame de septembre demander à saint Gilles de guérir de la peur et de préserver des convulsions.

Il y faut faire trois voyages.

On en emporte de l'eau et de la terre dont on frotte les yeux de l'enfant une fois de retour à la maison.

La tradition assure qu'il y a un trésor de caché à une distance de l'église qu'on évalue « à la volée d'un chapon gras ».

(*Comm. par Mme Joly, institutrice à Mareuil.*)

§

Au nord de la commune de Bossay se trouve un hameau où il y avait avant la Révolution une chapelle consacrée à sainte Catherine. Les années de grande sécheresse on promenait l'image de la sainte en procession pour avoir de la pluie. Au bas du côteau il y a une fontaine dans laquelle on plongeait légèrement le pied de la statue.

La tradition rapporte que celui qui la portait l'ayant une fois laissée tomber, de telle sorte qu'elle se trouva entièrement submergée, un orage si violent éclata, il tomba tant d'eau que tout le pays fut inondé : les chiens buvaient debout !

Quand la chapelle fut abandonnée, les fidèles transportèrent la statue dans l'église de Bossay, à cinq kilomètres de là. Mais le lendemain la sainte était revenue dans son ancienne chapelle. Il fallut je ne sais quelles pratiques mystérieuses pour la décider à rester dans l'église où on la voit encore aujourd'hui.

(*Comm. par M. Marjault.*)

§

A Beautertre, près de Loches, il y a une chapelle et une fontaine. Tous les ans, à la fin d'août, il y a grand pèlerinage avec messe et procession.

Voici quelle en serait l'origine :

— Un jeune berger, gardant ses troupeaux dans le pré qui est

là, avait remarqué qu'un de ses bœufs, au lieu de paître comme les autres, avait l'habitude de ronger les branches d'un saule qui y poussait : et, cependant, ce bœuf, loin de dépérir, était toujours en meilleur état que les autres. Il raconta le fait et les habitants, intrigués, arrachèrent le saule pour voir : ils y trouvèrent sous les racines une statuette de la Vierge.

§

LA FONTAINE DE SAINT-MARTIN

Située sur la limite de Tournon-Saint-Pierre (Indre-et-Loire) et Tournon-Saint-Martin (Indre), possède, d'après certaines personnes, des propriétés surnaturelles et très appréciées pour guérir les affections de la vue, voire même de l'estomac.

Quoique située dans un ruisseau absolument bourbeux, le Suin, limitrophe de l'Indre-et-Loire et de l'Indre, elle possède une eau toujours limpide.

§

A Chaumussay, la fontaine de Saint-Marc, près du bourg, est le centre d'un calvaire visité par des malades de toute nature. Grand pèlerinage le deuxième dimanche de septembre.

§

La fontaine de Saint-Révérend, à Nouâtre, guérit les fous.

A Saint-Quentin, à deux lieues de Loches, il existe une fontaine où l'on vient en pèlerinage pour les maux d'yeux.

Cette fontaine a une origine miraculeuse :

Saint Quentin était un jeune homme dont s'éprit la femme de quelque grand chef. Il résista à ses avances et elle, furieuse, le fit décapiter. La tête du saint roula du haut de la colline et à l'endroit où elle s'arrêta, au bas, une source jaillit.

§

LA FONTAINE DE SAINT-VINCENT

Est située sur le territoire de Néons-sur-Creuse, commune voisine de Tournon-Saint-Pierre, mais appartenant au département de l'Indre. On s'y rend en procession à l'époque des grandes sé-

cheresses et là, après les prières dites, on plonge dans l'eau la croix de la paroisse apportée à cette intention ; et, selon qu'on l'aura plongée plus ou moins profondément, la pluie viendra en plus ou moins grande abondance.

Certains font remarquer que, si la croix est plongée trop vivement, l'eau viendra d'orage et pourra occasionner des dégâts aux biens de la terre.

LÉON PINEAU.

PETITES LÉGENDES LOCALES

DCXXXIV

L'OR CHANGÉ EN SABLE



proximité du village d'Halleux (Luxembourg), on montrait, il y a quelques années encore, un endroit où se trouvaient entassés des débris de constructions anciennes émergeant de la bruyère. C'était l'emplacement d'un ancien château renfermant des trésors immenses donnés à son propriétaire, le seigneur de Rogister, par messire Satanas, en échange de son âme. Le temps expiré, l'ange des ténèbres vint, au coup de minuit, se saisir de sa proie et réduire en miettes le puissant castel.

Le bruit de cette catastrophe se répandit rapidement aux alentours et les paysans se ruèrent sur ces ruines, dans l'espoir d'y recueillir quelques parcelles des trésors de l'infortuné seigneur ; mais leur espoir fut déçu, ils n'y trouvèrent qu'un amas de sable jaune. Satan avait changé l'or en sable. N'empêche que beaucoup de paysans gardent encore ce sable, qui, dans leur croyance, doit un jour reprendre sa première forme (1).

DCXXXV

MEURTRIERS FRAPPÉS DANS LEUR DESCENDANCE

A Liège, on prétend que les descendants des Dodon, les meurtriers de saint Lambert, en punition du crime de leurs ascendants,

(1) Cette note m'a été communiquée par le major retraité Bechet, de Vielsalm.

naquirent avec un doigt supplémentaire à la main droite. Dieu voulut ainsi marquer d'opprobre cette race maudite et la désigner d'une façon ostensible à la vindicte publique.

DCXXXVI

LE CHEVAL TRIQUET

A Meix-devant-Virton (Luxembourg), tous les soirs, à 11 heures, une ruelle perdue, entourée de marécages, était visitée par le cheval *Triquet*. Il apparaissait sous différentes formes : Si le cheval avait une tête, le cavalier qui le montait en était dépourvu, et résiproquement...

(E. Tandel. *Les communes luxembourgeoises* III, 255.)

DCXXXVII

LA CHÈVRE BLANCHE

Dans le faubourg Sainte-Marguerite, à Liège, la légende de *li blanke gatte* (la chèvre blanche) était autrefois très populaire.

Cette chèvre fantastique se changeait tantôt en vieille femme, tantôt en crapaud colossal, en hibou monstrueux, en araignée gigantesque. Lorsqu'une personne parvenait à fournir une longue course, dans un temps très restreint, les vieilles gens disaient : « *Il a stu so l'blanke gatte* », elle a été sur la chèvre blanche.

La personne qui réclamait l'aide de la chèvre blanche sautait à califourchon sur le dos de la chèvre, et, en moins de temps que je ne mets à le dire, elle arrivait à destination.

Il importait cependant de ne pas réclamer ses services à la légère, c'est-à-dire pour des motifs futiles ; car l'animal ne tardait pas à se venger. On raconte que certain jour, un ivrogne ayant appelé *li blanke gatte*, tout en proférant d'affreux blasphèmes, fut transporté dans des régions si lointaines qu'on ne le revit plus.

(Cf. *Bull. Soc. liég. litt. wall.* 1889, p. 265.)

DCXXXVIII

LE POMMIER DU SAINT-ESPRIT, A LIÈGE

Cet arbre se trouvait dans une prairie (1), disparue en 1840, par suite de l'établissement de la ligne du chemin de fer Liège-Bruxelles.

Le propriétaire de la prairie prit un jour la résolution d'abattre

(1) Cette prairie était située rue en Bois, à Liège.

ce pommier, qui, jusque-là, n'avait jamais donné de fruits. C'était le 14 août, veille de l'Assomption, qu'il prit cette détermination.

Sur ce, il alla se coucher. Vers minuit, il s'éveille. Tout à coup une musique mélodieuse vint frapper son oreille. Notre homme ouvrit sa fenêtre, croyant rêver. Le ciel, tout au loin, s'illuminait de traînées d'or ; de moment en moment cette incomparable lumière devenait plus resplendissante.

A cet instant, une colombe, blanche comme la neige, s'éleva du pommier qu'il voulait abattre, et monta vers le ciel. C'était le Saint-Esprit. La vision était finie.

Le lendemain, le pommier était en pleine floraison ; trois jours plus tard, il donnait la plus abondante et la plus riche récolte imaginable. Le bienheureux pommier prit le nom de *Pommier du Saint-Esprit*.

(*Bull. Soc. lièg. de litt. well.*, 2 *série*, t. XI, p. 267-268.)

DCXXXIX

L'AME DE L'ABBESSE

(*Légende flamande*)

Les habitants de Wesemael et de Rotselaer, villages voisins de l'ancienne abbaye de Parc-les-Dames (Brabant), racontent que l'âme d'une abbesse, morte dans l'impénitence, vient encore errer, toutes les nuits, autour du monastère. Quelquefois, disent-ils, à l'heure de minuit, on entend tout à coup des cris perçants sortir d'un petit bois qui se trouve de l'autre côté de la chaussée, et où elle oublia ses vœux pour la première fois. Le bois s'éclaire de lueurs étranges et l'abbesse, assise à califourchon sur une énorme truie — d'où lui est venu le nom de *Mevrouw op haer zoeg* — poussant des cris aigus, en sort et se dirige, au grand galop de sa bizarre monture, vers les bâtiments de l'abbaye, où elle disparaît sans qu'on puisse voir par où elle est entrée.

(*Messager des sciences historiques, t. XXXIX, p. 163, 164, note 2, et Gens, Ruines et Paysages.*)

DCXL

LE NOISETIER QUI TREMBLE

(*Légende flamande*)

C'était en 1491, les bandes d'Englebert de Nassau, que Maximilien avait nommé gouverneur de la Flandre, se repliaient du côté de Bruges, poursuivies par les milices gantoises. Près de Sleydinge

(Flandre Occid.), un tout jeune seigneur, qui faisait partie de ces dernières, avait laissé ses compagnons prendre les devants et chevauchait seul dans la campagne au pas de sa monture, quand il fut rencontré par une troupe de paysans qui, le prenant pour un de leurs ennemis, l'assaillirent à coups de baches et de fourches. Il eut beau implorer sa grâce, leur jurant qu'il était de leurs amis, les paysans ne voulurent rien entendre et le pendirent aux branches d'un tilleul. Cette exécution sommaire fut promptement connue dans le village, et promptement aussi on connut le nom et le rang de la victime, qui était le fils unique de Philippe de Clèves. Son corps fut alors respectueusement déposé dans un cercueil de plomb, et inhumé au pied de l'arbre qui lui avait servi de gibet. En expiation de leur crime, les meurtriers attachèrent au haut du tronc de ce tilleul une image de la Vierge.

Depuis lors, on dit qu'à l'heure de minuit, le jeune prince de Clèves vient rôder autour de l'instrument de son supplice, et qu'un vieux noisetier situé à quelques pas de là sur la lisière du bois, tremble sans cesse, que ses feuilles bruissent même par le temps le plus calme, comme s'il était battu par la tempête, Dieu voulant ainsi témoigner l'horreur que lui inspira l'acte homicide des paysans de Sleydinge.

Aujourd'hui le noisetier a disparu, mais la légende est restée, et la Vierge du vieux tilleul est un lieu de pèlerinage fort fréquenté. Anciennement on allait y prier pour l'enfant de Clèves, et de là peut-être est venue l'invocation flamande : « *Laet toch leven 't Kind van Cleven !* » (Grâce pour l'enfant de Clèves !)

(*Messager des sciences historiques* (*Gand*, *1871*), *t. XXXIX*, *p. 10*, *11*).

DCXLI

LE MOINE QUI REVIENT

A Izel (Luxemb. belge), dans la vallée où coule le ruisseau de la Haudré, entre les bois communaux d'Izel, le bois d'Orval et la Sablonnière, au lieu dit le pré Perin, on trouve une certaine quantité de scories, mais il n'existe aucune trace d'un haut-fourneau qui y aurait été anciennement établi, d'après la tradition populaire.

Les vieux racontent qu'autrefois on entendait en cet endroit une voix plaintive implorant la miséricorde divine.

C'était la voix, ajoutent-ils, d'un moine qui, très sévèrement réprimandé par son supérieur, se jeta dans la fournaise embrasée.

(*E. Tandel. Les communes luxembourgeoises*, *III*, *995*).

ALFRED HAROU.

CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME-ORIENT (1)

CXCVI

LE TOMBEAU DE GENGIS-KHAN

(*Turkestan*)



A dépouille mortelle de Gengis-Khan repose au sein de l'Ordoss, dans le district de Van, qui est situé à deux cents verstes au sud du lac Dabasoun-Nor. Ces restes sont contenus dans deux cercueils, l'un d'argent, l'autre de bois, placés sous une tente de soie jaune; les armes du monarque sont auprès de lui et les autres membres de la famille royale sont ensevelis dix verstes plus loin. Tous les soirs, on offre un mouton et un cheval aux mânes royales, et, le lendemain, l'offrande a disparu. A sa mort, le conquérant a prédit qu'il ressusciterait dans huit siècles, au plus tard dans dix; par conséquent il ne reste plus à attendre que cent cinquante ou trois cent cinquante ans pour cette résurrection. Alors une guerre éclatera entre Gengis-Khan et le souverain de la Chine : Gengis sera vainqueur et ramènera les Mongols de l'Ordoss dans le Khalkha, leur patrie (2).

CXCVII

LA TORTUE D'OR

(*Annam*)

Yên-du'o'ng, roi de Ba-thuc ou Cao-bang, ayant conquis le royaume de Vân-lang, forma un nouvel état auquel il donna le nom de Aù-lac, et voulut fonder une ville forte qu'il appela Loà-thânh (la forteresse du coquillage) à cause de sa forme. Or, disent les annales, le roi Yên-du'o'ng, en fondant la ville, la voyait s'écrouler à mesure qu'elle s'élevait, et il en éprouvait un grand chagrin. S'étant mis en prières, il aperçut aux portes de la ville un génie à

(1) Suite. Voir t. XX, p. 315

(2) Prjvalski, *Mongolie et pays des Tangoutes*, tr. fr. Paris, 1880, in-8°, p. 114.

forme humaine qu'il interrogea en le saluant. Le génie lui répondit d'attendre l'arrivée de l'ambassadeur des eaux pures (*thành-giảng-su'*) et disparut.

Le lendemain, de grand matin, le roi sortit de la ville et aperçut une tortue d'or qui flottait sur l'eau du côté de l'Orient. Elle se disait *l'ambassadeur des eaux pures*, parlait comme un homme et prédisait l'avenir. Le roi, saisi de joie, présenta aussitôt un plateau d'or pour la recevoir et lui demander pourquoi sa ville s'écroulait ainsi.

La tortue d'or répondit : Cette terre est une terre de montagnes et de rivières ; le fils du roi précédent en a tiré un parti pour fonder un royaume. Les mécontents qui veulent s'en venger, se sont retirés dans la montagne de Thât-cù. Au milieu de cette montagne est un démon qui, depuis des siècles, fait le sort et les transformations ; à côté de là est une taverne dont le maître, appelé Ngô-cong, a une fille qui nourrit une poule blanche pour servir d'instrument de maléfices. Comme de jour en jour la vertu de ces maléfices augmente, elle peut empêcher la construction de la ville ; mais si l'on parvient à tuer cette poule, on détruira l'obstacle.

Le roi engagea la tortue d'or à aller à la taverne. Or, pendant la nuit, la tortue entendit le démon frapper à sa porte. Elle lui fit de vifs reproches, et, comme le démon est impuissant contre les hommes (tant que brille le soleil), il disparut au chant du coq, lui et toute sa suite. La tortue d'or dit alors au roi de le poursuivre ; mais quand on fut arrivé à la montagne de Thâ'h-cù, tout était calme et l'on ne voyait rien. A la taverne, le maître fut saisi d'une grande crainte et demanda ce que voulait dire tout ce stratagème diabolique. Alors le roi lui dit ces mots : « Tue ta poule, fais en un sacrifice, et tu seras délivré. » La poule ayant été tuée, la fille mourut sur-le-champ. Ordre fut donné de fouiller la montagne et d'y déterrer les instruments de musique et de magie, ainsi que les ossements qui y étaient enfouis pour les brûler. Quand on eut détruit tous ces sortilèges, la ville fut bâtie en quinze jours (1).

CXCVIII

LES AVENTURES DE TSIN

(*Chine*)

« Si l'on en croit une légende, le prince Tsin, un des fils de l'empereur Ling-ouâng des Tchéou (571 av. J.-C.), abandonna son héri-

(1) A. Des Michels. *Histoire géographique des seize royaumes*, fasc. I. Paris 1891, in-8, notes du Commentaire, p. V-VI, d'après Legrand de la Lyraye.

tage et mena une vie errante, au cours de laquelle il se divertissait en jouant de la flûte. Ayant été initié aux mystères du Taosséisme par Teou-K'in-Kong, il demeura quarante ans avec ce sage dans la montagne de Keou-chi. Il envoya un jour un message aux personnes de sa parenté pour les prier de venir, le septième jour du septième mois, le trouver au sommet de la montagne. Au moment fixé, on le vit apparaître, parcourant les airs, monté sur une grue blanche. Il adressa de là un dernier adieu au monde et s'éleva vers les royaumes des génies (1).

CXCXI

LA FEMME FIDÈLE

(Mongolie)

La légende rapporte qu'un des princes vassaux de Gengis-Khan avait une femme si belle que le conquérant somma son mari de la lui céder. Celui-ci effrayé remit son épouse au terrible Gengis-Khan. Comme la belle prisonnière traversait avec son ravisseur la terre des Tzakars, elle parvint à s'échapper et se réfugia sous une butte de sable ; bientôt, se voyant sur le point d'être prise, elle se précipita dans le fleuve que les Mongols appellent Katoun-Gol (rivière de la princesse). Gengis-Khan fit repêcher et mettre dans un cercueil de fer le cadavre, qu'on enterra sous la colline où s'était réfugiée l'infortunée princesse (2).

René Basset.

LA LÉGENDE NAPOLÉONIENNE

XVIII

SURNOM DE BONAPARTE

J'ai entendu cette expression dans la bouche de très vieilles demoiselles, qui habitent Vitré : « Ça fut fait par *Bon-à-prendre*, comme disent les honnêtes gens ».

H. de Kerbeuzec.

(1) A. Des Michels. *Chih louh. Kouoh Kiang Yuh tchi, Histoire géographique des seize royaumes*, fasc. II. Paris, 1892, in-8°, notes du commentaire, p. XLV, note 191.

(2) Prjevatski. *Mongolie et pays des Tangoutes*.

LES TRADITIONS POPULAIRES ET LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

XLVIII

PHILIPPE DE HURGES (1).

Les *Mémoires d'Eschevin de Tournay*, par Philippe de Hurgues, constituent un manuscrit des Archives de Tournai ; ils ont été écrits par un échevin de Tournai, qui occupa cette charge de 1609 à 1611. On y trouve quelques coutumes locales, que nous croyons devoir signaler.

Ce manuscrit a été reproduit par fragments dans les *Archives Tournaisiennes historiques et littéraires*, t. I, et c'est de cet ouvrage que nous extrayons les passages suivants :

I. — DONS DE VIN, ETC., AUX GRANDS PERSONNAGES.

L'auteur constate qu'au début de son échevinat on devient « plus facile quant à la présentation des vins de la ville que jadis, et ils sont presentez une fois l'an aux seigneurs passant par Tournay, ores qu'ils ne soyent chevaliers de l'Ordre ou gouverneurs de provinces, pour ce que l'on s'est mal trouvé d'en avoir esté si retenu » (p. 22, note 1).

— « Antérieurement on n'offrait du vin qu'aux chevaliers de la Toison d'or et aux gouverneurs de provinces (Id., p. 22).

« La ville offre au Cte de Fontenay, chef des commissions de nos princes, une *pièce de vin clairet* (Id., p. 22).

— « La ville donne à la Ctesse de Fontenay, femme du premier commissaire qui l'avait accompagnée à Tournai, un grand tapis de table « à branchages verds en champ noir, composé et tissu de sayette et de soye ; une pièce de 45 aulnes, à branchages bleus, à fond incarnadin (incarnat pâle), et une autre pièce de 45 aulnes, à fleurettes orangées, à fond bleu, toutes trois de soye et sayette, meslées ouvrages de Tournay » (Id., p. 22-23).

— « Le seigneur de Wise, gouverneur et grand bailli d'Ypres, estant quatrième commissaire et nouveau venu à cette charge, cette

(1) Philippe de Hurges, échevin de Tournai, nous apprend lui-même qu'il était originaire d'Arras.

année 1609, fut ordonné qu'on luy présenteroit de la part de la ville, pour luy congratuler, une pièce de vin clairet. (Id. p. 23).

« Une pièce de vin clairet est également offerte au seigneur de Meyners, greffier des commissaires (Id., p. 23).

— « La ville offre au Nonce du Pape, venu en ville, douze *cannes* de vin en nature (p. 28-29).

II. — COMMENT ON ÉMANCIPAIT UN MINEUR.

« Un jeune homme aagé de 20 ans se présente en notre conclave pour estre émancipé et mis en ses biens : et pour ce faire, appellasmes séparément deux oncles et le maistre de ce requérant, qui estoit cordouannier, lesquels ayans entendu par examen que led[t] jeune homme estoit de bonne conduite, non adonné aux garces ou à la boisson, et qu'en un mot, il avoit de la prudence et suffisance pour le régime de son bien, après l'avoir admonesté de se bien conduire, le déclarasmes émancipé, et luy en feïsmes donner acte par nostre greffier » (p. 27).

III. — COUTUMES DE VENTES

Tel jour, se « feit la dernière enchérissure d'une rente vendue par décret, laquelle se fait ainsy : notre greffier faisant lecture de notre ordonnance et decret, on allume un petit bout de chandelle que l'on met sur le bureau, et si en dedans la consommation d'iceluy nul n'enchérit ou rehausse, elle demeure à cil qui en offrit le plus à la première promulgation d'icelle » (p. 32).

Le lundi 12 octobre (1609) fut vendue une lettre de rente par devant Eschevins.

— « Et puysque nous sommes sur les ventes, faut noter qu'elles se font ainsy : le vendeur nous présente ses lettres d'hypothèque, le jeudy ou samedy, après en avoir fait la publication par attaches ès carrefours de cette ville, et en est faite la lecture en plain siège après les plaids ; et si quelcun entame l'achat, demandant *Combien ?* et offrant quelques prix, il obtient tel pot de vin que dit est par les lettres, ores que le marché ne luy demeure, et soit qu'autre hausse par paulmées ou non, la vente est remise au tiers jour, portant les paulmées chacune onze sols, ou dix et demy, et ce jour estant venu, on allume un bout de chandelle, lequel ardant, on réitère la publication, y rapportant le dernier offre, avec les droits de carité nous appartenans, lesquels sont tauxez à l'avenant de la vente ; et est loi-

sible à chacun de hausser par paulmées tant qu'ard (brûle) la chandelle, ce qui se fait jettant une pièce d'argent sur le bureau, mais dès qu'elle est esteinte, le pas est clos et demeure au dernier enchérisseur ; et appelle-t-on cela : vendre à la mort de la chandelle. Puys est rellue toute la vente » (p. 110).

IV — CADEAUX OFFERTS AUX MARIÉS

« Le seig[r] d'Ennetières, greffier des finances du Prince mariant son fils à la fille de quelque secrétaire d'estat, fut decreté de présenter en don une pièce de vin blanc du Rhin audit seig[r] d'Ennetières, et aux marians une couppe tasse d'argent doré, montant à la somme de 20 liv. de gros, ou six-vingt florins » (p. 39-40).

V — L'AIGLE PLANTÉ SUR LE CHAMP DE FOIRE.

« Cette mesme après disner fut osté de dessus le grand marché le bois de l'aigle, qui y avait esté dressé la veille de l'Ascention, selon qu'est la coustume tous les ans (1). Au reste, ce sommier, comme chacun sait, est tout d'une pièce, fait d'un sapin, de la longueur de 85 pieds, assez mince pour sa hauteur, peint de rouge, et se met au-dessus un aigle doré à une teste, et les ailes un peu ouvertes, comme prestes à se soulever. On le dresse tous les ans sur la marché, et l'on oste-t-on la veille ou avant-veille de la feste du Saint Sacrement. Il est ès mains des chanoines et du chapitre, posé en l'une des galeries du cloistre de Notre-Dame, d'où on le tire à force de bras et s'y emploient telles fois plus de 1,000 enfants. Tant qu'il demeure debout, tous bannis « ad tempus » peuvent entrer en ville, tous banqueroutiers, *safranniers* (personne misérable, ruinée), y peuvent séjourner en paix, et nul ne peut estre ajourné pour dettes : lequel privilège et sommier, nos prédécesseurs ou magistrats ont souvent voulu quitter. Tant aussi qu'il est debout peuvent indifféremment tous marchands estrangers establir et vendre en ce lieu toutes sortes de marchandises et denrées : et commence la foire le lendemain de l'Ascention, dont la plaine flotte ne dure jamais guère que trois jours, qui est l'un des plus beaux privilèges qu'aye l'église cathédrale de Tournay » (p. 41-42) (2).

(1) On plantait sur la marché une perche surmontée d'un aigle pendant la foire, c'était la sauvegarde des banqueroutiers qui ne pouvaient être arrêtés, tant que l'aigle planait sur le champ de foire.

(2) De pareils arbres étaient élevés jadis sur le marché de Valenciennes, de Douai, durant le temps de la foire franche : on les appelait *Bannibos* (bois de bannis) à cause de la franchise momentanée dont ils étaient le signal pour les débiteurs qui avaient encourue le bannissement (Note de la page 42).

— Notre auteur a omis de mentionner ci-dessus une particularité inséparable de la *plantation du bois de l'Aigle*. Sur un théâtre dressé à cet effet, deux greffiers, le front ceint d'une couronne de fleurs, après avoir déclaré l'ouverture de la foire, proclamaient l'ordonnance connue sous le nom de *cri de l'Ascension* et dont on trouve le texte dans l'historien Poutrain (p. 42, note 1).

VI. — PORTEURS DE SACS VENDANT LEUR CHARGE

Les porteurs de sacs de cette ville ont ce privilège de pouvoir « vendre leur estat, quand et à qui bon leur semble : mais s'ils viennent à mourir sans en avoir fait vente, transport ou résignation, le magistrat en dispose, et en est fait le don à qui plus de voix sont eschueues » (Id., p. 72).

VII. — VACANCES DES ÉCHEVINS ET MAGISTRATS

Entrée en vacances. — « Le samedy 18 juillet, nos sergeans donnèrent, *selon la coutume*, à chacun de nous un *ceston* ou chappeau giroflez, de roses et autres fleurs (1), qui signifioit le commencement des vacances de ce jour » (Id., p. 84).

Fin de vacances. — « Le jeudy 20 aoust, nos sergeans nous feirent mesme don que ci-dessus, en signe de vacances expirantes ; sçavoir, au premier jour playdoyable après la feste de l'Assumption de la glorieuse Vierge Marie, le jeudy ou samedi... » (p. 91).

VIII. PARTAGE DE BIENS

« Le mercredy 21 octobre, fut fait un partage (par la mère se remariant) aux enfants de son premier mary ; et a-t-on cette coustume après l'avoir reçue à serment, qu'elle leur partage le plus justement et favorablement qu'elle peut, la moitié de tous les biens meubles et immeubles qu'elle possède pour lors, de *mettre un vieil*

(1) *Chapeau, chapel, chapelet*, de *caput*, couronne, guirlande, qui se portait aux jours de fêtes, de *réjouissances* et de *banquets*. Ainsi les religieuses, quand elles faisaient profession, les filles quand elles se mariaient, les épousées les premiers jours de leurs noces, portaient un *chapel de fleurs ;* il en était de même des ecclésiastiques et des membres de confréries dans les grandes cérémonies de l'église. Les prêtres en avaient le jour de la Fête-Dieu, de même que toutes les personnes qui faisaient partie de la procession. Depuis le XVIIe siècle, aux chapeaux de fleurs on a substitué des bouquets, et ces bouquets ne signifient plus rien (p. 84, note 1).

pot de bronze, et *une vieille paële sur la table*, dans chacun desquels elle doibt mettre une pareille pièce d'argent que l'on donne aux pauvres(1) (p. 162).

IX. — PAINS BLANCS OFFERTS AUX MAGISTRATS

« Ce jour, qui est dédié à sainte Margueritte, vierge et martyre, se chante un service pour les morts en la chapelle de la paroisse de Notre-Dame-de-Tournay, auquel nous assistons, ores que d'ancienne fondation nous soit à chacun ordonné une miche ou double pain blanc, que l'on porte en notre Conclave, sçavoir, au mayeur, aux eschevins, au greffier et rien au conseiller » (2) (p. 85).

Le jour dédié aux Onze mille vierges, l'on nous porte à chacun une *miche*, en notre siège, pour la mesme raison que le jour de sainte Marguerite et de la mesme paroisse. Le conseiller n'en a point, parce qu'alors de cette fondation les eschevins, n'avoient de conseiller (p. 163).

X. — LA BIENVENUE DES ÉCHEVINS OU CINDAIGE D'ESPÉE

« Le samedi 10 octobre, notre confrère Charles Grenut, seigneur du Fay et de Castelar, en *plain siège et conclave*, nous invita à sa bienvenue pour le mardy en suyvant ; et le lundy 12, de ce mesme moys, après-midy, nous y invita de rechef chacun en nos maisons, par notre premier sergeant. Ces bienvenues soient-elles introduites par abus, ou par devoir, *il faut que tous les Eschevins la payent*, leur première année au magistrat ; comme sy font les chefs, jurez, et tous autres entrans en charges nouvelles, et s'observe telle rigueur entre nous, *que quiconque laisse expirer son année sans la payer*, est noté pour infâme, sur le mesme billet contenant ses noms, pendu aux sacs de ferme, comme je l'ai remarqué ès billet de plus de soixante ans, en nostredite ferme. Et nommait-on anciennement ce festin, le *Cindiage d'espée*, et non *bienvenue*, comme nous faisons maintenant (p. 151).

« Le vendredy 11 décembre, Simon Deswatines, sieur de la Croix, paya sa bienvenue d'eschevin : nous ayant prié la mesme matinée de ce jour, voyant qu'il estoit arrivée abondance de marée. Et en usent ainsi ceux qui en pensent eschapper meilleur marché, quoy qu'ils y soient souvent trompez » (Id., p. 179).

ALFRED HAROU

(1) Même coutume signalée également à la page 90.
(2) Cette fondation fut faite par un bourgeois mourant en l'estat d'eschevinage, lequel voulut laisser cette mémoire à ses confrères (note 1, p. 85).

XLIX

MON PETIT PORTEFEUILLE

Lorsque l'ambassadeur turc vint à Paris, il alla voir l'Hôtel-Dieu avec plusieurs personnes de sa suite. La figure extraordinaire de ces étrangers, leur habillement singulier, frappèrent l'imagination d'un grand nombre de malades et en particulier de six paralytiques.

Le bouleversement qui s'excita dans tout leur corps leur rendit entièrement l'usage de leurs membres (avant 1774) (note p. 108). Réflexions physiques, métaphysiques, morales dic. sur les préjugés, etc., Anonyme, in *Mon petit portefeuille* (recueil in-12), Londres, 177 4-2-1-114-116.

Il y a quelques années, dans un temps où il courait beaucoup de maladies, un papillon d'une espèce singulière se multiplia dans quelques cantons de la Basse Bretagne. C'était un animal nocturne qui poussait un cri lugubre : il était vêtu de couleurs tristes et sombres, portant sur le dos une empreinte de la mort (1). Le peuple s'imagina que la mort elle-même, sous la figure de ce papillon, se promenait dans le pays. Il s'en introduisit un aux approches de la nuit dans un dortoir de religieuses. Quelles alarmes aussitôt parmi ces saintes âmes! Ce fut vraiment la scène de Vert-Vert :

Les nonettes sans voix
Font en fuyant mille signes de croix,
Toutes pensant être à la fin du monde,
Courent en poste aux caves du couverte.

L'histoire ne dit point ce que devint le papillon; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que personne n'en mourut. Il fallut avoir recours aux savants pour rassurer le peuple.

Un pareil effroi se répandit en 1608 aux environs d'Aix en Provence. Dans la première histoire c'étaient des papillons qui furent la cause du trouble; dans celle-ci, ils servirent à le dissiper. Un jour les murs de la ville d'Aix, ceux d'un cimetière voisin et toutes les surfaces des maisons de la campagne furent tachées de larges gouttes de sang. Les esprits aussitôt sont saisis des images les plus noires. On fait des prières, le trouble se répand dans toute la province, lorsque M. Pierese, physicien célèbre (2), montre au peuple étonné que ce qu'on regardait comme un fléau du ciel, était l'ouvrage de plusieurs papillons qui, au sortir de leur enveloppe, laissaient couler des gouttes de sang.

LÉO DESAIVRE.

(1) Sphynx tête de mort, *Acherontia atropos*.
(2) Lisez de Peiresc. Ce savant démontra, en faisant éclore des chrysalides, que e prétendu sang n'était que le *meconium* de la *Vanesse Gamma*.

AU PAYS DE BAUGÉ

IX

LES PRONOSTICS DE LA TEMPÉRATURE

Voici, au hasard de la plume, quelques-unes des croyances populaires qui ont trait à la météorologie.

Quand la suie prend feu, au fond d'une marmite, c'est un indice qu'il pleuvra sous peu.

Lorsqu'une cuiller en étain laisse des traces noires aux doigts ; qu'il tombe de la suie par la cheminée, signe de pluie prochaine.

Egalement indice de pluie, quand on a les mains sèches et parcheminées et qu'elles « crissent » en les frottant l'une sur l'autre.

Une nuit chargée d'étoiles filantes annonce un temps pluvieux.

Annonce de temps tendre (pluvieux), quand les étoiles qui forment le chemin de saint Jacques (voie lactée) paraissent très épaisses.

Si, en s'habillant, on met par inadvertance une partie du vêtement (bas, chaussette, camisole, etc...) à l'envers, c'est un signe de pluie pour la journée.

Dans une étable, si la totalité des bêtes à cornes est couchée sur le côté droit, annonce de beau temps; sur le côté gauche, signe de pluie.

Des cordons de fourmis qui circulent sur les murs annoncent qu'il va pleuvoir sans tarder.

Indice de pluie prochaine, quand un coq chante dans l'après-midi.

Le cri du pivert annonce la pluie et l'orage.

Lorsqu'on voit des araignées sortir le soir à la lumière, c'est également un indice de pluie.

La croyance populaire est que la pluie du matin ne dure pas, mais que celle qui commence à tomber à midi durera toute la journée.

Il fait le même temps le dimanche que le vendredi.

Le temps qu'il fait de Noël aux Rois (25 décembre au 6 janvier) indique celui des mois de l'année. Le temps du jour de Noël sera celui qui prédominera en janvier ; celui du 26 décembre indiquera celui du mois de février, etc. Ces indications sont surtout sûres pour les six premiers mois de l'année.

Le temps qu'il fera à Noël sera le même que celui de la Toussaint précédente.

La direction du vent, au moment de l'élévation, pendant la messe des Rameaux, sera celle des vents dominants de l'année. Si elle est à l'ouest, pour notre contrée, on aura le régime des vents de cette direction, c'est-à-dire un été pluvieux.

Si, pendant la procession du dimanche des Rameaux, le vent est au nord, on dit qu'il est dans le boisseau, c'est-à-dire que le blé réussira ; si le vent vient du Midi, on dit qu'il est dans la baratte ou dans le pot au beurre, et que le fourrage, et par suite le beurre, seront abondants.

Lorsqu'on prend une tasse de café, si les petites bulles que produit le sucre en fondant moussent à la surface et restent agglomérées au centre de la tasse, indice de beau temps ; si, au contraire, elles s'écartent sur les bords, présage de pluie prochaine.

Le soir, au soleil couchant, quand le ciel est rouge au levant, c'est un signe de temps froid ; au couchant, c'est un indice de temps pluvieux.

Quand il fait beau temps, le dimanche, il y a grande chance pour qu'il fasse beau dans la semaine. Si, au contraire, il pleut le dimanche, il est rare que la semaine s'écoule sans pluie.

Le vendredi, le temps est habituellement tout beau ou tout laid.

Les talons froids sont un indice de neige prochaine.

Quand un chat s'étire et griffe un objet à sa portée, signe de vent.

Lorsque le chat, en se lavant, passe la patte au-dessus de l'oreille, c'est un présage de pluie ou de société pour la journée ; si, au contraire, il se passe la patte sur le museau seulement, c'est un indice de beau temps.

Signe de société (quelqu'un viendra vous voir dans la journée) lorsque les poules se promènent avec des brins de paille accrochés aux pattes.

Si le chemin de saint Jacques (voie lactée) est bien brillant, indice de beau temps.

Signe de beau temps, également, lorsqu'un escargot, le long d'un mur, monte au lieu de descendre, ou lorsque les crapauds et les « guernonzelles » (tritons aquatiques) chantent le soir.

Brouillard en mars sans pluie annonce une gelée en mai pour le même quantième.

Lorsque les ronces ont dans l'année une végétation plus intense que d'ordinaire, c'est un indice d'hiver rigoureux.

Lorsque Pâques se trouve haut dans la lune de mars, le froid de l'hiver ne se fera sentir que tardivement.

Quand les corbeaux vont par bandes et sont très bruyants, il faut s'attendre à un hiver rigoureux.

Proverbes beaugeois sur la météorologie :

— Papillon blanc,
Bonne femme, quitte tes gants.
— Papillon jaune,
Bonne femme, quitte tes chausses.
— Papillon gris,
Bonne femme, quitte tes habits.
— Arc-en-ciel du soir,
Beau temps au revoir.
— Quand il pleut sur la chandelle (2 février. Chandeleur),
Il pleut sur la javelle (pendant la moisson).
— Quand il pieuvasse (quand la saison est pluvieuse),
Il poumasse (il y a des pommes).
— Quand il ventouse (quand il fait du vent),
Il preunouse (il y a des prunes).
— Quand la Chandeleur est claire,
L'hiver est par derrière.
— Si la Saint-Michel est claire, on aura du beau temps jusqu'à la Toussaint.

C. FRAYSSE.



LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES (1)

CXLVII

LA PIERRE QUI DANSE

Au milieu des immenses brandes de Sainte-Agathe et non loin de la petite chapelle, à Courçais, arrondissement de Montluçon, se dresse une haute pierre, que l'on aperçoit de bien loin. C'est assurément un menhir resté jusque-là ignoré.

La nuit de Noël, et pendant tout le temps que la cloche de Courçais se fait entendre pour annoncer la messe de minuit, la grande pierre s'élève, tourne et danse en rond, tant que la cloche sonne; mais dès qu'elle s'arrête, la pierre reprend sa place, et elle ne dansera que l'année suivante, et à la même heure.

FRANCIS PÉROT.

(1) Suite, cf., voir t. XX, p. 262.

LE TABAC EN AMÉRIQUE (1)

XXXIII

Dans sa relation sur l'exploration de la Louisiane (1698-1699), Pénicaut nous donne les détails suivants sur l'emploi du tabac par les Biloxi, qui habitaient près de l'embouchure du Mississipi. « Ils (les Sauvages) vinrent avec les chefs de plusieurs villages chanter leur calumet de paix, qui est la manière de toutes ces nations envers les personnes qu'ils n'ont jamais vues, dont ils veulent s'assurer l'amitié et avoir la paix. Ce calumet est un baston ou canne creuse, longue d'environ une aulne, garny tout autour de plumes de perroquet, d'oiseaux de proye et d'aigles. Toutes ces plumes attachées ensemble autour de ce baston ressemblent à peu près à plusieurs éventails des dames de France qui seroient joints ensemble ; il y a au bout de ce bàton une pipe qu'ils appellent calumet.

« Les chefs de ces sauvages qui estoient cinq nations différentes, et nommées les Paocagoulas, les Capinans, les Chicachas, les Passacolas et les Biloxi, vinrent en cérémonie à notre fort, en chantant, présenter le calumet à M. d'Iberville, nostre commandant, qui fuma dans ce calumet à la manière des sauvages (2). »

René Basset.

BIBLIOGRAPHIE

Aug. Wuensche. — *Der Sagenkreis vom geprellten Teufel.* Un vol. 8° de 128 pages. Leipzig et Vienne, Akademischer Verlag, 1905.

Voici plusieurs années que M. Wuensche recueille les variantes des contes et légendes où l'on voit le Diable « mis dedans ». Des divers chapitres qui composent son livre, plusieurs avaient été publiés dans des revues ; ce qu'il y a de nouveau, c'est d'abord l'essai sur les origines du cycle et un Appendice sur la doctrine du Diable dans le Talmud.

Ont été successivement étudiés : 1° le thème du Diable architecte (murailles, ponts, églises etc.) ; 2° le Diable fiancé ; 3° le Diable possesseur de la terre cultivée et des récoltes (cf. la variante bien connue du Diable

(1) Suite, voir t. XX, p. 35.
(2) P. Margry. *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'outre-mer*, t. V. Paris, 1887, in-8, p. 379.

trompé par le laboureur de Papefiguière, *Gargantua*, IV, 45-47; on regrettera que l'auteur n'ait pas étudié en même temps le cycle de Rübeal, personnage remplacé à une époque assez récente par le Diable; à signaler en outre les variantes septentrionales, recueillies et analysées par Hackman, *Die Polyphemsage*, cf. R. Tr. Pop. 1905 p. 222): 4° le Diable perdant ses paris; 5° le Diable et le forgeron avisé; 6° le Diable secourant les humains; 7° le Diable imbécile.

L'auteur ne semble pas avoir connu plusieurs épisodes intéressants où Gargantua est vainqueur du diable dans une lutte où il s'agit de savoir lequel des deux sera le plus fort (Paul Sébillot, *Gargantua dans les traditions populaires*, Paris, Maisonneuve, 1883, p. 47, 86); ces deux épisodes ont été recueillis en Haute-Bretagne.

La théorie de l'auteur est que le diable a remplacé dans le cycle étudié les Géants, les Kobolds, les Trolls, etc., c'est-à-dire les divinités inférieures du panthéon germanique, divinités qui par elles-mêmes ne seraient que la personnification de phénomènes naturels. M. Wuensche se laisse donc influencer par les doctrines, tant vieillies et unilatérales, de l'école naturiste; et de plus il commet cette confusion, encore trop fréquente, qui consiste à identifier la mythologie *allemande* avec la mythologie *germanique (nordique)*. Il semble cependant qu'en rééditant (avec compléments) quelques-uns de ses essais sur plusieurs thèmes du cycle, il ait senti l'insuffisance de ses premières explications. D'où sa tentative de retrouver dans les mythes assyro-babyloniens, hébraïques, judéo-chrétiens anciens et juifs les éléments fondamentaux des contes modernes. Je doute que cette dernière argumentation soit plus convaincante que la première, qu'elle accompagne.

Des variantes citées, il ressort en effet que cette figure du diable trompé est proprement moderne; elles ne contiennent pas d'éléments archaïques. Elles sont les unes étiologiques (légendes), les autres impersonnelles (contes), mais, sauf que le personnage trompé est le Diable tel que l'a représenté la théologie du moyen-age, ne sont pas liées entre elles par un élément fixe qui servirait à localiser une légende-type originelle et à la dater.

Par sa comparaison des thèmes modernes avec des thèmes assyro-babyloniens et hébreux, M. Wuensche se rattache aussi à l'école orientaliste. Cependant le *Teufel* allemand comme le *Diable* français n'ont rien de commun, au point de vue de leur type populaire, avec le *Shaïtan* sémitique. Au contraire, l'Orient moderne nous a fait ici des emprunts : le Diable de Papefiguière a son émule dans le Diable à Mossoul, légende publiée par Lidzbarski (Gechicht en und Lieder aus den neuara maeischen Handschristen der K. Bibli. Berlin; Weimar 1896) d'après un manuscrit en araméen moderne. Bien que les deux variantes diffèrent par certains détails, qui s'expliquent aisément par les différences de civilisation, il est évident que le récit de Rabelais a servi de prototype. C'est avec raison que M. Wuensche récuse l'opinion de J. Grimm, qui, trompé par une paraphrase littéraire du récit de Rabelais par Rückert, croyait le texte français imité d'un original arabe.

Tel quel, malgré quelques erreurs d'interprétation, le petit livre de

M. Wueschee est des plus intéressants ; les références sont données en détail et l'auteur est bien au courant de la littérature folklorique internationale.

A. VAN GENNEP,

Collection des plus Belles Pages. Société du Mercure de France. Chaque volume in-18, 3 fr. 50 :

1° **Rétif de la Bretonne.**
2° **Gérard de Nerval.**
3° **Chamfort.**

La Société d'Edition du Mercure de France a eu la bonne idée de publier une *Collection des plus Belles Pages* d'écrivains, dits volontiers de second ordre, mais pourtant originaux et intéressants.

Bien qu'en principe ce système des morceaux choisis ne donne guère une idée exacte d'un écrivain, il y a manière de choisir. Ici, on a choisi en dehors des programmes universitaires et non pas seulement ce qu'il y a de plus connu, mais ce qui est le plus caractéristique.

Pour Rétif de la Bretonne, il était difficile de faire un choix de quatre cents pages dans une œuvre de deux ou trois cents volumes. Il va de soi que c'est à *M. Nicolas* qu'ont été faits les emprunts les plus longs. On y trouvera, pages 26-32, une description intéressante de jeux auxerrois, accompagnés d'explications : le *jeu de la pucelle* étant suivant Rétif une survivance de rites du mariage; et celui de la *belle-mère* une sorte de charivari avant la lettre au veuf.

Gérard de Nerval est l'un des écrivains qui ont le mieux senti le lien de l'homme avec son pays et d'origine avec l'ensemble de croyances et de coutumes transmises par la tradition. C'est la mise en œuvre littéraire du traditionnisme qui marque si originalement *Sylvie, souvenirs du Valois*, (reproduit en entier dans le volume du *Mercure*), mais où malheureusement les chansons ne sont guère données que par fragments. Pour les compléments, consulter entre autres Doncieux, le *Romancero Français*, 1904. On trouvera aussi dans ce volume des extraits bien choisis du Voyage en Orient, les Femmes du Caire, Karaugeuz.

— Quant au volume de Chamfort, s'il ne contient, pas plus que les œuvres complètes de cet écrivain, rien qui se rattache directement à ce qu'on appelle strictement folk-lore, il intéresse cependant parce qu'il n'est guère, jusqu'à la page 246, qu'un recueil de pensées, de maximes, d'anecdotes qui ne sont pas une œuvre individuelle. Chamfort avait coutume de noter ce qu'il avait entendu dire dans la journée de spirituel et ce qu'il avait pensé lui-même d'intéressant sous l'impulsion des conversations d'autrui. C'est dans le choix et dans la forme précise, et parfois dure, de ces notes que se marque Chamfort; mais pour le reste, il n'y a guère de lui. Malgré les initiales, et parfois les noms, c'est de la production commune, collective, qu'il s'approprie en l'écrivant et qu'il individualise. Il y aurait une étude intéressante à faire sur les écrivains comme Tallemant, Chamfort, les auteurs d'ana, etc., étude psychologique (mentalité de ces collectionneurs

de cette sorte de scories) et sociologique (l'individualisation des pensées communes, et des anecdotes courantes), et qui serait parallèle à celle de l'individualisation, par les poètes et les romanciers, des thèmes populaires.

A. VAN GENNEP.

Rémy de Gourmont. — *Promenades philosophiques* (François Bacon et Joseph de Maistre ; Sainte-Beuve, créateur de valeurs ; le Pessimisme de Leopardi ; la logique d'un saint ; la raison de l'idéalisme ; idées et paysages ; la rhétorique ; l'orthographe. Notes de philologie). Paris, *Société du Mercure de France*, 1905, 1 vol. in-16 de 344 pages, 3 fr. 50.

On trouvera dans ce volume de Rémy de Gourmont, des plus intéressants comme toujours par la hardiesse de la pensée et le nerveux du style : aux pages 109-115, une étude, *Evolutio Veneris*, où sont examinés rapidement le mécanisme et les causes du remplacement de Vénus par la Madeleine, comparable à celui qui fit que saint Vit hérita des attributs de Priape, — et aux pages 338-342, l'analyse d'un petit traité rare intitulé : *Ciccalata sul Fascino, volgarmente detto jettatura* (s. l. n. d. mais sans doute à Naples vers 1787 ; in-16) par D. Nicola ; Valletta à la partie historique fait suite un recueil de faits connus de l'auteur et de bons conseils pour annuler les effets du mauvais œil ; et pour finir, la mise au concours de quelques questions comme : de quelle distance les sorts peuvent-ils être jetés ? Le mauvais œil opère-t-il mieux en face que de profil ou par derrière ; enfin, quels sont les meilleurs moyens de reconnaître les jettateurs et de parer à leurs œillades ?

A. VAN GENNEP.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

J.-A. Dulaure. — *Des divinités génératrices* chez les anciens et chez les modernes avec un chapitre complémentaire, par A. Van Gennep. Société du Mercure de France, in-18 de pp. 338. 3 fr. 50.

Louis Lambert. — *Chants et chansons populaires du Languedoc*, recueillis et publiés avec la musique notée et la traduction française. H. Welter, 2 in-8° de pp. VIII-389 et 345.

Léon Plancouard. — *Le Culte des fontaines en Seine-et-Oise.* Versailles. Cerf, in-8° de pp. 24.
(Extrait de la Commission des Antiquaires de Seine-et-Oise.)

NOTES ET ENQUÊTES

*** *Nominations et distinctions.* — Notre collègue M. Gustave Fouju, bien connu par ses recherches préhistoriques, et qui a donné à cette Revue d'intéressantes légendes mégalithiques, vient d'être nommé officier d'Académie.

*** *Une fête à retrouver.* — Dans les anciennes chroniques (1) du XIIIe siècle, il est fait mention d'une fête qui se célébrait à Lille (France) et qui s'appelait « *Ronde croix à ruile* ».

Un de nos collègues pourrait-il nous dire ce qu'on entendait par cette fête, d'un nom aussi bizarre?

D'après les recherches que j'ai faites, on ne connaitrait à Lille aucune fête ancienne de ce nom.

(Com. de M. Alfred Harou.)

RÉPONSES

*** *Un singulier serment* (t. XII, p. 288). — Nous trouvons dans le *Miroir des nobles*, de Hemricourt, un exemple de serment.

Dans un combat singulier (1282) entre *Malclerc du Hemricourt* et *Vilain de Jardegnée*, le premier ayant été vaincu, fit entendre le juron : « *Par les yeux de Dieu* ! »

*** *Coutumes relatives au Bétail* (*Rev. des Trad.* XI, 675.) — Lors qu'un nouvel hôte fait son entrée dans une étable, on a soin de placer sur le seuil de la porte une pièce de 10 centimes en l'honneur de sainte Brigitte. Cette pièce est ensuite donnée à l'Eglise à l'intention de la sainte (Cras-Avernas, province de Liège.)

(Com. de M. Alfred Harou).

*** *Briser le verre après l'avoir bu.* — A Hyon (Hainault), le mageur, à la kermesse, ouvrait autrefois la danse avec la plus jeune pucelette. Ensuite le *vin d'honneur était offert* et *l'on jetait immédiatement après les verres au plus haut du clocher.*

(Com. de M. Alfred Harou.)

(1) Chronique MS. provenant de la bibliothèque de Saint-Vaast d'Arras.

Le Gérant : Paul Bousrez.

Tours. — Imprimerie Paul BOUSREZ.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

20e Année. — Tome XX. — N° 11. — Novembre 1905

LÉGENDES DES PAUMOTOU

I

HISTOIRE DE TANGAROA

Légende paumotou recueillie à Amanu (Océan Pacifique Sud)



ANGAROA habite l'île Timanu (1) ; ses compatriotes ayant pris un jour des tortues et ne lui en ayant pas donné, contrairement à l'usage, il va sur le récif pour en pêcher ; apercevant un de ces animaux, il se met à la nage pour le poursuivre et est alors happé par un requin énorme qui l'avale sans le broyer.

Après un séjour de deux à trois jours dans le ventre de l'animal, Tangaroa entend soudain le bruit de la mer déferlant sur les récifs, ce qui lui fait penser qu'il est arrivé près d'une île ; à ses mains sont attachées des maxillaires inférieurs de murènes (*niho kamia*), garnis de leurs dents, et avec cette arme, semblable à une scie, et qui est le couteau des anciens Paumotou, il ouvre le ventre du poisson et parvient à s'échapper ; le requin, effrayé, s'enfuit et la mer rejette l'homme sur le récif. Ce dernier se traîne à grand'peine sous un pandanus ; sa peau est enlevée, ayant été digérée par le poisson.

L'endroit où Tangaroa vient d'aborder n'est habité que par des

(1) Timanu est le nom ancien de l'île Amanu.

femmes ; un certain nombre d'entre elles viennent sur le récif chercher des *rori* (biches de mer, ou holothuries); deux autres se dirigent vers le pandanus où est caché le naufragé, de façon à se procurer les racines adventives de cet arbre, dont elles font usage ; elles le découvrent alors et veulent le mettre à mort.

Tangaroa les persuade de n'en rien faire et leur explique ce que c'est qu'un homme, chose qu'elles ignoraient. Elles l'amènent alors au village et le soignent très bien.

Tangoroa a laissé sa femme et sa sœur à Amanu ; sa sœur a deux enfants, fils de Tangaroa : l'un, Te Rupetugane (1), est un oiseau semblable à une frégate ; l'autre, Hina, est une fille. Cette dernière, ayant appris où est son père, part à sa recherche ; quand elle arrive dans l'île où celui-ci a abordé, les habitantes l'accueillent très mal et font un grand feu pour la brûler. Hina les supplie de lui accorder quelques instants et appelle son frère à son aide ; une pluie survient, qui lui annonce l'arrivée de ce dernier ; elle met alors au monde un enfant et au même instant Te Rupe arrive et le prend entre ses pattes ; il met sa sœur sur son dos et s'envole. Hina lui demande de le mener très haut dans les airs ; à une certaine hauteur, il n'y a plus de vent et l'oiseau agite ses ailes sans avancer ; sa sœur lui conseille alors de descendre et de voler en se maintenant à une petite distance au-dessus de l'eau ; à ce moment, la lune se lève et Hina propose à son frère de la conduire dans cet astre : arrivée dans la lune, elle prépare à manger pour son frère et pour son fils.

Au bout de deux ou trois jours, Te Rupe demande à retourner à Amanu, son pays ; sa sœur le fait beau, lisse ses plumes et le prie d'aller, dans l'île où habite son père, chercher les femmes qui ont voulu lui faire du mal et de les noyer.

L'oiseau part, arrive dans l'île, et propose aux habitantes de les emmener dans un autre pays très joli, où il y a beaucoup à manger (2) ; les femmes acceptent et un certain nombre d'entre elles montent sur le dos et les ailes de l'oiseau ; celui-ci les emmène très loin et les jette dans la mer ; il revient de nouveau dans l'île, prend un certain nombre d'autres femmes et va les noyer en un autre endroit, et ainsi de suite, jusque ce qu'il n'en reste plus.

Il prend alors son père, Tangaroa, et l'emmène voir sa fille dans la lune, puis le ramène à Amanu, sa patrie. Tangaroa se remarie à Pangai et a un nouvel enfant, Tinarau ; ce dernier épouse Puturua,

(1) *Tugane*, signifie frère en langue paumotou.
(2) Les Maoris estimaient un pays d'après la plus ou moins grande abondance des aliments qu'on pouvait s'y procurer.

et de ce mariage naissent six enfants, quatre filles et deux garçons, ces derniers étant deux baleines, dont nous parlerons plus loin.

Quelques personnes pensent que Tangaroa est resté dans la lune avec sa fille Hina; la version la plus répandue est qu'il est revenu à Timanu (Amanu), après avoir été voir sa fille (1).

II

HISTOIRE DE KAE

(*Légende paumotou faisant suite à celle de Tangaroa*).

Le fils de Tangaroa, Tinarau, marié à Puturua, a eu six enfants, quatre filles, Katohuri, Katomea, Katoehau et Ruatamahine, mariées toutes les quatre à Kae, et deux garçons, Tutunui et Togamautuku; ces derniers sont deux baleines, qui vivent dans un grand trou rempli d'eau, dans l'île où sont leurs sœurs.

Kae, qui a consenti à suivre Ruatamahine dans le pays où elle habite avec ses frères et sœurs, désire revoir sa patrie, mais ne sait comment s'y rendre; Ruatamahine lui propose de le faire mener par ses deux frères; Kae accepte, monte sur l'une des baleines, et part dans son pays, formé d'un groupe d'îles qui ont été séparées par un espadon (*akura*) d'un coup de sa défense. Kae se fait conduire à terre par la baleine qui le porte (*Tutunui*), et quand celle-ci est sur le récif, il appelle ses gens et la fait tuer; Togamautuku, qui est resté en haute mer, voit le crime et boit le sang qui s'écoule du corps de son frère, en se mélangeant à l'eau de mer, puis s'en retourne auprès de ses sœurs.

A son approche, celles-ci reconnaissent immédiatement, à la manière dont il rejette l'eau par les évents, qu'il est arrivé un malheur à leur frère. Togamautuku raconte la façon dont Tutunui a été traité; Ruatamahine et ses sœurs décident alors d'aller chercher leur mari et de le punir de son crime. Elles arrivent dans l'archipel où il habite et lui demandent de les accompagner; Kae refuse.

Ruatamahine le traite alors avec beaucoup de douceur, pour avoir sa confiance, et, un jour, elle le prie de reposer sa tête sur ses genoux,

(1) Hina est encore très connue des vieux Paumotou; ils appellent les Synaptes « ceinture d'Hina » (*Hitiki no Hina*); les Ophiures et Etoiles de mer, « chapeau d'Hina » (*Kanoe no Hina*).
Taaroa (Tangaroa en langue paumotou) est le premier Dieu des Tahitiens, le père de tous les autres; sa femme est Hina. Tangaroa est généralement considéré, dans la Polynésie, comme le Dieu suprême: aux Tuamotu, le Dieu suprême est Vatea.

afin qu'elle puisse lui enlever ses poux (*ngutu*); elle lui gratte la tête et Kae finit par s'endormir; ses femmes le secouent pour le réveiller et constatent, à un grognement qu'il pousse, qu'il n'est pas encore suffisamment endormi; elles continuent à lui gratter la tête, et, à la troisième fois, elles constatent qu'il dort profondément. Elles le prennent alors et l'enferment dans un grand panier en *niau* (feuilles de cocotier tressées) qu'elles cousent et l'emportent avec elles.

Ruatamahine, au moment où elle approche d'un bras de mer séparant deux îles, ordonne à celles-ci de se rapprocher, de façon à ce qu'elle puisse passer avec ses sœurs et son fardeau; elle s'exprime ainsi, en parlant aux îles :

Henua raka tutaki e,
E apoie tutaki te henua.

Quand elle est passée, elle ordonne aux îles de se séparer de nouveau, de façon à empêcher le retour de Kae dans son pays :

Kotiara te henuanei
Kia motu motu kote po no havaiki
Motu mai kote ao, noku
Fakatagata, Teipo i kotia, e kotia!

et les îles s'éloignent les unes des autres.

Ruatamahine parvient enfin dans son pays natal avec ses sœurs; elle reproche à Kae sa mauvaise action envers son frère Tutunui et le fait attacher à un arbre; elle ordonne ensuite à ses gens de le tuer en lui donnant chacun un coup de couteau.

III

HISTOIRE DE TUNA

Légendes maories sur l'origine du cocotier

Le cocotier est l'un des arbres les plus utiles aux indigènes de la Polynésie; la noix de son fruit leur donne un aliment très apprécié; la bourre qui l'entoure, mise à rouir dans l'eau de mer, donne une fibre avec laquelle ils font des cordages imputrescibles; les feuilles, convenablement tressées, servent à couvrir les cases indigènes.

Cet arbre si utile devait fatalement éveiller l'imagination si

féconde des Maoris, et il nous a paru curieux de recueillir les légendes de ces derniers, relatives à son origine.

Dans un travail récent relatif à Tahiti (1), M. J. Agostini raconte, d'après M. Poroï, « qu'une femme du district de Papeari, ayant jadis enfoui, sur un tertre, une tête d'anguille, un cocotier naquit à cet endroit, et cet arbre se multiplia dans le pays. »

Cette légende manque totalement de détails ; au contraire, celle qui nous est transmise par le Rév. Gill (2), auquel on doit tant de connaissances sur les choses du Pacifique, est très intéressante. En voici la traduction.

« Un roi, nommé Tai (la mer), avait épousé la charmante reine Uta (le rivage). Un grand désir vint à celle-ci de visiter les parents qu'elle avait laissés au pays de son enfance. Le roi ne voulut pas qu'elle s'en aille sans un cadeau approprié.

« Il demanda, en conséquence, à l'oracle ce qui serait le plus convenable. Le Dieu lui donna le conseil d'envoyer sa femme vers un certain ruisseau et de lui recommander de guetter la venue d'une anguille ; elle devait capturer la première qui se présenterait, couper sa tête, la déposer dans une calebasse, en bouchant l'ouverture de celle-ci avec soin. Le corps de l'anguille fut, en conséquence, rejeté dans le ruisseau et la calebasse amenée chez le mari.

« Lors du retour d'Uta de la rivière, le roi lui demanda si elle avait suivi les instructions de l'oracle. La femme répondit oui d'une voix joyeuse, et déposa la calebasse bien fermée à ses pieds. Tai lui ordonna alors de partir pour le voyage convenu et d'offrir la précieuse calebasse à ses parents et frères, « car il y avait une vertu merveilleuse en elle. » Il lui dit qu'elle se développerait en un cocotier, lequel porterait un fruit délicieux qui n'avait pas encore été vu auparavant. Il lui recommanda, sous aucun prétexte, ni de se détourner du chemin, ni de se baigner dans aucune fontaine tentante, ni de s'asseoir, ni de dormir sur la route, et, par-dessus tout, de ne pas mettre la calebasse à terre.

« Uta se mit en voyage avec joie. Pendant quelque temps, tout alla bien, mais à la fin, le soleil s'élevant dans le firmament, elle eut très chaud et fut fatiguée. Apercevant un ruisseau clair comme le cristal, elle oublia la promesse faite à son époux, posa sa calebasse à terre et sauta dans l'eau qui la tentait. Après s'être divertie quelque temps dans l'eau fraîche du ruisseau, elle jeta un regard vers la

(1) *Folk-lore de Tahiti et des îles voisines*, p. 13. Paris, 1900.
(2) W. W. Gill, *The South Pacific and New Guinea; the Coco-nut tree, a tahitian Myth*, p. 33. Sydney, 1892.

calebasse ; mais, hélas ! celle-ci avait poussé – la tête de l'anguille était devenue un jeune arbre avec d'étranges feuilles. Désolée de sa propre folie, elle courut vers la rive et s'efforça, mais en vain, d'arracher l'arbre, car ses racines avaient poussé profondément.

« Uta pleura longtemps amèrement. Embarrassée à présent sur ce qu'elle devait faire, elle aperçut, avec joie, un petit oiseau messager de son mari lui ordonnant de retourner. Elle revint vers le roi avec honte et crainte et lui raconta tout ce qui était arrivé. Tai, tristement, lui dit : « Va au ruisseau dans lequel tu as jeté le corps de l'anguille, dont tu avais mis la tête dans la calebasse ; trouve la queue frétillante et détruis-la en la frappant avec un bâton, ensuite reviens me le dire. »

« Uta fit ce dont on l'avait priée, mais sitôt qu'elle revint dans leur demeure, son mari expira en expiation de sa faute. »

Nous avons pu recueillir, dans l'île Amanu (1), de l'archipel des Tuamotu, une légende relative à la naissance du cocotier qui présente, dans quelques détails, des analogies avec la précédente, bien qu'elle en diffère d'une façon générale. C'est l'histoire de Tuna (*E fatara no Tuna*).

Tuna est une anguille de grande taille, qui habite dans le lac Vaihiria, à Tahiti ; sa femme est Hina (une autre Hina que celle dont il est question dans la légende de Tangaroa) (2).

Hina désire quitter le lac et aller pour quelque temps à terre ; son mari craint qu'elle soit enlevée par un homme et qu'elle ne revienne plus ; toutefois, il consent à la laisser partir, non sans lui avoir fait de grandes recommandations d'être vertueuse.

Hina s'en va à terre et, au bout de quelque temps, elle aperçoit un homme, nommé Maui. Ce dernier est le héros qui a ralenti la marche du soleil : sa mère faisait du feu pour cuire les aliments, mais le soleil, allant très vite dans sa course, se couchait peu de temps après son lever, en sorte que la nuit venait de suite et qu'il était impossible de faire la cuisine ; Maui, voyant cela, prit une grande corde, fit un nœud coulant et le plaça autour du trou d'où sort le soleil lors de son lever ; au moment où le soleil allait passer, Maui tira sur la corde et, l'astre étant solidement attaché,

(1) *Amanu*, île située dans l'Océan Pacifique sud, par 17°51' de latitude et 142°58' de longitude ouest ; le nom ancien de l'île est *Timanu*.

(2) *Tuna* est le nom tahitien de l'anguille d'eau douce. Le lac Vaihiria, situé à 400 mètres d'altitude, nourrit des anguilles de très grande taille, dites « anguilles à oreille » ; certaines familles de Tahiti se prétendent les descendants de ces anguilles et d'une femme.

ne lâcha la corde que très lentement, de façon à ralentir la marche du soleil, et à augmenter la durée du jour (1).

Maui, voyant Hina, s'en empare et en fait sa femme ; le mari de celle-ci, inquiet de ne pas la revoir, quitte le lac où il habite et part à sa recherche.

L'amant le voit arriver et saisit une hache en pierre pour le frapper; Tuna, sitôt qu'il aperçoit sa femme, lui demande de prendre sa tête après sa mort, lui recommande d'en avoir bien soin, et de laisser ses entrailles, sans s'en occuper.

Maui lève sa hache et frappe Tuna avec force ; celui-ci s'abat sur le sol, la tête tranchée, et reste étendu à terre :

Te toki na te tuake te tumu ki avaiki;
Tuakia kiga katokoto.
Kiha au mauru hia,
Kapai ki fatu marigirigi,
Katinai te Ika a Maui kotuna.
Te vahiroa no Maui hoki na Rakamaurere.

La hache est levée depuis la surface du sol ;
Elle s'abat sur le corps tout à fait couché.
Tuna s'est affaissé,
Il reste étendu sur le sol.
Le poisson de Maui est mort ;
Il reste longtemps étendu à terre.

Maui découpe la corps de l'anguille à coups de hache; Hina prend la tête et l'enterre près de sa maison.

Une semaine plus tard, un petit cocotier apparaissait au-dessus du sol, sortant de la tête de l'anguille.

La plupart des Indigènes des Tuamotu savent que la noix de coco est la tête de Tuna (*pepenu no Tuna*), le trou germinatif étant la bouche, et les deux autres trous, situés à la base, correspondant aux loges stériles, étant les yeux. Un petit nombre d'entre eux connaissent encore la légende que nous venons de relater.

L.-G. SEURAT.

M. L. G. Seurat, sous-directeur du laboratoire colonial du Muséum, vient de passer trois ans (1902-1905) dans les possessions françaises de la Polynésie.

Arrivé à Tahiti, île célèbre par les récits enthousiastes des nombreux

(1) Maui est également connu à Tahiti, à Mangareva, et dans toute la Polynésie en général, comme ayant ralenti la marche du soleil ; les Mangaréviens disent qu'il a séparé la terre de l'Océan, élevé le firmament et ralenti la marche du soleil à l'aide d'une corde formée de tresses de cheveux.

voyageurs qui l'ont visitée, M. Seurat, chargé par le Gouvernement d'une mission pour l'étude de l'huître perlière, s'est tout d'abord rendu dans l'archipel des Gambier, situé à plus de 800 milles à l'est.

Les Mangaréviens, habitants de ces îles, se sont tous ralliés à la religion catholique et sont entièrement sous l'autorité spirituelle des missionnaires ; ils ont perdu tout souvenir du passé, ne conservant guère que leur langue. M. Seurat a pu toutefois recueillir aux Gambier des indications sur leurs anciennes coutumes, la division du temps, les *marae*, etc.

Ce naturaliste a eu ensuite la bonne fortune de visiter et de séjourner dans les îles orientales de l'archipel des Tuamotu (Vahitahi, Nukutavake, Hao, Amanu, Fakahina, Fagatau, etc.). Dans ces endroits, peu fréquentés par les Européens, beaucoup de traditions, de coutumes anciennes, se sont conservées en partie chez les vieillards ; en interrogeant les plus instruits de ceux-ci, M. Seurat a pu recueillir un certain nombre de légendes anciennes, de documents sur les cérémonies qui étaient faites sur les *marae* ou autels, etc. Les Maoris avaient l'habitude d'accompagner chacun des actes de leur existence de danses et de chansons appropriées ; le souvenir de ces chansons s'efface de plus en plus, en sorte que dans quelques années il sera impossible d'obtenir aucun renseignement sur le passé de ces populations.

Nous publions dans ce recueil les légendes et les chansons des Tuamotu qui ont pu être recueillies par M. Seurat.

LES TACHES DE LA LUNE (1)

PREMIÈRE PARTIE

L'HOMME DANS LA LUNE (2)

LIII



Jadis, dans le Mecklembourg, les gens considéraient comme un péché spécial de filer le soir du samedi. Maintenant encore, sauf de rares exceptions, tous les rouets se reposent ce jour-là. Une femme impie qui, pendant tout un hiver, avait combattu ce pieux usage et continué de filer chaque soir du samedi, fut, en punition, transportée dans le soleil (variante de la lune) où elle doit filer nuit et jour pendant toute l'éternité (2). Lorsque les femmes et les filles reviennent de chercher l'eau de Pâques (l'eau bénite le Samedi saint), elles peuvent voir très clairement dans le soleil levant

(1) Suite, voir t., XX, p. 315.

(2) Dans les légendes de ce genre, le coupable, trouvant que le soleil est trop chaud, obtient d'être transporté dans la lune.

l'impie assise et filant. Un homme, qui avait été plusieurs fois assez sacrilège pour aller tard le samedi dans la forêt chercher du bois et en rapporter, fut en punition transporté avec son fagot dans la lune, où on peut le distinguer encore aujourd'hui nettement (1).

On voit qu'il ne s'agit plus de la journée même du dimanche, mais de la soirée du samedi dont la profanation est punie par le transfert dans le soleil ou dans la lune de ceux qui ont porté du bois ou filé. Il est probable que cette tradition repose sur ce que l'on considérait le dimanche comme commençant à partir du coucher du soleil, le samedi.

LIV

ALLUSIONS DANS SHAKSPEARE

Shakspeare fait allusion plusieurs fois à cette croyance populaire que nous avons vue exister en Angleterre au moyen âge (§ 44). Ainsi dans la *Tempête* acte II, sc. 2.

ANTONIO. — A moins que le soleil ne fasse le courrier, l'homme dans la lune serait trop lent encore (2).

Acte II, sc. 2.

CALIBAN. — N'es-tu pas descendu du ciel ?

STEPHANO. — De la lune, je t'assure ; j'étais l'homme de la lune au temps jadis.

CALIBAN. — Je t'y ai vu et je t'adore ; ma maîtresse t'a montré à moi ainsi que ton chien et ton buisson (3).

Dans le *Songe d'une nuit d'été*, acte III, sc. 1.

QUINCE. — Quelqu'un pourrait venir avec un fagot d'épines et une lanterne et dirait qu'il vient pour figurer ou représenter le personnage du clair de lune (4).

Acte V, sc. 2.

LE PROLOGUE. – Cet homme avec une lanterne, un chien et un fagot d'épines représente le clair de lune (5).

Et plus loin :

LA LUNE. — Cette lanterne représente la lune avec ses cornes.

DÉMÉTRIUS. — Il devrait porter ses cornes sur sa tête.

(1) BARTSCH, *Sagen, Märchen und Gebräuche aus Meklenburg*, Vienne, 1879, 2 v. in-8°, t. 1, p. 460.
(2) SHAKSPEARE, *Works* (*Chandos Clas*). Paris, s. 9, in-12, p. 6, col. 2.
(3) *Ibid.*, p. 8, col. 1.
(4) *Ibid.*, p. 114-115.
(5) *Ibid.*, p. 121, col. 1.

THÉSÉE. — Ce n'est pas le croissant et ses cornes sont invisibles avec la pleine lune.

LA LUNE. — Cette lanterne représente la lune avec ses cornes, et moi, l'homme qui est dans la lune.

THÉSÉE. – C'est la plus grande de toutes les bévues ; cet homme aurait dû mettre sa tête dans la lanterne. Comment peut-il représenter l'homme qui est dans la lune ?

DÉMÉTRIUS. — Il aurait peur de la chandelle ; vous voyez, elle charbonne déjà.

HIPPOLYTE. — Cette lune m'ennuie, je voudrais qu'il y eût un changement de lune.

. . . .

LA LUNE. — Tout ce que j'ai à vous dire, c'est que la lanterne est la lune ; moi, je suis l'homme qui est dans la lune ; ce fagot d'épines est mon fagot d'épines et ce chien est mon chien (1).

RENÉ BASSET.

LV

TABAZAN

Légende du Chablais

Nos compatriotes de la campagne ont coutume de dire, lorsqu'ils désignent la lune au moment où elle est pleine : Voilà Tabazan !

Tabazan — paraît-il — était un brave *pétra* (paysan) du pays : honnête homme, en vérité, mais têtu en diable.

La lune, à cette époque-là, était encore un simple disque d'argent uni qui ne portait en son milieu aucune tache et qu'on n'avait encore jamais comparé à une figure humaine.

Tabazan avait un vice : il buvait. Un beau soir il s'imagina que si la lune disparaissait parfois durant la nuit, au lieu de continuer à répandre sur le Chablais sa lumière bienfaisante et gratuite, c'était par pure méchanceté de sa part. Et ça, par exemple, il n'était pas homme à le supporter. Comme la lune émergeait de derrière la montagne, Tabazan prit son bâton d'une main, saisit de l'autre un trident d'écurie, et le voilà parti pour la montagne d'Hermone. Lorsqu'il arriva au sommet, la lune allait se coucher. Elle était alors à son premier quartier, c'est-à-dire en forme de croissant.

(1) SHAKSPEARE, *Works* (*Chandos Clas*). Paris, s. 9, in-12, p. 121-122.

Tabazan *se veilla*. Et quand l'astre passa à sa bonne portée — v'lan ! il lui envoya un vigoureux coup de son trident. Naturellement, étant gris, il la manqua. Mais comme la lune continuait à avancer et que notre homme demeurait là, cherchant son équilibre, elle l'accrocha d'une de ses cornes par son sarrau de toile et l'enleva...

Il n'en est pas revenu, et on dit que c'est sa bonne grosse figure réjouie qu'on reconnaît sur le disque blanc de Phébé, cherchant où atterrir.

O. JACQUES.

LA MER ET LES EAUX

CCCCIX

LES SIRÈNES DE LA MER DU NORD

Une *Belle de mer* (sirène), à qui un batelier de Blankenberghe avait jeté une fleur qu'elle lui avait demandée, lui en sut gré et lui lança, comme marque d'amitié, un gros diamant (1).

Une sirène a vécu parmi les habitants d'Edam (Hollande), une autre fait la guerre à la ville de Schouwen (Hollande) ; elle ne cesse de pousser les flots contre les murs. Un jour, on l'a entendue chanter :

Schouwen, Schouwen sal vergaen,
T'water boven den toren staen (2).

CCCCX

PHOSPHORESCENCE DE LA MER

Beaucoup de personnes pensent que la phosphorescence de la mer *est due au phosphore qui se dégage des squelettes de poissons morts au fond de la mer.*

CCCCXI

LES BAINS DE MER

En 1410 une ordonnance des autorités de Blankenberghe portait qu'il était absolument *interdit de se baigner le dimanche et les jours de fêtes religieuses.*

(1) COREMANS, *l'année de l'ancienne Belgique*, dans le *Bull. com. roy. d'hist.*, VII, 172 ; WOLF, *Niederdeutsche Sagen*. p. 656.
(2) Schouwen, Schouwen, l'eau dépassera les plus hautes tours.

Les contrevenants étaient punis sévèrement.

En cas de flagrant délit on confisquait les vêtements du délinquant, ne lui *laissant que sa chemise ou tout autre vêtement indispensable*, afin de lui permettre de s'en retourner chez lui (1).

CCCCXII

NOMS DE LOCALITÉS

Les pêcheurs de Blankenberghe ont pour chaque latitude, chaque hauteur, des noms vulgaires qu'eux seuls savent interpréter; ainsi ils vous parleront du *Wellekom* (salut de bienvenue), du *Steendiep* (*Fond de pierre*), du *Shuerlei* (l'avenue écurée, nettoyée), du *Reepzeil* (voile cerclée), etc., comme nous parlerions de nos rues ou de nos places publiques.

CCCCXIII

LE BRUIT DES COQUILLAGES

A Mons on prétend que le bruit perçu dans les coquillages est dû à une *bête* qui s'y trouve renfermée ; d'autres disent que c'est le *diable* qu'on entend.

En Hainaut et presque partout on dit qu'on entend *le bruit de la mer* dans les coquillages.

CCCCXIV

LA PLIE

Un vieux pêcheur de *La Panne* (littoral belge) prétend que la plie (*Pladise*, Platdys, en flamand) doit le jour aux œufs qu'on trouve collés sur le ventre de la *crevette*, ce petite crustacé qu'on pêche avec tant d'abondance sur tout le littoral belge.

ALFRED HAROU.

(1) *La Flandre*, 1878, p. 318.



LE CORPS HUMAIN

XVIII

LES DENTS DES ADULTES



Les croyances et les superstitions dont le système dentaire est l'objet lorsque son évolution est terminée sont aussi nombreuses que celles relatives aux dents de lait, même si l'on néglige les maladies qui peuvent les attaquer, et les innombrables et étranges panacées qui ont la prétention de calmer ou de faire disparaître les maux de dents.

Les dents ont, dans la croyance populaire, de l'influence sur la destinée et le bonheur : en Poitou, si elles sont espacées, le présage est excellent et l'on aura de la chance (1) ; aux Etats-Unis, on est destiné à aller chercher fortune dans les pays lointains (2) ; en Ecosse, c'est au contraire l'indice d'une courte vie (3).

Suivant leur disposition, les dents surnuméraires ou surdents sont favorables ou funestes ; dans l'antiquité romaine, une dent canine surnuméraire du côté droit de la mâchoire supérieure promettait les faveurs de la fortune : on en eut un exemple chez Agrippine, mère de Néron ; placée du côté gauche, elle présageait des infortunes. Les hommes qui avaient plus de trente-deux dents pouvaient, à Rome, compter sur une très longue vie (4).

En Franche-Comté, certaines personnes contrefaites et méchantes qui ont les dents fort longues s'appellent grigne-dents (qui grince des dents) ; pour les Belges, c'est un signe de méchanceté (5). En Grèce, la famille est menacée d'une terrible calamité si l'un de ses membres grince des dents en dormant ; mais on peut détourner cet affreux présage en faisant passer par trois fois un soulier sur la bouche du dormeur (6).

(1) Souché, *Prov.*, p. 38.
(2) *Folk-lore Journal*, t. II, p. 24.
(3) Com. de M W. Gregor.
(4) Pline, L. VII, C. 15.
(5) *Mélusine*, t. I, c. 349; Com. de M. Alfred Harou.
(6) *Folk-lore Journal*, t. I, p. 218.

L'emploi des dents humaines est assez fréquent dans la sorcellerie et dans la médecine superstitieuse ; parfois aussi on les voit portées comme amulettes. En Annam, les sorciers qui parcourent le pays en ont dans leurs besaces, et ils les emploient pour leurs opérations ou s'en servent pour composer des médicaments (1) ; en Portugal, au xvi[e] siècle, il y avait des personnes qui portaient sur elles la dent d'un pendu (2). Les dents des morts, qu'ils aient ou non eu une fin violente ont le pouvoir de préserver ou de guérir celles des vivants. Disposées en amulettes, elles garantissent de toute douleur dentaire celui qui les porte sur soi. Au xvii[e] siècle, à Bristow en Angleterre, les femmes avaient coutume d'arracher une dent à une tête de mort du cimetière et de s'en faire une amulette ; dans le Devonshire, on la porte dans sa poche ; dans le centre de l'Angleterre, la dent prise à la bouche d'un cadavre est enveloppée dans un sachet ; dans le Hampshire, elle doit être suspendue au cou, et il faut que ce soit une molaire ramassée dans un cimetière (3).

Dans l'antiquité on guérissait une dent malade en y attachant une canine prise à un mort non enseveli ; au moyen âge, il suffisait de la toucher avec celle d'un mort ; au xvii[e] siècle, un remède qui passait pour très efficace consistait à se scarifier les gencives avec une des dents d'une personne morte de mort violente, ou bien à toucher la dent malade avec celle d'un mort (4).

En Ecosse, la guérison est certaine lorsqu'on peut se trouver dans un cimetière au moment où l'on creuse une tombe, et qu'avec les dents on en arrache une à la mâchoire d'un crâne (5). Dans le pays de Liège, il suffit de les toucher avec un ossement ou avec la dent d'un mort ; il y a à l'église Sainte-Croix une sorte de pèlerinage des plus fréquentés qui est fondé sur cette croyance devenue religieuse : plus de vingt personnes viennent encore chaque jour se faire toucher les dents avec celles de sainte Apolline (6).

La puissance de la dent humaine n'était pas bornée à la guérison des maladies de la mâchoire ; dans l'antiquité, réduite en poudre, elle constituait un antidote contre la morsure des serpents ; une relique catholique a hérité de la puissance attribuée autrefois aux débris des dents. D'après le P. Lebrun, la dent de saint Amable, qui

(1) Landes, dans *Excursions et reconnaissances*, 1882, p. 278.
(2) Th. Braga, *O Povo portuguez*, t. I, p. 116.
(3) Aubrey, *Remains of gentilisme*, p. 164 ; Henderson, *Folk-lore of Northern Counties*. p. 145 ; Black, *Folk-Medicin*, p. 98 ; W. Jones, *Credulities*, p. 161.
(4) Pline, L. XXVIII, c. 4 ; Jacob, *Croyances du moyen âge*, p. 97, J. B. ; Thiers, *Traité des Superstitions*, t. I, p. 390.
(5) W. Gregor, *Folk-lore of N. E. of Scotland*, p. 48.
(6) Hock, *Croy. et remèdes du pays de Liège*, p. 182.

est à Riom, guérit toutes les morsures des vipères ; il suffit de la poser sur la plaie (1).

Les dents ne sont pas seulement attaquées par des causes physiques; elles subissent, celles des adultes aussi bien que celles des enfants, des dommages qui sont dus à des raisons d'ordre moral. En Bretagne, en Poitou et dans les Asturies, elles tombent si on a fait des mensonges ; en Ecosse, une tache noire qui s'appelle « lie » ou mensonge est attribuée au défaut qu'indique son nom (2).

Des objets éloignés et sans relation apparente avec les dents peuvent aussi produire la carie dentaire ; les Péruviens croyaient que s'ils ne fermaient pas la bouche quand paraissait un arc-en-ciel, leurs dents étaient exposées à devenir gâtées (3).

Dans une grande partie de la France, un petit ver blanc creuse les dents à peu près comme ceux qui sont dans l'intérieur des noisettes ; lorsque la dent malade est arrachée, on prétend le voir remuer. Suivant une croyance à peu près générale en Angleterre et en Ecosse, où le mal de dents est simplement appelé « the worm », le ver, celui-ci se place à la racine de la dent A la Nouvelle-Zélande la carie est aussi produite par un ver (4). Dans la Brie, on étouffe sûrement ce dangereux rongeur en faisant tourner trois fois autour de la dent qu'il a commencé à attaquer un clou qui n'a jamais servi, et qu'on enfonce ensuite dans du bois (5).

En Pensylvanie, on dit qu'à chaque accouchement une femme perd une dent, ce qui en somme est assez exact (6).

Chez les non civilisés, l'usage de porter sur soi des dents est très répandu ; tantôt elles forment à elles seules un ornement complet, tantôt elles ne font que le compléter et l'embellir ; souvent ce sont des trophées, mais il s'y attache aussi très vraisemblablement des idées fétichistes.

Au XVIe siècle, Léry vit les indigènes du Brésil ornés de colliers faits des dents de leurs ennemis ; cet usage s'est conservé chez les Indiens Jivaros, et Cook le constata à la Nouvelle-Zélande ; au Dahomey des colliers de dents d'hommes faisaient partie d'une espèce d'ordre militaire qui avait une hiérarchie ; Snelgrave vit quarante nègres qui tous avaient au cou un grand collier de dents humaines ; c'étaient les héros de la nation, auxquels il était permis de porter

(1) Pline, t. XXVIII, c. 8 ; J.-B. Salgues, *Essai sur les erreurs*, t. I, p. 201.
(2) Souché, *Croy.*, p. 10 ; *Folk-lore gallego*, p. 88 ; W. Gregor, *Folk-lore of Scotland*, p. 26.
(3) *Mélusine*, t. II, c. 16.
(4) Dyer, *English Folk-lore* ; W. Gregor, p. 48 ; Shortland, *Traditions of New Zealand*, p. 131.
(5) Ladoucette, *Mélanges*, p. 402.
(6) H. Philips, *Folk-lore of Philadelphia*.

les dents des ennemis qu'ils avaient tués ; quelques-uns en avaient plus que les autres, ce qui faisait une différence de degrés dans l'ordre même de la valeur. La loi du pays défendait, sous peine de mort, de se parer d'un si glorieux trophée, si l'on n'avait prouvé, devant des officiers chargés spécialement de cette constatation, que chaque dent venait d'un ennemi tué sur le champ de bataille (1).

Parfois, mais plus rarement, les dents ornent des ceintures ; Byron vit en Océanie des indigènes qui avaient autour des reins un cordon garni de dents humaines ; c'étaient vraisemblablement des trophées, dont ils ne voulaient, à aucun prix, se dessaisir (2).

Les mutilations dentaires sont pratiquées encore en bien des points du globe ; elles varient suivant les pays, et les causes, non plus que la manière d'opérer, ne sont pas toujours les mêmes. C'était pour ne pas ressembler à des singes que les Penongs se cassaient les dents, que les peuples africains du Haut-Nil s'arrachent aussi les quatre incisives supérieures, ne voulant pas, disent-ils, ressembler à des animaux (3). Les Traos du pays des Moïs croyaient se préserver des maladies en se faisant briser les deux incisives médianes supérieures, et parfois aussi les deux incisives médianes inférieures (4). A Hawaï, le sacrifice des dents de devant était un sacrifice offert à l'eatoua, afin d'écarter les malheurs et les dangers dont on peut être menacé. Le caractère quasi-religieux de cette opération qui se fait, vers l'âge de la puberté, à l'aide d'un caillou de silex, est nettement indiqué par le repas qui la suit et par les prières pour le bonheur de celui que l'on vient de mutiler (5). A la Nouvelle-Hollande, on enlevait une des incisives aux garçons qui arrivaient à la puberté. C'était une grande cérémonie qui avait lieu tous les trois ou quatre ans. On jugeait ce que seraient un jour ces jeunes gens par la manière dont ils supportaient cette opération, qui les plaçait au rang des hommes faits, et leur concédait le privilège de combattre les ennemis et de chasser le kangourou ; chez quelques tribus on arrachait au jeune homme deux incisives, et sa mère allait les cacher dans un trou (6). A Mallicolo, quand une jeune fille se marie, on lui enlève les deux incisives supérieures ; celles qui ne veulent pas se soumettre à cette opération sont méprisées et ne trouvent pas de mari (7).

(1) Demeunier, *Esprit des Usages*, t. II, p. 145 ; Laharpe, *Hist. des Voyages*, t. XX, p. 71 : *Revue d'Anthropologie*, t. II, p. 392; Laharpe, t. II, p. 282.
(2) Laharpe, t. XVIII, p. 159.
(3) Reclus, *Géographie*, t. XII, p. 271. *Soc. d'Anthr.*, v. 189. *Soc. d'anth.* 1877, p. 512.
(4) Néis, dans *Excursions et reconnaissances*, 1881, n. 10.
(5) Laharpe, t. XXIV, p. 170.
(6) Turnbull, *Voyages*, p. 55 : A. Réville, *Religions des non civilisés*, t. II, p. 153.
(7) *Revue d'Ethnographie*, t. II, p. 511.

L'extirpation des dents, limitée aux incisives supérieures moyennes, était d'ailleurs presque générale dans une grande partie de l'Australie. Les Gabeni de la Mésopotamie baghirmienne s'arrachent deux incisives, l'une en haut, l'autre en bas ; les Vadoes de Zanguebar celles de la mâchoire supérieure. Chez plusieurs peuples noirs de l'Afrique orientale, l'usage de se faire arracher les deux incisives médianes de la mâchoire inférieure remplacerait le sacrifice de soi-même anciennement en usage (1).

La coutume d'entailler ou d'appointir les dents ne paraît pas avoir été pratiquée par les races blanches ; on la constate chez les noirs, les jaunes et les rouges, principalement sous la zone équatoriale. A la fin du XVI[e] siècle, d'après Diego de Landa, les indiennes du Yucatan se coupaient les dents en forme de scie, et regardaient comme une sorte de beauté cette déformation, qui était opérée par de vieilles femmes à l'aide de certaines pierres ; bien des années après la conquête, un usage tout semblable se rencontrait dans la province de Pamico ; les Augoyans du Brésil se coupaient les dents du milieu de manière à former une sorte de M renversé. Les Bagnouns se taillent aussi les dents en pointe, et l'on observe cet usage sur toute la côte, depuis la Casamance jusqu'au Benin ; les habitants du cap Apollonia, ceux de la ville d'Embomma sur la côte sud de la rivière du Congo, les Sara, et de nombreuses tribus dans le bassin nilotique, les habitants de Batavia, le suivaient aussi ; les Penoms Piaks s'aiguisaient aussi les dents du devant inférieures (2).

En Europe on estime la blancheur des dents, et non sans raison, les dents blanches étant en général saines ; les poètes pour en louer l'éclat et la netteté les comparent à du lait ou à des perles. On constate avec quelque surprise que des idées diamétralement opposées occupent, en dehors de l'Europe une aire géographique étendue ; on rencontre l'emploi de diverses teintures destinées à enlever aux dents leur couleur naturelle en Asie, en Amérique, et dans la partie de l'Océanie qui se trouve en contact avec les races jaunes. C'est chez elles, en effet, qu'on relève le plus grand nombre d'exemples de cet usage, si éloigné de notre esthétique, et qui pourtant, chez elles, semble surtout inspiré par la coquetterie et la mode.

La couleur noire est celle qui paraît jouir de la plus grande faveur : elle est employée partout où dominent les mongoloïdes malais. Au

(1) Reclus, t. XII, p. 721 ; Horner, *Travaux et Voyages*, p. 8 ; A. Réville, *Religion des non civilisés*, t. I., p. 117.

(2) *Soc. d'Anthropologie*, 1882, p. 381 ; Wilkes, *Round the World*, p. 26. *Revue d'Anthropologie*, t. III, p. 452 ; Laharpe, t. II, p. 331 ; Reclus, t. XII, p. 721 ; Demeunier, t. I, p. 199 ; *Soc. d'Anthropologie*, 1877, p. 512.

Japon, les femmes mariées ont l'habitude de se laquer les dents avec du noir ; quelques Annamites se les noircissent avec un vernis spécial : les Siamois et les Tonkinois avaient aussi cette habitude. Ces derniers, d'après Dampier, agissaient ainsi parce qu'ils auraient rougi d'avoir les dents blanches comme les éléphants et comme les chiens ; les Javanais obéissent à ce préjugé. Les habitants de la province de Cumana, dans l'Amérique méridionale, les femmes des îles Mariannes, se les teignaient aussi en noir ; aux îles Andaman, à partir de la puberté, on les noircit avec du bétel. Aux Célèbes, vers l'âge de quinze ans, on lime les dents à tous les jeunes gens, mâles ou femelles, et on les leur noircit, ce qui est regardé comme une beauté (1).

Le rouge paraissait préférable aux insulaires de la Guerta ; les femmes foula se les teignent aussi de cette couleur en mastiquant une plante ; aux Célèbes et à Macassar, les dents devaient être teintes en vert ou en rouge (2).

On a aussi constaté l'usage de pratiquer des trous dans les dents pour y placer des objets d'ornementation. C'est ainsi qu'au rapport de Marc Polo, les Tartares de Kardan y incrustaient de petites plaques d'or (3).

Mota Padilla dit que bien des années après la conquête, non seulement les Indiens de la province de Panuc taillaient leurs dents en pointes aiguës, mais encore qu'ils y creusaient des trous et les mastiquaient de noir. Sahagun avait bien auparavant signalé cette double mutilation, et il en faisait un signe caractéristique des ancêtres directs des Panotecas contemporains de Mota Padilla, qui avaient fait partie de la grande migration des Toltèques. Un crâne du Muséum, présenté par M. Hamy, qui est l'auteur des détails ci-dessus, montre sur les incisives et sur les canines de la mâchoire inférieure les mutilations dont Sahagun fait mention. Un fragment de tête de statuette en terre cuite trouvé dans les mines du Téjar combine au crâne aplati des Toltèques les perforations dentaires dont Sahagun attribue aux Huaxtèques la mise en œuvre. Un autre fragment de mâchoire, présenté le même jour, montre la face des incisves et des canines habilement creusée de trous cylindriques qui ont 3 millimètres de diamètre, et dans lesquelles ont été insérées des pierres dures de couleur brun verdâtre. D'après le

(1) Letourneau, *Sociol.*, p. 75 ; E. Cotteau, *Un touriste dans l'Extrême-Orient ;* Lemire, *La Cochinchine*, p. 214 ; Demeunier, t. II, p. 199 ; *Soc. d'Anthropologie*, 1882, p. 189 ; Demeunier, l. c. ; E.-H. Man, *Andaman Islanders ;* V. *Captivité de Woodard*, p. 170 ; Reclus, t. XII., p. 625.

(2) Demeunier, l. c. ; Dorville, *Hist. de différents peuples*, t. II, p. 259.

(3) Demeunier., t. II, p. 199.

Dr Hamy ce travail délicat était fait *post mortem*, aucune altération pathologique ne se montrant au voisinage de la perforation dentaire (1).

Les dents que perdent les enfants sont l'objet de préoccupations, et il s'y attache beaucoup de superstitions; celles relatives aux dents des adultes sont moins nombreuses; pourtant on ne les traite pas avec indifférence. Il y a lieu de faire attention à l'endroit où on les met, et l'on ne veut pas être exposé à des inconvénients.

Au XVIe siècle, on croyait que la douleur de la dent arrachée devenait plus forte qu'avant l'opération si on la jetait au feu, ou si l'on mettait de la braise ou des cendres chaudes sur le sang qui avait coulé de l'alvéole (2).

Mais il faut surtout avoir soin de la mettre dans un lieu facile à reconnaître ; on s'épargne ainsi des démarches et des recherches que, mort, on serait obligé de faire. Suivant une croyance assez répandue, au moment de la résurrection les morts seront obligés de rassembler toutes les parties, même petites, qui ont fait partie de leur corps. En Haute-Bretagne, on dit expressément qu'il faut mettre les dents arrachées ou tombées sous le seuil de la porte ou dans un trou de muraille, parce que c'est là qu'on reviendra les chercher au jugement dernier. Il y a des personnes qui, pour s'éviter même cette démarche, vont les jeter dans le cimetière ; on agit de même en Basse-Bretagne. Il ne faut jamais jeter la dent perdue devant ou derrière soi, de crainte d'avoir trop de mal à la retrouver au jour de la résurrection des corps. Dans quelques villages du Finistère, on se contente de la déposer dans le bénitier placé à la tête de chaque lit, ou mieux, dans le bénitier extérieur que l'on voit encore à la porte de certaines églises (3). J'ai constaté cet usage à Carnac (Morbihan) mais il a lieu dans le bénitier à l'entrée du cimetière neuf, qui était autrefois dans le cimetière de l'église ; la pratique s'est simplement déplacée. Il semble que des idées analogues existent en Allemagne : on a soin de remettre dans la bouche des vieillards les dents qu'ils ont perdues, et qu'ils ont eu soin de conserver.

Dans le Cantal, quand on perd une dent, on se hâte de l'enterrer : après la mort, il pousse un arbre au-dessus, et si l'on est en purgatoire, on vient se mettre à l'abri auprès de lui (4).

Pour certains peuples, la perte des dents n'était pas seulement regardée comme gênante au point de vue de la mastication des ali-

(1) *Société d'Anthropologie*, 1882, p. 381-5.
(2) Laurent Joubert, *Second livre des Erreurs populaires*, n° 87.
(3) Comm. de M. L. F. Sauvé.
(4) *Revue des Traditions populaires*, t. III, p. 512.

ments et de l'émission de la parole : on la regardait comme l'indice d'une sorte de décadence, de diminution à la fois morale et physique.

En Laponie, le pouvoir des plus puissants sorciers était lié à leurs dents : à mesure qu'elles tombaient il diminuait. Sur la côte du Monomotapa, les conséquences étaient encore plus graves : lorsque le roi de Quitane avait deux dents de moins dans le devant de la bouche, il devait se tuer. Cagu, le principal personnage mythique des Boschimans avait une dent qui possédait un grand pouvoir ; sa force y résidait et il la laissa au peuple qu'il voulait favoriser. Dans les légendes ossianiques, Fionn avait une dent de science, c'était celle qu'il avait touchée avec le doigt un jour qu'il s'était brûlé en faisant cuire une truite : grâce à elle, il connut le présent et l'avenir et comprit le langage des oiseaux (1).

Dans les rêves, la perte des dents était du reste au nombre des plus détestables pronostics :

Artemidore disait que songer que l'on a perdu une dent du côté droit ou du côté gauche, c'est un présage de la mort d'un parent ou d'une parente. Au XVIIe siècle, rêver que l'on perdait une dent était le présage de la mort prochaine d'un proche parent. La même superstition existe en Annam, à cela près que ce rêve annonce que l'on a perdu un parent. Au XVIIe siècle, d'après le *Traité des Songes*, perdre les dents signifie la mort d'un grand ami. En Allemagne, si on rêve qu'on a perdu une grosse dent, l'un de vos amis mourra. En Angleterre, principalement dans les comtés du Nord, rêver qu'on perd des dents présage la mort d'un ami (2).

Ce ne sont pas au reste les seuls pronostics en relation avec les rêves et les dents. Arracher ses dents, signifie mort ; mais signifie aussi honneur *(Traité des Songes)*.

Avoir une dent plus longue que les autres signifie affliction causée par un parent ; une grosse dent ébranlée, noircie ou malade, chagrin ou maladie des parents éloignés ou malades ; polir ses dents pour les rendre plus belles, argent qu'on donnera à des parents ou à des amis ; les avoir meilleures et plus blanches qu'à l'ordinaire, bonheur, bonne nouvelle, amitié de ses parents ; dent d'or, pour les orateurs, éloquence ; pour les autres, incendie ou maladie causée par la colère ; dents d'argent, fortune due à l'éloquence ; pour le riche, dépense excessive ; dents de cire, déshon-

(1) REGNARD, *Voyage de Laponie ;* DORVILLE, t. IV, p. 400 ; CASALIS, *Les Bassoutos ; Revue des Trad. pop.*, t. I, p. 392.
(2) BROWN, *Essai sur les erreurs*, t. I, p. 458 ; THIERS, éd. 1679, p. 203 ; LANDES, *Excursions*, 1882, p. 278 ; THORPE, *Northern Mythology*, t. III, p. 186 ; HENDERSON, *F. L. of Northern Counties*, p. 111 ; W. GREGOR, p. 29.

neur, mort subite ; dent de bois ou de verre, mort violente.

Grosses dents qui tombent, présagent perte des trésors amassés en secret ; perdre ses dents, perte de biens ou mort de parents ; pour le débiteur, acquittement ; pour le malade, longue maladie sans danger de mort ; les voir tomber toutes d'un coup, maison que le malheur rendra déserte, prompte guérison aux malades ; dents gâtées, espérer, délivrance de tous ses maux ; recevoir dans sa main ou dans son sein les dents qui tombent, perte d'enfants ; gratter ses dents avec sa langue, misère dont on triomphe par éloquence ; avoir des dents d'une longueur telle qu'elles empêchent de parler et de manger, querelles ou procès entre parents pour cause d'héritage ; ne pas avoir de dents, réussite dans ses affaires ; recouvrer des dents, changement d'état, heureux ou déplorable suivant la qualité des dents. (*Dictionnaire des songes expliqués*). En Toscane, si on rêve que l'on se brise les dents c'est le présage de la mort d'un parent (1).

Au moyen âge, on croyait que si on venait à être mordu par une personne ayant mangé des lentilles, on mourait sur le champ. Cette superstition est enregistrée dans les *Admirables secrets du Grand Albert*, p. 128 Si un homme en mangeant des lentilles mord quelqu'un, cette morsure est incurable (2).

En Poitou, on croit que la morsure des gens qui ont mauvais estomac est lente à guérir (3).

Dans l'Annam, il y a un moment de la journée où la morsure de l'homme est venimeuse, c'est le moment de son réveil, quand des vapeurs se sont amassées dans sa bouche pendant son sommeil et qu'elles n'ont pas encore été dissipées par la parole. C'est pour éviter une morsure de ce genre que les mères ne donnent pas à téter le matin à leurs enfants avant qu ils n'aient crié (4).

Voici quelques dictons des XVII[e] et XVIII[e] siècles sur les dents :

Battre le tambour avec les dents, c'était trembler.

Lorsqu'un homme est si ivre qu'il ne peut parler ni desserrer les dents, on dit qu il a les dents mêlées.

Les dents ne lui font plus mal : il est mort.

Avoir les dents longues, avoir faim.

Arracher une dent à quelqu'un, c'est tirer de lui quelque argent ou autre chose, qu'il est contraint de donner malgré lui.

(1) *Archivio*, t. VI, p. 579.
(2) DE CHESNEL, *Dict. des Sup.*
(3) DESAIVRE, *Croy.*, p. 12.
(4) LANDES, dans *Excursions*, 1881, p. 360.

Parler des grosses dents, c'est menacer.
Rire du bout des dents, c'est rire de mauvaise grâce.
Montrer les dents, c'est se mettre en colère.
Il en tient une dent.
Il a une dent contre lui.
C'est Geoffroy à la grande dent, se dit de celui qui a quelque dent qui avance plus que les autres (1).

PAUL SÉBILLOT.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

CXLV

NOTRE-DAME DE L'ECUELLÉE

Voici l'origine *populaire* de ce pèlerinage *moderne* à Saint-Symphorien (canton de Hédé; arrondiss. de Rennes).

Une jeune fille ayant eu un enfant illégitime fut chassée par ses parents. Elle quitta donc le bourg de Saint-Symphorien, et vint se réfugier dans un bois, tout auprès de Hédé. Elle se nourrissait d'herbes, et se consolait en allaitant son petit garçon. Lorsqu'elle fut dévorée de soif, elle supplia humblement la sainte Vierge de la secourir. Aussitôt une fontaine jaillit.

Le bruit de ce miracle se répandit dans toute la contrée, et l'on accourut des villages voisins pour implorer en ce lieu la Mère du ciel. De pauvres gens, qui avaient une génisse malade, l'amenèrent à la fontaine, et l'arrosèrent de l'eau merveilleuse. L'animal fut guéri.

De tels commencements promettaient un avenir de prodiges, si le clergé local ne s'était opposé à ce culte nouveau : une question d'argent troubla l'harmonie des prêtres et des fidèles.

CXLVI

LA TRANSMISSION DU MAL AU SAINT

Ayant remarqué en Ille-et-Vilaine que les bonnes femmes, dans leurs pèlerinages populaires contre certains maux déposent des rubans au pied de la statue, j'ai cherché auprès de ces braves gens quelle idée les faisait offrir ces objets au bienheureux. On m'a répondu que c'était *pour attacher la maladie au saint.*

H. DE KERBEUZEC.

(1) OUDIN, *Curiosités ;* LEROUX DE LINCY, *Le Livre des proverbes;* LEROUX, *Dict. comique.*

LES VILLES ENGLOUTIES (1)

CCCXCIX

L'HOTE DU MOULIN SUR LE RHIN

(*Bade*)



Le meunier du moulin du Rhin à Mannheim était un avare fieffé. Il chassait avec des injures et des grossièretés les pauvres qui s'approchaient de sa maison, et son avarice laissait à peine le repos de la nuit au valet du moulin qui depuis un an le servait fidèlement. Comme sa maison était sur le bord et le moulin lui-même dans l'eau, souvent la méfiance le poussait la nuit sur le courant, et anxieusement il se glissait dans le moulin, guettant soigneusement des voleurs de grain imaginaires. Le fidèle serviteur, éveillé de son sommeil, secouait chaque fois tristement la tête quand le vieillard circulait en furetant dans tout le moulin.

Une nuit, le pas léger du meunier se fit entendre de nouveau. Il s'avançait silencieusement à petit pas et regardait partout. Lorsqu'il arriva à la chambre au grain, il poussa un juron. Un vieillard à barbe blanche s'y était couché et sommeillait tranquillement. Furieux, le meunier demanda brusquement au garçon à quel impudent vagabond il donnait l'hospitalité. « Maître, accordez du repos à un vieillard fatigué, répondit le valet avec compassion ; il ne cause pas de dommage au grain. » Mais le méchant maître l'interrompit avec colère : « Et quand ce serait le Seigneur Dieu lui même fatigué, cria-t-il témérairement, je ne peux pas supporter un gueux paresseux, ennemi de la lumière. Déguerpissez, vieux fainéant ! » Alors l'eau bouillonna devant la fenêtre, le vent d'orage souffla avec fracas autour du moulin et le vieillard se dressa menaçant. « Je t'ai fidèlement moulu ton grain pendant des années, dit-il, et maintenant tu ne m'accordes pas un quart d'heure de sommeil dans ta demeure. Ton

(1) Suite. Voir T. XX p. 224.

cœur ingrat est plus dur qu'une meule, mais la punition l'amollira. C'est ce que t'annonce celui que tu as injurié : le vieillard du Rhin. » L'apparence du vieillard à la barbe d'argent était devenue gigantesque. A peine l'esprit du Rhin avait-il terminé qu'il fondit dans les flots et que le moulin tomba en tournoyant au fond de l'abîme. Une vague compatissante rejeta sur le bord le meunier et son valet. Le lendemain matin on ne pouvait plus rien voir du moulin du Rhin (1).

CCCC.

LA MÉTAIRIE DE BANTEL

(Hildesheim)

Un jour, saint Conrad vint, avec un autre religieux, demander la charité à une métairie près de Bantel. La femme du métayer était méchante et avare. Lorsqu'elle vit arriver dans la cour les hommes pieux, elle couvrit rapidement avec un coussin une quinzaine d'œufs qu'elle venait de compter sur une chaise et apporta à côté toutes les autres victuailles. Saint Conrad entra, salua amicalement la femme revêche et s'assit, car il était très fatigué, sur la chaise couverte d'un coussin. Crac ! les œufs cachés se brisèrent sous les reins du bon père : la femme devint irritée et furieuse, fit déguerpir les religieux sous les appellations les plus injurieuses et menaça de lâcher les chiens. Conrad abandonna en toute hâte la maison avec l'autre frère et oublia son chapelet qu'il avait placé près de lui, sur une chaise. Lorsque Conrad remarqua cette perte, il pria son compagnon de retourner dans la maison pour aller chercher le chapelet oublié. Celui-ci y consentit et revint sur ses pas. Mais combien il fut étonné lorsqu'il ne trouva plus ni maison ni cour. Là où elles existaient, on ne voyait plus rien qu'une eau noire, dans laquelle maison, cour, femme, bétail et meubles étaient engloutis; une seule chaise surnageait sur l'eau et c'était celle sur laquelle était le chapelet (2). La chaise flotta lentement jusqu'à Conrad, qui était accouru au cri d'effroi du frère, en sorte qu'il put prendre son chapelet sans danger. A peine le saint l'avait-il pris que la chaise s'enfonça comme une pierre dans l'abîme (3).

(1) Ruland, *Rheinisches Sagenbuch*, Cologne, s. d. in-12, p. 325-326.
(2) Cf. le même trait dans une légende du Mecklembourg : les gants remplacent le chapelet et il s'agit également d'œufs (§ 384).
(3) Seifart, *Sagen, Märchen, Schwänke und Gebräuche aus Stadt und Stift Hildesheim*, t. II. Cassel, 1860, in-12, p. 36-37.

CCCCI

STAVOREN

(*Hollande*)

Les traditions parlent d'une ville très riche qui aurait existé à l'endroit où s'étend aujourd'hui le Zuyderzée. La dureté de cœur d'une de ses femmes les plus opulentes, Richebrta, amena la ruine de Stavoren, dont les débris furent engloutis par la mer (1).

CCCCII

BONNEVAL

(*Savoie*)

Suivant la chronique de Novalaise, le « clapier », éboulis à gros blocs de Fodan, ensevelit l'ancien village de Bonneval. Ce fut l'effet d'une punition divine ; seule, une famille qui s'était montrée secourable fut épargnée (2).

CCCCIII

LA MARE DE WEINFELD

(*Westphalie*)

Au sud de la petite ville de Danu, il existe trois mares et celle du milieu se nomme la mare de Weinfeld. On menait autrefois une vie chevaleresque là où aujourd'hui coulent les tristes eaux. Un riche comte avait là son château. Sa légitime épouse était une dame belle et fière, mais son cœur était froid et plein de mépris pour les humbles. Elle faisait cravacher ses serviteurs et injuriait les pauvres qui s'approchaient du château, de sorte que quiconque s'égarait par là s'en revenait avec l'estomac affamé et le cœur plein de rancune. Le comte implorait sa fière et belle femme, mais n'osait pas l'irriter. Elle resta d'année en année une maîtresse sévère et méprisante.

Un jour — c'était en hiver et la nuit de Noël était à la porte —

(1) Ruland, *Rheinisches Sagenbuch*. Cologne, in-12, s. d., page 1-5.

(2) P. Girardin, *Phénomènes actuels et modifications du modelé en Haute-Maurienne. La Géographie*, 15 juillet 1905, p. 13 et note 1.

elle se trouvait à la fenêtre et regardait les flocons de neige danser au dehors. Alors elle s'aperçut qu'un mendiant se tenait à la porte et que la femme de l'intendant tendait furtivement au vieillard courbé une miche de pain. Elle se hâta de descendre, l'arracha au mendiant, le chassa furieuse à coups de pied, et injuria avec des paroles violentes la femme tremblante, parce que, contre sa volonté, elle attirait au château la canaille fainéante. Le mendiant grisonnant leva la main, regarda silencieusement avec de grands yeux la femme en colère et s'en alla.

A ce moment, le comte était parti à la chasse. En route, il s'aperçut qu'il n'avait pas ses gants. Il renvoya le serviteur qui l'accompagnait pour les chercher. Bientôt après, celui-ci revint, blême d'effroi, et raconta que le château avait disparu ; là où il existait, s'étendait un sombre lac.

Le comte l'écouta avec incrédulité. « C'est aussi peu admissible que si le cheval que je monte faisait jaillir une source du sol, dit-il, en secouant la tête. » Au même moment, le sabot gratta le sable et il en jaillit une source qu'on appelle encore aujourd'hui Falchertsborn.

Alors le comte revint en galopant furieusement et le coursier s'arrêta hors d'haleine près d'un lac effrayant. Pâle et muet, le seigneur regarda fixement l'eau sombre. Alors il vit un berceau se balancer vers le bord. En tremblant, il serra sur sa poitrine son enfant qui avait été sauvé merveilleusement et s'enfuit. Depuis cette heure, il ne revit jamais l'étang (1).

René Basset.

LES FEUX DE LA SAINT-JEAN

VIII

LA POELE QUI BRANDIT

L'usage des feux de joie, tout à fait abandonné dans le bourg, s'est encore maintenu dans quelques villages, mais il est une coutume qui n'a jamais cessé d'être observée, et qui se pratique la veille de la Saint-Jean dans tous les lieux habités, au moment du coucher du soleil : c'est ce qu'on appelle faire brandir la poêle. Voici en quoi cela consiste :

(1) Ruland, *Rheinisches Sagenbuch*, p. 197-199.

On place en plein air un des trépieds de fer, de grandes chaudières de cuivre, à bords plats, auxquelles on donne dans le pays le nom de poêles, et qui servent à couler la lessive. On y verse un peu d'eau, et l'on y jette quelquefois aussi une clef, je ne sais dans quelle intention. Un homme prend un ou deux de ces grands joncs appelés *arundo* phragmites, qui croissent dans les rivières, et les tient dans sa main : ces joncs doivent être fraîchement cueillis. Un autre homme les dispose au-dessous de la chaudière de façon à ce qu'ils en touchent seulement le bord du côté où ils sont tenus ; puis il fait glisser alternativement ses doigts le long des joncs, en les serrant assez fortement et en les mouillant de temps à autre. La chaudière ne tarde pas à rendre un son plus ou moins grave, qui s'entend à des distances très considérables et qui se prolonge tant que dure le frottement exercé sur les joncs. Le mot *brandir* s'applique à l'émission de ce son (1).

Léo Desaivre, d'après A. de la Villegille (2).

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES

CXLV

LA PIERRE DE BRUNEHAUT

La pierre de Brunehaut, à Hollain (Hainaut), est l'objet de beaucoup de légendes. Ainsi les paysans vous disent : « Quand la reine Brunehaut fut attachée à la queue d'un cheval sauvage, le cheval vint tomber ici (à l'endroit où s'élève la pierre) avec les restes informes de Brunehaut, et c'est en mémoire de cet événement que l'on y a planté cette pierre.

Suivant une autre tradition, cette pierre fut transportée par Jésus-Christ dans le pays : on montre encore aujourd'hui sur sa

(1) « Cette propriété que possède le jonc d'être sonore n'est pas seulement utilisée dans la Vendée. En Italie, les pâtres des marais Pontins, pour s'appeler entre eux et faire venir les bufflonnes qu'ils veulent traire, se servent également de joncs dont ils tirent une espèce de sifflement en les faisant glisser entre leurs doigts serrés. Je tiens ce fait de M. Thiebaut de Berneaud, bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine, qui a pareillement vu employer le même procédé dans les marais de la Toscane, surtout aux environs de Campiglia ».

(2) *Notice sur la paroisse de Chavagne-en-Paillers* (Vendée), *Bull.* Soc. antiq. de l'O., 4e trim., 1842, p. 302.

face occidentale l'empreinte du pied droit de la Vierge Marie; ce qui a fait dire à un poète local :

Et la vierge des champs vient y baiser la trace
Qu'y laissa la Vierge des cieux.

La tradition dit que, si *elle venait à tomber*, *le monde finirait*. (*Messager des Sciences historiques* (Gand), t. XXI, p. 222, 218).

ALFRED HAROU.

CXLVI

LA PIERRE QU'ON NE PEUT DÉPLACER

Dans la forêt de Montreuillon, près Cervon, canton de Corbigny, se trouve la Belle pierre. C'est un bloc de porphyre ayant la forme d'un tombeau de 3 mètres de longueur sur 1 mètre de hauteur et autant de largeur. Elle est le but d'un pèlerinage et on vient de loin y faire de petites offrandes. On raconte que les fermiers du château de Coulon voulurent l'enlever pour en faire une auge. Ils réquisitionnèrent plus de cinquante bœufs qu'ils attelèrent à la pierre, mais ils ne purent en venir à bout ; tous furent écornés, à l'exception d'un de couleur noire qui ne voulut pas tirer, et on suppose que c'était le diable en personne. Cette pierre est naturelle, bien en place et n'est pas un monument mégalithique.

H. MARLOT.

PRODIGES ET JEUX DE NATURE

IV

LES HARICOTS DU SAINT-SACREMENT

On raconte à Ixelles, près Bruxelles, la légende suivante : Des voleurs, ayant enlevé dans une église les vases sacrés, les vendirent à vil prix. N'étant pas parvenus à négocier le ciboire, ils l'enterrèrent dans un champ voisin, croyant bien le reprendre et le vendre dès qu'une occasion favorable se présenterait.

A quelque temps de là le propriétaire du champ se mit à planter des pois, précisément à l'endroit où le ciboire se trouvait

enfoui. Les pois poussèrent, grandirent, fleurirent et portèrent des fruits. Mais, ô miracle, *sur chaque pois on remarquait l'image du ciboire.* Le curé du village, prévenu, fit creuser le champ et découvrit l'objet volé. (*Recueilli à Ixelles du nommé Versé.*)

ALFRED HAROU.

LES TRADITIONS POPULAIRES
ET LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS (1)

L

LE PRINTEMPS D'YVER, 1572 (2)

Sonnet de Joseph Yver sur le *Printemps* de Jacques Yver, son frère, p. 520 :

Si le printemps, qui prodigue, desserre
Tous les trésors de ses gaies douceurs,
Au cerf blessé donne remèdes seurs,
Et au cheval l'*herbe qui le déferre.*
S'il donne bien de quoi santé acquerre
Aux animaux aggravés de douleurs,
Même s'il donne herbe, dont les vigueurs
Revivre font ceux que morts on enterre,
Que n'a-t-il fait de quoi être pansés
Du trait d'amour nos esprits élancés...

630. « Ainsi, il n'eut la peine, en tout ce pénible trafic, que de dire oui : ce qui fut sitôt fait que notre patient fut tout étonné qu'on lui demandât la livrée, tellement qu'après les *coups de poing des fiançailles* (3), à la mode du pays, Claribel changea le deuil de son père pour la joie d'un nouveau ménage... »

610. *Scorpion* : « Par quoi, vous ne devez trouver étrange, Madame, si, étant dûrement navré, et peu s'en faut blessé à mort par l'effort des grâces dont le ciel, ennemi de mon bien, vous a été trop prodigue, je suis contraint, pour dernier remède, de faire comme ceux qui sont *piqués du scorpion ;* lesquels le recouvrent et

(1) Suite, cf. t. XX, p. 419.
(2) Paris, Soc. du Panthéon littéraire, rue Laffitte, 40, 1841.
(3) Cet usage que l'on nommait *Souvenirs de noce*, et qui était en vigueur dans toutes les noces du Poitou et de la Touraine, est constaté dans plusieurs chapitres de *Rabelais.* Liv. IV, chap. 12, 14 et 15, où l'on voit ce que c'était que bailler des noces.

cherchent médecine en ce dont ils ont reçu le mal ; sachant que vous êtes seule qui pouvez guérir la plaie que vous m'avez faite. »

612. « Et si, *selon l'opinion des sages*, *Dieu a baillé les oreilles et la queue mobiles aux animaux* et au lieu de cela les *yeux flexibles aux humains*, pour, par un langage muet, témoigner les *intérieures affections*, je ne peux promettre bonne issue de mes désirs par l'affection que sa dernière œillade m'a trahie et décelée. »

639. Commandement fait à Floradin de s'en aller à Saintes voir son père ; lequel « ayant entendu que quelques folies s'étoient faites par les écoliers qui, selon leur coutume débauchée, avoient accoutumé de *planter les mais* de leur nation, craignoit que son fils fût de la partie (1). »

607. « Ainsi riant et dévisant, les princes voyageurs descendirent vers les *Ardennes*, dont ils avoient tant ouï parler ; et là, au sommet d'une petite colline, trouvèrent les *tant renommées fontaines*, qui, bon gré mal gré, convient les passants à boire, engendrant en iceux, l'une *amour* et l'autre *haine*, voire avec une telle altération qu'il n'est possible de *jamais l'éteindre;* dont, par une folâtre curiosité, le roi voulut boire, et le pis fut qu'il voulut tâter de l'une et de l'autre, ce qui lui tourna grand dommage comme vous l'entendrez; car de là vint le dégoût de la princesse de Danemarck, laquelle passant par là, quelques jours auparavant, avoit bu de la fontaine d'amour seulement... »

608. « Lorsqu'il y a de force aux enchantements et aux venins, mais principalement quand ils se font breuvages, qui me fait quasi croire ce que l'on dit de cette fontaine dont l'eau fait *jaunir les cheveux*, ou de celle qui fait pour jamais *haïr le vin*, ou de celle qui *enivre* ceux qui en tâtent, ou de celle dans laquelle le *bois qu'on y jette s'allume* comme un flambeau, ou de celle qui *fait changer tout en pierre* (même que les entrailles d'un qui en aurait bu durciraient en cailloux), ou bien de celle *qui transforme les hommes en femmes* et les *femmes en hommes*, quand on s'y baignait. Or, si ces fontaines transforment et changent si miraculeusement les corps, pourquoi trouverons-nous étrange que celles de la forêt des Ardennes altèrent les esprits ? Comme faisoit cette eau d'Ethiopie, dont ceux qui buvaient devenoient enragés. »

625. A remarquer « le petit tonnerre commençant à grumeler aux approches de *deux contraires qualités conçues en l'air* ».

(1) Cet usage avait perdu depuis longtemps son sens allégorique et servait seulement de prétexte à des réjouissances et à des orgies. Je ne sais rien de plus que les, détails intéressants ,comiques dans l'histoire de Théodore de Bèze, par moi utilisés dans les *Finesses de Croutelle*.

Cette opinion ancienne sur ce qui sera plus tard les deux électricités est *très curieuse.*

627. « Là étoient pourtraites, d'un art laborieux et subtil, *toutes sortes de fleurs* et parmi icelles toutes espèces d'oiseaux, avec leurs blasons, par le moyen desquels *on pouvoit faire parler les bouquets..* »

598. « Vrai *qu'on nous* fait aussi fête d'une herbe appelée *Spartanie*, qui fait *jeûner douze jours* suivants ceux qui en mangent. »

561. Quatre feuilles. « Il lui prit un coup envie d'essayer la force de l'*herbe de Paris* ou *de* QUATRE FEUILLES, ou de la composition de quelque philtre pour induire à aimer, estimant que ce fût le vrai ceste (ceinture) tant célèbre dont Venus conjoint les amants ou la vraie colombe qu'elle donna à Jason, pour gagner les bonnes grâces de Médée... »

558. Car comme les sages grecs étoupèrent leurs oreilles au chant enchanteur des syrènes pipeuses, semblablement cette vertueuse jouvencelle, dont la sage jeunesse devroit bien servir de miroir à plusieurs vieilles, assourdissoit son ouïe à ces mielleux propos, *imitant le prudent aspic* qui, comme dit le prophète royal (en note, Salomon), *se bouche l'oreille avec sa queue*, pour n'ouïr le son trompeur de son ennemi. »

[C'est inepte, mais pas plus sot que la tradition à peu près générale, il y a 60 ans, que la dame vipère cachait dans son ventre (c.-à-d. avalait) ses petits, menacés d'un danger prochain. J'ai eu une histoire naturelle illustrée où la chose était figurée avec texte à l'appui].

631. « Laquelle sentant encore sa noce, n'avoit rien laissé au coffre qui pût avantager sa naturelle beauté et avoit dans l'albâtre de ses joues le vermillon que lui avoit donné la nouvelle perte de son pucelage, *remède contre les pâles couleurs...* »

586. « Et si suis tellement charmé que comme un *patient qu'on endort avec les Mandragores pour lui couper un membre*, je ne sens point mon mal, ains au lieu de mal, trouve en ma misère si grand contentement qu'il me semble n'y avoir en ce monde telle félicité que la peine que j'endure, ni aucune liberté que la dure prison de *si belle* geôlière. »

525. Comme un qu'un *dipsade* (1) mord,
Tombant en hydropisie,
Se plaît à boire sa mort
Sans qu'onc il se rassasie ;

(1) Dipsade, espèce de vipère dont la morsure cause une soif que rien ne peut éteindre. Διψος: soif. Cfr. Lucain et Pline. *Le Dict.* de Quicherat au mot *Dipsas*, dit Dipsade, vipère dont la blessure cause une soif mortelle.
1re journée : *Complainte sur les misères de la guerre civile*, 12e strophe.

Et un fiévreux n'a désir
Qu'à se morfondre à plaisir,
Pour et vie et mal éteindre ;
Tout ainsi, pour se tuer,
France on voit s'évertuer
Et ses mains de son sang teindre.

PRINTEMPS D'HIVER, 2e JOURNÉE. 553.

I. C'est grand cas, répliqua le sieur de Belaccueil, que ces filles demandent toujours noise et querelle : aussi les poètes disent-ils que Mars, Dieu de la guerre, naquit de Junon sans aucune compagnie d'homme, pour montrer que les femmes, seules par leur propre mouvement, sans être provoquées d'aucun homme forgent les débats : qui est à mon avis la cause pourquoi les Turcs ne veulent point de femmes en leur paradis.

— Est-il possible? répondit la dame, je vous prie, contez-nous-en des nouvelles.

LA FEMME DANS LA LUNE.

Lors chacun prit sa place à table et le gentilhomme commença de leur déduire brièvement que deux anges envoyés de Dieu pour venir voir ici-bas comment tout se portait, allèrent battre l'estrade vers l'Egypte, où ils virent une femme d'excellente beauté qui seulette alloit à sa métairie ; la beauté de laquelle les ravit tellement qu'ils estimoient les cieux malheureux au regard de la terre. Et se communiquant l'un à l'autre leur affection nouvellement conçue, se firent compagnons en amour. Par quoi, sentant leur désir s'allumer tant plus ils approchoient de cet ardent objet, ne se purent si bien maîtriser, qu'ayant accosté la dame, ne la priassent d'amour, lui remontrant qu'elle ne feroit ce plaisir à des personnes viles, car ils étoient anges de nature céleste. Comme ils lui donnèrent témoignage certain et qu'ils ne seraient ingrats à reconnaître cette courtoisie; qu'ainsi ne fut, ils lui accorderoient tout ce qu'il lui plairoit demander. A quoi la dame, qui n'estimoit ces divinités dignes de sa faveur, fit réponse qu'elle se sentoit bien honorée de si avantageux parti, et étoit prête d'acquiescer en tout et partout à leur vouloir, pourvu que aussi de leur côté ils tinssent leur promesse : de quoi elle vouloit être assurée premier que de passer outre, pour ce qu'elle n'avoit la puissance de les contraindre comme ils avoient sur elle. Or la requête qu'elle leur fit, pour loyer de son amour, fut qu'ils lui apprissent *l'oraison* qu'ils disoient *pour monter au ciel*. Ce que les

anges s'échauffant en leur harnois lui accordèrent volontiers et lui dirent mot à mot, si bien que la femme, la prononçant soudain, se sentit élevée de terre par une force inconnue. De quoi les anges étonnés, et connoissant leur faute, coururent après pour l'arrêter, lui disant que Cupidon n'habitoit plus au ciel. Mais comme quand les oiseaux ennemis se poursuivent, celui qui bat plus roide à tire d'ailes outrepasse les autres, ainsi cette femme ravie et d'esprit et de corps par ce nouveau miracle, voyant ces deux oiseaux célestes courir après elle, n'eut autre recours qu'à son oraison, qu'elle si drû dit, que les anges pour n'avoir la langue si légère qu'ont les femmes, ne la purent attraper et force leur fut de demeurer loin derrière. Dont advint que les petits démons/et farfadets qui ont la charge de faire la sentinelle au ciel desquels il y en a qui, là regardant par le pertuis de chacune étoile, attachée avec une chaîne d'argent comme qui attacheroit une lanterne à une fenêtre, s'écria (sic) qu'il découvroit de loin je ne sais quoi qu'il n'avoit accoutumé de voir, et se demandoient l'un à l'autre leur avis « Car, disoient-ils, ce n'est pas un ange, ni un des titanes et géants qui voulurent prendre jadis le ciel par escalade, ni un diable, toutefois, il ne s'en faut que les cornes ! » Et sur ces disputes, craignant d'être surprins, s'écrièrent d'effroi : « Arme, arme, arme ! » Lors un grand balafré, qui étoit caporal, sort du corps de garde demandant : Qui va là? Auquel fut montré le terrible animal voulant fausser les sentinelles, qui soudain fut arrêté pour ce qu'il ne savoit pas le mot, jusqu'à ce que le conseil en eût ordonné. Lequel assemblé tomba en grand doute : « Car, disoient les uns, c'est une femme : de la renvoyer en terre, il n'y a point de propos, si nous ne voulons qu'elle décèle tout ce qu'elle a vu ici, car elle aimerait mieux mourir qu'elle n'en babillat au moins si on lui défend de ce faire ; les autres disoient qu'il falloit faire comme les moines qui mettent ceux qui les ont vus privément gouverner, *in pace ;* à quoi le Destin répondit que l'heure n'étoit pas encore venue. — Voire mais, répondit l'autre, si, ne faut-il pas qu'elle vienne ici entre nous, car elle ne cesseroit de nous mettre en débat par ses curiosités. Possible aussi que nous nous entrebattrions à qui l'auroit. » Enfin, après maintes raisons alléguées d'un côté et d'autre, il fut avisé qu'on assigneroit quelque lieu à cette importune femme, le plus convenable qu'on pourroit trouver ; *qui fut la Lune.* Laquelle fut tant tourmentée de cette volage hôtesse, que depuis, elle n'a eu repos, ne sachant en quelle façon se mettre et parer, regardant ores d'un visage plein, ores demi, ores tout caché et faisant plus de chemin en un mois, que tous les autres corps célestes en un an entier.

Même quelquefois, cette femme curieusement alloit épier ce que font les Dieux au Conseil : d'où étant chassée par les archers de la garde, ne cesse de bruire à belles injures et c'est ce tonnerre que nous entendons ainsi gronder d'une ardente colère ; et pour ce que les corps supérieurs ont obtenu, en un concile général, permission de départir à leurs amis d'ici bas quelque influence de leur naturel, bon ou mauvais, de là s'est ensuivi que cette femme étant comme l'intelligence motoire de son planète, départit aux inférieures créatures qui sont de son espèce et sexe, à savoir les femmes de ce monde, tout son naturel, qui, pour ce, sont dites curieuses, volages, noiseuses, muables et pour dire en un mot lunatiques dont, à bonne raison, il n'y en doit avoir au manoir des bienheureux ; voire que plutôt tout autre genre d'animaux entreroit en ce paradis qu'une femme, comme nous lisons que l'entrée du paradis refusée à la femme ne fut point refusée à la bête qui porta Mahomet en paradis, tant les Dieux craignent ce malheur. Ainsi, par ce qui a été dit, sans poursuivre la punition qui fut faite des anges qui avoient décelé l'école, et déduire plus au long ce que les femmes font aux enfers de l'Alcoran où elles n'ont autre plaisir que d'accuser les ombres des pauvres hommes, nous conclurons que les femmes sont mises en terre seulement pour servir de malheur et tourment aux hommes, auxquels Dieu en récompense de la félicité qu'il leur a départie, a donné ce mal comme pour un fort contrepoids à tant de bien, car il mêle toujours l'un avec l'autre. De là vient que ce sage Romain disoit : « Si le monde étoit sans femme, ce ne seroit plus le monde des hommes, ains des Dieux ; mais le ciel a voulu qu'avec femme on ne put vivre du tout, tant ce mal est nécessaire. »

PROVERBES

— Laisser le corps et embrasser l'ombre.

— Bâtir des châteaux en l'air.

— Couver les œufs pondus par d'autres.

— Trouver une chose *à dire*, c'est regretter sa perte.

— Jeux des merveilles, des états, des vertus, des ventes, des rencontres (Cfr. *Maison des Jeux de Charles Sorel*, 2 vol. in-8°, 1657.)

— Défiance est la racine de la sagesse.

— Faillir est chose humaine, se repentir divine, persévérer diabolique.

— Condition pire que des forçats (on dirait forçaires).

— Mesurer à son aune.

— Autrefois, avant de se décider à se marier, il fallait non seulement manger un boisseau de sel ensemble, mais même quasi assembler les trois états.

— Le monde va plutôt à l'Empire qu'au royaume.

— Les hommes ne peuvent pas plus se passer de femmes que les aveugles de leur bâton.

— Demander de la chandelle en plein midi.

— Vivre plus vieux que la Sybille.

— Etonné comme un larron pris sur le fait.

— Le plaisir s'écoule comme anguille dans la main.

— Regarder les filles à verre dormant, c'est-à-dire dans une demi-obscurité.

— Se cacher en l'eau de peur de la pluie.

— Un aigle n'engendre point un pigeon.

— Fille qui écoute et château qui parle sont de facile composition.

— Dieu garde la lune des loups.

— Laver un corbeau pour le blanchir.

— L'aspic se bouche l'oreille avec sa queue pour ne pas entendre son ennemi.

— Ne rien prendre ni au bond ni à la volée.

— Vendre la peau avant d'avoir pris la bête.

— Avoir par B carré ou B mol.

— Etre né à la 4e lune.

— Faire le faut : nécessité impérieuse.

— Nier à pur et à plat.

— En vin vérité.

— Il est difficile à un médecin de se guérir lui-même.

— La tourterelle ne s'apparie qu'une fois.

— Pleurer comme un enfant qui a perdu sa pomme.

— Herbe qui déferre le cheval.

— Dipsade, serpent dont la piqûre est mortelle et cause une grande soif.

Enigmes :

Un qui plus est vieil, plus est fort ;
Un qui plus est fort, moins ennuie ;
Un qui plus assailli, plus mord ;
C'est le grand ami de la vie.

(Vin.)

Une qui, sans pieds, peut courir ;
Une qui, sans langue, caquette ;
Qui en terre et en l'air s'apprête ;
Se perd pour le monde nourrir.

(Eau.)

— Oraison pour monter au ciel.

— Petits démons et farfadets qui en gardent l'entrée.

— Femme reléguée dans la lune parce qu'on ne veut pas la garder au ciel.

— Herbe de 4 feuilles ou de Paris avec laquelle on faisait un philtre d'amour.

— Aller à Anvers, tourner à l'envers.

— Il n'y a saint qui n'ait sa fête. Il n'y a homme qui n'ait quelque défaut.

— Il est téméraire de tirer plus loin que la portée de son arc.

— Semer dans la mer.

— Chanter en chapelet. — Tour à tour ?

— Aller comme chiens à noces, où on ne les convie pas.

— Le crocodile pleure pour manger ceux qui accourent à sa plainte.

— Ville gagnée, château rendu.

— Faire de même pain, même soupe.

— Blessé qu'on endort avec la Mandragore pour lui couper un membre.

— Tenir le bec en l'eau.

— Avoir l'œil au bois.

— Couper l'herbe sous le pied.

— Faire comme l'autruche qui se pique pour se faire courir.

— Mettre sa faux en la moisson d'autrui.

— Défiance est mère de sûreté.

— Jouer aux martes (jeux de jeunes filles).

— Boucon de Lombard (poison).

— Ne manger qu'une pleine oreille.

— Spartanie, plante qui permet de jeûner 12 jours de suite.

— Donner la jambette (croc en jambe).

— Les pommes les plus mal faites sont les meilleures.

— Fontaines des Ardennes dont l'une inspire l'amour et l'autre la haine.

— Fontaines qui font jaunir les cheveux, font haïr le vin, enivrent, dans lesquelles le bois s'allume, qui changent tout en pierre même les entrailles de ceux qui en boivent, changent les hommes en femmes et les femmes en hommes quand ils s'y baignent, qui rendent enragés.

— L'hydropique qui a goûté de l'eau meurt d'envie de se noyer.

— Scorpion qui guérit la morsure qu'il a faite quand on l'applique sur la plaie.

— L'oiseau qui a vu les rets est difficile à prendre.

— Battre le fer à froid.

— Quand la corde de l'arc est rompue, jamais le viseur ne frappe au blanc.

— Jeu du bal continu (Cfr. *Maison des jeux de Sorel*).

— Après la chasse le lièvre vient mourir au gîte.

— Faire un pertuis dans l'eau (s'en aller).

— Etre fait au tour du bâton.

— Le soleil qui amollit la cire endurcit la fange.

— Au fond gît l'épine.

— Garder pour la bonne bouche.

— Ne pas laisser sa barbe en un lieu, c'est-à-dire y mourir.

— Etre un faire le faut, une nécessité.

— Faire comme pour soi.

— Coups de poing des fiançailles, usage de la Touraine et du Poitou ; Rabelais a dit bailler des noces. Livrée des noces, rubans dont on décore les invités ; usage qui existe sans doute encore aujourd'hui, pratiqué tout au moins dans ma jeunesse.

— Faire rhubarbe à la bourse, c'est-à-dire la purger, la vider.

— Changer la pluie en beau temps.

— Avoir pied ou aile.

— Fausser les verrières : casser les vitres.

— A tel maître, tel valet.

— Gens de même farine.

— Danses de bouffons avec sonnettes, matassins et divers petits jeux comme écorcher l'anguille, brider l'âne, prendre la grenouille.

— Petit tonnerre commençant à grumeler — ce qu'en Poitou on appelle chaline — aux approches *de deux contraires qualités conçues en l'air*.

— Jeux de paille maille, de barre, d'escrime, de bille, de balle, de paume. Jument de bois pour voltiger.

— Tonnerre du matin apporte vent.

— Tonnerre du midi pluie.

— Allusion très évidente au langage des fleurs, V[e] journée.

— Doute de Panurge, seule citation de Rabelais.

— Aller à cheval sur un bâton.

— Danses : la Milanaise, la Volte et la Pavane.

— Belles femmes de Poitiers.

— Remède d'amour contre les pâles couleurs.

— Les Poitevines font plus espérer qu'elles ne donnent.
— Tisane d'eau panée.
— L'encre ne tache point tant le papier que la ´vanterie l'amour.
— Donner les épingles d'un marché.
— Mais plantés par les étudiants de Poitiers de chaque nation.
— Foires royales de Niort.
— L'huile du temps est la souveraine médecine de toute maladie.
— Hommes qui ont deux femmes condamnés à porter une mitre et deux quenouilles.
— Parler à un jeune homme de son avancement — lui proposer de se marier.
— Faire bien valoir ses coquilles ; *id. est*, ses avantages.
— Se mettre le bouquet sur l'oreille, chercher femme.
— Comme cerneaux sont viandes de seigneurs, et noix vieilles viandes de laboureurs.
— Filles ne gagnent pas à vieillir.
— La vérité gagne les couvertures, se fait jour.
— Casaques *à deux endroits*, permettant de passer tour à tour pour protestant ou catholique.
— Etre blâmé des sots est louange certaine.
— Bon à faire des cornets chez les apothicaires (1).

(*à suivre.*) Léo Desaivre.

LES RITES DE LA CONSTRUCTION

CADAVRES SOUS LES FONDATIONS (2)

XLVII

CONSTRUCTION DE DJENNÉ

Lors de la fondation de l'actuelle Djenné, les maîtres qui n'étaient pas encore musulmans accomplirent un certain nombre de cérémonies, ayant pour but d'assurer la sécurité future de la ville. Ils contraignirent les craintifs Bozos à leur donner une vierge

(1) La première édition du *Printemps d'Yver* est de 1572.
(2) Suite. Voir t. XIX, p. 481.

pour l'offrir en holocauste propitiatoire au génie du lieu Ce sacrifice revêtit un caractère particulièrement terrible : ainsi, lorsqu'on eut tracé les fondations du mur d'enceinte, on y plaça la vierge, debout, à un endroit proche de la porte qui, aujourd'hui encore, est appelée porte de Kanafa ; puis les maçons commencèrent à édifier la muraille en y incorporant la vierge vivante. Celle-ci, jusqu'à sa mort, ne cessa d'adjurer les maîtres d'avoir pitié, en mémoire d'elle, des pauvres Bozos, de ne leur point faire de mal et, à cette condition seulement, son sacrifice serait certainement, pour la ville, un gage de prospérité.

Aujourd'hui encore on respecte cette tradition. Nous-mêmes avons été sollicités d'autoriser à faire, à la porte de Kanafa, les réparations que nécessitait son état de délabrement, car chacun est convaincu que le jour où la porte disparaîtra, les plus grandes calamités s'abattront sur la ville.

La tradition dit aussi que la famille de la jeune vierge, pour s'honorer à tout jamais du sacrifice qu'elle avait consenti, prit le nom de *Djénnépo*, qui ne serait que l'abréviation de l'expression bozo *Djénné po pana*, dont la signification est : le premier cadavre de Djenné. Il y a encore des Djénnépo dans la région (1).

René Basset.

CHANSON PATOISE DU BOULONNAIS

Attribuée a Dezoteux.

La chanson patoise transcrite ci-dessous a été imprimée sous forme de feuille volante et se vendait dans les foires et marchés du Boulonnais vers 1825 ou 1830. Je n'ai jamais vu cette édition originale qui comprenait en outre, à ce que l'on m'assure, le texte d'une complainte très connue de nos paysans sous le nom du *Bidet écorché*. Mais je m'en suis procuré deux copies manuscrites que j'ai combinées pour rétablir le texte primitif, altéré peu à peu par les chanteurs.

Le rythme et la langue de ce petit morceau rustique ressemblent

(1) Ch. Monteil, *Monographie de Djenné.*

tellement aux chansons patoises de Dezoteux, que je ne puis pas douter qu'il n'appartienne à l'œuvre du poète cordonnier de Desvres. On sait que celui-ci a imprimé à Boulogne en 1811 un petit volume de *poésies*, où ont pris place *trois chansons patoises*, fort analogues à celle que l'on va lire et que j'intitulerai, avec un de mes correspondants :

Les Amours de Colin et de Marie-Jacqueleine.

I

I s'est fait eune bell'assemblée
Dimenche à no village.
On y voyoit chés fill'sucrées
Chés prud' et pis chés sages.
Quand Colin y lu prend la main
Y querroient en faiblesse
Et sans l'secours ed lu voigin
Y resteroient en presse.

II

Gj m'y en allois l'auter jour
Aveuc em'n'habit gane (1).
J'avois ben l'cœur ed fair 'lamour
A m'comarade Mariane
Mais par malheur e j'l'ai treuvée
Diabelment en colère.
El m'a si rud'ment er'buté
Qu'jamais j'l'ons vu si fière.

III

Quand j'ons vu chète bell'équipée
J'em sus rué su Jacqueleine.
Elle a l'museau ein peu harlé (2)
Mais all'vous fait bonn'meine.
Je l'ons prins pà l'main et pà l'menton
Je l'y ons payé chopeine.
J'l'y ons fait faire ein rigodon
Tout au mitant (3) d'chell' plaine.

(1) Jaune.
(2) Hâlé.
(3) Milieu.

IV

Vla-ch'qu'i faut a des gens comm' nous,
Et non des révérenches.
J'n'aimons pon les audidons (1)
Mais j'amons l'bienséance.
Marie-Jacqu'leine a del santé
Pour cha ch'est du solid,
Ch'est un' fill plein d' gaité
Ell'a du bien liquide.

V

Ch'est c' qui s'appelle eune bonne efaut
A la fet' ed Dimenche.
Je n'ons pons vu qu'all' ait fait chemblant
Q' j' avois choppé a s'menche.
Chés rengrognées, chés renfrognées
J'les prendrois par douzaines.
Drès qu'on z'achoppe sont épeutrées
Viv' Mari-Jacqueleine !

VI

M' n'harangue une fois préparée
Je m'en vas trouver l' bell'mère.
Men compliment j'y ai dèclaqué,
Al' bell'sœur, au biau frère
Ej' fus reçu ni pus ni moins
Qu'in Milord d'Engelterre.
Après cha os n'avons tant n'preins
Qu'chacun quéyoit par terre.

VII

A présent qu'tout est arrangé
J' m'en vas au prèbytère
Pour consulter mossieu le curé
Et pis mossieu le vicaire,
I' dis' comm' cha qu'i n'sav't ren
Qui ch'oppose à l'affaire
Sauf les gambons à desaler
Et pis les tart' à faire.

(1) Compliments exagérés, de l'anglais *How do you do.*

VIII

Ah ! partons pour nous épouser,
Mettons nous tout d'aune bande.
Apportez tertous vos grisets
Car y gn'a eune offrande.
No curé y n' donn' rin pour rin
S'i baill' ed' eau bènite
Faut li payer chinc fois sen sé (1)
Et l'gonpillon et l' suite.

E.-T. Hamy.

LES MÉTÉORES

III

L'ARC EN-CIEL (2)

§ 70

Les devinettes suivantes ont été racontées en pays scandinaves : le mot de la première est la rosée et l'arc-en-ciel, celui de la seconde, l'arc-en-ciel :

L'eau la plus large et la plus mince. L'arbre le plus haut et le plus courbé.

Il y a un arbre auprès du fleuve ; ce n'est pas le hêtre, ce n'est pas l'angélique ; ce n'est pas un arbre qui puisse être abattu (3).

§ 71

Dans certaines langues de l'Indo-Chine, l'arc-en-ciel porte les nom suivants :

Taren (parlé sur la rive gauche du Mékong) entre le plateau du Lang-Biang et celui des Bolovens) : *aluăt.*

Kaseñ (id.) : *beñti.*

(1) Sel. Ce vers a été remanié : il ne rime plus. E.-T. Hamy, *Le Waas* sept. 1905.
(2) Suite. Voir t. XIX, p. 163.
(3) Bugge, *Studie, über die Enstehung der nordischen Götter und Heldensagen*, Munich, 1889, in-8 p. 553.

Digitized by Google

Sedang : *bo'drin.*
Bahnar : *bo'dreñ.*
Tchounrou (voisin des Tareñ) : *tu oal.*
Jaraï (parlé dans un district de l'ancien Tchampa) : *o'niu.*
Annamite : *cái-mong.*
Tjam : *tatcharauv.*
Khmèr : *ĕinthanur.*
Laotien : *hóñ kin năm.*
Stiong : *betbom.*
Talain ou Neōn : *Kamais drow* (1).

§ 72

Chez les Bandas, population nègre de la région du Tchad, l'arc-en-ciel est appelé *abingué* (2).

§ 73

En Indo-Chine, on trouve les différents noms suivants pour l'arc-en-ciel.
Kha-Tiari du Cammon : *P'paring.*
K'koaï B'brrô : *P'paring.*
R'rekoué B'brrô : *Mmeûrong marigne.*
Sèk : *Ngouc rong.*
Kha Phou Hoc : *Mmelong houc Hott.*
Kha Khaô : *Daurr prioû.*
Kha Pong : *S'serouill* (3).

VIII

LA VOIE LACTÉE (4)

§ 37

Dans le Norfolk, la longue traînée de lumière qui forme la voie lactée était censée guider le pèlerin sur la route de Walsingham (où se trouvait un célèbre sanctuaire de la Vierge fréquenté avant la Réforme), et fut appelée pour cette raison « Walsingham Way », le chemin de Walsingham (5).

(1) Odend'hal, *Dix dialectes indo-chinois*, étude publiée par A. Cabaton. *Journal asiatique*, mars-avril 1905, p. 289.
(2) G. Toqué, *Essai sur le peuple et la langue banda*. Paris, 1905, in 8°, p. 116.
(3) Macey, *Etudes ethnographiques sur diverses tribus du Laos*, *Actes du XIV*e *Congrès des Orientalistes*, t. I. Ve Section, p. 52, 53, 58, 59.
(4) Suite. Voir t. XIX, p. 425.
(5) Percy, *Reliques of ancient english Poetry*, Londres, 1891, 30-in-8°, t. II, p. 88.

XII

LES ÉTOILES FILANTES (1)

§ 38

Quand tombent les étoiles filantes, on dit dans le Mecklembourg que c'est le Drak (le diable) qui apporte de l'argent aux méchantes gens (2).

Par une conception tout à fait opposée, les gens s'imaginent que l'étoile filante est un ange envoyé par Dieu en message (3).

. Les étoiles filantes indiquent aussi un mort (4).

LES FEUX FOLLETS (5)

§ 13

On raconte qu'un homme de Pritzien dans le Mecklembourg fut suivi un jour par un grand feu follet et qu'il eut de la peine à gagner son village. Ce feu follet était l'esprit d'un meunier, nommé Rosen, qui avait ajouté à son moulin, au pied du Rosenmüllerberg, une auberge où il assassinait les voyageurs (6).

§ 14

Les feux follets sont les âmes des enfants morts avant le baptême, mais on croit aussi, dans le Mecklembourg, que ce sont les arpenteurs qui, durant leur vie, ont volé le pauvre paysan en mesurant faussement et qui doivent, en punition, errer après leur mort (7).

XIII

LES PLÉIADES (8)

§ 22

On croit dans le Mecklembourg que les Pléiades sont la pieuse femme et les filles d'un boulanger changé en coucou. De là le pro-

(1) Suite. Voir t. XIX, p. 380.
(2) Bartsch, *Sagen. Märchen und Gebräuche aus Meklenburg*. Vienne, 1899, 20-in-8°, t. I, p. 256, t. II, p. 201.
(3) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche*, t. II, p. 201.
(4) Bartsch, *loc. laud.*
(5) Suite. Voir t. XIX, p. 43.
(6) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche aus Meklenburg*. Vienne, 1879-80, 2 vol. in-8, t. 1, p. 214.
(7) Bartsch, *Sagen, Märchen und Gebräuche*, t. II, p. 4.
(8) Suite. Voir t. XIX, p. 466.

verbe sur des époux désunis qui se séparent volontiers l'un de l'autre : ils vivent comme le coucou et les Pléiades. En effet, cette dernière constellation n'est pas visible tant que le coucou chante (1).

René Basset.

BIBLIOGRAPHIE

Louis Lambert. — *Chants et chansons populaires du Languedoc*, recueillis et publiés avec la musique notée et la traduction française. Paris H. Welter 2 in-8° de pp VIII, 389 et 347.

M. Louis Lambert a pendant plus de 30 ans travaillé à cet ouvrage qu'il avait commencé avant 1875 avec le regretté Achille Montel, et dont la première partie parut en volume en 1880, sous la signature des deux auteurs. Depuis M. L. Lambert n'a cessé de réunir de nouveaux documents, et il a eu la bonne fortune de trouver dans sa province natale des collaborateurs dévoués, dont le nom figure du reste au bas de chacune des pièces qu'ils lui ont communiquées. Il a ainsi composé un recueil qui mérite de prendre place à côté des plus importants, autant par le nombre des morceaux qu'il contient que par leur variété et par la quantité des notations musicales. Je laisse à mon collaborateur M. Julien Tiersot, en ce moment absent de Paris, le soin d'apprécier à ce point de vue les *Chants du Languedoc*. Ils contiennent au reste non seulement des chansons, mais beaucoup de pièces qui intéressent d'autres parties de la tradition. C'est ainsi que plus de cent pages forment une contribution très importante au Folk-Lore de l'enfance ; les chants pour endormir, pour réveiller, les branles et rondes sont accompagnés de commentaires qui montrent en quelles circonstances ils sont usités. Les jeux sont aussi décrits avec les formules qui les accompagnent. Une section est consacrée aux dialogues et aux randonnées, une autre aux difficultés de prononciation, une troisième au dictons facétieux sur les noms de baptême. Très importante est également la série des incantations enfantines aux astres et aux météores, aux insectes et aux oiseaux, ainsi que celle des imitations des cris des oiseaux ou des animaux. Dans les rondes on rencontre plusieurs morceaux qui se rattachent au blason populaire. L'auteur les a divisées en rondes avec un patient au milieu, rondes dialoguées, rondes mimées, rondes énumératives, rondes d'adultes, farandoles. Les danses rustiques comprenant les bourrées, les rigaudons, les montagnardes et les danses diverses forment un intéressant tableau de la chorégraphie populaire. Les chansons de printemps et celles du mois de mai précèdent les chants d'amour et de ma-

(1) Bartsch, *Sagen, Märchen, Gebräuche aus Meklenburg*. Vienne, 1879-80, 2 v. in-8, t. II, p. 175.

riage ; chants d'amour, déclarations, rendez-vous, infidélités, plaintes, regrets ; la fille qui demande un mari, les épousailles, la novio, la petite mariée, le petit mari, la mal mariée, les époux mal assortis, le vieux mari, la vieille femme, le mari jaloux, Janot et la ronde des cocus, chansons satiriques sur les maris insouciants, dominés par leurs femmes ou trompés. Des notes commentent et expliquent des coutumes curieuses : c'est ainsi qu'autrefois quand deux amoureux ne pouvaient obtenir le consentement des parents à leur mariage, ils prenaient la résolution de s'enlever ; mais pour éviter les rigueurs de la loi c'était la jeune fille qui déclarait devant témoins qu'elle *enlevait* le garçon. Ils partaient ensemble le samedi et revenaient le lundi, comme il est dit dans la chanson. Ainsi la vie humaine en Languedoc est retracée dans plusieurs centaines de chansons populaires, parfois très poétiques ; et ceux qui les aiment pour elles-mêmes, et ceux qui y recherchent des sentiments ou des idées devront être reconnaissants à M. Louis Lambert d'avoir patiemment amassé cette précieuse récolte languedocienne.

P. S.

René Basset. — *La Légende de Bent el Khass.* Alger, Jourdan, in-8° de pp. 34 (Extrait de la *Revue africaine*).

La légende étudiée par M. R. B. est celle d'une femme appelée Bent el Khass, dont les Arabes du Sahara conservent le souvenir. Elle personnifie le bon sens naturel ; aussi lui a-t-on attribué un certain nombre de maximes appliquées à la vie quotidienne. Beaucoup d'entre elles, et il y en a de fort ingénieuses et qui ont un caractère de paraboles, sont reproduites en texte arabe, et traduites en français ; elles sont en général précédées ou suivies de l'incident qui, d'après la tradition populaire, les a motivées. En raison de la réputation de sagesse de l'héroïne, on lui attribue une ruse de guerre qui remonte à une haute antiquité, ainsi que le montrent les parallèles cités par M. R. B. et qu'on retrouve, avec des variantes de forme, dans les histoires ou les légendes. Il s'agit pour les habitants d'une ville assiégée de décourager l'assiégeant et de lui faire croire qu'on a des vivres et de l'eau en abondance. Bent el Khass fut aussi, comme plusieurs femmes légendaires, une grande bâtisseuse, et c'est à elle que l'on attribue la construction des ouvrages dont il ne reste que des ruines. D'après M. Basset, la légende qu'il a étudiée fait partie de cette collection de traditions que, dans leur émigration, les Beni Hilal apportèrent avec tant d'autres dans le Magrib, où ils les localisèrent, et ses origines remontent aux plus anciens temps de la littérature arabe.

P. S.

Léon Plancouard. — *Le Culte des fontaines dans Seine-et-Oise.* Versailles, Cerf (Extrait de la Commission des Antiquités de Seine-et-Oise), in-8° de pp. 24.

On s'est beaucoup occupé dans ces dernières années du culte des fontaines. J'ai résumé dans une centaine de pages du *Folk-Lore de France*,

les faits qui jusqu'aux premiers mois de cette année étaient parvenus à ma connaissance. Ceux qui ont été réunis par M. L. P. montrent l'existence dans sa région d'observances constatées en d'autres pays de France ; on y connaît les sources qui par leur intermittence prédisent des calamités, celles auxquelles on vient pour la pluie, les sources thérapeutiques; celles aux quelles on va demander la fécondité, des couches heureuses ou un mari. Il y a peu de pratiques spéciales ou présentant des vestiges apparents de paganisme. Le Vexin a une fontaine de sainte Monique dont l'eau guérit de l'ivrognerie, l'auteur ne dit pas si elle est très fréquentée ; celle de l'Aunay, au Coudray, qui n'est sous le vocable d'aucun saint, guérit de la folie noire, et les pèlerins boivent l'eau versée sur leur tête. A plusieurs fontaines sous le vocable de Notre-Dame, on vend des pâtisseries appelées échaudées ou cornettes, de forme allongée ; après leur immersion dans la source, on les attache au bras. Les pèlerins vont s'agenouiller sur le bord de la fontaine de saint Thibaut, après y avoir jeté une pièce de monnaie ; tous les soirs, à minuit, on entend les chaînes portées par ceux que « Lucifer a dans son royaume ».

M. L. P. donne quelques mentions anciennes de pèlerinages, qui sont à ajouter à la liste assez courte de celles qui ont été notées jusqu'ici. C'est ainsi que d'après un vieil historien du Gastinais, ceux qui allaient par dévotion boire l'eau de la fontaine Saint-Nicaise à Vaux « espéciale [pour] les maladies des fièvre, reçoivent des allègements émerveillables » ; au XVIe siècle un homme, perruquier de son métier, fournissait aux croyants l'eau salutaire de la fontaine de Hazay.

P. S.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA REVUE

Frédéric Macler. — *Contes arméniens*, traduits de l'arménien moderne. Paris, E. Leroux, in-18, de pp. 194 (5 francs).

Yves Guyot — *La Comédie protectionniste.* Bibliothèque Charpentier. in-18 de pp. x-466 (3fr. 50).

Noël Hervé. — *Les Noëls français.* Essai historique et littéraire. Niort, Clouzot, in-18, de pp. VIII-345 (2fr. 50).

Le P. Barnabé Meistermann. — *La ville de David.* Paris, Picard, in-80, de pp. XIII-243, illustré (5 francs).

NOTES ET ENQUÊTES

*** *Nominations et distinctions.* — Notre collègue M. Jules Truffier vient d'être nommé professeur au Conservatoire.

*** *Une fontaine fatidique.* — Il nous parla de la fontaine où s'allume une lumière intersigne des villages voisins.

(Du Laurens de la Barre. *Veillées de l'Armor*, p. 93.)

*** *Les orties sur la tombe.* — M. Gérault-Richard écrit dans la *Petite République*, à propos de la mort de M. Cavaignac :

« A l'heure où il disparaît pour toujours, nous ne jetterons point d'orties sur sa tombe. En effet, si nous avons le droit de juger les hommes que l'Histoire revendiquera, nous accordons la paix de l'oubli à ceux que leur impuissance condamna au rôle de comparses dans les drames de la trahison. »

A quelle coutume ce passage fait-il allusion ?

*** *Fusion des librairies Bouillon et Champion.* — M. Honoré Champion, qui a édité plusieurs livres se rattachant aux traditions populaires, surtout à celles de la Bretagne, vient d'acquérir la libraire Bouillon, dont le catalogue comprend des œuvres de plusieurs de nos collègues, Gaston Paris, F.-M. Luzel, George Doncieux, E. Cosquin, etc.

RÉPONSES

*** *Le Royaume des taupes* (*cf. t. XX*, *p.* 335, 336). — Cette expression est très populaire dans tout le Bourbonnais ; elle est également employée en Berry et en Bourgogne, pour désigner le trépas.

Plusieurs singulières expressions pour désigner la mort sont également usitées dans le Bourbonnais.

Bazire, mourir. — *O lé bazi*, pour : il est mort.

Pour dire qu'une personne est morte :

Elle mange les raves par la racine.

Puis : Elle laboure la terre avec son dos.

(Com. de M. F. Perot.)

*** *Un juron antique* (*cf.t. XX*, *p.* 126, 336). — Le Juron *Cré nom d'un chien*, est très populaire en Bourbonnais.

(Com. de M. F. Perot.)

ERRATA

P. 392, lire : Guenolo au lieu de Guenols.

P. 424, Dernier vers du *Vert-vert*.

Lire : Courent en poste aux caves du couvent.

P. 418, lire : Bon à *pendre* et non : Bon à prendre.

Le Gérant : Paul Bousrez.

Tours. — Imprimerie Paul BOUSREZ.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

20e Année. — Tome XX. — N° 12. — Décembre 1905

LÉGENDES DES PAUMOTOU (1)

IV

HISTOIRE DU BATEAU DE RATA



RATA est un personnage célèbre dans toute la Polynésie ; les Maoris le considèrent comme l'inventeur de la pirogue double (*pahi*). Les vieux indigènes des îles orientales de l'archipel des Tuamotu ont gardé son souvenir, et voici la légende qui m'a été racontée à Hao et à Amanu.

Rata vit seul avec sa grand'mère Kuhi, qui l'a élevé depuis la mort de ses parents : son père, Vahivelo a été mangé par un certain nombre d'animaux de la mer, qui se sont partagé son corps ; sa mère, Tahititokerau, a été saisie par une anguille de mer (murène) de grande taille, qui l'a emmenée sous une grosse pierre, où elle la tient captive sur l'ordre d'une femme, son ennemie.

Un jour, ce jeune homme va sur le bord de la mer et voit ses camarades qui s'amusent à lancer de petits bateaux en bois (2) et l'invitent à partager leurs jeux. Rata dessine un bateau sur le sable

(1) Voir t. XX, p. 433.

(2) La confection et le lancement de ces petits bateaux en bois de *purau* (*Hibiscus tiliaceus* L.) est la distraction favorite des enfants maoris ; ils aiment également à tracer, avec le pouce de leur pied, des figures de bateaux sur le sable.

du rivage et, après avoir constaté que ceux des autres enfants sont lancés, il saisit la motte de sable (*one*) sur laquelle il a fait son dessin et la jette à la mer en disant :

Toto iho, e iti, e itu ahemo,
Tauatini, tauamano tupuara tetere te one,

et immédiatement son bateau devance les autres, au grand mécontentement des enfants, qui le chassent à coups de pierre.

Rata revient à la maison et raconte ses mésaventures à sa grand' mère, qui lui conseille de ne plus aller jouer sur la plage. Cependant, il retourne au même endroit, quelques jours plus tard, et retrouve ses camarades occupés aux mêmes jeux et qui l'invitent à jouer avec eux.

Rata prend un morceau de bambou (*ofe*), le coupe, le met à l'eau en disant :

Toto iho, e iti, e itu ahemo
Tauatini, tauamano tetere te ofe,

et immédiatement le bambou devance les autres bateaux, au grand déplaisir des enfants. L'un de ceux-ci reproche à Rata de ne pas aller secourir son père, mangé par les animaux de la mer, ni sa mère prisonnière de la murène ; l'orphelin s'en retourne à la maison, poursuivi par les quolibets de ses camarades ; sa grand'mère lui apprend que ce qui lui a été dit au sujet de ses parents est exact.

Rata se propose alors d'aller à la recherche de ses parents ; il prend une hache en pierre, qu'il aiguise sur le dos, dur comme une meule, de sa grand'mère Kuhi :

Oroorotohoki, e kura e, e kura e,
Teipo, na kuhura, e kura e,
Teipo e, e kaoro e, oroia kite tuanui no Kuhi (*bis*).

La hache a un mouvement de va et vient, sa partie tranchante s'aiguise,
Elle coupe bien, elle s'aiguise,
Il a fallu longtemps pour l'aiguiser en la frottant sur le large dos de Kuhi.

Rata, ayant aiguisé sa hache, la met sur son épaule et se dirige vers la forêt pour aller couper un arbre pour faire une pirogue ; Kuhi lui a bien recommandé de ne pas aller couper du bois dans un endroit peu fréquenté, appelé le *vaoraka;* malgré cette défense, le jeune

homme coupe un arbre dans l'endroit défendu, en s'accompagnant de la chanson suivante :

Patetoki a Rata
Hitia marama,
Tau, tau,
Hamariki,
Pupa !

La hache de Rata touche (l'arbre),
Elle s'enfonce dans l'arbre,
L'arbre est prêt à tomber,
Il s'incline
L'arbre tombe !

Rata retourne à la maison ; sa grand'mère Kuhi, en apprenant qu'il est allé couper un arbre au *vaoraka*, lui dit qu'il a fait une besogne inutile, et que son arbre est remis en place ; l'enfant ne veut pas le croire, mais le lendemain, quand il retourne à la forêt, il constate que sa grand'mère lui a dit la vérité. Rata coupe de nouveau l'arbre qu'il avait abattu la veille, élague toutes les branches et se cache pour observer ce qui va se passer.

La nuit venue, il voit les *kaveu* (crabes des cocotiers), les *toti* (cénobites ou Bernard l'hermite terrestres), les *kiore* (rats) et les *moko* (scinques) qui cherchent à redresser l'arbre qu'il a coupé et à le replanter ; Rata s'approche et pousse un cri qui fait peur à ces divers animaux ; ceux-ci se sauvent et abandonnent l'arbre.

L'enfant retourne à la maison et conte cette aventure à sa grand' mère, qui lui dit que tous ces animaux qu'il a vus à l'œuvre sont ses *tupuna* (grands parents) et lui conseille de leur demander de lui construire une grande pirogue.

Le lendemain, au coucher du soleil, Rata se rend à l'endroit où il a laissé son arbre ; il rappelle aux animaux qui y sont rassemblés qu'ils sont ses *tupuna* et leur demande de l'aider dans sa tâche, de lui construire un bateau et de le placer, dès le lendemain matin, près de sa maison. La nuit, il rêve d'une grande pirogue et, quand il s'éveille, Kuhi lui dit que son rêve ne l'a pas trompé et lui montre le grand bateau qu'il a demandé.

L'enfant veut le lancer à la mer, mais sitôt que le bateau est dans la mer, il s'aperçoit qu'il fait de l'eau de tous côtés et ne tarde pas à couler au fond :

Toia kote vaka no Rata
Kitua i havaiki, aore ana hoe,

Aore ana tata, a Rata Koia anake,
O Rata Koia anake
Manurere a itoite, manu rere a oe oe
E matuku e, matuku reue,

Le bateau de Rata est mis à la mer
Sans pagaie, sans écope pour vider l'eau,
Rata est seul pour le lancer.
Son bateau file comme un oiseau,
Le bateau accoste la terre,
Rata va à terre, le bateau est hissé hors de l'eau.

Rata, très irrité, se plaint à sa grand'mère, qui lui dit de ne pas se tourmenter, et d'appeler ses *tupuna* à son aide et de partir à la nuit.

Le soir venu, tous les animaux montent dans le bateau, bouchent les trous et le mettent à flot; Rata s'embarque et un *kaveu* (crabe des cocotiers) se met à la barre.

Au bout de quelque temps de navigation, Rata, qui est à l'avant, aperçoit un *rori* (holothurie, biche de mer) monstrueux, qui lui dit :

E Rata kiaheke !

Eh ! Rata, laisse descendre le bateau avec la lame !

et en même temps ouvre la gueule pour engloutir la pirogue ; le kaveu qui est au gouvernail ordonne à Rata de frapper (*Kotiha* Rata) le monstre avec sa hache : la partie antérieure du corps du rori est coupée, tombe sur le pont, et Rata retrouve à l'intérieur une partie du corps de son père, la tête et le tronc.

Plus loin, la pirogue rencontre un tourbillon qui menace de la faire chavirer; ce tourbillon est produit par un énorme Bénitier (tridacne) qui entr'ouvre ses valves pour saisir le bateau et dit également :

E Rata kiaheke

Rata harponne le tridacne, l'amène à bord et retrouve à l'intérieur les bras de son père.

Le bateau continue sa route, au cours de laquelle il retrouve ainsi toutes les parties du corps du père de Rata; ces parties sont rassemblées et le corps renaît à la vie (1).

Notre héros demande alors à ses *tupuna* (grands parents) de le

(1) La légende ne donne pas de détails sur ce point.

conduire vers le rivage, pour rechercher sa mère ; il arrive près de la grosse pierre, sous laquelle se cache la murène qui détient sa mère prisonnière et y dépose du poisson pour attirer celle-ci. Au bout de quelque temps, l'anguille sort de son trou : elle a sept têtes, qui repoussent sitôt coupées. Rata a soin de la frapper en arrière de l'insertion des sept têtes sur le corps ; après l'avoir tuée, il soulève la pierre sous laquelle elle était cachée et découvre une grotte bien aménagée, dans laquelle il trouve sa mère, *Tahitilokerau*, pendue au plafond par les pieds, et sous la surveillance d'une femme qui est son ennemie. Il la délivre et réunit son père et sa mère.

Le Rév. Gill (1) a fait connaître une légende d'Aitutaki, île de l'archipel Cook, située à plus de 2,000 kilomètres à l'ouest d'Amanu, qui présente quelques similitudes avec celle que nous venons de relater.

Dans cette légende, Rata est un roi qui vit à Kupolu (îles Samoa) et qui, voulant construire une pirogue double pour aller explorer d'autres îles, part, avec sa hache sur l'épaule, pour une vallée lointaine où poussent des arbres à bois très fin. En route, il assiste à un combat, livré sur un Pandanus, entre un héron blanc et un serpent de mer tacheté, qui a poursuivi l'oiseau jusque-là ; le héron blanc appelle Rata à son aide et comme celui-ci s'éloigne sans exaucer sa prière, il lui dit avec reproche : « Ton canot ne se terminera pas sans mon intervention ». L'homme continue cependant sa route, arrive dans la forêt, choisit les deux plus beaux arbres, les abat avec sa hache, et retourne à la maison.

Le lendemain matin, de bonne heure, le chef retourne à la vallée, dans l'intention de creuser les arbres abattus la veille. Mais, chose étrange, les troncs d'arbre manquent ; pas une des branches élaguées, pas une feuille sur le sol ; pas de souche visible, si bien qu'il est évident que les arbres abattus la veille ont été mystérieusement remis en place pendant la nuit.

Rata ne se décourage pas et abat de nouveau les arbres qu'il avait choisis. Le troisième matin, en se rendant à la forêt, il constate que le héron et le serpent se battent toujours ; il poursuit son chemin sans les séparer quand, à son étonnement, il constate que les arbres abattus ont repris leur place, comme le jour précédent.

Rata comprend alors la portée de ce que lui a dit le héron blanc : Ton canot ne se terminera pas sans mon intervention. »

Il quitte alors la forêt et se dirige vers le Pandanus où a lieu la

(1) Rev. W. W. Gill. *The south Pacific and New Guinea*, Sydney, 1802.

lutte ; le héron blanc est toujours en vie, mais très épuisé ; le serpent, sûr de la victoire, se prépare pour l'attaque finale, quand Rata le met en pièce avec sa hache,

Le chef retourne ensuite à son travail, abat les arbres pour faire sa pirogue, puis s'en va à la maison.

Aussitôt son départ, le héron blanc assemble tous les oiseaux de Kupolu pour creuser le canot de Rata ; les oiseaux creusent les deux troncs d'arbres en enlevant le bois avec leur bec ; ensuite ils ajustent les pièces ensemble. Finalement, ils résolvent de mener le bateau au rivage, près de la maison du chef ; tous les oiseaux se mettent de chaque côté, les petits comme les gros ; à un signal donné, ils étendent leurs ailes, les uns pour lever le canot, les autres pour le mettre en mouvement, et chantent en même temps.

Rata s'éveille au bruit de leurs chants et prend ses outils pour aller finir son ouvrage dans la vallée. A ce moment, il aperçoit la fameuse pirogue entièrement finie et située tout près de sa porte. Il la nomme alors, par gratitude pour les oiseaux, *Tarai-po* (c'est-à-dire construite en une nuit).

V

CRÉATION DU MONDE

Le Dieu suprême des Tahitiens est Taaroa (Tagaroa) ; aux Tuamotu, au contraire, le Dieu père de tous les autres est Vatea ; Vatea a épousé Hotu (*piko ia Hotu*) et a eu de ce mariage douze enfants, Ru, Pigao, Tope, Pepe, Tane, Tagaroa, Titi, Tiki, Ruanuku, Maui, Gaohe, Vaerua, dont chacun a eu une occupation particulière dans la formation du ciel (*ragi*) :

O Ru etoko ite ragi ia mamao.
Pigao eharo ite ragi iakono.
Tope ekoti ite ragi kiamotu.
Pepe ekana ite ragi iamarari.
Tane ehoa ite ragi iagahoa.
Tagaroa etutu ite ragi iavera.
Titi ite ragi kiu puta.
Tiki enati ite ragi mate,
Ruanuku ehohora ite rag iamahora.
Maui eruruku ite ragi ia maopo,
Gaohe eruruku ite ragi, ia katoa.
Vaerua etatara ite ragi iamatara.

« Le premier, Ru a maintenu le ciel pour qu'il soit haut et grand. Pigao a arrondi le ciel. Tope a coupé le firmament en deux. Pepe a

brisé le ciel et en a dispersé les éléments. Tane a fait briller les éclairs et gronder le tonnerre. Tagaroa a mis le feu au ciel. Titi l'a percé avec une pique. Tiki a réparé le ciel. Ruanuku l'a élargi. Maui a attaché le ciel, afin qu'il tourne lentement. Gaohe a rassemblé les éléments épars du ciel et les a réunis pour en faire un tout. Vaerua a détaché le ciel, de façon à ce qu'il tourne lentement. »

Vatea ou Avatea est connu également dans les autres îles de la Polynésie : les habitants de l'île Mangia (îles Cook) considèrent Vatea ou Avatea comme le premier des six grands Dieux; Vatea est moitié homme et moitié poisson, ses yeux sont le soleil et la lune et son fils est Tagaroa. Les Indigènes de Tongareva (île Penrhyn) désignent la constellation du Scorpion sous le nom « d'hameçon de Tongareva » et leur légende raconte que c'est avec cet hameçon que Vatea a pêché l'île Penrhyn et l'a tirée de la mer !

VI

CRÉATION DE L'HOMME

Légende de l'île Reao

Le premier homme Tiki, et la première femme Hina, ont poussé de la terre, se sont formés à la manière d'une plante.

A la suite d'une faute, Hina a eu une maladie et a été soignée par son mari ; la maladie ayant atteint le mari, elle le soigna, puis devint de nouveau malade, et ainsi de suite.

Hina, fatiguée de soigner constamment son mari, s'enfuit dans la lune.

VII

LÉGENDE DE LA VOIE LACTÉE

Deux femmes ou génies, Rekareka et Hitihiti, étant allées à la pêche au harpon, ont capturé un requin (*mao*) de grande taille et quelques autres poissons, parmi lesquels des *totara* (*Diodon*). Arrivées au rivage, elles laissent sur le sable leurs captures et s'enfoncent dans la brousse pour aller chercher du bois et cuire leurs poissons.

A leur retour, quel n'est pas leur étonnement de ne plus voir les produits de leur pêche ; ceux-ci ont disparu. Leur étonnement

augmente quand, levant les yeux au ciel, elles y voient leur requin (la voie lactée), avec les deux harpons encore en place dans le corps, et le paquet de poissons à coté de lui (1) !

VIII

LÉGENDE DE PIPIRI (2)

Légende tahitienne, mangarévienne et paumotu.

Un homme et sa femme ont pris beaucoup de poisson à la pêche aux flambeaux ; ils rentrent à la maison, le font cuire et se préparent à manger.

Leurs deux enfants étant endormis, la mère veut les réveiller et les appeler pour le dîner ; le père s'y oppose. Les enfants s'éveillent au bruit de la discussion et viennent demander à manger ; le père les chasse.

Les deux petits montent alors sur le toit de la case et se mettent à causer avec des voix étranges, comme celles des esprits (*tatane*) ou des dieux ; ils s'élèvent ensuite vers le ciel et les parents se mettent à leur poursuite pour les rejoindre et les ramener à la maison.

Les enfants et leurs parents sont restés au ciel, et forment le groupement d'étoiles désigné par les indigènes sous le nom de *pipiri ;* les deux enfants sont deux petites étoiles très rapprochées, situées dans le voisinage d'*Achernar ;* les parents sont deux étoiles également très rapprochées, situées près de l'étoile *a* de la constellation du Toucan.

(*A suivre.*) L. G. SEURAT.

(1) Les Paumotu appellent la voie lactée *mango* (requin) ; les maoris de la Nouvelle-Zélande la désignent sous les noms de *ika roa* (le grand poisson), *ika o te rangi* (poisson du ciel) et *mango roa* (grand requin) ; les Tahitiens sous le nom de *maoroa* (grand requin).

(2) Cf. *Revue des Traditions populaires*, t. I, p. 56-57. Le cerf-volant de Pipiri, légende tahitienne recueillie par le Dr Charles Hercouët, vers 1874.



L'AME SÉPARÉE DU CORPS (1)

IX

L'AME SOURIS



N homme se coucha, pendant la moisson, derrière une haie et s'endormit. Bientôt une souris blanche sortit de sa bouche et se mit à courir tout autour. Les gens qui étaient là la saisirent, en sorte qu'elle mourut entre leurs mains. Au même instant l'homme mourut également.

Dans un autre cas, ils laissent faire la souris : celle-ci court et finalement rentre dans la bouche de l'homme, qui s'éveille.

X

LA SOURIS QUI ENTRE DANS LA BOUCHE DU MORT

Dans le récit qui suit, la donnée est combinée avec celle du cauchemar causé par l'âme qui quitte le corps sous cette forme.

Une jeune fille qui souffrait beaucoup de cauchemar, celui qu'on appelle *marriden* (*mort-riden*), résolut de prendre l'objet qui la tourmentait. Elle se coucha chaque nuit, de façon à avoir les mains réunies sur la tête. Sa mère veillait dans une chambre voisine. Comme elle entendait cette nuit sa fille gémir, elle entra dans sa chambre avec une lumière. La jeune fille, éveillée par la lueur, laissa tomber ses mains et saisit, dans le creux de l'estomac, un petit animal. Sans l'examiner, elle le mit dans un bas et l'enferma dans son coffre. Bientôt elle apprit que son fiancé était mort. Elle se hâta de se préparer pour assister à l'enterrement, saisit son bas et le prit avec elle. Dans l'église, pendant l'oraison funèbre, lorsque le cercueil est ouvert, elle veut prendre son mouchoir pour essuyer ses larmes. Par hasard, elle tira le bas de sa poche : il s'en élance une souris blanche, qui court dans la bouche du mort, sur quoi celui-ci revient à la vie (2).

RENÉ BASSET.

(1) Suite voir t. XX p. 162.
(2) Bartsch, *Sagen Märchen und Gebräuche aus Meklenburg*, Vienne 1879-80, 2 v. in-8°, t. I, p. 139.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

CXLVII

SAINTE SATURNINE A SAINS-LEZ-MARQUION (PAS-DE-CALAIS).



AINTE Saturnine, recherchée en mariage par un jeune seigneur, s'était enfuie de sa famille et avait quitté son pays afin de pouvoir conserver sa virginité. Elle était venue en Artois, où elle essayait de se cacher parmi les gardeuses de troupeaux. Le seigneur qui la recherchait en mariage parvint à la découvrir à Sains-lez-Marquion, lieu de sa retraite. Il alla la trouver; mais la voyant inébranlable dans sa résolution, il entra dans une violente colère et lui trancha la tête. La tradition rapporte que la sainte porta sa tête dans ses mains comme saint Denis, et qu'elle alla la déposer sur une pierre énorme que l'on voit encore dans la principale rue du village de Sains, en face du chœur de l'église, et que les habitants décorent chaque année pour servir de reposoir dans les processions.

Il y a à Sains un pèlerinage très fréquenté en l'honneur de sainte Saturnine. On y vient de très loin et en tout temps de l'année, surtout pendant la neuvaine qui a lieu au mois de mai. Pendant toute la durée de cette neuvaine, un prêtre est occupé à l'église à donner les évangiles, à bénir le pain destiné aux bestiaux, et à faire vénérer la relique de la sainte.

CXLVIII

SAINT JACQUES PAMÉ.

Outre le culte qu'il reçoit en qualité de patron, saint Jacques le Majeur est, dans l'église de Coulogne près Calais, l'objet d'une dévotion particulière. De nombreux pèlerins viennent le *servir* et l'invoquer, sous le titre de saint Jacques *Pâmé*, en faveur des enfants atteints de coqueluche et de convulsions. Le nom de *Pâmé* qu'on lui donne est sans doute une allusion à l'état d'éclampsie ou

de *pâmoison* dans lequel se trouvent ces malheureux enfants. L'usage est de brûler des bougies en l'honneur du saint, et de présenter au curé de la paroisse du sucre à bénir pour les enfants malades.

La paroisse de Tatinghem, près de Saint-Omer, a aussi pour patron saint Jacques le Majeur, qui y est invoqué de temps immémorial, avec beaucoup de succès, pour la guérison des maladies inhérentes à l'enfance. Pendant tout le cours de l'année, les fidèles de la ville de Saint-Omer et des environs viennent visiter l'église de Tatinghem et prier devant la statue du saint ; ils font brûler des cierges après avoir, comme à Coulogne, fait bénir du sucre pour leurs enfants malades.

CXLIX

FONTAINE DE SAINTE FRÉWISSE, A BOMY.

Près du village de Bomy et sur le territoire de cette commune, existe une fontaine auprès de laquelle était bâtie une chapelle dédiée à sainte Fréwisse, et qui existait déjà au VIII[e] siècle. Cette fontaine, appelée de temps immémorial *Fontaine de sainte Fréwisse*, et dont les eaux s'écoulent dans la Laquette, est toujours restée en grande vénération : les personnes atteintes de la fièvre ou de la lèpre buvaient de son eau pour en obtenir guérison.

La chapelle de sainte Fréwisse a été détruite pendant la Révolution, mais son souvenir est resté vivant parmi la population, qui, chaque année, va boire à sa fontaine le 19 octobre, jour anniversaire de la mort de la sainte.

CL

FONTAINE DES SAINTS LUGLE ET LUGLIEN, PRÈS DE FERFAY.

Saints Lugle et Luglien furent martyrisés dans la vallée de Scyrendal, non loin du village de Ferfay. Une petite chapelle fut construite (par saint Bain, assure-t-on) à l'endroit où ils furent mis à mort. Près de cette chapelle était une fontaine miraculeuse. C'était surtout le vendredi de chaque semaine que l'on venait y invoquer les deux saints; on les priait pour être délivré de la peste et de la fièvre, de l'incendie, du tonnerre et de la tempête.

ED. EDMONT.

CLI

LES FONTAINES. GUÉRISSANTES

Pays de Baugé

Il n'est guère de localité dans le Baugeois qui ne possède quelque fontaine dont les eaux soient réputées pour guérir les affections de la vue. Ces eaux sont employées en lotions sur les yeux, et les applications nécessaires doivent, dans la plupart des endroits, être faites pendant neuf jours consécutifs, pour obtenir le maximum d'efficacité.

Parmi les fontaines qui offrent certaines particularités intéressantes il est bon de signaler les suivantes :

La fontaine de Saint-Méen, à Lasse, dont les eaux passent pour guérir le mal de «lent», et qui était autrefois abritée par une voûte, surmontée d'une statue en pierre du saint abbé, mitré, chapé et crossé ; on montrait encore tout auprès, vers le milieu du siècle dernier, la pierre sur laquelle saint Méen s'était assis, et que beaucoup de malades venaient frotter par respect et pour obtenir plus efficacement leur guérison (V. *Revue des Traditions Populaires*. Juin 1905, page 241).

A Pontigné existait autrefois, au bas du bourg, une fontaine, aujourd'hui comblée, placée sous l'invocation de saint Denis, patron de la paroisse, dont les eaux avaient la propriété de guérir de la peste.

Dans le bourg de Cheviré-le-Rouge, se trouve une fontaine publique qui alimente la population en eau potable. Jadis, pour obtenir de la pluie, la population s'y rendait en procession avec le clergé, et le prêtre trempait trois fois le pied de la croix dans la fontaine, en récitant des prières.

Vers le milieu du XIVe siècle, on retrouva dans le sanctuaire de l'église de Denezé-sous-le-Lude, sous une dalle mobile, l'entrée d'un caveau voûté. Un escalier de quelques marches descend au bassin d'une fontaine dédiée à saint Jean-Baptiste, qui alimente sous l'église le lavoir public. Les eaux de cette fontaine ont passé pendant longtemps pour posséder des vertus curatives d'un certain nombre de maladies et particulièrement des affections de la vue. Elles ont dû jouir à une époque reculée d'une grande vogue, et l'on peut se demander si cette fontaine n'offrait pas, à l'origine, des caractères païens qui auraient motivé, comme en bien des lieux, l'édification d'un temple chrétien en cet endroit.

Les eaux d'une fontaine, dite de Saint-Cyr, située tout auprès du bourg de Châlonnes-sous-le-Lude, sont citées comme guérissant les maladies des yeux, mais elles ne sont plus guère utilisées aujourd'hui pour cet usage. Cette fontaine qui n'a, dit la tradition, jamais tari, est surnommée la Fontaine Miraculeuse, parce qu'à une date éloignée, très vraisemblablement pendant la grande sécheresse de 1765, le clergé local y fit une procession solennelle pour obtenir de la pluie. Pendant cette cérémonie, à laquelle assistait toute la population de la paroisse, il se mit à pleuvoir avec abondance, et l'on voulut voir dans ce fait une manifestation de l'intervention divine.

A Chaumont, existe une fontaine, dite Fontaine Rouillée, « où, avant la Révolution, se réunissaient nombre de malades » (C. Port. *Dict. hist. de Maine-et-Loire*). Le nom de cette fontaine lui vient de la couleur de son eau, qui est fortement ferrugineuse. D'après la tradition, la Fontaine Rouillée jouissait autrefois d'une très grande vogue et l'on venait de loin puiser son eau pour l'administrer aux malades sous forme de breuvages. Cette eau, pour être efficace, devait être puisée avant le lever du soleil.

On signale à Echemiré l'existence d'une fontaine souterraine à laquelle on prête un caractère miraculeux. Une porte dans le bourg donne accès à un passage sous terre qui conduit à une source se trouvant sous l'église paroissiale exactement au-dessous du maître-autel, dit-on. L'eau de cette fontaine reste d'ordinaire sensiblement à la même hauteur; toutefois, le jour d'une fête religieuse annuelle, elle tarit complètement. Cette croyance est cependant très affaiblie, et l'on n'a pu m'indiquer à quelle fête exactement cet événement se produisait.

C. Fraysse.

CLII

LE SAINT DE LA DÉBRAILLE

A l'Ile Jourdain (Vienne), lorsqu'un enfant « ne cesse de pleurer », on le porte sur le pont jeté sur la Vienne et pour sa guérison on invoque le *saint de la débraille*, bienheureux inconnu au calendrier. Il y a là sans doute une vieille habitude continuée d'invocation antique à quelque divinité gauloise, une trace du culte des éléments, des rivières et des fontaines.

(C. de Saint-Marc. *Intermédiaire des chercheurs et curieux*. XLVI[e] vol., p. 891.)

CLIII

SAINT MESMER ET LA RAGE

Saint Mesmer (Rage). A la fin du XIV[e] siècle, on envoyait pour doubte de rage, les chiens du prince Louis d'Orléans en pèlerinage à Saint-Mesmer, localité tout aussi inconnue que le Saint qui y était invoqué.

M. C. de Saint-Marc, l. c. 890, extrait ce qui suit d'un doc[t]. orig. emprunté à Champollion Figeac :

« Argent donné à... pour avoir fait mener les chiens courans, limiers et lévriers tous ensemble en pèlerinage au lieu de Saint-Mesmer pour doubte du mal de rage et ilet faire chanter une messe avec offrande de cire et d'argent devant ledict saint. »

CLIV

LA MARGELLE ET LES ENFANTS ÉPILEPTIQUES

R. P. La Croix. *Bull. des antiq. de l'O.*, t. X, 1[er] trim. de 1903. *Etude sommaire du baptistère Saint-Jean de Poitiers*, p. 534 n-1 (6).

« En 1703, Mgr de la Poype, évêque de Poitiers, fit enlever le bassin de pierre qui servait à l'administration du baptême depuis l'abandon de l'immersion (vers le VII[e] siècle), et on plaça au-dessus du canal qui servait à l'écoulement des eaux une dalle semblable à la margelle d'un puits.

« Dans cette margelle on introduisait les enfants atteints d'épilepsie, en les y tenant plongés pour ainsi dire la tête en bas et suspendus par les pieds. »

(D'après Siauve. *Mém. sur les antiquités du Poitou*, p. 207.)

CLV

LE TOURNIQUET DE SAINT FLORENT

Nous partîmes dès l'aube au lac de Longemer (Vosges), le bijou de cette contrée. Sur le bord du côté où nous arrivions, était une petite chapelle dédiée à *saint Florent ;* deux immenses chênes la couvraient de leur ombre, la flèche mignonne perçait le feuillage.

Les habitants des environs ont donné à ce saint une spécialité étrange : on va le prier pour qu'il guérisse de la colique; j'ignore sa vie, aurait-il été médecin ou apothicaire ?

Quoi qu'il en soit, on a placé dans sa chapelle un *petit tourniquet ;* en le faisant jouer ou en récitant une oraison au patron du lieu, non seulement on est guéri, mais encore on est préservé, disent les bonnes âmes.

(Comtesse Dash. *Mémoires des autres*, t. 2, p. 166.)

Léo Desaivre.

COUTUMES DE MARIAGE

XXV

LE MAIRE EMBRASSÉ PAR LA MARIÉE

Reçu de M. Roblin de Prenois, une lettre signalant un usage qui existait, il y a quelque quarante ans, dans certains villages de l'Allier. « Cet usage consistait en ceci : aussitôt le mariage prononcé, la mariée saisissait le maire par la tête et l'embrassait sur les deux joues avec une véritable frénésie. » Elle voulait, pensons-nous, témoigner par là toute la joie qu'elle éprouvait de devenir femme, grâce à M. le maire. Il paraît qu'outre les baisers de l'épousée, le maire recevait un gâteau. On en donnait même un au secrétaire de la mairie.

(*Le Reveil bourguignon*, 30 avril 1904.)

L. M.

GARGANTUA DANS LES TRADITIONS POPULAIRES

XV

GARGANTUA ET JEANNE D'ARC

Légende du Bourbonnais

Gargantua revenant du Forez, ayant grande soif, se trouvant à Briailles (1), il s'appuya un pied sur le sommet de la colline et

(1) Dun gaulois, point stratégique, coteau naturel sur la rive gauche de l'Allier, en face de Chazeuil-Varennes.

l'autre sur le château de Chazeuil (1) ; en enjambant l'Allier, il se pencha pour boire l'eau de la rivière. Mais des bateaux chargés de poudre et de munitions pour le siège d'Orléans (1429), et qui descendaient l'Allier, se trouvaient de passer à ce moment entre les jambes du géant ; lequel, sans y prendre garde, les avala avec leurs charges et les bateliers.

Son ventre se ballonna, et il se trouva si mal à l'aise, qu'il fit appeler son médecin. C'était la nuit ; celui-ci arriva en toute hâte, et il fut obligé pour bien examiner son malade, de faire allumer un grand nombre de chandelles, et en s'approchant de trop près de son malade, le feu se communiqua aux barils de poudre qu'il avait avalés, il en résulta une terrible explosion qui transporta la terre sur la rive gauche de l'Allier et qui forma la côte de Breux, près de Saint-Pourçain, et qui s'étend de cet endroit jusqu'à Chatel-de-Neuvre, et Gargantua fut immédiatement soulagé (2).

L'assimilation de Gargantua, au siège d'Orléans, est chose assez singulière. L'on sait que Jeanne d'Arc avait demandé des secours aux échevins de Moulins et à ses *chiers et bons amis de Riom* (3) ; en effet, les registres des receveurs de la ville de Clermont de l'année 1429, fol. 47 v°, portent à la date du 7 novembre : Memoyre suit que la Pucelle Jehanne messaige de Dieu et mons. de Le Bret (d'Albret), envoièrent à la ville de Clermont une lectre fesant mencion que la ville leur voulait aider de pouldre de canon, etc.

FRANCIS PÉROT.

Légende contée en 1863 à l'Ile Saint-Loup, commune de Saint-Loup, par les frères Mayerand ; elle est connue, mais avec des variantes, à Varennes, à Parcey-sous-Briailles et à Monétay-sur-Allier.

(1) La distance à vol d'oiseau est de 4 kil. environ.

L'épisode du médecin entrant dans le ventre du géant se retrouve dans un récit assez romanesque de madame de Cerny, *Saint Suliac et ses Traditions*. Dinan, 1861, in 8° p. 78, reproduit dans Paul Sébillot. *Gargantua dans les Traditions Populaires* p. 110, et, avec des explosions, dans des légendes du Poitou p. 177, du Nivernais p. 107. L'explosion sans intervention du médecin figure dans des récits de la Haute-Bretagne p. 63, et de l'Hérault p. 271.

(3) F. Pérot. *Jeanne d'Arc en Bourbonnais*. Seconde édition. Vannes. 1901 p. 30.



LA FRATERNISATION PAR LE SANG

LXXXIX

CHEZ LES RODEURS DE BARRIÈRES

Parmi les gens sans aveu qui foisonnent aux abords de la Révolte, à Levallois (Seine), il existe une tradition singulière : lorsqu'un rôdeur fait la conquête d'une fille, ils scellent leur amitié, en se donnant réciproquement un coup de couteau. Plus les blessures sont graves, plus l'union sera étroite. Dans ce monde interlope, ce rite sanglant s'appelle « le pacte ».

(*Le Temps*, 25 octobre 1905.)

P. S.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DE LA BASSE-BRETAGNE

XXI

FINISTÈRE (1)

1. Quand on aperçoit une étoile filante, si l'on a la présence d'esprit de dire : « Trois cent mille francs de rente », on ne mourra pas dans la misère (Saint-Jean-du-Doigt).

2. Quand on a trouvé du gui, ou relevé une fleur après le passage de la procession de la Fête-Dieu, ou emporté un charbon pris dans un *Tantad* de la Saint-Jean, on a de la chance (Saint-Jean-du-Doigt).

3. Quand on a un bout de corde de pendu dans sa caisse, on ne peut être volé (Morlaix).

4. Quand on entend la chouette chanter *trois fois*, quelqu'un de la famille mourra (Morlaix).

5. Lorsque, le Jeudi saint, les cloches partent se faire rebénir à Rome, on n'a qu'à aller sur le haut d'une colline dans la direction *du S.-E.*, on recevra des dragées (Morlaix).

(1) Suite, v. t. XX p. 353.

6. Lorsqu'on entend le coucou chanter après la Saint-Paul, c'est signe de malheur; on l'a bien remarqué encore lors du choléra, comme pour la guerre de 1870 (Brest).

7. Certains paysans, quand ils entendent leur chien *hurler à la mort*, la nuit, tuent la bête pour prévenir un malheur (Brest).

8. Si le coq ne chante que trois fois, c'est signe de malheur (Plougonven).

9. Quand les pies font un défilé, à pied, c'est signe de mort et d'enterrement (Plougonven).

10. Dans les champs à trois cornières (champs triangulaires), il y a presque toujours des trésors. Et si vous en trouvez un que vous ne réussissiez pas du premier coup à amener au jour, il sera trois cents ans sans se remontrer (Plougonven).

11. Plouégat-Guérant (à trois lieues à l'est de Morlaix) a été ainsi fondé : Un prêtre et un enfant de chœur se rendirent sur le bord d'un étang pour *relever* un trésor. Le prêtre savait qu'à minuit de certains jours, une barrique d'argent remontait à la surface. Il avait eu soin de dire à l'enfant de chœur de ne marquer son étonnement par aucun cri. Mais à la vue de l'arrivée de la barrique, escortée d'animaux de toutes sortes, il ne put retenir un « Ho ! » Aussitôt la barrique redescendit. Mais la plus grosse bête se changea en un bourg (Plouégat), et les autres en village (la paroisse).

12. Quand on va labourer un champ, si en arrivant sur la pièce vous voyez une chouette, c'est signe de bonne récolte (Ponthou).

13. Si l'on a été volé, et qu'on veuille retrouver le voleur, on n'a qu'à aller à l'église, se placer devant *une sorte de balancier* et penser à une personne. Si c'est celle-là qui a volé, le balancier oscillera. Sinon, il attend un autre nom (Saint-Jean-du-Doigt).

14. Quand on met des crins, pris à une certaine place de la queue du cheval, dans l'eau d'une mare, ces crins deviennent couleuvre ou vipère (Plougasnou).

15. Si l'on voit une chouette, un hibou et une chauve-souris voleter aux environs d'une maison, il est certain qu'il y aura mort de quelqu'un.

16. Quand on voit des pies faire des croix sur les routes avec leur bec, on est sûr qu'un enterrement passera par là, au plus tard dans trois jours (Plougasnou).

17. Si l'on rencontre deux pies en même temps sur la route, c'est signe de mauvais temps (Moëlan).

18. Si l'on trouve un trèfle *sauvage* à quatre feuilles, c'est signe que l'on trouvera une somme d'argent avant peu (Gourin).

19. Quand, en s'éveillant, on entend les moineaux chanter près

de la fenêtre, c'est un avertissement qu'il y a une mort dans votre parenté (Morlaix).

20. Si, trouvant un lézard, vous lui coupez la queue et la ramassez dans votre poche, c'est chance pour vous (l'Hôpital-Camfrout).

21. Sur une colline au milieu des landes de l'Hôpital-Camfrout, près de Brest, est un *trou à Korrigans*. Il n'y a pas longtemps qu'ils ont fait danser une femme jusqu'à évanouissement. Un homme de même a été pris, et quand ils l'ont lâché, il ne pouvait plus retrouver sa route : il a fait plus de dix fois le tour de l'église avant d'arriver à sa maison.

22. Un homme de Lanléya, nommé Falloroux, revenait de battre chez des voisins d'un autre village, il y a de cela sept ans à peu près; en passant sur une lande il a dû monter sur la *plante qui trouble* la vue, et fut *cerclé* (Je crois que c'est la traduction du breton « kéilled »).

23. Quand on rencontre « Ar goulou noz » (la chandelle de nuit, l'Eclairoux...), on est sûr de s'égarer, si l'on n'a la précaution de retourner l'une de ses poches (la Roche-Maurice).

24. Il y a aussi de l'*herbe à troubler la vue* à l'Hôpital, près Brest. Mais si on a le malheur de monter dessus, pour retrouver son chemin, il faut *changer de côté les sabots*.

25. Quand on *sarcle des betteraves*, si l'on entend le sol sonner sous ses pas, on n'a qu'à creuser, on trouvera un trésor.

26. Si un loup vous aperçoit le premier avant que vous le voyiez, vous serez enrhumé le lendemain (Saint-Badou).

27. Si le coucou chante à Loquénolé, c'est signe de malheur, *car il n'y a pas de cerisier*.

28. Si un couteau ou des ciseaux tombent et restent plantés dans le sol, c'est signe d'une *bonne visite*.

29. Quand le soleil, à son coucher, est très gros et rouge sang, c'est signe de guerre. Cela a encore eu lieu juste un mois avant la guerre russo-japonaise.

30. Quand deux personnes prononcent en même temps la même parole en conversation, on n'a qu'à faire le signe de la croix, et faire un vœu, il sera exaucé.

31. Quand, en se peignant, on trouve un *pou rouge*, c'est signe qu'on n'a plus que sept ans à vivre.

32. Quand quelqu'un est près de mourir, les personnes qui veillent le malade voient, entendent souvent des coups à la fenêtre (comme cela est encore arrivé pour mon frère Louis), ou des pleurs (comme cela est arrivé pour mon père), ou passer une ombre blanche à travers la chambre (Le Floch, de Plougoulin).

33. Quand un bel arc-en-ciel est formé, on n'a qu'à aller à *la fontaine où l'arc-en-ciel boit*, et on la trouvera pleine d'or (Morlaix).

34. On va à Poullaouen, à une chapelle appelée N.-D.-des-Peines, pour les morts ; on va à pied, et on fait trois fois le tour de la chapelle ; on prie et on revient de même. Si alors on est fatigué, c'est que le mort est en purgatoire ; et si l'on ne ressent aucune fatigue, le mort est au ciel.

34. Si vous avez chez vous une personne bien malade, prenez un coq blanc, et le portez à la chapelle de N.-D.-de-Paradis, commune de Poullaouen ; lâchez-le dans la chapelle : s'il va sur l'autel chanter trois fois, le malade ne tardera pas à mourir.

36. Quand vous allez au cimetière, si vous trouvez un os de mort, gardez-le ; et vous serez sûr de vous marier richement (Huelgoat).

37. Avez-vous des verrues ? un jour de pleine lune, prenez un *plat vide*, et faites semblant de vous laver les mains dedans, en regardant la lune cinq à six minutes de temps : vos verrues partiront quelque temps après (Plouigneau).

38. Les piverts, pour creuser un trou dans un arbre, se servent d'une herbe sciante. Ils font d'abord une raie à la place où devra être le trou, et y placent l'herbe qu'ils font tourner, en donnant de temps à autre des coups de bec. Au bout d'un quart d'heure, le trou est fait.

Cette herbe qui a passé dans le bec du pivert, est enchantée ; si on la jette dans un courant, elle le *remonte* (Berrien).

39. Quand on voit une *prairie* charruée par des sangliers, c'est signe de prochaine famine (Berrien).

40. Quand c'est *pleine lune*, il ne faut pas, le soir, laisser les enfants au-dessous de 7 ans dehors, car la lune les *mange* et les empêche de grandir (Plougasnou).

41. Quand un chien *hurle à la mort*, la nuit, il ne fait pas bon le regarder; il faut même se cacher de sorte qu'il ne puisse vous voir (Poullaouen).

42. Après l'Angélus, il n'est pas bon de balayer la cuisine, parce qu'*on renvoie les âmes* du purgatoire (Morlaix).

43. Quand on laisse le trépied sur le feu et rien dessus, cela fait *vieillir* le maître de la maison (Morlaix).

44. Quand un couteau, à table, se trouve *sur le dos*, c'est signe d'un mariage dans les gens de connaissance.

A. Dagnet.

Ces communications m'ont été données par mes élèves du collège de Morlaix : Le Balc'h, Hameling, Ballot, Huon, Deniel, Le Roc'h, Le Fur, Drapier, Folloroux, Elleouet, Le Gac, Sébilot, Derrien, Keraatret.

PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES

LXXIX

MIRACLES DE SAINT GUÉNOLÉ

Saint Guénolé s'était retiré dans une maison isolée dans la forêt du Gars. Un jour que le roi Gralon était allé à la chasse en compagnie de son fidèle serviteur, ils se perdirent. Gralon, qui avait soif, demanda de l'eau au moine. Celui-ci lui dit : « Attends un moment, je vais te satisfaire. »Puis il donna un coup de pied dans le sol aussitôt et il en sortit une source limpide. Cette source existe encore.

Un autre jour que le moine traversait la forêt, il vit des paysans qui abattaient des grands arbres (saint Guenolé avait prédit que si on coupait du bois dans la forêt, il diminuerait) ; le saint dit ceci en breton : « Dans le bois du Gars il n'y aura presque aucun grand arbre. Le bois manquera partout. Les plus hauts arbres auront deux mètres de hauteur. Dans la forêt du Cranou, il y aura du bois en abondance. » Puis il s'envola avec le roi en un nuage noir.

On dit aussi que l'ermite avait mis une Vierge dans le bois du Gars et le bois du Cranou. Quelques paysans outragèrent le moine en jetant la Vierge, qui se changea en une sainte, en disant par la voix de saint Guenolé les phrases qui sont plus haut. Puis la Vierge, le roi et le saint s'envolèrent en un nuage noir.

Ch. Drapier.

MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN

XXIX

PRONOSTIC DE MORT

Une montre qui cesse de marcher, au chevet d'un *malade*, est un pronostic de mort.

P. Guyot-Daubès.

DEVINETTES DE L'ILLE-ET-VILAINE

VI

PAYS DE GUIPEL

1. Quatre tirants, fouet derrière et *broc* (= fourche) devant? [P. S. 9, L. O. 16] (1).

— Une vache! (ses pis, sa queue et ses cornes).

2. Qui vit au milieu du bois et ne peut pas en sortir? [L. O. 28.]

— La moelle! (la sève).

3. Ce qui fait courir les vieux et trotter les jeunes? [P. S. 92, L. O. 80].

— Les cloches (qui appellent à la messe).

4. Ce qui va sur le dos en procession? [P. S. 49.]

— Un livre (ouvert).

Variante : Ce qui va à revers à la messe?

5. Où vas-tu, tortu-bossu? — Ça te regarde-t-i, toi, touzé (= tondu) tous l's ans? [S. 16, L. O. 10.]

— C'est la prairie qui interroge le ruisseau qui serpente, et le ruisseau lui répond.

6. Toujours en l'air, toujours en peine?

— La crémaillère!

7. Que viens-tu faire ici, toi qui n'est pas d'ici? — Celui qui m'a mis ici n'est pas bien loin d'ici; si tu me manges, il te mangera aussi. [P. S. 21.]

— C'est le poisson qui interroge l'èche (= ver de terre pour amorcer la ligne).

8. Pégu à pégu (2), qui renferme un petit tout-nu?

— L'œil!

9. Ce qui *leuve* (lève) au milieu du bois, sans racine? [L. O. 74.]

— La pâte! (le levain) qui est dans la *mè* (= huche).

10. Comme j'étais vivant je portais les vivants; maintenant que je suis mort, je porte les vivants et les morts, je passe par sur les vivants et par sur les morts?

— Un vaisseau! — L'arbre portait les oiseaux qui chantaient; devenu charpente de navire, il porte les objets les plus divers, et sillonne la mer où s'agitent les poissons, et où sont ensevelis les marins.

(1) Les numéros entre crochets sont ceux des recueils suivants :
P. S. Paul Sébillot, *Devinettes de la Haute-Bretagne*. Paris, 1886, in-8°, L. O. *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, 1881.
S. L. F. Sauvé, *Devinettes bretonnes*, in *Revue celtique*, t. IV, p. 60-105.
(2) *Pégu* = garni de feuilles ou de poils. Il s'agit ici de la paupière.

11. Ce qui se trouve au milieu d'un bois, qui chante honte à tout le monde, et que personne n'ose y répondre? [L. O. 77.]

— Un prêtre dans la chaire!

12. Petite fontaine barbotin, tous ceux qui entreront barboteront?

— Un bénitier!

13. Qu'est-ce qui est gros comme mon petit doigt, qui renfermerait bien tous les chevaux du roi?

— Une clef!

14. Qui porterait cent bottes de paille, et ne porterait pas une *maille* (= un clou)? [S. 11, P. S. 7, L. O. 7.]

— L'eau!

15. Ratatielle, beuratidos, platatipié? [L. O. 109.]

— Rat a-t-il aile; beurre a-t-il d'os; plat a-t-il pied!

16. Latuzékas?

— Latte use et casse!

17. Vingt cents faucheurs dans une prairie, combien fallait-il de cuillères et d'écuelles? [L. O. 108.]

— Une seule écuelle et une seule cuillère suffisent à Vincent!

18. Mon grand-père est tarvè (1); ma grand'mère est sur le cul; les boyaux de mon grand-père descendent dans le ventre de ma grand'mère?

— Un fût de cidre; une pinte; la boisson qui coule dans la pinte!

19. Qu'est-ce qui est au-dessus de Dieu? [S. 137.]

— Sa couronne!

20. Petite poche sans couture? [P. S. 17, L. O. 21b.]

— Un œuf!

21. Impossible à Dieu, difficile au roi, facile à vous et à moi? [S. 139.]

— Voir son pareil!

22. Deux petits bonshommes, entre eux un fossé; ils ne peuvent s'entrevoir ni s'entr'échapper? [L. O. 44.]

— Les yeux!

23. Bête du devant; mort du *mitan* (2); baptisé du *dèr* (3)? [L. O. 12.]

— Labourer avec la charrue (le cheval, l'instrument, l'homme)!

24. Comment écrire *herbe séchée* en quatre lettres?

— *Foin!*

(1) *Tarvè* = couché sur le dos.
(2) Mitan = milieu.
(3) *Dèr* = derrière.

25. Jacobin sur son pied, sur sa jambe; beau pleuva (1), beau venter, Jacobin ne peut pas se sauver?

— Un champignon!

26. Amer comme fiel, dur comme pierre, bon comme sucre?

— Une noix (bogue, coque et fruit)!

27. Haut père, rude mère, bon enfant dedans? [S. 61, P. S. 30, L. O. 31.]

— Une châtaigne (arbre, bogue, fruit)!

28. Un ouvrier a appris quatre-vingt-dix-neuf métiers, et ne peut apprendre le centième. Quel est-il?

— C'est le métier de *donne-toi garde*.

29. Quelle différence y a-t-il entre une femme et une salade? [P. S. 109].

— Moins la femme est battue, mieux elle vaut; c'est le contraire pour la salade.

30. J'ai monté dans un grenier, j'ai levé une petite trappe, j'en ai vu dix qui se battaient contre quatre.

— Quand on trait les vaches, les dix doigts se battent contre les quatre pis.

31. Quatre oreilles; sept pattes; la langue dans le fond; la queue dans la *goule*? (2) [S, 69, L. O. 15.]

— Un chat léchant la marmite.

32. Pégu (= poilu) comme un chien, et qui n'a point de dos?

— Un chêne!

33. Quel est le bois le plus triste (= traître) sur la terre?

— L'osier! (L'osier noue les cercles de bois dont on enserre les tonneaux, et les empêche d'éclater pendant qu'on les enfonce à coups de marteau. Or, disent les paysans, le plus traître c'est pas celui qui frappe (le tonnelier), mais celui qui empêche la victime de fuir (l'osier).

34. Gros comme four, qui n'est pas four; rouge comme sang qui n'est pas sang; vert comme porée qui n'est pas porée (= poireau), pointu comme aiguille, qui n'est pas aiguille. [L. O. 33.]

— Un houx.

35. Qui est sans bras, sans pieds, et pourtant ouvre les portes?

— Le vent!

36. On me demande souvent et on m'attend. Dès que je me montre on se cache?

— La pluie!

(1) Pleuvoir.
(2) L'ouverture de la marmite. La marmite a deux oreilles et trois pieds.

37. Qui est-ce qui s'éclaire à ses frais, sans rien payer ?
— Le ver luisant !
38. Qu'est-ce qui a l'œil au bout de la queue ? [L. O. 59.]
— Une poêle !
39. Qu'est-ce qui a été grand avant d'être petit ?
Une chandelle.
40. Haut monté, court habillé, fesse noire, cul percé ? [P. S. 63.]
— Une cheminée !
41. Quatre petits hommes qui s'entre-coussent = repoursuivent et ne peuvent s'entre-attraper ? [P. S. 83.] [L. O. 65.]
— Les branches d'un *travouè* (= dévidoir].
42. On me nomme *gri* en Bretagne comme en Normandie, j'ai quatre pattes et la queue plate, devinez qui je suis ? [P.S 65.]
— Un gril ! (Les paysans prononcent un gri, et disent plus souvent une grille.)
43. Soupons pulâne (= sous pont pue l'âne (crevé). [P. S. 119.]
Sur le mur le mignon (sur le mur le chat).
Dans le sac le cochon,
Leratentra et lapinosa (le rat entra, et la pie n'osa).
— Petite facétie, qui doit être récitée avec une extrême rapidité).
44. Deux pieds assis sur 3 pieds avait 1 pied ; 4 pieds arrive qui lui prit son pied ; alors 2 pieds se lève qui *affile* (= flanque) 3 pieds à 4 pieds ; et il eut son pied ?
— Un homme assis sur un trépied mange un pied de cochon, lorsqu'un chien survient qui enlève ce bon morceau ; l'homme force l'animal à rendre la proie.
45. J'ai un compagnon fidèle, tout le monde l'entend, personne ne le voit ; et moi, tout le monde me voit et personne ne m'entend ?
— C'est l'éclair qui parle du tonnerre.
46. Qu'est-ce qui est le plus fin de la maison ?
C'est la *grêle* (1), parce qu'elle garde le bon grain, et rejette les petites malpropretés.
47. Qui va de branche en branche, et de Paris en France? [L.O.4.]
— Le vent !
48. Quand on pousse, ça *rebousse* (2) ; quand on attire, ça dégoutte; les filles et les femmes en veulent toutes ; et les gars n'en veulent pas? [P. S. 71.]
— Un *hayin* (3).

(1) *Grêle* : sorte de sac à l'usage des laboureurs.
(2) *Rebousser* : rebrousser.
(3) Le *Hayin* est un petit balai formé par un faisceau épais de branches de fragon ; les ménagères s'en servent pour nettoyer les grands pots à crème, les marmites et autres ustensiles.

49. Augusportui, selnimi, versimi, porgati.

— Auguste *tui* (= tua) un porc, il n'y mit pas de sel, le ver s'y mit et le porc se *gâti* (= se gâta).

50. En allant à Pacé (1),
J'ai rencontré un grand cul retroussé,
Qui avait comme une manière de peigne sur la tête.
Devinez quelle bête ça pouvait être ? [L. O. 19.]

— Un coq !

51. Qui a l'œil au milieu ? [L. O. 56.]

Le *tripied* (= trépied) !

52. Qu'est-ce qu'est gros comme un godet, qui ferait bien sortir cent vaches d'un guéret ?

— Le soleil (dont la chaleur fait *moucher* (2) les vaches) !

53. Qu'est-ce qui *cerneille* (= cerne = serre) le bois et qui ne peut entrer dedans ? [P. S. 26, L. O. 18.]

— La *plure* (= la pelure = l'écorce) ?

54. Qui va, qui vient, et ne peut pas sortir de son coin ?

— Le balancier (de l'horloge) !

55. Une petite demoiselle, qui a une belle petite robe verte, qui n'est ni *kète* (cuite), ni salée, mais qu'est bien *goûtée* (agréable au goût). [L. O. 30.]

— Une noix !

56. Qu'est-ce qui crie quand on *enteure* (= entre), et qui rit quand on sort ? [P. S. 86.]

Le pain ! (Il est coupé par ceux qui viennent à la maison.)

57. Qu'est-ce qui rechigne des crocs quand on entre dans la maison ? [S. 75, L. O. 55[a].]

— La crémaillère !

58. Qu'est-ce qui entre le premier dans une maison ?

— La clef !

59. Qu'est-ce qui est mort de l'année dernière et saute encore bien les fossés cette année ? [S. 87, L. 57[a].]

— Les souliers (qui sont faits de cuir) !

60. Sur la malle il y a un four ; sur le four deux petites cheminées ; sur les deux petites cheminées, deux petites fenêtres ; sur les deux petites fenêtres y a la pâture aux petites bêtes. [P. S. 53.]

— C'est la tête (qui est placée sur le tronc et comprend une bouche, des narines, des yeux, et une chevelure qui sert de forêt aux poux) !

(1) *Pacé*, dans le canton nord-ouest de Rennes, a un rebouteur que les habitants de Guipel consultent avec confiance.

(2) *Moûcher* se dit des vaches qui fuient la queue en trompette, pour échapper aux piqûres des taons et des mouches dans les mois les plus chauds.

61. Elle est au ciel, Dieu ne l'a pas ; mais les filles en ont deux; et les garçons n'en veulent pas.

— C'est la lettre L.

62. Quatre pattes sur quatre pattes ; quatre pattes attend quatre pattes, quatre pattes n'arrive pas; quatre pattes s'en va et laisse quatre pattes. [L. O. 14.]

— Un chat sur une chaise (attend une souris qui ne vient pas, il s'ennuie et abandonne la chaise) !

63. La mère a un drap qu'elle ne peut plier ; le père voit des louis d'or qu'il ne peut compter ; et le fils regarde une pomme qu'il ne peut manger. [P. S. 2.]

— Le firmament, les étoiles et la lune.

64. Une petite *guirlande* (= qui décrit des courbes en bourdonnant).
Qui va parmi les landes.
o (avec) son petit poil *roussin* (= de couleur rousse) ?
Si tu ne devines pas,
Tu me dois un pot de vin !

— Une abeille.

65. Qu'est-ce qu'est mort et qui mord cor (= encore)? [L. O. 34.]

— Une ronce sèche.

66. Combien a coûté la toiture des halles de Paris ?

— Rien, parce qu'on l'a placée *par-dessus le marché*.

67. Qu'est-ce que Dieu n'a pas pu faire ? [S. 138, L. O, 92.]

— Un bâton sans deux bouts et une montée sans devallée.

68. Qui fait son travail dans son ventre ?

— Une baratte !

69. Qui passe sur l'eau sans faire ombre ? [S. 15, L. O. 8.]

— Le son des cloches !

70. Plein la nuit, vide le jour ? [L. O. 62.]

— Un lit !

71. Plus il y en a, moins ça pèse ? [L. O. 70.]

— Des trous dans un morceau de bois !

72. Combien faut-il de queues de veau pour atteindre le ciel ? [S. 150.]

— Une seule, si elle est assez longue !

73. Quelle différence entre un vicaire et un fossé ?

— Tous deux demandent à être *curés !*

74. Une petite bête, tout le temps mouillée, qui remue *toujou* (= toujours), et qui pourtant ne sort jamais de son trou ?

— La langue !

75. Où Dieu a-t-il posé la main la première fois ?

— Dans le bout du bras !

76. On a toujours envie de les avoir ; et quand on les a eues, on n'en veut plus ?

— Les années !

77. Où se placent les putains (1) dans l'Église ?

— Au chœur.

78. Qu'est ce qui est le plus chéri de la maison ?

— Le torchon ! [P. S. 72.]

79. Ça couvre toutes les maisons de tout Paris, et pas la goule d'un puits ? [S. 19, L. O. 5.]

— La neige.

80. Noire semence, quand on me sème on pense. [L. O. 40.]

— L'encre !

81. Des ouvriers qui travaillaient dans un champ dirent à ceux du champ voisin : Venez deux avec nous, j'allons être autant comme vous, les autres répondirent : « Eh bien, venez deux à nous, j'allons être la moitié plus que vous. »

— Il y en avait 8 d'un côté et 10 de l'autre !

82. Qui a plus de cent pièces sur le dos et qui n'a pas un point de couture ? [L. O. 20.]

— La poule !

83. Un monsieur traversant un champ vit deux hommes qui travaillaient à droite, deux femmes qui travaillaient à gauche. Le passant dit aux femmes : « Qui sont ces deux individus qui labourent de l'autre côté ? » Elles répondirent : « C'est nos pères et les maris de nos mères, et les pères de nos enfants, nos maris maintenant ».

— Deux veufs avaient chacun une fille ; ils épousèrent la fille l'un de l'autre ; les deux filles peuvent donc appeler ces deux veufs : nos pères et nos maris.

84. Un pégu qui a du poil entre deux reudes (= raides).

— Un cheval entre les deux brancards de la voiture !

85. Un reude (raide) entre deux pégus.

— Deux bœufs côte à côte, avec la verge du milieu qui les sépare, et qui va du joug au train de devant de la charrette (ou de la charrue).

86. Qu'est-ce qui entre dans la pâture avant le bœuf ? [L. O. 90.]

— Son haleine !

87. J'ai mis mon pied contre son pied, mon ventre contre son ventre, mon fendu contre son fendu, je tire ma petite affaire de ma brée (= braies), tric ! trac ! comme ça y fut ? [S. 101, L. O. 51.]

— Une clef que j'introduis dans l'armoire !

(1) Prononciation patoise de Plus Teints. — La devinette fait allusion aux officiers et officiants vêtus d'habits divers et de couleurs voyantes.

88. Quel est le seul sacrement qu'un chrétien ne reçoit pas ?

— Le baptême ; parce que quand on est fait chrétien on ne le reçoit plus.

89. Il n'est pas Dieu, mais, s'il le devient, il ne cessera jamais de l'être. [P. S. 85.]

— Le pain (qui peut être consacré).

90. Allons nous coucher, je ferons bien, je ferons ce que vous savez, je mettrons pégu contre pégu, et je renfromerons (renfermerons) le petit tout nu ?

— La paupière qui abrite l'œil.

91. Des oies se dandinaient dans un pré, quand passe par là un autre voilier (une autre bande d'oiseaux voiliers = munis de grande ailes), dont le chef dit : Bonjour, cent oies ! Les autres répondirent : Nous ne sommes pas cent ! si nous étions autant (c'est-à-dire si nous étions deux fois plus nombreux), et la moitié d'autant, et le quart d'autant, et toi qui parles quant et quant (= avec), nous serions cent ? [S. 160].

— Il y avait 36 oies ! (En effet $36 + 36 + 18 + 9 + 1 = 100$.)

92. Et mordès, et pincès, et tortoribus, jetabor.

— C'est un prêtre dans la chaire qui fait un beau discours avec du latin ; tout à coup il sent une puce, *qui le mord; il la pince, la tord* et *la jette à bord.*

— Une bonne femme qui comprenait le latin et suivait les gestes, cria : « Surtout ne la jette pas sur ma ! »

93. Quatre courettes, deux ayu (= oreille), bistourette au ras du cul. [L. O. 42.]

Un lièvre qui fuit devant les chasseurs.

94. Monsieur et madame reviennent chez eux ; qui entre le premier dans la maison ?

— La clef !

95. Qui va à la messe sur sa tête ? [S. 78.]

— Les clous (de souliers) !

96. Cinquante et deux chênes sont plantés en sept caves; n'en mettre qu'un partout? [L. O. 104.]

— C'est facile ; cinq *antes* (pommiers) et deux chênes ne font que sept arbres.

Le mot cave désigne un trou dans la terre pour piquer l'arbre.

97. Qui a l'œil au bout de la queue ? [P. S.67.] [L .O. 50.]

— La casserole !

98. J'allis dans un bois, — j'y trouvis gali galà, — il me proposa sa barbe à faire et son cul à lécher ; — je n'onsi (= osai) jamais li refuser.

— C'est un chasseur qui rencontre un *méle* (= merle) ; celui-ci par son chant invitait l'autre à le tuer, ou, si l'on veut, à arracher ses plumes et à le manger. En pareil cas, le chasseur n'hésite point.

99. L'homme et la femme sont couchés. Qu'est-ce *qui* font (1) ? [L. O. 60.]

— C'est pas eux, c'est la chandelle qui fond.

100. J'ai vu blanc, j'ai vu noir, j'ai vu faire dans mes genêts ? [L. O. 22.]

— Une pie sur un arbre, et qui fiente.

101. L'homme a le long, la femme a le rond, ils fourrent cela dans le même fond, cela fait du bien à tous deux. [S. 65. L. O. 84.]

— Il s'agit de l'enfournage ; l'homme tient la pelle ; la femme met le pain dessus.

102. Il faut payer 20 ouvriers avec 20 sous ; les hommes à 3 sous, les femmes à 2 sous ; les filles à deux liards. Dites combien il y a d'ouvriers de chaque espèce ?

— 1 homme ; 5 femmes ; 14 filles.

103. Quelle est la plus belle grâce que Dieu nous a faite ?

— Un derrière sans lacet.

104. Quelle est la ville qui pèse le moins ?

— Celle de *Tulle !*

105. Quelle est la ville la plus commode pour conduire les chevaux?

— Les *Rênes* ne peuvent manquer dans la ville qui en porte le nom (Rennes).

106 Quelle est la ville la plus proche de l'eau ?

— *Bordeaux.*

107. Quel est le pays que les Juifs aiment le mieux ?

— Le *Jura*, puisque le nom indique qu'on y peut blasphémer à son aise.

108. Quelle est la ville la plus chère de France ?

— *Cherbourg.*

109. J'ai tiré ma petite affaire de mes braies, je la fourre dans un trou poilu, puis je la retire le bout tout mouillé.

— Pipe.

110. Homme de bouli, femme à six coups, enfant à six joues ? Avez-vous vu cela ?

— Oui ! homme debout lit, femme assise coud, enfant assis joue.

111. Qui n'est pas si lourd qu'un oignon et qui emplit toute la maison ? [P. S. 64.]

— La fumée !

(1) Prononciation patoise de : qu'est-ce qu'ils.

112. 6 pattes, 4 oreilles, le derrière sur le haut du dos.
— Un *chevalier* (= un homme qui va à cheval).

113. I (1) disent : Allons bère (= boire) ; quand ils sont là ne peuvent plus bère.
— Une campane (= clochette suspendue au cou des animaux). Les clochettes annonçent que les animaux vont boire, mais, arrivées auprès du ruisseau, elles ne peuvent faire elles-mêmes ce qu'elles annonçaient.

HENRY DE KERBEUZEC.

LE CORPS HUMAIN

XIX

LES SOURCILS ET LES PAUPIÈRES

Si le sourcil droit démange, on verra quelque chose qui fera plaisir (2).

Chez les Araucans, pour savoir qui a causé la mort de quelqu'un, on porte au donghonbé ou devin un peu des sourcils, des ongles et de la plante des pieds du défunt (3).

Dans un conte populaire de la Haute-Bretagne, figure le Grand géant grand Sourcil, qui avait les poils des sourcils tellement longs qu'ils lui tombaient jusqu'aux pieds, et quand il voulait regarder ou manger, il était obligé de les écarter de ses yeux (4).

Pythagore enseignait que les fantômes des morts ne clignaient pas des yeux (5), et c'est encore une croyance assez répandue.

Dans l'opthalmoscopie, on n'avait pas oublié les paupières. Quand ce lieu est plus charnu, dit le *Traitté de la Phisionomie*, p. 239, c'est signe de mauvaise finesse ; quand la couverture de dessus est rouge, c'est signe d'yvrognerie ; si les coins des yeux ont apparence charnue, ils signifient yvrognerie : ceux qui remuent souvent les paupieres sont craintifs.

(1) *i* = *il*, s'emploie pour le féminin comme pour le masculin.
(2) *Folk-lore Journal*, t. III, p. 90.
(3) *Soc. de géographie*, 1843.
(4) Sébillot. *Contes*, t. II, n° 22.
(5) Salverte, *Erreurs populaires*, p. 209.

Suivant le *Dictionnaire infernal*, lorsque la paupière d'en haut décrit un plein cintre, c'est la marque d'un bon naturel et de beaucoup de délicatesse, quelquefois aussi d'un caractère timide. Quand elle se dessine presque horizontalement sur l'œil et coupe diamétralement la prunelle, elle annonce ordinairement un homme très fin, très adroit, très rusé ; mais il n'est pas dit pour cela que cette forme de l'œil détruise la droiture du cœur. Des paupières reculées et fort échancrées annoncent, la plupart du temps, une humeur colérique. On y reconnait aussi l'artiste et l'homme de goût. Elles sont rares chez les femmes, et tout au plus réservées à celles qui se distinguent par une force d'esprit et un jugement extraordinaire.

Rêver qu'on a des paupières plus grandes qu'à l'ordinaire, signifie honneur, estime, bonheur ou amour, richesse ; si au contraire elles sont tombées, c'est un présage de honte, de mépris, de malheur en amour, de pauvreté.

Suivant une croyance assez commune en France, quand on a les cils longs et recourbés, c'est un présage de bonheur.

D'après le *Traitté de la Phisionomie*, ceux qui ont le poil d'icelles (des paupières) fort petit, sont malicieux, vicieux, colères ; quand il est tourné en bas ou naturellement courbé, ou recroquillé, c'est signe de menterie et de finesse (p. 239).

PAUL SÉBILLOT.

LA MER ET LES EAUX

CCCCXV

LE POISSON ANTHROPOMORPHE (*suite*)

Dans le numéro de fév.-mars de la *Revue* (1901), page 100, nous avons parlé d'un poisson extraordinaire pêché par un habitant de la Panne (Belgique), à l'Ile de Fer.

Nous lisons dans le Bulletin de la *Soc. roy. belg. de Géographie*, 1897, p. 142, ce qui suit :

« ... Estant à Fano, je fus me repaistre à une hostellerie où l'homme du logis estoit pescheur ou poissonnier. Je ne m'estonnoi jamais tant que de veoir une infinité de *poissons séchez* pendus en

l'air, lesquels estoient monstrueux. Et entre iceux y en avoit qui *ressembloient* assez bien quant à *la face à un homme*.

«... Et d'autant que j'ay fait mention cy dessus d'avoir veu des poissons *aians face semblable à l'homme*, il faut entendre que ces poissons, que l'on dit à demy homme et demy poisson, sont appelez les masles Tritons, et les femelles Néréides...

(VINCHANT, prêtre belge. *Voyage en France et en Italie*, de 1609 à 1610, reproduit dans les Bulletins de la Société royale belge de Géographie, 1897, p. 142.)

CCCCXVI

PATRONS DES NAUTONIERS

« C'est pourquoy aulcuns nautoniers ont de coutume d'invoquer *saint Hermès* ; aultres *saint Elmus*, religieux de saint Dominique, et aultres encore *saint Nicolas*, qui, selon les expériences veues, ont souvent effois donnez assistence à ceulx qui les invoquoient au milieu des tempestes marines. »

(VINCHANT, *l. c.* p. 134.)

ALFRED HAROU.

LES ESPRITS FORTS A LA CAMPAGNE

VI

LE MEUNIER ET LE MISSIONNAIRE

Un missionnaire fut appelé à prêcher dans une paroisse du département de la Haute-Loire traversée par un important cours d'eau sur lequel étaient établis de nombreux moulins. Un des meuniers vint avec sa carriole attendre le prédicateur à la ville ; et comme ils cheminaient côte à côte sur le véhicule, le prêtre demanda à son automédon quel métier il exerçait.

— Le métier que j'exerce est supérieur au vôtre, répondit le villageois.

— Comment cela ? repartit le missionnaire étonné.

— Oui, reprit l'autre, N.-S. J.-C. vous a donné la puissance de lier et de délier (ce que tu lieras sur la terre sera lié, etc...) : moi je lie,

je délie et je *mets la main dans le sac*. J'ai donc plus de pouvoir que vous.

Quelques jours après, le prédicateur, prêchant sur les 7e et 10e commandements de Dieu, ne manqua pas de pousser une charge vigoureuse contre les meuniers infidèles. On ne dit pas s'il y eut de nombreuses restitutions.

A. VERNIÈRE.

VII

LES CLOCHES

Quand les cloches de deuil sonnent, on dit qu'elles chantent :

Cinq sous sont bons !
Gagnons-les donc !

(*Entendu à Combourg*, *arrondissement de Saint-Malo*.)

H. DE KERBEUZEC.

PETITES LÉGENDES LOCALES

DCXLII

LE SERVANT DU GENEVRAY



Le Genevray est cette grosse ferme que le promeneur aperçoit sur une hauteur, auprès de Mercy, entre le chemin de fer et la route d'Annecy. Il y avait autrefois dans cette habitation une jeune, laborieuse et accorte servante qui était chargée du soin de blanchir, chaque quinzaine, tout le linge de corps des gens de la ferme. Pour ce, la fillette se rendait au lavoir qui existait alors à l'extrémité des marais, vis-à-vis et à peu de distance des sources de la Versoie.

Un jour qu'elle tapait à grands coups de battoir le linge grossier étalé devant elle et que, le cœur gros, elle pleurait sur le sort misérable qui lui était fait, elle entendit une petite voix qui l'appelait par son nom et qui l'engageait à lui confier ses peines.

La jeune fille, plus surprise qu'effrayée d'entendre parler et de ne voir personne, interpella la voix :

— Qui donc es-tu, voix qui me cause sans qu'aucun corps m'apparaisse ?

— Je suis un *Servant* (lutin) invisible que notre Roi a dépêché ici pour t'aider dans ton travail ; car tu es bonne à tous les êtres et tu as rendu service, sans le savoir, à plus d'un d'entre nous...

La servante et le servant causèrent amicalement ; et, l'un aidant l'autre, le linge fut ce jour-là promptement lavé, savonné, battu, puis rincé et séché.

Toutes les quinzaines, la fillette retrouvait l'obligeant servant à la source et son sort lui paraissait maintenant moins dur.

Mais la femme est curieuse, et celle-ci voulut enfin connaître son mystérieux et toujours invisible ami. Lui, cependant, se refusait à ce caprice, objectant que s'il se montrait il en pourrait résulter dommage pour la pauvrette. Néanmoins, la servante insista et supplia tant qu'un beau jour son ami lui dit :

— Ce soir vendredi, quand sonnera minuit à l'église d'Allinges, trouve-toi dans l'étable. Mais surtout, ajouta-t-il, prends grand soin de ne pas te signer !

La fille attendit avec impatience l'heure indiquée ; et quand la cloche paroissiale commença de tinter, elle descendit nus-pieds dans la cour et pénétra dans l'étable.

Les vaches ne l'intriguèrent point ; mais, dans un angle, elle vit le cochon noir de son maître auquel, cette nuit-là, elle trouva un aspect étrange. Son œil brillant, sa queue en vrille, ses oreilles redressées, et aussi ses pattes fourchues, tout enfin la surprenait comme si elle voyait l'animal pour la première fois.

Machinalement, elle porta la main à son front et fit le signe de la croix.

Le cochon noir poussa un grognement terrible, une odeur de soufre emplit l'écurie, et la bête disparut comme par magie tandis que s'enfuyait la servante tout apeurée.

Jamais plus, désormais, le servant ne revint aider la lavandière.

O. Jacques.

(*Thonon-Villégiature*, 14 *septembre* 1905.

DCXLIII

LA PIRA MORE, A MONTJOUX, ET LA PIRA PASSET, A MACHERON

Au temps lointain où le bon Dieu et messire Satan entretenaient) encore des relations courtoises, si non véritablement amicales, ils se

rencontrèrent une fois dans les parages du col de Feu auprès du mont Armone et engagèrent la conversation sur leur force et sur leur puissance respectives.

— Ta, ta, ta! dit finalement le Diable, tout ce que vous me dites là ne me convainct guère ; et je ne vois qu'un moyen pour nous assurer de ce que nous pouvons faire l'un et l'autre...

— C'est de tenter une épreuve! termina le bon Dieu, qui avait immédiatement deviné la pensée du Maudit.

— Tope là, alors! fit celui-ci.

Un quartier de roc se trouvait là, énorme et noirâtre. Le Démon l'empoigna et, d'un tour de poignet, le lança dans l'espace.

Fff... out! la roche venait de toucher terre un peu à l'Est du hameau de Macheron et s'était incrustée dans le sol, d'où l'action des siècles n'a pas encore réussi à l'arracher (1).

Le bon Dieu regarda la pierre, puis son compagnon; et, ramassant par terre deux brins de chaume :

— Regarde! dit-il.

Saisissant alors entre les deux bouts de paille un rocher plus volumineux encore que le premier, il le fit tournoyer un instant au-dessus de sa tête, tel David avec sa fronde...

Sss sss-t! Sss sss-t! La pierre fendit l'air, traversa en un clin d'œil le territoire de trois paroisses et... flic! vint s'abattre dans le lac, là même où on la voit encore : c'était la Pira More!

Jacques Lucien.

(*Thonon-Villégiature*, 31 *août*.)

DCXLIV

TRADITIONS DE MELESSE

(*Canton de Saint-Aubin d'Aubigné. — Arrondissement de Rennes.*)

Le manoir de Beaucé avait autant de portes et fenêtres qu'il y a de jours dans l'année.

Un paysan de Melesse devait au seigneur du manoir du Plessis, le jour de Saint-Michel, deux poulets. Il était obligé de les présenter, chaque année, à midi sonnant. Un jour que le paysan était un peu en retard, le seigneur l'attendit avec un fusil, et allait le tuer. Mais les enfants du villageois firent tant par leurs prières que le seigneur ne tira pas. Puis la révolution est venue.

(1) C'est la Pierre à Passet, ou Roche-Creuse, sur le chemin rural d'Allinges Macheron à Orcier.

Les chouans étaient des gens abominables qui mettaient les femmes sur des *galettiers* (poêles à galettes) chauffés au rouge, pour savoir où se trouvait l'argent des maisons. Avant tout les chouans voulaient de l'argent.

(*Dit par Simonneau, originaire de Melesse.*)

H. de Kerbeuzec.

TRADITIONS POPULAIRES DU MAINE

VI

LE VENT DU 5 AOUT

Quand il fait du vent le 5 août, fête de Notre-Dame-des-Neiges, le blé est cher toute l'année. (Maine et Beauce.)

SAINT CALAIS ET SAINTE SCOLASTIQUE

Saint Calais était jardinier, il demandait toujours de l'eau pour ses légumes. Sainte Scolastique, qui était faneuse, voulait toujours du beau temps. Alors saint Calais intenta un procès à sainte Scolastique. Les juges du ciel se réunirent, les deux saints plaidèrent, la sentence fut rendue ainsi : S'il pleut le jour de saint Calais, il en tombera 40 jours après ; mais s'il fait du soleil, le beau temps continuera.

LA FLEUR DE CENTAURÉE

Les fleurs de centaurée ont une merveilleuse puissance ; vous coupez les feuilles de la fleur à la hauteur de celles du calice, une jeune fille la met dans sa poche, et si au bout de quelques jours elle a repoussé, la jeune fille se mariera dans l'année.

Mme Destriché.

LES ONGLES (1)

§ 54

Outre la croyance généralement répandue que si l'on coupe les ongles des enfants avant qu'ils n'aient accompli leur première année, on les rend voleurs (2), on trouve encore que, dans le Mecklembourg, les ongles sont l'objet de superstitions particulières. Ainsi on les emploie contre la fièvre de la manière suivante : Lorsque la lune décroît, on coupe au malade un peu de tous les ongles des mains et des pieds, on pousse ces débris sous la queue d'une écrevisse vivante et on la rejette dans l'eau dans le sens du courant et non à contre-courant (3).

Un moyen d'éviter la goutte, c'est de se couper les ongles en alternant inversement : ainsi, si on commence par un doigt de la main droite, il faut continuer par un doigt du pied gauche, puis on revient à un doigt de la main gauche et de là à un doigt du pied droit, et ainsi de suite (4).

René Basset.

POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES

LIV

LA CHANSON DU HANNETON

Hanneton ! vole, vole, vole,
Va, profite de ton bon temps ;
Tous les gamins sont à l'école :
Sans crainte tu les entends.

Hanneton ! vole, vole, vole...
Le soir vient, innocent martyr,
La troupe cruelle et frivole
Pour te capturer va sortir.

(1) Suite. Voir t. XX, p. 173.
(2) Bartsch. *Sagen, Märchen und Gebräuche aus Meklenburg*, Vienne, 1879-80, 2 v. in-8. T. II, p. 51.
(3) Bartsch. *Sagen, Märchen und Gebräuche*. T. II, p. 106.
(4) Bartsch. *Sagen, Märchen und Gebräuche*. T. II, p. 109-110.

Hanneton ! vole, vole, vole...
D'un doux rêve éveillé soudain,
En bourdonnant, ô tête folle !
Tu te heurtes dans le jardin.

Hanneton ! vole, vole, vole...
Que dure la joie ? Un matin !
Mai s'éloigne, mai qui console ;
Et nul n'échappe à son destin.

Hanneton ! vole, vole, vole...
Bientôt, quand les fruits seront mûrs,
Quand brillera la luciole,
Tu sécheras au pied des murs.

Hanneton ! vole, vole, vole...
Cherche des horizons meilleurs :
Les gamins sortent de l'école,
Adieu la vie ! Adieu les fleurs.

LV

Promenons-nous dans les bois

Le soleil, chaud comme braise,
Brûle le faîte des toits.
Dans l'herbe mûrit la fraise,
Promenons nous dans les bois.

Au bord des claires fontaines
Nous cueillîmes bien des fois
Des caresses par centaines,
Promenons-nous dans les bois.

Trouvons-nous la fraîche arcade
Des fourrés, des nids étroits
Où l'amour se barricade ;
Promenons-nous dans les bois.

Nul témoin ne nous regarde :
Glissons-nous en tapinois ;
Rions des loups et des gardes,
Promenons-nous dans les bois.

Les oiseaux, filant leurs gammes,
Disent en leur gai patois :
« Ah ! le joli bois, Mesdames !
Promenons-nous dans les bois. »

La brise, de la lisière,
Apporte un air villageois :
Dansons parmi la clairière,
Premenons-nous dans les bois.

(P. 175-176.)

Léon Duvauchel. *Œuvres.* Lemerre, in 12 elzévir, p. 149-150.

Ce volume contient beaucoup de pièces inspirées par la vie et les coutumes rustiques, principalement dans la dernière partie, les *Poèmes de Picardie*, dont le poète était originaire, et dont il a reproduit, parfois avec bonheur, les divers aspects, en faisant même entrer dans ses vers les expressions patoises qui lui semblaient, à juste titre, rendre mieux que le français classique les attitudes et les dialogues de ses rustiques personnages.

P. S.

NÉCROLOGIE

LIONEL BONNEMÈRE

Lionel Bonnemère était né à Angers le 3 octobre 1843 ; il est mort à Paris le 28 novembre 1905. Il appartenait à notre Société depuis l'origine, et son nom figure dans la première liste des fondateurs. Il faisait partie du Comité central, et a été pendant plusieurs années secrétaire-adjoint. Il assista aussi aux dîners de « ma Mère-l'Oye » jusqu'au moment où sa santé le contraignit à suivre un régime sévère.

Il a pris part aux diverses expositions organisées par la Société, et en particulier à celles des Arts de la femme, où sa collection de coiffures et de bijoux populaires fut très remarquée. Notre collègue avait en effet réuni de nombreux et curieux spécimens de l'orfèvrerie populaire de la Vendée, de la Bretagne, de la Suisse, et de divers autres pays ; il y avait joint des amulettes, des bibelots rustiques ; c'était un musée plus complet, dans ces spécialités, que ne le sont beaucoup de musées publics. Il le mettait volontiers à la disposition de ceux qui s'intéressent à ces branches de la tradition, et il leur expliquait l'origine de ces pièces qu'il avait mis longtemps à recueillir. Lionel Bonnemère, qui a publié plusieurs volumes sur les Gaulois, et fait jouer des pièces de théâtre, était aussi un sculpteur de mérite.

Il avait fondé la Société artistique et littéraire de l'Ouest, était président de la Société préhistorique, et membre de la Société

d'anthropologie. Partout où il a passé, il a laissé le souvenir d'un collègue aimable et obligeant.

Lionel Bonnemère a donné à la *Revue des Traditions populaires* une collaboration qui a été surtout active dans les premières années: 1886. La Malédiction des grenouilles et des canards, légende angevine, p. 49 ; le Bacchuber du Pont de Cervières, p. 238; Trente, conte breton. — 1887. Le Gâteau des rois en Normandie, p. 55 ; le Poème de Kourouglou, p. 408; le Rosier, chanson angevine avec jeu, p. 145; — 1888. Amulettes parisiens, p. 331; Emblèmes de pèlerins, p. 169; le Dimanche des Rameaux, p. 167 ; Jeux de l'enfance dans les squares de Paris, p. 513. — 1889. Ambroise Paré et les luttes bretonnes, p. 402; une Chanson du moyen âge, p. 182. — 1890. Amulette bretonne contre la fièvre, p. 153 ; Superstitions du département de l'Indre, p. 440. — 1892. Le Mât béni de Caurel, p. 287, 538. — 1893. Les Esprits forts à la campagne : Côtes-du-Nord, p. 553, la Fête de l'Escalade à Genève, p. 60 ; Rites et usages funéraires des Côtes-du-Nord, p. 558. — 1894. Les Fêtes populaires de l'Anjou au XVIe siècle, p. 511 ; les Mégalithes de Locmariake p. 123. — 1895. Petits profits des métiers, p. 60. — 1897. Le Mael beniguet, p. 100 ; la Croix légendaire de Pohon, p. 405. — 1898. Sobriquets d'ouvriers angevins, p. 560 ; Blason populaire de l'Anjou, p. 533.

PAUL SÉBILLOT.

M. Charles Beauquier, président de la Société, M. Charles Normand, et plusieurs de nos collègues, assistaient aux obsèques de Lionel Bonnemère ; au cimetière, M. Paul Sébillot a adressé un dernier adieu, à la fois comme président de la Société l'Anthropologie, et comme secrétaire général de la Société des Traditions populaires, à notre collègue, dont il était l'ami personnel depuis de longues années.

BIBLIOGRAPHIE

Lucien Jeny. — *Légendes de la nature.* Paris, Nourry, in-18, de pp. 250 (3 fr. 50).

On rencontre dans les œuvres des poètes contemporains un assez grand nombre de pièces sur des thèmes populaires, et la rubrique de la Revue qui porte ce titre en a, chaque année, reproduit quelques-unes. Les volumes qui empruntent à peu près uniquement leurs motifs à la légende ou au folklore sont beaucoup plus rares. Ce n'est pourtant pas la matière qui manque, notre pays de France étant aussi riche qu'aucun autre en traditions gra-

cieuses ou terribles, en coutumes touchantes ou pittoresques. Il me sera permis de rappeler, comme preuve, que les 150 pièces de la *Bretagne enchantée* et de la *Mer fleurie* sont, à cinq ou six exceptions près, empruntées au trésor légendaire de ma province natale. M. Jeny ne s'est pas borné au Berry, ou à la France, et il a composé sa « Première Gerbe » en y faisant entrer des « Fleurs » de tous les pays. Ses poèmes sont assez courts, et dans une langue simple d'ordinaire, il ne s'écarte pas trop du thème primitif. Il a chanté surtout les Oiseaux et les Plantes, et ses sujets, heureusement choisis, montrent la variété et la grâce des idées populaires. On y trouve la légende du Martin-pêcheur qui est connue dans l'est de la France ; celle du Rouge-gorge, du Rossignol, beaucoup plus répandues ; la légende du buis décrit une consultation encore en usage dans nombre de provinces, et l'on aura plaisir à lire les nombreuses légendes florales de ce volume. M. J. a aussi donné place dans sa galerie au grillon, au ver-luisant et à quelques autres insectes. Voici la pièce intitulée « l'Araignée des champs », dite à croix blanche, l'une des plus courtes, qui donnera une idée de la manière de l'auteur :

Quand le Galiléen se mourait au Calvaire,
Les moucherons couvrant ses membres tout meurtris,
Une araignée des champs, d'une toile légère,
De son mieux entoura ses pieds endoloris.
Puis, du martyr ayant pansé la chair divine
(Car Arachné possède un cœur compatissant),
Elle allait regagner sa retraite voisine
Lorsqu'en signe d'adieu, le Christ reconnaissant,
D'une croix sur son dos traça la blanche empreinte,
Et depuis ce jour-là, l'insecte aux fins tissus,
Comme un croisé d'antan porte la marque sainte,
Suprême souvenir des tourments de Jésus.

Sainte-Marie. — Manuscrit inédit de J.-B. Chevas, annoté et documenté par le baron de Wismes. Nantes. Dugras, in-8° de pp. 70, avec 5 gravures. Extr. du *Bulletin de la Société arch. de Nantes*.

M. J.-B. Chevas, archiviste de Nantes, avait composé un grand ouvrage intitulé *Notes historiques et statistiques sur les communes du département de la Loire-Inférieure*. Seuls le canton de Bourgneuf et la commune de Pornic ont été imprimés. Le reste est demeuré à l'état de manuscrit déposé à la bibliothèque de Nantes. C'est là que M. de W. a été chercher ce qui concerne la commune de Sainte-Marie. Il faut le louer de l'avoir fait et d'avoir enrichi de précieuses notes la monographie, déjà intéressante par elle-même, de J.-B. Chevas. Il serait très désirable que l'ouvrage entier de cet auteur fût publié, et accompagné de notes destinées à le rectifier ou à le mettre au point, comme l'a fait excellemment le président de la Société archéologique de la Loire-Inférieure. L'intelligente cité nantaise et le Conseil général du département pourraient encourager pécuniairement ces

monographies départementales qui, à en juger par celle-ci, constituent un document de premier ordre pour la statistique, l'agriculture, l'histoire, et même pour les coutumes et les traditions. J.-B. C. constate l'existence à Sainte-Marie d'un terrain de 35 à 40 ares appelé le terrain des Bonnes-Dames, que personne, sous peine de mort dans l'année, ne doit s'aviser de défricher (à Pléboulle, dans les Côtes-du-Nord, un espace reste aussi inculte parce qu'il était consacré aux fées). Les bonnes dames se promenaient aussi au clair de lune, portant sur leurs têtes d'énormes pierres; d'autres fois elles y filaient leurs quenouilles : si ceux qui étaient témoins de ce spectacle s'approchaient, ils ne voyaient plus rien ; mais s'ils passaient leur chemin, les fileuses restaient en place, et c'était mauvais signe, le passant ou un de ses proches mourait dans l'année.

P. S.

Paul Eudel. *Champfleury inédit.* Paris : bureaux de la Gazette anecdotique, in-18 de pp. 361.

Champfleury, qui comme peintre de la peinture de la vie rustique survivra vraisemblablement à nombre de ceux qui, à une période plus moderne, ont eu des succès plus bruyants que les siens, doit être aussi considéré comme un des précurseurs de nos études. Il a édité les *Chansons populaires*, a rappelé l'attention sur l'imagerie populaire, sur la Bibliothèque bleue, dont l'influence sur la littérature orale a été considérable, et dont quelques livrets sont tout au moins semi-populaires. M. P.-E. a eu grandement raison de publier les fragments inédits de cet esprit curieux et fureteur, et de les faire précéder d'une préface qui contient l'histoire de la découverte, par Champfleury, des faïences parlantes. Parmi les fragments, il en est un qui nous intéresse tout spécialement : « La France est d'une richesse immense en traditions. Les savants frères Grimm, qui ont dépensé dix ans de leur vie à voyager et à recueillir les traditions de l'Allemagne, auraient eu à peine le temps de faire le même travail pour une de nos provinces. » Champfleury avait eu l'idée de faire un livre intitulé : *Histoire des mœurs populaires de la France*, qui devait offrir en regard les mœurs de la Picardie et celles de l'Auvergne, les coutumes de l'Alsace et du Berry, les chants populaires du Midi et ceux de la Bretagne, les traditions du Bourbonnais et celles des Flandres. Champfleury faisait entrer dans son « musée campagnard » les contes superstitieux. C'était un programme bien vaste, et qui exigerait, aujourd'hui que les matériaux sont cent fois plus abondants qu'à l'époque où il traçait, un nombre considérable de volumes. En ce qui concerne le monde physique seul, j'ai dû, même en condensant les légendes et les superstitions, leur consacrer deux gros volumes qui contiennent la matière de 7 à 8 in-18 ordinaires Toutefois Champfleury faisait bien de tracer ce programme qu'il n'a pu exécuter, et dont il ne semble subsister que de rares fragments; telle la tradition picarde du roi de la fève : Le morceau qui la contenait n'ayant été pris par personne, on convint de la donner au premier passant : ce fut un loup qui se présenta, n'en fit qu'une bouchée et se sauva sans demander à l'arroser. Une autre légende trouvée dans ses papiers est celle bien connue de la Grange du Diable, qu'il recueillit

en Vermandois, et qui est attestée par le nom de Voie du Diable que porte le chemin par où les pierres étaient venues de la carrière à la grange.

P. S.

Oscar Grojean. - - *Note sur quelques jurons français*, Liège, in-8° (Extrait de la Revue de l'Université de Bruxelles, février-mars 1905).

Le point de départ de cette note est un article de M. Schutz-Gora, paru dans *Zeitschrift für französische Sprache*, xxv, 127-130, sur le nom propre Boieldieu, où il conjecturait que l'on avait affaire à un sobriquet appliqué à un individu qui avait l'habitude de jurer *par le boiel Dieu* (par le boyau de Dieu). M. G. cite des parallèles berrichons, inspirés par cet ordre d'idées, et il dresse une intéressante liste des jurons dans lesquels entre le mot Dieu associé à sa tête, sa cervelle, son ventre, etc., empruntés surtout aux fabliaux et à l'ancien théâtre français. Il étudie ensuite les atténuations que ceux qui jurent font subir à leur blasphème habituel, comme celui suggéré à Henri IV par son confesseur Coton (Jarnicoton au lieu de Jarnidieu). M. G. cite de nombreux exemples de déformations semblables, où parfois le mot dieu est si modifié qu'il est difficile de le reconnaître. Il serait intéressant de relever dans la tradition contemporaine les jurons parallèles qui peuvent encore subsister.

P. S.

Hugues Lapaire. — *Le Fardeau.* Paris, Calman Lévy, in-18 de pp. 367 (3 fr. 50).

Ce roman appartient à la série rustique ; mais contrairement à beaucoup de ceux qui ont mis en scène les paysans, M. H. L. les place dans un milieu très observé, décrit sans surcharge de couleur, mais que l'on voit mieux que ceux des descriptivistes à outrance. On sent qu'il a vécu dans ce pays de Berry, et que lorsqu'il en parle il se rappelle, non pas un endroit quelconque, mais un coin qui l'a assez fortement impressionné pour que son image se présente à lui presque avec la netteté d'une étude peinte d'après nature. Ses paysans, surtout les trois ou quatre principaux types, ne sont ni trop brutes ni trop idéalisés, et il y a une figure de chemineau devenu sédentaire, et quelque peu sorcier, mais sorcier à tout prendre brave homme, qu'une intimité touchante unit à son chien, son seul vrai compagnon. Ça et là se trouvent, amenés sans effort, des souvenirs de l'ancien temps, des jurons comme : feu de Dieu ! des superstitions, comme celle qui consiste à croire que l'on ne peut mourir en paix si l'on a brûlé un joug, à moins qu'un autre ne soit placé sous la tête de l'agonisant. M. H. L. a recueilli des formules de conjuration ; le père Toine, le panseux de secret, venu pour barrer le mal, plante son regard dans les yeux de la patiente, trace des petites croix avec son pouce sur les jambes de la malade, et marmotte ces paroles : Détruis ce qui est mauvais, arrache, enchaîne, déchaîne, tire, retire, déchire, sauve-la, sauve-la, sauve-la ! Un autre panseux, appelé près d'un enfant

atteint du croup, prend un pinceau, du sel, du poivre, qu'il pile ensemble et délaie dans du vinaigre, puis avec une baguette d'épine noire entourée de charpie, il lui frictionne le cou en disant des paroles. M. H. L. a employé bon nombre d'expressions berrichonnes, souvent très expressives, mais qui ne sont pas toujours aisées à comprendre pour ceux qui ne sont pas nés en Berry, et qui n'ont pas un glossaire sous les yeux ; M. H. L. ne pourrait-il, dans une nouvelle édition, emprunter au glossaire qu'il a publié la traduction de mots très savoureux, mais qui gagneraient à être expliqués et parfois commentés ?

P. S.

Henri d'Allemagne. — *Les Cartes à jouer du* XVIe *au* XXe *siècle*, ouvrage contenant 3200 reproductions de cartes dont 950 en couleurs — 12 Planches hors texte coloriées à l'aquarelle — 25 Phototypies — 116 Enveloppes illustrées pour Jeux de cartes et 340 Vignettes et Vues diverses. — Deux volumes in-4° de 550 pages chacun (60 fr.)

Ainsi qu'on le voit par l'énumération des gravures, ce nouvel ouvrage de M. Henri d'Allemagne présente une documentation iconographique de premier ordre ; l'auteur y a fait entrer et très justement les caricatures et les coutumes qui sont en relation avec les jeux de cartes. Le texte nous apprend combien furent nombreuses les fabriques dans les anciennes provinces ; ainsi, ces volumes si agréables à feuilleter constituent aussi un chapitre important pour l'histoire des cartiers, pour l'histoire provinciale, et aussi pour l'histoire générale, en raison des modifications que subirent les cartes sous l'influence des événements politiques ou sociaux du jour.

P. S.

François Daleau et Emile Maufras. — *Le Dolmen du terrier de Cabut* à Anglade (Gironde). Bordeaux. Cadoret, in-8° de pp. 16 (avec figures).

(Extrait des Actes de la Société arch. de Bordeaux.)

Cette brochure contient le résultat des fouilles opérées par les deux préhistoriens bien connus, et elles sont bien étudiées. Une légende s'attache à un édifice qui s'élevait auprès et dont l'emplacement est désigné sous le nom de *Donjon* ; les paysans qui, en Guienne, rapportent tout aux Anglais, demandaient aux explorateurs si les os qu'ils ramassaient ne provenaient pas de squelettes d'Anglais.

P. S.

Choussy. — *Simple essai étymologique du patois bourbonnais*, — Moulins, Imp. Bourb., 1905. gr. in 8°, 48 pp.

L'auteur suppose qu'une colonie grecque s'est implantée en Bourbonnais

et que les mots du patois de cette province, identifiés avec l'ancienne langue grecque, sont à l'infini ; c'est ce rapprochement, appuyé de nombreuses citations et comparaisons, qui a fourni le sujet de cette étude à son auteur.

F. PEROT.

NOTES ET ENQUÊTES

*** *Nominations et distinctions.* — Notre collègue et ancien président, le Dr E.-T. Hamy, membre de l'Institut, a été élu président de la Société d'Anthropologie pour l'année 1906, en remplacement de M. Paul Sébillot, président en 1905.

Notre collègue, M. Luc Olivier Merson, a été nommé professeur à l'Ecole des Beaux-Arts.

*** *Couleurs viles.* — Quelles étaient ces couleurs?

Nous trouvons dans l'*Hist. de Lessines* (Hainaut), par Lesneucq, que le 5 novembre 1630, l'archevêque de Cambrai défendit à des filles hospitalières d'une maladrerie de Lessines de se vêtir en religieuses, leur permettant seulement de se couvrir d'un drap de *couleur vile* pour les distinguer des autres classes de la Société (page 99).

*** *A quand le mariage?* — A Liège cette phrase se traduit par *quand de ce qu'on magne li crosse crompire?* (littérat. : quand mange-t-on la pomme de terre à la graisse? C'est-à-dire quand se marie-t-on?

(*Com. de* M. ALFRED HAROU.)

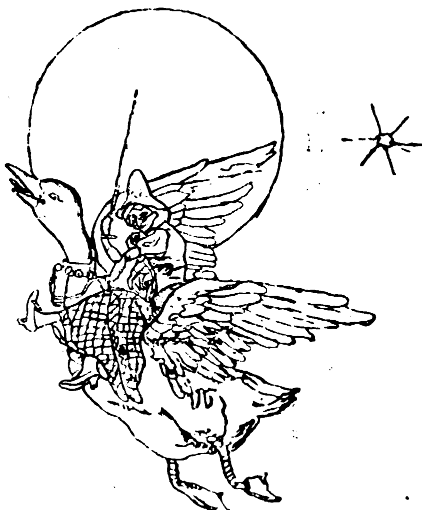


TABLE ANALYTIQUE

MYTHOLOGIE ET LITTÉRATURE COMPARÉE

FOLK-LORE

MÉTIERS

COUTUMES

SUPERSTITIONS

LA MER ET LES EAUX

LES TRAVAUX PUBLICS

LE MONDE PHYSIQUE

CONTES ET LÉGENDES

CHANSONS

PROVERBES, BLASONS POPULAIRES, DEVINETTES

POÉSIES POPULAIRES

VARIÉTÉS

NÉCROLOGIE

ILLUSTRATIONS

BIBLIOGRAPHIE

Henri d'Allemagne. Les cartes à jouer........	P. S.	525
L'année sociologique........................	A. Van Gennep.	382
Abd el Aziz Zenaguy. Récit en dialecte tlemcenien	René Basset.	126
René Basset. La légende de Bent el Khass....	P. S.	478
Emile Blémont. La Begum Jeanne............	P. S.	173
Emile Blémont. Le génie du peuple...........	P. S.	270
Dr *Boeell et Fraysse*. Contribution à l'histoire de Baugé..................................	P. S.	62
Beaurepaire-Froment. Le 71e tringlaux........	P. S.	174
Léon Branchet et *J. Plantadis*. Chansons populaires du Limousin.......................	P. S.	174
A. Bricteux. Histoire de la Simourgh.........	René Basset.	333
V. Chauvin. Bibliographie des ouvrages arabes.	René Basset.	229
Choussy. Le patois bourbonnais..............	F. Pérot.	525
F. Daleau. Le dolmen de Cabut..............	P. S.	525
A. Dirr. Esquisse de la langue tabasserane....	A. Van Gennep.	380
Paul Eudel. Champfleury inédit..............	P. S.	523
Gabriel Ferrand. Un Texte arabico-malgache du xvie siècle	A. Van Gennep.	383
Remy de Courmont. Promenades philosophiques......................................	A van Gennep.	431
Oscar Grojan. Quelques jurons français	P. S.	524
Guillotin de Corson. Vieux usages du pays de Châteaubriant.............................	P. S.	270
Lucien Jeny. Légendes de la nature	P. S.	521
Oscar Hackman. Die Polyphemensage........	A. Van Gennep.	202
Eugène Herpin. Noces et baptêmes en Bretagne.	P. S.	62
Louis Lambert. Chants populaires du Languedoc.	P. S.	477
Hugues Lapaire. Les Rimouères d'un paysan.	P. S.	224
Hugues Lapaire. Le fardeau..................	P. S.	524
Ledieu. Ede quoi rire à se teurde............	P. S.	223
Georg Meyermann. Goettinger Hausmarken und Familienwappen......................	A. Van Gennep.	173
F. Pérot. Le Guignol gaulois................	P. S.	335
A. de Mortillet. Les monuments mégalithiques de la Lozère	P. S.	384
Léon Plancouart. Le culte des fontaines en Seine-et-Oise...........................	P. S.	478
Hugo Schuchardt : an Adolf Mussafia.......	V. Bugiel.	270
L. Tiercelin. Bretons de lettres.....	P. S.	174
Andrien Timmermans. Dict. étymologique....	V. Bugiel.	175
Antony Valabrègue. Les frères Le Nain.......	P. S.	223
Baron de Wismes. Sainte Marie.............	P. S.	522
Aug. Wuensche. Der sagenkreis vom geprelten Teufel.................................	A van Gennep.	428

Le Gérant : PAUL BOUSREZ.

Tours. — Imprimerie PAUL BOUSREZ.

